LA
FRANC-MAÇONNERIE

HISTOIRE AUTHENTIQUE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours

LEUR ROLE POLITIQUE, RELIGIEUX & SOCIAL

PAR

UN ANCIEN ROSE-CROIX

(Auteur des *Révélations d'un Rose-Croix* et des *Evénements dévoilés*)

2e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

Mystères d'Égypte — d'Éleusis — Brahmanes — Gymnosophistes — Druidisme — Magisme — Chaldéïsme — Mystères de Mithra — Ordre des Assassins — Templiers — Corporations de constructeurs romains — Frères maçons du moyen âge — Franc-Maçonnerie moderne — Différents rites maçonniques — Illuminés — Carbonari — Tugendbund — Amis du peuple, etc. — Jeune Italie — Marianne — Internationaux — Féníans — Nihilistes, etc. — Mobiles secrets de la politique européenne sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III.

PARIS

BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE DE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59



LA

FRANC-MAÇONNERIE

POUR SERVIR DE PRÉFACE

A CETTE NOUVELLE ÉDITION

A M. X., ancien ROSE-CROIX :

Paris, le 1er Octobre 1885.

Mon cher ami,

Je vous écrivis, il y a quelques mois déjà, pour vous dire que votre histoire des Sociétés secrètes *me semblait un peu écourtée.*

Vous fûtes de mon avis.

Voici ce que vous ajoutiez, en terminant votre lettre :

« *La politique européenne, sous le règne de Napo-*
« *léon III, est une espèce d'énigme indéchiffrable*
« *pour qui n'en connaît pas les mobiles secrets. Or,*
« *pour connaître ces mobiles, il faut savoir tout*
« *d'abord quels ont été, depuis un demi-siècle, les*
« *agissements de la maçonnerie.*

« *Mon histoire des* Sociétés secrètes *est, je vous*
« *l'avoue en toute humilité, incomplète sous ce rap-*
« *port, mais il est facile de la compléter.*

« *Je vous envoie donc, suivant le désir que vous*

« *m'en exprimez, une série de notes que vous pourrez*
« *ajouter au volume paru, pour la deuxième édition*
« *que l'on prépare en ce moment.*

« *Soyez assez aimable pour les mettre en ordre et*
« *leur donner une tournure qui en rende la lecture*
« *supportable.* »

J'ai fait, mon cher ami, ce que vous désiriez.

Je vous adresse un paquet d'épreuves. Veuillez les lire attentivement et me dire si j'ai été l'interprète fidèle de vos pensées. En attendant, je vous prie, cher maître, de croire à tous mes sentiments de vieille affection.

BERTRAND,

Ancien imprimeur-éditeur.

M. X., ancien ROSE-CROIX, à M. I. Bertrand :

Briançon, le 15 octobre.

Mon vieil ami,

Mes compliments et mes remerciements les plus sincères. Vous m'avez compris, et vous avez donné à mes notes une forme irréprochable.

Vous avez laissé de côté toute phraséologie, pour raconter simplement les faits. Très bien ! L'histoire

ne doit pas ressembler à un plaidoyer, ce plaidoyer fût-il éloquent.

Je connais certaines gens qui ne trouveront pas ce chapitre de leur goût :

Républicains, bonapartistes et admirateurs de la monarchie de Juillet nous voueront l'un et l'autre aux dieux infernaux, moi, parce que je vous ai dit : « Voilà la vérité », et vous, parce que vous vous êtes fait mon collaborateur, avec l'idée bien arrêtée de ne flatter personne.

Si les intéressés se fâchent et menacent de nous lapider, vous ferez bien de gagner le large, à moins que vous n'ambitionniez le genre de martyre qui valut à saint Etienne la possession du Ciel.

*Quant à moi, j'échapperai à cette gloire, grâce à l'*incognito *que vous m'avez vous-même conseillé de garder.*

*L'*incognito *est chose fort commode, utile quelquefois, mais en général peu lucrative.*

Si j'écrivais mon nom au bas de ces confidences, je courrais le même danger que vous, et peut-être, — qui sait ! — un danger plus sérieux.

Voilà qui est fort bien !

Mais en restant derrière les coulisses, je renonce à l'honneur d'être garde champêtre de mon village, le jour où les adversaires de la Maçonnerie arriveront au pouvoir.

Il y aurait là de quoi rendre perplexes certains ambitieux que vous connaissez ; car ils ne veulent ni conquérir les palmes du martyre, ni renoncer à l'honneur de porter une plaque de cuivre sur la

poitrine et, sur la tête, un képi vert galonné de jaune.

Pour nous, ne songeons qu'à faire notre devoir.

Ecrivons l'histoire comme d'honnêtes gens doivent l'écrire, sans autre souci que celui de dire la vérité.

Je vous envoie ces quelques lignes des montagnes du Briançonnais.

J... m'en faisait, l'année dernière, une description tellement séduisante, que j'ai voulu les voir. Je les ai vues.

C'est beau. Je crois cependant que notre ami exagérait les choses.

Maintenant que la neige vient, à son tour, visiter ces hauteurs, je n'ai rien de mieux à faire qu'à me réfugier dans les vallées.

Tout vôtre...

X., ancien ROSE-CROIX.

PREMIÈRE PARTIE

ORIGINES FANTAISISTES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

CHAPITRE PREMIER

Fiat lux.

SOMMAIRE. — Période préhistorique. — Diverses opinions des préhistoriens sur le fondateur de l'Ordre et l'époque où il parut. — Le F.·. Mazaroz. — Singularité de ses théories maçonniques. — Ce que cet écrivain bizarre entend par Adam et Eve. — Son opinion sur la chute de nos premiers parents. — Idée qu'il se fait de Dieu. — Les Brahmanes corrompent la vérité de la doctrine maçonnique, après en avoir été constitués les gardiens. — L'opinion du F.·. Mazaroz, si nous la comprenons bien, est celle de bon nombre de Maçons. — Impossibilité où ils sont de s'entendre entre eux.

A quelle époque remonte la Franc-Maçonnerie ?

Tous les historiens de l'Ordre se sont posé cette question sans pouvoir la résoudre.

On peut donc affirmer que le secret maçonnique, ce formidable secret dont tout le monde parle et après la révélation duquel soupirent vainement les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des initiés, ne porte pas sur la fixation de ce point d'histoire.

Ouvrages consultés : MAZAROZ, *La Franc-Maçonnerie, religion sociale du principe républicain*, 1 v. in-8°. — RAGON, *Orthodoxie maçonnique*, 1 v. in-8°. — EM. REBOLD, *Histoire des trois grandes loges*, 1 v. in-8°. — BOUBÉE, *Misraïm ou les Francs-Maçons*. — PIGAULT MAUBAILLARG, *De l'origine et de l'établissement de la Maçonnerie en France*. — *Le Guide des Francs-Maçons*, ouvrage publié en Amérique et traduit de l'anglais par RAGON. — BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. — *Grades des Maîtres Ecossais*. — PAUTHIER, *Les livres sacrés de l'Orient*.

Quelques auteurs ont soutenu, s'inspirant peut-être de Milton, que la Maçonnerie est antérieure à la création de l'homme. Suivant eux, les anges rebelles en seraient les fondateurs. On peut supposer, sans être téméraire, que Satan présida la Loge et reçut, à ce titre, le serment des adeptes.

La date de la première initiation et la partie de l'empyrée où fut établi le Grand Orient de la secte diabolique ne sont pas indiquées par les historiens dont je parle. A ceux qui leur reprocheraient d'avoir négligé ce détail, d'ailleurs peu important, ils répondraient sans doute que ce grand événement remonte aux âges préhistoriques, alors que l'étude de la géographie était encore négligée et l'écriture inconnue.

Quelques-uns, plus méticuleux à l'endroit de l'orthodoxie, soutiennent que saint Michel fut le premier Grand Maître de l'Ordre. Mais une difficulté à peu près insoluble se présente à l'encontre de cette opinion, difficulté grave que je laisse à d'autres le soin de résoudre. Etant données les censures dont l'Eglise a frappé les sociétés secrètes, le chef de la hiérarchie céleste figurerait, depuis un siècle et plus, sur la liste des excommuniés, ce qui paraît invraisemblable.

Un certain nombre de Maçons se contentent de placer le berceau de l'Ordre au Paradis terrestre. Adam aurait été le premier initié de la première Loge. Initié par qui ? Encore un problème à déchiffrer.

Il en est enfin qui soutiennent que les enfants de Seth doivent être considérés comme les fondateurs de l'Art Royal.

« De pareilles extravagances, dit le F.·. Rebold, dé-
« passent les bornes du bon sens, et sont bien faites pour
« donner aux profanes une triste idée des connaissances
« historiques des Francs-Maçons. »

Le F.·. Mazaroz, sans se soucier de ce jugement d'un homme qui n'est pas sans valeur, a écrit tout un volume, un volume in-8° s'il vous plaît, pour démontrer que la Franc-Maçonnerie a une origine adamique. S'appuyant sur des autorités qu'il n'indique pas, ce savant écrivain place le Paradis terrestre dans l'île de Ceylan, et il montre à sa manière comment « l'humanité d'alors » a perdu le bonheur qu'elle possédait par « l'adoption du règne de l'individualisme, figuré au moyen de la pomme d'or arrachée « de l'arbre des sociétés par Adam et Eve symbolisant « l'humanité. »

La catastrophe eut pour cause l'excès des richesses, car les « populations s'étaient créé d'importantes épargnes. » Ça « commença par le haut comme toujours. »

« Les pommes d'or du jardin des Espérides (*sic*) et la « pomme d'or de l'arbre de science du bien et du mal « représentent un seul et même symbole qui est celui de « la perte du Paradis terrestre, ravi à l'humanité par les « sectes sacerdotales, qui ont réussi à établir la division « des intérêts entre les hommes, grâce à la femme qu'ils « avilirent par le désordre des mœurs. »

« Voici, continue le F.·. Mazaroz, l'explication de ce « symbole sublime dans son esprit et dans sa vérité. »

Lisons attentivement :

« Eve, symbole de la partie féminine de l'humanité, « sollicitée par le serpent de l'individualisme représenté « par les sectes sacerdotales, entraîne l'humanité mas- « culine représentée par Adam à dérober à la société « collective représentée par l'arbre de la science du bien « et du mal, la pomme d'or du pouvoir individuel ; — le « pouvoir individuel gratifie l'humanité de la jouissance « libre et désordonnée des biens matériels et lui ôte par

« conséquent et tout à la fois, la jouissance de ses droits « et l'obligation de ses devoirs.

« Honteuse après son crime, l'humanité représentée « par Adam et Eve cherche à cacher individuellement à « son prochain, ses pensées, ses intentions et ses actes ; « — et pourtant, lorsque l'humanité vivait heureuse sous « le règne des collectivités, chacune de ses pensées ou « intentions individuelles était avouée au grand jour, « parce qu'alors elles étaient pures, grâce à la mu- « tualité. »

Le F.·. Mazaroz poursuit :

« Cette explication du symbole de la perte du Paradis « terrestre nous démontre lumineusement que :

« La probité ne pourra revenir régner généralement sur « la terre qu'après la suppression complète du système « social appelé individualisme. »

L'auteur appelle cela une démonstration lumineuse ! Eh bien, qu'il me permette de lui dire en passant que si la lumière maçonnique ne brille pas d'un plus vif éclat que l'explication de son symbole, le monde ne sortira pas de sitôt des ténèbres qui l'environnent, à moins qu'un flambeau absolument profane ne vienne les dissiper.

Ailleurs, le F.·. Mazaroz nous dit encore :

« La religion scientifique et patriarcale des époques « bienheureuses, appelée par tous les historiens celle « du Paradis terrestre, était comme toute chose composée « de deux principes : Père et Fils :

« 1° Le Grand Architecte de l'Univers qui est le feu et « l'eau ;

« 2° Sa branche humanitaire composant chacune des « familles éternelles, depuis la branche végétale et son « fruit, jusqu'au père spirituel de chacun de nous qui est

« la partie supérieure de notre esprit, c'est-à-dire notre « branche, puis son fils qui est l'homme.

« Cette deuxième partie de la religion du Paradis ter- « restre a été appelée le culte de Brahma (ma branche); « — ce dernier culte a pu être corrompu par les sectes « sacerdotales brahmaniques en même temps que le « premier.

« Les premières sectes brahmaniques paraissent avoir « mis plusieurs siècles à effacer l'instruction profession- « nelle, puis à corrompre chacun des éléments scienti- « fiques du culte du Grand Architecte de l'Univers, « afin de reporter exclusivement sur la Trimourti Vé- « dique chacune des croyances populaires. »

Comprenne qui pourra. Pour moi, j'avoue en toute humilité, quelque familiarisé que je sois avec le style maçonnique, qu'il m'est impossible de me retrouver dans ce fouillis inextricable de branches et de familles, qui sont spirituelles et végétales, et de pères qui composent notre partie supérieure, laquelle est aussi notre branche et notre fils, par-dessus le marché.

Quoi qu'il en soit de ce galimatias, si tant est qu'un pareil assemblage de mots, qui hurlent de se trouver ensemble, signifie quelque chose, voici de quelle manière le F.·. Mazaroz explique l'origine paradisiaque de la Franc-Maçonnerie :

« Le culte corrompu de Brahma ayant fini par servir « de point d'appui aux sectes sacerdotales pour ravir peu « à peu les libertés collectives des populations sémitiques « du Paradis terrestre, un groupe d'hommes honnêtes « et intelligents créèrent une école sociale pour l'étude et « le culte du Grand Architecte de l'Univers, afin d'éclai- « rer ses Maçons travaillant éternellement à son plan qui « est la Nature.

« Cette sublime école sociale dont nous possédons

« encore les symboles après les milliers d'années
« d'épreuves qu'elle a traversées, s'appelle aujourd'hui
« la Franc-Maçonnerie. »

L'excellent F.·. Mazaroz ne s'arrête pas à faire la preuve de ses affirmations. *De minimis non curat prætor !* ce qui veut dire, ou à peu près : L'affirmation d'un grand homme suffit pour établir la vérité, alors surtout qu'il est Maçon.

L'auteur se plaint avec amertume des corruptions de toute sorte que la cabale brahmanique et le schisme de Juda introduisirent dans l'enseignement du culte primitif, rendu par les hommes au Grand Architecte de l'Univers. Il s'irrite surtout en voyant de quels noms variés on s'est plu à baptiser le Dieu universel. Les sectes sacerdotales lui ont enlevé, dit-il, le titre de Grand Architecte de l'Univers, que la Maçonnerie primitive a eu l'insigne honneur de lui restituer.

Je ne suivrai pas le F.·. Mazaroz dans ses divagations maçonnico-philosophiques.

Cette étude où tout se mêle, se confond, sans ordre, sans méthode, où le passé et le présent, la fable et l'histoire dansent une sarabande insensée ; où les notions les plus élémentaires de la science sont outrageusement méconnues ; où l'auteur fait apparaître le F.·. Moïse et le F.·. Jésus à côté de Saturne et de Vichnou, n'entre pas dans le sujet que je traite et ne peut intéresser mes lecteurs en aucune façon.

Je n'ai cité le F.·. Mazaroz, dont le livre ajoutera fort peu de chose à l'éclat de la lumière maçonnique, que parce qu'il reproduit l'opinion si vertement qualifiée par le F.·. Rebold sur l'origine de l'Ordre.

D'ailleurs, les Maçons assument, dans une certaine mesure, la responsabilité de ces rêveries parfois inintelligibles. Non seulement le Grand Orient n'a pas condamné l'ouvrage, mais il en a de plus autorisé la vente dans les locaux maçonniques.

Ajoutons que l'auteur n'est pas le premier venu. Ses grades et les fonctions qu'il exerce dans les ateliers de l'Ordre donnent aux insanités de son livre un relief tout particulier.

L'opinion des visionnaires qui font remonter la Maçonnerie au Paradis terrestre semble avoir été celle du rite Ecossais, à en juger par le discours que l'on avait coutume d'adresser aux Chevaliers du Soleil le jour de leur initiation.

Le Vénérable prenait le nom caractéristique d'*Adam*, et l'introducteur celui de F.·. *Vérité*.

Voici quelques-unes des paroles que ce dernier faisait entendre au récipiendaire :

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que « vous avez connus, tels que la Bible, le compas et « l'équerre, ont un sens caché que vous ne connaissez « pas. Par la Bible il vous est révélé que vous ne devez « avoir d'autre loi que celle d'Adam, celle que l'Eternel « avait gravée dans son cœur...

« *Le premier âge du monde a été témoin de ce que « j'avance.* La plus simple loi de la nature rendit nos « premiers pères les mortels les plus heureux ; le monstre « d'orgueil paraît sur la terre ; il crie, il se fait entendre « aux hommes et aux heureux du temps ; il leur promet « la béatitude, il leur fait sentir par des paroles emmiel« lées, qu'il fallait rendre à l'Eternel, créateur de toutes « choses, un culte plus marqué et plus étendu que celui « qu'on avait pratiqué jusqu'alors sur la terre... (1) »

Mais la Maçonnerie s'organisa, grâce au *groupe d'hommes honnêtes et intelligents* dont parle avec enthousiasme le F.·. Mazaroz, et la vérité fut sauvée.

Cette opinion, quelque bizarre qu'elle paraisse, est pro-

(1) *Grades des Maîtres Ecossais, grade de Chevalier de l'Etoile*, n° 71, Stockholm, 1781.

fessée par des écrivains maçonniques plus autorisés que le F.·. Mazaroz. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un ouvrage qui fit quelque bruit aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne, de 1816 à 1830, et que le F.·. Ragon a jugé à propos de traduire pour l'instruction de la Maçonnerie française :

« *Dès le commencement du monde, on aperçoit les bases*
« *de la Maçonnerie.* Du moment que la symétrie parut,
« l'harmonie déploya ses charmes, et notre Ordre reçut
« l'existence. Pendant des siècles il prospéra dans nombre
« de contrées. Aussitôt qu'il fut connu, les arts s'éle-
« vèrent, la civilisation prit sa place, les connaissances
« et la philosophie dissipèrent par degrés les ténèbres de
« l'ignorance et de la barbarie. Le gouvernement étant
« établi, l'autorité fut confiée aux lois, et les assemblées
« de la fraternité devinrent l'appui de ce qui était beau
« et bien, pendant que la doctrine de l'art était gardée à
« l'abri des regards vulgaires (1). »

La Franc-Maçonnerie s'est-elle d'abord établie dans l'Indo-Chine et la Perse, comme semblent l'affirmer les historiens dont le F.·. Mazaroz s'est fait l'écho, ou a-t-elle pris naissance en Egypte, pour passer de là dans l'extrême Orient, en Grèce, dans les Gaules et, en dernier lieu, en Italie ?

Ceux qui placent le Paradis terrestre dans l'île de Ceylan affirment que les Indes furent initiées avant le reste du monde. Ceux, au contraire, qui font naître le premier homme sur les bords de l'Euphrate soutiennent avec raison que la lumière maçonnique brilla tout d'abord en Egypte.

Enfin, parmi les auteurs qui donnent à leur Ordre des origines fantastiques, il en est quelques-uns, plus mo-

(1) *Le Guide des Francs-Maçons.*

destes ou moins osés, qui font remonter la constitution de la première Loge à la tour de Babel.

Ces derniers pourraient apporter à l'appui de leur thèse la confusion qui n'a cessé de régner jusqu'à présent dans la Maçonnerie.

CHAPITRE II

Les initiations maçonniques en Egypte.

SOMMAIRE. — Les premières initiations eurent-elles lieu immédiatement après la confusion des langues ? — Impossibilité de concilier les diverses affirmations des écrivains maçonniques sur ce point. — Les initiations en Egypte. — Elles sont le fait de la caste sacerdotale. — Le premier grade. — Epreuves auxquelles on soumettait le néophyte. — Deuxième grade. — Epreuves et cérémonial. — Troisième, quatrième grades. — Instruction scientifique que l'on exigeait du candidat. — Pouvoirs dont les initiés étaient investis, après la quatrième initiation. — Caractère particulier du cinquième grade. — Genre d'études auquel le candidat devait se livrer. — Sixième grade. — Ce que l'on révélait à l'initié. — Il devait s'occuper tout spécialement d'astronomie. — Septième et dernier grade. — En quoi ilconsistait. — Cérémonies publiques qui suivaient l'initiation. — Insignes que l'on donnait à l'initié. — Mot de passe et signe de reconnaissance. — Banquets. — Initiés admis dans la caste sacerdotale. — Les dernières épreuves supprimées pour eux. — Leurs études étaient plus sérieuses que celles des autres adeptes. — Les mystères d'Egypte remontent-ils au petit-fils de Noé, connu sous le nom de Mizraïm ? — Bibliothèque des prêtres égyptiens. — Instruments astronomiques qu'ils possédaient. — Leurs cabinets d'histoire naturelle et de botanique. — Musée des arts utiles. — Jardins d'acclimatation. — Savants de l'antiquité qui sont allés s'instruire en Egypte. — Mode de réception adopté pour les aspirants qui n'étaient pas d'origine égyptienne. — Epreuves effrayantes auxquelles on les soumettait. — Vérités religieuses qui leur étaient révélées.

Les auteurs maçonniques sont très sobres de détails, et pour cause, sur les faits et gestes de l'Ordre, pendant la période qui s'écoula entre la création de l'homme et le

---

Ouvrages consultés : APULÉE, *De Metam.* liv. II. — CICÉRON, *De Legibus.* — CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Admonit. ad Gentes.* — Id.,

déluge universel. Ils se bornent à dire que l'Art Royal fut sauvé de l'oubli par les enfants de Noé et par Noé lui-même.

Ils devraient ajouter que les adeptes firent peu de bruit, l'histoire du moins paraît confirmer cette opinion, jusqu'au moment où l'on construisit la Tour de Babel.

Forts du silence des auteurs anciens et de l'absence absolue de tout document, les écrivains de la Maçonnerie qui se piquent de sérieux prétendent que l'Ordre fut organisé dans les plaines de Sennaar par les constructeurs du célèbre édifice.

Cette organisation précéda-t-elle ou suivit-elle la confusion des langues ?

Question ardue que les savants annalistes dont je parle n'ont pas osé trancher. Ils se contentent de nous dire, après beaucoup d'autres, que la race de Cham se répandit vers le midi et ne tarda pas à peupler l'Egypte, tandis que les enfants de Sem et de Japhet prenaient possession, les uns de l'Asie, depuis les rives de l'Euphrate jusqu'à l'Océan Indien, et les autres des riches contrées qui forment aujourd'hui l'Europe.

Ces trois grandes familles possédaient chacune un certain nombre d'initiés. C'est ainsi que la lumière ma-

---

Strom. — Eusèbe de Césarée, *Préparat. Evang.* — Origène, *Cont. Cels.* — Jamblique, *Vie de Pythagore.* — *De Mysteriis Ægyptiorum.* — Plutarque, *Isis et Osiris.* — Tertullien, *De Baptismo, etc.* — Diodore de Sicile, *Orphæus. De Judiciis Ægyptiorum. De Ægyptiis legum latoribus.* — Hérodote, *Hist. Æthiop.* — Lucien, *De Saltatione.* — Lucas, *Voyage en Egypte.* — Porphyre, *De abstinentia.* — Synesius, *De Providentia.* — *Histoire des dieux.* — *Crata Rapoa.* — Pernetty, *Les fables égyptiennes et grecques, dévoilées,* etc. — Victor Idjiez, *La Trinité égyptienne expliquée par le magnétisme.* — d'Arigny, *L'Egypte ancienne.* — Reghellini de Schio, *La Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne.* — Caillot, *Annales maçonniques.* — Rebold, *Origine de la Franc-Maçonnerie ancienne et moderne.* — Guillemain de Saint-Victor, *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite.* — *Histoire critique des mystères de l'antiquité.* — *Origine de la Maçonnerie adonhiramite.*

çonnique put se répandre simultanément dans toutes les parties du monde habité. Cette affirmation n'est, il est vrai, appuyée d'aucune preuve, mais cela importe peu, attendu que les écrivains de l'Ordre ont coutume de procéder ainsi, à la satisfaction des adeptes, qui se sont habitués à les croire sur parole.

Il m'est impossible de concilier ce système avec celui de la Maçonnerie paradisiaque.

Pour justifier leur théorie des sectes brahmaniques corrompant la pure doctrine dont le premier homme était en possession, le F.·. Mazaroz et consorts sont obligés de supprimer le déluge. Mais s'il n'y a pas eu de déluge, les écrivains qui font remonter l'organisation de la Franc-Maçonnerie à la Tour de Babel confondent sottement la fable avec l'histoire.

Je laisse à ces auteurs, aussi inventifs que peu méticuleux en matière de critique, le soin de donner à leurs assertions contradictoires une vraisemblance qu'elles n'ont pas, et je passe aux initiations maçonniques de l'antiquité.

Mes lecteurs pourront constater, au fur et à mesure, que la Maçonnerie égyptienne différait de celle de l'Indo-Chine, comme celle-ci différait elle-même des Mystères d'Eleusis et des initiations druidiques.

Cela prouve tout au moins que la Maçonnerie post-diluvienne a quelque peu souffert de la confusion des langues.

Selon toute probabilité, Mizraïm, fils de Cham et petit-fils de Noé, fut le premier qui s'établit en Egypte. On sait que Memphis porta son nom, ce qui ferait supposer qu'il fonda lui-même cette ville (1).

L'histoire ne nous dit pas à quelle date il convient de fixer l'origine de la Société mystérieuse dont les Francs-

(1) Plusieurs historiens affirment que Cham vivait encore à l'époque où fut construite la Tour de Babel et qu'il prit lui-même possession de l'Egypte, après la confusion des langues.

Maçons croient être les héritiers et les continuateurs.

Quoi qu'il en soit, je vais parler avec quelques détails des initiations égyptiaques, d'après les auteurs anciens et modernes les plus estimés, afin que l'on puisse sans trop d'efforts les mettre en parallèle avec les rites maçonniques.

Je ferai remarquer tout d'abord qu'en Egypte, comme en Grèce, comme en Indo-Chine et ailleurs, ce sont les prêtres qui ont conservé le dépôt de la vérité, d'après les aveux des écrivains de l'Ordre. Pourquoi, d'autre part, ces mêmes écrivains accusent-ils les sectes sacerdotales *d'avoir corrompu la pureté de la doctrine primitive?*

Mystère et contradiction.

*
* *

Celui qui voulait être initié devait se présenter sous le patronage d'un adepte. Le roi le recommandait aux prêtres, qui l'envoyaient à Memphis et de Memphis à Thèbes (1).

On commençait par le soumettre à la circoncision. De plus, le vin et les aliments trop substantiels lui étaient interdits.

A cette abstinence venait s'ajouter une solitude complète. On l'enfermait dans un souterrain, et on l'y laissait livré à lui-même. Il pouvait écrire ses réflexions. On l'engageait même à le faire, afin de mieux juger du degré de son intelligence et des tendances de son esprit.

Lorsqu'arrivait pour lui le moment de quitter sa retraite, on le conduisait dans une vaste galerie entourée de colonnes, sur lesquelles étaient écrites de nombreuses sentences, qu'il devait apprendre par cœur.

(1) Le gouvernement de l'ancienne Egypte était théocratique, et le roi, une sorte de chef militaire. Elevé par les prêtres, et nommé par eux, le souverain ne pouvait se soustraire à leur autorité.

L'introducteur aux Mystères le faisait ensuite pénétrer dans une grotte. Là on lui mettait un bandeau sur les yeux et on lui attachait les mains derrière le dos. Cette opération terminée, le même dignitaire le présentait à la *Porte des hommes* et invitait le *Pastophore* ou *apprenti* à annoncer le récipiendaire.

On adressait alors au postulant un certain nombre de questions. S'il y répondait d'une manière satisfaisante, on l'introduisait. Mais, avant d'aller plus loin, il avait à subir un nouvel examen. Cette formalité remplie, on le faisait circuler dans la partie de l'édifice que l'on nommait la *Birantha.*

Des éclairs brillaient tout à coup au milieu des ténèbres, le tonnerre grondait avec des éclats formidables. Il fallait que le récipiendaire subît cette épreuve sans trembler. Ce n'était qu'après avoir donné des preuves irrécusables de courage et de sang-froid, qu'il pouvait prendre connaissance des constitutions de la Société, à laquelle il jurait une fidélité inviolable.

Dès qu'il avait prêté serment, l'introducteur le conduisait devant l'hiérophante. Arrivé là, il s'agenouillait, pendant qu'un adepte lui mettait la pointe d'une épée sur la gorge. — Au serment de fidélité, il devait ajouter celui de discrétion.

Cela fait, on le débarrassait de son bandeau et on le plaçait entre deux pilastres, à côté d'une échelle à sept échelons et d'un meuble allégorique composé de huit portes de grandeurs différentes.

Puis l'hiérophante prenait la parole et lui adressait le discours suivant :

« Puisque vous avez obtenu le droit de m'entendre,
« écoutez attentivement ce que j'ai à vous dire : Les
« portes de cette enceinte sont interdites aux profanes;
« mais vous, enfant des travaux et des recherches cé-
« lestes, prêtez l'oreille à ma voix; elle va vous enseigner

« de grandes vérités. Soyez en garde contre les préjugés « et les passions qui pourraient vous éloigner du chemin « de la félicité ; fixez vos pensées sur l'Etre par excel- « lence ; ayez-le toujours devant les yeux, afin de mieux « gouverner votre cœur et vos sens. Si vous voulez « arriver au bonheur, n'oubliez pas que vous êtes tou- « jours en présence de celui qui gouverne l'univers. Cet « Etre unique a produit toutes choses. Il existe par « lui-même. Aucun mortel ne peut le voir, et rien ne « saurait échapper au regard de sa providence (1). »

On faisait ensuite passer le nouvel initié sur les degrés de l'échelle, et on lui en indiquait, au fur et à mesure, la signification symbolique.

Après son initiation, le *Pastophore* ou *apprenti* se livrait à l'étude de la physique, de l'anatomie et de la médecine. Il se livrait, en outre, à la manipulation des médicaments que l'on employait alors.

Il apprenait enfin la langue symbolique et l'écriture connue sous le nom d'hiéroglyphes.

Quand l'initiation était terminée, l'hiérophante faisait cònnaître au récipiendaire le mot de passe et l'attouchement au moyen desquels les adeptes se reconnaissaient entre eux (2).

A partir de ce moment, l'initié portait un bonnet en forme de pyramide, un tablier qui rappelle celui des Francs-Maçons, et un collet dont les bouts lui flottaient sur la poitrine.

La *Porte des hommes* était confiée à sa garde jusqu'à ce qu'un nouvel *apprenti* le relevât de sa fonction.

(1) Eusèbe, *Préparat. Evang.*, 1-13. — Clément d'Alex., *Admonit. ad Gent.*

(2) Le mot de passe était *Amoun* qui signifiait *sois discret*. Jamblique nous parle de l'*attouchement* manuel, dans sa *Vie de Pythagore*, mais sans nous indiquer exactement en quoi il consistait.

*
* *

Le noviciat du *Pastophore* était d'une année. Si, pendant ce temps-là, il s'était fait remarquer par son amour de l'étude et son intelligence, on le préparait à recevoir le grade de *Néocore* ou *compagnon*.

La préparation consistait surtout en un jeûne sévère. Cette épreuve finie, on l'enfermait dans une pièce où régnait l'obscurité la plus profonde; mais la clarté des lampes ne tardait pas à dissiper ces ténèbres.

Des femmes d'une beauté remarquable entraient alors dans sa prison et lui servaient des mets délicats et réconfortants, afin qu'il pût réparer ses forces épuisées. Ces visiteuses n'étaient autres que les épouses des prêtres et les vierges consacrées à Diane. Elles avaient pour mission d'éprouver la vertu du récipiendaire en attisant, par des agaceries de courtisane, le feu de ses passions.

Il devait résister à leurs provocations insidieuses.

On jugeait par là de la force de son caractère et de l'empire qu'il savait exercer sur lui-même.

L'introducteur venait ensuite le trouver et lui posait diverses questions. Si ses réponses ne laissaient rien ou peu de chose à désirer, on le conduisait dans l'assemblée des prêtres.

Là on l'aspergeait d'eau lustrale, pour le purifier des souillures qu'il avait contractées. Cette cérémonie terminée, il faisait une confession générale de ses fautes et affirmait, sous la foi du serment, que sa conduite, pendant tout le temps des épreuves, avait été d'une irréprochable chasteté.

A peine avait-il fini de parler, que l'introducteur lui jetait un serpent sur le corps, tandis que d'autres reptiles apparaissaient de toutes parts et semblaient le menacer.

Il fallait qu'il demeurât impassible.

Après cette dernière épreuve, on le conduisait auprès de deux colonnes, entre lesquelles on apercevait un griffon poussant une roue. Le griffon était, paraît-il, l'emblème du soleil. Les quatre rayons de la roue représentaient les quatre saisons de l'année.

L'insigne du *Néocore* consistait dans une sorte de caducée. Le mot d'ordre du grade était *Eve*. On racontait au récipiendaire, s'il faut en croire Clément d'Alexandrie, l'histoire de la chute originelle (1).

Signe de reconnaissance : croiser les deux bras sur la poitrine.

L'adepte apprenait à calculer les inondations du Nil, au moyen de l'hygromètre. On lui enseignait, en outre, la géométrie, l'architecture, et la partie du calcul qui se rattache à ces deux sciences.

*
* *

Le troisième grade était connu sous le nom de *Mélanéphore* (La porte de la mort).

Le *Néocore* ou *compagnon*, s'il en avait été jugé digne par sa conduite et son application à l'étude, devait faire une station plus ou moins prolongée dans une sorte de vestibule appelé par les adeptes : *La porte de la Mort.*

Les murs de ce local étaient ornés de momies et de peintures funèbres.

C'était le laboratoire des adeptes qui avaient pour mission d'ouvrir les cadavres et de les embaumer. Au milieu d'eux s'élevait le tombeau d'Osiris (2).

(1) CLÉMENT D'ALEX., *in prolept.*

(2) Les Égyptiens adoraient le soleil sous le nom d'Osiris et la lune sous celui d'Isis. Ces deux divinités eurent deux fils. L'un, Harpocrate, était faible et chétif, parce qu'il avait été conçu après l'équinoxe d'automne, alors qu'Osiris, ou le soleil, avait perdu une partie de sa force. L'autre, Horus, était fort et vigoureux, et rappelait l'équinoxe du printemps, alors que le soleil verse partout des flots de lumière et féconde la nature par la chaleur de ses rayons.

On demandait au nouvel arrivant s'il avait pris part à l'assassinat du Maître. Après sa réponse, qui était négative, les adeptes chargés d'enterrer les morts le saisissaient et le transportaient dans la salle des *Mélanéphores*. Les uns et les autres étaient vêtus de noir.

Le roi, qui assistait toujours à cette cérémonie, s'approchait du récipiendaire et lui présentait une couronne d'or, avec prière de l'accepter, s'il n'avait pas le courage d'affronter les épreuves qui lui restaient à subir.

Ce dernier rejetait le présent royal, hochet de la vanité, et le foulait aux pieds.

Aussitôt le roi criait vengeance et le frappait à la tête avec la hache des sacrifices, de manière toutefois à ne pas le blesser (1).

Au même instant des initiés s'emparaient de lui, le renversaient et l'enveloppaient de bandelettes, ainsi que cela se pratiquait pour les momies. Pendant tout le temps que durait cette opération, les *Mélanéphores* poussaient de longs gémissements. On eût cru qu'il s'agissait d'une vraie sépulture.

Osiris avait un frère, le géant Typhon, dont Homère raconte ainsi l'origine : *Indignée de ce que Jupiter avait mis Pallas au monde sans* le secours d'une femme, Junon conjura le ciel, la terre et tous les dieux de lui permettre d'enfanter à son tour, sans la collaboration d'un tiers. *Puis, ayant frappé la terre de sa main, elle en fit sortir des* vapeurs qui formèrent le redoutable Typhon. Ce monstre avait cent têtes. De ses cent bouches sortaient des flammes dévorantes et des hurlements si *horribles, qu'il effrayait également les hommes et les dieux.* Son corps, dont la partie supérieure était couverte de plumes et entortillée de serpents, était si grand, qu'il atteignait au ciel. Il eut pour *femme Echidna, et pour enfants, la Gorgone, Géryon, Cerbère,* l'Hydre de Lerne, le Sphinx et tous les monstres de la Fable.

Irrité de voir que son frère Osiris avait reçu en partage un plus beau domaine que lui, il le tua.

Horus vengea la mort de son père et délivra le monde et l'Egypte du plus cruel des tyrans.

Ce récit était regardé comme une fable par les prêtres de Memphis, qui en donnaient à leurs adeptes une explication conforme aux enseignements de la plus saine théologie.

(1) On raconte que l'empereur Commode remplissant un jour cet emploi, s'en acquitta d'un façon tellement sérieuse, que l'adepte en mourut.

On emportait ensuite le récipiendaire dans une salle, sur la porte de laquelle on lisait cette inscription : *Sanctuaire des Esprits*. A peine venait-on d'y entrer, que la foudre grondait avec fureur, tandis que des flammes entouraient le patient et menaçaient de le dévorer (1).

Caron l'emmenait au tribunal de Pluton. Le roi des Enfers était assisté de six juges : Minos, Rhadamanthe, Nictéus, Alastor et Orphée.

Le président adressait à l'adepte de nombreuses questions sur les actes de sa vie passée. L'interrogatoire fini, le malheureux était condamné à errer dans les galeries souterraines où il se trouvait.

On lui donnait enfin de nouvelles instructions qui peuvent se résumer ainsi :

1° N'avoir jamais soif du sang de ses semblables, et porter secours aux membres de la Société, lorsque leur vie est en péril ;

2° Ne pas laisser les morts sans sépulture ;

3° Croire à la résurrection et au jugement futur.

Le mot d'ordre était : MONACH CARON NINI (*Je compte les jours de la colère*).

Signe de reconnaissance : s'embrasser d'une certaine façon.

Le *Mélanéphore* devait séjourner dans ces galeries jusqu'à ce qu'il eût prouvé que sa science le rendait digne de passer à d'autres grades. Pendant ce temps-là, il s'occupait de dessin et de peinture, car son emploi consistait surtout à décorer les cercueils et les bandelettes des momies. On lui enseignait encore l'écriture hiéro-grammaticale, l'histoire, la géographie, l'astronomie et la rhétorique.

Si ses progrès étaient ce qu'ils devaient être, on l'admettait aux épreuves du quatrième grade, celui de CHISTOPHORE.

(1) APULÉE, liv. II *Metam.*

*
* *

Le temps de la colère fini, l'introducteur se rendait auprès de l'initié, lui remettait une épée et l'invitait à le suivre.

Pendant qu'ils parcouraient les galeries, où régnait une profonde obscurité, des hommes masqués apparaissaient inopinément, entourés de reptiles hideux et portant des flambeaux.

Sur l'ordre de l'introducteur le postulant essayait de se défendre, mais il ne tardait pas à être vaincu. On lui fixait un bandeau sur les yeux, on lui passait une corde au cou et on le traînait jusque dans la salle où le nouveau grade devait lui être conféré.

Les ombres s'éloignaient alors en poussant des cris.

On le relevait, et on le débarrassait de ses liens et de son bandeau. A peine avait-il ouvert les yeux, qu'il se voyait en présence d'une brillante assemblée. La salle était ornée de riches décorations. Le roi siégeait à côté du *Demiourgos* ou inspecteur général de l'Ordre. Ces divers personnages portaient l'Alydée (1).

L'orateur prenait ensuite la parole et adressait un discours au récipiendaire, pour le féliciter de son courage et l'engageait à persévérer.

Dès que l'*Odos* avait fini de parler, on présentait au postulant une coupe remplie d'une boisson amère. Il était, de plus, armé d'un bouclier, chaussé de brodequins semblables à ceux que portait Mercure, et revêtu d'un manteau à capuchon.

On lui enjoignait en même temps de saisir un glaive, de se diriger vers une caverne qu'on lui désignait, de trancher la tête du personnage qu'il y rencontrerait et de

(1) L'Alydée était une décoration égyptienne. — ÆLIANUS, *Var. hist.*, chap. XXXIV.

l'apporter au roi. Puis, les initiés s'écriaient : *Voilà la caverne de l'ennemi !*

A peine entré, le nouveau *Chistophore* apercevait une grande et belle femme, qu'il frappait, suivant l'ordre reçu. Revenant sur ses pas, il présentait la tête de la victime au roi et au *Demiourgos* (1).

Ce dernier acte accompli, on lui apprenait que la tête en question était celle de la Gorgone, fille de Typhon, à laquelle on devait en partie la mort d'Osiris (2).

On l'avertissait que son devoir était désormais de châtier les coupables, et d'être partout et toujours le vengeur de l'innocence opprimée.

Il pouvait, à partir de ce moment, revêtir un costume nouveau, spécial au grade qu'il avait reçu. Son nom était inscrit sur le tableau de la magistrature. Il jouïssait, selon Diodore de Sicile, d'un commerce libre avec le roi, et recevait sa nourriture de la cour (3).

On lui remettait, avec le code des lois, une décoration représentant Isis ou Minerve, sous la forme d'un hibou. Cette figure allégorique signifiait que l'homme, en venant au monde, est aveugle, comme l'oiseau de la déesse, et que ses yeux ne s'ouvrent à la lumière qu'à l'aide de l'expérience et de la philosophie.

On lui révélait enfin que le nom du grand Législateur était *Jao* ou *Jéhova* (4).

*
* *

Le cinquième grade n'exigeait aucune épreuve du récipiendaire.

(1) Les Egyptiens connaissaient la baudruche. Tout fait donc supposer que les prêtres s'en servaient dans les initiations, pour figurer soit des monstres fabuleux, soit des personnages imaginaires.

(2) Cette Gorgone n'avait rien de commun avec les trois Gorgones dont il est souvent parlé dans la Fable. Quelques auteurs écrivent Gorgon, fils de Typhon et d'Echidna, au lieu de Gorgone.

(3) DIODORE, *De Judiciis Ægyptiorum*, livr. I.

(4) DIODORE, *De Ægyptiis legum latoribus*, livr. I.

On introduisait le postulant auprès de l'assemblée qui, après l'avoir reçu, se rendait en silence dans la salle où devait se faire l'initiation.

Un personnage auquel on donnait le nom d'*Horus* s'y promenait, accompagné de plusieurs adeptes. Ces derniers portaient des flambeaux. *Horus* était armé d'une épée et semblait chercher quelque chose. Tout à coup le cortège arrivait à la porte d'une caverne d'où sortaient des flammes. Le meurtrier d'Osiris était là, les épaules surmontées de cent têtes effrayantes. Son corps paraissait couvert d'écailles, et ses longs bras s'agitaient avec fureur. *Horus* s'avançait hardiment, attaquait le monstre et le décapitait.

Voici de *quelle manière on expliquait à l'initié* le sens de ce drame sanglant : Typhon était le feu, sans le secours duquel rien ne peut se faire dans le monde. Mais cet agent est aussi redoutable qu'utile. Il faut donc que le travail, représenté par *Horus*, arrive à le maîtriser.

L'adepte une fois parvenu au grade de *Bahalate*, s'occupait tout spécialement de chimie. Il apprenait en particulier l'art de décomposer les substances et de combiner les métaux.

Le mot d'ordre était *Chymia.*

*
* *

Dans le sixième grade, celui *d'Astronome à la porte des dieux*. l'initié était tout d'abord chargé de fers.

L'introducteur le conduisait après quelques instants à la *Porte de la mort* et lui montrait les cercueils de ceux qui avaient été condamnés à mourir pour avoir divulgué les secrets de l'Ordre.

On l'avertissait que le même sort lui était réservé si jamais il commettait le même crime.

Puis on le présentait aux membres de l'assemblée,

devant lesquels il prêtait de nouveau serment de garder un silence impénétrable sur les choses qui lui seraient révélées.

Le *Demiourgos* lui apprenait alors que les dieux adorés par le peuple n'existaient pas ; mais qu'il fallait éviter de tirer le vulgaire de son erreur, parce qu'il est incapable de saisir les grandes vérités dont les sages conservent le dépôt. Voici quelques-uns des secrets que le *Demiourgos* confiait au postulant : Il n'y a qu'un Dieu, et ce Dieu préside à toutes choses. Il embrasse tous les temps, et il est présent partout, bien que nos yeux ne l'aperçoivent pas. C'est lui qui a créé l'univers et le gouverne. Par sa nature il échappe à la compréhension de l'homme.

Après cette courte instruction, l'introducteur conduisait le récipiendaire à la *Porte des dieux*. L'initié voyait là, représentées en peinture, les nombreuses divinités qu'adoraient les Egyptiens. Le *Demiourgos* lui retraçait l'histoire vraie des grands personnages que l'on avait ainsi déifiés, pour l'amusement des foules ignorantes.

On lui communiquait, en finissant, la liste exacte de tous les chefs, ou grands maîtres, qu'avait eus la Société, suivant l'ordre chronologique, et celle de tous les associés étrangers ou indigènes.

L'astronomie était la seule science à laquelle il dût se livrer, pendant tout le temps qu'il restait dans ce grade. Il assistait, la nuit, à l'observation des astres, et concourait d'une manière active aux travaux des adeptes qui avaient pour mission de l'initier à cette étude.

On lui recommandait de se tenir en garde contre l'astrologie et les astrologues (1).

Aurapport de Jamblique et de Lucien on lui apprenait, en outre, la danse des prêtres, dont les pas figuraient le cours des planètes (2).

Le mot d'ordre était *Ibis*.

(1) Hérodote, *Hist. Æthiop.*, liv. III.
(2) Lucien, *De Saltatione*.

*
* *

On appelait *Prophète* l'initié au septième grade.

Il n'y avait plus de Mystères pour l'adepte qui l'avait reçu.

L'initiation consistait dans la récapitulation, accompagnée de nouveaux détails, de tout ce que le postulant savait déjà, et dans une étude approfondie des questions politiques et administratives, qu'il devait connaître, ayant désormais le privilège de concourir à l'élection du roi, et celui de participer au gouvernement de la nation.

On donnait à ce grade une haute importance. Il fallait, pour y être admis, avoir l'assentiment de tous les membres de la Société, du *Demiourgos* et du souverain.

Cette initiation était suivie d'une procession publique, où l'on exposait à la vénération du peuple les images des dieux et autres objets sacrés.

Après la cérémonie, les adeptes se rendaient secrètement aux *Manéras*, ou séjour des Mânes, grandes maisons carrées dont l'intérieur était orné de colonnes, de sphinx, de cercueils, et de peintures représentant les diverses phases de la vie humaine.

Là, on offrait au nouveau sociétaire un breuvage composé de vin et de miel, pour lui faire comprendre qu'à partir de ce jour il jouirait des douceurs de la science sans en connaître les amertumes.

On lui remettait comme insigne une sorte de croix connue des seuls *Prophètes*. Il devait la porter constamment sur lui. Son costume consistait en une robe blanche appelée *Etangi*.

Il avait la tête rasée. Sa coiffure affectait la forme de la toque qu'ont adoptée nos magistrats et les membres du barreau.

On lui permettait de lire les ouvrages mystérieux que

l'on avait jusqu'alors dérobés à sa vue, et qui étaient à l'usage des seuls *Prophètes*.

Mot d'ordre : *Adon*, abrégé d'*Adonaï*. Signe de reconnaissance : porter les mains croisées dans les manches de la robe.

*
* *

Les sociétaires se réunissaient assez souvent pour des banquets. Mais le vin leur était interdit. Ils ne pouvaient boire qu'une espèce de bière assez semblable à la nôtre.

Avant de se mettre à table, les convives se livraient à des ablutions minutieuses. Ils promenaient ensuite autour de la salle un squelette humain ou un sarcophage, pendant que l'orateur entonnait l'hymne des Mânes, et que les assistants reprenaient en chœur.

Le repas fini, chacun se retirait pour vaquer aux travaux qui lui étaient confiés.

*
* *

Lorsque l'initié manifestait le désir d'embrasser la vie sacerdotale, et que les prêtres avaient pu non seulement éprouver son caractère, mais aussi constater la supériorité de son intelligence, les chefs de l'Ordre consentaient à le garder parmi eux.

S'il persévérait, rien n'était négligé pour l'aider à augmenter le trésor de ses connaissances. En même temps qu'il continuait à cultiver les sciences et les arts, il devait chercher à découvrir les secrets de la nature, les liens mystérieux qui unissent l'homme à son Créateur, et les grandes lois morales qui servent à régler nos rapports soit avec Dieu soit avec nos semblables.

Il n'y avait plus d'épreuves désormais pour l'initié. Le temple où on l'introduisait ne ressemblait en rien aux salles et aux galeries souterraines qu'on lui avait fait

parcourir, chaque fois qu'il avait dû recevoir un nouveau grade.

Les images des dieux qui ornaient les *Manéras* et que l'on avait portées processionnellement, après son admission parmi les *Prophètes*, étaient exclues de ce sanctuaire, que l'on regardait comme le Saint des Saints.

Les prêtres, vêtus avec modestie et d'une manière uniforme, étaient disposés en demi-cercle autour de leur disciple.

L'un d'entre eux prenait la parole, et lui rappelait ce qu'il savait déjà touchant l'unité de Dieu. Puis il ajoutait : « C'est cet Etre incompréhensible qui est le moteur « et le conservateur de l'univers. Toutes choses retom« beraient dans le chaos, s'il cessait de veiller sur l'œuvre « de ses mains. La matière est incapable de penser et « d'agir. » Ici l'orateur appuyait de preuves irréfutables chacune de ses affirmations. Puis il continuait ainsi : « Les dieux du peuple ne sont pour nous que des hommes « devenus célèbres par le courage qu'ils déployèrent ou « les services qu'ils rendirent à l'humanité. Les prêtres « se bornent à honorer leur mémoire et à imiter leurs « vertus. En public, nous agissons différemment, parce « que le vulgaire est incapable de s'élever à la conception « des grandes vérités dont nous conservons le dépôt.

« Il faut à la multitude des dieux qui frappent ses « regards et dont elle redoute la puissance mystérieuse. « Les tyrans ont besoin, eux aussi, d'être maîtrisés par « la crainte. L'idée d'un être supérieur qui peut non « seulement les frapper de la foudre, mais encore leur « infliger des châtiments après leur mort, châtiments « auxquels rien ne saurait les soustraire, les empêche « souvent d'abuser de leur puissance et d'opprimer les « peuples qu'ils ont mission de gouverner.

« Quant à nous, nous croyons qu'il n'y a et qu'il ne « peut y avoir qu'un Dieu. Nous respectons sa puissance « et nous lui sommes reconnaissants des bienfaits dont il

« nous comble. Comme il a formé nos cœurs et enrichi « notre âme de ses facultés, il peut connaître nos senti- « ments les plus intimes et nos pensées les plus secrètes. « Tout nous dit qu'une partie de nous-même, la meil- « leure, échappe aux atteintes de la mort, et qu'il y a par « delà le tombeau des peines et des récompenses. Aussi « nous efforçons-nous de conformer nos actes aux notions « que nous avons du juste.

« Gardons-nous de prêter à Dieu les passions qui nous « agitent. Ne lui demandons jamais compte de sa con- « duite envers nous. Le lot qu'il nous a départi est assez « beau pour que nous nous abstenions de toute plainte.

« Sacrifions nos intérêts personnels, s'il le faut, pour « être utiles à nos semblables. Ne nous laissons pas « rebuter par l'ingratitude de ceux que nous avons pu « obliger (1). »

Tels étaient en substance les enseignements que rece- vaient les initiés, le jour où ils entraient dans la caste sacerdotale.

Les Mystères d'Egypte ne remontent pas, selon toute apparence, à l'époque où Mizraïm s'établit sur les bords du Nil. Pendant une période d'années plus ou moins longue, après la dispersion des enfants de Noé, la foi des peuples ne fut mêlée d'aucune superstition. Puis, peu à peu, les croyances s'affaiblirent, le dogme de l'unité de Dieu fit place au polythéisme des premiers âges.

Ce fut alors que les prêtres s'organisèrent en société secrète, ne révélant qu'aux initiés les vérités qu'ils étaient parvenus à sauver du naufrage.

Le premier roi d'Egypte, que quelques-uns disent être Mercure, et auquel on décerna plus tard les honneurs divins, fit creuser aux environs de Memphis des allées souterraines, qu'il remplit de pyramides carrées ou

(1) Lucain, dans sa *Pharsale*, fait allusion à cet enseignement des prêtres de Memphis et d'Héliopolis.

triangulaires, sur lesquelles on grava les principes de toutes les sciences humaines. Clément d'Alexandrie, Borrichius, Diodore de Sicile et Plutarque nous assurent que ce fut sur ces monolithes que Thalès et Pythagore s'instruisirent dans les mathématiques et la géométrie.

Le même souverain fit construire un temple superbe qui communiquait, au moyen de vastes galeries, soit avec les pyramides, soit avec les maisons habitées par les prêtres. Il réunit, au surplus, dans ces derniers édifices, tout ce qui avait trait, de près ou de loin, aux sciences humaines.

On y voyait, en particulier, les nombreux instruments de précision dont on se servait alors pour les calculs astronomiques. Les prêtres de Memphis et d'Héliopolis connaissaient les deux systèmes du monde. Thalès et Pythagore avaient appris d'eux que la terre tourne autour du soleil. Copernic et, après lui, Galilée, empruntèrent leurs théories à ces deux philosophes, qui les avaient eux-mêmes apportées des bords du Nil.

Les jardins des prêtres produisaient une foule de plantes médicinales ou curieuses. Celles que l'on ne pouvait y cultiver, à cause du climat, étaient soumises à une préparation spéciale et conservées avec soin, ou peintes sur les murs d'une vaste salle.

A côté des jardins, se trouvaient les cabinets de chimie et d'histoire naturelle. Sénèque nous affirme que Démocrite en rapporta, entre autres choses, le moyen d'amollir l'ivoire et de donner au caillou la couleur et l'éclat de l'émeraude.

Les locaux destinés à l'anatomie touchaient aux cabinets de chimie et d'histoire naturelle. C'est là que se faisaient les travaux de dissection. Cette étude n'avait pas seulement le corps humain pour objet. Les oiseaux, les quadrupèdes et les reptiles étaient aussi analysés avec soin.

Ailleurs, on voyait les modèles des nombreuses machines qui avaient servi, soit à niveler le terrain de

l'Egypte, soit à déplacer le lit du Nil ; et celles, non moins curieuses, que l'on employa pour transporter et élever à des hauteurs prodigieuses les blocs titaniques dont se composent les pyramides.

Archimède a trouvé, dans ce musée des arts utiles, la vis qui porte son nom.

La bibliothèque des prêtres égyptiens était, dit-on, plus belle et plus curieuse que celle d'Alexandrie, qui renfermait quatre cent mille volumes. Selon Diodore de Sicile, on y voyait une histoire complète des temps qui avaient précédé Ménès ou Mizraïm, petit-fils de Noé.

Thalès et Pythagore sont les derniers philosophes étrangers qui aient pu visiter les édifices dont je parle et les trésors de science que l'on y avait réunis, car peu de temps après le départ de ce dernier, Cambyse envahit l'Egypte et brûla ces merveilles.

*
* *

Les diverses initiations que je viens de passer en revue étaient réservées aux postulants d'origine égyptienne. Les adeptes étrangers ne purent jamais ou presque jamais connaître les derniers Mystères. Les épreuves qu'ils devaient subir différaient également de celles que mes lecteurs connaissent.

Les postulants arrivaient aux galeries par un étroit passage pratiqué dans les murs de la grande pyramide. Cette ouverture, que Strabon a décrite avec quelque détail, existe encore de nos jours.

Le récipiendaire parvenait, en s'aidant des pieds et des mains, au bord d'un puits dont il ignorait la profondeur. Là, son conducteur l'obligeait à descendre, au moyen d'une échelle fixée contre le mur. Après un parcours de soixante pieds, au milieu des ténèbres, il s'engageait dans un couloir assez commode, mais sinueux et forte-

ment incliné. Il abordait enfin, à sa grande satisfaction, au fond du mystérieux abîme. Là se trouvaient deux portes grillées. L'une était au nord et l'autre au midi. A travers les barreaux de cette dernière le postulant découvrait une longue suite d'arcades, que des lampes funèbres éclairaient. C'était la demeure des morts. Les prêtres et les prêtresses se réunissaient tous les jours sous les voûtes obscures de cette vaste et silencieuse nécropole, pour y chanter des hymnes en l'honneur de Dieu et de ceux dont la vie s'était écoulée dans la pratique de la vertu. Paul Lucas a visité ces grottes souterraines, dont quelques-unes étaient habitées de son temps par des familles coptes.

L'aspirant ne devait pas s'arrêter là. Son introducteur le conduisait sans rien dire à la porte du nord, qui s'ouvrait sans difficulté. Les deux battants, en se rejoignant, produisaient un bruit étrange, que les échos répétaient jusqu'à l'extrémité du souterrain.

Les prêtres, ainsi prévenus qu'un étranger s'engageait dans les épreuves de l'initiation, préparaient tout pour le recevoir.

Après avoir marché pendant quelque temps, le récipiendaire apercevait une inscription ainsi conçue :

« *Quiconque fera cette route sans regarder et sans*
« *retourner en arrière, sera purifié par le feu, par l'eau*
» *et par l'air, et s'il peut vaincre la frayeur de la mort,*
« *il sortira du sein de la terre, reverra la lumière et aura*
« *droit de préparer son âme à la révélation des mystères*
« *de la grande déesse Isis.* »

Si le postulant persévérait, après avoir lu cette inscription, l'initié qui l'avait accompagné jusque-là se retirait, se bornant à le surveiller de loin, sans qu'il s'en aperçût, afin de lui porter secours, dans le cas où son courage viendrait à défaillir.

Lorsque le fait se produisait, ce qui n'était point rare, il ramenait le candidat au lieu du départ, en le prévenant qu'il n'eût à se présenter dans aucun temple d'Egypte pour être initié aux Mystères.

Celui qui persévérait dans sa résolution était tout étonné de marcher, pendant près d'une heure, sans rien découvrir de nouveau. Puis, il se trouvait tout à coup en face de trois hommes armés, debout à côté d'une porte de fer. L'un d'eux, faisant quelques pas vers le nouvel arrivant, lui adressait ces paroles :

« Nous ne sommes point ici pour vous empêcher de
« passer. Continuez votre route, si vous en avez la force.
« Je dois vous prévenir toutefois que dans le cas où vous
« rétrograderiez, nous vous arrêterions et vous ne sor-
« tiriez jamais de ces lieux. Songez surtout que vous ne
« pourrez arriver au but qu'en vous frayant un passage
« à travers de nombreux et terribles obstacles. »

Si l'aspirant ne se laissait pas rebuter, son guide cessait de le suivre, et allait avertir les prêtres des sentiments qu'il avait remarqués en lui.

Après un trajet assez long, l'étranger apercevait dans le lointain une vive lueur. Parvenu à l'endroit d'où partait la lumière, il voyait en face de lui une voûte longue et spacieuse, assez semblable à une fournaise ardente. Les flammes, après s'être élevées à environ deux mètres de hauteur, se recourbaient en forme d'ogive au-dessus du couloir qu'il avait à parcourir.

Il était à peine sorti de ce foyer ardent, qu'il lui fallait traverser une grille de fer rougie et formée de losanges, entre lesquels il n'y avait que la place du pied. Là finissait l'épreuve du feu.

Celle de l'eau commençait immédiatement après. Le candidat devait franchir un canal dont le courant se précipitait avec un bruit formidable, soit en nageant, soit en

s'aidant de deux rampes qui étaient placées dans la direction du souterrain. Celui qui reculait devant ces dernières épreuves était condamné à passer sa vie dans les temples sans recevoir l'initiation. On lui permettait néanmoins de se marier et d'écrire à sa famille. Les fonctions qu'il avait à remplir étaient celles d'officier subalterne.

Lorsqu'il était parvenu de l'autre côté du canal, il se voyait comme enfermé entre deux murs d'airain. Au fond apparaissait une porte revêtue d'ivoire. De chaque côté, une grande roue que faisait mouvoir un mécanisme secret.

L'aspirant poussait la porte, qui résistait. Après un examen attentif, il distinguait deux anneaux d'acier poli, qu'il saisissait, en appuyant dessus.

Les roues se mettaient aussitôt en mouvement, tandis que le pont-levis étroit sur lequel il était debout s'abaissait avec rapidité. Obligé de se tenir cramponné aux anneaux, le malheureux se sentait emporté dans le vide. Un courant d'air violent soufflait sur lui et éteignait la lampe dont il s'était servi pour éclairer sa marche. Entouré de ténèbres, il n'entendait plus que le bruit terrifiant des machines qui tournaient dans leurs engrenages de fer. Puis, le linteau s'abaissait doucement et le déposait devant la porte d'ivoire, qui s'ouvrait d'elle-même.

Les prêtres, vêtus de robes de lin, venaient alors au-devant de lui, et le recevaient dans une salle qui précédait le sanctuaire.

L'hiérophante lui adressait quelques paroles empreintes de bienveillance, et le félicitait de son courage. Il lui offrait ensuite une coupe d'eau du Nil :

« Que cette eau, lui disait-il, soit pour vous comme « l'eau du Léthé. Puisse-t-elle vous faire oublier les « fausses maximes que vous avez entendues de la bouche « des profanes ! »

Le candidat se prosternait devant la statue d'Isis, et le grand prêtre ajoutait :

« Isis, ô grande déesse des Egyptiens, donnez votre
« esprit au nouveau serviteur qui a surmonté tant de
« périls pour se présenter à vous. Faites qu'il triomphe
« également des épreuves qu'il aura à subir de la part de
« ses passions, s'il veut devenir meilleur. Rendez-le
« docile à vos lois, afin qu'il mérite d'être admis à vos
« augustes Mystères. »

Tous les prêtres répétaient en chœur le vœu de l'hiérophante.

Puis ce dernier poursuivait, en présentant au néophyte une liqueur réconfortante :

« Que ce breuvage vous fasse garder le souvenir de
« votre initiation et vous aide à pratiquer les vertus
« qu'elle vous impose. »

Cela fait, on le conduisait dans l'appartement qui lui était réservé et on lui donnait tous les soins que réclamait son état.

Lorsqu'il était remis de ses fatigues, l'hiérophante le condamnait à un jeûne rigoureux de plusieurs mois. Il suivait, en même temps, les conférences que les prêtres faisaient à son intention.

Le jour de l'initiation venu, le chef de la caste sacerdotale adressait au récipiendaire un discours sur l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, et la nécessité, pour le sage, de vaincre ses passions.

L'initié prêtait serment de ne pas révéler ce qui avait trait aux mystères, déclarait que rien, dans les épreuves, ne lui avait paru inutile ou peu sérieux, et recevait une sorte de baptême, que lui administrait le prêtre spécialement chargé de ce genre de ministère.

L'*Hydranos*, ou aspergeur, le faisait déshabiller jusqu'à la ceinture, le conduisait près d'une cuve remplie d'eau de mer, dans laquelle on avait jeté du sel, de l'orge et du laurier, et lui arrosait la tête en disant :

« Puisse cette eau, symbole de la pureté, effacer les
« souillures de votre chair, et, en vous rendant votre
« candeur et votre première innocence, purifier vos sens,
« ainsi que la vertu doit purifier votre âme ! »

La cérémonie achevée, l'*Hydranos* revêtait le néophyte d'une robe blanche.

Alors seulement, ce dernier pouvait pénétrer dans le sanctuaire. Il y était introduit au son des instruments, après être resté quelque temps plongé dans d'épaisses ténèbres, que sillonnaient des éclairs accompagnés de tonnerres.

L'initiation de l'étranger n'était pas complète. On lui insinuait plutôt qu'on ne lui affirmait les dogmes religieux dont j'ai déjà parlé. L'étude des sciences laissait aussi beaucoup à désirer. Seules les intelligences d'élite parvenaient à combler une partie de ces lacunes par le raisonnement et la méditation.

La croyance en la vie future lui était enseignée, mais en termes assez vagues. Aussi quelques philosophes grecs, et à leur tête Pythagore, ont-ils professé la métempsycose, que les prêtres égyptiens repoussaient comme une erreur.

CHAPITRE III

Les initiations aux Mystères d'Eleusis.

SOMMAIRE. — Les Mystères d'Eleusis sont une importation égyptienne. — *A quelle époque doit-on les faire remonter?* — Par qui furent-ils établis? — Ce que la Fable raconte de Triptolème et ce qu'il faut en penser. — Eleusis et son temple. — Ce magnifique édifice fut ruiné et rebâti plusieurs fois. — Ses richesses architecturales et ses dépendances. — De quelle manière on se préparait à l'initiation. — Petits et grands Mystères. — Hiérarchie sacerdotale à Eleusis. — Durée des fêtes. — Cérémonies particulières qui précédaient et suivaient l'initiation. — Epreuves auxquelles les initiés étaient soumis. — Détails historiques concernant certaines parties du cérémonial des fêtes. — Ce que l'on connaît des doctrines révélées aux adeptes. — Opinions diverses à ce sujet. — Pythagore. — Sa doctrine et ses initiations. — Les femmes étaient admises aux Mystères d'Eleusis. Les initiait-on véritablement?

Une question qui se pose d'elle-même au début de ce chapitre est celle-ci : Faut-il considérer les Mystères d'Eleusis comme une importation égyptienne? Quelques

---

Ouvrages consultés : CAILLOT, *Annales maçonniques.* — LECLERC DE SEPT-CHÊNES, *Histoire de la religion grecque.* — COURT DE GÉBELIN, *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne.* — *Histoire du calendrier.* — STOBÉE, *Sententiæ et Eclogæ.* — PORPHYRE, *Vie de Pythagore.* — *De Abstinentiâ.* — EUSÈBE, *Préparations Evangéliques.* — RAGON, *Orthodoxie maçonnique.* — REBOLD, *Origine de la Franc-Maçonnerie.* — *Les Trois grandes Loges.* — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie.* — THOMAS PAINE, *De l'origine de la Franc-Maçonnerie.* — CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.* — BLOUNT, *Commentaires sur Philostrate, Vie d'Apollonius de Tyane.* — PLUTARQUE, *Vie d'Alcibiade.* — PERNETTY, *Fables égyptiennes et grecques, dévoilées.* — BOULANGER, *L'Antiquité dévoilée par ses usages.* — BANIER, *La Mythologie ou les Fables expliquées par l'histoire.* — SAINTE-CROIX, *Traité des Mystères.* — *Mémoires pour*

auteurs soutiennent le contraire. Mais ils n'appuient leur opinion d'aucune preuve sérieuse.

Ceux qui se prononcent pour l'affirmative font remarquer, avec raison, que les Mystères célébrés en l'honneur de Cérès ressemblaient, de tous points, aux initiations d'Héliopolis, dont les Grecs eux-mêmes n'ont jamais contesté l'antériorité.

D'autre part, soit en Egypte, soit à Athènes, une légende populaire avait donné lieu ou servi de prétexte à l'établissement de ces solennités religieuses.

Or, ces deux légendes semblent calquées l'une sur l'autre.

En Egypte, on célébrait les pérégrinations d'Isis à la recherche du corps d'Osiris, son époux, que Typhon avait tué.

En Grèce, les Mystères de Cérès rappelaient au peuple les courses de la déesse après l'enlèvement de sa fille Proserpine par le roi des enfers.

Enfin, dans les deux pays, l'agriculture occupait une large place dans les manifestations religieuses qui précédaient les initiations.

« Le peuple, dit le F.·. Caillot, auteur des *Annales* « *maçonniques*, ne voyait autre chose, dans les céré- « monies d'Eleusis, que l'histoire des courses et des aven- « tures de la déesse des moissons. Le philosophe, au « contraire, soulevant une partie du voile. ne voulait « apercevoir, dans ces fêtes célèbres, qu'un moyen « puissant de faire prospérer l'agriculture : les prêtres, « selon lui, n'avaient revêtu ces cérémonies d'une appa-

---

servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples. — DANSE DE VILLOISON, *De triplici Theologiâ mysteriis Veterum commentatio.* — DUPUIS, *Mémoire sur l'origine des constellations.* — DELAULNAYE, *Histoire générale et particulière des religions et du culte de tous les peuples du monde.*

« rence de mystère que pour les rendre plus augustes « aux yeux du vulgaire, qui n'admire et ne révère que ce « qui passe les bornes de son entendement.

« Tous deux se trompaient également; l'un n'apercevait que l'emblème qui voilait le secret des Mystères, « et l'autre qu'une faible partie du but des grands hommes « qui créèrent les initiations vingt siècles avant la civili- « sation de la Grèce. »

Par qui et à quelle époque les Mystères d'Egypte furent-ils apportés à Eleusis ?

Les historiens sont divisés sur ces deux points. Les uns nous disent que ce fut Danaüs qui établit en Grèce le culte de Cérès. Les autres. au contraire, soutiennent que l'honneur en revient à Orphée.

Diodore de Sicile, écartant tout à la fois Orphée et Danaüs, se prononce en faveur d'Erechtée. La Grèce, dit-il, était en proie à la famine. L'Egypte, en ayant eu connaissance, envoya aux malheureux habitants de ce pays une quantité de blé considérable. Erechtée fut chargé du transport de ces provisions. Les Athéniens reconnaissants le proclamèrent roi. Il en profita pour doter Eleusis des Mystères de sa patrie.

Selon moi. l'opinion la plus probable est celle qui attribue à Triptolème la création de ces solennités.

Ce personnage était fils de Céléus et de Métanire.

Cérès, irritée contre les dieux qui avaient autorisé Pluton à enlever sa fille, résolut de vivre errante parmi les hommes, sous la forme d'une mortelle. Un jour, elle arriva à la porte d'Eleusis, s'y arrêta et s'assit sur une pierre. Le roi de ce pays, Céléus, l'ayant aperçue, s'approcha d'elle et lui offrit l'hospitalité. Céléus avait un fils, encore enfant, du nom de Triptolème. Ce jeune prince était réduit alors à la dernière extrémité par suite d'une longue insomnie. Cérès déposa un baiser sur son front et lui rendit la santé comme par enchantement. Non contente

de cela, elle voulut bien se charger de son éducation, se proposant, au surplus, de le rendre immortel. A cet effet, elle le nourrissait, le jour, de son lait divin, et le mettait, la nuit, sur des charbons ardents pour le dépouiller de tout ce qu'il y avait en lui de terrestre. L'enfant se développait d'une façon si extraordinaire que Céléus et Métanire voulurent connaître le secret de ce prodige. Ils épièrent donc la conduite de Cérès. Un soir, Métanire apercevant la déesse au moment où elle s'apprêtait à plonger son fils dans le feu. poussa un grand cri et mit ainsi obstacle aux desseins que la sœur de Jupiter avait sur Triptolème.

Tel est, en peu de mots, le récit de la Fable. Voici maintenant celui de l'histoire.

Poussé par le désir de s'instruire, le fils de Céléus quitta la Grèce et visita successivement tous les peuples civilisés dont la réputation était arrivée jusqu'à lui. Pendant son séjour en Egypte il fut admis, comme étranger, à l'initiation des Mystères. L'épreuve du feu ébranla son courage. Lorsque, parcourant les galeries obscures dont nous avons parlé, il se vit tout à coup entouré de flammes, frappé de terreur, il poussa un cri et sortit précipitamment de la fournaise ardente où il était comme plongé.

La Fable a personnifié, dans Métanire, la crainte de la mort que Triptolème ressentit. Ce moment de faiblesse, en le faisant exclure de l'initiation, le priva de la connaissance des Mystères et de l'immortalité que les prêtres égyptiens promettaient à leurs adeptes.

D'après les lois dont j'ai déjà parlé, Triptolème ne devait plus sortir des galeries où il était imprudemment descendu. Mais les chefs de l'Ordre, appréciant ses vertus et les rares qualités de son intelligence, firent une exception en sa faveur. Ils étaient d'ailleurs bien aises de donner à la Grèce un législateur éclairé, qui la fît sortir de l'état de barbarie où elle se trouvait.

Triptolème ne reçut qu'en partie la doctrine sacrée de

l'Egypte. Mais les prêtres firent de lui un agriculteur savant et passionné.

De retour dans ses États, il adressa un chaleureux appel à ceux de ses sujets qui étaient les plus aptes à le comprendre et leur apprit à cultiver la terre. Bientôt l'orge et le blé couvrirent les campagnes désolées de son petit royaume.

Mais il ne s'arrêta point là. Il voulut faire participer l'élite de ses compatriotes aux connaissances philosophiques et religieuses dont les prêtres d'Héliopolis avaient orné son esprit. Toutefois, se conformant aux us et coutumes de ses savants instituteurs, il soumit les aspirants à des épreuves longues et pénibles, ne voulant pas déprécier, en les vulgarisant, les Mystères qui lui avaient été révélés.

Les fêtes de Cérès furent, dès lors, un fait accompli.

Eleusis était bâtie au pied d'une colline, sur les flancs de laquelle s'élevait le temple de la déesse.

Détruit une première fois, le célèbre édifice ne tarda pas à sortir de ses ruines. Lorsque Xercès envahit la Grèce, il fut de nouveau rasé.

Périclès le releva une seconde fois. L'illustre protecteur des arts fit appel à tout ce que sa patrie possédait d'hommes remarquables comme architectes, sculpteurs et statuaires.

A sa voix aimée accoururent Ictinus, Mégaclès, Callicrates, Corœbus, Métagènes, Aclamène, Agoracrite, Phidias et plusieurs autres non moins connus.

Le temple de Cérès formait un carré long. Sa longueur était de trois cent soixante-trois pieds, et sa largeur de trois cent sept.

Il était construit en marbre pentélique et tourné du côté de l'Orient. Dix colonnes cannelées, ayant chacune dix pieds de diamètre, en décoraient la façade principale et formaient un superbe péristyle. Cette partie de l'édifice n'appartenait pas au plan que les architectes de

Périclès avaient conçu et exécuté. Elle fut ajoutée par Philon à l'œuvre primitive.

Autour du temple régnait une vaste enceinte que des murs, également en marbre, dérobaient aux regards de la foule. Les initiés aux petits Mystères stationnaient en cet endroit, pendant que les prêtres préparaient toutes choses pour la dernière cérémonie.

Le temple proprement dit se composait du sanctuaire et de la nef.

Celle-ci était entourée de plusieurs rangs de colonnes extrêmement remarquables.

Une colonnade séparait la nef du sanctuaire, dans lequel l'hiérophante avait seul le droit de pénétrer.

Derrière l'édifice sacré s'étendaient de grands et beaux jardins ornés de bosquets et de fontaines monumentales.

On y avait élevé des autels et divers édicules, destinés probablement à des cérémonies dont les historiens ne parlent pas.

« C'était dans cette vaste enceinte, dit l'auteur des « *Annales maçonniques*, que se célébraient ces fêtes et « ces Mystères si longtemps révérés; c'était là, qu'en- « touré de ce que la religion peut présenter de plus au- « guste, au milieu des prestiges les plus éclatants, l'*hié-* « *rophante* faisait entendre sa voix. Interprète de la na- « ture, sa main bienfaisante faisait tomber pour toujours « le voile grossier qui couvrait les yeux de l'initié (1). »

Tous les hommes n'avaient pas également droit à l'initiation. Pendant longtemps, il fallut être citoyen d'Athènes pour y participer. Plus tard, on admit les étrangers qui se faisaient naturaliser, ou qu'un Athénien consentait à adopter.

Les esclaves, les Mèdes, les Perses, les criminels, et

(1) Caillot, *Annales maçonniques.*

jusqu'à ceux qui avaient commis un meurtre sans le vouloir en étaient rigoureusement exclus.

Ces derniers cependant finirent par y être admis après s'être purifiés.

On célébrait les grands Mystères pendant le mois de Boëdromion, qui correspond à notre mois de septembre. Les petits Mystères étaient fixés au mois de février.

Ces derniers avaient lieu non loin d'Athènes, sur les rives de l'Ilissus, et étaient principalement consacrés à Proserpine.

On s'y préparait par des jeûnes rigoureux, ainsi que cela se pratiquait en Egypte.

Quand le récipiendaire était arrivé au terme de cette épreuve, l'*Hydranos* le plongeait dans les eaux de l'Ilissus. On le faisait ensuite passer à travers les flammes.

Venaient enfin diverses cérémonies mystiques, après lesquelles le néophyte, couronné de myrte, posait son pied nu sur la peau sanglante des victimes et jurait de ne révéler à personne les secrets qu'on lui avait confiés ou qu'on lui confierait dans la suite.

Lorsque l'attitude de l'initié était satisfaisante, et que rien ne s'opposait à ce qu'il fût admis aux grands Mystères, on lui faisait manger des fruits renfermés dans un vase appelé *tambour*. Il buvait ensuite d'une liqueur connue sous le nom de *cicéon* et composée de vin, d'eau, de miel et de farine. Les initiés appelaient *cymbale* le vase qui la contenait.

Les grands Mystères étaient précédés, comme les petits, de jeûnes, de purifications, de vœux et de sacrifices. Pendant le temps de ces épreuves, on donnait aux candidats une notion vague de ce qu'ils devaient apprendre le jour de l'initiation. Un an s'écoulait toujours entre les grands et les petits Mystères.

Je crois utile, avant de poursuivre ce récit, de présenter à mes lecteurs les prêtres de Cérès, dont la mission était de présider aux Mystères et d'instruire les initiés.

L'hiérophante, ou chef suprême du sacerdoce, jouissait du plus grand prestige. Il représentait le créateur de l'univers. Cette fonction était héréditaire dans la famille d'Eumolpe, fils de Neptune et de Chioné. On prétend que l'hiérophante devait observer un célibat rigoureux. Les historiens ajoutent que, pour éteindre en lui le feu de la concupiscence, il recourait à l'usage externe de la ciguë.

Après l'hiérophante, venait le *Dadouque*, ou chef des *Lampadophores*. Sa principale fonction consistait à porter le flambeau sacré. Un soleil d'or brillait sur sa poitrine. Ses cheveux étaient disposés en forme de diadème. Il marchait à la tête des *Lampadophores*, ou Porte-lumières.

L'Hiérocéryce, ou hérault sacré, occupait le troisième rang. Il écartait les profanes, invitait les récipiendaires à garder le silence, ou à ne prononcer que des paroles convenables et récitait les formules sacramentelles. Il portait un costume semblable à celui que les poètes donnent à Mercure.

Le quatrième ministre de la bonne déesse, dans l'ordre hiérarchique, était l'*Epibôme*, ou assistant à l'autel. Il portait un croissant d'argent sur le front et aidait l'hiérophante dans les diverses fonctions de son ministère.

Je crois utile de faire observer ici, avec le F.·. Caillot, que les emblèmes des ministres du premier ordre ne différaient presque pas de ceux que la Franc-Maçonnerie a adoptés.

« Ainsi, dit cet auteur, l'hiérophante, revêtu des orne-
« ments de la divinité suprême, est représenté dans les
« Loges par le maître, dont l'emblème est *l'étoile flam-*
« *boyante*, au centre de laquelle se trouve la lettre *jod*,
« monade exprimant l'être incréé, le fondement de toutes
« choses, le *Demiourgos* des Grecs. Le soleil et la lune,
« symboles du *Dadouque* et de l'*Epibôme*, ont été consa-

« crés aux premiers et aux seconds surveillants ; aussi
« ces chefs sont-ils appelés *Lumières*.

« De l'*Hiérocéryce*, hérault sacré, nous avons fait l'ora-
« teur. Il est inutile de rappeler que l'éloquence était une
« des principales attributions de Mercure, dont l'*Hiéro-
« céryce* portait le caducée (1). »

Après les quatre ministres dont je viens de parler, arrivait l'*Hydranos*, qui purifiait les récipiendaires, suivant le cérémonial égyptien.

Je citerai encore, pour ne pas laisser cette énumération incomplète, l'*Hiéraule*, ou joueur de flûte. Selon toute apparence, la direction des chœurs et de la musique instrumentale lui était confiée.

Le *Lichnophore* portait le van mystique. Les *Spondaphores* s'occupaient des libations. Les *Cannéphores* et les *Cœnéphores* étaient chargés des corbeilles sacrées et autres objets du culte employés dans les initiations.

Quand les aspirants avaient été admis aux petits Mystères, ils portaient le nom de *mystes*. Il leur était permis de pénétrer dans le premier vestibule du temple.

Les fêtes d'Eleusis duraient neuf jours.

Le premier jour s'appelait *Agyrmos* ou jour de l'assemblée, parce qu'on faisait l'appel, ce jour-là, des *mystes* ou initiés aux petits Mystères qui voulaient être admis aux grands.

Le second jour était désigné sous le nom de *Haladê mystæ* (à la mer les initiés). Ici commençait la préparation, en quelque sorte immédiate, à la grande initiation. Les aspirants, rangés sur deux files, se rendaient aux bords de la mer et se purifiaient par de longues ablutions plusieurs fois répétées. Ils devaient jeûner jusqu'au soir. Alors, ils prenaient dans la *cyste sacrée* du sésame et des gâteaux de différentes espèces. Les *cystes* étaient des cor-

(1) CAILLOT, *Annales Maçonniques*, t. I, p. 41.

beilles faites en osier ou en bronze dans lesquelles on plaçait d'ordinaire des mûres, des biscuits appelés pyramides, à cause de la forme qu'ils affectaient, du sésame, de la laine travaillée, des tartelettes, des grains de sel, un serpent, des grenades, du lierre, des gâteaux, des pavots et le phallus mystique.

Le troisième jour portait le nom de *Calathê*, ou, selon divers auteurs, celui de *es léchê mystæ* (au lit les initiés), à cause de la cérémonie qui le terminait. On immolait tout d'abord à Cérès le poisson appelé *mulet*. Le *mulet* était consacré à cette déesse, suivant les uns, parce qu'il fraie trois fois l'année, et, selon les autres, parce qu'il détruit le lièvre marin, qui est funeste à l'homme. On offrait encore à Cérès des gâteaux de farine d'orge, en souvenir de la première moisson que les champs de l'Attique donnèrent jadis aux compatriotes de Triptolème.

Pendant la seconde partie de la journée, on dressait, dans le temple. le lit nuptial, en souvenir de l'enlèvement de Proserpine par le dieu des enfers. Chaque femme faisant partie de la cérémonie avait le sien entourée de bandelettes couleur de pourpre. Les hommes répétaient, pour imiter Pluton : *Je me suis glissé dans la couche*. Les premiers auteurs du christianisme qui ont parlé des Mystères d'Eleusis prétendent que les initiés poussèrent beaucoup trop loin ce genre d'imitation. Quelques auteurs profanes avouent, de leur côté. que les scandales dont le temple fut le théâtre à certaines époques contribuèrent à déprécier les Mystères.

Le quatrième jour, on faisait la procession du *calathus*, espèce de vase en terre que les Latins appelaient *quasillum*. Le *calathus* avait une large ouverture. Pline l'a comparé à une fleur de lis. On y mettait des pavots blancs, des pois, de l'orge, du blé, des jets de plantes, des lentilles, des fèves, de l'avoine, des figues sèches, du miel, de l'huile, du vin, du lait, de la laine qui n'avait

pas été lavée et un couteau de sacrificateur. Le *calathus* était donc le symbole de la fécondité.

On le plaçait sur un char richement décoré et traîné par des bœufs. Des femmes le suivaient portant des *cystes* ornées de bandelettes.

Cette procession se faisait en souvenir des fleurs que Proserpine avait cueillies à son arrivée aux enfers. Les grains de grenade que renfermaient les *cystes sacrées* rappelaient ceux que la déesse avait mangés dans les jardins de son infernal époux. Les pavots blancs étaient une allusion au sommeil dans lequel fut plongée la fille de Cérès, après avoir goûté à cette fleur. La procession terminée, les initiés des deux sexes se livraient à la danse, autour du puits Callichore, sur la margelle duquel on ne devait pas se reposer, par respect pour la bonne déesse qui s'y était autrefois assise.

Le cinquième jour était connu sous la dénomination de *Lampadéphorie*. Les initiés, une torche à la main, défilaient silencieusement autour du temple. A leur entrée dans l'édifice, ils faisaient passer leurs flambeaux à celui qui marchait à la tête du cortège. Cette cérémonie était une allusion aux courses de Cérès autour de l'Etna, lorsqu'elle parcourait, la nuit, les flancs de la montagne, dans l'espoir d'y rencontrer sa fille disparue.

Le sixième jour se nommait *Iacchos*, parce qu'il était tout entier consacré à Iacchus, ou Bacchus, fils de Cérès et de Jupiter. On transportait solennellement la statue du dieu d'Athènes à Eleusis. Cette statue portait un flambeau à la main et avait sur la tête une couronne de myrte. Elle était suivie du van mystique, du *calathus* et de l'image allégorique de la fécondité. Des prêtres déguisés en femmes et la foule des initiés escortaient les *Phallophores*, en dansant et en chantant des hymnes en l'honneur d'Iacchus.

La procession suivait une route pavée de larges dalles et connue sous le nom de *Voie sacrée*. Cette route était

bordée de nombreux monuments. Bien que la distance qui séparait Athènes d'Eleusis ne fût que de quatre lieues, le cortège ne mettait pas moins d'un jour et demi pour faire le trajet.

Le septième jour, appelé *Géphyrisme*, ou passage, on traversait un pont autour duquel les curieux se réunissaient d'ordinaire, afin de voir le défilé. Les spectateurs ne se contentaient pas d'admirer. Ils prenaient part à la cérémonie en accablant les initiés de sarcasmes de mauvais goût et d'injures grossières. L'usage voulait que ces derniers ripostassent sur le même ton. Cette partie du programme manquait de gravité, mais elle avait sa raison d'être, car elle rappelait un épisode de la vie de Cérès.

Après cet incident quelque peu tumultueux, le cortège faisait une station autour du figuier sacré, pour honorer le repos que la déesse avait pris sous cet arbre, à l'époque de ses pérégrinations. Puis avaient lieu les courses de taureaux, dont le prix consistait en une mesure d'orge.

Le jour précédent, l'Archonte-roi et les Epimenètes avaient offert un sacrifice solennel pour la prospérité de la République.

Les récipiendaires, après quelques cérémonies secrètes, dont les détails ne sont pas arrivés jusqu'à nous, étaient introduits dans le vestibule.

L'*Hiérocéryce*, élevant alors la voix, s'écriait : « Que « les profanes, les impies et ceux dont l'âme est souillée « de quelque crime sortent d'ici ! » Quiconque avait le malheur d'enfreindre cet ordre était puni de mort.

On plaçait une couronne de myrte sur la tête des initiés, en même temps qu'on les soumettait à de nouvelles purifications.

Ils renouvelaient ensuite le serment qu'ils avaient déjà fait de garder un secret inviolable sur les choses qui leur seraient révélées.

Lorsque toutes ces formalités préparatoires étaient terminées, l'*Hiérocéryce*, prenant de nouveau la parole, adressait aux aspirants diverses questions, et celle-ci entre autres : « *Avez-vous mangé du fruit de Cérès ?* » Chaque initié répondait : « *Non, j'ai mangé du tambour,* « *j'ai bu de la cymbale, j'ai porté le kernos, je me suis* « *glissé dans le lit.* » Ces paroles signifiaient que l'adepte avait été reçu aux petits Mystères. Par la réponse suivante, il faisait comprendre au prêtre qu'il avait suivi exactement les cérémonies préparatoires à la grande initiation : « *J'ai jeûné, j'ai bu le cycéon, j'ai pris de la ciste,* « *j'ai mis dans le calathus, après avoir travaillé, j'ai re-* « *mis du calathus dans la ciste.* »

A la suite de ces réponses les initiés étaient admis dans l'enceinte sacrée.

Les récipiendaires se dépouillaient de leurs vêtements et les remplaçaient par une peau de bête sauvage. Puis on les plongeait dans l'obscurité.

Des bruits vagues se faisaient d'abord entendre. Bientôt un silence profond succédait à ces rumeurs et jetait le récipiendaire dans des alternatives de confiance et de crainte. Après quelques minutes un long mugissement, semblable à celui de plusieurs lions, retentissait au fond de l'édifice. Le temple s'ébranlait, des éclairs sillonnaient les ténèbres et laissaient voir à l'initié des figures hideuses et menaçantes. Ensuite, les portes s'ouvraient, tournant sur leurs gonds avec un fracas épouvantable. Le calme semblait se rétablir, mais c'était un calme trompeur. La tempête se déchaînait une seconde fois avec une violence extrême. La foudre tombait aux pieds de l'initié, qui apercevait devant lui, éblouissante de lumière, la statue de Cérès. A peine avait-il pu contempler, une demi-seconde, la figure souriante de la déesse, que les ténèbres l'enveloppaient de nouveau, ne diminuant par intervalles que pour laisser voir, errant çà et là, des fantômes effrayants.

Une main invisible saisissait tout à coup le récipiendaire et l'entraînait vers une région de feu. Le Tartare, avec toutes ses horreurs, se montrait à ses regards. Ici, les furies vengeresses tourmentaient les malheureux dont la vie avait été criminelle. Là des ombres roulaient désespérées dans des flots de soufre et de bitume. Plus loin, la Triple Hécate et les divinités infernales apparaissaient sur leurs trônes d'ébène. Des cris de désespoir, entrecoupés de gémissements et de blasphèmes, troublaient seuls le silence de ces lieux.

Le guide mystérieux qui avait conduit jusqu'aux portes de l'enfer le récipiendaire terrifié le ramenait vers le temple, où se montrait une seconde fois la statue d'Eleusine.

On pénétrait ensuite dans l'Elysée, en passant par le sanctuaire entr'ouvert.

Ici, le spectacle change. De longues allées de palmiers se déroulent devant l'initié. Il voit, de tous côtés, des gazons émaillés de fleurs, des cascades dont les eaux se précipitent en écumant, et forment autant de ruisseaux qui répandent en ces lieux enchantés une douce fraîcheur. Dans le feuillage des arbres gazouillent de nombreux oiseaux, heureux de saluer les premières lueurs du jour. A ces harmonies de la nature succèdent des chants mélodieux, auxquels se mêlent bientôt les accords de la musique instrumentale.

Les ministres du temple s'approchent alors du nouvel adepte, le revêtent d'une robe blanche, le couronnent de fleurs et le présentent à la foule des initiés.

Au même instant, le grand prêtre apparaît sur son trône, le front ceint d'un diadème. Les assistants, les yeux tournés vers lui, attendent silencieux. L'hiérophante étend les bras et prononce cette prière d'une voix solennelle :

« Déesse Isis, les pouvoirs célestes vous adorent et

« l'enfer vous redoute. Vous faites mouvoir l'univers,
« vous gouvernez le monde et tout ce qui vit reconnaît et
« confesse votre puissance. »

Puis, se tournant vers les adeptes, il continue en ces termes :

« Et vous, qui avez l'honneur d'être admis à nos Mys-
« tères, prêtez l'oreille, car j'ai à vous révéler des vérités
« importantes. Ne souffrez pas que des préjugés et des
« affections antérieures vous ravissent le bonheur que
« vous devez puiser dans ces lieux vénérables. Considérez
« la nature divine, contemplez-la sans cesse. Réglez votre
« esprit et votre cœur, et admirez le maître de l'univers.
« Il est un et nul ne l'a créé. C'est à lui que tous les êtres
« doivent leur existence. Invisible aux yeux des mor-
« tels, il voit lui-même toutes choses. »

Nous retrouvons ici le dogme de l'unité de Dieu. Ce point de la doctrine éleusiaque était-il révélé à la foule des initiés ? Tout fait supposer le contraire.

Il n'en est pas de même de l'immortalité de l'âme. Le dogme des peines et des récompenses faisait partie de l'enseignement que les prêtres de Cérès donnaient à leurs adeptes. Toutefois, à en juger par ce que les auteurs anciens ont écrit à ce sujet, le fond de la doctrine sacrée d'Eleusis n'était autre chose qu'une espèce de panthéisme agrémenté de métempsycose.

Suivant Isocrate (1), les initiés s'assuraient de douces espérances pour le moment de leur mort. Cicéron a écrit, de son côté, au livre Ier de la *Nature des dieux,* que quand les Mystères d'Eleusis étaient ramenés à leur vrai sens, on s'apercevait que le but des initiations était d'enseigner aux hommes des vérités utiles, qui appre-

(1) Isocrate, *Panégyriques.*

naient à vivre heureux et à mourir dans l'espérance d'une meilleure vie.

Nous savons, en réalité, peu de choses sur l'ensemble des doctrines enseignées par les prêtres de Cérès, soit que le secret ait été scrupuleusement gardé par les adeptes, soit que les Mystères d'Eleusis consistassent principalement en manifestations religieuses. Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable. Elle est d'ailleurs communément adoptée.

Ceux de mes lecteurs qui seraient tentés de croire que j'ai fait des dernières épreuves, auxquelles les aspirants étaient soumis, un tableau fantaisiste ou exagéré, pourront se convaincre du contraire en lisant ce passage de Thémistius, que Stobée nous a conservé (1) :

« L'homme, au moment de quitter la vie, éprouve les
« mêmes terreurs que lorsqu'il va être initié. Les mots
« semblent répondre aux mots, comme les choses semblent
« répondre aux choses. Mourir et participer à l'initiation
« s'expriment par des mots presque semblables. L'initié
« est d'abord environné d'illusions et d'incertitudes.
« Effrayé, il marche à travers les ténèbres les plus
« profondes; il arrive enfin aux portes de la mort, aux
« confins de l'initiation. C'est là que tout est affreux,
« terrible, épouvantable; mais bientôt tous ces objets
« effrayants disparaissent. Des prés émaillés de mille
« fleurs brillent d'une lumière divine; des hymnes et
« des chants de musique charment tous ses sens. Reçu
« dans ces plaines riantes par des fantômes saints et
« sacrés, il est initié; désormais il est libre. Couronné
« de fleurs, il parcourt les Champs-Elysées, s'approche
« des initiés et célèbre avec eux les saintes *Orgyes.* »

Le huitième jour des fêtes d'Eleusis portait le nom

(1) STOBÉE, *Sententiæ et Eclogæ*, Gœttingue.

d'*Epidaurie.* Il était réservé à ceux qui n'avaient pas pu participer aux Mystères, les jours précédents. On raconte qu'Esculape, dieu de la médecine, étant venu au temple de Cérès pour se faire initier, arriva en retard. Mais les prêtres, par considération pour sa personne et la science qu'il professait, consentirent à renouveler en sa faveur la cérémonie de l'initiation. C'est en souvenir de cet événement que le huitième jour fut appelé *Epidaurie*, d'Epidaure. patrie d'Esculape, et consacré tout entier à la réception des retardataires.

Le neuvième jour, que les Grecs appelaient *Plémochoë*, on faisait aux dieux des libations et des sacrifices d'actions de grâces.

Les prêtres remplissaient deux vases de vin, et les plaçaient, l'un à l'Orient et l'autre à l'Occident. Puis, ils murmuraient je ne sais quelles formules mystérieuses qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Cela fait, ils versaient le vin dans deux ouvertures qu'ils avaient pratiquées dans le sol et prononçaient les paroles suivantes : « *Puissions-nous arroser, sous de bons auspices, les en-* « *trailles de la terre avec ce liquide !* »

Dès que les fêtes d'Eleusis étaient terminées, le Sénat sacré se réunissait, sous la présidence des prêtres, dans l'*Eleusinium*, à Athènes, afin de juger les crimes et délits qui avaient été commis contre les Mystères.

Peu de tribunaux ont été aussi sévères que celui-là. La violation du secret, si légère fût-elle, était punie de mort.

Ni la science, ni les services rendus, ni la vertu elle-même ne mettaient à l'abri de ses arrêts.

Les Eumolpides semblaient prendre à tâche de frapper des victimes illustres. On eût dit qu'ils redoutaient, pour leur influence, le prestige que le mérite exerce d'ordinaire sur l'esprit des populations. Diagoras, le père de la tragédie, dut quitter la Grèce et chercher un refuge à l'étranger. Alcibiade, condamné à mort, ne put échapper

à la sentence qui le frappait qu'en allant chez les Spartiates. Aristote, à son tour, prit le chemin de l'exil et se retira à Chalcis. Socrate lui-même ne se vit condamné à mort que parce que les Eumolpides l'accusèrent d'avoir parlé avec peu de respect des Mystères d'Eleusis.

Quelle était donc cette doctrine secrète à laquelle on ne pouvait toucher?

Les auteurs sont divisés sur ce point. Ce qu'il importe de faire observer tout d'abord, c'est que les initiés, à Eleusis comme en Egypte, se composaient de deux classes parfaitement distinctes : les initiés du premier degré et les initiés du second degré. Ces derniers seulement avaient une notion exacte des doctrines sacerdotales. La foule des adeptes ne connaissait presque rien des Mystères. Les prêtres se bornaient à les leur faire entrevoir à travers une foule d'allégories.

M. de Sainte-Croix, dans ses *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, prétend que, dans l'origine, les fêtes d'Eleusis se résumaient en de simples lustrations. « Dans la suite, on y ajouta, dit-il, « une doctrine secrète, où il ne fut question que des ser- « vices rendus par les chefs des colonies étrangères et « les premiers législateurs, tels que l'établissement des « lois, la découverte de l'agriculture et l'introduction d'un « nouveau culte religieux. En y menaçant les profanes « des punitions de l'autre vie, on assurait les initiés « d'y jouir d'un bonheur éternel et d'une préséance « flatteuse (1). »

Court de Gébelin émet un avis à peu près semblable à celui de M. de Sainte-Croix. Voici comment il s'exprime :

« Institués dans un pays agricole, ils (les Mystères) le

(1) Caillot, *Annales maçonniques*, tom. II, p. 53 et 54.

« furent pour rendre grâce à la divinité des biens dont
« elle les comblait, et des suites heureuses de l'agricul-
« ture pour la prospérité de l'Etat. Ils eurent en même
« temps pour objet d'apprendre aux hommes à faire un
« bon usage de ces biens, à mériter, par là, de nouveaux
« bienfaits de la part de la divinité, à éviter surtout les
« châtiments qui attendent les méchants après cette vie.
« On y voyait enfin une ressource admirable pour unir
« tout le peuple par les liens les plus étroits de l'amitié
« et de la concorde, et pour lui faire chérir sa pa-
« trie (1). »

Leclerc de Sept-Chênes me semble avoir exposé, d'une manière aussi exacte que précise, les caractères de la doctrine secrète enseignée aux adeptes du deuxième degré.

« Les Mystères, d'après lui, avaient été institués pour
« donner aux initiés la connaissance de l'Etre-Suprême,
« et l'explication des diverses fables attribuées aux dieux
« qui le représentaient. La doctrine d'une providence, le
« dogme de l'immortalité de l'âme et celui des peines et
« des récompenses futures; l'histoire de l'établissement
« des sociétés, aussi bien que l'invention des arts, parmi
« lesquels l'agriculture tenait le premier rang, tendaient
« à inspirer l'amour de la justice, de l'humanité et toutes
« les vertus patriotiques, en même temps qu'ils joignaient
« aux préceptes de la morale la plus pure l'amour des
« vérités les plus importantes.

« Loin de détruire le polythéisme dans le sens où ce
« mot doit être pris, les Mystères, ajoute le même auteur,
« ne tendaient qu'à l'établir; mais ils le resserraient dans
« ses véritables bornes; ils le garantissaient surtout des
« écarts de l'imagination; et, après avoir expliqué ce

(1) C. DE GÉBELIN, *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, Paris, 1776.

« qu'il fallait entendre par cette multitude de dieux of-
« ferts à la vénération publique, ils remontaient jusqu'à
« l'intelligence suprême qui les comprend tous, et dont
« ils n'étaient chacun qu'une émanation (1). »

De tout ce qui précède. il résulte que les Grecs avaient entouré leurs initiations de beaucoup de solennité, tandis que les Egyptiens se bornaient à exiger des initiés des épreuves longues et pénibles. Les premiers s'attachaient à frapper l'imagination de la foule, et les seconds, à orner l'esprit de leurs adeptes de connaissances utiles.

Les philosophes grecs, dont la réputation est arrivée jusqu'à nous, avaient puisé leur science en Egypte et non point à Eleusis. Quelques-uns même, parmi lesquels nous trouvons Socrate, ne voulurent pas se faire initier aux Mystères de Cérès.

Pythagore, que l'on place, avec raison, au-dessus des autres sages de la Grèce, et par l'étendue de ses connaissances et par la profondeur de son génie, était un élève des prêtres égyptiens et des mages de la Perse. Non seulement il professa la doctrine de ses anciens maîtres, mais il obligea ses disciples à vivre de la vie claustrale des grands initiés d'Héliopolis. Son école formait une communauté dont les membres ne conservaient aucune relation avec leurs semblables. Chacun d'eux se condamnait à ne rien posséder en propre, et se préparait à l'étude des sciences par un silence de cinq ans. Seuls les adeptes qui se faisaient remarquer par leur intelligence exceptionnelle étaient autorisés à parler après deux années d'épreuves.

La doctrine publique de Pythagore concernait uniquement les mœurs. Il l'enseignait à tous ceux qui étaient aptes à le comprendre, et réservait sa doctrine secrète à ses disciples de prédilection.

(1) Leclerc de Sept-Chênes, *Histoire de la Religion grecque*, Genève, 1788.

Les initiés qui ne pouvaient s'astreindre aux exigences de la règle étaient libres de rentrer dans le monde. Mais, à partir de ce moment, on les considérait comme morts, et la communauté célébrait leurs funérailles.

Pythagore n'ayant jamais écrit, il est difficile de se faire une idée exacte de ses principes philosophiques, autrement que par les œuvres de ses élèves.

Comme les prêtres égyptiens, il se livra à l'étude des mathématiques, de la géométrie et de l'astronomie. Seul, parmi les sages de la Grèce, il enseigna à ses élèves le mouvement de la terre autour du soleil. Il devait, nous l'avons déjà vu, la connaissance de cette vérité à ses initiateurs des bords du Nil.

Pythagore professait l'unité de Dieu.

Il disait que la *monade* (unité) est le principe de tout. Puis il ajoutait : La *dyade*, ou le nombre *deux*, signifie la matière, qui est composée et peut se décomposer, tandis que la *monade* demeure inaltérable. La *dyade* et la *monade* engendrent la *tryade*, ou nombre *trois*. La *tryade* forme la plus sainte des combinaisons de nombres.

Voici de quelle manière, dit-on, il définissait Dieu :
« *Un esprit qui se répand et pénètre dans toute la nature,*
« *et dont nos âmes sont tirées.* »

Est-ce bien là ce qu'enseignait Pythagore sur la divinité ? Ses disciples n'ont-ils pas altéré sa doctrine, dans le but de la rendre plus accessible à la raison humaine ? Peut-on supposer, sans faire injure à son intelligence, qu'il ait admis une trinité qui serait tout à la fois esprit et matière? La *monade* et la *dyade*, ou, si l'on veut, l'esprit et la matière, s'unissant pour engendrer la *tryade*, et formant, après cette mystérieuse génération, *l'universalité de ce qui existe*, constitue, à mon avis, une monstruosité métaphysique dont les prêtres égyptiens ne se sont pas rendus coupables. Il faut alors admettre, ou que Pythagore a altéré leur doctrine, si toutefois il l'a

connue, ou que ses disciples l'ont mal comprise et mal interprétée.

Les pythagoriciens croyaient à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme ; mais il y a entre eux, à propos de ces deux vérités, de telles divergences d'opinions, qu'il est difficile de savoir quelle a été la pensée du maître. Les uns soutenaient que les âmes humaines se composaient de particules détachées de l'éther chaud et de l'éther froid; les autres, que toute leur substance était aérienne. Ceux-ci prétendaient que l'âme est de même nature que la divinité. puisqu'elle en émane ; ceux-là croyaient qu'elle était engendrée comme le corps et en même temps que lui.

Les disciples de Pythagore professaient la métempsycose. Il paraît que, sur ce point, leur enseignement ne différait pas de celui du maître : ce qui prouve, une fois de plus, que les prêtres d'Egypte s'étaient bornés à l'initier comme étranger.

Les Grecs admettaient les femmes à l'initiation ; mais tout se bornait, pour elles. à une cérémonie religieuse. Des prêtresses, connues sous le nom de Mélisses, de Thasiades, d'Hiérophantides ou Prophantides. avaient pour mission de les initier aux Mystères de leur sexe, qui n'étaient autres que les petits Mystères. Les prêtres n'intervenaient pas dans cette initiation, parce que les adeptes étaient obligées d'y paraître nues.

« Les fêtes mystérieuses célébrées par les femmes, dit « l'auteur des *Annales maçonniques*, leur appartenaient « exclusivement. Une loi, en vigueur chez les Grecs et les « Romains, condamnait à la mort, ou du moins à la perte « de la vue, l'homme surpris dans leurs temples pendant « ces solennités.

« On peut conclure peut-être de tout ce que nous « venons de dire que les femmes n'étaient pas admises à « la véritable initiation; exclusion qu'elles partageaient

« avec la plupart de ceux à qui des signes, des formules « et de vaines cérémonies avaient persuadé qu'ils possé- « daient le secret des Mystères Eleusiniens. Je laisse aux « *vrais maçons* le soin de peser cette dernière circons- « tance; *eux seuls peuvent sentir ce nouveau rapport entre* « *les initiations antiques et celles qui leur ont succédé.*

« Je le répète, les rites *thesmophoriens*, ceux de la « *Bonne-Déesse*, n'étaient autre chose que des fêtes reli- « gieuses plus ou moins agréables, ressemblant en quel- « que sorte à notre Maçonnerie d'adoption. Le nombre « cinq répété plusieurs fois, et qui semble particulière- « ment consacré aux *thesmophories*, est un rapport de « plus entre les Mystères des Grecques, et cette institu- « tion charmante, dont nous aurions puisé l'idée chez « elles, si les Français avaient besoin d'exemples pour « concevoir la pensée de se rapprocher sans cesse du sexe « le plus aimable (1). »

Le F.·. Caillot se trompe, lorsqu'il suppose que l'initiation des hommes et l'initiation des femmes constituaient deux cérémonies complètement distinctes. En voici la preuve : Le troisième jour des Eleusinies, les adeptes qui appartenaient au sexe *le plus aimable*, suivant l'expression de ce galant écrivain, dressaient dans le temple le lit nuptial, pendant que les hommes répétaient : « *Je me suis glissé dans la couche.* » Le cinquième et le sixième jour, nous voyons les prêtresses, accompagnées de femmes et de jeunes filles, figurer soit à la procession des flambeaux soit à celle d'Iacchus. Les cérémonies ne devenaient réellement distinctes qu'au moment de l'initiation, pendant la nuit du septième ou huitième jour. Pour justifier la séparation des deux sexes, les prêtres alléguaient l'état de nudité dans lequel les adeptes devaient paraître, avant de pouvoir pénétrer dans la partie du

(1) CAILLOT, *Annales maçonniques*, t. I, p. 46, 47 et 48.

temple réservée aux élus. Les huitième et neuvième jours, tout redevenait commun.

Je crois avoir résumé d'une manière exacte les renseignements que nous donnent les historiens sur les Mystères d'Eleusis, les seuls que l'on puisse rattacher avec certitude aux initiations égyptiennes.

Je me suis borné à raconter, afin que mes lecteurs ne soient pas exposés à perdre de vue l'enchaînement des faits.

Nous allons voir maintenant ce qu'étaient les initiations en Perse, en Indo-Chine et chez les peuples d'origine celtique.

CHAPITRE IV

Initiations chez les Mages, les Chaldéens, les Brahmanes, les Gymnosophistes et les Druides.

SOMMAIRE. — Les prêtres égyptiens ont-ils emprunté aux Brahmanes leurs initiations et leurs doctrines? — Opinions du F.·. Caillot à ce sujet. — Mépris absolu de l'auteur et des écrivains maçonniques en général pour la critique historique. — L'architecture des Perses, autant qu'on puisse en juger par les ruines restées debout, prouve que la civilisation de ce pays était d'origine égyptienne, en grande partie du moins. — Zoroastre. — Epoque où il vécut. — Ses emprunts à la loi de Moïse. — Etablit-il des Mystères et des initiations sur le modèle de ceux de Memphis et d'Héliopolis? — Système religieux et ritualiste de Zoroastre et de ses disciples. — Science des Mages. — Leur pouvoir politique. — A quelle époque remontent les initiations mythriaques. — Ce que l'histoire nous en apprend. — Culte rendu au soleil. — Les Mages regardaient-ils cet astre comme un Dieu? Quelle différence peut-on établir entre les Mages et les Chaldéens? — Leurs connaissances astronomiques. — Les Brahmanes et les Gymnosophistes. — Leur genre de vie. — Leurs doctrines. — Leurs initiations. — Plusieurs familles de Brahmanes. — Ce qui différenciait les Brahmanes proprement dits des Gymnosophistes. — Les Druides. — Origine des peuples celtiques. — Opinion du P. Pezron à ce sujet. — Doctrine des Druides. — Leurs idées sur Dieu et l'âme humaine. — Mode d'enseignement qu'ils avaient adopté. — Ils n'étaient point inférieurs aux Chaldéens et aux Mages. — Les Druidesses. — Rôle qu'elles jouaient au point de vue religieux.

La plupart des historiens maçonniques affirment que les Egyptiens empruntèrent à l'Orient la civilisation dont leurs prêtres étaient si fiers.

Ouvrages consultés : CAILLOT, *Annales maçonniques.* — PASTORET, *Zoroastre, Confucius et Mahomet.* — *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste.* — *Les Livres sacrés de l'Orient.* —

L'auteur des *Annales maçonniques*, d'ordinaire mieux inspiré, partage cette opinion :

« L'origine de nos Mystères, dit-il, touche au berceau « de la civilisation. Pendant des siècles, l'homme, agreste « comme les rochers qu'il habitait, ne connaissant que le « premier, le plus puissant des besoins, celui de la con- « servation, se nourrissait des végétaux que la main de « la nature avait semés sur ses pas, ou des chairs palpi- « tantes qu'il disputait aux animaux féroces. Sans cesse « errant, sans idées, sans désirs ; plus ou moins cruel. « suivant l'énergie de ses besoins, selon la température « et la fertilité des lieux où il traînait sa longue enfance, « il cessait de vivre avant d'avoir su qu'il existait.

« Tel fut l'état des premiers habitants du globe. »

Rien ne justifie ce tableau fantaisiste de l'auteur. Le F.·. Caillot eût été, selon moi, fort embarrassé, si on l'avait prié de démontrer par quel effort d'intelligence l'homme primitif était parvenu à avoir des idées. et à les

---

MALCOLM, *Histoire de la Perse.* — *Encyclopédie du XIXe siècle.* — HUET, *Démonstr. évangéliques.* — STANLEY, *Histoire de la philosophie.* — HYDE, *De Religione Persarum.* — CHARDIN, *Voyage en Perse.* — TAVERNIER, *Id.* — SUIDAS, au mot *Zoroastre.* — CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.* — PRIDEAUX, *Histoire des Juifs.* — D'HERBELOT, *Bibliothèque orientale.* — ANQUETIL, *Vie de Zoroastre.* — APULÉE, *Floridor.* — PLUTARQUE, *Isis et Osiris.* — PORPHYRE, *De l'Abstin.* — HESYCHIUS, au mot *Mages.* — DIOGÈNE LAERCE, *In Proœmio.* — J. REYNAUD, *Encyclopédie nouvelle.* — ALFR. MAURY (*Encyclopédie moderne*, art. *Mazdeïsme*). — LAYARD (*Encyclopédie moderne*). — GUIGNIAUT (*Encyclopédie moderne*). — STRABON. — PLINE. — SAINT AUGUSTIN, *De Civitate Dei.* — CICÉRON, *Tusculanes.* — LUCIEN, *De Morte Peregrini.* — GABIEN, *Préface de l'Histoire de l'Edit de l'empereur de Chine.* — PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius.* — DIODORE DE SICILE. — JOSÈPHE. — DOM MARTIN, *Religion des Gaulois.* — PELLOUTIER, *Histoire des Celtes.* — APPIAN, *De Bello Annibal.* — POMPONIUS MELA. — TACITE, *Germ.* — MACROBE, *Saturn.* — SALLUSTE, *Jugurtha.* — CÆSAR, *De Bello Gall.* — EUSÈBE, *Prépar. Evang.* — MINUTIUS FÉLIX. — LUCAIN, *Phars.*, lib. I. — Divers auteurs maçonniques, la plupart sans autorité au point de vue historique, ne sont pas cités ici, bien que l'auteur les ait lus consciencieusement.

exprimer au moyen de la parole; car il n'est pas vraisemblable que le langage ait précédé la pensée. Mais pour les écrivains de la Maçonnerie, ce sont là des détails sans importance. A quoi bon des preuves, quand leur affirmation suffit pour convaincre la tourbe idiote des Maçons ?

« Enfin, continue l'ingénieux auteur, au milieu de ces « peuplades sauvages, l'Eternel fit naître un de ces « grands génies, qui *toujours au-dessus de leur siècle,* « *sans instruction, sans culture, conçoivent de vastes* « *desseins et les exécutent,* sans autres moyens que l'as- « cendant qu'ils savent prendre sur les esprits vulgaires. « Cet homme, que toutes les nations antiques se sont « disputé l'honneur d'avoir vu naître parmi elles; cet « homme qu'elles ont nommé tour à tour Brahma, « Ammon, Odin, Prométhée, parvint, à force de génie et « de persévérance, à rassembler les familles errantes « dans les forêts; *il répandit sur elles ces flots de lumière* « *que le grand architecte avait placés dans son cœur.* « Second créateur du monde, il leur annonça un Dieu « suprême, immuable, éternel, et leur parla en son « nom. »

Il y a, dans ces périodes redondantes à l'usage des naïfs de la Maçonnerie, une demi-douzaine d'affirmations absolument étranges. Ainsi, d'après le F.·. Caillot, l'homme prodigieux auquel nous devons de ne plus vivre à l'état sauvage, était *sans culture, sans instruction,* comme ses congénères, ne possédant pas la moindre idée, ne connaissant d'autre besoin que celui de sa conservation. Eh bien, cet homme élémentaire conçut le *vaste dessein* de transformer ses semblables, en répandant sur eux les *flots de lumière que le grand architecte avait placés dans son cœur.* Le F.·. Caillot rejetait les miracles et ne croyait pas à l'inspiration des écrivains bibliques. En cela il

avait tort; car il est moins absurde d'admettre la résurrection d'un mort, que la possibilité, pour celui qui n'a ni instruction ni idées d'aucune sorte, de *concevoir de vastes desseins*. D'autre part, il me semble que le grand Architecte se fût épargné une peine inutile, si, au lieu de créer les hommes à l'état sauvage, et de confier ensuite à l'un d'eux, sans *culture et sans idée*, mais doué de génie et inondé de lumières, le soin de les civiliser, il les avait mis au monde intelligents et sociables.

Traiter d'esprits faibles ceux qui acceptent comme divine la mission de Moïse, et croire à l'inspiration surnaturelle de Brahma, d'Ammon, d'Odin ou de Prométhée, me semble une contradiction difficile à comprendre chez des hommes qui font profession de scepticisme.

Le F.·. Caillot continue ainsi :

« A sa voix les arts primitifs sortirent du néant; la « terre, faiblement sollicitée, répondit aux efforts des « premiers cultivateurs. C'en est fait, le sort du genre « humain est assuré, l'édifice du monde va s'élever rapi- « dement; l'homme naissant ne craindra plus la faim « dévorante; le tigre évitera désormais des lieux où plu- « sieurs bras réunis sont prêts à le repousser.

« Tout porte à croire que les bords du Gange ont vu « s'opérer cette heureuse révolution.

« En effet, qu'on admette le système du mouvement « progressif de la mer d'Orient en Occident; que l'on « considère la position, la température de l'Inde, on con- « viendra qu'elle dut être le pays de la terre le plus an- « ciennement civilisé. Tous les lecteurs se rappellent « sans doute les expressions de cet écrivain philosophe « qui traça l'histoire des relations commerciales de l'Eu- « rope avec les autres parties du globe.

« En général, dit-il, on peut assurer que le climat le plus favorable à l'espèce humaine est le plus anciennement peuplé. Un air pur, un climat doux, un sol fertile et qui produit presque sans culture, ont dû

rassembler les premiers hommes. Si le genre humain a pu se multiplier et s'étendre dans des climats affreux où il a fallu lutter sans cesse contre la nature; si des sables brûlants et arides, des marais impraticables, des glaces éternelles ont reçu des habitants; si nous avons peuplé des forêts et des déserts où il fallait se défendre des éléments, des bêtes féroces et de nos semblables, avec quelle facilité n'a-t-on pas dû se réunir dans ces contrées délicieuses où l'homme, exempt de besoins, n'avait que des plaisirs à désirer, où, jouissant sans travail et sans inquiétude des meilleures productions et du plus beau spectacle de l'univers, il pouvait, à juste titre, s'appeler l'être par excellence et le roi de la nature! »

« Telles étaient les rives du Gange et les belles con-
« trées de l'Indoustan.

« Si des raisons physiques semblaient insuffisantes
« pour assurer aux Brahmes le titre de fils aînés de la
« terre, qu'on ouvre les annales des nations, qu'on par-
« coure les anciennes cosmogonies, chaque peuple place
« loin des bords qu'il habite le berceau de ses dieux et la
« patrie de ses fondateurs. »

Cette affirmation du F.·. Caillot est une contre-vérité. Les anciennes cosmogonies lui donnent le démenti le plus formel.

« L'Indien seul, continue l'écrivain maçonnique,
« montre les lieux où naquirent ses bienfaiteurs. Vaine-
« ment l'antique et orgueilleuse Egypte cherchait à perdre
« son origine dans la nuit du néant. Osiris était Ethio-
« pien, ses prêtres étaient forcés d'en convenir (1). Chaque
« année ils entreprenaient un long et pénible voyage,
« pour offrir, dans la patrie d'Osiris, un sacrifice solennel
« avec les Gymnosophistes de Méroë; l'Ethiopien, à son
« tour, allait puiser chez ses frères de l'Inde des connais-
« sances nouvelles. »

(1) Osiris était un ancien roi d'Egypte, et jamais les prêtres d'Héliopolis n'ont reconnu qu'il fût Ethiopien.

Le F.·. Caillot poursuit ainsi, quelques lignes après :

« Je le répète, tout porte à croire que le Législateur du
« monde naquit sur les rivages délicieux du Gange ou de
« l'Indus. Ses yeux, avant de se fermer, virent s'élever
« l'édifice imposant qu'il avait construit. Fier de son ou-
« vrage, il put se dire : Et moi aussi, j'ai créé l'homme.
« Les familles qui l'environnaient durent voir en lui
« un être au-dessus de l'humanité. Celui qui les avait
« arrachées du fond de leurs déserts ; celui qui leur avait
« donné des idées, des sensations nouvelles, dut leur pa-
« raître un envoyé du ciel, une émanation du Dieu qu'il
« leur avait fait connaître. »

Les familles qui virent dans le Législateur du F.·. Caillot un être surhumain, n'avaient point tort; il est rare, en effet, qu'un personnage sans culture et sans idées, arrive à cultiver ses semblables, à leur donner des idées, c'est-à-dire ce qu'il n'a pas, et à leur démontrer l'existence de Dieu, après se l'être démontrée à lui-même.

Le grand initiateur fit mieux encore :

« Il sentit que les yeux de l'homme étaient trop faibles
« pour supporter l'éclat de la vérité, et se garda de dé-
« truire une illusion qui lui fournissait un moyen si puis-
« sant de faire le bien. Ses enfants seuls reçurent le
« dépôt tout entier de ses lumières. Eux seuls furent
« chargés de la fonction sacrée d'instruire les races
« futures. Telle fut la mission transmise d'âge en âge
« aux initiés de tous les temps et de tous les pays ; telle
« est, je crois, l'origine qu'on peut assigner à nos
« Mystères. »

Les descendants du sage dont le F.·. Caillot vient d'esquisser l'histoire, d'après des documents aussi inconnus qu'inédits, suivirent la route qu'il leur

avait tracée. Ils inventèrent *tous* les arts, créèrent *toutes* les sciences, et admirent au partage de leurs découvertes quelques hommes privilégiés. C'est du sein de cette réunion de personnages éminents que partirent les rayons lumineux qui devaient éclairer l'univers. Ce sont eux que l'antiquité connaîtra sous les noms devenus célèbres de Brahmanes et de Gymnosophistes.

Ces philosophes s'occupaient sans relâche du bonheur des hommes, contemplaient du matin au soir et du soir au matin les merveilles de la nature, et trouvaient dans cette étude une source inépuisable de jouissances. Rien n'était venu troubler le calme de leurs méditations, lorsqu'arrivèrent les farouches enfants de Vichnou. Ces guerriers, sans se préoccuper du droit des gens, qu'ils ne connaissaient probablement pas, le grand Initiateur ayant négligé de l'inventer, ne firent qu'une bouchée des pacifiques Brahmanes. Quelques-uns néanmoins échappèrent à leurs coups, et sauvèrent de la destruction les dogmes simples, mais sublimes de Budda. Ce Budda n'était autre que le dieu découvert par le père des Brahmanes. Les principes de ses sectateurs, nous dit le F.·. Caillot, sont consignés dans les Védas, et son culte subsiste encore dans les Indes, chez une tribu faible et dispersée, dont les membres portent le nom de Schammaners.

« Longtemps avant cette époque désastreuse, ajoute le « F.·. Caillot, non contents d'avoir fait le bonheur de « l'Inde, les Brahmanes prétendirent à la gloire de civi- « liser le reste du monde. Il est probable que la Perse « reçut les premières lumières ; mais des ténèbres « épaisses dérobent à nos yeux cette partie de son histoire.

« Nous savons à peine que *trois mille deux cent neuf* « *ans* avant l'ère vulgaire, Diemschas ou Djemschid jeta « les fondements de Persépolis. Au delà de cette époque, « il est impossible de rien trouver qui puisse servir à « appuyer la plus vague supposition. Si le flambeau des

« arts brilla d'abord pour la Perse, il paraît également
« certain qu'il s'éteignit bientôt, pour reparaître avec
« tant d'éclat dans la main de Zoroastre. »

Ainsi, avant Djemschid, les ténèbres sont telles qu'il n'est pas possible de risquer la moindre conjecture. Cela n'empêche pas le F.·. Caillot d'affirmer que le flambeau des arts brilla pour les Perses à l'époque où les Brahmanes illustraient les bords du Gange par la pureté de leur doctrine. Puis, l'auteur continuant à plonger son regard dans la nuit impénétrable des siècles, nous apprend que le premier Zoroastre, si tant est qu'il y en ait eu plusieurs, parut sous le règne de Virenghâan, père de Djemschid, bien qu'il soit impossible de savoir quoi que ce soit des événements qui ont précédé l'époque où vécut ce monarque.

Je dois faire observer, avant d'aller plus loin, que Djemschid ne remonte pas à *trois mille deux cent neuf ans* au delà de notre ère. D'après les historiens les plus estimés, ce souverain régna huit siècles avant la venue de Jésus-Christ, acheva la ville de Persépolis et bâtit une partie de celle d'Ispahan. C'est à lui, paraît-il, que les Perses attribuaient l'organisation, dans leur pays, des études astronomiques, auparavant inconnues ou négligées. Il établit, dit-on encore, des bains publics, inventa les tentes et les pavillons, découvrit l'usage de la chaux et jeta un pont sur le Tigre.

A en juger par les ruines de Persépolis, les Brahmanes n'auraient été pour rien dans la civilisation des Perses. L'architecture de ces derniers était un mélange de style égyptien et de style médique. Les tombeaux de la vieille nécropole rappelaient de tous points les caveaux et les catacombes de Memphis. C'étaient de vastes et longues galeries communiquant avec des salles semblables à celles dont les prêtres des bords du Nil se servaient pour leurs initiations.

« Les habitants du pays donnent aux ruines de Persé-
« polis le nom de *Tak-Jamschild*, ou résidence de *Jam-*
« *schild* (Djemschid), qu'ils supposent avoir été le fonda-
« teur de la ville ; les Mahométans les désignent sous le
« nom de *Tchil-Minars* ou les quarante colonnes, quoi-
« qu'il reste à peine aujourd'hui les traces de la moitié.
« Ces colonnes et les autres parties auxquelles elles ap-
« partiennent sont situées sur une terrasse ayant environ
« 366 mètres d'étendue du nord au sud, et 275 de l'est à
« l'ouest. On pourrait considérer, à première vue. cette
« plate-forme comme un parallélogramme ; cependant sa
« forme n'est pas parfaitement régulière. et se trouve
« interrompue par les sinuosités de la surface du roc.
« Cette vaste plate-forme consiste en trois terrasses su-
« perposées. Le long du bord de la première, on voit de
« larges masses de pierres, et l'on y retrouve les frag-
« ments d'un parapet : ces ruines s'arrêtent au sommet
« de la rampe qui joint cette terrasse à celle qui est au-
« dessous. Pour monter sur la plate-forme, on trouve un
« magnifique escalier double, ayant cinquante-cinq
« marches : chaque marche a 7 mètres de long. Le pre-
« mier objet qui frappe la vue du voyageur, lorsqu'il est
« parvenu sur cette plate-forme, c'est un portique im-
« mense. Sur la partie antérieure, on voit sculptés deux
« taureaux gigantesques, animaux fabuleux, gardiens de
« la porte. Ce portique rappelle l'art égyptien. En exami-
« nant les ruines des colonnes, on se figure facilement
« leur emplacement, dans un ordre tout à fait contraire
« au style grec, mais qui semble se rapprocher du style
« arabe, dont quelques monuments, et en particulier la
« mosquée de Cordoue, offrent de semblables rangées de
« colonnes. On rencontre également une disposition sem-
« blable chez les Egyptiens ; le temple d'Edfu en est un
« exemple : là le portique et le vestibule sont de même
« remplis de colonnes ; mais, comme l'espace est moindre,
« celles-ci sont en plus petit nombre. Les colonnes de

« Persépolis sont en marbre gris; elles ont près de « 2 mètres de diamètre et environ 24 de haut ou près de « douze fois leur diamètre (1). »

Après avoir fait initier les Perses par les Brahmanes, se mettant ainsi en opposition avec les données de l'histoire et les indications puisées dans les ruines que le temps a laissées debout, l'auteur des *Annales maçonniques* n'hésite pas à soutenir l'opinion contraire.

« Lorsque naquit le second Zoroastre, l'insensé Cambyse « semblait avoir conçu le projet d'anéantir tous les genres « de lumière.

« A l'instant, ajoute cet écrivain, où la doctrine égyp- « tienne paraissait éteinte dans le sang de ses ministres, « Zoroastre quitta l'Egypte. Vengeur de ses maîtres, il « soumit à leurs principes sacrés leurs barbares oppres- « seurs. Des débris de l'ancienne loi, des connaissances « qu'il avait recueillies aux Indes et à Memphis, il forma « un corps de doctrine qui devint bientôt le code reli- « gieux des Perses, des Chaldéens, des Parthes, des Bac- « triens, des Saïques, des Corasmiens et des Mèdes (2). »

Quelques historiens ont pensé que Zoroastre avait étudié la philosophie chez les Brahmanes. Mais leur opinion ne s'appuie sur rien de sérieux. Selon toute apparence, le célèbre réformateur naquit en Perse, de parents obscurs, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe.

Il fut dans sa jeunesse, racontent plusieurs auteurs, esclave d'un prophète, les uns disent de Daniel et les autres d'Elie. Le docteur Hyde opine pour Esdras. Le savant écrivain attribue même à cette domesticité ce que Zoroastre a pu faire de grand comme fondateur d'un culte nouveau.

(1) *Encyclopédie du XIXe siècle*, art. *Persépolis.*
(2) CAILLOT, *Annales maçonniques*, t. III.

Quoi qu'il en soit de ces diverses hypothèses, on peut affirmer que le célèbre législateur connaissait parfaitement les livres mosaïques. Le sacerdoce confié, comme un privilège, à la même tribu, la dîme accordée aux ministres des autels, la distinction entre les animaux purs et les animaux impurs, la manière de se purifier des souillures que l'on avait contractées, sont autant de traits de ressemblance qui font du *Zend-Avesta* une œuvre calquée en partie sur la loi de Moïse.

Zoroastre établit-il des Mystères en Perse sur le modèle de ceux qui existaient en Egypte? Quelques auteurs l'ont supposé, sans toutefois appuyer leur assertion de preuves convaincantes. Voici, brièvement raconté, ce que nous savons à ce sujet.

*
* *

Dès que les enfants atteignaient leur quinzième année, on les présentait à l'initiation religieuse. A partir de ce moment, ils devenaient membres du corps spirituel de la nation. On les préparait à cette cérémonie en leur faisant porter, sous forme de ceinture, les couleurs de la religion à laquelle ils étaient voués.

Les disciples de Zoroastre se livraient à des réjouissances publiques, le premier jour de l'année, parce qu'ils supposaient que le monde avait été créé ce jour-là. Ils solennisaient aussi les fêtes instituées par Djemschid, et connues sous le nom de *Gâhaubars*. Au solstice d'automne, ils se réunissaient de nouveau en l'honneur de Mithra, auquel ces témoignages de gratitude étaient bien dus; car, disaient les Mages, c'est lui qui combat les ennemis de l'homme, qui protège les laboureurs et fertilise les champs les plus incultes.

Le sacerdoce avait, à sa tête, un pontife suprême, ou Mubad-Mubadam. Chaque province était gouvernée par

une sorte de prélat, ou Mubad. Les simples prêtres portaient le nom de Mages.

Cette organisation était antérieure à la venue de Zoroastre.

Les prêtres exerçaient la magistrature et puisaient, dans cette fonction, un prestige nouveau.

Nul ne pouvait être investi de la dignité sacerdotale, s'il n'avait donné, tout d'abord, des preuves suffisantes de son savoir. Au surplus, sa vie devait être pure et son corps sans défauts.

Les revenus des Mages se composaient de la dîme qu'ils prélevaient sur les produits naturels du sol, des contributions volontaires que s'imposaient parfois les citoyens, des présents que leur offraient les souverains et les grands de l'empire, des droits que leur payaient ceux qui, ayant contracté une souillure légale, avaient recours aux cérémonies expiatoires établies par la loi, des offrandes qui leur étaient dues à l'occasion de certaines prières, et des droits que la coutume les autorisait à exiger des familles lorsqu'ils présidaient aux funérailles de quelqu'un des leurs.

On a cru pendant longtemps, et la plupart des auteurs continuent à le soutenir, que les Mages professaient le polythéisme. C'est une erreur qu'il importe de signaler.

« La théologie des Perses, dit M. J. Reynaud, procède « de la définition catégorique du bien et du mal, et, dé- « terminant sur ces principes les lois de l'union des créa- « tures entre elles et avec Dieu en vue de la résistance « au mal et de la persévérance dans le bien, elle se con- « clut par la prophétie de la réconciliation finale de tous « les êtres dans une adoration commune (1). »

Ormuz est le dieu suprême qui créa le ciel, la terre et les hommes.

(1) J. Reynaud. *Encyclopédie nouvelle*, art. *Zoroastre.*

Il a sous ses ordres un nombre plus ou moins considérable d'esprits, à la tête desquels sont placées la Bonté, la Vérité, la Justice, la Piété, la Richesse, l'Immortalité, qui doivent être regardées comme les six attributs principaux de l'Etre souverain.

« La terre, telle qu'elle est dans la pensée d'Ormuz, dit « M. Alfred Maury, telle qu'elle était au premier instant, « en sortant de ses mains, n'était pas moins parfaite en « son espèce que le ciel. Elle formait un lieu pur de dé- « lices donné à l'homme. Le pays d'*Ariane*, avec ses « belles eaux et ses opulentes verdures, représentait « l'Eden. La source *Ardonisour*, si célèbre dans les poé- « sies *Naçkas*, n'est même, à ce qu'il semble, que le pri- « mitif de la fontaine qui, selon les Hébreux, jaillissait « du milieu du jardin. Dans le *Vendidad-Sadé*, Ormuz « annonce lui-même qu'il a créé ce lieu pour le bonheur « des êtres. Mais à peine a-t-il fait entendre sa voix, que « le Mal, qui vient de faire son entrée dans le monde, « élève à son tour la sienne pour le contredire. Le Mal ne « paraît pas précisément coéternel à la divinité; mais, de « même que dans la *Bible*, il se manifeste, dès que la « création est sortie des mains du Créateur. Il est ici per- « sonnifié dans le personnage d'*Ahriman*, qui offre la « plus frappante analogie avec le Satan de la théologie « chrétienne : comme celui-ci, il se montre originaire- « ment sous la forme du serpent (1). »

Ahriman est secondé, dans sa lutte contre l'humanité, par une foule d'esprits méchants. Ormuz invite les hommes et les intelligences célestes elles-mêmes à combattre, sous sa direction, l'armée des mauvais génies. Or, nous voyons dans les *Naçkas*, que cette guerre du bien contre le mal finit par la défaite des légions ahrimaniques, et

(1(A. MAURY, *Encyclopédie moderne*, art. *Mazdéisme*.

qu'Ormuz les condamne à rester éternellement emprisonnées dans les *douzackh*.

Ormuz, étant la source de toute lumière, avait le feu pour symbole.

De là vient la profonde vénération que les disciples de Zoroastre professaient pour cet élément, et en particulier pour le soleil.

Les Perses et les Assyriens admettaient l'existence de nombreux génies, répandus un peu partout, et chargés par Ormuz de veiller au salut des peuples et à la conservation des individus. Il y en avait même qui présidaient à chaque jour de l'année. Leur mission était de s'opposer partout et toujours au mal que s'efforçaient de faire les intelligences pernicieuses dont Ahriman était le chef.

Les Mages attribuaient aux êtres, quels qu'ils fussent, une forme primitive qui constituait leur essence et survivait à leur destruction. A la mort de l'homme, cette substance immatérielle retournait au ciel, d'où elle était venue. C'était là que les sacrifices et les prières des vivants allaient la trouver.

La morale des Perses consistait à combattre le mal moral et le mal physique, personnifiés l'un et l'autre dans Ahriman.

Aussi, pour plaire à Ormuz, il ne suffisait pas que le disciple de Zoroastre remplît exactement ses devoirs religieux. Il devait encore ne rien négliger pour rendre à sa demeure terrestre une partie de sa beauté primitive. Cultiver la terre, la couvrir de plantes utiles et agréables, chercher à l'embellir en mettant à profit tous les secrets de la science, étaient autant d'actes méritoires aux yeux de la divinité. Enfin, la loi recommandait au fidèle d'entourer de soins les animaux domestiques et d'en multiplier le nombre. Le bœuf, le chien et le coq, en particulier, faisaient l'objet de sa sollicitude, parce qu'ils représentent : le bœuf le labourage, le chien la surveillance des troupeaux, et le coq la vigilance matinale.

Les sciences profanes n'étaient pas non plus dédaignées par les Mages. Les mathématiques, la géométrie et l'architecture occupaient une large place dans leur enseignement. Mais ils ne communiquaient ces diverses connaissances qu'aux initiés, et à ceux qui se destinaient au sacerdoce.

Comme en Egypte, le souverain était nommé par les prêtres, et ne faisait rien sans avoir l'assentiment du pontife suprême et de ceux qui partageaient sa sollicitude pastorale. Le grand prêtre ou Mubad-Mubadam l'accompagnait partout, même à l'armée, et l'aidait du secours de ses lumières, lorsqu'il avait à prendre une mesure de quelque gravité.

Ici se présente une question que la plupart des historiens se sont posée, sans pouvoir la résoudre d'une manière satisfaisante.

Les initiations mithriaques remontent-elles à Zoroastre? Les auteurs païens se taisent sur ce point. Plutarque est le seul qui en fasse mention dans la *Vie de Pompée*. Il raconte que les Mystères de Mithra avaient été apportés en Occident par des pirates Ciliciens, 68 ans avant notre ère. Quoi qu'il en soit de cette assertion, qu'il nous est impossible de contrôler, nous savons que, pendant les premiers siècles du christianisme, les prêtres Chaldéens et Syriens propagèrent, dans presque toutes les parties de l'Empire, les initiations établies en l'honneur de Mithra.

La doctrine qui servait de base à ces Mystères était d'une grande sévérité. Après avoir constaté ce fait, M. Lajard ajoute :

« Le danger inséparable de certaines épreuves aux-
« quelles étaient soumis les néophytes, le titre de soldat
« de Mithra qu'ils recevaient au premier grade, les si-
« mulacres de combats qui précédaient l'initiation à cha-
« cun des autres grades, les couronnes qu'on décernait

« aux initiés, étaient autant de particularités qui don-
« naient à la célébration de ces Mystères un caractère
« militaire et belliqueux. Elles durent exercer une puis
« sante influence sur l'esprit et l'imagination des légion-
« naires romains ; et si, comme les monuments s'accordent
« à nous le prouver, le mithriacisme comptait de nom-
« breux prosélytes dans leurs rangs, on peut attribuer ce
« succès, non moins à la cause que je viens de signaler,
« qu'au penchant pour ainsi dire irrésistible qui entraîne
« le commun des hommes dans ces associations secrètes,
« où chacun arrive avec la certitude, ou tout au moins
« avec l'espoir d'obtenir la révélation des mystères les
« plus profonds de la religion et de la nature (1). »

L'auteur que je viens de citer rattache les Mystères de Mithra à la religion astronomique des Chaldéens. Il prétend que le dogme fondamental de cette doctrine était la transmigration des âmes.

Le but de l'initiation aux Mystères, d'après lui, aurait été de donner à ceux que l'on admettait le moyen d'arriver au huitième ciel, où Mithra lui-même se chargeait de les introduire.

Lorsque les aspirants avaient courageusement soutenu les épreuves, on leur administrait une sorte de baptême et on les marquait d'un signe particulier. Ils étaient ensuite couronnés et armés.

Les initiés parcouraient successivement sept grades. Ces sept grades formaient l'échelle aux sept échelons, dont le premier, nous dit Origène, était de plomb, le second d'étain, le troisième de fer, le quatrième de cuivre, le cinquième d'un alliage, le sixième d'argent, et le septième d'or.

Ces sept échelons étaient consacrés aux sept divinités de la semaine, qui représentaient les sept planètes, auxquelles les Egyptiens rapportaient les sept métaux.

(1) LAJARD, *Encyclopédie nouvelle*.

Les initiés offraient un sacrifice à Mithra. On lui immolait d'ordinaire un jeune taureau, mais cet animal fut plus d'une fois remplacé par des victimes humaines.

Quelques-unes des cérémonies usitées dans les initiations mithriaques rappellent celles qui étaient et qui sont encore en usage dans l'Eglise catholique. Les écrivains religieux des premiers siècles ont prétendu, non sans quelque raison, que les Perses et les Chaldéens les avaient empruntées aux chrétiens, ce qui prouverait que les initiations antiques ne s'étaient pas conservées telles que les Mages les avaient établies. Ils auraient pu supposer avec autant de vraisemblance que Zoroastre étant venu après Moïse, suivant l'opinion des historiens les plus autorisés, l'auteur du *Zend-Avesta* n'avait rien trouvé de mieux que d'adopter, en partie, les rites en usage chez le peuple de Dieu.

Nonus, Elias de Crète et Nicétas parlent des épreuves que l'on imposait à ceux qui voulaient se faire initier aux Mystères de Mithra, et en particulier du jeûne de 50 jours par lequel ils devaient débuter. On les enfermait ensuite dans un lieu obscur, comme à Héliopolis. Lorsqu'on les ramenait à la lumière, c'était pour les condamner à passer dans la neige ou l'eau froide un temps assez long. Enfin, on leur infligeait quinze fustigations, de deux jours chacune. Ces fustigations, fait observer un auteur auquel probablement l'épreuve a paru dure, étaient, sans doute, séparées par les intervalles nécessaires aux initiés pour reprendre de nouvelles forces.

Les Perses, les Chaldéens et les Assyriens vénéraient tous également le soleil, sous le nom de Mithra. Le peuple considérait cet astre comme un dieu ; mais pour les prêtres et les initiés, il n'était que le tabernacle de la divinité.

Je dois faire observer ici que la théologie des Chaldéens ne différait presque pas de celle de Zoroastre. Les Chaldéens et les Perses croyaient à l'influence des constel-

lations sur la destinée humaine. De là ce fatalisme que l'on a reproché, avec raison, aux peuples orientaux.

Il n'en est pas moins vrai que les savants de ces deux grands pays étaient en possession de connaissances astronomiques aussi précises qu'étendues. Les observations des Chaldéens, en particulier, remontaient à une époque fort reculée, au dire de Callisthène. Les plus anciens calculs d'éclipses de soleil que nous connaissions d'eux, sont de 721 avant Jésus-Christ. Ptolémée les a enregistrés dans son *Almageste*. Les Chaldéens étaient, en outre, parvenus à déterminer le mouvement moyen de la lune et à prédire exactement les éclipses de cet astre.

« Par la fixation des points équinoxiaux et solstitiaux,
« dit M. Guigniaut, de l'Institut, ils avaient trouvé à peu
« près l'année vraie, avec ses quatre saisons, et divisé
« l'écliptique en douze parties égales ou dodératémories,
« ce qui les mena à cette construction singulière, astrolo-
« gique et symbolique tout ensemble, qu'on appelle le zo-
« diaque. Le zodiaque nous paraît, ainsi qu'à M. Ideler,
« d'invention chaldéenne; seulement nous allons plus loin
« que lui, et surtout que notre ami Letronne, qui est re-
« venu en partie, dans ces derniers temps, à son opinion.
« Nous pensons, avec M. Ideler, que les Chaldéens ont
« eu à la fois les signes et les noms des signes; avec
« M. Letronne, que les noms, tels que les Grecs nous les
« ont transmis, étaient inséparables des figures zodia-
« cales, les impliquaient nécessairement. Mais au lieu de
« rapporter aux Grecs et les noms et les figures, comme
« persiste à le faire notre savant ami, en laissant seule-
« ment aux Chaldéens la division abstraite et purement
« astronomique de l'écliptique, nous croyons que les
« Chaldéens ont tout inventé, signes, noms et figures, en
« un mot qu'ils ont créé tout d'une pièce, le zodiaque tel,
« à peu près, que nous l'avons (1). »

(1) Guigniaut, *Encyclopédie moderne*, art. *Chaldée*.

Le nom de Chaldéens, quand il est question de science et de théologie, s'applique d'une manière exclusive à la caste sacerdotale. Là comme en Perse, en Egypte, et dans les Gaules, les prêtres ne communiquaient ce qu'ils savaient qu'à de rares initiés, et souvent d'une manière incomplète.

On peut donc supposer, à défaut d'autres preuves, que les Mystères mithriaques, dont je viens de parler, étaient un reste des initiations imaginées par les prêtres chaldéens et les Mages, pour empêcher que leur science ne devînt l'apanage de la foule.

*
* *

Les Brahmanes et les Gymnosophistes différaient, sur ce point, des prêtres de la Perse et de la Chaldée; car ils tenaient à honneur d'avoir un grand nombre de disciples. Strabon nous raconte qu'ils avaient coutume d'envoyer un des leurs auprès des femmes enceintes pour capter leur confiance, et s'assurer l'éducation des enfants qui devaient naître.

Ces philosophes habitaient hors des villes, et menaient une vie rigide. Arrien prétend qu'Alexandre les avait en grande vénération à cause de leur constance à mépriser ce que les autres hommes recherchent avidement.

Ils couchaient sur des peaux, ne mangeaient point de viande et observaient un demi-célibat, que quelques auteurs ont trouvé méritoire. Chacun d'eux avait sa cellule. Ils ne se réunissaient que pour philosopher et chanter des hymnes en l'honneur de la divinité. Leurs disciples devaient être forts attentifs aux discours qu'ils leur adressaient, si bien que celui d'entre eux qui avait le malheur de rompre le silence ou seulement de cracher pendant la leçon du maître, était exclu de la réunion le reste de la journée.

Après être resté trente-sept ans avec eux, leurs disciples,

qui étaient alors de véritables initiés, pouvaient, en toute liberté, retourner dans le monde et contracter mariage. Mais il leur était défendu de philosopher avec leurs femmes ; car, si elles manquaient de sagesse, dit Strabon, il y avait tout à craindre pour les secrets qu'on leur confiait, et si, au contraire, elles possédaient les qualités qu'exige l'étude de la philosophie, tout faisait supposer qu'une fois philosophes, elles refuseraient d'obéir à leurs maris. Il paraît cependant que cette règle n'était pas absolue, au dire de Néarchus. Cet auteur fait observer néanmoins que les femmes n'arrivaient jamais à être initiées complètement. On voit que la Franc-Maçonnerie d'adoption n'est pas une chose nouvelle.

Les Brahmanes disaient que la vie présente, pour ceux dont la conduite s'est toujours harmonisée avec les enseignements de la philosophie, ne doit être considérée que comme une sorte de conception. Ils croyaient que la mort est une vraie naissance à la vie de bonheur qui attend l'homme vertueux. Ils répétaient souvent à leurs disciples que les accidents qui viennent troubler l'existence humaine ne sont ni un bien ni un mal, attendu que les mêmes choses plaisent aux uns et déplaisent aux autres, et produisent parfois, suivant la différence des temps et des circonstances, cette double impression sur les mêmes individus.

Ils enseignaient aussi que la terre est sphérique, que le monde avait eu un commencement et qu'il aurait une fin, que l'univers était l'œuvre de Dieu, qui, après l'avoir formé au moyen de ce qu'ils appelaient la quintessence des êtres, le conservait et le gouvernait. Ils soutenaient enfin que l'essence divine est présente partout, qu'à la mort les justes seront récompensés et les méchants punis.

Les Brahmanes se divisaient en trois grandes familles, les Brahmanes proprement dits, les Germanes et les Gymnosophistes. Les Germanes se subdivisaient, de leur

côté, en Germanes et Hylobiens. Ces derniers jouissaient, paraît-il, d'une grande estime, à cause de l'austérité de leur vie. Ils se nourrissaient exclusivement de fruits sauvages, étaient vêtus misérablement, et observaient un célibat rigoureux.

Les Gymnosophistes ne portaient aucun vêtement, s'il faut en croire la plupart des auteurs. Suivant d'autres, leur costume se bornait à une ceinture. Saint Augustin partage ce dernier sentiment, qui paraît être le plus probable (1).

Certains Brahmanes remplissaient les utiles fonctions de médecins. Ceux-là n'étaient pas sédentaires. Ils allaient et venaient, visitant les malades et leur administrant des remèdes d'une efficacité problématique. Ils connaissaient le moyen, nous raconte Strabon, de faire cesser la stérilité des femmes.

Cet écrivain facétieux ajoute qu'à cause de ce merveilleux privilège, on leur donnait volontiers l'hospitalité.

Lucien a prétendu, à propos de la mort de Pérégrinus, qu'arrivés à un certain âge, les Brahmanes de tous rites dressaient eux-mêmes leur bûcher, y mettaient le feu et s'avançaient gravement au milieu des flammes, conservant jusqu'au bout leur dignité de philosophes.

Les Gymnosophistes de l'Inde habitaient sur les rives du Gange. Ceux d'Ethiopie s'étaient fixés à quelque distance du Nil. Ces derniers n'avaient pas de maison et vivaient isolément. Ils se livraient tour à tour à l'étude et aux exercices de la vie religieuse. On croit généralement que les Gymnosophistes d'Ethiopie étaient une branche détachée de ceux de l'Inde. Mais ils refusaient de reconnaître cette origine.

La doctrine de ces philosophes ne différait pas d'une manière sensible de celle que nous avons attribuée aux Brahmanes.

(1) August., *De civit. Dei*, lib. XIV, cap. XVII.

Les Gymnosophistes avaient des disciples, comme les Brahmanes. Les soumettaient-ils à des épreuves, suivant en cela l'exemple des prêtres égyptiens? L'histoire est muette sur ce point.

Les anciens Brahmanes ont des continuateurs dans la secte des Bramines, dont je n'ai pas à m'occuper, les Loges maçonniques n'ayant jamais songé à les classer parmi les *Enfants de la Veuve*.

*
* *

Il n'en est pas de même des Druides, qu'elles ont adoptés, je ne sais pourquoi. Il n'y a, en effet, rien de commun entre cette caste sacerdotale et les chevaliers de l'Equerre et du Fil à plomb.

Suivant une opinion, qui paraît être celle des écrivains les plus compétents, les Celtes, dont les Gaulois faisaient partie, descendaient de Gomer, fils aîné de Japhet.

Leur premier établissement était situé dans la Haute-Asie, non loin de la mer Caspienne. Pendant longtemps, ils portèrent le nom de Gomariens, de Gomares ou Gomarites. Ce peuple se répandit en Arménie, en Cappadoce, en Phrygie, et dans les environs du Pont-Euxin. Ceux d'entre les Gomares qui occupèrent cette dernière contrée sont connus sous la dénomination de Cimbériens, ou Cimbres (1). Après avoir peuplé les bords de la Vistule et la Chersonèse Cimbrique, ils se répandirent dans la Gaule, où leur nom de Cimbres se transforma en celui de Gaulois.

Les Romains appliquèrent la dénomination de Celtes aux peuplades qui occupaient le territoire dont se com-

(1) Quelques historiens ont cru que les Cimbres et les Cimmériens étaient deux peuples différents. Mais rien ne justifie cette opinion. Il y a eu plusieurs émigrations successives de Cimmériens. Les derniers émigrants exerçaient une poussée sur ceux qui les avaient précédés, et les contraignaient ainsi à poursuivre leur route vers le nord et l'ouest de l'Europe.

pose la France actuelle. Mais, en réalité, la race celtique embrassait un grand nombre de peuples dispersés en Europe et en Asie.

Ceux d'entre les Gomares qui occupèrent tout d'abord la Phrygie ne tardèrent pas à se répandre dans la Thrace, la Grèce et l'île de Crète. Ils sont passés à la postérité sous le nom de Titans.

Un savant bénédictin, dom Pezron, a montré, par de nombreux exemples, que la plupart des mots dont se servaient les Grecs avaient une origine celtique.

Voici ce que nous lisons dans une lettre que ce religieux écrivait à l'abbé Nicaise, un de ses amis :

« Vous serez surpris, Monsieur, quand je vous dirai « que j'ai environ sept ou huit cents mots grecs, je dis de « simples racines, qui sont tirés de la langue des Celtes, « avec presque tous les nombres; par exemple, les « Celtes disent *dec*, dix; et les Grecs, *déka*. Les Celtes « disent *pemp*, cinq; et les anciens Grecs éoliens, *pempé*. « Les Celtes disent *pedwar* ou *pétoar*, quatre; et les Eo- « liens, *pétorès*. Les Celtes disent *undec*, onze; *ddoudec*, « douze, etc. Les Grecs *endéka*, *dodéka*, etc. Jugez du « reste par cet échantillon (1). »

Je n'ai insisté sur l'origine des Celtes qu'afin d'expliquer la communauté de croyances qui existait entre les anciens Druides et les sages de l'Orient.

Les Gaulois avaient même conservé plus fidèlement que les Perses, les Mèdes et les prêtres égyptiens certaines parties du culte rendu à Dieu par les patriarches. Comme ces derniers, ils n'érigeaient à la divinité ni temples, ni statues. Les sacrifices se faisaient dans des lieux solitaires, que le séjour de l'homme n'avait souillés d'aucun crime, et sur un simple autel de pierre brute. Ils

(1) *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné*, art. *Celtes*.

choisissaient de préférence les lieux élevés, se confor mant ainsi à une tradition que nous retrouvons dans l'Ecriture.

L'idée que les Druides se faisaient de la divinité était grande. Ils croyaient qu'elle devait être honorée par le respect, le silence et l'admiration, autant, sinon plus, que par les sacrifices. Ils ne voulaient pas qu'on lui érigeât des statues, parce que rien, dans l'homme, ne peut donner une idée, même lointaine, de ses hautes perfections. Pour eux comme pour les Mages, comme pour les Chaldéens, les Brahmanes, les Gymnosophistes et les prêtres égyptiens, il n'y avait et ne pouvait y avoir qu'un Etre Suprême, créateur de toutes choses.

Ils enseignaient que l'âme est immortelle. Ceux dont la vie avait été souillée par des parjures, des assassinats ou des adultères descendaient dans le Tartare pour y être châtiés éternellement. Ceux, au contraire, qui s'étaient fait remarquer par la régularité de leur conduite, habitaient un lieu de délices plus brillant que le soleil. Les guerriers morts pour leur patrie étaient reçus dans le Valhalla, avec Hésus, le dieu souverain. De là, nous disent les historiens, le courage indomptable dont les Celtes faisaient preuve dans les combats.

Les Druides résistèrent longtemps au torrent qui entraînait les foules vers l'idolâtrie. Mais ils durent céder à l'opiniâtreté du peuple, et fermer les yeux sur des abus auxquels ils ne pouvaient remédier.

Ils imitèrent en cela les prêtres d'Egypte, qui prirent le parti de tolérer les superstitions populaires afin de conserver leur influence, se réservant de livrer intact à ceux qu'ils initiaient le trésor de la vérité.

« En Egypte, dit Synésius, les prophètes ne permet-
« tent à aucun artiste de représenter les dieux, de peur
« qu'il ne s'écarte trop de l'idée qu'il faut en avoir. Mais ils
« savent bien se jouer du peuple au moyen des becs

« d'éperviers et d'ibis qu'ils font représenter en relief sur
« la façade des temples ; tandis qu'ils s'enferment dans le
« secret des sanctuaires pour dérober à la vue de la foule
« les mystères qu'ils célèbrent devant des globes, qu'ils
« ont encore soin de cacher sous des appareils ingénieux.
« La précaution même qu'ils prennent de couvrir ces
« globes a pour but de ne pas révolter le peuple; car tout
« ce qui est simple il le méprise ; et il faut, pour l'amu-
« ser, des objets qui le frappent et le surprennent ; au-
« trement on ne gagne rien ; c'est là son caractère (1). »

Le dieu unique qu'adoraient les Druides s'appelait Hésus. Les Scandinaves qui étaient, eux aussi, de race celtique, lui donnaient le nom d'Odin. C'était toujours à l'ombre de grands chênes qu'ils lui offraient leurs sacrifices, parce que, dès la plus haute antiquité, les peuples avaient consacré cet arbre à la divinité.

Les Druides, comme les sages de l'Orient, croyaient à l'origine divine de l'homme.

Pour sauver du naufrage les dogmes de leurs aïeux, ils ne trouvèrent qu'un moyen, celui auquel avaient eu recours les Chaldéens, les Mages, les sages de l'Egypte et les Brahmanes, et qui consistait à former des élèves et à les initier aux Mystères.

Les prêtres égyptiens et les sages de l'Orient se servaient, en partie, de l'écriture pour instruire leurs disciples. Les Druides, au contraire, avaient adopté, d'une manière exclusive, l'enseignement oral. Ceux qu'ils voulaient bien admettre dans leurs rangs étaient obligés d'apprendre par cœur tout ce qu'ils devaient savoir.

Afin d'aider leur mémoire, on avait rédigé en vers les diverses matières qui faisaient partie de l'enseignement.

Ils familiarisaient leurs disciples, non seulement avec

(1) Dom Martin, *La Religion des Gaulois*, t. Ier, p. 26.

les choses de la religion, mais encore avec les lettres et les sciences profanes.

Les Druides connaissaient la forme de la terre, s'occupaient, à l'exemple des Chaldéens, du mouvement des astres, des phénomènes de la nature, de mathématiques et de géométrie. La jurisprudence et la politique ne leur étaient pas étrangères, puisqu'ils rendaient la justice en même temps qu'ils dirigeaient les affaires de l'Etat.

Ils exerçaient aussi la médecine. Mais on les accuse d'avoir mêlé à cette science une foule de superstitions auxquelles ils ne croyaient pas.

Le collège où les Druides achevaient leur éducation était en Angleterre. Ils l'avaient établi de l'autre côté de l'Océan, afin de le soustraire à la funeste influence des idées nouvelles que les étrangers avaient apportées dans les Gaules.

Un grand nombre d'écrivains placent les Druides sur le même rang que les Mages, les Chaldéens et les Gymnosophistes, et les citent comme étant les pères de la philosophie grecque, au même titre que les sages de l'Orient.

Citons, parmi ces auteurs, Diogène Laërce, Polyhistor, Origène, Clément d'Alexandrie, Aristote et Sotion. Le témoignage de ces deux derniers a une valeur toute particulière.

Nous avons vu que les prêtresses jouaient, dans les Mystères d'Héliopolis et d'Eleusis, un rôle relativement important. Il en était de même dans les Gaules. Les Druidesses jouissaient d'une grande influence; car, non contentes de présider à la plupart des sacrifices, elles faisaient profession de prédire l'avenir. Sous ce rapport, les Druides se séparaient absolument des Brahmanes qui circonscrivaient le plus qu'ils pouvaient le rôle de leurs femmes.

Les Druidesses se divisaient en trois classes : les unes gardaient toujours la virginité; les autres, quoique mariées, observaient la continence toute l'année, à l'excep-

tion d'un jour, qu'elles pouvaient passer avec leurs maris. Enfin, il y en avait qui menaient la vie de famille et qui élevaient elles-mêmes leurs enfants.

Tel est, en résumé, l'ensemble des faits que les historiens nous ont transmis sur les initiations druidiques. Dans le chapitre suivant je ferai connaître, avec quelques détails, les points de contact qui existaient entre les diverses théogonies de l'antiquité.

Nous verrons, en terminant, s'il est vrai que les Francs-Maçons se rattachent aux castes sacerdotales de l'antiquité, ou s'ils n'en sont que les plagiaires.

CHAPITRE V

La Franc-Maçonnerie et les anciens Mystères.

SOMMAIRE. — Traits de ressemblance entre les doctrines et les coutumes du peuple hébreu et celles des Druides. — Uniformité de croyances entre les Druides, les prêtres d'Héliopolis, les Mages, les Chaldéens, les Brahmanes et les Gymnosophistes. — Explication de ce fait historique aujourd'hui *démontré*. — Que penser de la prétention qu'ont les sectes maçonniques de continuer parmi nous les anciennes castes sacerdotales ? — La maçonnerie rejette, sans même s'en douter, les enseignements de ceux dont elle se dit héritière. — Le Grand-Orient de France admet officiellement l'athéisme. — Contradiction des adeptes qui, après avoir juré fidélité aux statuts de la Maçonnerie, continuent à professer des principes religieux. — Ignorance de la généralité des Francs-Maçons, même au point de vue de la science maçonnique. — Opinion des écrivains de l'Ordre à l'endroit de cette question. — En quoi les auteurs maçonniques les plus exigeants font consister l'instruction des adeptes.

Celse, dans ses attaques contre les chrétiens, avait soin de mettre en relief les traits de ressemblance qui existaient entre la doctrine des Juifs et celle des anciens

---

Ouvrages consultés : DOM CALMET, *Dictionnaire de la Bible*. — *Comment. Genes.* — ORIGÈNE, *Contr. Cels.* — SAINT JÉROME, *In Jerem.* et *in Zach.* — EUSÈBE, *Démonstr.* — *Prépar. Evangél.* — CÉSAR, *Bell. Gal.* — JOSÈPHE. — ARISTOTE, *De mundo.* — TACITE, *De Morib. Germ.* — STRABON, *lib.* III. — SAINT AUGUSTIN, *Conf.* — SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.* — TERTULLIEN, *Adv. Marc.* — *Apologét.* — PLUTARQUE, *Isis et Osiris.* — PLINE, *lib.* XXII. — DIODORE DE SICILE, *lib.* I. — HÉRODOTE. — DOM MARTIN, *Religion des Gaulois.* — S. PELLOUTIER, *Histoire des Celtes.* — AMMIEN-MARC., *lib.* XV. — SAINT CHRYS., *Sermons.* — DIOG. LAERT., *Proœm.* — CICÉRON, *De Divinitat.* — *De Divinat.* — MACROBE. — POMPONIUS MELA, *lib.* III. — SUIDAS, *tome* I. — J. SAUBERT, *De Sacrificiis.* — DENIS D'HALICAR., *lib.* II. — SUÉTONE, *Domit.* — D'ORIGNY, *L'Egypte ancienne.* — V. IDJIEZ, *La Trinité*

Druides, opposant, comme un argument qu'il croyait irréfutable, l'antiquité de ces dogmes à la nouveauté de l'Evangile.

Je crois devoir signaler, à mon tour, ce qu'il y avait de commun entre le Druidisme et la religion, la discipline et le gouvernement des patriarches et des Juifs.

Abraham établit sa demeure sous un arbre, qui n'était autre que le chêne de Mambré. Il y érigea un autel et y offrit des sacrifices. Ce fut là qu'il exerça l'hospitalité envers trois anges qui vinrent le visiter.

A partir de ce moment, le chêne devint inviolable, et personne n'eût osé le couper ou le profaner.

Dom Calmet, parlant du bois de Bersabée, s'exprime ainsi :

« Ce qu'on lit ici (dans la Genèse), *et invocabit ibi* « *nomen Domini*, il y invoqua le nom du Seigneur, fait « croire que le patriarche (Abraham) planta ce bois pour « y dresser un autel, et pour y faire ses actes solennels « de religion.

« Il ne paraît pas que du temps d'Abraham l'on eût « encore bâti des temples en aucun endroit du monde, « mais seulement des autels, que l'on dressait sur les « hauteurs ou dans les bois. On ne trouve rien de plus « ancien en matière de monument de religion, ni chez les « auteurs sacrés, ni chez les profanes, que ces autels et « ces bois sacrés. Abraham bâtit un autel dans le bois de

---

égyptienne. — *Crata Repoa*. — Pernetti, *Les fables égypt. et grecq. dévoilées*. — Le F.·. Reghellini, *La Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égypt., juive et chrétienne*. — Ragon, *Orthodoxie maçonnique*. — Le F.·. Bertrand et Le F.·. Dupuis, *Discours*. — Boubée, *Etudes sur la Maçonnerie*. — Bernard-Acarry, *La Franc-Maçonnerie du Grand-Orient*. — F.·. Lévesque, *Aperçu génér. et histor. des principales sectes maçonniques*.

Nota. — L'auteur a dû, avant d'écrire ce chapitre, compulser à nouveau les divers auteurs déjà consultés à l'occasion des premiers chapitres, mais il ne croit pas utile d'en reproduire ici la nomenclature.

« Mambré, il planta un bois à Bersabée, et y érigea un « autel. Isaac en dressa un près de Sichem, et apparem-« ment sous le même chêne, ou dans le même bois où « Josué en bâtit un quelque peu avant sa mort (1). »

La conduite des patriarches n'avait rien que de fort légitime. Mais elle ne tarda pas à être mal interprétée, si bien que la superstition imagina toute sorte de merveilles sur le chêne de Mambré et sur les chênes en général.

Les Gaulois, de leur côté, avaient pour cet arbre une profonde vénération. Tous les sacrifices devaient se faire à son ombre. Les Druides fixaient leur demeure et réunissaient leurs assemblées dans des bois exclusivement composés de chênes. Ils y rendaient la justice, car, comme les Mages de la Perse, ils étaient en même temps prêtres et magistrats. Enfin, ils établissaient leurs collèges dans les forêts de chênes, et cueillaient sur cet arbre le gui sacré, qu'Hésus, le Dieu suprême, prenait soin d'y faire pousser.

Les Juifs avaient un Grand Prêtre, qui était le chef de la caste sacerdotale.

A la tête des Druides se trouvait une sorte de Souverain-Pontife, dont le pouvoir et la haute dignité étaient reconnus de tous.

Les Juifs expulsaient de la Synagogue ceux d'entre eux qui s'étaient rendus indignes de participer, avec le reste du peuple, au culte public rendu à Jéhovah.

Les Druides frappaient d'excommunication les Gaulois qui refusaient de se soumettre à leurs sentences, et cette exclusion des Mystères sacrés était considérée comme la peine la plus grave qui pût atteindre un homme.

Nous retrouvons chez les Egyptiens, les Perses, les Chaldéens, les Brahmanes et les prêtres d'Eleusis la même hiérarchie sacerdotale que chez les Juifs et les

(1) Dom Calmet, *Comment. Genes.*

Gaulois. Le culte des bois sacrés et l'excommunication étaient connus et pratiqués sur les bords du Nil et sur les rives du Gange, aussi bien qu'à Babylone, à Persépolis et à Athènes.

Les Juifs se réunissaient tous les ans au Temple de Jérusalem, et avant la construction du Temple, à l'endroit où se trouvait l'Arche.

Toutes les années aussi les Druides s'assemblaient au pays Chartrain, où les Gaulois accouraient en foule, pour y offrir des sacrifices.

Abraham reçut l'ordre d'immoler son fils unique. Il obéit à la volonté du Très-Haut, qui ne permit pas que le sang d'Isaac coulât sur le bûcher.

Nous retrouvons l'histoire du Patriarche dans celle de Saturne, telle que nous l'ont transmise les écrivains du paganisme. Abraham était roi comme Saturne, comme Saturne il avait un fils unique, conçu miraculeusement. Saturne se circoncit et fit de la circoncision une prescription rigoureuse pour son armée. Le Seigneur imposa à Abraham et à toute sa postérité l'obligation de se soumettre à la même loi.

Le sacrifice d'Abraham peut être considéré comme la source originelle des sacrifices humains, qui furent pratiqués chez tous les peuples de l'antiquité, et en particulier chez les Gaulois. Les Juifs eux-mêmes, interprétant mal la loi mosaïque. croyaient que, dans certains cas, ces sortes d'immolations étaient permises. Notez encore que lorsqu'il s'agissait d'apaiser les dieux irrités, les principaux de la cité devaient de préférence offrir en holocauste celui de leurs fils qu'ils aimaient le plus.

Les prêtres de la tribu de Lévi ne paraissaient dans le temple que revêtus de l'ephod, ou tunique de couleur blanche.

Les Druides se servaient dans leurs sacrifices de robes à peu près semblables. En Egypte, à Eleusis, en Perse et en Chaldée, l'usage était le même, ainsi que mes lecteurs

ont pu s'en convaincre en lisant ce que j'ai dit au sujet de ces peuples.

Chez les Gaulois, les femmes jouaient un rôle important comme prêtresses.

On n'ignore pas quelle influence les femmes de la Bible ont exercée parmi les Hébreux. Les prêtresses d'Héliopolis, de Perse, de Chaldée, d'Eleusis, et. plus tard, les Pythonisses, rappellent à leur tour les Druidesses gauloises. Les Brahmanes eux-mêmes initiaient leurs femmes, dans la mesure du possible.

Le Dieu des Juifs frappait d'anathème certains peuples, à cause des crimes qu'ils avaient commis. Cet anathème s'étendait aux propriétés elles-mêmes, qui, dès lors, appartenaient au Seigneur. Celui qui se serait permis de s'en approprier une partie aurait encouru des peines terribles.

Les Gaulois avaient coutume de vouer au dieu Mars le butin qu'ils faisaient sur leurs ennemis. Quiconque avait le malheur d'y toucher était condamné à mort.

On connaît l'histoire du veau d'or fabriqué par les Hébreux, et l'acte d'idolâtrie dont le peuple de Dieu se rendit coupable à cette occasion.

Les Gaulois avaient leur taureau d'airain, sur lequel ils prêtaient serment. Le bœuf Apis des Egyptiens, les taureaux gigantesques qui gardaient, à Persépolis, la porte d'entrée de Tak-Jamschild, la coutume où l'on était de sacrifier un de ces animaux pendant les initiations mithriaques, et les soins respectueux dont Zoroastre voulait que ses disciples entourassent le bœuf, le plus utile, à ses yeux, des animaux domestiques, sont la preuve irrécusable d'une tradition commune à tous les peuples de l'antiquité, à l'endroit des hommages dont ce quadrupède fut l'objet dès les premiers âges du monde. — Chez les Brahmanes, le bœuf, la vache et les jeunes taureaux étaient considérés comme des animaux sacrés.

Dans les calamités publiques, les Gaulois choisissaient

un homme, qu'ils maudissaient et qu'ils offraient aux dieux, afin d'apaiser leur colère.

Qui ne voit là une réminiscence de la cérémonie du bouc émissaire? A la fête de l'Expiation, qui avait lieu le 10 du mois de *tizri*, les princes du peuple présentaient au grand prêtre deux de ces animaux. L'un était immolé et l'autre conduit dans le désert et abandonné, après avoir été chargé des malédictions du peuple. En Egypte, comme chez les Hébreux, les victimes humaines étaient remplacées par des animaux.

Les Gaulois et les Grecs partageaient les dépouilles des ennemis vaincus.

Cet usage leur venait de la Palestine, où nous le voyons établi dès le temps de Moïse.

On sait que les Gaulois avaient droit de vie et de mort sur les esclaves qui les servaient.

Ils tenaient cette coutume des patriarches, qui, étant souverains, exerçaient, à ce titre, un pouvoir absolu sur tous les membres de leur famille.

Les Juifs, aussi bien que les Gaulois, les Egyptiens, les Perses, les Mèdes, les Chaldéens et les Brahmanes croyaient à l'immortalité de l'âme. Ce dogme, mêlé, chez le peuple, à des erreurs de diverse nature, n'avait subi aucune altération dans les rangs des castes sacerdotales.

Les Gaulois qui étaient exposés à un grave péril faisaient vœu de racheter leur vie par le sacrifice d'un ou de plusieurs esclaves. Les peuples orientaux en usaient de même.

Le Rhin était pour nos pères un fleuve sacré. Il avait le pouvoir — c'est Julien l'apostat qui nous l'apprend — de discerner et de venger les outrages que les époux infligeaient à la fidélité conjugale.

Les Juifs recouraient aux Eaux de Jalousie pour dissiper les soupçons qu'ils avaient conçus contre la fidélité de leurs femmes.

Autant qu'on puisse en juger par divers passages de Moïse, la musique et la poésie étaient les deux moyens principaux dont les hommes se servaient, dans les premiers âges du monde, pour conserver le souvenir des événements qui les intéressaient et les traditions religieuses dont ils avaient reçu le dépôt.

Les Drùides respectèrent jusqu'à la fin cette coutume des temps primitifs. Les lois et l'histoire des Gaulois étaient consignées dans des poèmes et des cantiques dont l'ensemble formait une véritable encyclopédie. César nous raconte que leurs disciples mettaient vingt ans à les apprendre.

Les Gaulois, les Germains. les Cimbres, les Teutons, tous les peuples enfin d'origine celtique portaient à la guerre les images de leurs dieux, ou ce qui leur servait de symbole.

Les Philistins agissaient de même, et les Juifs se faisaient précéder au combat par l'Arche d'Alliance.

Les Celtes, comme les Egyptiens, ne connaissaient que trois saisons : l'hiver, le printemps et l'été.

Les prêtres, en Orient, possédaient de grandes richesses et jouissaient de nombreux privilèges. Il en était de même des Druides. Nos pères croyaient généralement que la fortune publique était plus ou moins assurée, suivant que celle de leurs prêtres prospérait ou ne prospérait pas.

Dans l'origine, ainsi que mes lecteurs l'ont vu, les Egyptiens, les Perses et les Chaldéens n'avaient point de temples. Les Brahmanes et les Gymnosophistes n'en construisirent jamais, et les Druides ne consentirent à en élever qu'après la conquête des Gaules par les Romains.

Chez tous les peuples de l'antiquité, les castes sacerdotales conservèrent avec un soin jaloux le dépôt des sciences sacrées et profanes, auxquelles furent initiés de rares disciples.

Les dogmes religieux qui faisaient l'objet des initiations étaient partout à peu près les mêmes.

Dans les Gaules, comme sur les bords du Gange, en Egypte, comme en Perse et en Chaldée, les prêtres croyaient uniformément :

1° A l'existence d'un Dieu unique, créateur de toutes choses ;

2° A une providence gouvernant le monde et s'intéressant aux destinées des peuples et des individus ;

3° A la spiritualité et à l'immortalité de l'âme humaine ;

4° A la distinction du bien et du mal moral ;

5° Aux peines et aux récompenses qui attendent l'homme au delà du tombeau, suivant qu'il a mal ou bien vécu ;

6° Au devoir imposé à l'homme de rendre un culte à Dieu et de pratiquer la bienveillance envers ses semblables ;

7° A la nécessité de l'expiation, démontrée par les sacrifices que tous les peuples ont offerts, sacrifices toujours sanglants, et presque partout humains, si ce n'est chez les Juifs ;

8° A la création d'un premier couple, auquel remontent toutes les races humaines, sans distinction de langage et de couleur ;

9° A la déchéance originelle de l'humanité et à la nécessité d'une réparation.

Dans la pensée des anciens sages, cette restauration de l'humanité ne pouvait pas être l'œuvre de l'homme. Il fallait que la divinité elle-même intervînt.

Je dois ajouter que le dogme de la Trinité n'était pas absolument inconnu des castes sacerdotales. On en retrouve la trace jusque dans les théogonies le plus entachées d'idolâtrie.

Cette uniformité de croyance entre des peuples si divers, et qui n'étaient unis entre eux par aucun lien

social, démontre jusqu'à la dernière évidence que les hommes avaient puisé au même foyer les lumières qui n'ont cessé de briller en eux d'un éclat plus ou moins vif.

Impossible d'expliquer cette unanimité dans la foi à certaines vérités fondamentales, si on n'admet pas le fait d'une famille unique au début de l'humanité, et l'hypothèse d'une révélation primitive, dont le temps, l'ignorance et les passions avaient dénaturé les enseignements, sans pouvoir les détruire.

Le fondateur de la religion chrétienne n'a pas apporté au monde les grandes vérités qui forment la base du nouvel édifice religieux. Il les a simplement dépouillées des scories qui les rendaient méconnaissables.

Notre *Credo* est plus complet que celui de nos pères, mais il ne le contredit pas.

Un grand nombre d'écrivains maçonniques prétendent que leur Ordre a succédé aux anciennes castes sacerdotales et en professe les doctrines secrètes avec un soin jaloux.

Ces doctrines ne sont plus un mystère. L'homme du peuple, qui a reçu quelque instruction religieuse, les connaît aussi bien que le savant, et pas n'est besoin d'organiser des Loges pour en conserver le dépôt.

Le Grand-Orient n'a rien à nous apprendre sur l'existence et l'unité de Dieu, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sur les peines et les récompenses qui attendent l'homme au delà du tombeau, sur l'origine de l'humanité et le fait de la révélation primitive.

Quant aux devoirs qui résultent pour nous de la loi naturelle, dont le décalogue est la plus haute expression, nous en connaissons la force et l'étendue, et l'intervention de la Maçonnerie ne modifiera en rien notre manière de voir à ce sujet.

Les auteurs qui ont la prétention de faire remonter aux Brahmanes et aux prêtres d'Héliopolis l'origine de la

secte maçonnique se trompent grossièrement ou abusent d'une manière impudente de la naïveté de leurs lecteurs ; car ils ne peuvent ignorer qu'il n'y a rien de commun entre eux et les philosophes si tolérants et si religieux de l'antiquité.

Religieux ! les Francs-Maçons français, qui ont supprimé de leurs statuts le seul article où ils faisaient profession de croire à l'existence de l'Etre suprême, sous la burlesque dénomination de Grand Architecte de l'Univers!

Religieux ! Mais vous l'êtes si peu, que pour être admis dans une Loge, soit anglaise, soit allemande, soit américaine, vous êtes obligés de déclarer tout d'abord, *sous la foi du serment, que vous croyez à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme !* La Maçonnerie étrangère ne consent à vous recevoir dans ses rangs, qu'après une solennelle abjuration des principes matérialistes et athées dont le Grand-Orient de Paris et les Ateliers qui en dépendent *font officiellement profession.*

Oh ! je sais bien que tous les Maçons n'en sont pas arrivés à ce degré d'abaissement. J'en ai connu et j'en connais qui croient non seulement en Dieu, mais encore à toutes les vérités qu'enseigne l'Eglise catholique. D'autres, après avoir affiché des allures de libres-penseurs, par ambition, par respect humain, ou par ignorance, n'ont rien de plus pressé, quand la mort est là, que d'appeler un prêtre. Mais il est bon qu'ils le sachent, le jour où ils ont franchi le seuil d'une Loge et fait partie de l'Ordre, ils ont *officiellement professé* l'athéisme. — Est-ce que le Juif ou le protestant qui abjurent leur croyance et demandent à recevoir le baptême catholique n'admettent pas implicitement, et par le seul fait, le symbole de l'Eglise dans toutes ses parties ? S'il leur arrivait de faire mentalement une réserve quelconque. à l'endroit de n'importe quelle vérité, ils se rendraient coupables d'une profanation et d'un parjure, doublés de la plus odieuse hypocrisie.

Le Maçon qui promet fidélité aux statuts de l'Ordre accepte par cela même l'ensemble de la doctrine qui s'y trouve contenue. Il aurait vainement recours aux restrictions mentales pour justifier sa conduite.

Quoi qu'il fasse et quelque précaution qu'il prenne, le fidèle d'une Eglise est solidaire des enseignements que l'on y reçoit.

En quoi donc, dirai-je aux Francs-Maçons, ressemblez-vous aux Mages, aux Chaldéens ou aux Druides ? Qu'y a-t-il de commun entre leurs doctrines et les vôtres ? Etes-vous leurs continuateurs comme savants ? Vous livrez-vous à l'étude de l'astronomie, de la géométrie, des mathématiques, de la mécanique, etc., etc. ? Les Loges n'ont jamais été considérées comme un lieu de recueillement pour les amateurs de sciences abstraites.

La Maçonnerie, je le sais, compte bon nombre de savants. Mais le tablier maçonnique n'est pour rien dans les connaissances qu'ils possèdent.

La plupart d'entre eux sont allé frapper à la porte des Loges, parce que les Maçons, arrivés au pouvoir depuis quelques années, sont les dispensateurs des fonctions lucratives et des distinctions honorifiques, toutes choses que les savants eux-mêmes recherchent parfois avec une certaine avidité.

Admettons que vous ayez parmi vous des hommes distingués. Voudriez-vous en conclure que leur science vous est commune à tous ?

Si jamais la tourbe maçonnique se berçait de cette vaniteuse et sotte illusion, je la renverrais à ses propres écrivains, qui lui délivrent à chaque page et sans recourir à la moindre circonlocution un brevet d'imbécillité.

J'engage les bornés de la Maçonnerie à lire attentivement et à méditer avec soin les quelques citations que je vais mettre sous leurs yeux.

Ils seront édifiés, j'espère, sur le degré d'estime que professent à leur égard les lettrés de la secte.

« Pendant notre carrière maçonnique qui, déjà, date « d'un demi-siècle, dit le F.·. Ragon, dont la compétence « et l'autorité ne sont contestées par personne, nous « avons eu, dans nos excursions aux Etats-Unis, en « Angleterre, en Hollande, en Belgique, dans une partie « de l'Allemagne, en Suisse et en France, dans nos prin« cipales villes si richement peuplées d'hommes instruits, « bien des occasions de fraterniser et de converser avec « des Maçons de considération, dont les dignités et les « grades étaient éminents, et, presque toujours, *l'érudi« tion profane se trouvait bien supérieure à l'instruction « maçonnique. Il n'y avait, sauf de rares exceptions,* « AUCUNE UNITÉ DE PENSÉES, AUCUNE FIXITÉ DE VUES, « AUCUNE OPINION BIEN ARRÊTÉE SUR L'ORIGINE DE « L'ORDRE, SUR SON BUT SECRET, *sur les conjectures qu'on « doit tirer des ébauches initiatiques* consignées dans les « trois grades symboliques. Réfutait-on un jugement qui « venait d'être porté, la réplique était : *Vous pourriez « bien avoir raison* (1). »

Notez bien que le F.·. Ragon parle ici des sommités de l'Ordre, et non point de la foule des Maçons. Mais si l'ignorance des chefs est scandaleuse à ce point, que penser de celle des simples adeptes ?

Quelques lignes plus loin le même auteur continue en ces termes :

« Nous avons aussi remarqué que, en général, les « Maçons connaissent à peine la Maçonnerie de leur « pays, comment on l'y a instituée... »

« On a dit avec raison que l'ignorance enfanta l'erreur « et celle-ci tous les maux ; la Maçonnerie, qui est une « lumière opposée aux ténèbres de l'ignorance pour en « arrêter les effets funestes, si elle avait été plus étudiée,

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique*, pages 1, 2, 3 et 4.

« aurait constamment et sans entraves fait jouir ses « adeptes des bienfaits qu'elle répand ; *mais l'ignorance « de ses principaux chefs a causé toutes les tribulations « qui l'accablent encore* (1). »

La Franc-Maçonnerie est une lumière, une grande lumière ; mais comme il n'y a personne dans l'Ordre qui puisse la mettre en évidence, elle n'a jusqu'ici éclairé personne.

Le F.·. Bertrand disait, le 12 avril 1844, au Sénat maçonnique :

« L'institution, chargée de présider et de guider la « société dans la voie de la civilisation, trouve à peine « dans son sein quelques hommes éclairés, *et encore « ceux-là sentent-ils venir le découragement.* »

Ce jugement a d'autant plus de poids que le F.·. Bertrand parlait au nom du Grand Maître, dont il était le représentant officiel.

Quelques années après, c'est-à-dire le 20 décembre 1858, le F.·. Dupuis prononça à la loge de la *Clémente Amitié* un discours dans lequel nous lisons ce qui suit :

« En quel lieu instruit-on les jeunes Maçons ? Quel est « l'atelier qui place au premier rang de ses travaux « l'instruction indispensable à qui veut comprendre la « haute portée philosophique de nos emblèmes, des « devoirs de Maçon dans le monde profane et des obliga- « tions envers les Maçons eux-mêmes ? Ne sommes-nous « pas bien loin de cette science maçonnique, ou, pour « m'expliquer mieux, *ne trompons-nous pas ces jeunes « néophytes désireux de s'instruire ?* Qui donc les guidera, « si ce n'est nous, qui leur avons promis la lumière ? »

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique*, pages 1, 2, 3 et 4.

Le F.·. Boubée fait les réflexions qu'on va lire, à propos d'un discours prononcé par le F.·. Gorgueneau, orateur de la Loge la *Triple Lumière* :

« Pour se confirmer dans l'opinion de ce Maçon, digne, « à tous égards, de parvenir au temple de la vraie « lumière, il suffirait de rappeler ce qu'on a vu, ce qu'on « a appris dans les trois premiers grades : *Quelques mots,* « *quelques signes, quelques louanges, voilà ce qu'on a* « *appris; des tabliers blancs, des cordons noirs, voilà ce* « *qu'on a vu*. Enfin on est devenu membre d'une asso- « ciation isolée de tout contact avec les profanes ; voilà « tout (1). »

Le F.·. Bernard-Acarry, père, ex-député au Grand-Orient et rédacteur du *Bulletin officiel de l'Ordre,* écrivait en 1859 :

« On a dit des augures qu'ils ne pouvaient se regarder « sans rire ; on pourrait en dire autant, et à plus forte « raison, des Francs-Maçons. En effet, les augures « devaient se moquer de la crédulité de ceux qui ajou- « taient foi à leurs paroles et qui étaient leurs dupes ; les « Francs-Maçons ne peuvent se moquer que d'eux- « mêmes ! On leur attribue un grand mérite ; on vante « leur discrétion, parce qu'ils ne dévoilent pas le fameux « secret qu'on est censé leur avoir communiqué. Sans « doute, il y en a un : il consiste dans l'interprétation des « principes de notre constitution, ou mieux dans l'appli- « cation de la devise : *Liberté, égalité, fraternité;* mais « on ne le dit pas au commun des martyrs, ni même à « personne, si l'on veut ; seulement, lorsqu'on a compris « ce que la Franc-Maçonnerie est en réalité, les anciens, « les instruits, vous avouent que vous êtes dans le

(1) BOUBÉE, *Etudes sur la Maçonnerie.*

« vrai, etc. A tous on indique les moyens de se faire « reconnaître ; mais les *mots, signes et attouchements* qui « servent à cette reconnaissance ne peuvent être consi « dérés comme mystérieux, puisque, moyennant 6 fr., on « peut se procurer l'ouvrage qui les indique (1). »

Je pourrais poursuivre la série de ces citations édifiantes, cent pages durant, et prouver à mes lecteurs que, de l'avis de presque tous les écrivains de la Maçonnerie, l'ignorance crasse est la maladie générale des Maçons. Mais il faut se borner. Je termine donc ma démonstration par quelques lignes empruntées au F.·. J.·. Ph.·. Lévesque :

« Pour le bien de l'Ordre, dit un auteur, et l'instruction « des Maçons, on devrait faire aux Visiteurs des questions « sur les grades symboliques. On trouverait souvent de « grands ignorants décorés des rubans de Souverains- « Princes-Rose-Croix, et même de plus hauts grades ; il en « résulterait un bien général : ce serait de forcer ces « Maçons à s'instruire, ou les empêcher de venir sus- « pendre souvent les travaux importants d'un atelier, « pour rendre les honneurs à leurs grades ; car ils n'ose- « raient plus venir encombrer les Orients des Loges de « leur orgueilleuse ignorance.....

« Je connais des Maçons dignes de ce beau titre par « leurs qualités personnelles, et qui ne seraient pas en « état de répondre à la moindre question maçonnique. « Eh bien, si l'on tuilait en Loge les Visiteurs, si on leur « adressait quelques questions sur le grade que l'on tient « et sur les précédents, il en résulterait un bien réel. »

Mes lecteurs s'imaginent peut-être que le F.·. Lévesque est un de ces Maçons instruits qui voudraient voir les

(1) Lenari-Acarry, *La Franc-Maçonnerie du Grand-Orient*

membres de l'Ordre faire de sérieux progrès dans l'étude des sciences. Mais s'il en est ainsi, me dira-t-on, la Maçonnerie n'a rien de commun avec l'ignorance. Il faut, au contraire, la considérer comme un foyer lumineux, que les adeptes ont tort de dédaigner.

La science proprement dite n'a rien à voir dans les lamentations du F.·. Lévesque. Pour lui, le Maçon vraiment éclairé est celui qui peut répondre avec une certaine assurance aux questions que voici :

POUR LE GRADE D'APPRENTI

D. — « Etes-vous Maçon ?

R. — « Mes frères me reconnaissent pour tel.

D. — « A quoi reconnaîtrai-je que vous êtes Maçon ?

R. — « A mes mot, signe, attouchement, et aux circonstances de ma réception, fidèlement rendues.

D. — « Donnez le mot de passe.

(*On le donne.*)

D. — « Quel âge avez-vous ?

R. — « Trois ans.

D. — « D'où venez-vous ?

R. — « De la loge Saint-Jean.

D. — « Qu'y fait-on ?

R. — « On y élève des temples aux vertus, et l'on y creuse des cachots pour les vices.

D. — « Qu'apportez-vous ?

R. — « Salut, joie et prospérité à tous mes Frères.

D. — « Que venez-vous faire ici ?

R. — « Apprendre à vaincre mes passions, et profiter de vos leçons.

D. — « Où paie-t-on les apprentis ?

R. — « A la colonne J.

D. — « Donnez-moi le mot sacré.

R. — « Très Vénérable, je ne sais qu'épeler; veuillez dire la première lettre, je dirai la seconde.

POUR LE GRADE DE COMPAGNON

D. — « Etes-vous compagnon ?

R. — « Je connais la lettre G.

D. — « Comment êtes-vous parvenu au grade de compagnon ?

R. — « En travaillant avec ardeur et constance, et passant de la colonne J. à la colonne B., après avoir fait les cinq voyages qui m'ont été ordonnés, et en montant les cinq degrés du temple.

D. — « Qu'avez-vous vu en montant les degrés du temple ?

R. — « J'ai vu deux colonnes d'airain, hautes de dix-huit coudées, ayant une circonférence de douze doigts, et une épaisseur de quatre. Elles étaient creuses, afin de renfermer les outils des Apprentis et des Compagnons, et de tenir en sûreté le trésor destiné à leur salaire.

D. — « Comment les ouvriers reçoivent-ils leur salaire ?

R. — « En donnant le signe, l'attouchement et la parole du grade.

D. — « Quel âge avez-vous ?

R. — « Cinq ans.

D. — « Donnez-moi le mot de passe.

(*On le donne.*)

D. — « Donnez-moi le mot sacré.

(*On le donne ainsi qu'il a été indiqué à la réception.*)

POUR LE GRADE DE MAITRE

D. — « Comment reconnaîtrai-je que vous êtes Maître ?

R. — « En m'éprouvant. L'acacia m'est connu.

D. — « Où avez-vous été reçu ?

R. — « Dans la chambre du milieu.

D. — « Et comment y êtes-vous parvenu ?

R. — « Par un escalier que j'ai monté par trois, cinq et sept.

D. — « Qu'avez-vous vu dans cette chambre ?

R. — « Deuil et tristesse.

D. — « Pourquoi ?

R. — « Parce que là était le tombeau de notre Respectable Maître Hiram.

D. — « Et qu'y avait-il dessus ?

R. — « Une branche d'acacia et un triangle d'or sur lequel était gravé le nom du Grand Architecte de l'Univers.

D. — « Comment appelez-vous le signe de Maître ?

R. — « Le signe d'horreur.

D. — « Donnez le mot de passe.

(*On le donne.*)

D. — « Comment voyagent les Maîtres ?

R. — « De l'Occident à l'Orient, et sur toute la terre, pour répandre la lumière.

D. — « Si un Maître était en danger, que doit-il faire ?

R. — « Le signe de détresse, en criant : A.·. M.·. L.·. E.·. D.·. L.·. V.·. *(à moi, les enfants de la veuve).*

D. — « Si un Maître était perdu, où le retrouveriez-vous ?

R. — « Entre l'équerre et le compas.

D. — « Quel âge avez-vous ?

R. — « Sept ans et plus (1). »

Dans l'estime du F.·. Lévesque, un Maçon qui connaîtrait ce questionnaire et les réponses que j'ai reproduites devrait être considéré comme savant.

Voici bien le cas de se demander, avec le F.·. Bernard-Acarry, si cet auteur a pu se regarder sans rire en écrivant de pareilles facéties.

(1) Lévesque, *Aperçu général et historique des Principales sectes maçonniques.*

« Lors de la réception au premier degré, dit ce dernier, « dans l'ouvrage cité plus haut, on imite, en petit, « quelques-uns des actes qui se pratiquaient aux initia- « tions d'Egypte. Si on le disait aux récipiendaires, ils « pourraient en saisir le but; mais comme on leur en « donne une explication très vulgaire, il en résulte que « c'est, en vérité, la *parodie* de ce qui se passait lors des « grandes initiations. Puis, ce sont des formes d'une véri- « table niaiserie.

« Ainsi, on préviendra le néophyte qu'il doit s'armer « d'un courage bien grand, car il va subir des épreuves « *terribles*, et, en réalité, il n'en subit aucune.

« On lui dit qu'il est indispensable que son obligation « *soit signée de son propre sang; puis, au moment* de « pratiquer la saignée, on s'aperçoit que le médecin de la « Loge n'est pas présent !

« Ainsi encore, le président dit très sérieusement à un « des surveillants de s'assurer si les frères qui *ornent* les « colonnes du temple sont réellement maçons, et souvent, « en ce moment, la colonne est occupée par un seul frère, « qui ne l'orne nullement.

« Puis on se fait force compliments, accompagnés de « *batteries* (acclamations) sans fin; le temps se passe « ainsi sans aucun fruit, et le nouvel initié, quand il « vient de recevoir *la lumière*, n'est pas plus clairvoyant « qu'avant son introduction dans le sanctuaire maçon- « nique (1). »

Voilà quels sont, jugés par eux-mêmes, les continuateurs des prêtres d'Héliopolis, des Mages, des Chaldéens, des Brahmanes, des Gymnosophistes et des Druides.

Si ces représentants des grandes civilisations orientales reparaissaient tout à coup dans le monde, ils seraient

(1) BERNARD-ACARRY, *La Franc-Maçonnerie du Grand-Orient.*

bien étonnés de rencontrer, dans ceux qui se disent les dépositaires de leur science, une pauvreté intellectuelle dont leurs initiés du premier degré auraient certainement rougi.

CHAPITRE VI

Dans le domaine des hypothèses.

SOMMAIRE. — Ce qu'il faut penser de la libre-pensée des Francs-Maçons. — Les drôleries du F.·. Boubée. — La dévotion du F.·. Fustier à saint Jean-Baptiste. — Le précurseur de J.-C. serait-il le continuateur de Zoroastre et l'un des patriarches de l'Ordre maçonnique? Qu'est-ce que les Zabiens? — Les Templiers descendent-ils des Mandaïtes? — Les feux de la Saint-Jean et les fêtes de Minerve. — Contradiction du F.·. Boubée. — Les Francs-Maçons remontent-ils au règne de Constantin seulement? — Les croisés et les ordres militaires. — Histoire à dormir debout. — Réflexion faite, le F.·. Boubée veut remonter aux prêtres de l'Egypte. — Légende du temple de Salomon. — Les Francs-Maçons copient le Talmud.

Les Franc-Maçons. quel que soit le rite auquel ils appartiennent, se donnent volontiers le qualificatif de libres-penseurs, oubliant que les trois quarts d'entre eux sont incapables de penser d'une façon tant soit peu sérieuse.

Les lettrés de la secte ne se bornent pas à faire profes-

Auteurs consultés : BOUBÉE, *Planche tracée dans la R.·. L.·. de l'*AGE D'OR. — *Planche sur l'origine et l'établissement de la Franc-Maçonnerie en France.* — FUSTIER, *Coup d'œil sur saint Jean-Baptiste.* — TERRASSON, *Séthos, histoire, ou vie tirée des monuments, anecdotes de l'ancienne Egypte.* — ORIGNY, *L'Egypte ancienne.* — GUILLEMAIN DE SAINT-VICTOR, *Histoire critique de l'antiquité.* — *Origine de la Franc-Maçonnerie adonihramite.* — PERNETTY, *La Trinité égyptienne.* — CAILLOT, *Annales maçonniques.* — DE LA TIERCE, *Histoire des Francs-Maçons.* — *Etrennes aux sectateurs de l'Art-Royal*, par un F.·. R.·. C.·. — THOMAS PAINE, *De l'origine de la Franc-Maçonnerie.* — LE F.·. VIDAL *Essai historique de la Franche-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours.* — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes anciennes et modernes.* — BONNEVILLE, *La Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du XIVe siècle.* — SAINT-ROMAIN ROUQUAYROL, *Annuaire maçonnique à l'usage des LL.·. et Ch.·. agrégés à la Tr.·. R.·. M.·. L.·. du rite écossais philosophique en France.*

sion de libre-pensée. Ils prennent, en outre, le titre de philosophes, et font du positivisme leur système de prédilection. D'après eux, le savant doit rejeter non seulement toute conception métaphysique, mais aussi tout fait historique à l'appui duquel on n'apporte pas une série de témoignages palpables.

Malheureusement ces règles de critique sont mises de côté, quand il s'agit de la Franc-Maçonnerie. Les hypothèses les plus fantastiques sont acceptées sans discussion, pourvu qu'elles tournent à la gloire de l'Ordre. Qu'on en juge par ce morceau du F.·. Boubée :

« Rien n'est égal, dit cet auteur, à l'art que nous « professons, rien n'est beau comme la Maçonnerie.

« Quelle est, en effet, MM.·. FF.·., l'institution qui, « appuyée sur le berceau des premières sociétés, a, « comme la nôtre, traversé l'océan des âges, et fait la « consolation des siècles? La Maçonnerie seule peut « s'enorgueillir d'un pareil prodige; seule, elle ne con- « naît point son origine; seule, elle est aussi ancienne « que le monde. Pour nous convaincre de cette vérité, « mettons-nous, pour un instant, à la place des deux « premières créatures qui peuplèrent le globe; le premier « mouvement qui dut frapper leurs âmes à cette époque « heureuse où la nature était encore dans toute sa pu- « reté, fut sans doute un élan de reconnaissance vers « celui qui les avait tirées du néant. Mais le second hom- « mage ne fut-il pas accordé à la sympathie, à la cordia- « lité, et surtout au besoin de prévenir l'ennui, qui, sans « une réunion de sentiments et de moyens, aurait dévoré « leur existence? Ainsi, le *rapprochement*, la *bienfai-* « *sance*, et l'*amitié*, ces *trois colonnes de la Maçonnerie*, « furent évidemment gravées dans le cœur du premier « homme qui sortit des mains du G.·. Arch.·. (1). »

(1) BOUBÉE, Planche tracée dans la R.·. L.·. de l'*Age d'Or*.

Avec de semblables raisonnements, on peut attribuer à n'importe quelle institution les origines les plus fantaisistes.

C'est ainsi que le F.·. Fustier fait remonter la Franc-Maçonnerie, non plus au premier homme, mais à saint Jean-Baptiste. Après avoir fait l'éloge du précurseur de Jésus-Christ, cet écrivain ajoute :

« Pourquoi, MM.·. FF.·., vos aïeux l'ont-ils choisi de « préférence à tant de sages que l'antiquité leur présen- « tait pour modèles? C'est qu'il était alors la colonne « principale de l'ordre dont vous descendez : je veux dire « du Zabiisme.

« Les Zabiens, héritiers des Sabéens, s'adonnaient « particulièrement à la connaissance des astres et de « leur influence sur les corps célestes. Leur doctrine, « recueillie primitivement par Zoroastre, se répandit « successivement de la Perse dans la Chaldée, dans « l'Egypte, la Phénicie, la Bactriane et les Indes, où « elle subsiste encore. Des branches se détachèrent du « tronc principal, et formèrent ces sectes nombreuses « qui admirent le culte du soleil et des étoiles, l'érection « des statues, la consécration des arbres, la science des « talismans, l'apparition des génies et mille autres extra- « vagances consignées dans l'histoire des folies hu- « maines. Un petit nombre de philosophes et d'astro- « nomes Sabéens conservèrent à travers les générations « qui se succédaient la véritable doctrine, comme l'at- « testent les commentateurs juifs et la plupart des écri- « vains orientaux, chrétiens ou mahométans. Ce dépôt « sacré parvint ainsi jusqu'à Jean-Baptiste. L'histoire ne « nous laisse à cet égard aucun doute; car les Zabiens « quittèrent leur nom pour prendre celui de Mandaï- « Jahia ou chrétiens de saint Jean. Les mémoires posté- « rieurs ne les désignent pas autrement. Le chef-lieu « de leur réunion fut la ville de Charan. Quand on les

« interrogeait sur leurs dogmes, ils répondaient simple-
« ment qu'ils n'étaient ni juifs, ni chrétiens, ni mahomé-
« tans ; mais seulement Mandaïtes ou disciples de Jean.
« Le christianisme étant devenu, par suite, la religion la
« plus répandue, les Mandaïtes adoptèrent une partie de
« ses rites, modifiés suivant leurs goûts ou leurs opi-
« nions. Il en existe, au rapport de Chardin, plusieurs de
« cette espèce dans l'Orient. D'autres Mandaïtes (et c'est
« la majeure partie) se réunirent en corps, qui engen-
« drèrent, à leur tour, des établissements militaires et
« religieux, dont il est inutile de vous rappeler ici la pros-
« périté et les malheurs. Il suffit, MM.·. FF.·., de vous
« observer que les Mandaïtes furent nos maîtres dans la
« Maçonnerie, et qu'ils ont hérité, par une filiation non
« interrompue, des dogmes et des secrets d'une associa-
« tion dont Jean-Baptiste eut la gloire d'être le restau-
« rateur et le patron (1). »

Comme on le voit, il serait difficile de traiter l'histoire avec plus de sans façon. Le F.·. Fustier rattache l'origine des ordres militaires et, en particulier, des chevaliers du Temple, aux Mandaïtes, et, par les Mandaïtes, à saint Jean-Baptiste. Peu s'en faut qu'il ne fasse remonter les Croisés aux disciples de Mahomet, et les Mahométans aux prêtres d'Eleusis, dont l'Eglise catholique ne serait elle-même qu'une dérivation.

« La naissance de Jean-Baptiste, ajoute-t-il, a été cons-
« tamment célébrée chez toutes les nations par des feux
« de joie, et d'autres marques certaines d'allégresse
« publique. Cet usage, dont nous apercevons des traces
« parmi les Sarrasins, à l'époque des croisades, se trouve
« lié avec de semblables cérémonies usitées chez les an-
« ciens, telles que la fête des lumières en l'honneur de

(1) Le F.·. Fustier, *Coup d'œil sur S. Jean-Baptiste.*

« Minerve, celle des flambeaux dans les mystères d'Eleu-
« sis, les torches ardentes employées à la recherche du
« corps d'Osiris, et, dans l'Eglise catholique, les chan-
« delles à la purification, le cierge pascal, etc. (1). »

Le F∴ Boubée, oubliant qu'il a placé le berceau de la Franc-Maçonnerie au Paradis terrestre, se borne, dans une *planche* sur l'*origine et l'établissement* de l'Ordre en France, à en fixer l'organisation au règne de Constantin. Après un long préambule sur Moïse, les Brahmanes, Tubalcaïn, la Tour de Babel, les Egyptiens et les Perses, cet écrivain ajoute :

« La ville de Jérusalem n'existait plus depuis deux
« siècles, lorsque le grand Constantin, ayant embrassé le
« christianisme, la répara, l'embellit, et fit reconstruire
« le Temple avec ses propres débris. Pour prévenir la
« confusion des ouvriers, les architectes adoptèrent
« l'ordre et les divisions qui avaient été suivies par Salo-
« mon ; l'entreprise fut menée à sa fin, et le temple fut
« donné aux Chrétiens, qui en jouirent pendant quelque
« temps ; mais les Sarrasins s'étant par la suite emparés
« de la ville, il ne leur fut plus permis de célébrer leurs
« mystères ; les persécutions recommencèrent, les Chré-
« tiens furent forcés de dissimuler leur état, plusieurs
« mêmes embrassèrent la religion de leurs persécuteurs.
« Alors ceux qui étaient demeurés fidèles à la foi de leurs
« pères durent se méfier de leurs ennemis et se mettre
« en garde contre leur vigilance. Leurs mesures durent
« être d'autant plus sévères qu'ils avaient tout à craindre
« de ceux qui avaient trahi leur Dieu ; ils se trouvèrent
« dans le cas des sages de l'Egypte (2). A leur exemple,

(1) Fustier, *Coup d'œil sur saint Jean-Baptiste.*

(2) Avec cette différence capitale que les Chrétiens dont parle Boubée étaient persécutés, tandis que les Sages de l'Egypte jouissaient d'une liberté et d'un pouvoir absolus. Voilà, une fois encore, comment on écrit l'histoire.

« ils imaginèrent de former une société secrète dont « le motif apparent serait de rappeler les travaux de « leurs pères, lors de la construction du Temple; mais « dont le but réel tendrait à éviter toute surprise. Cette « construction leur offrait une allégorie bien mystérieuse; « le nom de Maç.·. qu'ils prenaient les mettait à l'abri « de tout soupçon, et la distribution des ouvriers par « classes leur donnait le moyen de s'assurer de ceux qui « se présenteraient pour être admis.

« Ce n'était qu'après avoir pris toutes les précautions « dans les deux premiers grades, qu'on apprenait le « grand secret à ceux qui s'en étaient montrés dignes en « leur accordant la maîtrise; chaque grade avait pour se « reconnaître des mots et des signes particuliers puisés « dans l'histoire de la construction du Temple.

« Les maîtres étaient seuls admis dans la chambre « secrète où ils se livraient sans danger à la célébration « du culte et des mystères de leur Dieu. Tant que cette « chambre était fermée, les apprentis et les compagnons « en étaient écartés : ils en ignoraient les travaux et « veillaient à la garde du Temple. Les uns étaient placés « aux portes, d'autres se tenaient sur le toit; on annon- « çait que ce dernier poste était rempli, en disant : *Le « Temple est couvert*, et ces mots : *il pleut*, exprimaient « qu'il ne l'était pas, ou bien que les profanes appro- « chaient. Ce fut avec ces sages précautions que ces « pieux Maçons évitèrent les persécutions de leurs enne- « mis et les vexations des infidèles.

« Tel fut, pendant plusieurs siècles, le but de la Ma- « çonnerie Salomonique reléguée pour ainsi dire à Jéru- « salem. Tel était son état, lorsque les papes, assis sur « le trône de l'ancienne capitale du monde, proposèrent « aux rois de la chrétienté de former une coalition pour « arracher cette ville des mains des Sarrasins, sous pré- « texte de venger le tombeau du Messie (1). »

(1) Bourée, *Planche sur l'origine et l'établissement de la Franc-Maçonnerie en France.*

Les croisades sont organisées. L'Europe s'arme, à la voix des souverains Pontifes, et deux cent mille hommes appartenant à toutes les classes de la société se précipitent sur l'Orient. Jérusalem tombe en leur pouvoir. Le culte catholique est rétabli et l'Islamisme vaincu. Le F.·. Boubée déplore ce résultat, ce qui a lieu d'étonner, car le triomphe des croisés arrachait à la persécution les chrétiens qui, pour sauver leur foi et échapper à la mort, avaient dû s'organiser en société secrète et former ce qu'il nomme la Maçonnerie Salomonique.

Quoi qu'il en soit, les soldats de Godefroy de Bouillon ne tardèrent pas à se lier avec les chrétiens de Jérusalem. Ces derniers leur apprirent, nous raconte l'écrivain maçonnique, de quelle manière ils avaient pu, jusqu'au dernier moment, se livrer aux pratiques de leur culte. Les croisés trouvèrent cela fort ingénieux, si bien qu'ils résolurent de former eux-mêmes diverses associations, sous le nom de Maçons libres, à l'imitation des ouvriers qui avaient rebâti le Temple de Jérusalem. De retour en Europe, ils racontèrent ce qu'ils avaient appris de leurs coreligionnaires de Terre-Sainte, et excitèrent, par leurs récits, l'admiration de tous. Le nombre des associés grandit à vue d'œil, non seulement en France, mais encore en Angleterre, en Allemagne et en Italie. La chevalerie militaire ne tarda pas à se former. Elle se divisa en deux corps restés célèbres, les chevaliers de l'ordre Teutonique et les chevaliers du Temple, plus connus sous le nom devenu populaire de Templiers.

Or, pendant que les gentilshommes enrôlés dans la chevalerie se livraient à leurs exercices habituels, les Croisés avaient des réunions particulières. Dans ces conciliabules, on parlait souvent des chrétiens de la Palestine, de leur association et des divers grades qu'ils avaient imaginés pour échapper aux investigations de la police musulmane, car la police date de loin. Elle remonte probablement à Mahomet lui-même. Bientôt, nous dit le

F.·. Boubée, l'enthousiasme maçonnique remplaça la fureur de la chevalerie. Les souverains eux-mêmes encouragèrent ces tendances. Aussi, vers le milieu du XIIIe siècle, la Maçonnerie libre était-elle fondée sur des bases indestructibles.

Tel est, en substance, le récit romanesque du F.·. Boubée. Toute cette histoire se compose d'une série d'affirmations dénuées de preuves; mais cela importe peu. Les adeptes ne sont pas exigeants, et l'on peut, sans crainte d'être contredit, leur faire accepter de confiance les hypothèses les plus invraisemblables, pourvu qu'elles tendent à glorifier leur ordre.

Mais le F.·. Boubée ne s'arrête point là. Regrettant de n'avoir fait remonter l'origine de la Franc-Maçonnerie qu'au règne de Constantin, il insinue d'abord et finit ensuite par affirmer que l'Art-Royal date d'une époque plus éloignée. Les prêtres égyptiens pourraient bien être, dit-il, les patriarches de l'Ordre, à en juger par le soin qu'ils mettaient à cacher la vérité sous des figures inintelligibles. On sait que la Maçonnerie Salomonique use des mêmes procédés. Elle nous parle sans cesse du fameux édifice dont l'histoire a perpétué le souvenir, mais, en réalité, le temple de Salomon est loin de sa pensée. Elle s'en sert comme d'un emblème destiné à dérouter le vulgaire. Le Maçon ne voit dans tout cela que le temple immatériel qu'il a pour devoir d'élever à la vertu. Et cet ouvrage doit être parfait dans toutes ses parties.

« La charité en taille les pierres, continue le F.·. Bou-
« bée; elles sont liées par l'amitié, ce ciment de l'union
« et de l'harmonie, et l'édifice est soutenu par la discré-
« tion et la fidélité.

« A la porte du temple on trouve deux colonnes à l'ins-
« tar de celles que Salomon avait fait élever dans le par-
« vis (1). »

(1) BOUBÉE, *Planche sur l'origine de la F.·. M.·. en France.*

A l'opinion du F.·. Boubée sur les origines de la Franc-Maçonnerie se rattache l'histoire que l'on racontait aux adeptes le jour de leur initiation au grade de maître. On la trouve dans la plupart des livres maçonniques telle à peu près que je la donne ici :

Lorsque fut bâti le temple de Jérusalem, Salomon confia à Adoniram le soin de diriger les travaux et de payer les ouvriers qui étaient au nombre de trois mille. Voulant que la distribution des salaires répondît au mérite de chacun, Adoniram divisa son personnel en trois classes, les apprentis, les compagnons et les maîtres. Chaque classe avait son mot d'ordre et ses signes particuliers, qui devaient être tenus secrets, pour qu'Adoniram pût distinguer les apprentis des compagnons et les compagnons des maîtres. Trois compagnons, désireux de se procurer la parole des maîtres afin de participer à leur salaire, se cachèrent dans le temple, à la sortie des ouvriers. et se postèrent ensuite à chacune des portes.

Lorsqu'Adoniram se présente pour fermer le temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande la parole du maître. Adoniram refuse et reçoit un coup de bâton sur la tête. Il fuit vers les deux autres portes, et y subit le même traitement. Ses assassins le prennent alors et l'enterrent sous un tas de pierres, au-dessus duquel ils placent une branche d'acacia, pour reconnaître le lieu où repose le cadavre.

La disparition d'Adoniram afflige Salomon, qui ordonne des recherches. Un maître finit par le découvrir. Il le prend par un doigt, et le doigt se détache de la main ; il le prend par le poignet, et le poignet se détache du bras. Le maître étonné s'écrie : *Mac Benac*, deux mots qui signifient, suivant les Maçons, « la *chair quitte les os.* »

De crainte qu'Adoniram n'ait révélé la parole du guet, les maîtres décident entre eux qu'elle sera changée et remplacée par ces mots : *Mac Benac*, que les Francs-

Maçons regardent comme sacrés, et s'abstiennent de prononcer, lorsqu'ils ne sont pas en loge.

Comme on le voit, ce récit ne concorde en aucune façon avec celui du F.·. Boubée. Mais ces contradictions ne préoccupent nullement les auteurs maçonniques.

C'est sur cette fable que les Maçons adoniramites font reposer tout leur système.

Je dois ici faire observer que les écrivains de l'Ordre n'ont pas eu à faire de grands efforts d'imagination pour trouver l'histoire d'Adoniram; car ils se sont bornés à l'emprunter aux rabbins qui ont écrit la paraphrase chaldaïque.

Voulant prouver que Jésus-Christ n'était pas Dieu, ces derniers inventèrent la fable que je viens de citer; mais ils l'agrémentèrent d'un petit détail dont les Francs-Maçons n'ont eu que faire. Ils prétendent que le fils de Marie parvint à s'introduire dans le Saint des Saints, où la parole perdue était cachée. Ils ajoutent que, l'ayant découverte, il l'emporta et la dissimula dans une incision qu'il se fit à la cuisse, et que ce fut par la vertu toute-puissante du nom de *Jéhovah* qu'il réussit à opérer des miracles.

Or, les Maçons reconnaissent que la parole perdue était, en effet, *Jéhovah*.

D'autre part, la presque totalité de leurs historiens nous apprennent que la branche d'acacia rappelle la croix de Jésus-Christ, et les trois coups de bâton que reçut Adoniram, les trois clous qui servirent à fixer le Messie à son gibet. Il n'y a pas jusqu'à la découverte du corps d'Adoniram qui ne doive être regardée comme une allusion à la sépulture du Christ, dont le corps n'aurait pas plus échappé à la corruption que celui de leur patriarche.

CHAPITRE VII

Templiers et Assassins.

Sommaire. — Origine des Templiers. — Leur fondateur, Hugues des Payens. — Ils sont approuvés par le concile de Troyes. Quelques détails sur l'admission des postulants. — Services dont l'Eglise leur est redevable. — Jacques de Molay, leur grand maitre, vient à Paris. — Philippe le Bel le comble d'attentions.— Il le fait ensuite emprisonneravec ses compagnons, au grand étonnement de tout le monde. — Plusieurs souverains rendent hommage aux vertus et au dévouement des Templiers. — Partialité révoltante avec laquelle les agents du roi conduisirent le procès de ces religieux. — Courage de Jacques de Molay en face de la mort. — Que faut-il penser des accusations dirigées contre ce grand Ordre ? — Le concile de Vienne et le Pape Clément V l'ont-ils condamné ou simplement supprimé ? — Les Francs-Maçons en sont-ils les continuateurs ? — Opinion de quelques auteurs maçonniques sur ce point. — Ordre des Assassins. — Son origine et ses progrès. — Sa puissance redoutable. — Ses relations avec les chevaliers du Temple.

Bon nombre d'auteurs maçonniques et profanes font descendre les Francs-Maçons de l'Ordre des Templiers, sans remonter soit au règne de Constantin, soit à la construction du Temple de Salomon.

Les Templiers doivent leur origine à Hugues des Payens

Ouvrages consultés : *Acta Latomorum*, tom. II, pp. 141 et suiv. — Rebold, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*. — *Sarsena*, p. 31. — *Globe*, tom. III, p. 304 ; tom. I, pp. 294 et suiv. — De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*. — Petrus de Vineis, *Epistolæ*. — Marinus Sanutus. — Elmacini, *Hist. Saracenica*. — Deguignes, *Extraits de l'histoire d'Aboulféda*. — Falconet, *Dissertation sur les Assassins; mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVI. — Marco Polo, *De Regionibus orientalibus*. — *Gesta Dei per Francos*. — Wilken, *Histoire des Croisades*. — Anton, *Histoire de l'ordre des*

et à huit autres gentilshommes, qui avaient suivi Godefroy de Bouillon en Palestine, lors de la première croisade (1).

Les Chevaliers du Temple joignaient aux trois vœux ordinaires de religion celui de porter les armes contre les infidèles, de pourvoir à la sûreté des routes, et de protéger les pèlerins contre les attaques des brigands. Baudouin II, roi de Jérusalem, leur céda la partie de son palais qui avoisinait l'ancien temple de Salomon, d'où leur est venu le nom de Templiers.

En 1127, Hugues des Payens se rendit auprès du Souverain-Pontife et sollicita la confirmation de son institut. Le Pape le renvoya au concile de Troyes, qui devait s'ouvrir le 13 janvier de l'année suivante. L'assemblée approuva le nouvel Ordre.

Jean de Saint-Mihiel fut chargé de la rédaction de leurs règles, au refus de saint Bernard qui déclina cette mission, s'il faut en croire un certain nombre d'historiens (2).

Templiers. — J. DE MULLER, *Histoire universelle.* — SYLVESTRE DE SACY, *Mémoires sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom.* — BONNEVILLE, *La Maçonnerie écossaise, comparée avec les trois professions et le secret des Templiers.* — ROUX, *Histoire des trois ordres réguliers et militaires des Templiers, Teutons et Hospitaliers.* — J. A. J., *Histoire des Templiers.* — F. NICOLAÏ, *Essai sur les crimes qui ont été imputés aux Templiers, et sur leurs mystères, avec un appendice sur l'origine de la Franc-Maçonnerie.* — JACQUOT, *Défense des Templiers contre la routine des historiens.* — RAYNOUARD, *Monuments historiques relatifs à la condamnation des Chevaliers du Temple.*

NOTA. Je ne donne pas ici les titres des diverses histoires générales et particulières que j'ai dû consulter, à propos des Templiers et de leur suppression, les auteurs qui les ont écrites n'ayant pas étudié la question au point de vue de la Maçonnerie.

(1) M. le professeur F. Jacquot, de Nancy, vient de publier une étude préliminaire sur les Templiers. Ce premier fascicule n'est que l'introduction de l'ouvrage qu'il ne tardera pas à mettre sous presse, et qui aura pour titre : *Défense des Templiers contre la routine des historiens et les préjugés du vulgaire.* Je crois devoir signaler aux érudits cette nouvelle publication.

(2) Voici comment s'exprime M. le professeur Jacquot à l'endroit de cette question : « On dit que la Règle des Templiers fut rédigée par saint

Hugues, avant de retourner en Palestine, parcourut successivement la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, recueillant des aumônes et enrôlant de nombreux prosélytes.

Le chef de l'Ordre portait le nom de Grand Maître et avait rang de prince. Après lui venaient les Précepteurs ou Grands Prieurs, les Visiteurs, les Commandeurs, etc. La réception des postulants se faisait pendant la nuit.

Le récipiendaire attendait à la porte de l'église. Le président du chapitre lui députait, à trois reprises différentes, deux de ses frères qui lui demandaient ce qu'il voulait.

Puis on l'introduisait. Arrivé en présence des supérieurs, il se mettait à genoux et sollicitait par trois fois son admission dans l'Ordre.

Le chef du chapitre lui faisait connaître alors les obligations qu'il allait contracter.

« Vous serez exposé, lui disait-il, à beaucoup de peines
« et de dangers. Il vous faudra veiller, quand vous
« voudriez dormir; supporter les fatigues, quand vous
« voudriez vous reposer ; endurer la soif et la faim,
« quand vous voudriez boire et manger; passer dans un
« pays, quand vous voudriez rester dans un autre. Vous
« soumettez-vous à tout cela ? »

Après la réponse du récipiendaire, qui était affirmative, le chef du chapitre poursuivait en ces termes :

« Etes-vous chevalier ? — Etes-vous sain de corps ? —

« Bernard, ce qui est au moins vraisemblable, à supposer que le fait ne
« soit pas absolument certain. Il en dicta l'esprit et les principales
« ordonnances, s'il n'est pas avéré qu'il l'ait lui-même écrite, comme le
« prétendent plusieurs auteurs qui comptent pour des autorités d'assez
« grand poids. »

Ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier cette question d'une manière approfondie pourront demander l'ouvrage de l'auteur, à Nancy, librairie Notre-Dame, 68, rue Saint-Georges. Le premier fascicule contient la Règle des Templiers.

« N'êtes-vous point marié? — N'appartenez-vous pas « déjà à un autre ordre ? — N'avez-vous pas de dettes « que vous soyez dans l'impossibilité d'acquitter soit par « vous-même soit par vos amis ? »

Si les réponses étaient satisfaisantes, le postulant prononçait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, promettait de combattre pour la défense de la Terre-Sainte, et recevait le manteau de l'Ordre.

Il faisait ensuite le serment d'usage, qui était ainsi conçu :

« Je jure de consacrer mes discours, mes forces, « ma vie à défendre la croyance de l'unité de Dieu et « des mystères de la foi; je promets d'être soumis et « obéissant au Grand Maître de l'Ordre... Toutes les fois « qu'il en sera besoin, je passerai les mers pour aller « combattre, je donnerai secours contre les rois et les « princes infidèles, et en présence de trois ennemis je ne « fuirai point, mais seul je les combattrai si ce sont des « mécréants. »

Les devoirs religieux des Templiers étaient d'une certaine sévérité. Voici en quoi ils consistaient : assister à l'office de jour et de nuit, faire abstinence les lundis, mercredis, vendredis et samedis, jeûner fréquemment, adorer solennellement la croix *trois fois* l'année, entendre la messe et faire l'aumône *trois fois* par semaine, recevoir la communion *trois fois* en douze mois.

Leur étendard blanc et noir avait pour légende ces mots de l'Ecriture : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Sur leur sceau était gravé un cheval portant deux cavaliers avec cette exergue : *Sigillum militum Christi.*

Saint Bernard a fait des chevaliers du Temple un éloge magnifique.

« Ils vivent, dit-il, sans rien avoir en propre, pas même
« leur volonté. Vêtus simplement et couverts de poussière,
« ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, le regard
« fier et sévère; à l'approche du combat ils s'arment de
« foi au dedans et de fer au dehors; leurs armes sont leur
« unique parure; ils s'en servent avec le plus grand
« courage dans les périls, sans craindre ni le nombre ni
la force des barbares : toute leur confiance est dans le
« Dieu des armées; en combattant pour sa cause ils
« cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et
« glorieuse. Oh! l'heureuse vie, dans laquelle on peut
« attendre la mort sans la craindre, la désirer avec joie,
« et la recevoir avec intrépidité. »

L'Ordre des Templiers prit en peu de temps une extension prodigieuse. Pendant les deux siècles qui suivirent sa fondation, ils ne cessèrent de combattre les infidèles avec une bravoure qui ne se démentit jamais. Ils eurent une part glorieuse dans la guerre contre les Maures d'Espagne. On les vit successivement figurer aux sièges de Lisbonne, de Gaza et de Damiette, à la bataille de Tibériade, etc., etc. Malgré le courage qu'ils déployèrent, la Terre-Sainte finit par leur échapper, et, le 20 mai 1292, le Grand Maître de l'Ordre quittait Acre, la dernière ville qui ne fût pas au pouvoir des infidèles, emportant les trésors qu'il avait pu sauver, et emmenant les dix chevaliers qui lui restaient encore des cinq cents qui étaient entrés avec lui dans la place.

Le siège de l'Ordre fut dès lors établi à Chypre.

En 1299, les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem profitèrent d'une invasion des Tartares, pour faire une nouvelle apparition sur l'ancien théâtre de leurs exploits, mais ils furent battus et obligés de retourner à Chypre.

Jacques de Molay succéda, comme Grand Maître, au moine Gaudini.

Appelé en France par Philippe le Bel en 1304, il s'y rendit avec soixante chevaliers. Le souverain les combla d'attentions délicates, lui et ses compagnons. Il le pria même de tenir un de ses enfants sur les fonts du baptême.

Le 12 octobre 1307, Jacques Molay assistait, invité avec la plus grande courtoisie, à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Tout faisait donc supposer que les Templiers possédaient l'affection du monarque. Mais il n'en était rien, puisque, le lendemain de cette cérémonie funèbre, le Grand Maître et les cent quarante chevaliers qui étaient alors à Paris furent arrêtés et incarcérés.

On a beaucoup écrit sur la condamnation des Templiers. Les uns se sont attachés à les représenter sous des couleurs on ne peut plus défavorables, les autres, au contraire, ont soutenu, avec quelque apparence de raison, que Philippe le Bel avait poursuivi leur suppression, afin de pouvoir s'emparer de leurs trésors, qu'il savait être considérables.

Jusqu'au moment où le roi de France fit brutalement emprisonner le Grand Maître et ses compagnons, les Templiers avaient joui de l'estime générale. — Aussi, le pape Clément V se montra fort surpris des accusations dirigées contre eux, accusations qu'il n'hésita pas à qualifier *d'invraisemblables et d'inouïes*.

Peut-on admettre que si l'Ordre du Temple avait été aussi corrompu que le prétendait Philippe, le Saint-Siège l'eût ignoré absolument ?

D'ailleurs, tandis que les Templiers de France étaient traqués comme des bêtes fauves et torturés avec une cruauté sans précédents, le roi d'Angleterre invitait les souverains de Portugal, de Castille, de Sicile et d'Aragon à ne pas ajouter foi aux *calomnies* qu'on répandait contre l'Ordre. Il écrivait, en outre, au pape Clément V une lettre où on lisait ce qui suit :

« Comme le Grand Maître et ses chevaliers, fidèles à
« la pureté de la foi catholique, sont en très grande con-
« sidération et devant nous et devant tous ceux de notre
« royaume, tant par leur conduite que par leurs mœurs,
« je ne puis ajouter foi à des accusations aussi suspectes,
« jusqu'à ce qu'enfin j'en obtienne une certitude en-
« tière. »

Philippe le Bel lui-même rendait justice à leurs vertus, trois ans avant qu'il ne songeât à les proscrire. Voici comment il s'exprimait dans un acte daté du mois d'octobre 1304 :

« Les œuvres de piété et de miséricorde, la libéralité
« magnifique qu'exerce dans le monde entier, et en tout
« temps, le saint Ordre du Temple, divinement institué
« depuis longues années, son courage, qui mérite d'être
« excité à veiller plus attentivement et plus assidûment
« encore à la défense périlleuse de la Terre-Sainte, nous
« déterminent justement à répandre notre libéralité
« royale sur l'Ordre et ses chevaliers, en quelque lieu de
« notre royaume qu'ils se trouvent, et à donner des
« marques d'une protection spéciale à l'Ordre et aux
« chevaliers pour lesquels nous avons une sincère pré-
« dilection. »

Le procès des Templiers fut conduit par les agents de Philippe avec une partialité révoltante. Les formes juridiques firent place à la torture, car il fallait obtenir des aveux à tout prix.

Plusieurs chevaliers, vaincus par les souffrances, se reconnurent coupables. Mais ils ne tardèrent pas à sentir l'aiguillon du remords, et à rétracter les accusations qu'ils avaient fait peser sur leur Ordre et sur eux-mêmes.

Le Grand Maître avait été de ce nombre. La manière dont il répara sa faute mérite d'être racontée :

Le 18 mars 1314, on dressa dans le parvis Notre-Dame un échafaud, du haut duquel on devait lire à la foule réunie la sentence qui condamnait Jacques de Molay et trois autres chefs de l'Ordre à une réclusion perpétuelle. Les accusés entendirent la sentence qui les frappait, sans manifester la moindre émotion. Le Grand Maître comprit que le moment était venu de rompre le silence une dernière fois, et de dire hautement toute la vérité. Prenant à témoin les nombreux spectateurs qui l'entouraient il s'écria :

« Il est bien juste que, dans un si terrible jour et dans « les derniers moments de ma vie, je découvre toute « l'iniquité du mensonge, et que je fasse triompher la « vérité. Je déclare donc à la face du ciel et de la terre, « et j'avoue, quoiqu'à ma honte éternelle, que j'ai commis « le plus grand des crimes, *mais ce n'a été qu'en convenant de ceux qu'on impute avec tant de noirceur à notre* « *Ordre ;* J'ATTESTE, ET LA VÉRITÉ M'OBLIGE D'ATTESTER « *qu'il est innocent.* Je n'ai même fait la déclaration « contraire que pour suspendre les douleurs excessives « de la torture, et pour fléchir ceux qui me les faisaient « souffrir. Je sais les supplices qu'on a infligés à tous les « chevaliers qui ont eu le courage de révoquer une pareille confession ; mais l'affreux spectacle qu'on me « présente n'est pas capable de me faire confirmer un « premier mensonge par un second : à une condition si « infâme, je renonce de bon cœur à la vie. »

En apprenant quelle avait été l'attitude du Grand Maître et de ses compagnons d'infortune, la colère de Philippe le Bel ne connut plus de bornes. Le monarque assembla aussitôt son conseil qui, après une courte délibération, condamna Jacques de Molay et celui de ses

chevaliers qui avait protesté avec lui, à être brûlés vifs. Le bûcher fut dressé dans une île de la Seine, à l'endroit où s'élève maintenant la statue équestre de Henri IV.

Les victimes de Philippe supportèrent vaillamment le dernier supplice, protestant de leur innocence et de celle de l'Ordre, avec une fermeté qui fit sur les témoins de cette scène une vive impression. Pendant la nuit qui suivit l'exécution, de pieux fidèles recueillirent les cendres des suppliciés et les conservèrent comme autant de reliques vénérables.

On a prétendu qu'avant de rendre le dernier soupir, Jacques de Molay ajourna le Pape au tribunal de Dieu dans les quarante jours qui suivraient sa mort, et Philippe le Bel avant l'expiration de la même année.

J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cette tradition. La seule chose qui soit certaine, c'est que Clément V et le roi moururent d'une manière fort imprévue.

Le premier fut pris d'une indisposition qui n'inspira d'abord aucune inquiétude, en sortant du consistoire où il avait promulgué les actes du concile de Vienne. Pensant que l'air de son pays natal lui rendrait la santé, il voulut se faire transporter à Bordeaux. Arrivé à Roquemaure, sur les bords du Rhône, une crise aussi violente qu'imprévue l'enleva presque subitement, le 13 avril 1314. Jacques de Molay l'avait précédé dans la tombe de vingt-sept jours seulement.

Quelques mois après, Philippe fut pris d'une langueur qui dérouta la science. Le pouls était bon, et cependant, dit un historien, la faiblesse et l'abattement croissaient tous les jours. On supposa que le séjour de Fontainebleau serait favorable au rétablissement du monarque, mais il n'en fut rien. Le malade ne tarda pas à mourir. Cet événement eut lieu le 29 novembre 1314. Philippe était âgé de quarante-six ans.

On croit généralement que le roi de France ne pour-

suivit les Templiers, qu'afin de s'approprier leurs richesses. Ses panégyristes font observer, dans un but facile à comprendre, que les propriétés de l'Ordre furent données aux religieux de Saint-Jean de Jérusalem. Ils négligent d'ajouter que leur client ne consentit à se dessaisir des domaines qui appartenaient au Temple que contraint et forcé par les murmures du peuple. De plus, ils semblent ignorer qu'il saisit les trésors apportés de Jérusalem par le Grand Maître, et ceux, plus considérables encore, qui se trouvaient dans la maison de Paris. Ils oublient enfin que Philippe s'attribua les revenus des Templiers, pendant les six années qui s'écoulèrent depuis l'arrestation du Grand Maître jusqu'à la suppression de l'Ordre par le concile de Vienne.

Le roi de France était d'ailleurs coutumier du fait. On sait que quelque temps auparavant il s'était emparé sans le moindre scrupule des dépouilles des Juifs.

La conduite du Pape a été l'objet de critique sévères. Je n'ai pas l'intention de passer en revue les griefs de toute nature que des écrivains, même catholiques, ont fait valoir contre lui. Qu'il me suffise de dire que l'acte par lequel il supprima les Templiers est irréprochable dans la forme, quelle que soit l'opinion que l'on embrasse sur les accusations dirigées contre l'Ordre.

Le décret avait un caractère provisoire, et le fond de la question n'y était pas tranché. Clément V et le concile se bornaient à dire que, vu les circonstances au milieu desquelles on se trouvait, l'existence des Templiers n'avait plus de raison d'être et que l'abolition momentanée de l'Ordre s'imposait d'elle-même : *Non per modum definitivæ sententiæ, sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ.*

J'ai raconté en peu de mots l'origine des Templiers. A l'exemple des historiens *profanes,* j'ai fait honneur de cette fondation au zèle religieux de Hugues des Payens. Les auteurs maçonniques se séparent de moi sur ce

point. Voici ce que dit, en particulier, l'auteur des *Acta Latomorum :*

« Jusque vers l'an 1118, les mystères de l'ordre hié-
« rarchique de l'initiation de l'Egypte transmis aux Juifs,
« puis ensuite aux chrétiens, furent conservés sans alté-
« ration par les Frères d'Orient ; mais alors les Chrétiens,
« persécutés par les infidèles, appréciant le courage et la
« piété de ces braves croisés qui, l'épée dans une main et
« la croix dans l'autre, volèrent à la défense des Saints
« Lieux, et rendant surtout une justice éclatante aux
« vertus et à l'ardente charité des compagnons de Hugues
« des Payens, crurent devoir confier à des mains aussi
« pures le dépôt des connaissances acquises pendant
« tant de siècles, sanctifiées par la croix, le dogme et la
« morale de l'Homme-Dieu.

« Telle est l'origine de la fondation de l'Ordre du
« Temple, dans lequel Hugues, instruit de la doctrine
« ésorétique, et des formules initiatoires des Chrétiens
« d'Orient. fut revêtu du pouvoir patriarchal, et placé
« dans l'ordre légitime des successeurs de saint Jean-
« Baptiste.

« On connaît les persécutions dirigées contre les
« Templiers : dans ce temps, Jacques Molay, prévoyant
« les malheurs qui menaçaient un Ordre dont il voulait
« perpétuer l'existence, désigna pour son successeur
« Frère Jean-Marc Larménius, de Jérusalem, lequel a
« investi les GG. MM. destinés à lui succéder, de l'auto-
« rité patriarchale comme de la puissance magistrale en
« vertu de la charte de transmission qu'il a donnée
« en 1324, charte dont l'original est consigné dans le
« trésor de l'Ordre du Temple, sous le titre de *Tabula*
« *aurea*, et qui contient l'acceptation, signée *propria*
« *manu*, de tous les Grands Maîtres successeurs de Lar-
« ménius.

« Après la mort de Jacques Molay, des Templiers

« écossais étant devenus apostats, à l'instigation du roi « Robert Bruce, se rangèrent sous les bannières d'un « nouvel Ordre institué par ce prince, et dans lequel les « réceptions furent basées sur celles de l'Ordre du « Temple. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la « Maçonnerie écossaise, et même celle des autres rites « maçonniques. Les Templiers écossais furent excommu- « niés en 1324 par Larménius, qui les appela eux *Templi* « *desertores*, et les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem « *Dominiorum militiæ Spoliatores*. Cet anathème a, « depuis, été renouvelé par divers Grands Maîtres contre « les Templiers écossais — qui ont été déclarés rebelles « à l'autorité légitime, et rejetés du giron du Tem- « ple (1). »

D'après l'auteur que je viens de citer, la plupart des sectes maçonniques qui ont affiché la prétention de descendre des Templiers sont nées du schisme d'Ecosse.

L'Ordre du Temple, s'il faut l'en croire, n'a jamais cessé d'exister en France, où les Grands Maîtres se sont succédé sans interruption. Tous, paraît-il, *ont maintenu les principes et les dogmes de l'institution tels qu'ils étaient dans l'origine.*

Du successeur immédiat de Jacques de Molay, Jean-Marc Larménius, jusqu'à Louis-Henri-Timoléon de Cossé Brissac, en 1776, l'Ordre aurait eu vingt-trois Grands Maîtres (2).

(1) Acta Latomorum, tom. II, pp. 141, 142, 143.

(2) Voici la liste des Grands Maîtres qui ont succédé à Jacques de Molay : Jean-Marc Larménius, de Jérusalem ; Théobald d'Alexandrie ; Arnould de Bracque ; Jean de Clermont, second fils de Raoul de Clermont, seigneur de Thorigny ; Bertrand Duguesclin ; Jean III, comte d'Armagnac, de Fézensac et de Rhodès ; Bernard VIII d'Armagnac, frère du précédent ; Jean IV d'Armagnac, frère de Bernard ; Jean de Croï, seigneur de Thou-sur-Marne, comte de Chimay ; Bernard Imbault, dont la maîtrise ne fut que provisoire : Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims ; Gallers de Salazar, seigneur de Metz ; Philippe Chabot, comte de Charni et de Brion ; Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France ; Henri de Montmorency, frère puîné d'Anne de Montmorency ;

L'auteur des *Acta Latomorum* est en désaccord avec la plupart des écrivains maçonniques en ce qui touche l'orthodoxie de l'Ordre.

Le plus grand nombre d'entre eux, parmi lesquels le F.·. Rebold, prétendent que les chevaliers Ecossais n'ont pas abjuré la vraie doctrine. Ce sont eux, s'il faut l'en croire, qui ont empèché l'Ordre de disparaître pour toujours.

« Un petit nombre de Templiers, dit-il, échappés aux « persécutions de Philippe, roi de France, aidé par le « pape Clément V, se réfugient en Ecosse et y trouvent « un asile au sein des Loges maçonniques. L'Ordre même « parut *se reproduire* dans la retraite qui lui fut offerte « au milieu des montagnes de l'Ecosse (patrie de plu- « sieurs Templiers) jusqu'au moment où les Francs « Maçons d'aujourd'hui se séparèrent des anciennes « corporations maçonniques (1). »

D'après le F.·. Rebold, la transformation de ces vieilles confréries de constructeurs, connues en Angleterre sous le nom de *Free-Masons*, date de l'époque où les Templiers s'y introduisirent. Cette métamorphose fut d'abord latente, mais lorsque le protestantisme eut

Charles de Valois, gentilhomme normand; Jacques Rouxel de Grancey, gouverneur de Thionville; Jacques-Henry de Durefort, duc de Duras, maréchal de France; Philippe d'Orléans, régent de France; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils naturel légitimé de Louis XIV; Louis-Henri de Bourbon-Condé; Louis-François de Bourbon-Conti; Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac. Lorsqu'arriva la tourmente révolutionnaire, ce dernier remit entre les mains du chevalier Radix de Chevillon les archives, les insignes et les titres de l'Ordre, afin de les mettre à l'abri. Celui-ci les confia, avant de mourir, le 10 juin 1804, à M. Jacques-Philippe Ledru. Après la mort de Ledru, le précieux dépôt tomba entre les mains de vulgaires aventuriers qui en abusèrent d'une façon scandaleuse. Les vrais Templiers se sont efforcés, depuis, de reconstituer l'Ordre; mais il ne paraît pas qu'ils y soient parvenus.

(1) Rebold, *Hist. gén. de la Franc-Maçonnerie.*

obtenu droit de cité, dans le nord et la partie occidentale de l'Europe, les Templiers ne prirent plus la peine de se dissimuler sous le voile des corporations ouvrières.

L'auteur de *Sarsena* pense absolument comme Rebold à l'endroit de cette question. Voici comment il s'exprime :

« Le nombre 3 a son origine dans l'histoire des Tem-
« pliers ; les *trois* grades symboliques rappellent les *trois*
« périodes de l'existence et le *triple* généralat des Cheva-
« liers de Saint-Jean de Jérusalem. A son apogée, l'Ordre
« comptait *neuf* généralats, nombre sacré pour les
« Maçons, parce qu'il est le carré de *trois*. *Neuf* cheva-
« liers s'étaient associés pour donner le jour à l'Ordre ;
« ils se divisèrent en *trois* groupes jusqu'à l'époque où le
« roi Bauduin leur donna une maison près du *Temple*.
« Les vingt-sept (cube de *trois*) chevaliers qui compo-
« saient l'Ordre en 1127 députèrent *neuf* d'entre eux au
« concile de Troyes pour y demander une règle et la con-
« firmation de leur Ordre. Les *vingt-sept* se partagèrent
« en *trois* divisions qui fixèrent leur résidence dans les
« *trois* villes de Jérusalem, d'Alep, de Césarée. Chaque
« maison comptait *neuf* chevaliers. Bientôt après les
« *trois* groupes élurent chacun un supérieur, et des *trois*
« supérieurs un chef suprême (*præfectum*) (1). »

Le F.·. Dumast et le F.·. Juge affirment, eux aussi, que l'Ordre maçonnique n'est que la continuation de celui du Temple. Ce dernier nous donne les détails que voici dans une dissertation que le *Globe* a reproduite :

« Un manuscrit existe entre les mains des Templiers
« de Paris ; son authenticité ne saurait être l'objet d'un
« doute : il a été vérifié par le célèbre abbé Grégoire,

(1) SARSENA, p. 31.

« ancien évêque de Blois, par le savant Dupuis, par le « profond évêque de Copenhague, M. de Meinister ; il a « été vu, examiné, rigoureusement compulsé par les « paléologues les plus expérimentés. Ce manuscrit appar- « tient à une époque voisine du martyre (l'auteur parle « ici du supplice des Templiers) ; ses indications prouvent « qu'il a été fait pour l'Ordre du Temple dont il renferme « la doctrine religieuse secrète ; eh bien, ce manuscrit « ne présente pas une autre philosophie que celle que « nous venons d'analyser et d'indiquer comme étant celle « aussi de la Franc-Maçonnerie (1). »

Le F.·. de Branville est encore plus explicite, dans le discours qu'il prononça, le 8 août 1839, à la loge des *Chevaliers de la Croix*, Orient de Paris :

« Dans mon système, dit-il, l'Ordre maçonnique serait « une émanation de l'Ordre du Temple, dont vous con- « naissez l'histoire et les malheurs, et il ne peut pas être « raisonnablement autre chose. La Maçonnerie a dû « prendre naissance en Ecosse. Elle fut certainement, à « l'origine, une forme prudente et habilement combinée, « que des Chevaliers de ce pays imaginèrent, afin de « dérober la continuation de leur Ordre illustre aux yeux « clairvoyants de leurs tout-puissants proscripteurs. « L'héroïque Guillaume de la Moore, grand-prieur d'An « gleterre et d'Ecosse, put, de sa prison, où il préféra « mourir captif plutôt que de se reconnaître coupable « d'hérésie, inspirer le zèle des Chevaliers de sa langue, « et les diriger par ses hautes lumières dans la création, « l'organisation et les développements du rite maçon- « nique, destiné à cacher aux yeux des profanes l'Ordre « du Temple, proscrit et frappé d'anathème. Par cet arti- « fice, les Chevaliers, tout en continuant dans le mystère

(1) Globe, tom. III, p. 307-310.

« leur mission philanthropique, se réhabilitaient par « l'exemple et l'enseignement des vertus sociales, et pré- « paraient pour des temps meilleurs l'occasion de se « révéler avec un nouvel éclat au monde chrétien. »

Plus loin, l'orateur se prononce avec plus de force encore sur l'origine de la Maçonnerie.

« J'ose affirmer, continue-t-il, que l'Ordre Maçonnique « fut établi dans le XIVe siècle, par des membres de « l'Ordre du Temple, de l'obédience du grand-prieuré « d'Ecosse, et que cette belle institution rayonna de ce « point et se propagea facilement dans les contrées euro- « péennes, alors couvertes de nos prédécesseurs proscrits. « A l'appui de mon opinion, que partagent plusieurs Che- « valiers Maçons présents à cette séance, il me serait « facile d'accumuler de nombreuses preuves, tirées de la « comparaison des rituels en usage dans les deux Ordres, « et l'on serait étonné, d'abord, d'y remarquer un système « identique de réception, procédant par voie d'épreuves « physiques et morales. On ne serait pas moins frappé « de cette singulière analogie, dans les deux Ordres, d'un « même mode d'initiation, d'une certaine série de grades, « parmi lesquels on trouve parfois une ressemblance « telle avec la Chevalerie templière, qu'elle peut à bon « droit passer pour une parfaite similitude (1). »

Le F.·. de Branville, craignant que ses auditeurs ne trouvassent trop moderne l'origine de l'Ordre, si on ne la faisait remonter qu'au XIVe siècle, ajoutait :

« La religion des Chrétiens primitifs d'Orient, qui fut « secrètement pratiquée dans l'Ordre du Temple par ses « Grands Maitres et par un certain nombre d'initiés

(1) GLOBE, tom. I, pp. 294-295.

« intimes, vient elle-même de l'Egypte, où Moïse d'abord,
« et Jésus le Christ ensuite, en reçurent les saints dogmes
« et la morale divine, qu'ils apportèrent l'un et l'autre et
« qu'ils propagèrent dans la Judée (1). »

A en croire le F.·. Boubée, les fidèles de Jérusalem qui s'étaient organisés en société secrète, afin d'échapper à la persécution, auraient initié les Chevaliers du Temple. L'auteur, comme on a pu le voir, entre, à ce sujet, dans une foule de détails qui font plus d'honneur à la richesse de son imagination qu'à l'exactitude de ses connaissances historiques.

D'autres écrivains prétendent, au contraire, que Thomas Béraud, qui gouvernait les Templiers en 1273, fut admis à l'initiation par un soudan dont il était prisonnier, et qu'ayant recouvré sa liberté, il initia les religieux de son Ordre.

On cite, à l'appui de cette opinion, les aveux qu'aurait faits Geoffroy de Gurneville à l'inquisiteur Guillaume de Paris, lors des poursuites qui furent dirigées contre les Chevaliers du Temple.

Quelques auteurs enfin soutiennent que les Templiers furent initiés par une secte dont le nom est devenu tristement célèbre.

Vers l'an 977 de l'ère chrétienne, après l'élévation des Fatémites au trône d'Egypte, des réunions avaient lieu au Caire, le lundi et le mercredi de chaque semaine. Le but des associés était de travailler à l'affermissement de la nouvelle dynastie.

On n'était admis dans ces assemblées mystérieuses qu'après avoir subi diverses épreuves. La société professait une doctrine publique et une doctrine secrète. Les adeptes n'arrivaient à connaître cette dernière qu'après avoir parcouru neuf grades successifs. Dans le premier

(1) GLOBE, ibid.

grade, on s'attachait à jeter la confusion dans l'esprit du postulant, en lui mettant sous les yeux les contradictions qui régnaient entre les enseignements de la religion positive, représentée par le Koran, et ceux de la raison livrée à elle-même. On lui faisait ensuite prêter serment de ne jamais révéler les mystères de l'Ordre.

Arrivé au second degré, il devait reconnaître que les Imans étaient d'institution divine. Après cela, on lui apprenait que leur nombre ne pouvait pas dépasser *sept*, ce nombre étant sacré. On lui disait, à l'appui de cette vérité, que Dieu avait créé *sept* ciels, *sept* terres, *sept* mers, *sept* planètes, *sept* couleurs, *sept* sons et *sept* métaux; qu'il y avait eu *sept* législateurs depuis le commencement du monde, et que chacun d'eux avait eu *sept* disciples. Chaque disciple s'était entouré de *douze* apôtres, dont la mission consistait à répandre la vraie foi. — Le nombre *douze* était encore plus parfait que le nombre *sept*. De là, faisait-on remarquer à l'adepte, les *douze* signes du zodiaque, les *douze* mois de l'année, les *douze* tribus d'Israël, les *douze* phalanges des quatre doigts de chaque main, le pouce excepté.

Lorsque le postulant était arrivé au sixième degré, on lui révélait que la religion positive devait être subordonnée aux enseignements de la philosophie. Le huitième degré n'était qu'une récapitulation des précédents. Au neuvième, tous les voiles tombaient. L'adepte devait bien se persuader que toutes les actions humaines sont indifférentes et qu'il n'y a pour l'homme, au delà du tombeau, ni récompenses ni châtiments. La philosophie de l'Ordre était renfermée tout entière dans cette courte devise : *Ne rien croire et tout oser*.

Fondée d'abord dans le but de soutenir un trône, la société ne tarda pas à employer sa formidable puissance à détruire toute espèce de hiérarchie sociale.

Les adeptes chargés de propager les doctrines de l'Ordre s'appelaient Daïs. Une partie de l'Asie en était inondée.

Hassan-Ben-Sabah, le plus entreprenant de ces missionnaires, se lassa bientôt du rôle secondaire qu'il jouait.

Après maintes aventures que je n'ai pas à raconter ici, il parcourut la Syrie, se rendit successivement à Bagdad, à Khousistân. Ispahan, Yesd et Kerman, et finit par se fixer à Damaghan, d'où il rayonnait dans les contrées voisines. Il fit en peu de temps un grand nombre de prosélytes.

Lorsqu'il se vit entouré de disciples dévoués et convaincus, sa seule préoccupation fut de choisir un centre où il pût établir le siège de sa puissance.

Moitié par ruse, moitié par force, il parvint à s'emparer de la forteresse d'Alamont, l'an 1090. Il l'entoura de formidables remparts, y amena une quantité d'eau considérable, et fit planter des arbres fruitiers en très grand nombre. Stimulés par son exemple, les habitants du pays ne tardèrent pas, de leur côté, à s'occuper d'agriculture. L'approvisionnement d'Alamont fut dès lors assuré.

La secte dont Hassan-Ben-Sabah était le chef se composait de deux classes d'adeptes, les maîtres et les compagnons. Les premiers étaient connus sous le nom de Daïs et les seconds sous celui de Réfiks. Les Daïs avaient pour mission de recruter des prosélytes. Ils connaissaient tous les secrets de l'Ordre. Les Réfiks, beaucoup plus nombreux, obéissaient à l'impulsion des maîtres, dont ils ignoraient la doctrine secrète. Leur initiation n'avait lieu que par degrés. Hassan ne tarda pas à comprendre que, pour atteindre le but qu'il se proposait, il fallait que le dévouement et l'intelligence de ces deux classes d'initiés fussent appuyés d'une force matérielle suffisante. Il créa donc un troisième grade. Ceux qui en faisaient partie s'appelaient Fédavi.

Les disciples d'Hassan portèrent d'abord le nom d'Ismaëlites. Ce ne fut que plus tard qu'ils reçurent celui d'Assassins, du mot *haschischin* (mangeurs de haschische).

Leur costume se composait d'une robe blanche, d'un bonnet, d'une ceinture et de bottes rouges.

Les Ismaëlites s'emparèrent successivement de tous les châteaux qui avoisinaient Alamont. Devenus maîtres de positions inexpugnables, ils virent leur puissance grandir et se fortifier d'une façon rapide.

Hassan prit, dès lors, le titre de Sidna, ou *Vieux de la Montagne*, que ses successeurs continuèrent à porter. Son gouvernement n'était ni un royaume ni une principauté, mais un Ordre assez semblable, comme organisation, à celui des Templiers.

Les Assassins étaient vêtus de blanc comme ces derniers.

« Seulement, dit De Hammer, une croix rouge sur le « manteau des Chevaliers du Temple remplaçait le bonnet « et la ceinture rouges. Si les Templiers, dans leur doc« trine secrète, reniaient la sainteté de la croix, les « Assassins rejetaient les principes de l'Islamisme. La « règle fondamentale des deux ordres était de s'emparer « des forteresses et des châteaux des pays voisins, afin de « maintenir ainsi plus facilement les peuples dans l'obéis« sance; tous les deux étaient de dangereux rivaux pour « les princes, et formaient, sans trésor ni armée, un Etat « dans l'Etat. Les plaines d'un pays sont toujours domi« nées par les montagnes qui les entourent et les châteaux « qu'on y a construits : se mettre en possession de ces « châteaux par la force ou par la ruse, intimider les « princes par toute espèce de moyens, telle était la poli« tique des Assassins. La tranquillité se maintenait à « l'intérieur, par la stricte observation des règles posi« tives de leur religion; leurs châteaux et leurs poignards « les garantissaient à l'extérieur. On ne demandait aux « Sujets de l'Ordre proprement dit, ou aux profanes, que « la rigoureuse observation de l'Islamisme, et la privation « du vin et de la musique; mais on exigeait des satellites

« sacrés (Fédavi) une obéissance aveugle et un bras « fidèle toujours prêt au meurtre. Les recruteurs, en vé- « ritables initiés, travaillaient les esprits, indiquaient et « dirigeaient les assassinats commandés par le Scheikh, « qui, du haut de son château, ébranlait les consciences « et désignait les victimes.

« Après lui les Daïlkébir, ou Grands-Prieurs, occu- « paient le second rang; ils étaient ses lieutenants dans « les trois provinces où la puissance de l'Ordre était « étendue, c'est-à-dire le Dschébal, le Khousistân et la « Syrie. Ils avaient sous leurs ordres les Daïs ou maîtres « initiés; les Réfiks ou compagnons, voués à la défense de « la secte et de sa religion, n'arrivaient que par degrés à « la dignité de Daïs. Les gardes de l'Ordre, les Fédavi ou « sacrifiés, et les Lassiks, aspirants, semblent avoir été « ses novices ou ses laïcs (1). »

La règle de conduite imposée aux Daïs, pour le recrutement de l'Ordre, était marquée au coin de la prudence. Voici la double maxime qu'ils devaient avoir sans cesse devant les yeux : *Ne jetez pas la semence dans un sol aride, — ne parlez point dans une maison où il y a une lampe allumée.* Ce qui signifiait : Ne prodiguez pas vos paroles à des incapables, — ne discutez pas avec des hommes de loi; les uns sont hors d'état de vous comprendre, et les autres vous compromettront par leur bavardage.

La seconde recommandation faite aux Daïs était de s'insinuer dans l'esprit de ceux qu'ils voulaient gagner, en flattant leurs passions.

Lorsqu'ils étaient parvenus à capter la confiance d'un jeune homme, ils s'attachaient à le rendre sceptique. Ce n'était qu'après avoir atteint ce but qu'ils lui permettaient de prêter serment.

(1) De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*, pp. 90 et suiv.

La politique secrète d'Hassan-Ben-Sabah consistait à ne faire connaître les préceptes athées de l'Ordre qu'aux gouvernants. Les gouvernés devaient les ignorer toujours. Les peuples soumis à sa domination lui obéissaient aveuglément, car ils savaient que la mort suivait de près toute velléité d'insubordination.

Voici de quelle manière les chefs de la secte parvenaient à inspirer aux Fédavi le mépris de l'existence et le dévouement aveugle dont ils avaient coutume de faire preuve :

« Au centre du territoire des Assassins, en Perse et en « Syrie, à Alamont et à Masziat, étaient, dans des endroits « environnés de murs, véritables paradis, où l'on trouvait « tout ce qui pouvait satisfaire les besoins du corps et les « caprices de la plus exigeante sensualité, des parterres de « fleurs et des buissons d'arbres à fruits entrecoupés de « canaux, de gazons ombragés et de prairies verdoyantes, « où des sources d'eau vive bruissaient sous les pas. Des « bosquets de rosiers et des treilles de vigne ornaient de « leur feuillage de riches salons, ou des kiosques de por- « celaine garnis de tapis de Perse et d'étoffes grecques. « Des boissons délicieuses étaient servies dans des vases « d'or, d'argent et de cristal, par de jeunes garçons et de « jeunes filles aux yeux noirs, semblables aux houris, « divinités de ce paradis que le Prophète avait promis aux « croyants. Le son des harpes s'y mêlait au chant des « oiseaux, et des voix mélodieuses unissaient leurs « accords aux murmures des ruisseaux. Tout y était « plaisir, volupté, enchantement. Quand il se rencontrait « un jeune homme doué d'assez de force ou d'assez de « résolution pour faire partie de cette légion de « meurtriers, le Grand-Maître ou le Grand-Prieur « l'invitaient à leur table ou à un entretien parti- « culier, l'enivraient avec de l'opium de jusquiame et le « faisaient transporter dans ces jardins. A son réveil il se

« croyait au milieu du paradis. Ces femmes, ces houris, « contribuaient encore à compléter son illusion. Lorsqu'il « avait goûté jusqu'à satiété toutes les joies que le Pro« phète promet aux élus après leur mort, lorsqu'enivré « par ces douces voluptés et par les vapeurs d'un vin « pétillant. il tombait de nouveau dans une sorte de « léthargie, on le transportait hors de ce jardin. et, au « bout de quelques minutes, il se trouvait auprès de son « supérieur. Celui-ci s'efforçait alors de lui faire com« prendre que son imagination trompée lui avait fait voir « un véritable paradis, et donné un avant-goût de ces « ineffables jouissances réservées aux fidèles qui auront « sacrifié leur vie à la propagande de la foi, et auront eu « pour leurs supérieurs une obéissance illimitée. Ces « jeunes gens se dévouaient alors avec joie à devenir les « aveugles exécuteurs des arrêts du Grand-Maître (1). »

On peut se faire une idée de leur obéissance par le fait suivant :

Henri de Champagne, se rendant en Arménie, passa près du territoire des Assassins. Le Grand-Prieur de l'Ordre lui envoya une ambassade pour le complimenter et l'inviter à venir le voir dans le château qu'il habitait. Le Comte accepta l'invitation, mais il ajourna sa visite à l'époque de son retour en Terre-Sainte. Le Grand-Prieur se rendit au-devant de lui et le reçut en grand apparat. Il lui fit visiter tour à tour bon nombre de forteresses, et le conduisit, en dernier lieu, dans un château flanqué de hautes tours, dont les créneaux étaient garnis de sentinelles vêtues de blanc. Le Grand-Prieur, s'adressant au Comte, lui dit : « Je suis persuadé que vous n'avez pas « de serviteurs aussi obéissants que les miens. » Puis il fit un signe et deux hommes se précipitèrent du haut des murs. Le Grand-Prieur se tournant vers le Comte stupé-

(1) DE HAMMER, *Histoire de l'Ordre des Assassins.*

fait : « Si vous le désirez, ajouta-t-il, je ferai un second « signal, et tous les hommes que vous voyez suivront « l'exemple des premiers. » Henri de Champagne se montra suffisamment édifié, et avoua de bonne grâce qu'aucun prince de la chrétienté ne pouvait compter sur un dévouement aussi aveugle de la part de ses soldats. Le Grand-Prieur retint le Comte plusieurs jours auprès de lui, le combla de présents et lui offrit son amitié : « Si vous avez quelque ennemi, lui dit-il, qui veuille vous « nuire, adressez-vous à moi et je le ferai poignarder. « C'est avec ces fidèles serviteurs que je me débarrasse « des ennemis de l'Ordre. »

Hassan-Ben-Sabah avait fait *quelque chose de semblable*, à l'époque où sa puissance commençait à inquiéter les souverains orientaux. Dchélaleddin-Mélekschâh, sultan seldjoucide, envoya au Vieux de la Montagne un de ses officiers, pour le sommer de se soumettre à sa domination. Hassan manda plusieurs de ses Fédavi qui assistèrent à l'audience. Sur un signe qu'il leur fit un des adeptes se poignarda et l'autre se jeta du haut d'une tour, sans manifester la moindre hésitation. Il dit ensuite à l'envoyé du Sultan : « Rapporte à ton maître ce que tu « as vu, et dis-lui que j'ai sous mes ordres soixante-dix « mille hommes qui tous exécutent mes commandements « avec la même soumission. Voilà ma réponse (1). » Les écrivains qui rattachent la Maçonnerie à l'Ordre des Assassins prétendent que les Templiers furent initiés par les successeurs d'Hassan-Ben-Sabah, sinon par Hassan lui-même.

Les Chevaliers ne furent jamais en lutte avec le Vieux de la Montagne. Egalement ennemis de l'Islamisme, ils agirent plusieurs fois de concert contre les disciples du Prophète. Baudouin, roi de Jérusalem, conclut avec les

(1) PETRUS DE VINEIS, *Epistolæ*. — MARINUS SANUTUS. — ELMACINI, *Hist. Saracenica*.

Ismaëlites, à l'instigation de Hugues des Payens, un traité d'alliance, dont le résultat devait être la livraison de la ville de Damas aux Croisés.

Déjà, en 1102, le Grand-Maître Hassan-Ben-Sabah avait envoyé une ambassade au roi de Jérusalem.

Voici, d'autre part, ce que racontent les historiens orientaux, d'accord sur ce point avec Guillaume, évêque de Tyr, et Jacques, evêque d'Akka, à propos des relations qui existaient entre les Chevaliers du Temple et l'Ordre des Assassins :

« Les Ismaëlites étaient d'abord les plus zélés observa-
« teurs des lois de l'Islamisme. Plus tard, un Grand-
« Maître d'un esprit supérieur et d'une haute érudition,
« versé dans la loi chrétienne et connaissant à fond la
« doctrine de l'Evangile, abolit les prières de Mohammed,
« fit cesser les jeûnes et permit à tous sans distinction
« de boire du vin et de manger du porc. La règle fonda-
« mentale de leur doctrine consiste à se soumettre aveu-
« glément à leur chef, soumission considérée comme pou-
« vant seule mériter la vie éternelle. Ce Maître, appelé
« généralement le Vieux, réside au delà de Bagdad, dans
« la province persane qui porte le nom de Dschebal ou
« Iraki-Adschémi. Là, à Alamont, de jeunes garçons
« sont élevés dans tout ce que le luxe asiatique peut ima-
« giner de plus riche et de plus séduisant. On leur
« apprend plusieurs langues, on les arme d'un poignard,
« puis on les jette dans le monde, afin d'assassiner sans
« distinction les chrétiens et les Sarrasins. Les meurtres
« avaient généralement pour but soit de se venger des
« ennemis de l'Ordre, soit de complaire à ses amis, soit
« enfin d'obtenir de riches récompenses. Ceux à qui l'ac-
« complissement de ce devoir avait coûté la vie étaient
« considérés comme des martyrs, jouissant dans le
« paradis d'une haute félicité. Leurs parents recevaient
« de riches présents, ou, s'ils étaient esclaves, ils étaient

« affranchis. Ainsi ces jeunes gens, voués au meurtre,
« sortaient avec enthousiasme de leur retraite pour frap-
« per les victimes désignées. On les voyait parcourir le
« monde sous toutes les formes, tantôt sous les habit du
« moine, tantôt sous ceux du commerçant, et agir tou-
« jours avec tant de circonspection, qu'il était presque
« impossible de se dérober à leurs poursuites. Les gens du
« peuple n'avaient rien à redouter, car les Ismaëlites (1)
« croyaient au-dessous d'eux de prendre leur vie; mais
« les grands et les princes étaient réduits à acheter leur
« sécurité au poids de l'or, à s'entourer de gardes et à ne
« jamais sortir sans armes (2). »

Les écrivains qui attribuent au Vieux de la Montagne l'initiation des Templiers, s'attachent à montrer que la doctrine secrète des Ismaëlites avait de nombreux points de contact avec celle que l'on attribue, à tort ou à raison, aux Chevaliers du Temple. Quoi qu'il en soit, il est permis de se demander si une semblable origine est de nature à entourer la Franc-Maçonnerie d'un prestige qu'elle n'a pas. Les Ismaëlites sont des ancêtres compromettants pour des hommes qui parlent sans cesse de philanthropie. Il est vrai que les actes de la secte maçonnique ont infligé plus d'un cruel démenti aux discours de ses orateurs et aux hypocrites déclamations de ses panégyristes.

(1) Quelques auteurs écrivent *Ismaïlites*.
(2) De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins*.

CHAPITRE VIII

Constructeurs romains, corporations du moyen âge, Manichéens et Colidéens

SOMMAIRE. — Le roman du F.·. Rebold. — Les constructeurs romains et Numa Pompilius. — Organisation supposée de cette corporation. — Des brigades de constructeurs accompagnent les légions romaines. — Quelle était leur mission. — Leurs travaux dans les Gaules et en Angleterre. — Les premiers prédicateurs de l'Evangile se mêlent aux constructeurs qui adoptent avec empressement la nouvelle doctrine. — Les corporations sous le règne de Constantin. — Clovis ramène la sécurité dans les Gaules. — Prétendues faveurs que les Papes auraient accordées aux constructeurs du moyen âge. — Histoire fantaisiste imaginée par le F.·. Rebold. — Les Francs-Maçons de cette époque, suivant cet écrivain, organisèrent plusieurs grandes Loges. — Les corporations ouvrières disparaissent par le fait du protestantisme. — Que faut-il penser des affirmations du F.·. Rebold et consorts sur le rôle des sociétés de constructeurs au moyen âge. — Origine attribuée par Eckert à la Maçonnerie. — Ce que le même auteur nous raconte des Colidéens ou moines écossais. — Wat et les Maçons Wicleffistes anglais.

Un écrivain qui jouit d'une grande autorité parmi les Maçons de tous rites, le F.·. Rebold, fait remonter l'origine de l'Ordre à Numa Pompilius, second roi de Rome.

Ouvrages consultés : REBOLD, *Histoire des trois grandes Loges*. — RAGON, *Orthodoxie maçonnique*. — *Acta Latomorum*. — ECKERT, *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*. — F.·. CHEMIN-DUPONTÈS, *Travaux maçonniques et philosophiques*. — *Le vrai Franc-Maçon*. — *Univers maçonnique*, année 1837. — FINDEL, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*. — PRESTON, *Illustrations de la Maçonnerie*. — *Eclaircissements sur la Maçonnerie*. — F. FAVRE, *Documents maçonniques*. — KLOSS, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Angleterre, en Irlande et en Ecosse*. — *La Constitution des Francs-Maçons*. — *Origines et destinées des Ordres de Rose-Croix et de la Franc-Maçonnerie*. — *La Maçonnerie soumise à la publicité à l'aide de documents authentiques*. — KELLER, *La Franc-Maçonnerie en Allemagne*

Ce monarque classa toute la population de sa capitale en trente et une corporations. Le collège des constructeurs était la plus importante. Elle comprenait tous les corps de métiers dont l'architecture civile, religieuse, hydraulique et navale exigeait le concours. Elle avait non seulement des juges, mais aussi des lois spéciales empruntées aux prêtres-architectes dyonisiens de l'Orient.

« Numa, en fondant ces collèges, dit le F.·. Rebold, les « constitua comme société civile et *religieuse* à la fois, et « leur conféra le privilège exclusif d'élever les temples et « les monuments publics ; leurs rapports avec l'Etat et le « sacerdoce sont déterminés avec précision par les lois ; « ils ont leur propre juridiction, leur propre culte : à leur « tête se trouvent des présidents ou maîtres (*magistri*), « des surveillants, des censeurs, des trésoriers, des « secrétaires ; ils ont des médecins particuliers, des « frères servants : ils paient des cotisations mensuelles. « Le nombre des membres de chaque collège est fixé « *par la loi*. Pour la plupart artistes grecs, ils entourent « les secrets de leur art et de leurs doctrines des mys- « tères de leur pays, et les enveloppent dans les sym- « boles empruntés à ces mêmes mystères et à leurs mys- « tères particuliers, dont un des traits caractérisques « forme l'emploi symbolique des outils de leur profes- « sion (1). »

— Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie.* — *Abrégé historique de l'organisation en France de 33 degrés du Rite écossais ancien et accepté.* — *Latomia.* — Goffin, *Histoire populaire de la Franc-Maçonnerie.* — Cordier, *Histoire de l'Ordre maçonnique en Belgique.*

Nota. — Ne sont pas compris dans cette nomenclature, les histoires générales que j'ai dû consulter, les diverses revues maçonniques auxquelles il faut recourir à propos de toutes les questions qui se rattachent à la Franc-Maçonnerie, et un certain nombre d'auteurs qui ne traitent pas spécialement des sociétés secrètes.

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes Loges*, p. 14.

S'il faut en croire l'écrivain que je viens de citer, le soir, une fois la journée finie, les ouvriers se réunissaient dans les baraques en bois qu'ils avaient coutume de construire à côté des chantiers, pour s'entretenir de leurs travaux et initier les postulants aux secrets de leur profession. Ces réunions s'ouvraient toujours, nous dit encore Rebold, par une cérémonie religieuse. L'auteur eût peut-être bien fait d'appuyer ses affirmations de témoignages historiques, afin de donner à son récit une autorité que beaucoup de lecteurs s'obstineront à lui refuser.

A l'époque où Rome étendit ses conquêtes au loin, chaque légion était accompagnée d'une brigade de constructeurs, chargée de diriger les travaux de maçonnerie, et de tracer les routes connues sous le nom de voies romaines.

On confiait aussi à ces ouvriers le soin de fortifier les camps retranchés, et de reconstruire les édifices que l'armée avait détruits ou endommagés, en faisant le siège des villes.

Ces corporations auraient puissamment contribué à vulgariser le goût des arts parmi les peuples soumis à la domination romaine. La Gaule méridionale surtout eut une large part à leur action civilisatrice.

Sous le règne de l'empereur Claude, plusieurs brigades de constructeurs furent envoyées dans la Grande-Bretagne, pour y élever des camps retranchés, et mettre les légions romaines à l'abri des attaques incessantes des Ecossais. Bientôt de nombreux édifices transformèrent en villes ces colonies militaires. L'origine de plusieurs grandes cités remonte à cette époque.

Cependant les montagnards de l'Ecosse continuaient à harceler les Romains, qui, pour résister à leurs incursions, construisirent plusieurs murailles au nord du pays. La plus grande traversait l'île tout entière, de l'Orient à l'Occident.

Les indigènes se joignirent aux manouvriers étran-

gers, et contribuèrent à donner un sérieux essor aux travaux que l'on exécuta à cette époque au delà de la Manche.

« Le christianisme, dit le F.·. Rebold, se répandit de « bonne heure dans la Grande-Bretagne et donna aux « loges maçonniques ce caractère particulier qui les a « distinguées à toutes les époques. Dès lors ces routes « militaires d'une étendue prodigieuse que la conqué- « rante du monde avait fait construire par les corpora « tions pour aller enchaîner les peuplades les plus éloi- « gnées, devinrent la voie par laquelle fut porté à « l'humanité le verbe régénérateur légué par le Christ. « Les hommes pénétrés de la nouvelle foi, animés d'une « sainte vocation, allèrent ainsi de l'Orient à l'Occident « annoncer l'Evangile à tous les peuples de la terre. Bien « que les nouveaux convertis fussent exposés aux plus « sanglantes persécutions dans les villes et les bour- « gades, les messagers de la vérité pouvaient cependant « suivre avec sécurité les corporations maçonniques, qui, « tantôt seules, tantôt à la suite des légions, parcouraient « sans cesse l'empire dans toutes les directions (1). »

La Grande-Bretagne échappa à la plupart des persécutions dont les autres parties du monde furent le théâtre. Au surplus, Rebold prétend que les chrétiens y trouvèrent un asile sûr, au sein de la Maçonnerie. Il ajoute que bon nombre de ceux qui annonçaient l'Evangile s'enrôlèrent, comme compagnons, afin de s'assurer un moyen d'existence.

Il fait ensuite observer que l'essence du véritable christianisme s'harmonisant avec l'esprit des Loges, cette alliance des ouvriers constructeurs et des prédicateurs de la foi nouvelle n'avait rien que de très naturel.

(1) Rebold, *Histoire des trois grandes Loges.*

Lorsque les gouverneurs, cédant à la pression du pouvoir central, croyaient devoir sévir contre les chrétiens, ces derniers se réfugiaient en Ecosse, où ils introduisirent, mûs par un sentiment de reconnaissance, le goût de l'architecture religieuse.

Vers l'an 287, Carausius, qui commandait la flotte romaine alors stationnée sur les côtes de la Belgique, se révolta contre Maximien et Dioclétien, s'empara de la Grande-Bretagne, et s'y fit proclamer empereur. Afin de consolider sa puissance, il traita ses sujets avec douceur et ne négligea rien pour s'attacher les corporations de ce pays, alors très puissantes. Il leur rendit les privilèges dont elles jouissaient du temps de Numa Pompilius, privilèges qu'elles avaient perdus en partie depuis l'établissement de l'empire. De là est venu le nom de *Free-Masons* (francs-maçons) qu'elles n'ont plus cessé de porter.

A Carausius, qui mourut assassiné, succéda Constance Chlore, investi par Maximien du gouvernement de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Constance se montra plein de bienveillance pour les *Free-Masons*. Il se fixa même à Eboracum (1), au centre des Loges maçonniques les plus anciennes et les plus importantes.

Constantin, fils de Constance, étant arrivé à l'empire, mit un terme aux persécutions. Non seulement il se déclara hautement le protecteur des chrétiens, mais il se convertit, et fit du christianisme la religion de l'Etat.

A partir de cette époque, s'il faut en croire les Maçons de l'école de Rebold, les corporations allèrent se multipliant, car chacun sait que l'architecture fut en grand honneur pendant le moyen âge.

Cependant les Pictes et les Ecossais s'obstinaient à harceler les légions romaines, qui finirent par quitter l'Angleterre vers l'an 420. Les confréries ne les suivirent

(1) Aujourd'hui Yorck.

pas. Elles se fixèrent dans les parties montagneuses de l'île, où elles continuèrent à professer le christianisme et à cultiver l'architecture, en conservant l'organisation des Loges.

Les collèges de constructeurs établis dans les Gaules ne furent pas moins florissants que ceux de la Grande-Bretagne. Malheureusement la plupart des édifices qu'ils élevèrent, surtout dans le midi, eurent à souffrir des invasions barbares.

Honorius, voulant réparer le mal causé par les envahisseurs, envoya dans les contrées que les hordes germaniques avaient couvertes de ruines une véritable armée de Maçons. De nombreuses villes se relevèrent de leurs cendres ; mais elles ne tardèrent pas à subir de nouveaux désastres. Clovis apparut et empêcha de son mieux ces dévastations périodiques.

Sous la monarchie des Francs, les corporations se modifièrent peu à peu. A l'époque de la domination romaine, les *Free-Masons* réunissaient tous les arts nécessaires à l'architecture. Mais à la disparition des Romains, chaque métier s'organisa en corporation distincte. Les Maçons, néanmoins, jouirent de privilèges particuliers, soit dans les Gaules, soit en Angleterre.

Cependant, grâce à l'humeur tout à la fois nomade et belliqueuse des vainqueurs de l'empire, la civilisation marchait à pas lents. Les amis des arts durent même chercher un refuge dans les monastères. On les y accueillit avec d'autant plus de sympathie, que les moines travaillaient déjà à sauver de la destruction les lettres et les sciences, en recopiant les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Bientôt ils ne se bornèrent plus au métier de copistes. Ils firent de l'architecture une étude toute particulière. C'est à leur génie que nous devons les monuments religieux dont la France a toujours été fière à juste titre.

Mes lecteurs savent que les moines ne se réser-

vèrent pas le monopole de l'art. Ils associèrent à leur œuvre de nombreux laïques, avec le concours desquels ils purent mener à bonne fin la plupart de leurs travaux.

Les Loges, nous disent encore les écrivains de la Maçonnerie, se tenaient, à l'époque dont nous parlons, dans l'intérieur des monastères. Ils ajoutent qu'à partir du VIIe siècle, les hommes libres furent seuls admis dans les sociétés de *Free-Masons*.

On sait que toutes les corporations du moyen âge étaient placées sous le patronage d'un saint. Les Francs-Maçons choisirent saint Jean-Baptiste, parce que la fête établie en son honneur est fixée au 24 juin, qui est le *jour du solstice d'été, époque*, dit Rebold, où le soleil est au plus haut degré de sa splendeur et où la nature déploie toutes ses richesses. Le même auteur ajoute que pour ne pas s'aliéner le clergé, les Francs-Maçons prirent souvent la dénomination de confraternité de saint Jean, et construisirent, sous ce nom, la plupart des édifices qui remontent au XIe siècle.

Les corporations de la Lombardie profitèrent de l'élan que les terreurs de l'an 1000 avaient donné à l'architecture religieuse, pour demander au Pape le renouvellement des privilèges dont jouissaient les collèges des constructeurs romains, ce qui leur fut accordé.

« Les Papes, dit à ce propos le F.·. Rebold, leur déli-
« vrèrent en outre des diplômes spéciaux qui les affran-
« chissaient de tous statuts locaux, édits royaux, règle-
« ments municipaux concernant les corvées ou toutes
« autres impositions obligatoires pour les habitants des
« pays où les corporations allaient travailler ; ces mêmes
« diplômes leur concédaient le droit de relever directe-
« ment et uniquement des Papes, de fixer eux-mêmes le
« taux de leurs salaires et de régler exclusivement dans
« leurs assemblées générales tout ce qui concernait leur

« administration intérieure. Défense fut faite à tout
« artiste non admis dans la Société de faire concurrence
« à celle-ci, et à tout souverain d'appuyer ses sujets dans
« un pareil acte, regardé comme un acte de rébellion
« contre l'Eglise.

« Le style d'architecture qui dominait à cette époque,
« du IVe au XIe siècle, pour la construction des édifices
« religieux, tant en Allemagne que dans les Gaules,
« était celui que les corporations de constructeurs
« romains de la Lombardie avaient adopté dans les
« constructions de leur pays, et qui était admis partout,
« c'est-à-dire le style romain-latin. Le style écossais des
« Francs - Maçons d'Angleterre ne parvint pas tout
« d'abord à dominer, malgré la beauté de ses formes;
« mais peu à peu ces formes se marièrent avec celles
« généralement en pratique, et la réunion des deux
« genres d'architecture fut appelé roman-ogival (de 1150
« à 1200). Puis ce style mixte finit par l'emporter com-
« plètement au XIIIe siècle, sous le nom de style ogival ou
« gothique primaire; au XIVe siècle, il fut qualifié de
« style ogival secondaire, et enfin au XVe siècle, après
« d'autres modifications, de style ogival tertiaire (1). »

Comme tous les historiens de la Maçonnerie. Rebold arrange les événements et les interprète à sa façon.

Après avoir fait observer que les Francs-Maçons du moyen âge avaient soin de choisir, comme présidents honoraires, des personnages haut placés, dont le prestige et l'autorité pussent leur être utiles, il ajoute qu'au XIIe siècle, ils accordèrent à quelques grandes Loges une suprématie assez semblable à celle que le Grand-Orient exerce de nos jours. Ces Loges, au nombre de cinq, étaient établies à Cologne, à Strasbourg, à Vienne, à Zurich et à Magdebourg. Cologne et Strasbourg

(1) REBOLD, *Histoire des trois grandes Loges.*

se disputèrent d'abord la prépondérance. Mais cette dernière ville finit par l'emporter, et devint le siège de la Grande-Maîtrise.

Le midi de la France, la Hesse, la Souabe, la Thuringe, la Franconie et la Bavière relevaient de Strasbourg. Le nord de la France et la Belgique obéissaient à Cologne. L'Autriche, la Hongrie et la Styrie reconnaissaient la suprématie de Vienne. Berne et Zurich exercèrent successivement leur juridiction sur les ateliers de la Suisse. La Saxe reconnut d'abord l'autorité de Strasbourg, et, plus tard, celle de Magdebourg.

Ces cinq grandes Loges étaient indépendantes les unes des autres. Elles jugeaient sans appel toutes les causes qui leur étaient soumises par les Ateliers de leur obédience.

Les statuts de la Société furent révisés en 1459 par les chefs des Loges réunis à Ratisbonne, et imprimés en 1461, sous ce titre : *Statuts et règlements de la confraternité des tailleurs de pierre de Strasbourg.*

Approuvés d'abord par l'empereur Maximilien, ils furent confirmés plus tard par Charles-Quint et la plupart de ses successeurs.

L'apparition du protestantisme porta un coup mortel aux corporations de constructeurs, qui disparurent à peu près entièrement, vers la fin du XVIe siècle, dans une grande partie de l'Europe. La diète helvétique, en 1522, et François Ier, en 1539, les dépouillèrent de tous leurs privilèges.

Après avoir longuement parlé des *Free-Masons* du moyen âge, Rebold éprouve le besoin de nous dire comment ils se sont métamorphosés en Francs-Maçons modernes. Il le fait avec sa souplesse d'esprit ordinaire.

« Les corporations maçonniques, dit-il, n'ont jamais
« présenté en France ni dans aucun autre pays ce carac-
« tère particulier qu'elles avaient en Angleterre, en

« Ecosse surtout, et leur influence sur les progrès de la « civilisation y a été beaucoup moins grande que dans « ces pays. L'usage adopté par ces associations d'affilier « en qualité de patron ou de membre honoraire des « hommes éminents paraît cependant avoir eu en France « le même résultat qu'ailleurs, c'est-à-dire la formation « par ces Maçons acceptés de Loges en dehors des corpo- « rations ayant pour but la propagation des doctrines « humanitaires de l'institution ; car, tandis que les cor- « porations maçonniques étaient dissoutes en France « depuis le commencement du XVI[e] siècle, il paraît avoir « existé à cette époque des Loges de cette nature ; mais « nous n'en trouvons plus aucune trace (1). »

Cette dernière phrase du F∴ Rebold est toute une révélation. Elle montre, une fois de plus, avec quel sans-gêne les annalistes de la secte maçonnique ont coutume de traiter l'histoire.

En faisant remonter la Franc-Maçonnerie aux constructeurs du moyen âge, cet écrivain abuse de l'ignorance de ses lecteurs. Les Frères de Saint-Jean ne s'occupaient que d'architecture, et leurs secrets se rapportaient d'une manière exclusive aux moyens de construction qu'ils avaient adoptés. Ceux qui ont quelque peu étudié l'histoire de l'Eglise savent que les membres des corporations ouvrières, auxquelles nous devons nos vieilles cathédrales, se faisaient remarquer par la pureté de leur foi.

Rebold a recours à une autre hypothèse pour expliquer la transformation dont il s'agit ; il prétend, nous l'avons déjà vu, qu'on doit l'attribuer à l'introduction des Templiers dans les Loges d'Ecosse.

Bazot professe à peu près la même opinion, d'accord

(1) REBOLD, *Histoire des trois grandes Loges.*

en cela avec Wédékind (1) et plusieurs autres non moins autorisés.

Ces divers auteurs, on ne saurait trop le répéter, donnent aux corporations de constructeurs une importance qu'elles n'eurent jamais.

Disparues avec les Romains, il n'en est plus question jusqu'au XIIe siècle. Les privilèges merveilleux, que les papes et Charlemagne auraient accordés à ces confréries de manouvriers fantastiques, peuvent être considérés comme une bourde imaginée par les Francs-Maçons.

Quand Louis II envoya ses *Missi dominici* en province, il leur donna des instructions minutieuses sur la manière dont ils devaient en user avec les diverses classes de la société. Or le souverain ne fait même pas allusion à ce que Rebold qualifie bravement de *Loges maçonniques*.

Les maîtres-maçons vivaient, alors comme aujourd'hui, de leur industrie personnelle. Les uns étaient libres et jouissaient de tous les avantages attachés à cette qualité. Les autres, au contraire, étaient condamnés au servage et travaillaient pour le compte et au profit du seigneur sur les terres duquel ils habitaient.

Nous lisons dans le Code carolin que lorsque Charlemagne voulut faire élever une église à la sainte Vierge, à Aix-la-Chapelle, son premier soin fut de réunir les Maîtres et les ouvriers les plus intelligents. Cela fait, il les chargea de la construction de l'édifice, sous la direction d'un savant ecclésiastique.

Ni Abbon, qui fut un Maître très habile, ni saint Eloi son élève n'appartinrent à une corporation quelconque. On doit cependant à ce dernier un grand nombre d'églises fort remarquables et plusieurs abbayes devenues célèbres.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer soit à l'Italie soit à l'Allemagne.

(1) *Rapport entre l'ordre Pythagoricien et les Francs-Maçons.*

Un moment vint où l'art de bâtir fut dédaigné par les laïques. Les moines le cultivèrent, dès lors, avec autant de zèle que de succès. Chaque monastère possédait un architecte chargé d'instruire les jeunes religieux chez lesquels on découvrait du goût et de l'aptitude pour ce genre de travaux. Il enseignait aux uns le dessin, aux autres la sculpture et la statuaire, à ceux-ci l'art des décorations, à ceux-là, et c'était le plus grand nombre, le métier de la maçonnerie.

Il est bon d'ajouter que les maîtres habiles dont se glorifiaient, à cette époque, la plupart des maisons religieuses, ne faisaient pas un secret de leur savoir. Ils étaient heureux de vulgariser les connaissances qu'ils avaient acquises. Moines et gens du monde pouvaient assister à leurs leçons, sans passer par les initiations préliminaires dont nous parlent sans cesse les auteurs maçonniques.

Rebold nous dit que les premiers prédicateurs de l'Evangile se mêlèrent aux Sociétés de constructeurs répandues alors dans toutes les provinces de l'Empire, afin de propager plus aisément la doctrine nouvelle. Cette affirmation n'est appuyée d'aucune preuve. Ni les écrivains qu'il a copiés ni ceux qui l'ont copié lui-même ne se sont mis en peine de justifier leur opinion. Ils savaient sans doute que le public des Loges n'est pas très exigeant en matière de critique.

Pour quiconque a lu avec quelque soin les annales de l'Eglise, le récit de Rebold est un simple roman, à l'usage des naïfs de la Maçonnerie.

Quant au privilège exclusif de bâtir et de restaurer les églises, que les Papes auraient accordé aux corporations dont nous parlent ces mêmes écrivains, il n'a jamais existé que dans l'imagination des aimables farceurs qui se font un malin plaisir de mystifier leurs *vénérables frères*. Il en est de même des indulgences que Rome aurait accordées aux chevaliers de la truelle. On peut

mettre au défi les historiens de la secte maçonnique de citer une seule ligne à l'appui de leurs dires.

Les associations ouvrières ne remontent pas au delà du XIe siècle. Elles n'eurent même une organisation sérieuse que vers 1150, et seulement en Italie, où le gouvernement des communes était tout à la fois aristocratique et populaire.

En Allemagne, les corporations n'apparaissent qu'après l'année 1200.

Ce fut à la fin du XIIIe siècle qu'elles prirent en France un développement sérieux.

En Angleterre, Edouard III aurait réorganisé les maîtrises, s'il faut en croire certains auteurs. Le premier document officiel qui parle des *Free-Masons*, ou ouvriers constructeurs, est de 1350. Or, à en juger par la pièce en question (un décret du parlement), cette corporation jouissait des mêmes faveurs que les autres.

Eckert fait remonter la Maçonnerie aux Manichéens. Voici quelle est, à ce propos, l'histoire qu'il nous raconte :

Les chefs de la secte professaient les mêmes idées que les Gnostiques. Résolus de livrer à l'Eglise un dernier combat, ils se concertèrent entre eux, afin de s'entendre sur le plan de campagne qu'ils auraient à suivre. Rome étant le centre de l'unité religieuse, ils décidèrent d'y établir leur quartier général. Arrivés dans la Ville Éternelle, les disciples de Manès s'aperçurent bien vite que la noblesse et le clergé étaient maîtres absolus de la situation. Le peuple se contentait d'obéir. Les lettres, les sciences et les arts, menacés par les barbares d'une destruction complète, avaient trouvé un refuge dans les monastères. Les moines étaient exclusivement chargés de l'éducation de la jeunesse. Grâce à l'influence qu'ils exerçaient autour d'eux, la vie religieuse était en grand honneur dans toutes les classes de la société.

Que faire en face d'un pareil état de choses ? Les chefs

manichéens se le demandèrent non sans raison. Après y avoir mûrement réfléchi, ils pensèrent qu'il fallait affecter un grand zèle religieux, embrasser la vie monastique et s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Leur plan de campagne réussit à merveille. Rome comptait aussi, à cette époque, un grand nombre d'associations qui toutes jouissaient de diverses franchises. Les Manichéens se firent initier à celle des constructeurs, parce qu'elle était plus favorisée que les autres. C'est ainsi qu'ils parvinrent à propager rapidement leurs doctrines dans toutes les parties de l'Italie, grâce aux frères Maçons venus de Constantinople.

Une grande Loge fut établie à Rome. Elle exerça, dès le principe, une juridiction reconnue de tous sur les Ateliers de province.

Les adhérents de l'association prirent le nom de *Frères Joannites*, et s'assurèrent l'estime du monde religieux en construisant des églises, dont la plupart sont encore debout.

Leur réputation se répandit en France, en Angleterre et en Allemagne. De toutes parts on fit appel à leur dévouement. Inutile de dire que leur empressement répondit à l'attente du clergé et des fidèles. Lorsqu'ils arrivaient dans une ville, leur premier soin était de former une communauté indépendante qu'ils initiaient aux doctrines de l'Ordre. Les prêtres, les médecins et les astronomes qui accompagnaient les caravanes de constructeurs s'adressaient à la classe instruite et s'efforçaient de l'éclairer.

Telle est, en résumé, la légende d'Eckert.

Le même auteur raconte différemment l'origine de la Maçonnerie en Angleterre.

Il prétend que les Bretons convertis au christianisme, voulant échapper à la persécution de Dioclétien, se réfugièrent en Irlande et dans les montagnes de l'Ecosse. La plupart d'entre eux vivaient en communauté, comme les

moines, et professaient une doctrine où les enseignements de l'Evangile se mêlaient au Druidisme et au Magisme.

Plus tard. s'il faut en croire Eckert, ils auraient adopté les erreurs de Pélage.

Saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, voulut, poursuit le même auteur, les ramener au giron de l'Eglise. Voyant qu'il ne pouvait triompher de leur entêtement il en fit massacrer un grand nombre. La violence ne réussit pas mieux que la persuasion.

Ils ouvrirent donc des écoles de philosophie et de littérature et continuèrent à propager leur enseignement.

Ces moines vivaient dans le célibat, ce qui ne les empêchait pas de se faire servir par des femmes qui avaient embrassé, de leur côté, la vie religieuse.

Les Maçons italiens disciples de Manès, ayant pénétré dans l'île, les Colidéens les reçurent avec sympathie. Bientôt les deux sectes n'en firent qu'une. Les mécontents répandus en Angleterre, en Ecosse et en Irlande se réunirent à eux, et de cet amalgame naquirent les Francs-Maçons.

Ce récit est tout aussi fantaisiste que le premier.

Les moines écossais et irlandais refusèrent d'adopter le calendrier grégorien. Saint Augustin essaya vainement de leur persuader que le nouveau comput était plus exact que l'ancien. Ils ne voulurent rien entendre.

Au surplus, ils déclarèrent nettement qu'ils ne prêcheraient pas l'Evangile aux Anglo-Saxons, parce que ces derniers avaient envahi leur pays et versé le sang de leurs ancêtres.

Saint Augustin leur fit observer qu'en ne pas se réconciliant avec leurs anciens ennemis, ils s'exposaient à être massacrés par eux ; ce qui arriva quelque temps après.

Tel est, en deux mots, le fait historique auquel les écrivains de la Maçonnerie font allusion, et qu'ils ont défiguré pour les besoins de leur thèse.

Si les moines écossais revenaient en ce monde, ils ne seraient pas peu surpris du rôle que leur font jouer Eckert, Schneider, Kloss et autres écrivains de la même école.

Après avoir assuré que les Colidéens doivent être considérés comme les pères de la Maçonnerie, les auteurs que nous avons cités éprouvent le besoin de revenir aux Manichéens, connus en France sous le nom de *Texerants* ou Tisserants, et, en Allemagne, sous celui de Cathares. Dans la suite, on les appela Albigeois, parce qu'Albi était devenu le centre et le boulevard de leur puissance.

En Angleterre, la secte avait pour chef un nommé Wat, aventurier très populaire, qui parvint à réunir autour de lui une armée de cent mille hommes. Il avait comme principaux lieutenants deux prêtres dévoyés, Jack Straw et John Ball.

Wat marcha sur Londres.

Là, John Ball prêcha la nouvelle doctrine avec sa fougue accoutumée. Il enseignait la communauté des biens et poussait à la haine de la noblesse et du clergé. La foule l'applaudit. Elle fit mieux, car, prenant au pied de la lettre les conseils du prédicateur, elle massacra l'archevêque de Londres et les principaux personnages de la cour. Quiconque ne déclarait pas hautement qu'il partageait les idées nouvelles était égorgé sans pitié.

Les Francs-Maçons de la première République se rappelaient sans doute les procédés humanitaires de leurs ancêtres, lorsqu'ils mirent en honneur cette formule devenue célèbre : *La liberté ou la mort !*

Il faut bien reconnaître qu'entre les principes de la Maçonnerie contemporaine et les doctrines de Wat, la similitude est saisissante. Il est bon, toutefois, de faire observer que la corporation des constructeurs ne fut pour rien dans cette levée de boucliers. Les soldats de Wat se composaient en partie de paysans que les impôts vexa-

toires dont ils étaient chargés avaient exaspérés. John Ball et Jak Straw profitèrent de ce soulèvement pour prêcher les erreurs de Wicleff, dont ils étaient imbus.

Les Francs-Maçons ne répudient pas plus les Albigeois que les disciples de Wat. Ils prétendent, au contraire, que les hérétiques du Midi venaient en ligne directe des Manichéens établis à Rome, qui n'étaient autres que des Francs-Maçons.

Ces novateurs se dissimulaient avec une adresse fort remarquable. Ils se faufilaient parmi les catholiques et rivalisaient de zèle avec les plus fervents. Si on les interrogeait sur leur foi, ils mentaient et se parjuraient au besoin, pour ne pas trahir le secret de la secte.

Les Francs-Maçons n'hésitent pas, quand les circonstances l'exigent, à employer les mêmes procédés. Il serait difficile, en étudiant l'histoire, de trouver une seule hérésie à laquelle ils n'aient emprunté quelque chose. de telle sorte que la Franc-Maçonnerie peut être considérée comme la synthèse de toutes les erreurs que l'Eglise a eu à combattre, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à nos jours.

DEUXIÈME PARTIE

ORIGINES VRAIES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

CHAPITRE IX

Les Sociniens et la corporation des *Free-Masons*.

SOMMAIRE. — Opinion de M. Lefranc sur l'origine de la Franc-Maçonnerie. — Lœlius Socin et son neveu Fauste Socin. — Progrès du Socinianisme. — En quoi consistait cette hérésie. — Manière dont s'y prenait Socin pour se faire des prosélytes — La doctrine des Sociniens ne diffère que fort peu de la doctrine maçonnique. — Symbole rédigé par Fauste Socin à son arrivée en Pologne. — Sa doctrine secrète réservée aux savants et sa doctrine publique. — Mode de propagande adopté par les Sociniens. — Leur peu de succès en Allemagne et en Hollande. — Ils s'implantent en Angleterre et se font accepter comme membres honoraires dans la corporation des *Free-Masons* ou *Maçons-Libres.* — William Penn, l'un d'entre eux, émigre en Amérique avec un grand nombre de ses coreligionnaires. — Aveu et regrets du F.·. Ragon. — Contradictions de cet écrivain. — Opinion du F.·. Rebold sur l'action exercée dans les Loges par les maçons honoraires ou acceptés. — Erreurs et distractions de l'auteur. — Les *lettres critiques et historiques sur la Franc-Maçonnerie.* — Difficulté qu'éprouvent ces écrivains à embrouiller une question dont la simplicité les gêne. — Réponse à une objection qui n'en est pas une.

L'auteur du *Voile levé pour les curieux* assigne à la Franc-Maçonnerie une origine que je crois utile de signa-

---

Ouvrages consultés : LEFRANC, *Le voile levé pour les curieux.* — BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.* — TIERCE (de la), *Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des Francs-Maçons, tirés de leurs archives.* — *Histoire des Francs-Maçons.* — *Procédures curieuses de l'Inquisition de Por-*

ler, parce qu'elle ne manque pas d'une certaine vraisemblance.

Voici comment il s'exprime :

« C'est de l'Angleterre que les Francs-Maçons de « France prétendent tirer leur origine; c'est donc chez « nos voisins qu'il faut examiner les progrès de la Ma- « çonnerie. Il n'y était pas question d'eux au commence- « ment du siècle dernier. (L'auteur écrivait en 1791). Ce « ne fut que vers le milieu qu'ils y furent soufferts, sous « le règne de Cromwel, parce qu'ils s'incorporèrent avec « les indépendants qui formaient alors un grand parti. « Après la mort du grand protecteur, leur crédit dimi- « nua, et ce ne fut que vers la fin du XVIIe siècle qu'ils « parvinrent à former des assemblées à part, sous le « nom de *Freys-Maçons*, d'hommes libres ou de maçons « libres; et ils ne furent connus en France et ne réus- « sirent à s'y faire des prosélytes que par le moyen des « Anglais et des Irlandais qui passèrent dans ce royaume « avec le roi Jacques et le prétendant. C'est parmi les « troupes qu'ils ont été d'abord connus, et par leur « moyen qu'ils ont commencé à se faire des prosélytes « qui se sont rendus redoutables depuis 1760, qu'ils ont

---

tugal contre les Francs-Maçons. — REBOLD, *Histoire des trois grandes Loges.* — RAGON, *Orthodoxie maçonnique.* — CLARKSON, *Histoire des Quakers.* — Le F.·. VIDAL, *Essai historique sur la Franche-Maçonnerie.* — DUBREUIL, *Histoire des Francs-Maçons.* — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes.* — P. ZACCONE, *Histoire des sociétés secrètes.* — CAILLOT, *Annales maçonniques.* — THOMAS PAINE, *De l'origine de la Franc-Maçonnerie.* — F.·. LEVESQUE, *Aperçu général et historique des principales sectes maçonniques, etc.* — F.·. BAZOT, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie.* — THORY, *Acta Latomorum.* — LENOIR, *La Franc-Maçonnerie rendue à sa véritable origine.* — *Histoire du Grand-Orient de France.* — LE F.·. ENOCH (pseudonyme), *Le vrai Franc-Maçon qui donne l'origine et le but de la Franche-Maçonnerie.* — *Lettres maçonniques, pour servir de supplément au* VRAI FRANC-MAÇON DU F.·. ENOCH. — G..., *Lettres critiques et philosophiques sur la Franc-Maçonnerie.*

« eu à leur tête M. de Clermont, abbé de Saint-Germain-« des-Prés.

« Mais il faut remonter plus haut pour avoir la « première et vraie origine de la Franc-Maçonnerie. « Vicence fut le berceau de la Maçonnerie en 1546. Ce « fut dans la société des athées et des déistes, qui s'y « étaient assemblés pour conférer ensemble sur les ma-« tières de la religion, qui divisaient l'Allemagne « dans un grand nombre de sectes et de partis, que « furent jetés les fondements de la Maçonnerie. Ce « fut dans cette académie célèbre que l'on regarda les « difficultés qui regardaient les mystères de la reli-« gion chrétienne, comme des points de doctrine qui « appartenaient à la philosophie des Grecs et non à « la foi.

« Ces décisions ne furent pas plutôt parvenues à la « connaissance de la République de Venise, qu'elle en fit « poursuivre les auteurs avec la plus grande sévérité. « On arrêta Jules Trévisan et François de Rugo qui « furent étouffés. Bernardin, Okin, Lœlius Socin, Pé-« ruta, Gentilis, Jacques Chiari, François le Noir, Darius « Socin, Alcias, l'abbé Léonard se dispersèrent où ils « purent; et cette dispersion fut une des causes qui con-« tribuèrent à répandre leurs doctrines en différents en-« droits de l'Europe. Lœlius Socin, après s'être fait un nom « fameux parmi les principaux chefs des hérétiques qui « mettaient l'Allemagne en feu, mourut à Zurich, avec « la réputation d'avoir attaqué le plus fortement le mys-« tère de la sainte Trinité, celui de l'Incarnation, « l'existence du péché originel et la nécessité de la grâce « de Jésus-Christ.

« Lœlius Socin laissa, dans Fauste Socin, son neveu, « un défenseur habile de ses opinions; et c'est à ses « talents, à sa science, à son activité infatigable et à la « protection des princes qu'il sut mettre dans son parti, « que la Franc-Maçonnerie doit son origine, ses premiers

« établissements et la collection des principes qui sont la « base de sa doctrine.

« Fauste Socin trouva beaucoup d'oppositions à vaincre « pour faire adopter sa doctrine parmi les sectaires de « l'Allemagne, mais son caractère souple, son éloquence, « ses ressources, et surtout le but qu'il manifestait de « déclarer la guerre à l'Eglise romaine et de la détruire, « lui attirèrent beaucoup de partisans. Ses succès furent « si rapides que, quoique Luther et Calvin eussent atta- « qué l'Eglise romaine avec la violence la plus outrée, « Socin les surpassa beaucoup. On a mis pour épitaphe, « sur son tombeau, à Luclavic, ces deux vers :

« *Tota licet Babylon destruxit secta Lutherus,*
« *Muros Calvinus, sed fundamenta Socinus ;*

« qui signifient que si Luther avait détruit le toit de « l'Eglise catholique, désignée sous le nom de Babylone. « si Calvin en avait renversé les murs. Socin pouvait se « glorifier d'en avoir arraché jusqu'aux fondements. Les « prouesses de ces sectaires contre l'Eglise romaine « étaient représentées dans des caricatures aussi indé- « centes que glorieuses à chaque parti ; car il est à remar- « quer que l'Allemagne était remplie de gravures de « toutes espèces, dans lesquelles chaque parti se dis- « putait la gloire d'avoir fait le plus de mal à l'Eglise.

« Mais il est certain qu'aucun chef des sectaires ne « conçut un plan aussi vaste, aussi impie, que celui que « forma Socin contre l'Eglise ; non seulement il chercha « à renverser et à détruire, il entreprit, de plus, d'élever « un nouveau temple dans lequel il se proposa de faire « entrer tous les sectaires. en réunissant tous les partis, « en admettant toutes les erreurs, en faisant un tout « monstrueux de principes contradictoires ; car il sacri- « fia tout à la gloire de réunir toutes les sectes, pour fon- « der une nouvelle Eglise, à la place de celle de Jésus- « Christ, qu'il se faisait un point capital de renverser,

« afin de retrancher la foi des mystères, l'usage des
« sacrements, les terreurs d'une autre vie, si accablantes
« pour les méchants.

« Ce grand projet de bâtir un nouveau temple, de fonder une nouvelle religion, a donné lieu aux disciples de Socin de s'armer de tabliers, de marteaux, d'équerres, d'à-plombs, de truelles, de planches à tracer, comme s'ils avaient envie d'en faire usage dans la bâtisse du nouveau temple que leur chef avait projeté ; mais dans la vérité, ce ne sont que des bijoux, des ornements qui servent de parure, plutôt que des instruments utiles pour bâtir.

« Sous l'idée d'un nouveau temple, il faut entendre un nouveau système de religion, conçu par Socin, et à l'exécution duquel tous ses sectateurs promettent de s'employer. Ce système ne ressemble en rien au plan de la religion catholique, établie par Jésus-Christ, il y est même diamétralement opposé ; et toutes les parties ne tendent qu'à jeter du ridicule sur les dogmes et les vérités professés dans l'Eglise, qui ne s'accordent pas avec l'orgueil de la raison et la corruption du cœur. Ce fut l'unique moyen que trouva Socin pour réunir toutes les sectes qui s'étaient formées dans l'Allemagne : et c'est le secret qu'emploient aujourd'hui les Francs-Maçons, pour peupler leurs loges des hommes de toutes les religions, de tous les partis et de tous les systèmes.

« Ils suivent exactement le plan que s'était prescrit Socin, qui était de s'associer les savants, les philosophes, les déistes, les riches, les hommes, en un mot, capables de soutenir leur société, par toutes les ressources qui sont en leur pouvoir ; ils gardent au dehors le plus grand secret sur leurs mystères : semblables à Socin, qui apprit, par expérience, combien il devait user de ménagements pour réussir dans son entreprise. Le bruit de ses opinions le força de quitter la Suisse

« en 1579, pour passer en Transylvanie, et de là en Po-
« logne. Ce fut dans ce royaume qu'il trouva les sectes des
« unitaires et des anti-trinitaires, divisées entre elles.
« En chef habile, il commenca par s'insinuer adroite-
« ment dans l'esprit de tous ceux qu'il voulait gagner ; il
« affecta une estime égale pour toutes les sectes ; il
« approuva hautement les entreprises de Luther et de
« Calvin contre la cour romaine; il ajouta même qu'ils
« n'avaient pas mis la dernière main à la destruction de
« Babylone; qu'il fallait en arracher les fondements,
« pour bâtir sur ses ruines le temple véritable

« Sa conduite répondit à ses projets. Afin que son ou-
« vrage avançât sans obstacles, il prescrivit un silence
« profond sur son entreprise, comme les Francs-Maçons
« le prescrivent dans les Loges, en matière de religion,
« afin de n'éprouver aucune contradiction sur l'applica-
« tion des symboles religieux dont leurs Loges sont
« pleines, et ils font faire serment de ne jamais parler,
« devant les profanes, de ce qui se passe en Loge, afin de
« ne pas divulguer une doctrine qui ne peut se perpétuer
« que sous un voile mystérieux. Pour lier plus étroite-
« ment ensemble ses sectateurs, Socin voulut qu'ils se
« traitassent de frères, et qu'ils en eussent les senti-
« ments. De là sont venus les noms que les Sociniens ont
« portés successivement de *Frères-Unis*, de *Frères-Polo-*
« *nais*, de *Frères-Moraves*, de *Frey-Maurur*, de *Frères de*
« *de la Congrégation*, de *Free-Murer*, de *Frères-Maçons*,
» de *Freys-Maçons*, de *Free-Maçons*. Entre eux ils se
« traitent toujours de frères, et ont pour les autres l'ami-
« tié la plus démonstrative (1). »

L'auteur, M. Lefranc, aurait pu apporter en faveur de sa thèse des preuves plus convaincantes que celles qu'on vient de lire. Il lui eût été facile, par exemple, de montrer

(1) Lefranc, *Le voile levé pour les curieux*, pp. 32 et suiv.

la similitude qui a toujours existé entre la doctrine maçonnique et celle des Sociniens.

De part et d'autre on rejette les mystères ; tout se borne, pour les adeptes, au dogme de l'existence de Dieu. Mais le Dieu des Maçons, qui est celui de Socin, ne ressemble pas au Dieu des catholiques. Il n'y a ni Père, ni Fils, ni Saint-Esprit dans l'être mystérieux qui a créé toutes choses, et auquel on a donné le nom de Grand Architecte de l'Univers. Ce Dieu constructeur ne s'occupe que vaguement des actions humaines. Sa morale n'est pas austère, et sa justice se révèle par une mansuétude qui confine au laisser-faire.

Parmi les-Francs-Maçons et les disciples de Socin, se sont rencontrés des adeptes qui ont cru devoir repousser l'idée de Dieu. C'est ainsi qu'aujourd'hui une fraction très importante de la Maçonnerie professe l'athéisme, comme le faisaient bon nombre de Sociniens, du vivant de Socin lui-même.

Un auteur a dit que le socinianisme était *l'art de dé roire*. Le même mot est applicable à la Franc-Maçonnerie.

Les Francs-Maçons, comme les Sociniens, se sont toujours attachés à affilier à leur secte des hommes haut placés, afin de se soustraire aux mesures répressives.

Les Francs-Maçons ont des statuts connus de tous les membres de l'Ordre, et des *Monita secreta*, que l'on a soin de ne pas publier, et dont les chefs, les chefs initiés s'entend, ne s'écartent jamais.

Vers 1679, Fauste Socin arriva en Pologne et rédigea une sorte de symbole que ses disciples acceptèrent sans réclamation. Mais il est avéré que cette confession de foi n'était faite que pour le peuple. Les savants de la secte ne s'y sont jamais assujettis que pour la forme.

Une fois établis en Pologne, les chefs du nouveau culte envoyèrent des émissaires en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Ces apôtres étaient choisis parmi

les initiés les plus intelligents. Ils avaient pour mission de ne jamais prêcher d'une manière ostensible. Ils devaient gagner à leurs doctrines le plus d'adeptes qu'ils pourraient, parmi les hommes actifs et d'un esprit cultivé avec lesquels ils réussiraient à se mettre en rapport dans les villes qui leur étaient désignées.

Ce mode de propagande, il ne faut pas l'oublier, a été invariablement suivi par tous les rites maçonniques, au XVIIIe siècle.

Le succès des Sociniens fut loin d'être complet en Allemagne et en Hollande, où catholiques et protestants se réunirent pour faire échouer la secte nouvelle. Les Anglais, au contraire, accueillirent assez bien les disciples de Socin.

La sympathie qu'ils rencontrèrent au delà de la Manche ne les fit pas se départir de leur prudence ordinaire. On ne les vit nulle part se produire avec éclat. Leur propagande fut là ce qu'elle avait été partout ailleurs, c'est-à-dire secrète.

Ils cherchèrent à pénétrer dans les diverses associations qui florissaient alors en Angleterre, comme membres honoraires ou acceptés. La confraternité des *Maçons-Libres*, ou *Free-Masons*, se montra tout particulièrement bienveillante pour les nouveaux venus.

Les Sociniens firent de tels progrès, qu'en 1681, William *Penn* passa en Amérique, avec un grand nombre de ses compatriotes, appartenant presque tous à l'association des ouvriers constructeurs, et y fonda la *Pensylvanie* (*forêt de Penn*). Ce territoire fut concédé aux émigrants par Charles II.

On doit à cette colonie la construction d'une grande et belle ville, dont le nom suffit à révéler l'origine. Je veux parler de *Philadelphie*, *ville des frères*, ou *ville des quackers*.

Ces novateurs étaient républicains et faisaient profession de philanthropie et de déisme.

Leur doctrine ne différait en rien de celle de Socin et de ses disciples, que la Franc-Maçonnerie accepte à son tour.

Le F.·. Ragon, après avoir à peu près reconnu que la Maçonnerie descend du Socinianisme, semble le regretter, et ajoute les réflexions qu'on va lire, sans se demander s'il est possible de les concilier avec ce qu'il a écrit quelques lignes plus haut :

« Une preuve bien évidente et très concluante, dit-il, « que ces membres nombreux, *acceptés* dans la confrérie « anglaise des ouvriers-constructeurs, n'étaient point et « ne se croyaient point *Francs-Maçons*, c'est qu'aucun « Atelier franc-maçonnique, ce moyen puissant d'union « et de civilisation, presque indispensable dans une colo- « nie naissante (*V. seulement l'Algérie*), n'a été fondé par « eux dans leur capitale, par la raison qu'il n'y avait « pas encore de Franc-Maçonnerie sur le globe. Ce sont « leurs successeurs qui, cinquante et un ans après la « fondation de Philadelphie, virent parmi eux, le « 24 juin 1734, plusieurs Francs-Maçons qui s'étaient « adressés à la Grande-Loge de Boston (constituée le « 30 avril 1733, par la Grande-Loge d'Angleterre), en « obtenir des constitutions pour ouvrir une Loge dans « leur ville. Benjamin *Franklin*, si célèbre depuis, en fut « le premier vénérable (1). »

L'auteur affirme donc qu'en 1681 la F.·. M.·. n'existait pas. Mais Ragon était distrait, car à la page suivante il dit tout le contraire. Rebold écrit de son côté :

« Durant les troubles qui désolèrent la Grande- « Bretagne vers le milieu du XVIIe siècle, et après la

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique*, pp. 28 et 29.

« décapitation de Charles Ier (1649), les Maçons d'Angle- « terre et particulièrement ceux de l'Ecosse travaillèrent « en secret au rétablissement du trône renversé par « Cromwel; ils imaginèrent et créèrent dans l'intérêt de « leur parti deux grades supérieurs; en un mot, ils « *donnèrent à la Maçonnerie un caractère entièrement* « *politique*. Les discussions auxquelles le pays était en « proie *avaient déjà produit la séparation des Maçons* « *artistes d'avec les Maçons acceptés.* Ceux-ci, comme « nous l'avons déjà dit, étaient des membres honoraires, « que, *selon un usage immémorial*, on avait agrégés à la « société : c'étaient des hommes influents et de haute « position. C'est grâce à leurs efforts que Charles II, « reçu Maçon dans son exil, remonta sur le trône de son « père en 1660. Ce prince, dans sa reconnaissance, donna « à la Franc-Maçonnerie la dénomination d'Art-Royal, « parce que c'était la Franc-Maçonnerie qui avait « principalement contribué à la restauration de la « royauté (1). »

Comme s'il avait craint de ne pas être suffisamment clair, l'auteur a eu soin d'ajouter que, dès cette époque, les Loges de la Grande-Bretagne étaient composées en majeure partie de Maçons acceptés et ne comptaient qu'un petit nombre de Maçons artistes. Elles ne s'occupaient plus guère, dit-il encore, de l'objet matériel de l'association.

Ainsi, après la décapitation de Charles Ier, en 1649, les Francs-Maçons travaillent activement au rétablissement du trône. En 1660, Charles II se fait recevoir Franc-Maçon, et donne à la Maçonnerie la dénomination d'Art-Royal, comme témoignage de sa reconnaissance.

Pour affirmer, après cela, que la Franc-Maçonnerie n'existait pas encore en 1681, époque où William Penn

(1) Rebold, *Précis historique de la Franc-Maçonnerie.*

passa en Amérique à la tête des Sociniens, connus depuis sous le nom de Quackers, c'est faire preuve de beaucoup de distraction ou de beaucoup d'audace.

Les écrivains de la secte sont d'ailleurs coutumiers du fait.

L'auteur des *Lettres sur la Franc-Maçonnerie* prétend que l'organisation de la Société remonte à une époque antérieure au règne de Charles Ier.

« On découvrit, dit-il, dans la bibliothèque Bodleyenne « d'Oxford un vieux manuscrit contenant l'interroga- « toire subi par un Franc-Maçon dans le temps de « Henri Ier, roi d'Angleterre. Ce papier fut imprimé avec « les annotations qu'y fit le célèbre Locke, tant pour en « expliquer le langage déjà suranné, que pour jeter « quelque lumière sur le sujet qui motiva l'interrogatoire. « Laissons pour un moment les auteurs d'un pareil docu- « ment réimprimé à Londres avec la dernière Constitu- « tion maçonnique ; il suffit à notre objet d'observer que « Locke garantit l'ancienneté et l'authenticité du manus- « crit. Or, celui qui connaît la probité et l'étendue d'es- « prit de ce philosophe, doit nécessairement conclure « qu'il y avait déjà des Francs-Maçons en Angleterre « dans le temps de Henri Ier, et par conséquent plusieurs « siècles avant le règne de Charles Ier, ce qui rend abso- « lument inadmissible l'opinion qui date de ce dernier « l'origine de la Franc-Maçonnerie (1). »

L'auteur en question, après avoir déclaré inadmissible l'opinion qui fait remonter au règne de Charles Ier l'organisation de la secte maçonnique, s'aperçoit, lui aussi, qu'il a été un peu trop affirmatif, et, dans une note rejetée à la fin du volume, il donne comme ne manquant pas

(1) *Lettres critiques et philosophiques sur la Franc-Maçonnerie*, Paris, Chamerot, 1835.

de probabilité le sentiment qu'il a condamné au début de son livre.

Peut-être a-t-il craint de s'exposer au ridicule en traitant avec un dédain de mauvais goût les arguments du F.·. Nicolaï en faveur des origines modernes de la Maçonnerie.

Le manuscrit sur lequel s'appuie l'auteur des *Lettres critiques et philosophiques* ne prouve pas que le Franc-Maçon dont il s'agit fût un Franc-Maçon dans le sens moderne du mot. C'est en recourant à des équivoques du même genre que Rebold, au commencement de son *Précis historique,* fait remonter la Franc-Maçonnerie aux ouvriers constructeurs de Numa Pompilius, sauf à affirmer un peu plus loin que les Francs-Maçons n'existaient pas encore en 1681.

Ragon, l'auteur sacré de l'Ordre, est, lui aussi, en contradiction avec Rebold.

« En 1646, dit-il, le célèbre antiquaire Elie Ashmole, « grand alchimiste, fondateur du musée d'Oxford, se « fit admettre avec le colonel Mainwarring dans la con- « frérie des *ouvriers maçons* à Warrington, dans laquelle « on commençait à agréger ostensiblement des individus « étrangers à l'art de bâtir.

« Cette même année, une société de Rose-Croix, formée « d'après les idées de la *Nouvelle Atlantis* de Bacon, « s'assemble dans la salle de réunion des *Free-Masons* à « Londres. Ashmole et les autres frères de la Rose-Croix, « ayant reconnu que le nombre des ouvriers de métier « était surpassé par celui des ouvriers de l'intelligence, « parce que le premier allait chaque jour en s'affaiblis- « sant, tandis que le dernier augmentait continuellement, « pensèrent que le moment était venu de renoncer aux « formules de réception de ces ouvriers, qui ne consis- « taient qu'en quelques cérémonies à peu près sem- « blables à celles usitées parmi tous les gens de métier,

« lesquelles avaient, jusque-là, servi d'abri aux *initiés*
« pour s'adjoindre des *adeptes*. Ils leur substituèrent, au
« moyen des traditions orales dont ils se servaient pour
« les aspirants aux sciences occultes, un mode écrit d'ini-
« tiation calquée sur les anciens mystères, et sur ceux de
« l'Egypte et de la Grèce ; et le premier grade initiatique
« fut écrit tel, à peu près, que nous le connaissons. Ce
« premier degré ayant reçu l'approbation des initiés, le
« grade de compagnon fut rédigé en 1648 ; et celui de
« maître, peu de temps après ; mais la décapitation de
« Charles Ier en 1649 et le parti que prit Ashmole en fa-
« veur des Stuarts, apportèrent de grandes modifications
« à ce troisième et dernier grade devenu biblique, tout en
« lui laissant pour base ce grand hiéroglyphe de la
« nature symbolisée vers la fin de décembre. Cette même
« époque vit bientôt naître les grades de *maître-secret*,
« *maître-parfait*, *élu*, *maître-irlandais*, dont Charles Ier
« est le héros, sous le nom d'*Hiram;* mais ces grades de
« coteries politiques n'étaient professés nulle part ; néan-
« moins, plus tard, ils feront l'ornement de l'*écos-*
« *sisme* (1). »

La Franc-Maçonnerie existait donc en 1681, quoi qu'en ait dit Rebold.

Ici se présente une objection qu'il importe de résoudre. Elle peut se formuler ainsi :

Les compagnons de William Penn n'étaient pas Francs-Maçons, puisqu'en 1734, c'est-à-dire cinquante ans après leur établissement en Amérique, les Sociniens ou Quackers de Philadelphie s'adressèrent à la Grande-Loge de Boston pour se faire initier.

Les émigrants étaient tous initiés, d'après notre système. Dès lors les réunions en Loge n'avaient pas de raison d'être. La Maçonnerie n'est ce qu'elle est que parce

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique*, pp. 28 et suiv.

qu'elle forme un Etat dans l'Etat. Si tous les Français étaient Francs-Maçons, les Ateliers deviendraient une superfétation, à moins qu'on ne transformât les locaux maçonniques en chapelles et que l'on n'y célébrât un culte quelconque. C'est ce que les premiers colons de la Pensylvanie comprirent sans effort. Mais cinquante ans après leur arrivée dans la colonie, la presque totalité d'entre eux avait disparu, pour faire place à une nouvelle génération, qui n'était pas initiée, ou dont l'initiation cessait d'être en rapport avec les modifications qu'Ashmole avait fait subir à l'organisation de la secte. Il est donc tout naturel de supposer que les frères de Philadelphie se soient adressés à la Grande-Loge de Boston pour en obtenir une constitution nouvelle.

En 1650, les Maçons acceptés, ceux que les écrivains de la Maçonnerie appellent un peu pompeusement les ouvriers de l'intelligence, firent prendre à la secte une direction politique. Ils voulaient arriver par ce moyen à rétablir sur le trône la famille des Stuarts. Les membres de la Société dont les vues n'étaient pas les mêmes furent soigneusement tenus à l'écart. Il ne fallait pas que la trahison compromît le plan des conjurés. Les partisans de la monarchie créèrent donc un grade *templier*, auquel ils étaient seuls admis, et à la faveur duquel ils pouvaient se reconnaître.

C'est de cette époque seulement que date l'apparition, dans la Maçonnerie, du nom de Jacques Molay. Ashmole modifia son grade de maître dans le sens des initiés monarchistes, dont il partageait d'ailleurs toutes les idées.

TROISIÈME PARTIE

PÉRIODE HISTORIQUE

CHAPITRE X

La Franc-Maçonnerie en Angleterre et en France.

SOMMAIRE. — Séparation définitive des Maçons philosophes d'avec les Maçons ouvriers. — Les nouveaux Maçons élisent leur premier Grand-Maître. — Pourquoi les anciens *Free-Masons* choisissaient leurs dignitaires parmi le clergé. — Rivalité entre la Grande-Loge d'Angleterre et la Grande-Loge d'York. — La Maçonnerie s'établit en Belgique et en France. — Progrès de la secte à Paris. — Trouble produit dans la Maçonnerie par l'apparition du rite écossais. — Premiers Grands-Maîtres de l'Ordre en France. — Louis XV ne voit pas les Francs-Maçons d'un bon œil. — Poursuites dirigées contre eux par le Châtelet. — Le comte de Clermont est nommé Grand-Maître. — Anarchie parmi les adeptes. — On leur donne pour chef un maître de danse. — Leur irritation. — Lutte entre les Maçons de la classe populaire et les Maçons de l'aristocratie. — Le duc de Chartres est nommé Grand-Maître. — Il réunit tous les rites sous son obédience. — Création du Grand-Orient de France. — La Grande-Loge refuse de reconnaître son autorité. — Elle est vaincue dans la lutte.

De l'année 1717 seulement, dit Ragon, *date* l'ORDRE MAÇONNIQUE. On serait tenté, tout d'abord, de rappeler à l'auteur qu'il a affirmé le contraire quelques pages

Ouvrages consultés : RAGON, *Orthodoxie maçonnique.* — REBOLD, *Histoire des trois Grandes-Loges.* — L. DERMOTT, *Lettre sur la différence qui existe entre l'ancienne et la moderne Maçonnerie en Angleterre.* — *Principes d'Ahiman, ouvrage composé pour l'instruction de ceux qui sont ou veulent être Francs-Maçons.* — SKINNER, *Vie du général Monk.* — J. ANDERSON, *Constitutions de l'ancienne et*

avant. Mais, en y regardant de près, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'expression a trahi sa pensée, et que la contradiction n'est ici qu'apparente.

Ce fut à cette époque que la Maçonnerie philosophique se sépara des ouvriers constructeurs, et fonda à Londres la GRANDE-LOGE qui devint le foyer central et unique de l'Ordre, non seulement pour l'Angleterre, mais encore pour l'Amérique et l'ancien continent.

Les trois rituels qu'Ashmole avait rédigés, de 1646 à 1649, furent adoptés par la confraternité philosophique.

Les anciens Maçons ne virent pas de bon œil la fondation du nouvel Ordre. Voulant parer le coup qui leur était porté, ils donnèrent à la confrérie d'Yorck la dénomination de *Grande-Loge de toute l'Angleterre*. Mais cette manœuvre n'eut pas de succès. Voyant qu'ils ne pouvaient pas arrêter les progrès des Maçons philosophes, les constructeurs crurent devoir temporiser. Ils entretinrent même des relations agréables sinon amicales avec leurs rivaux.

La *Grande-Loge de Londres* se réunit pour la première fois en assemblée générale, le 24 juin 1717. Après avoir élu Antoine Soyer Grand-Maître de l'Ordre, les initiés désignèrent les divers lieux où ils pourraient se réunir. Il fut décidé, en outre, qu'aucune Société ne serait recon-

---

respectable confraternité des Francs-Maçons. — *Anecdotes et lettres secrètes sur divers sujets de littérature et de politique.* — *Constitutions, histoire, lois, charges, règlements et usages des Francs-Maçons* (traduit de l'anglais). — *Histoire, obligations et statuts des Francs-Maçons;* Francfort, in-8°. — THIERCK (de la), *Histoire des Francs-Maçons, etc.* — *Sentences du Châtelet concernant la Franc-Maçonnerie.* — *Notice historique de l'origine des Francs-Maçons,* Francfort-sur-le-Mein, in-8°. — *Quintessence de la vraie Franc-Maçonnerie,* Leipsik, in-8°. — *Lettres maçonniques interceptées,* etc., Leipsik, in-8°. — THORY, *Acta Latomorum.* — *Des sociétés secrètes en Allemagne et en d'autres contrées,* Paris, librairie Gide fils. — *Histoire du Grand-Orient de France,* Paris, chez Tessier, libraire. — *Guide portatif du Franc-Maçon, contenant l'origine,* etc. Edimbourg, in-8°. — JACKIN et Booz, *ou collection authentique de tout ce qui concerne la Franche-Maçonnerie,* Londres, in-8°. — GOUILLARD, *Lettres critiques sur la Franche-Maçonnerie d'Angleterre.*

nue comme légitime, si elle n'avait pas obtenu, au préalable, l'agrément du Grand-Maître et l'approbation de l'assemblée générale.

La Maîtrise d'Antoine Soyer n'offre rien de bien remarquable. Deux Loges seulement furent constituées sous son administration.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1718, Georges Payne succéda à Antoine Soyer.

A l'époque où la Maçonnerie philosophique ne faisait qu'un avec la Maçonnerie pratique, les Grands-Maîtres étaient nommés à vie. Les Francs-Maçons de la nouvelle école décidèrent que la Grande-Maîtrise serait renouvelée annuellement, sauf réélection ou prolongation.

Ragon fait observer, à ce propos, qu'avant la séparation des deux confraternités, les *initiés*, mêlés aux Maçons constructeurs, faisaient choisir, pour protecteurs ou Grands-Maîtres, des personnages puissants. Leur choix, ajoute le même auteur, tombait principalement sur les membres du clergé, afin de mieux dissimuler leurs projets ; *mais une fois l'étendard philosophique déployé, le clergé disparut du* PROTECTORAT, *et aucun de ses membres ne devint Grand-Maître* (1).

Comme on le voit, les tendances religieuses, politiques et sociales de la Maçonnerie ne datent pas de quelques années seulement.

Georges Payne, qui était, paraît il, un Maçon zélé et instruit, forma les archives de la Grande-Loge. Il y réunit une quantité considérable de manuscrits et de vieilles chartes intéressant la confraternité maçonnique.

Le 24 juin 1719, Georges Payne est remplacé par Désaguliers. C'est à lui que remonte l'usage des toasts dans les banquets. Quelques auteurs prétendent que cela se pratiquait dans la Maçonnerie ancienne, probablement chez les Gymnosophistes ; avec les écrivains de la secte, il faut s'attendre aux hypothèses les plus fantaisistes.

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique.*

Sous cette Maîtrise, la Société devient prospère. Des hommes appartenant aux classes privilégiées demandent à recevoir l'initiation.

En 1720, Georges Payne arriva de nouveau au pouvoir. Il fut décidé, à cette époque, que le Grand-Maître en exercice aurait le droit de choisir son successeur. Ce dernier, une fois agréé par la Grande-Loge, portait le titre de Grand-Maître désigné. Le 24 décembre, Payne fixa son choix sur le duc de Montague qui accepta.

Cependant la rivalité entre la Grande-Loge de Londres et la Grande-Loge d'Yorck ne tarda pas à reparaître.

La cause de ces tiraillements doit être attribuée, en grande partie, aux procédés peu courtois des nouveaux Maçons envers les initiés de l'ancien rite. Les Francs-Maçons d'Yorck n'étaient pas reçus dans la Loge de Londres, et ceux de Londres n'avaient pas accès dans la Loge d'Yorck.

Le 4 juin 1721, la ville de Mons reçut la *lumière*. La Loge que l'on y établit porta le titre de *Parfaite-Union*, et prit, en quelques années, une importance assez considérable pour devenir le centre maçonnique des Pays-Bas autrichiens.

Le 13 octobre de la même année, une Loge se constitua à Dunkerque, sous le nom devenu commun de Loge de l'*Amitié et Fraternité*. Ce fut comme la prise de possession de notre pays par les Sociétés secrètes.

Quatre ans plus tard (1725), Milord Darwent-Waters vint à Paris, avec le chevalier Maskelyne, M. d'Héguetty et cinq ou six autres Anglais de distinction, dans le but d'y introduire la Franc-Maçonnerie.

Le 12 juin 1726, ils ouvrirent chez Hure, traiteur, rue des Boucheries-Saint-Germain, une Loge qu'ils baptisèrent du nom de *Saint-Thomas*, et qui relevait directement de la Grande-Loge de Londres. Elle réunit en peu de temps plus de six cents adeptes. Bientôt après, c'est-à-dire en mai 1729, on établit une seconde Loge

chez Lebreton, traiteur, à l'enseigne du *Louis-d'Argent.* La Loge prit le même nom que le restaurant où elle vit le jour. Le 11 décembre suivant, une troisième Loge s'ouvrit chez un Anglais nommé Goustaud, sous la dénomination des *Arts Sainte-Marguerite.* En 1732, une quatrième Loge s'organisa à l'Hôtel de *Buci.* Cette Loge ayant initié le duc d'Aumont, elle échangea le titre qu'elle avait emprunté tout d'abord au lieu de ses assemblées en celui de *Loge d'Aumont.*

Derwent-Waters fut investi par la Loge de Londres de la dignité de Grand-Maître provincial, et en exerça les fonctions jusqu'à l'époque où il retourna à Londres pour y mourir sur l'échafaud, victime de son attachement à la cause des Stuarts.

Lord d'Harnouester, auquel il transmit ses pouvoirs avant de quitter la France, lui succéda comme Grand-Maître.

Les Maçons français, pour ne pas avoir besoin de recourir constamment à Londres, résolurent de fonder à Paris une Grande-Loge provinciale anglaise, qui serait munie de pleins pouvoirs par la Loge d'Angleterre. Les négociations entamées, à propos de cette affaire, aboutirent sans trop de difficulté, et la Grande-Loge provinciale se constitua régulièrement en 1736, sous la Maîtrise de lord d'Harnouester.

L'origine du rite écossais remonte à 1736. Par le fait de cet événement, l'anarchie s'introduisit dans la secte et faillit en compromettre l'existence. Nous reviendrons bientôt sur cette question, l'une des plus importantes qui se soit agitée dans le monde maçonnique, depuis la fondation de l'Ordre.

En 1737, lord d'Harnouester quitta la France pour retourner en Angleterre. Comme Derwent-Waters, il exprima le désir d'être remplacé, mais il voulut que son successeur fût un Maçon d'origine française.

Le duc d'Antin recueillit son héritage en 1738. L'admi-

nistration du nouveau Grand-Maître provincial ne se fit remarquer par rien d'extraordinaire.

A la mort du duc, qui arriva en 1743, les Maîtres des Loges se réunirent et confièrent le gouvernement de l'Ordre au comte de Clermont.

Les Francs-Maçons, devenus suspects, éprouvaient le besoin de choisir leurs dignitaires dans les rangs de l'aristocratie, afin de conjurer le péril qui les menaçait. Déjà, au départ de lord d'Harnouester, Louis XV, qui soupçonnait les tendances de la secte, avait déclaré qu'il ferait enfermer à la Bastille le membre de la noblesse qui s'aviserait de présider la Maçonnerie. Mais il se ravisa, parait-il, car le duc d'Antin ne fut nullement inquiété. Le comte de Clermont put, lui aussi, accepter la Maîtrise sans encourir la colère royale.

La longanimité du souverain ne fut pas imitée par le Châtelet. En 1737, ce tribunal condamna le cabaretier Chapelot à 100 francs d'amende et fit murer son établissement, parce qu'il avait permis que l'on organisât chez lui un Atelier maçonnique. L'année suivante, la Loge qui se tenait à l'Hôtel de Soissons, rue des Deux-Ecus, fut dispersée. On enferma au fort l'Evêque plusieurs de ceux qui en faisaient partie. En 1744, le pouvoir défendit aux Francs-Maçons de se réunir en Loge. Pour ne pas avoir tenu compte de cette interdiction, l'hôtelier Leroy eut à payer 3.000 francs d'amende.

Pendant que la police traquait les sectaires, la Grande-Loge faisait courir à l'Ordre un danger d'un autre genre, grâce à l'inintelligence de son administration.

Voici ce que nous lisons à ce propos dans les *Acta Latomorum* du F.·. Thory :

« La Grande-Loge anglaise de France se déclare
« Grande-Loge du royaume (1743) et secoue le joug de la
« Grande-Loge de Londres ; mais elle conserve dans
« les constitutions qu'elle accorde l'usage consacré par la

« Grande-Loge d'Yorck de donner des titres personnels « à des maîtres inamovibles, lesquels considèrent leurs « Loges comme une propriété qu'ils gouvernent selon « leur caprice. Ces maîtres de Loges se permettent de « délivrer des constitutions à d'autres maîtres de Loges à « Paris et dans les provinces; ceux-ci à leur tour consti- « tuent d'autres corps, rivaux de la Grande-Loge, qui « se forment sous les titres de Chapitres, de Collèges, de « Conseils, de Tribunaux à Paris et dans plusieurs villes « de France, où ils établissent aussi de leur côté des « Loges et des Chapitres. Il résulta de ces désordres une « telle complication qu'à cette époque et longtemps encore « après, on ignorait à l'étranger et même en France quel « était le véritable corps maçonnique constituant dans le « royaume. L'histoire de la Maçonnerie dans cette pé- « riode est d'autant plus obscure, que tous ces maîtres de « Loges et tous ces Chapitres ne dressaient aucun procès- « verbal de leurs opérations, formalité que négligeait « souvent la Grande-Loge elle-même (1). »

Les auteurs maçonniques font remonter la cause de cette anarchie au comte de Clermont, Grand-Maître de l'Ordre. Ils prétendent que, circonvenu par les ennemis secrets de l'Art-Royal, il cessa de prendre part aux travaux. Les autres membres de l'aristocratie, entraînés par son exemple, s'abstinrent également.

Comme on s'aperçut que les Ateliers devenaient déserts, les adeptes zélés firent entendre de vives réclamations.

Le Grand-Maître choisit alors, comme suppléant, un financier nommé Baure, qui ne montra guère plus d'activité. Non seulement il ne réunit pas la Grande-Loge, mais, de plus, il laissa le désordre s'introduire dans l'administration. Il n'y eut plus d'élections de Vénérables. Pour obvier aux inconvénients qui pouvaient résulter de

(1) Thory, *Acta Latomorum*, p. 70.

cette négligence, on déclara que les chefs de Loges, à Paris, seraient inamovibles.

La situation s'aggravant, au lieu de s'améliorer, on adressa de nouvelles représentations au Grand-Maître, qui se décida à remplacer le F.·. Baure par un adepte plus intelligent. Mais ces bonnes dispositions du comte ne furent pas de longue durée. Grâce, dit-on, à une influence secrète peu favorable à la Maçonnerie, il fit choix d'un maître de danse du nom de Lacorne.

Cette nomination ne satisfit pas les membres de l'Ordre.

« Le marchand de flic-flacs, dit Ragon, bravant tous « les murmures, s'empare des rênes de l'administra- « tion, peuple la Grande-Loge de ses créatures, et, avec « leur appui, cet indigne chef de l'association devient « puissant. Tous les hommes de bonne compagnie, de « mœurs honnêtes, donnent leur démission ou cessent « de prendre part aux travaux (1). »

Pendant ce temps-là, divers rites étrangers et indigènes s'établissent à côté de la Maçonnerie symbolique, et confèrent une foule de grades inconnus jusqu'alors.

Malgré la stupéfaction que lui avait causée la nomination de Lacorne, la Grande-Loge essaya de mettre un terme à ces abus. Mais ses efforts n'obtinrent aucun résultat.

Bientôt des réclamations plus accentuées que les précédentes arrivèrent au comte de Clermont, au sujet du substitut qu'il s'était donné. Le Grand-Maître destitua donc le danseur Lacorne et le remplaça par le F.·. Chaillou de Joinville.

On crut tout d'abord qu'à la suite de cet acte, le calme renaîtrait dans la Maçonnerie. Ce fut tout le contraire. Pendant sa courte administration, Lacorne avait eu soin de s'entourer d'adeptes dévoués à sa cause. Comme ils appartenaient à la petite bourgeoisie, ils lui restèrent

(1) RAGON, *Orthodoxie maçonnique.*

fidèles, de telle sorte que la scission devint définitive. Chacune des deux fractions prétendit posséder le pouvoir constituant et avoir le droit de délivrer des constitutions.

Un semblant de réconciliation eut lieu le 24 juin 1762; mais cela dura peu.

Les partisans du F.·. de Joinville, qui faisaient presque tous partie de la noblesse, du barreau ou de la haute bourgeoisie, souffraient de se trouver en contact avec des initiés de la classe ouvrière. Les adeptes de la fraction Lacorne, à leur tour, ne voyaient pas de très bon œil les F.·. F.·. de l'aristocratie, à cause de la morgue qu'ils affichaient jusqu'au sein des Loges, sans égard pour les principes égalitaires de l'Ordre.

En 1766, lorsqu'on procéda à la réélection des officiers, les partisans de Lacorne furent évincés par les nobles et les bourgeois. De là des récriminations et des pamphlets de tout genre.

La Grande-Loge frappa d'excommunication et bannit de son sein les Maçons récalcitrants. Ceux-ci ne se tinrent pas pour battus. Ils publièrent de nouveaux libelles, plus violents que les premiers. Des personnalités et des injures on en vint aux voies de fait, si bien que le gouvernement dut intervenir et interdire les réunions de la Grande-Loge.

Les excommuniés se réunirent secrètement et constituèrent un certain nombre d'Ateliers au moyen de diplômes antidatés. La fraction Chaillou de Joinville usa du même procédé. Elle ne délivra pas moins de trente-sept constitutions pendant la durée de l'interdiction.

Le comte de Clermont mourut en 1671.

Les dissidents dont Lacorne était le chef profitèrent de cet événement pour ressaisir le pouvoir. Ils s'adressèrent pour cela au duc de Luxembourg, auquel ils firent entendre qu'ils formaient le noyau de la Grande-Loge, à l'époque où le gouvernement la frappa d'interdit, et le prièrent non seulement de s'intéresser à la restauration de l'Ordre,

mais encore d'engager le duc de Chartres à accepter la Grande-Maîtrise. Ce dernier était le propre neveu du comte de Clermont. Il agréa la demande des requérants, et désigna, pour le suppléer comme substitut, le duc de Luxembourg.

Le parti de la noblesse ne s'attendait pas à cette manœuvre. Force lui fut de se résigner.

Les factieux, comme les appellent Ragon, Rebold et bon nombre d'autres écrivains de la Maçonnerie, convoquèrent les vénérables, ainsi que les membres de la Grande-Loge, présentèrent à l'assemblée l'acceptation signée du duc de Chartres, et offrirent à ces derniers de la leur remettre, à la condition que le décret de bannissement et d'excommunication qui les avait frappés serait déclaré nul et non avenu. La Grande-Loge céda, ne pouvant faire mieux.

A la fête de Saint-Jean 1771, le duc de Chartres fut proclamé Grand-Maître. De plus on prononça l'annulation de la malencontreuse sentence qui avait si fort irrité les dissidents, et des constitutions que les deux partis avaient octroyées pendant la suspension. On décida enfin qu'une commission de huit membres serait chargée d'élaborer un projet de réorganisation, et que vingt-deux inspecteurs provinciaux visiteraient les Loges du royaume, avec mission de les rappeler au respect de la discipline et à la scrupuleuse exécution des règlements.

Le parti victorieux voulut poursuivre ses succès. Dans ce but, il poussa les Loges écossaises établies en France à offrir au duc de Chartres la Grande-Maîtrise de leur rite.

Le duc se prêta de bonne grâce à cette nouvelle combinaison.

La Grande-Loge protesta contre un arrangement qui donnait aux Maçons écossais une importance et un caractère de légalité qu'elle eût voulu conserver pour elle seule. Mais ses remontrances restèrent sans effet.

Je crois être agréable à mes lecteurs en reproduisant ici l'acte d'acceptation du duc de Chartres :

« L'an de la grande Lumière 1772, 3e jour de la lune
« Jean, 5e jour du 2e mois de l'an maçonnique 5772, et de
« la naissance du Messie, 5e jour d'avril 1772, en vertu
« de la proclamation faite en grande Loge assemblée le
« 24e jour du 4e mois de l'an maçonnique 5771, du très
« haut, très puissant et très excellent prince Son Altesse
« Sérénissime Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de
« Chartres, prince du sang, pour G.·. Maître de toutes
« les Loges régulières de France et de celle du souverain
« Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, sublime
« mère Loge écossaise du 26e de la lune d'Elul 5771 pour
« souverain G.·. Maître de tous les Conseils, Chapitres et
« Loges écossaises du Globe de France, office que sa
« dite Altesse Sérénissime a bien voulu accepter pour
« l'œuvre de l'Art-Royal et afin de concentrer toutes les
« opérations maçonniques sous une seule autorité.
« En foi de quoi sa dite Altesse Sérénissime a signé le
« présent procès-verbal d'acceptation.

« Signé :

« LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS. »

A l'époque où le duc d'Orléans accepta la Grande-Maîtrise, il y avait en France plus de trois cents Loges. Mais nous n'en connaissons que les principales (1).

(1) En voici la nomenclature exacte avec la date de leur fondation :

Carcassonne, *La Parfaite Amitié et les Commandeurs* du Temple, 21 déc. 1744. — Le Hâvre, *La Fidélité*, 14 déc. 1744. — Perpignan, *La Sociabilité*, 6 nov. 1744. — Brest, *L'heureuse rencontre*, 6 sept. 1745. — Voiron, *La Triple Union et l'Amitié*, 14 juin 1747. — Rennes, *La Parfaite Union*, 24 juin 1748. — Troyes, *L'union de la Sincérité*, 21 mars 1751. — La Rocheile, *La Parfaite Union*, 9 mars 1752. — Clermont-Ferrand, *La Franche Amitié*, 19 juillet 1753. — Thiers, *Les Vrais Amis*, 5 août 1754. — Rochefort, *L'Aimable Concorde*, 17 mai 1755. — Dunkerque, *L'Amitié et Fraternité*, 1er mars 1756. — (Pour la Loge de Dunkerque, nous donnons ici la date de sa constitution régu-

Celles qui appartenaient au rite Ecossais ne sont pas comprises dans la liste que nous donnons. Il n'est question ici que des Ateliers constituées régulièrement et

lière par la Grande-Loge de France, et non celle de sa création. On sait que cette Loge est la première qui a été établie en France). — Nantes, *Parfaite Harmonie*, 1er mars 1757. — Strasbourg, *La Concorde*, 17 juin 1857. — Toulouse, *La Sagesse*, 10 juillet 1757. — Perpignan, *L'Union*, 27 mars 1758. — La cavalerie légère forma une Loge sous le titre de *Parfaite Union*, le 15 avril 1759. — A Paris, la Grande-Loge constitua régulièrement, en dehors de celles qui existaient déjà, la Loge connue sous le nom de *Saint-Alphonse des Amis de la Vertu*, le 23 mars 1760. — Orléans, *Jeanne d'Arc*, 17 décembre 1760. — Lavoulte, *Saint-Vincent de la Persévérance*, 23 nov. 1760. — La Martinique, *Saint-Pierre de la Martinique des F.·. F.·. Unis*, même année probablement. Lorient, *L'Union*, 27 décembre 1760. — Nesle, *Le Glaive d'Or*, 15 janvier 1761. — Caen, *La Constante Amitié*, 8 mai 1761. — Toulon, *La Double Union*, 1er août 1761. — Montreuil, *La Parfaite* Union, 18 août 1761. — Maëstricht, *La Constante*, 19 décembre 1761. — Paris, *Saint-Louis de la Martinique des F.·. F.·. réunis*, 30 janvier 1762. — Charleville, Les *F.·. F.·. Discrets*, 2 mai 1762. — Reims, *La Triple Union*, 19 juin 1762. — Sedan, *La Famille Unie*, 24 juin 1762. — Lyon, *Le Parfait Silence*, 5 avril 1763. — Le Cateau, *Les Vrais Frères*, 19 avril 1764. — Saint-Jean d'Angely, *L'Egalité*, 18 mai 1764. — Bordeaux, *L'Amitié*, 24 juin 1764. — Alençon, *La Fidélité*, 2 juillet 1764. — Arras, *L'Amitié*, 7 juillet 1764. — Le Hâvre, *Les Vrais Amis*, 8 juillet 1764. — Paris, *Saint-Pierre du Parfait Accord*, 4 novembre 1764. — Tarbes, *La Paix*, 10 novembre 1764. — Montpellier, *Les Amis Fidèles*, 10 janvier 1765. — Bordeaux, *Francs Elus Ecossais et Amis Réunis*, 1er février 1765. — Les Cayes, *Les Frères Réunis*, 26 février 1765. — Tarascon, *La Fidélité*, 24 mars 1765. — Pont-Audemer, *La Persévérance*, 28 mai 1765. — Rouen, *L'Ardente Amitié*, 4 juin 1765. — Saint-Brieuc, *La Vertu Triomphante*, 10 septembre 1765. — Grenoble, *La Parfaite Union*, 20 avril 1766. — Perpignan, *Saint-Jean des Arts et de la Régularité*, même date. — Paris, *Les Cœurs Unis*, 7 mai 1766. — Lille, *Les Amis Réunis*, 15 juin 1766. — Dinan, *La Tendre Fraternité*, 4 juillet 1766. — Crespy, *Saint-Louis*, 2 septembre 1766. — Montpellier, *La Bonne Intelligence*, 27 septembre 1766. — Annonay, *La Vraie Vertu*, 1er octobre 1766. — Besançon, *La Sincérité et Parfaite Union*, 2 octobre 1766. — Dieppe. *Les Cœurs Unis*, 15 nov. 1766. — Blaye, *Les Cœurs Unis*, même date. — Besançon, *La Parfaite Union* même date. — Marseille, *La Parfaite Sincérité*, 21 janvier 1767. — Compiègne, *Saint-Germain*, 4 février 1768. — La Basse-Terre, *Saint-Jean d'Ecosse*, 12 février 1768. — Tournay, *La Constance Eprouvée*, 20 mai 1770. — Même ville et même date, *Les Frères Réunis*. — Bayonne, *La Zélée*, 19 février 1771. — Lyon, *La Vraie Union Historique*, 17 août 1771. — Dijon, *La Concorde*, 17 juillet 1771. — Saint-Malo, *La Triple Essence*, 7 janvier 1772. — Nancy, *Saint-Jean de Jérusalem*, même date. — Dijon, *Les Arts Réunis*, 12 mars 1772. — Guingamp, *L'Etoile des Maçons*, 15 juin 1772. — Caen, *Thémis*, 10 juillet 1772. — Limoux, *Les Enfants de la Gloire*, 26 nov. 1772. — Paris, *L'Union*, 22 décembre 1772.

placés sous la juridiction de la Grande-Loge de France.

Nous touchons au moment où la Maçonnerie dut subir une transformation complète. Le duc de Luxembourg joua, dans cette affaire, un rôle considérable, comme administrateur de l'Ordre. Je crois donc utile de mettre sous les yeux de mes lecteurs la pièce qu'on va lire :

« Nous, Anne-Charles-Sigismond *de Montmorency-*
« *Luxembourg*, duc *de Luxembourg* et de Châtillon-sur-
« Loire, pair et premier baron chrétien de France, bri-
« gadier des armées du Roi, etc.

« Revêtu par feu S. A. S. le très respecté et très illus-
« tre frère comte de *Clermont*, G.-M. de toutes les Loges
« régulières de France. de toute la plénitude de son pou-
« voir, non seulement pour régir et administrer tout
« l'Ordre, mais pour la fonction la plus brillante, celle
« d'initier à nos Mystères le très respectable et très
« illustre frère *Louis-Philippe d'Orléans*, *duc de Chartres*,
« appelé ensuite par les vœux de toute la Maçonnerie au
« suprême gouvernement ;

« Certifions avoir reçu, en qualité d'administrateur
« général, l'acceptation par écrit du prince ; ainsi man-
« dons à la G.-L. de France d'en faire part à toutes les
« Loges régulières, pour participer à ce grand événement
« et pour se réunir à nous dans ce qui pourra être pour
« la gloire et le bien de l'Ordre.

« Donné à notre Orient, l'an de la lune 5772 et de l'ère
« vulgaire 1er mai 1772, apposé le sceau de nos armes et
« contresigné de l'un de nos secrétaires.

« *Signé :*

« MONTMORENCY-LUXEMBOURG.

« Par Monseigneur,

« *Signé :*

« D'OTESSEN. »

L'ancienne faction Lacorne, enhardie par ces premiers

succès, ne vise à rien moins qu'au renversement de la Grande-Loge de France. Des conférences ont lieu. Les Maîtres des Loges y sont convoqués. Ceux d'entre eux qui se prononcent pour l'ordre de choses existant sont expulsés d'une manière violente. L'agitation ne tarde pas à prendre des proportions tout à fait imprévues, grâce aux accusations de vol, d'exaction, de concussion, d'abus de pouvoir que l'on dirige contre les dignitaires de la Grande-Loge. Il ne s'agit plus maintenant de corriger les abus. On veut faire disparaître l'ancienne administration.

On commence par décider que les maîtres de Loges ne seront plus inamovibles. Puis, le 4 décembre 1772, la commission chargée du remaniement des Constitutions, appuyée d'un nombre considérable de Maçons, décrète que *l'ancienne Grande-Loge de France a cessé d'exister*, qu'elle est remplacée par une *nouvelle Grande-Loge nationale*, et qu'un nouveau corps, dont elle fera partie intégrante, administrera l'Ordre sous le titre de GRAND-ORIENT DE FRANCE.

Beaucoup de Maçons, parmi lesquels le F.·. Chaillou de Joinville, abandonnent la Grande-Loge et se rallient au pouvoir naissant.

La Grande-Loge résiste. Ceux de ses membres qui n'ont pas fait défection s'assemblent, le 30 août 1773, déclarent que la *Loge Nationale* qui vient de se former est subreptice, illégale, irrégulière et doit être considérée comme ne jouissant d'aucun pouvoir. Elle va plus loin, elle frappe d'excommunication les maîtres de Loge qui ont pris part à ses travaux, si dans les huit jours qui suivront la promulgation de la sentence, ils n'ont pas rétracté leurs erreurs. Vains efforts, foudres impuissantes. L'ancienne Grande-Loge disparaît pour ne plus reparaître, et le Grand-Orient la remplace, en dépit des censures qui viennent s'abattre sur son berceau.

Quand l'Eglise excommunie les hérétiques et les

Francs-Maçons en particulier, les membres de la secte poussent des cris de paon et parlent avec horreur de l'intolérance sacerdotale. Mais ils n'hésitent pas à se servir des mêmes procédés à l'égard de ceux d'entre eux qui déplaisent aux grands dignitaires de l'Ordre, ou refusent de se soumettre à leur autorité. Tant il est vrai que rien n'est beau comme la logique.

CHAPITRE XI

Les annales de la F∴-M∴ en Angleterre.

SOMMAIRE. — Règne de Charles II. — Ce souverain favorise la secte. — Décadence de la Maçonnerie pendant le règne d'Anne Stuart. Agitation en Angleterre après l'avènement de Georges Ier. — Réformes opérées dans l'Ordre par le Grand-Maître Scott. — Grande-Maîtrise du duc de Richemond. — Il édicte une loi somptuaire qui contraint les Francs-Maçons à être sobres. — Le chevalier Ramsay et l'Ecossisme. — On accorde des distinctions aux maîtres d'hôtel des Loges sous l'administration du comte de Leicester. — On publie une nouvelle édition des constitutions. — Démêlés entre les Grandes-Loges de Londres et d'Yorck. — La Franc-Maçonnerie en Ecosse et en Irlande. — La Grande-Loge d'Edimbourg modifie son organisation. — Dans quel but Ramsay créa les hauts grades. — Tendances politiques de la Maçonnerie. — Tous les gouvernements la voient de mauvais œil. — Les Francs-Maçons anglais remplacent l'étude des sciences par la gastronomie. — Les maîtres d'hôtel se donnent de l'importance, ce qui déplait aux autres dignitaires de la secte. — Construction à Londres d'un local maçonnique monumental. — Nouveaux démêlés entre les diverses Loges. — Le Grand-Maître a recours à l'excommunication. — Une Loge de galériens. — Emotion des adeptes libres en apprenant cette singulière fondation. — Cagliostro à Londres.

Revenons maintenant sur nos pas, et voyons quelles furent les diverses phases par lesquelles passa la Franc-Maçonnerie en Angleterre, pendant la longue période qui s'écoula entre la réforme d'Ashmole et l'apparition du Grand-Orient de France.

Charles II est arrivé au trône, grâce, en partie, au con-

Ouvrages consultés : THORY, *Acta Latomorum*. — VERNHES, *Essai sur l'histoire de la Franche-Maçonnerie depuis son etablissement jusqu'à nos jours.* — THOMAS PAYNE, *Origine (de l') de la Franche-Maçonnerie; traduction de Bonneville.* — KRAUSE, *Les trois anciens documents de la confraternité des Francs-Maçons, etc.* — *Tableau général des officiers et membres composant le Royal Chapitre du Grand et Sublime Ordre de H.-D.-M. de Hilwinning, etc.* — *Magasin pour les Francs-Maçons, ou Notice sur l'origine, l'état ou les progrès de la Franche-Maçonnerie dans l'étranger et principalement*

cours de la secte à laquelle il s'était affilié. Sous son règne l'Ordre va progressant de l'autre côté de la Manche. Les savants et les membres de l'aristocratie se font initier en grand nombre.

En 1663, Henri Jermyn, comte de Saint-Alban, est nommé Grand-Maître, et choisit, comme député ou suppléant, Jean Denham. Ses surveillants sont Christophe Wren et Jean Web. Jermyn se fait remarquer par son zèle et son activité. La Loge *l'Antiquité*, de Londres, est surtout l'objet de sa sollicitude.

Après le Comte de Saint-Alban, on voit se succéder comme Grands-Maîtres : Thomas Savage, comte de Rivers, élu en 1666; Georges Villiers, duc de Buckingham, élu en 1674; Henri Bennet, comte d'Arlington.

Jacques II remplace sur le trône Charles II, son frère.

Christophe Wren arrive, de son côté, à la Grande-Maîtrise. Les divisions intestines auxquelles l'Angleterre est alors en proie sont fatales à la Maçonnerie.

Sous le règne de Guillaume III, elle reprend une certaine vitalité. Le roi se fait initier, confirme Christophe Wren dans sa charge, et préside lui-même les adeptes.

En 1697, Charles Lenox est nommé Grand-Maître; mais il remet sa charge à son prédécesseur, qui continue

---

dans la Grande-Bretagne. — *Histoire de la Franche-Maçonnerie, tirée des sources les plus authentiques, avec un rapport sur la Grande-Loge d'Ecosse et son institution.* — *Histoire des persécutions des Francs-Maçons à Naples.* — JOS. COMTE de PALATIN, *Chronique de la Franche-Maçonnerie.* — *Histoire des persécutions intentées aux Francs Maçons de Naples.* — TSCHOUDY, *Ecossais de Saint-André d'Ecosse, contenant le développement total de l'art royal de la Franche-Maçonnerie.* — *Preuves que la Société des Francs-Maçons est dans tous les Etats, non seulement une chose superflue, mais encore, sans restriction dangereuse et digne d'être interdite;* Dantzick, in-8°. — *Guide portatif du Franc-Maçon, contenant l'origine, les progrès et l'état actuel de cette confraternité;* Edimbourg, in-8°. — *Bulle* de Benoît XIV *contre les Francs-Maçons.* — *Procédure curieuse de l'Inquisition de Portugal contre les Francs-Maçons, pour découvrir leur secret,* — S. PRITCHARD, *La Maçonnerie disséquée, etc.*, 1730, in-8°.

à administrer l'Ordre jusqu'en 1702, époque où mourut le roi.

Sous le règne d'Anne Stuart, la Maçonnerie tombe de nouveau en décadence. Ses fêtes ne sont presque plus célébrées, et beaucoup d'adeptes se retirent ou négligent d'assister aux réunions.

Georges Ier, électeur de Hanovre, étant monté sur le trône, le pays est violemment agité. Les partisans de Jacques Stuart provoquent de nombreuses révoltes contre l'usurpateur, et arrêtent, sans le vouloir, les progrès de la secte.

En 1717, le nombre des Loges, à Londres, est réduit à quatre.

Nous avons parlé, dans le chapitre précédent, de la Grande-Maîtrise d'Antoine Soyer et de Georges Payne. Nous n'y reviendrons pas.

Après le duc de Warthon, en faveur duquel lord Montague s'était démis, et Anderson qui succéda à ce dernier, F. Scott, comte de Dalkeith, fut élu Grand-Maître.

Il manifesta beaucoup de zèle et d'activité. Nommé en 1723, il profita de son passage au pouvoir suprême pour opérer quelques réformes vraiment utiles. Il fit décider 1° qu'aucun frère, à moins qu'il ne fût étranger, ne pourrait appartenir à plusieurs Ateliers, dans le district de Londres, quoiqu'il pût les visiter tous ; 2° qu'aucun visiteur ne serait admis dans une Loge, s'il n'était connu et recommandé ; 3° que tout Atelier qui discontinuerait ses travaux pendant plus de douze mois, cesserait de figurer dans le grand livre, et qu'il y aurait obligation pour lui de se faire constituer à nouveau, ce terme une fois expiré.

Le 24 juin 1724, le duc de Richemond arriva à la Grande-Maîtrise.

Son passage au pouvoir fut signalé par une loi somptuaire. Il paraît qu'il y avait peu d'adeptes qui pratiquassent à un degré héroïque la vertu de sobriété. Et le

plus grave en tout ceci, c'est qu'ils n'attendaient pas la clôture de la séance pour se livrer à des libations scandaleuses. Leur premier acte, en arrivant aux assemblées, était de boire sans discrétion. Les résultats de cette intempérance, pour des hommes qui ont à délibérer sur des affaires parfois très sérieuses, sont faciles à deviner. Le Grand-Maître, un buveur d'eau probablement, coupa court à cet abus, en faisant décider par la Grande-Loge que les maîtres d'hôtel ne donneraient du vin que lorsque le dîner serait servi. Au surplus, une fois huit heures sonnées, les frères étaient condamnés à l'eau.

Ce fut sous la Maîtrise de lord Paisle, comte d'Abercorn, successeur du duc de Richemond, que la Maçonnerie commença à se répandre en Europe.

L'administration de la plupart des Grands-Maîtres qui vinrent après lord Paisle ne se fit remarquer par rien d'extraordinaire.

Je me borne donc à en donner ici la liste, avec la date de leur élection, et à faire suivre le nom de chacun d'eux de quelques annotations indispensables.

Le comte d'Inchiquin est élu après lord Paisle, en 1726.

Henri Hare, connu plus tard sous le nom de lord Coleraine, lui succède en 1727. Le comte d'Inchiquin, ayant été réélu après lui et ne pouvant remplir les fonctions de Grand-Maître, parce qu'il est retenu en Irlande, Henri Hare continue à administrer l'Ordre.

Ce fut sous la seconde administration de ce frère, que le Chevalier écossais de Ramsay jeta la perturbation dans la Maçonnerie. Cet adepte prétendit que l'Ordre descendait des Croisades et que Godefroi de Bouillon en était l'inventeur. D'après lui la Loge de Saint-André, à Edimbourg, devait être regardée comme le centre de la Société. Il conférait trois grades nouveaux, l'Ecossais, le Novice et le Chevalier du Temple. La Grande-Loge repoussa le système de Ramsay et déclara qu'elle s'en tiendrait à l'ancien ordre de choses.

Nous reviendrons plus tard sur cette question.

Après Henri Hare, vint lord Kingston. Elu le 27 décembre 1728, il fit donner à Georges Pomfret le titre de Grand-Maître provincial. Ce dernier usa de son pouvoir pour établir une Loge au Bengale. Cette première fondation fut suivie de dix autres, dues également au zèle de cet adepte.

En 1730, le duc de Norfolk est installé à la Grande-Maîtrise. Le 29 décembre de la même année. lord Lovel, comte de Leicester, lui succède.

Il paraît que la question gastronomique était une de celles qui préoccupaient le plus vivement la Maçonnerie anglaise. Après avoir rappelé aux Frères le devoir de la sobriété, en les mettant dans l'impossibilité de boire du vin et des liqueurs avant les repas et après huit heures, la Grande-Loge éprouva le besoin d'accorder aux maîtres d'hôtel une distinction honorifique, comme témoignage de gratitude. pour le soin qu'ils prenaient des convives. Ils eurent le privilège de porter un tablier doublé de soie rouge. On ajouta à cette première distinction, le droit de tenir une baguette blanche à la main. Ils furent, de plus, autorisés à choisir eux-mêmes leurs successeurs.

Après le comte de Leicester, viennent Jacques Lyon, comte de Strathmore, et Jean Lindsey, comte de Crawford.

La Grande-Maîtrise de ce dernier fut signalée par des événements d'une certaine importance. En 1738, parut une nouvelle édition des Constitutions de l'Ordre, avec des additions considérables. Ce travail de retouche avait été commencé dès l'année 1734. On décida, à cette occasion, que les noms des Frères de la Grande-Loge qui viendraient à mourir seraient inscrits sur un tableau nécrologique et conservés avec soin.

Le nouveau Grand-Maître, un gourmet probablement, s'occupa, lui aussi, des maîtres d'hôtel. Les registres de la Société constatent que ces Messieurs remplissaient

leurs utiles fonctions à la satisfaction de tous. Désireux de prouver que les initiés de la Grande-Bretagne avaient tout au moins la reconnaissance de l'estomac, la Mère-Loge arrêta qu'ils seraient éligibles désormais aux plus hautes dignités de l'Ordre, à l'exception néanmoins de celle de Grand-Maître.

Ce fut encore sous la Maîtrise de sir Crawford que la Grande-Loge de Londres empiéta sur la juridiction de celle d'Yorck, en constituant des Ateliers dans le district de cette dernière. Ces procédés affectèrent vivement les Maçons d'Yorck, qui profitèrent de cette circonstance pour séparer leurs intérêts de ceux de l'obédience de Londres.

Nous jetterons à cette occasion un coup d'œil général sur la Maçonnerie d'Ecosse et d'Irlande, afin de compléter ce que nous en avons dit au début de ce chapitre.

Mes lecteurs savent que sous la Maîtrise de Georges Payne, on réunit tous les documents, manuscrits, chartes et rituels qui avaient trait aux anciens usages de la Société maçonnique. Anderson, prédicateur presbytérien, fut chargé de ce travail.

Cette constitution qui porte le nom de son rédacteur, et dont on a fait de nombreuses traductions, en Allemagne surtout, reçut le visa de la Grande-Loge, le 25 mars 1723. Elle est basée sur la Charte d'Yorck, que l'on adapta à la Maçonnerie moderne. La dernière édition est, je crois, de 1855.

La Mère-Loge de Londres s'y posait comme la seule autorité légitime de la confraternité tout entière. Les Loges dont l'existence était antérieure, et celle d'Yorck, en particulier, protestèrent énergiquement contre une prétention que rien ne justifiait. La Loge d'Edimbourg se joignit à celle d'Yorck et affirma, de son côté, ses droits à une prééminence que la Grande-Loge de Londres usurpait audacieusement.

La Loge d'Yorck suscita à sa rivale de sérieux em-

barras, pendant que les Maçons d'Irlande, se réunissant à leur tour en assemblée générale, constituaient un pouvoir central à Dublin. sous le titre de Grande-Loge, et nommaient Grand-Maître le vicomte de Kingston.

L'ancienne Loge d'Edimbourg, comprenant que la prospérité des Loges anglaises était due à l'établissement d'une Grande-Maîtrise élective et à la concentration du pouvoir maçonnique dans une seule main, adopta le même système.

« Mais la charge héréditaire de patron, dont Jacques Ier « avait concédé la dignité à la famille de Roslin en 1430, « dit Rebold, était un obstacle à cette innovation ; cependant le baron Sainclair de Roslin, alors Grand-Maître, « accéda au vœu généralement exprimé d'y renoncer ; et « les quatre plus anciennes Loges d'Edimbourg convoquent, le 4 novembre 1736, toutes les autres Loges et « tous les Maçons de l'Ecosse en assemblée générale, à « l'effet de fonder un nouveau pouvoir maçonnique. Après « lecture de l'acte de renonciation du baron Sainclair de « Roslin. à la dignité de Grand-Maître héréditaire ainsi « qu'à tous les privilèges y attachés, l'assemblée composée des représentants de 32 Loges se constitue en « Grande Loge d'Ecosse et nomme le baron de Sainclair « de Roslin son premier Grand-Maître pour 1737. Quelques-unes des anciennes Loges, celle de Killwinning « entre autres, avaient conservé les deux grades politiques (templier et Maître écossais), introduits lors des « troubles qui avaient agité l'Angleterre de 1655 à 1670, « lesquels n'étaient conférés à cette époque qu'aux frères « jugés dignes d'être initiés aux plans politiques en faveur des Stuarts et avaient été maintenus plus tard par « décision du roi Charles II, lors de l'assemblée générale « des Maçons à Yorck en 1663 (1). C'est le Chapitre du

(1) Rebold, *Abrégé de l'histoire de la Franc-Maçonnerie.*

« nom de Canongate Killwinning, composé de partisans « des Stuarts, qui propagea (de 1728 à 1740) ces grades « anti-maçonniques, créés dans un but politique, en déli « vrant à ses partisans et en particulier au docteur baron « Ramsay et autres émissaires des diplômes pour les « conférer ; il est donc l'unique cause qu'on a par la suite « appelé « Ecossais » presque tous les rites à hauts « grades, tant ceux inventés par le docteur Ramsay, que « ceux qui l'ont été plus tard par d'autres intrigants poli- « tiques (1). »

Rebold n'aime ni l'Ecossisme ni les autres rites à hauts grades. Il prétend, avec beaucoup de Maçons qui appartiennent, quoique savants, à la classe des *naïfs*, qu'en dehors de la Maçonnerie symbolique il n'y a que charlatanisme. Quoi qu'il en soit d'une opinion qui ne peut que faire sourire les vrais initiés, il est bon de remarquer que les efforts de Ramsay furent couronnés d'un plein succès, non seulement au delà de la Manche, mais encore et surtout parmi nous. La question ici n'est pas de savoir si l'Ecossisme remonte à Godefroy de Bouillon, aux Templiers ou au Vieux de la Montagne. Ramsay était fixé sur ce point aussi bien qu'homme du monde.

Le seul but qu'il se proposât, à la faveur de ces fables pseudo-historiques, était de créer une Franc-Maçonnerie dans la Maçonnerie, dont les chefs de l'Ordre pussent se servir, le cas échéant, pour assurer le triomphe d'une cause politique ou sociale, sans jeter la perturbation parmi les sociétaires sur le dévouement desquels il ne serait pas possible de compter.

Les adeptes sérieux le comprirent bien vite. Aussi l'Ecossisme ne tarda-t-il pas à prendre une extension

(1) Rebold oublie, ici encore, que la Franc-Maçonnerie existait en 1681, alors que William Penn partit pour l'Amérique avec ses compagnons. La même observation peut s'appliquer au F.·. Ragon qui ne voudrait pas non plus des Sociniens pour ancêtres.

contre laquelle la Maçonnerie symbolique tenta vainement de réagir.

Les deux rites pouvaient vivre côte à côte, chacun des deux ayant un nombre d'adeptes fort considérable. Mais les partisans des hauts grades ne l'entendaient pas ainsi. Ils ne négligèrent donc rien pour se rapprocher de la Grande-Loge de Londres et du Grand-Orient de Paris, afin d'exercer sur les Loges qui reconnaissaient ces deux obédiences une action occulte, mais efficace, dans l'intérêt des causes qu'ils auraient à défendre.

Créé en faveur des Stuarts, il vint un moment où le rite écossais n'aurait plus eu de raison d'être, si la politique n'avait pas été l'objectif, en dehors de toute préoccupation dynastique, de ceux qui s'en firent les propagateurs, en France, en Allemagne et ailleurs.

Rien ne prouve mieux les tendances de l'Ordre que les mesures dont il fut l'objet, à partir de 1731. A cette date, divers édits parurent en Russie contre les sectes maçonniques qui tentaient de s'y introduire. En 1737, on défendit aux adeptes de se réunir dans le royaume de Hollande. Nous avons vu qu'à Paris, le Châtelet ne négligea rien pour les décourager, en les condamnant à l'amende et à la prison. Leurs assemblées sont interdites en Suède, à Genève, à Florence, à Hambourg et dans diverses autres villes. A Rome, on les pourchasse avec obstination. L'Inquisition fait tout ce qu'elle peut pour les empêcher de propager leurs doctrines. Dans le canton de Berne on les traite, en 1743, avec une rigueur que rien n'expliquerait en pays protestant, s'ils s'étaient bornés à faire de la philanthropie et à se montrer antipathiques à l'Eglise catholique. Le Sultan lui-même, en 1748, les frappe sans pitié, dès leur apparition à Constantinople. Le roi de Naples prohibe leurs conciliabules dans toute l'étendue de ses Etats. Celui d'Espagne, Ferdinand VII, défend sous peine de mort à tous ses sujets d'entrer dans la secte, et le Pape Benoît XIV renouvelle, en 1751, la bulle

d'excommunication que Clément XII avait lancée contre eux en 1738.

Ce qu'il y a de plus remarquable en tout ceci, c'est que ces mesures sont prises contre la secte, en dépit de l'appui énergique et persévérant que lui prêtent partout les personnages influents qui en font partie. Il faut donc supposer que la doctrine secrète des Loges n'était pas aussi inoffensive que les écrivains de l'Ordre se plaisent à le dire.

Ajoutons que quelques-uns tiennent ce langage de bonne foi, n'ayant jamais reçu que l'initiation vulgaire à laquelle sont admis la plupart des Maçons.

Revenons maintenant à la Grande-Loge de Londres, où tout ne se passait pas, quoi qu'en pensent les annalistes de la secte, avec une gravité parfaite, à en juger par ce que nous lisons dans une lettre de Laurence Dermott, un membre de l'ancienne Maçonnerie anglaise :

« En 1717, écrit-il, quelques joyeux compagnons qui n'a-
« vaient passé que par un seul grade de la confrérie, lequel
« même ils avaient à peu près oublié, résolurent de former
« une Loge pour rechercher, en se communiquant entre
« eux, ce qu'on leur avait autrefois enseigné; se propo-
« sant d'y substituer, quand la mémoire leur manquerait,
« quelques autres innovations, ce qui, à l'avenir, devait
« passer dans leur Société pour de la Maçonnerie. Lors
« de cette réunion, on questionna les personnes présentes
« pour savoir si quelqu'une d'entre elles connaissait le
« grade de Maître; et comme il fut répondu négative-
« ment, on convint qu'on rêmédierait à cet inconvénient
« par la composition d'un nouveau grade, et que tous les
« fragments de l'ancien Ordre qu'on pourrait trouver,
« seraient réformés ou appropriés à l'esprit de la nation.

« On crut convenable d'abolir l'ancien usage de s'occu-
« per en Loge de l'étude de la géométrie, et il parut à
« quelques-uns des jeunes frères, *qu'un bon couteau et*

« *une bonne fourchette dans les mains d'un habile frère-*
« *appliqués sur des matériaux convenables, donneraient*
« *une plus grande satisfaction, et ajouteraient plus à la*
« *gaieté* que l'échelle la plus solide et le meilleur
« compas. »

Plus loin, le même adepte blâme l'introduction dans les Loges des instruments de guerre et de carnage qui y figuraient en 1778.

« On ne les y avait pas vus, dit-il, depuis le jour où « l'épée flamboyante fut placée à l'est de l'Eden, jusqu'à « celui où les ingénieurs Maçons modernes imaginèrent « de faire parade de leur grande épée au milieu de leur « Loge. Il est encore inconvenant que le tuileur reçoive « dix à douze shellings pour dessiner avec de la craie ou « du charbon deux piliers, sur l'un desquels est écrit « JAMAÏQUE (rhum), et sur l'autre BARBADES « (rhum) ; je suppose que ce n'est que pour indiquer en « quel lieu ces liqueurs doivent être placées en Loge (1). »

Le 17 avril 1735, on installa, comme Grand-Maître de la Loge de Londres, lord Weymouth.

Le seul fait qui ait signalé son administration fut provoqué, cette fois encore, par les maîtres d'hôtel. Le 11 décembre, ces adeptes du bien vivre, ayant à leur tête le baronnet Robert Lawley, parurent dans l'assemblée avec des bannières plus ou moins fantaisistes et le buste couvert de toutes sortes de cordons. Le Grand-Maître et ses officiers étaient éclipsés par la magnificence de leurs costumes. Cela déplut, paraît-il, aux gros bonnets de la Loge, et défense fut faite à ces prétentieux dignitaires de se présenter avec d'autres décorations que celles qu'ils étaient autorisés à porter en vertu du règlement.

(1) *Lettre de* LAURENCE DERMOTT, *membre de la Grande-Loge des anciens Maçons de Londres.* V. les *Acta Latomorum.*

Après lord Weymouth, viennent Jean Campbelle, comte de Loudon, en 1736; Ed. Bligh, comte Darnley; H. Bridges, marquis de Carnavon, et lord Raymond.

La Grande-Maîtrise de ces deux derniers fut quelque peu agitée par les querelles survenues entre les Loges de Londres et celles d'Ecosse. A la suite de ces divisions une deuxième Grande-Loge, dite des anciens Maçons, se constitua à côté de la Grande-Loge de Londres, exclusivement composée de Maçons modernes, comme les appelaient dédaigneusement les sectateurs de l'Ecossisme. Les Loges d'Ecosse et d'Irlande se prononcèrent tout naturellement pour les anciens.

Malgré ces divisions, la Maçonnerie fit quelques progrès à l'étranger, et plus particulièrement en Suisse et dans les Etats du roi de Sardaigne.

Le comte Kintore devint Grand Maître en 1740. L'année suivante, sa succession échut au comte de Morton, Jacques Douglas.

Lord Ward, qui vint après Douglas, en 1743, fut réélu en 1744. Il tenta vainement de réconcilier les Loges ennemies.

En 1744, le comte de Strathmore est élu. Rien de par ticulier pendant son passage au pouvoir.

Citons maintenant lord Jacques Cranstoun, qui fut réélu en 1746, et sous la Maîtrise duquel on décapita, à Londres, Derwent-Waster, premier Grand-Maître de l'Ordre en France; — lord Byron, qui signala son administration par divers règlements concernant les comités de bienfaisance et les privilèges de la confraternité, et par la création de fètes maçonniques champêtres. Lord Byron conserva le gouvernement de l'Ordre jusqu'en 1752, époque à laquelle on lui donna lord Carysfort pour successeur.

Ce dernier fit prospérer les finances de la Grande-Loge.

Sous la Maîtrise de Jacques Brydges, depuis duc de Chandos, lequel fut élu en 1754, la lutte entre les Maçons

de l'ancien rite et les Maçons du rite moderne revêtit un caractère de violence inconnu jusqu'alors. On établit l'usage, à cette époque, de constater par des diplômes les qualités maçonniques des membres de la Société.

En 1757, lord Shotto-Douglas est installé comme Grand-Maître et reste au pouvoir jusqu'en 1761. Viennent après lui le comte de Ferrers, réélu une seconde fois en 1762; lord Blaney, qui conserve la Maitrise jusqu'en 1766, et sous l'administration duquel on fait frapper une médaille ayant pour exergue ces deux mots quelque peu ambitieux : *A l'immortalité de l'Ordre;* lord Sommerset, duc de Beaufort, auquel succède, en 1772, Robert Edward. Pendant la Grande-Maîtrise de ce dernier, on pose la première pierre d'un nouveau local destiné aux séances de la Loge-Mère. L'édifice en question est inauguré en 1776. Nouvelle guerre intestine entre les Maçons des divers rites. Les anciens fulminent contre les modernes un décret d'excommunication. Ils ont soin toutefois de déclarer, dans cette bulle d'un nouveau genre, que les censures de la Grande-Loge ne sont pas dirigées contre les Ateliers d'Ecosse et d'Irlande.

Les Modernes, furieux de se voir retranchés de la communion maçonnique, décident que, lors de la réimpression du livre des Constitutions, on fera suivre les règlements de la Société d'un appendice où la conduite des Vieux sera vertement qualifiée. Le 1er mai 1777, Georges Montague, duc de Manchester, est chargé d'administrer l'Ordre. Il exerce ses fonctions jusqu'en 1781.

Un mois après l'élection de ce nouveau Grand-Maître, la Loge de l'Antiquité se rend en corps à l'église Saint-Dunstan, de Londres, pour y assister au service divin, et méconnaît, en agissant ainsi, les prescriptions de la Grande-Loge. Après avoir prié, les Frères se dirigent vers une taverne, où ils célèbrent la fête de l'Ordre avec l'entrain gastronomique qui a toujours caractérisé la Maçonnerie anglaise.

La colère de la Grande-Loge, en apprenant cette nouvelle scandaleuse, ne connaît plus de bornes. Les délinquants sont expulsés de l'assemblée et traités en brebis galeuses.

La Loge de l'Antiquité s'insurge contre cet acte d'intolérance, se place sous la juridiction d'York, et administre, dans une circulaire restée célèbre, une volée de bois vert aux despotes de la Grande-Loge, qui la reçoivent en grommelant, et recourent de nouveau à leurs moyens de répression ordinaires, la censure et l'excommunication. La concorde se rétablit, après dix ans d'une guerre acharnée. La paix est signée en 1790.

Le duc de Cumberland est investi de la dignité de Grand-Maître, en 1782, et n'est remplacé au pouvoir que huit ans après.

En 1784, les pensionnaires de la prison de Benck, admirateurs passionnés de la Maçonnerie, ne trouvent rien de mieux que de former une Loge. Grand émoi parmi les adeptes que des infortunes judiciaires n'ont pas conduits sous les verrous de ce *buon retiro* de la vertu malheureuse. Ils déclarent cette société irrégulière et supplient le pouvoir civil de prononcer la dissolution du malencontreux Atelier.

Cagliostro, dont nous aurons à parler dans les chapitres suivants, était depuis longtemps connu à Londres, où il s'était rendu célèbre par ses opérations magiques. Venu à Paris, quelque temps après, il y acquit bientôt une grande réputation. Mais il eut la mauvaise fortune de se compromettre dans l'affaire du Collier, et dut, pour se soustraire aux recherches de la justice, passer de nouveau en Angleterre. Arrivé à Londres, il renoua des relations avec les adeptes qui l'avaient accueilli une première fois, et, le 2 novembre 1786, il fit paraître, dans le *Morning-Herald*, une sorte de proclamation que mes lecteurs ne seront pas fâchés de connaître. La voici reproduite intégralement :

A TOUS LES MAÇONS VÉRITABLES,

« Au nom de *Jéhova,* le temps est venu où doit com-
« mencer la construction du nouveau temple de Jérusa-
« lem; cet avis est pour inviter tous les véritables Maçons
« de Londres à se réunir au nom de *Jéhova,* le seul dans
« lequel est une divine Trinité, et de se trouver demain
« soir, 3 du présent 1786, sur les neuf heures, à la ta-
« verne de Reilly, grande rue de la Reine, pour y former
« un plan et poser la première pierre fondamentale du
« véritable Temple dans ce monde visible. »

On ne sait guère quel fut le résultat de cet appel. D'ailleurs, Cagliostro ne visait pas à donner aux doctrines subversives un caractère trop apparent. Tout fait donc présumer que les Maçons qu'il trouva moyen de grouper autour de lui ne négligèrent rien pour se dissimuler.

Nous arrivons à une date où la Maçonnerie anglaise n'offre plus qu'un intérêt secondaire. Quelques Loges tentèrent de soulever les passions révolutionnaires de la secte; mais elles ne réussirent pas. L'élément aristocratique l'emporta sur les représentants de la démocratie, fort peu nombreux dans les Ateliers de la Grande-Bretagne.

Après avoir jeté un coup d'œil général sur les divers Etats de l'Europe et retracé, dans un rapide tableau, les progrès de la secte, pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle, nous reviendrons au Grand-Orient de France.

Comme nous l'avons déjà vu, la Belgique fut initiée en même temps que la France. Après la Loge de Mons, établie en 1721 par le duc de Montague, vint la Loge de Gand. Cette dernière fut constituée en 1736. Grâce aux censures dont l'Eglise avait frappé la secte, les progrès de l'Ordre furent assez faibles. La haine des Belges pour l'empereur Joseph II facilita néanmoins la propagande

des adeptes. On entrait dans la Maçonnerie afin de conspirer plus commodément contre la domination autrichienne. Les membres du clergé eux-mêmes se faisaient initier, persuadés que le Saint-Siège n'avait pas voulu condamner une société qui travaillait, d'une manière exclusive, à l'émancipation de leur pays. Les chefs de l'Ordre dissimulaient adroitement ce qui aurait pu froisser l'idée religieuse et jeter le trouble dans les consciences catholiques. La Belgique possédait quinze Loges, en 1785, lorsque Joseph II ordonna la fermeture de tous les Ateliers, à l'exception cependant de ceux de Bruxelles, qui restèrent en activité jusqu'en 1787.

La Hollande reçut la lumière maçonnique en 1725. A cette date, une Loge s'établit à la Haye, mais elle garda soigneusement l'*incognito* jusqu'en 1731, pour ne pas avoir à soutenir une lutte défavorable contre le clergé.

CHAPITRE XII

La Maçonnerie dans les divers Etats du continent.

SOMMAIRE. — La Franc-Maçonnerie en Belgique et en Hollande. — Son rôle politique chez les Belges. — Elle est mal accueillie par les Hollandais. — Initiation de la Suède. — Les adeptes sont patronés par Gustave III et son frère et sont nommés Grands-Maîtres à la suite l'un de l'autre. — Les Maçons pénètrent en Russie, où ils ne réussissent à s'installer qu'après beaucoup d'efforts. — Antipathie de la Grande Catherine pour la secte maçonnique. — Les Loges finissent par devenir nombreuses dans l'empire des czars. — Quelques gentilshommes prussiens introduisent la Franc-Maçonnerie en Pologne. — La France initie la Prusse. — Le roi Frédéric est nommé Grand-Maître. — Les Maçons en Saxe et en Hanovre. — La Bavière les repousse. — Initiation des petits Etats de l'Allemagne. — Les Francs-Maçons et les empereurs. — Marie-Thérèse les frappe d'interdit. — La Suisse protestante les persécute. — Invasion des Loges helvétiques par le rite écossais. — Lamentations de Rebold. — La Franc-Maçonnerie en Italie. — Le Saint-Siège la condamne à nouveau. — Encore Rebold et l'Ecossisme. — L'Espagne repousse obstinément la secte. — Le Portugal imite son exemple. — Les hauts grades s'introduisent dans les Loges américaines. — Emigration des Maçons portugais dans le Nouveau-Monde.

Afin de vaincre plus facilement les obstacles qui se dressaient devant eux, les Maçons hollandais choisirent comme président l'ambassadeur d'Angleterre près le

---

Ouvrages consultés : CAILLOT, *Annales maçonniques*. — REBOLD, *Précis historique des rites à hauts grades*. — *Histoire des Trois Grandes-Loges*. — RAGON, *Orthodoxie maçonnique*. — ROBINSON, *Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements en Europe*. — BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. — ONCLAIR, *La Franc-Maçonnerie dans son origine, son développemeat physique et moral, sa nature et ses tendances*. — EM. ECKERT, *La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification*. — F.·. DE LA TIERCE, *Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des Francs-Maçons*. — F.·. CHEMIN-DUPOTÈS, *Travaux*

prince d'Orange. A la faveur de cette manœuvre, ils purent fonder un certain nombre de Loges, qui se réunirent en assemblée générale, en 1736, et constituèrent une Grande Loge provinciale. La Maîtrise en fut confiée au comte de Wagenaër.

Une seconde assemblée, annoncée pour l'année suivante, fut interdite par le magistrat de la Haye. Les adeptes n'ayant pas tenu compte de cette défense, le peuple envahit le lieu de leurs séances et les dispersa violemment. Pour éviter le retour de pareils désordres, le pouvoir intervint et voulut empêcher de nouvelles réunions. Les Maçons résistèrent. Il en résulta des troubles assez graves, suivis d'arrestations et de poursuites contre les délinquants, que les magistrats ne tardèrent pas à mettre en liberté. En 1740. on voulut une troisième fois frapper les Loges d'interdit. Mais elles en appelèrent aux Etats-Généraux qui leur furent favorables

Jusqu'en 1770, la Maçonnerie hollandaise releva en partie de la juridiction de Londres, et en partie de celle de Paris. Mais, à cette époque, la Grande-Loge des *Provinces-Unies* se déclara indépendante. La Maçonnerie hollandaise fut dès lors autonome.

L'initiation de la Suède remonte à l'année 1736. A cette date, une première Loge se constitua à Stockholm, mais elle eut tout d'abord peu de succès. Le gouvernement

---

maçonniques et philosophiques. — THORY, *Acta Latomorum.* — FINDEL, *Histoire de la Franc-Maçonnerie.* — F. FAVRE, *Documents maçonniques.* — O'ETZEL, *Histoire de la Grande-Loge nationale des Etats prussiens.* — KELLER, *La Franc-Maçonnerie en Allemagne.* — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie.* — V. COLLETTA, *Histoire du royaume de Naples.* — CORDIER, *Histoire de l'Ordre maçonnique en Belgique.* — *Annales maçonniques des Pays-Bas.* — GOFFIN, *Histoire populaire de la Franc-Maçonnerie.* — BAZOT, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie.* — BONNEVILLE, *La Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers.* — *Supreme Conseil du rite écossais.*

suédois, mis au courant de l'esprit de la secte, défendit aux Maçons de se réunir. Cette interdiction n'empêcha pas de nouveaux Ateliers de s'établir. On organisa même, en 1754, une Grande-Loge provinciale, au centre de la capitale.

La Maçonnerie symbolique, cette Maçonnerie que les écrivains de l'Ordre se plaisent à nous représenter, de bonne foi ou par calcul, comme absolument inoffensive, ne tarda pas à préparer la voie au rite écossais, connu, à cette époque, sous les noms de Maçonnerie de la Stricte Observance et de Maçonnerie Templière. La noblesse l'accueillit avec enthousiasme. Gustave III et son frère, le duc de Sudermanie, s'y firent initier en 1770, séduits par les théories humanitaires et les protestations de fidélité des chefs de la secte. Le jeune souverain accepta, on le sait, le titre de Grand-Maître. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1780. Le duc de Sudermanie lui succéda, à la grande satisfaction des adeptes, qui purent ainsi conspirer tout à leur aise. Mais n'anticipons pas sur les événements. Nous aurons occasion de parler de ce malheureux pays et de son souverain dans les chapitres suivants.

La Russie ne fut pas plus que les autres puissances de l'Europe à l'abri de l'invasion maçonnique. Une Loge s'établit à Moscou en 1731, mais elle végéta longtemps. La secte eût peut-être même échoué dans ses tentatives de propagande, si la Grande-Loge de Londres n'avait pas eu recours aux négociants anglais fixés à Saint-Pétersbourg. A son instigation, ces derniers organisèrent un Atelier en 1771. L'année suivante, le sénateur et conseiller intime Jean Yélaguine, circonvenu par les adeptes, consentit à se faire initier et à recevoir le titre de Grand-Maître provincial pour toute la Russie. A sa mort, la Maîtrise échut au comte Roman Woronsow. Là, comme en Suède, la noblesse manifesta la plus grande sympathie pour les Mystères de l'Ordre. Aussi les Loges

se multiplièrent-elles, malgré le peu de goût que l'impératrice ne cessa de témoigner aux initiés.

Les hauts grades de la Stricte-Observance se mêlèrent bientôt à ceux de Maçonnerie symbolique, dont les partisans furent traités par les initiés avec tous les égards qui sont dus à l'innocence. Rien n'est changé sous ce rapport. Les Loges actuelles sont accessibles aux naïfs de la bourgeoisie, comme l'étaient celles du dernier siècle aux bornés des classes aristocratiques.

« Malgré ces brillantes apparences, écrit Rebold, qui « est un admirateur passionné du symbolisme, la *véri-* « *table Maçonnerie,* loin de faire des progrès en Russie, « y avait, au contraire, dégénéré à un tel point, que « l'impératrice Catherine non seulement exprima ouver- « tement aux hommes de sa cour qui en faisaient partie « son mécontentement à l'égard des abus qui s'y étaient « introduits, mais fit publier une brochure très sévère « contre les Francs-Maçons. »

La souveraine ne fit pas preuve, en cette occasion, de beaucoup d'intelligence; à moins que son but, en agissant ainsi, ne fût de ruiner tout à la fois la *Maçonnerie véritable* et la Maçonnerie Templière, ce qui paraît fort vraisemblable, le personnage étant connu.

La Pologne se montra, dès le début, presque aussi réfractaire que la Russie. Les Polonais refusant d'aller à la montagne, la montagne vint à eux, sous la figure de cinq à six nobles de la cour de Berlin. Ces quelques adeptes, poussés probablement par Frédéric II, fondèrent une Loge à Varsovie en 1739. Mais elle ne tarda pas à se dissoudre, les membres qui la composaient ne voulant pas encourir l'excommunication que Clément XII venait de lancer contre les sociétés secrètes. Quelque temps après, néanmoins, un second Atelier fut établi dans la Volhynie. En 1744, un Français nommé Lonchamps en

créa un troisième à Lemberg. Sous le règne de Stanislas-Auguste, on parvint à constituer, grâce à la bienveillance du pouvoir, une Grande-Loge de Pologne, à Varsovie. Les travaux maçonniques, interrompus un instant, à l'époque où ce malheureux pays fut démembré une première fois, reçurent peu de temps après une impulsion nouvelle, sous l'action de la Stricte-Observance. La Pologne compta bientôt, outre les Loges indigènes, un certain nombre de Loges françaises, anglaises et allemandes.

Si les sujets du Grand Frédéric eurent la gloire d'initier la Pologne, nous eûmes celle de doter Berlin de sa première Loge. Des artistes français la constituèrent le 23 septembre 1740. Quatre ans plus tard, le roi philosophe l'éleva à la dignité de Grande-Mère-Loge royale et en fut élu Grand-Maître. En 1747, il se retira et cessa de s'occuper de Maçonnerie. La Stricte-Observance et les Templiers ne tardèrent pas à mettre la main sur tous les Ateliers du royaume.

La Saxe et le Hanovre reçurent la lumière en même temps que la Prusse, et sans plus de difficultés.

Il n'en fut pas ainsi en Bavière où le souverain se montra nettement hostile aux sociétés secrètes.

« La société des Illuminés, fondée par le professeur « Weisshaupt, dit à ce propos le F.·. Rebold, laquelle « s'était imposé *la noble tâche de faire triompher la* « *vertu sur la folie et l'ignorance et de porter l'instruction* « *et la civilisation dans toute les classes de la société*, « avait trouvé accès dans les quelques Loges établies « dans la vieille Bavière (Munich); elle fut de la part du « prince Charles-Théodore, agissant sous l'influence des « Jésuites, l'objet de deux décrets, l'un en date du 2 mars, « et l'autre du 16 août 1785, interdisant les réunions des « Illuminés, et en même temps celle des Francs-Maçons. « A la suite de ces défenses, qui furent renouvelées

« d'abord par le roi Maximilien-Joseph le 4 novembre « 1799, puis le 5 mars 1804, les Loges de Munich et de « Manheim avaient cessé leurs travaux (1). »

Nous ne tarderons pas à voir ce qu'il faut penser des Illuminés de Bavière et de leur fondateur Weisshaupt, dont le symbolique Rebold nous parle avec une si grande bienveillance.

Le Grand-Duché de Bade fut initié en 1778; le Royaume de Wurtemberg, en 1774; le Duché de Brunswick, en 1744; le Duché de Hesse-Darmstad, en 1764; l'Electorat de Hesse-Cassel n'eut une Grande-Loge qu'en 1811. On y comptait, avant 1779, de nombreux Ateliers, mais tous relevaient de diverses obédiences étrangères au pays.

Nous reviendrons un peu plus tard sur les Loges du Grand-Duché de Brunswick à propos du duc Ferdinand, Grand-Maître du rite Templier et de la Stricte-Observance.

« Dans tous les pays où le clergé catholique, aposto« lique et romain domine, dit Rebold, la Franc-Maçon« nerie a peine à s'asseoir sur une base solide. L'Au« triche en est une preuve éclatante. »

Cet aphorisme de l'historien des *Trois Grandes-Loges* est justifié par les faits.

Tout, d'abord, sembla sourire à la secte, car l'empereur François Ier était Maçon. Malheureusement pour les adeptes, Marie-Thérèse n'avait pas été initiée aux Mystères de l'Ordre; ce qui fit qu'en 1764 elle interdit les réunions maçonniques dans toute l'étendue de ses Etats.

Joseph II se montra moins sévère. On put sous son règne constituer quelques Loges; mais le fantasque souverain fit pour la Franc-Maçonnerie ce qu'il faisait pour

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

l'Eglise. Après avoir dit aux Francs-Maçons : Réunissez-vous, si cela vous plaît, il les soumit à une surveillance extrêmement ennuyeuse et leur suscita toute sorte de tracasseries. Inutile de dire que le système Templier et la Stricte-Observance s'implantèrent à Vienne comme partout ailleurs.

A en juger par les tribulations que la Maçonnerie a essuyées en Suisse, le Calvinisme ne voyait pas la secte d'un œil plus favorable que l'Eglise catholique. En 1737, une première Loge fut établie à Genève par le Grand-Maître provincial, Georges Hamilton. Peu de mois après, on en fondait une autre à Lausanne. Mais en 1738, le magistrat de Berne défendit aux frères de se réunir. Deux ans *s'étaient à peine écoulés* que les Maçons de Lausanne essayaient d'établir de nouveaux Ateliers. Le gouvernement Bernois revint à la charge, et, le 3 mars 1745, les adeptes durent s'éclipser une seconde fois, pour ne reparaître qu'en 1764. A cette époque, ils firent une troisième tentative. Plusieurs Loges furent créées simultanément à Lausanne et dans le canton de Vaud. Le gouvernement n'hésita pas plus en 1764 qu'il n'avait hésité en 1738 et en 1745; un troisième édit frappa les novateurs, qui se soumirent, *comme précédemment*.

La Loge de Genève avait pu se maintenir, mais avec beaucoup de peine. Les efforts qu'elle fit pour constituer des Ateliers dans les divers cantons échouèrent presque partout, excepté dans les villes qui appartenaient à la Suisse allemande. Ce ne fut qu'en 1786, qu'un Grand-Orient put s'organiser dans la ville de Calvin.

La Maçonnerie symbolique ne réussit pas mieux dans la région des Alpes qu'en Allemagne, en Suède, en France et ailleurs.

« La Stricte-Observance, nous dit Rebold avec l'accent « de la mélancolie, vint aussi porter dans les vallons de « l'Helvétie ses principes et ses distinctions anti-maçon-

« niques, sans toutefois y produire autant de désordres « qu'elle en provoqua ailleurs, bien qu'elle séparât les « Maçons suisses en deux camps. Cette Stricte-Obser- « vance fonda en 1775 un directoire écossais helvétique à « Bâle, qui se divisa en 1777 en deux fractions, l'une pour « la partie allemande qui résidait à Bâle, et l'autre pour « la partie française, sous le titre de Directoire écossais « helvétique roman, siégeant à Lausanne ; mais cette der- « nière subit le même sort que toutes les Loges du canton « de Vaud, et dut se mettre en sommeil, par suite de l'édit « des Seigneurs de Berne de novembre 1782, qui défendit « pour la quatrième fois les assemblées de Maçons dans « tout le territoire de sa juridiction. Le Directoire écos- « sais siégeant à Bâle ne fut pas plus heureux, car il dut « également se mettre en sommeil, à cause de la défense « lancée en 1785 contre les réunions maçonniques par le « magistrat de Bâle. Pendant la révolution française, « tous les travaux maçonniques en Suisse restèrent sus- « pendus (1). »

L'Italie est le pays du monde où la Franc-Maçonnerie a lutté avec le plus d'ardeur contre les obstacles que les gouvernements lui ont opposés. Elle comprenait toute l'importance d'une pareille conquête. Aussi, dès l'année 1729, nous voyons la Grande-Loge d'Angleterre établir en Toscane un certain nombre d'Ateliers. En 1737, le grand-duc, Gaston de Médicis, partant de ce principe qu'une société que l'Eglise a frappée de ses censures n'est pas inoffensive, interdit toutes les réunions maçonniques. Mais Gaston étant mort, François, duc de Lorraine, son successeur, se montra moins sévère, ayant été lui-même initié en Hollande. Il ne se borna pas à autoriser la réouverture des Loges, il les protégea ; et afin de prouver aux sectaires qu'il était vraiment imbu de l'esprit maçon-

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

nique, il ne négligea rien pour susciter toute sorte d'embarras au Souverain-Pontife. L'Ordre fit donc de rapides progrès en Toscane et dans le nord de l'Italie.

Cependant la bulle de 1738 amena la fermeture d'un grand nombre d'Ateliers.

Les chefs de l'Ordre ne se découragèrent pas pour cela. L'orage une fois passé, ils se mirent de nouveau à l'œuvre, et regagnèrent en partie le terrain perdu. Le Saint-Siège, qui veillait toujours, comprit le danger et eut recours, une fois de plus, aux armes spirituelles. Le 18 mars 1751, Benoît XIV publia une bulle qui eut pour effet de mettre en sommeil la presque totalité des Loges italiennes.

Les adeptes essayèrent alors de s'implanter à Naples. Les Maçons de Hollande parvinrent, après quelques difficultés, à y constituer une Loge provinciale, sous le titre *del Zelo*, et huit Ateliers que l'on plaça sous la juridiction de cette dernière.

Les Etats Sardes et la république de Venise furent initiés à leur tour.

Citons une fois de plus les lamentations de Rebold, que le rite écossais a le privilège d'exaspérer :

« Les partisans des Stuarts et autres intrigants politi-
« ques, écrit-il, trouvèrent *malheureusement* moyen d'éta-
« blir en Italie leur Maçonnerie bâtarde ; en 1775, ils
« avaient installé à Turin une commanderie de la 8e Pro-
« vince du régime de la Stricte-Observance, sous la direc-
« tion du comte de Bernez, majordome du roi de Sar-
« daigne ; par lui furent établis des prieurés de ce sys-
« tème à Modène, à Ferrare, à Carmagnola, à Vérone, à
« Padoue, à Mondovi, à Borgoforte, à Valenza, à Tor-
« tona, à Aoste, à Cherasco, à Alagro, à Vogliera, à Mor-
« tara, à Savone, à Trino, à Messola, à Albe, à Rondeno,
« à Trevise et à Milan.

« A Chambéry, la Maçonnerie anglaise *dut également*
« *fuir* devant les hauts grades du système de la Stricte-

« Observance, et la Grande-Loge provinciale d'Angleterre « se transforma en 1775 en un directoire de Maçons de la « Lombardie, qui fut dissous en 1794. Ces hauts grades « s'implantèrent aussi à Naples et ils y effacèrent ou « neutralisèrent la Maçonnerie anglaise. Le prince de « Caramanca fut placé à la tête du système Templier à « Naples (1). »

Pour le F.·. Rebold, hors des trois grades symboliques d'Apprenti, de Compagnon et de Maître, il n'y a pas de salut.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'en le lisant, les simples d'esprit dont la Maçonnerie fourmille doivent éprouver une douce consolation ; et si après tout ce que ce docte écrivain leur a raconté sur l'Ecossisme, le désir d'arriver aux hauts grades continue à hanter leur esprit, c'est qu'ils n'ont pas le cerveau convenablement équilibré.

L'Espagne et le Portugal firent longtemps le désespoir des sectaires. La vigilance du clergé et la foi des populations furent les deux principaux obstacles que la Maçonnerie eut à combattre au delà des Pyrénées. L'Inquisition veillait, de son côté, non seulement dans l'intérêt de l'orthodoxie, mais encore et surtout par esprit de patriotisme. Il ne faut pas oublier, en effet, que la Franc-Maçonnerie était d'origine anglaise, qu'elle s'établit tout d'abord à Gibraltar et qu'elle voulut de là rayonner sur tout le reste de la Péninsule. Les Loges qui furent fondées à Madrid et dans plusieurs autres villes reconnaissaient la suprématie de celle de Gibraltar exclusivement composée de sujets anglais. Un gouvernement moins soupçonneux que le gouvernement espagnol n'eût pas souffert une organisation qui ressemblait à une prise de possession clandestine du pays par les étrangers. Il ne faut pas oublier que 23 ans avant l'époque où une première Loge fut établie à Gibraltar, les Anglais s'étaient

emparés de cette ville et s'y maintinrent en dépit de l'Espagne.

On raconte qu'en 1750, un membre du Saint-Office, Joseph Torrubia, réussit à se faire initier, sous un nom qui n'était pas le sien. Parvenu aux grades les plus élevés, il put visiter tous les Ateliers établis en Espagne, au nombre de 97, et se rendre un compte exact des tendances de l'Ordre. Lorsqu'il n'eut plus aucun doute sur le but que se proposaient les sectaires, il se présenta devant le Tribunal de l'Inquisition et dénonça la Franc-Maçonnerie comme une institution des plus dangereuses.

Le Saint-Office se trouva en présence d'un grand nombre d'adeptes appartenant aux premières familles de l'aristocratie espagnole. Son rôle, en raison de cette circonstance, devenait fort difficile. Au lieu donc de sévir directement contre les adeptes. il engagea Ferdinand VI à lancer contre la Maçonnerie un décret d'interdiction, qui parut le 2 juillet 1751. Il était défendu, sous peine de mort. de faire partie désormais d'une association que le pouvoir considérait comme anti-patriotique et attentatoire à l'unité religieuse dont jouissait le peuple espagnol. Ajoutons que le décret royal ne tomba pas en désuétude, et que plusieurs initiés payèrent de leur vie la fantaisie qu'ils avaient eue de l'enfreindre. L'Espagne gagna à cette sévérité d'échapper aux horreurs de la Révolution. Ce ne fut qu'en 1807, à la suite de l'invasion française, que la Maçonnerie reparut au delà des Pyrénées. Sous le règne de Joseph Bonaparte. le Grand-Orient d'Espagne s'installa dans le local qu'avait occupé l'Inquisition.

Le Portugal ne se montra pas plus clément que l'Espagne envers la Maçonnerie. Ce ne fut qu'en 1805 que la secte s'y introduisit d'une manière ostensible.

Disons, néanmoins, qu'à la fin du XVIII[e] siècle, ces deux pays comptaient un certain nombre de personnages considérables appartenant à diverses Loges établies soit en France soit en Allemagne. Parvenus, à force d'intri-

gues, à de hautes situations officielles, ils se servirent de leur influence dans les conseils de leurs gouvernements respectifs pour faire pénétrer en Portugal et en Espagne les doctrines maçonniques.

Nous avons parlé précédemment de l'introduction de la Maçonnerie en Amérique. William Penn et ses compagnons furent les premiers initiés que vit le Nouveau-Monde. La Grande-Loge de Boston se constitua en 1733. On sait que les Quakers de Philadelphie se placèrent sous sa juridiction, 52 ans après leur arrivée dans le pays qui porte encore le nom de leur fondateur.

Jusqu'en 1756, la Maçonnerie symbolique régna en maîtresse absolue dans les Etats-Unis d'Amérique. Mais à cette date l'Ecossisme vint lui disputer la prééminence. L'antagonisme des deux rites dura jusqu'en 1792, époque où la Grande-Loge de Saint-André-d'Ecosse se réunit à sa rivale, afin de la dominer.

Cette même année, les Maçons portugais de Madère, craignant les sévérités de la reine Elisabeth, leur souveraine, émigrèrent en Amérique et furent accueillis par les Loges de New-York.

Mes lecteurs connaissent les diverses phases que la Maçonnerie a traversées, depuis l'époque où les Sociniens se mêlèrent aux Loges anglaises, afin de mieux se dissimuler, et détournèrent de leur but les ouvriers constructeurs dont elles se composaient. Nous allons donner maintenant quelques détails sur les rites à hauts grades et dissiper les erreurs que l'on a répandues à dessein sur l'Ecossisme, afin de le discréditer, tantôt au profit des Illuminés d'Allemagne, tantôt dans l'intérêt de la Franc-Maçonnerie symbolique.

CHAPITRE XIII

La Franc-Maçonnerie et les Jésuites.

Sommaire. — Origine de l'Ecossisme. — Le baron de Ramsay. — Rebold essaie de discréditer le rite écossais. — Vaine tentative. — Premières loges écossaises établies en France. — Ignorance et parti pris de Rebold. — Les rites à hauts grades seraient, d'après lui et les partisans du symbolisme, l'œuvre des Jésuites. — Ces religieux font propager leur Franc-Maçonnerie par des Juifs, des Luthériens et des Calvinistes. — Les disciples de saint Ignace sont décidément très habiles. — De plus fort en plus fort. — Comment les Jésuites divisent l'Europe maçonnique. — Ils font nommer Grand-Maître le duc de Brunswick. — Le Grand-Orient de France consent à les affilier. — Mépris des Jésuites pour la Maçonnerie symbolique. — Contradiction de Ragon et de Rebold. — Le rôle attribué aux Jésuites serait une aimable facétie, si les naïfs de la Franc-Maçonnerie vulgaire n'avaient pas la simplicité d'y croire.

« Le désir de faire remonter la famille des Stuarts sur « le trône et de travailler dans l'intérêt du catholicisme, « dit Rebold, suggéra à leurs partisans l'idée de former « des associations secrètes pour mettre leurs plans à « exécution ; et c'est dans ce but qu'ils se firent affilier à « la Franc-Maçonnerie.

Ouvrages consultés : Ragon, *Orthodoxie maçonnique*. — Rebold, *Précis historique des rites à hauts grades*. — *Instructions des hauts grades tels qu'ils se confèrent dans les Chapitres de la correspondance du Grand-Orient*. — *Maçonnerie symbolique, suivant le régime du G∴ O∴ de France, suivie de la Maçonnerie des hauts grades*. — *Les Francs-Maçons, initiation à tous leurs mystères, par un Rose-Croix*. — Tschoudy, *L'Etoile flamboyante ou la société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects*. — Perau, *L'Ordre des Francs-Maçons trahi et le secret des Mopses révélé*. — Caillot, *Annales maçonniques*. — Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes*. — J.-P. Dubreuil, *Histoire des Francs-Maçons*. — P. Zaccone, *Histoire des Sociétés secrètes*. — Tierce (de la), *Histoire des Francs-Maçons*. — Reghellini, *Esprit du dogme de la Franç-Maçonnerie, recherches sur son origine et celle de ses différents rites*.

« Ils commencèrent par faire répandre en France par « un de leurs plus éminents émissaires, le D[r] baron de « Ramsay, un rite de cinq degrés qu'ils avaient vainement tenté de faire accepter à Londres. Ce baron de « Ramsay augmenta ce rite (1736 à 1738) de deux autres « degrés et l'appela rite écossais, parce qu'il procédait, « disait-il, d'une autorité maçonnique puissante de « l'Ecosse. Il délivrait aux prosélytes, qu'il avait su se « créer en France, des constitutions personnelles, émanant d'un soi-disant chapitre de Maçons siégeant à « Edimbourg. Ce chapitre se composait de partisans des « Stuarts qui s'étaient érigés en autorité maçonnique « avant que la Grande-Loge d'Ecosse existât, et cela « dans l'unique but de faciliter les projets des princes « déchus. Au dire du baron de Ramsay et des autres « émissaires, ce chapitre possédait seul la véritable « science de la Franc-Maçonnerie, laquelle, d'après « l'historique qu'ils en avaient établi, avait dû être « créée par Godefroy de Bouillon. Il ne nous est parvenu aucun document sur les chapitres fondés par le « baron de Ramsay et ils ne paraissent pas avoir eu de « l'importance; mais déjà en 1743 un autre partisan des « Stuarts fonda à Marseille une Loge de Saint-Jean « d'Ecosse, avec dix-huit degrés, qui plus tard prit le « titre de *Mère Loge Ecossaise de France*, et constitua « beaucoup de Loges dans la Provence, même dans le « Levant. Un autre système, probablement d'après Ramsay, se fonda à Lyon également par un partisan des « Stuarts et fut exploité ensuite par les Jésuites (1).

Ainsi parle Rebold. Son but évident est de jeter le discrédit sur la Maçonnerie écossaisse, espérant mettre ainsi en relief les trois grades élémentaires de la Franc-Maçonnerie symbolique. Les partisans de l'Ecossisme pour-

(1) REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

raient lui répondre qu'ils n'ont fait qu'imiter les prêtres d'Héliopolis et les disciples de Mithra dont les initiations n'avaient pas moins de sept degrés, tandis que la Maçonnerie symbolique s'est bornée jusqu'ici à plagier les tailleurs de pierre du moyen âge. Ils pourraient ajouter qu'en jouant un rôle politique, le rite écossais n'a pas cessé pour cela d'être une vraie Maçonnerie, attendu que les admirateurs les plus passionnés du symbolisme n'hésitent pas à avouer, le cas échéant, qu'ils agissent de la même façon, toutes les fois que leur intérêt l'exige.

Le rite écossais, cela n'est point douteux, se composait, à l'époque dont parle Rebold, d'initiés dévoués aux Stuarts, comme il se composa, quelques années après, de républicains plus ou moins fanatiques.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que Charles-Edouard Stuart fonda un Chapitre de hauts grades à Arras en 1747, sous le titre de *Maçonnerie Ecossaise Jacobite*. A partir de ce moment, les Ateliers de ce rite se multiplièrent en France avec une grande rapidité.

Citons encore Rebold, afin de montrer jusqu'où le parti pris et l'ignorance maçonniques peuvent pousser un homme qui jouit cependant de quelque réputation.

« Un autre partisan des Stuarts, lisons-nous encore « dans son *Précis historique des rites à hauts grades*, le « chevalier de Bonneville, un des plus zélés émissaires « des Jésuites, créa beaucoup de Loges sous le patronage « du Chapitre dit de Clermont, créé en 1754 par les « Jésuites du collège (couvent) de Clermont, lesquels « avaient fait installer pour l'exploitation de cette Maçon- « nérie un magnifique local en dehors de Paris, appelé la « Nouvelle-France. Après que ceux-ci eurent élaboré « en 1756 un nouveau système maçonnique appelé *les* « *Clercs de la Stricte-Observance*, fondation qui fut attri- « buée, mais à tort, au dit chevalier de Bonneville, ils la « firent propager en Allemagne par un nommé Starck, et

« en France par divers émissaires, dont le dit Bonneville « fut un des plus zélés (1756 à 1758), mais il eut peu de « succès en France (1). »

J'ai cru devoir citer textuellement ce passage de Rebold, parce que si je m'étais borné à en donner l'analyse, la plupart de mes lecteurs auraient supposé que j'attribuais aux partisans des trois grades symboliques une opinion qu'ils ne professent pas.

L'auteur du *Précis historique* va plus loin. Il fait bravement remonter aux disciples de saint Ignace la création de tous les rites à hauts grades, sans exception aucune, ainsi qu'on peut le voir par la suite de son article.

« Un nommé Pirlet, continue-t-il, président d'une Loge « de Paris, homme extravagant et ambitieux, qui avait « reconnu quels étaient les véritables auteurs de ces nou- « veaux systèmes maçonniques, chercha à les anéantir en « leur en opposant un autre. Il créa d'abord avec l'aide de « quelques Maçons le Chapitre des chevaliers d'Orient « (1757). Puis, celui-ci ne prenant pas l'extension qu'ils « avaient espérée, ils acceptèrent de propager un autre « rite élaboré par des Jésuites à Lyon, avec une échelle « de vingt-cinq degrés, auquel fut donné le titre pompeux « de *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident : Sou- « verains Princes Maçons,* annonçant aux adeptes que « c'était la plus élevée de toutes les Maçonneries prati- « quées dans l'Orient d'où elle venait d'être rapportée en « France. Ce fut le rite appelé plus tard *de Perfection* ou « *d'Herodom.* Pirlet, dirigé secrètement par les Jésuites « qui se tenaient derrière le rideau, donna à ce nouveau « rite une origine fabuleuse comme tous les inventeurs « ou importateurs avaient coutume de le faire dans ce

(1) Rebold, *Précis historique des rites à hauts grades.*

« genre d'industrie. Une partie des coryphées de la Gr.·
« Loge de France s'y firent initier, bien que, d'après la
« constitution de cette Loge, ses membres se fussent
« engagés par serment à ne professer que les trois grades
« symboliques du rite anglais moderne. C'est par ce con-
« seil que fut délivré en 1761 à Stéphen Morin, israélite,
« une charte constitutive pour propager le rite dit de
« perfection en Amérique (1). »

Les Jésuites étaient décidément des hommes fort habiles. Après avoir initié Pirlet sans qu'il s'en doutât, ils en firent un propagateur infatigable de leur rite de prédilection. Et, comme si cela n'avait pas suffi, ils enrôlèrent parmi leurs adeptes l'israélite Morin, auquel ils confièrent la mission de porter aux États-Unis la lumière maçonnique.

Pendant que les Jésuites faisaient initier le Nouveau-Monde, les officiers de l'armée de Broglie et un ministre luthérien, nommé Rosé, se mettaient à leur disposition et fondaient dix-sept Loges de l'autre côté du Rhin. Ils allèrent jusqu'à envahir, avec leur adresse accoutumée, la Grande-Loge de Berlin. Ce qu'apprenant, nous dit Rebold, Frédéric II laissa échapper un *gros juron*, en signe de mécontentement. Les Grandes-Loges d'Allemagne, de Hambourg et de Suède furent *Jésuitisées* à leur tour avec un rare bonheur. Il est vrai, fait observer l'auteur en question, que ces *fabrications jésuitiques* tombèrent dans le mépris, à telles enseignes qu'en 1780 le rite de perfection ne pouvait plus se soutenir à Paris qu'en se recrutant parmi *les gens de bas étage*. Heureusement pour les Jésuites, les Juifs que Stéphen Morin avait initiés en Amérique vinrent à la rescousse et sauvèrent, sans savoir ce qu'ils faisaient, la Maçonnerie cléricale d'une ruine à peu près complète.

(1) REBOLD, *Précis historique des rites à hauts grades.*

« Connaissant le cœur et l'esprit de l'homme, dit « encore Rebold, les Jésuites avaient imaginé une série « de grades inférieurs propres à entretenir la curiosité « des adeptes et à leur en assurer l'obéissance illimitée. « C'est surtout cette dernière condition qu'ils exigeaient « avant de donner de l'avancement, promettant, du reste, « de nouvelles révélations à chaque degré supérieur. De « cette manière ils parvinrent à détourner les Maçons de « la doctrine simple, pure et humanitaire de la Maçonne- « rie anglaise, et à les faire, *sans qu'ils s'en doutassent*, « coopérer à l'édification du temple et de l'œuvre jésui- « tique, en les faisant passer par dix degrés pleins « d'exaltation et féconds en égarements. Afin que la foi « aux Mystères et le désir de les approfondir eussent de « solides racines dans l'esprit de tous, on ajouta au sys- « tème : *La doctrine de l'obéissance à des supérieurs « inconnus;* chefs qui se servaient de l'Ordre pour l'exé- « cution de plans secrets qu'ils ne communiquaient « qu'aux initiés du dernier degré et même en partie « seulement.

« Les chefs et inventeurs de ce système se trouvaient « constamment mêlés incognito parmi les membres des « degrés inférieurs, qui crurent voir en eux des F. F. « dont ils étaient les égaux (1). »

Tout cela était bien conçu. Rebold aurait dû ajouter que les Jésuites poussèrent l'habileté jusqu'à se faire excommunier par les Papes, afin de mieux dérouter les soupçons.

Mais voici où se révèle surtout l'adresse incomparable de la compagnie de Jésus :

« Comme les institutions monacales, ajoute l'écrivain « que nous citons, et les tendances ecclésiastiques de

(1) Rebold, *Précis historique des rites à hauts grades.*

« cette fausse Maçonnerie ne pouvaient convenir à tous « les esprits, ils résolurent de créer une autre association « plus vaste, qui leur permît de s'établir aussi dans les « pays protestants. Ce projet leur réussit mieux que tous « les précédents. Ce fut le système des Templiers sécu- « liers, appelé de la Stricte-Observance, dont le principal « foyer fut toujours le collège des Jésuites, dit de Cler- « mont, à Paris. Ce système fut d'abord transporté et « propagé en Allemagne par le baron de Hund et autres « émissaires, instruments des Jésuites, quelques-uns « sans le savoir. Voici quelle était la pensée fondamen- « tale de ce système : *La confrérie franc-maçonnique « n'est autre chose qu'une continuation de l'ordre des « Templiers, propagé par plusieurs de ses membres réfu- « giés en Ecosse pour leur sûreté personnelle.* Les propa- « gateurs de ce système entretenaient en outre chez les « adeptes la dangereuse espérance de rentrer dans la « possession des richesses des anciens Templiers (1). »

Nous venons de voir que les Jésuites avaient été assez habiles pour trouver des propagateurs de leur premier système dans les rangs du Judaïsme. C'était, il faut l'avouer. un joli tour de force. Mais les R. R. Pères ne s'arrêtèrent point là. Ils firent plus et mieux, car aucune difficulté ne les arrête. Merlin l'enchanteur n'était qu'un vulgaire prestidigitateur à côté de ces religieux. Après avoir transformé le sanhédrin en instrument de règne, ils s'adressèrent aux disciples de Luther et de Calvin et leur dirent : Soyez auprès des vôtres les dispensateurs de la lumière maçonnique dont les Templiers nous ont transmis le secret. Et les protestants s'inclinèrent en signe d'adhésion.

Les célèbres religieux divisèrent la vieille Europe en neuf provinces, savoir :

(1) Rebold, *Précis historique des rites à hauts grades.*

« 1° La Basse-Allemagne, la Pologne et la Prusse;
« 2° l'Auvergne; 3° l'Occitanie (la France de l'est); 4° l'Ita-
« lie et la Grèce; 5° la Bourgogne et la Suisse; 6° la
« Haute-Allemagne; 7° l'Autriche et la Lombardie; 8° la
« Russie; 9° la Suède (1). »

Le duc de Brunswick devint le Grand-Maître des rites Jésuitiques et se fit le très humble serviteur de la Compagnie de Jésus.

Mes lecteurs trouveront peut-être que tout cela est invraisemblable et aurait besoin d'être appuyé de preuves sérieuses. Quelques-uns même laisseront échapper le mot anti-parlementaire de mystification. Je leur répondrai que les profanes seuls peuvent avoir des doutes à ce sujet. Les adeptes de la Maçonnerie symbolique se montrent moins difficiles et admettent sans discussion le récit du F.·. Rebold. L'opinion de ce dernier ne diffère pas, d'ailleurs, de celle de Ragon et d'un grand nombre d'écrivains dont l'autorité n'est mise en doute que par les fidèles du rite écossais.

Ce qu'il y a de plus singulier en tout ceci. c'est que les représentants de la secte Jésuitique demandèrent en 1776 et 1781 d'être affiliés au Grand-Orient, et que le Grand-Orient les affilia sans trop de difficulté. Les enfants de saint Ignace s'emparèrent donc aussi de la M.·. symbolique.

Rebold et Ragon reprochent aux Jésuites d'avoir considéré les Loges anglaises comme le fruit d'une institution bâtarde issue des corporations ouvrières. Ces deux écrivains oublient qu'ils en ont fait tout autant. Ragon, en particulier, se montre on ne peut plus catégorique à l'endroit de cette question.

Après avoir reconnu, comme Rebold, que les membres honoraires admis dans la Confrérie des *Free-Masons* d'Angleterre, étant devenus plus nombreux que les ou-

(1) REBOLD, *Précis historique des rites à hauts grades.*

vriers-constructeurs, la Maçonnerie changea de caractère et devint ce qu'elle est aujourd'hui, il ajoute que l'Ordre franc-maçonnique n'a rien de commun avec la corporation dont il est né. Ce raisonnement équivaut à celui-ci : « Mon père était architecte, tandis que je suis ingénieur. « Nous sommes donc étrangers l'un à l'autre. »

La Maçonnerie a emprunté aux *Free-Masons*, dans les Loges desquels elle a vu le jour, ses initi ations, un partie de ses épreuves, ses trois grades symboliques, ses mots de passe, sa hiérarchie, ses *bijoux*, sa terminologie et jusqu'à sa prétention de posséder un secret.

Les rites jésuitiques, puisque Jésuites il y a, avaient, comme on le voit, quelque peu raison de soutenir que la Maçonnerie vulgaire n'était qu'une imitation des corporations du moyen âge.

En 1782, le duc de Brunswick convoqua un congrès maçonnique à Wilhelmsbad, afin de savoir quelle était l'origine vraie de la Franc-Maçonnerie et quel but elle se proposait. Au moment où eut lieu cette convocation, les divers rites de la secte comptaient plus de trois millions d'adeptes. Nous reviendrons un peu plus tard sur cette assemblée, dont les résultats politiques, religieux et sociaux furent d'une grande importance, bien que la plupart des auteurs maçonniques se soient abstenus de les signaler.

Quoi qu'il en soit d'une querelle qui a toujours divisé la Maçonnerie, même depuis que le rite symbolique est uni à l'Ecossisme, nous ferons observer que le rôle attribué aux Jésuites est une fable absolument ridicule, imaginée par les Illuminés d'Allemagne, dans un but d'intérêt personnel, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant avec attention les chapitres suivants.

CHAPITRE XIV

Les Illuminés et leurs doctrines.

Sommaire. — Naissance de l'Illuminisme. — Swedenborg, ses voyages et sa doctrine. — Le bénédictin Pernetti fonde une Loge d'Illuminés à Avignon. — Saint-Martin, disciple de Martinez Pasqualis, établit dans les provinces méridionales de la France des Loges d'Illuminés appelés Martinistes. — Illuminisme allemand. — Weisshaupt définit son système afin de mieux cacher le fond de ses idées. — Il fait la rencontre de Zwack qui l'engage à entrer dans une Loge maçonnique. — Weisshaupt suit ce conseil. — L'abbé Marotti révèle à Zwack les mystères de la Maçonnerie écossaise. — Correspondance entre Zwack et Weisshaupt à l'occasion de ce fait. — Moyens que prend ce dernier pour ne pas compromettre le secret de l'Illuminisme. — Différents grades de la secte. — Weisshaupt amalgame la Maçonnerie avec l'Illuminisme dans un but de propagande. — La mission du Frère *Insinuant*. — Précautions qu'il devait prendre à l'égard des nouveaux adeptes. — Recommandations de Weisshaupt. — Obéissance à laquelle s'engageaient les Novices. — Examen qu'on leur faisait subir avant l'initiation. — Cérémonie de réception. — Illuminés majeurs. — Instructions qui les concernent. — Chevalier Illuminé Ecossais. — Raison d'être de ce grade. — Initiation au grade de Prêtre. — Discours de l'hiérophante. — Grade de Prince-Illuminé. — Cérémonie initiatoire. — Quel était le secret des Grands Mystères.

En 1771, lorsque le duc de Chartres, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, fut élu Grand-Maître de la Maçon-

---

Ouvrages consultés : *Ecrits originaux de la secte Illuminée, découverts à Landshut, lors des recherches faites chez le ci-devant conseiller de la régence* Zwack, *les 11 et 12 octobre 1736* ; in-8. — *Notices sur les* Ecrits Originaux *, contenant diverses pièces trouvées au château de Sandersdorf ;* in-8. — Weisshaupt, *Introduction à mon apologie.* — *Le système rectifié des Illuminés.* — *Sur l'art de gouverner le monde.* — Biedermann, *Derniers travaux de Spartacus et de Philon.* — *Le véritable Illuminé, ou le rituel authentique des Illuminés.* — Luchet, *Essai sur la Secte des Illuminés;* in-8. — *Vie et aventures de Joseph Balsamo, nommé comte de Cagliostro.* — *Testament de mort et déclaration faits par Cagliostro, de la Secte des Illuminés,* traduit de l'italien. — Barruel, *Mémoires pour servir à*

nerie en France, les hauts grades étaient connus et pratiqués dans toutes les parties du monde.

La Maçonnerie symbolique parut tout d'abord inoffensive. Aussi les gouvernements la laissèrent-ils se développer sans trop de difficulté.

L'Ecossisme, au contraire, se jeta dans la politique dès le premier jour de son apparition. Partisans des Stuarts, ses fondateurs étaient monarchistes. Mais les tendances de la secte se modifièrent peu à peu, et finirent par devenir tout à fait démocratiques, lorsque les Illuminés d'Outre-Rhin envahirent les Loges.

L'Illuminisme a pris une large place dans l'histoire des sociétés secrètes. Nous allons donc l'étudier sous ses divers aspects et montrer quelle fut sa part de responsabilité dans les événements lamentables qui signalèrent la fin du dix-huitième siècle.

Disons d'abord quelques mots de Swedenborg et de ses disciples.

Né à Stockholm en 1688, ce novateur s'occupa, jusqu'à l'âge de 56 ans, de littérature, de politique, d'algèbre et de géométrie.

Il voyagea successivement en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, et écrivit divers ouvrages qui lui valurent une grande réputation, les bonnes grâces de Charles XII, roi de Suède, et une chaire à l'université d'Upsal.

En 1736, il vint à Paris. Puis il visita Rome. Ses courses à travers l'Europe avaient eu jusqu'alors un but scientifique. Mais pendant son séjour en France et en

---

l'histoire du Jacobinisme. — MOUNIER, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la Révolution de France.* — *Réflexions sur la persécution dirigée contre les Illuminés en Bavière.* — *Apologie des Illuminés;* Francfort et Leipsik, in-8.

NOTA. — Je ne fais pas figurer dans cette liste les ouvrages maçonniques qui ne traitent de l'Illuminisme qu'accidentellement.

Italie il se livra uniquement à des études de mœurs. Ajoutons que des mœurs à la politique il n'y a qu'un pas, et que ce pas, il le franchit.

Les richesses d'Amsterdam, l'étendue de son commerce et l'activité de sa population avaient déjà éveillé en lui des idées fort avancées quelques années auparavant.

« Quand j'ai considéré tout cela, écrit-il, il m'a semblé « que la cause première et principale de cette prospérité, « c'est que la *Hollande est une république*, forme de gou- « vernement qui plaît à Dieu plus que celle d'un gouver- « nement absolu, comme on le voit aussi par l'histoire « romaine. Dans une république on n'accorde culte et « vénération à aucun homme. Le plus grand et le plus « petit s'y estiment égaux à des rois, à des supérieurs, ce « qui se voit dans la tenue et la nature de chacun en « Hollande. C'est Dieu seul qu'on y adore. Et, Dieu seul « adoré, nul homme ne l'étant à sa place, prend tout son « plaisir à ce pays (1). »

En 1744 et 1745, Swedenborg fait une seconde fois le voyage de La Haye et de Londres.

De cette époque date une phase nouvelle dans la vie du savant Suédois. Au mathématicien, au minéralogiste et au philosophe quelque peu politicien, succède le visionnaire.

Un de ses amis, directeur de la banque de Suède, lui ayant demandé dans quelles circonstances il avait eu ses premières révélations, Swedenborg lui raconta ce qui suit :

« J'étais à Londres et je dînais fort tard dans mon « auberge, où je m'étais réservé une pièce, afin de pouvoir « réfléchir tout à mon aise.

(1) MATTER, *Emmanuel de Swedenborg, sa vie et ses écrits.*

« J'avais grand'faim et je mangeais avec une certaine « avidité. Sur la fin de mon repas, une sorte de brouillard « se répandit sur mes yeux, et le plancher de ma chambre « se couvrit de reptiles hideux.

« J'en fus d'autant plus effrayé que l'obscurité deve- « nait plus profonde. Mais bientôt la lumière reparut et « j'aperçus un homme assis dans un des angles de la « salle. Il était entouré de lumière. Je me trouvais seul. « Vous pouvez donc vous figurer quelle fut ma frayeur, « lorsque j'entendis ce personnage mystérieux me dire « d'une voix menaçante : *Ne mange pas tant!* Ma vue « s'obscurcit une seconde fois. Lorsqu'elle me revint, « l'homme avait disparu. Je me levai aussitôt et me « retirai à mon domicile, encore tout ému de ce qui s'était « passé.

« Arrivé dans ma chambre, je me pris à réfléchir. Je « compris, sans trop de peine, que ce qui venait de m'ar- « river n'était ni l'effet du hasard, ni le résultat d'une « cause naturelle.

« La nuit suivante, l'homme rayonnant de lumière « m'apparut une seconde fois et me dit : *Je suis Dieu, le* « *Seigneur, le Créateur et le Rédempteur; je t'ai choisi* « *pour expliquer aux hommes le sens intérieur et spiri-* « *tuel des Saintes Ecritures; je te dicterai ce que tu devras* « *écrire.*

« Cette fois, je ne fus pas effrayé du tout, et la lumière « dont l'homme était entouré, quoique très vive et très « éclatante, ne fit aucune impression douloureuse sur « mes yeux. Il était vêtu de pourpre et la vision dura « environ un quart d'heure (1). »

Les propos et les écrits de Swedenborg furent dès lors ceux d'un halluciné. Il prétendit qu'il avait reçu du ciel la mission de créer un nouvel ordre de choses.

(1) *Recueil de documents concernant la vie et le caractère de Swedenborg.*

Désireux d'atteindre ce but, il déploya une grande activité, prêchant sa doctrine et semant l'or à pleines mains. Le nombre de ses adhérents ne tarda pas à être considérable, en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, aux Indes-Orientales, aux Etats-Unis, et jusqu'en Afrique, où se trouvait, à l'en croire, la Nouvelle Jérusalem.

La secte pénétra en France, grâce au zèle de deux de ses disciples qui ont, eux aussi, joué un rôle de quelque importance dans les annales de l'Illuminisme ; je veux parler du bénédictin Pernetti, ou Pernéty, et de Saint-Martin, le *philosophe inconnu.*

Pernetti naquit à Roanne en 1716. Entré dans l'Ordre des Bénédictins, il quitta son couvent et se rendit à Berlin, où il fut nommé conservateur de la bibliothèque royale. Revenu en France, il obtint un arrêt du Parlement qui le dispensa de réintégrer sa communauté. Puis il se retira à Avignon où il s'occupa d'alchimie. On l'accuse d'avoir cherché, mais inutilement, la pierre philosophale. S'il ne trouva pas le moyen de transmuter les métaux, il réussit à s'enticher de Swedenborg et de son spiritualisme nébuleux. Il poussa même le zèle jusqu'à fonder une Loge d'Illuminés dans la ville des Papes.

Cette Loge était connue, en 1789, par l'exaltation de ses adeptes, qui prirent le nom de Martinistes, celui de Swedenborgistes étant d'une prononciation trop difficile pour les Français du midi.

Ajoutons que les disciples de Pernetti figurèrent dans une large proportion parmi les massacreurs de la Glacière.

En se reposant sur eux, l'esprit de Swedenborg leur avait probablement communiqué, avec le mysticisme de ses spéculations religieuses, l'admiration qu'il professait pour les Etats républicains.

Saint-Martin déploya beaucoup plus d'activité que le bénédictin Pernetti. Né à Amboise, en 1745, il manifesta de bonne heure son goût pour les études philoso-

phiques. Comme ses parents le destinaient à la magistrature, il dut faire son droit, mais, le moment venu, il quitta la robe pour l'épée. Il pensait que la carrière militaire lui laisserait plus de loisirs. Incorporé au régiment de Foix, il s'aperçut bientôt que les exigences du service interrompaient à chaque instant le cours de ses méditations. Il résolut, dès lors, de rentrer dans la vie privée.

Ayant connu, à cette époque, la secte des *Martinistes*, dont Martinez Pasqualis était le chef, il s'y fit initier, et en devint un ardent propagateur.

La France comptait plusieurs Loges de cet Ordre, dont les doctrines semblaient se confondre avec celles de la *Cabale*. Les principaux Ateliers étaient ceux de Toulouse, de Marseille et de Bordeaux. Il est bon d'observer que la plupart des adeptes faisaient en même temps partie de la Maçonnerie écossaise, et qu'ils se distinguèrent sous la Révolution par l'exaltation de leur Jacobinisme.

Une autre classe d'Illuminés, beaucoup plus dangereux que les précédents, apparaissaient en Allemagne vers 1776. Weisshaupt en était le fondateur. Ancien élève des Jésuites, il obtint en 1772 une chaire de droit canon à l'Université d'Ingolstadt. Depuis quelques années déjà, il s'occupait d'un projet d'association universelle, et se demandait comment il parviendrait à le réaliser. Sa nouvelle position lui en facilita le moyen. Doué d'un caractère insinuant et d'une éloquence entraînante, il ne tarda pas à grouper autour de lui l'élite de ses élèves.

L'organisation du nouvel Ordre était calquée, dans ses parties essentielles, sur les constitutions de saint Ignace. Weisshaupt avait pu, au contact de ses maîtres, se rendre un compte exact de la sagesse de leurs règles.

Il a défini en quelques lignes le but qu'il se proposait :

« Réunir, en vue d'un intérêt élevé et par un lien

« durable, écrit-il, des hommes instruits de toutes les
« parties du globe, de toutes les classes et de toutes les
« religions, malgré la diversité de leurs opinions et de
« leurs passions; leur faire aimer cet intérêt et ce lien
« au point que, réunis ou séparés, ils agissent tous comme
« un seul individu ; qu'en dépit de leurs différentes posi-
« tions sociales, ils se traitent réciproquement comme
« égaux, et qu'ils fassent spontanément et par conviction
« ce qu'on n'a pu faire effectuer par aucune contrainte
« publique, depuis que le monde et les hommes existent;
« voilà ce qu'il s'agit de réaliser. »

Je n'ai pas besoin de dire que la pensée de Weisshaupt est inexactement exprimée dans cette citation.

Il dissimulait à ses disciples eux-mêmes la nature de ses projets. Nous verrons bientôt à quelles précautions il avait recours non seulement pour échapper à une notoriété compromettante, mais encore pour donner à son Ordre un caractère extérieur absolument inoffensif.

Weisshaupt n'était pas franc-maçon lorsqu'il jeta les bases de l'Illuminisme. Il comprit néanmoins que cette société s'occupait de politique et de religion. Si les adeptes de la Maçonnerie n'avaient eu d'autres visées que la bienfaisance, ceux qui la dirigeaient ne se seraient pas entourés de mystère. Il résolut donc de se faire initier, afin de voir ce qu'il en était. La Loge Saint-Théodore de Munich l'admit parmi ses membres. Il ne tarda pas à se lier d'amitié avec un Maçon nommé Zwack, initié depuis quelque temps aux hauts grades de l'Ecossisme.

Zwack révéla à Weisshaupt les vraies tendances de la Franc-Maçonnerie, et Weisshaupt fit connaître à Zwack l'existence de la Société dont il était le fondateur. L'un et l'autre avaient ce qu'il fallait pour s'entendre. A la suite des confidences qu'ils se firent, Weisshaupt résolut de se servir de la Maçonnerie pour assurer le succès de l'Illu-

minisme. Il donna donc à tous ses adeptes l'ordre formel de solliciter l'initiation maçonnique et de recruter dans les Loges des adhérents énergiques, intelligents et dévoués.

Afin d'obtenir plus facilement cet utile résultat, il introduisit dans son Ordre les trois grades symboliques de la Maçonnerie anglaise.

Au début de sa carrière maçonnique, les membres de la Loge Saint-Théodore lui répétaient, comme à tous ceux qui n'avaient reçu que les trois premiers grades, que les discussions politiques et religieuses étaient exclues des Ateliers. Weisshaupt, qui tenait le même langage à ses Novices et à ses Minervains, comprit le cas qu'il fallait faire de ces protestations.

Déjà en 1777, il écrivait en ces termes à l'un de ses amis :

« Que je vous dise une nouvelle. Avant le carnaval pro-
« chain je pars pour Munich et me fais recevoir Franc-
« Maçon. Que cela ne vous effraye pas; notre affaire n'en
« va pas moins son train; mais par cette démarche, nous
« découvrons un lien ou un secret nouveau, et nous en
« devenons plus forts que les autres (1). »

Zwack avait eu de longs entretiens, à Augsbourg, avec un certain abbé Marotti, qui appartenait aux Loges écossaises. C'est à ce singulier personnage qu'il devait en partie la connaissance des Mystères maçonniques.

Weisshaupt, en ayant été informé, adressait à son confident, le 2 décembre 1778, les lignes que voici :

« Je doute que vous sachiez réellement le véritable but
« de la Franc-Maçonnerie; mais j'ai moi-même acquis
« sur cet objet de précieux renseignements dont je veux

(1) *Ecrit sorigin.*, t. I, lett. à Ajax.

« faire usage dans mon plan *et que je réserve pour nos*
« *grades plus avancés* (1). »

Zwack se hâta de le détromper, en lui donnant des détails précis sur les révélations de l'abbé Marotti. Weisshaupt ne douta plus et répondit à Zwach :

« L'inappréciable découverte que vous avez faite à
« Nicomédie (Augsbourg), dans votre entretien avec
« l'abbé Marotti, me réjouit on ne peut plus. Profitez de
« cette bonne fortune et tirez-en tout le parti que vous
« pourrez (2). »

Pour que ces deux complices éprouvassent une pareille joie, il fallait que les secrets qui leur avaient été confiés fussent d'une grande importance, au point de vue politique et au point de vue religieux, la politique et la religion étant le double terrain sur lequel le fondateur de l'Illuminisme se proposait d'opérer.

Avant d'entrer dans de nouveaux détails sur la secte des Illuminés, je crois utile d'indiquer en peu de mots les mesures de prudence que Weisshaupt avait prises pour échapper aux investigations de la police.

Chacun des principaux adhérents portait un nom emprunté à l'antiquité païenne, le seul qui figurât dans les correspondances. Les chefs de la secte demeuraient inconnus à la foule des initiés. Ces derniers ne devaient conserver ni titre, ni pièce quelconque ayant trait aux intérêts de l'Ordre. Les Illuminés étaient obligés de se servir, pour écrire, de signes cabalistiques et d'alphabets de convention. Seuls les adeptes admis aux grands Mystères et formant l'Aréopage de Weisshaupt

(1) *Ecrits origin.* Lett. 31.
(2) *Ecrits origin.*

savaient avec certitude ce qui se tramait contre la religion et les gouvernements (1).

(1) Voici la liste des principaux initiés :
J'ai mis entre parenthèses et en italique les noms d'emprunt qu'ils adoptèrent :
WEISSHAUPT Adam (*Spartacus*), fondateur de la secte.
ZWACH Xavier (*Caton*), conseiller Aulique et de Régence.
Baron KNIGGE (*Philon*), au service de Brême.
BODE (*Amélius*), conseiller intime à Weymar.
WICE (*Agrippa*), professeur à Ingolstad, numismate distingué et écrivain bibliographe.
MASSENHAUSEN (*Ajax*), conseiller à Munich.
HOHENEICHER (*Alcibiade*), conseiller à Freysingue.
Comte de PAPPENHEIM (*Alexandre*), général et gouverneur d'Ingolstad.
Comte SEINSHEIM (*Alfred*), vice-président à Munich.
Comte de COBENZEL (*Arrien*), trésorier à Eichstadt.
SAUER (*Attila*), chancelier à Ratisbonne.
Comte SAVIOLI (*Brutus*), conseiller à Munich.
BAADER (*Celse*), médecin de l'Electrice douairière.
Simon ZWACH (*Claude*).
BAIERHAMMER (*Confucius*), juge à Diessen.
TROPONERO (*Coriolan*), conseiller à Munich.
Marquis de COSTANZA (*Diomède*), conseiller à Munich.
MIEG (*Epictète*), conseiller à Munich.
FALCK (*Epiménides*), id., bourgmestre à Hanovre, naturaliste et physicien.
RIEDL (*Euclide*), conseiller à Munich.
Baron de BASSUS (*Hannibal*).
SOLCHER (*Hermès*), curé à Haching.
RUDORFER (*Livius*), secrétaire des Etats à Munich.
Baron SCHRÆCKENSTEIN (*Mahomet*).
KAPPE (*Marc-Aurèle*), premier prédicateur de la cour, et conseiller du consistoire protestant de Hanovre.
HERTEL (*Marius*), chanoine. Fut exilé de Munich.
WERNER (*Ménélaüs*), conseiller à Munich.
Baron DITTFURTH (*Minos*), conseiller à la chambre impériale de Wetzlar.
DUFRESNE (*Mœnius*), commissaire à Munich.
Baron MONPELLAY (*Musée*). Fut exilé de Munich.
SONNENFELS (*Numa*), conseiller à Vienne.
Comte LADRON (*Numa Pompilius*), conseiller à Munich.
Baron PECKER (*Périclès*), juge à Amberg.
HASLEIN (*Philon de Biblos*), évêque *in partibus*. Vice-président du conseil spirituel de Munich.
DREXL (*Pythagore*), bibliothécaire à Munich.
FRONHOWER (*Raymond Lulle*), conseiller à Munich.
RULING (*Simonides*), conseiller à Hanovre.
MICHT (*Solon*), prêtre, demeurant à Freysingue.
MUNTER (*Spinosa*), procureur à Hanovre.
Baron MENGENHOFEN (*Sylla*), capitaine au service de Bavière.
LANG (*Tamerlan*), conseiller à Eichstadt.

La liste que je reproduis sous forme de note n'est qu'un abrégé de celles qui furent publiées par les journaux allemands, lorsque les archives de la secte tombèrent entre les mains de la police bavaroise.

Disons maintenant un mot de la hiérarchie que Weisshaupt avait adoptée.

Les Illuminés se divisaient en deux classes. La première, celle des préparations, renfermait quatre grades : le Novice, le Minerval, l'Illuminé mineur et l'Illuminé majeur, auxquels on rattacha, dans un but de propagande, les grades de la Maçonnerie symbolique.

La deuxième classe se subdivisait en petits et grands Mystères. Les petits Mystères comprenaient les grades de

KAPFINGER (*Thalès*), secrétaire du comte Tallenbach.

MERZ (*Tibère*). Fut exilé de Bavière et devint secrétaire d'ambassade à Copenhague.

Baron HORNPTEIN (*Vespasien*), à Munich.

Prince Ferdinand de BRUNSWICK (*Aaron*).

Docteur KOPPE (*Accarius*), surintendant à Gotha, et plus tard à Hanovre.

SCHMERBER (*Agathoclès*), négociant à Francfort.

KRÆBER (*Agis*), gouverneur des enfants du comte de Stolberg.

BLEUBETREU (*Albéroni*), conseiller de la chambre à Neuwied.

BARRES (*Archélaüs*), ancien major en France.

COMPE (*Aristodème*), baillif à Wieubourg (Hanovre).

Baron de BUSCHE (*Bayard*), hanovrien d'origine, officier au service de la Hollande.

PÉTERSON (*Bélisaire*), à Worms.

Comte de STOLBERG (*Campanella*).

Baron de DALBERG (*Crescens*), coadjuteur de Mayence.

KOLBORN (*Chrysippe*), secrétaire du précédent.

SCHWEICKARD (*Cyrille*), à Worms.

MOLDENHAUER (*Gotescalc*), professeur de théologie protestante à Kiel.

Baron de GREIFENCLAU (*Hégésias*), à Mayence.

LEUCHSENRING (*Leveller*), instituteur des princes de Hesse-Darmstadt. Réfugié à Paris.

NICOLAI (*Lucien*), libraire et écrivain.

SCHMELZER (*Manéthon*), conseiller ecclésiastique à Mayence.

FÉDER (*Marc-Aurèle*), professeur à Gœttingue.

Comte de KOLLOWRATH (*Numénius*), à Vienne.

VOGLER (*Pierre Cotton*), médecin à Neuwied.

BRUNNER (*Pic de la Mirandole*), prêtre à Tieffenbach.

FRISCHER (*Théognis*), ministre luthérien.

ERNEST-LOUIS, duc de Saxe-Gotha (*Timoléon*).

AUGUSTE de Saxe-Gotha (*Walter Furst*).

CHARLES-AUGUSTE de Saxe-Weimar (*Eschyle*).

Prêtre et de Régent, et les grands Mystères, ceux de Mage et d'Homme-roi.

Le conseil du Grand-Maître, connu sous le nom d'Aréopage, était choisi parmi les initiés du dernier grade.

Dans le principe, les princes ne devaient pas être promus aux grands Mystères. Mais Weisshaupt ne tarda pas à comprendre que cette exclusion ferait naître dans l'esprit de ceux qui en étaient l'objet des soupçons regrettables. Il chercha donc le moyen de leur conférer les grades supérieurs, sans les initier pour cela aux tendances politiques de l'Ordre.

Il est bon de remarquer ici que le grade de Chevalier écossais avait été adapté à l'Illuminisme dans un but intéressé. Weisshaupt se proposait, on le sait, de recruter des adhérents parmi les membres de la Maçonnerie symbolique. Mais il n'ignorait pas que l'Ecossisme lui fournirait une classe d'adeptes plus particulièrement disposés à entrer dans ses vues.

Tout Illuminé, quel que fût son grade, devait exercer au moins une fois la fonction de frère *Insinuant*.

On donnait ce nom à celui qui devait recruter des adeptes. Certains initiés étaient spécialement chargés de cet emploi. Ils ne se bornaient plus à faire des prosélytes dans le cercle de leurs connaissances. Leurs supérieurs les envoyaient porter la bonne nouvelle dans les divers Etats de l'Europe où ils avaient quelque chance de réussite. Lorsque le frère *Insinuant* était habile, Weisshaupt lui laissait une entière liberté. Si, au contraire, son intelligence ne paraissait pas à la hauteur de son zèle, il lui donnait des instructions précises, avec recommandation de ne jamais s'en écarter.

Un Illuminé qui n'aurait rien fait pour augmenter le nombre des adeptes ne serait pas arrivé aux grades supérieurs. Il n'y avait d'exception à cette règle que pour les initiés qui appartenaient aux classes les plus élevées de la société.

Le Frère *Insinuant* devenait le supérieur immédiat des Novices qu'il avait conquis à l'Ordre. « C'est « ainsi, lisons-nous dans les Statuts de la Société, que « tout Illuminé peut se créer un petit empire, et, dans sa « petitesse, acquérir de la grandeur, de la puissance. »

Distinguer les sujets sur lesquels il doit fixer son choix ; prendre les moyens les plus efficaces pour gagner à l'Ordre celui qu'il en a jugé digne ; former le Novice et l'enchaîner à la secte avant même qu'il ne soit admis : telle est, en quelques mots, la règle de conduite dont le Frère *Insinuant* ne doit pas dévier.

« Pour apprendre à connaître les sujets qu'il peut « enrôler, dit Barruel, tout Illuminé doit commencer par « se munir de tablettes en forme de journal, *Diarium*. « Espion assidu de tout ce qui l'entoure, il observera « continuellement les personnes avec lesquelles il se « trouve ; amis, parents, ennemis, indifférents, tous sans « exception seront l'objet de ses recherches ; il tâchera « de découvrir leur côté fort, leur côté faible, leurs pas- « sions, leurs préjugés, leurs liaisons, leurs actions sur- « tout, leurs intérêts, leur fortune, en un mot tout ce qui « peut donner sur eux les connaissances les plus détail- « lées ; chaque jour il marquera sur ses tablettes ce qu'il « a observé en ce genre.

« Cet espionnage, devoir constant et assidu de chaque « Illuminé, aura deux avantages ; l'un général pour « l'Ordre et ses supérieurs, et l'autre pour l'adepte. « Chaque mois, il fera deux fois le relevé de ses observa- « tions ; il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs ; « et l'Ordre sera instruit par là quels sont, dans chaque « ville ou chaque bourg, les hommes de qui il doit « espérer la protection ou redouter l'opposition. Il saura « tous les moyens à prendre pour gagner les uns ou « écarter les autres. Quant à l'adepte *Insinuant*, il en

« connaîtra mieux les sujets dont il peut proposer la
« réception, et ceux qu'il croit devoir exclure. Dans les
« notes qu'il envoie chaque mois, il ne manquera pas
« d'exposer les raisons ou de l'un ou de l'autre (1). »

Tout en s'attachant à étudier ceux qu'il veut enrôler, le F.·. *Insinuant* aura soin de ne pas se livrer lui-même. La dissimulation lui est recommandée par le fondateur de l'Ordre, comme une vertu indispensable aux adeptes de l'Illuminisme.

Les païens, les juifs et les jésuites sont formellement exclus de la secte. Les indiscrets, les grands parleurs et les entêtés doivent être considérés comme des gens dangereux. Le F.·. *Insinuant* ne s'occupera pas non plus de ceux dont la conduite est *notoirement* mauvaise ou l'éducation trop négligée. « Laissez-moi là les brutes, les gros-
« siers et les imbéciles », lisons-nous dans les *Ecrits originaux*, au chapitre des *Exclusions*.

Weisshaupt ajoute néanmoins qu'il faut faire une exception à cette règle. — La sottise est quelquefois doublée d'or et d'argent. Elle mérite alors de sérieux égards, car elle peut aider à remplir la caisse de la Société.

« Mettez-vous donc à l'œuvre, continue le législateur
« de l'Illuminisme, il faut que ces sortes d'imbéciles
« mordent à l'hameçon. Nous éviterons de leur révéler
« nos secrets, tout en leur persuadant que le grade dont
« ils sont investis est le dernier de l'Ordre (2). »

Malgré toutes ces exclusions, le champ dans lequel le F.·. *Insinuant* peut exercer son zèle est encore assez vaste.

Les jeunes gens de dix-huit à trente ans étaient tout

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. — *Ecrits originaux, réforme des Italic, s.*

(2) *Lettres de Weisshaupt à Ajax et à Caton.*

spécialement signalés à son attention. Il ne fallait pas non plus qu'il négligeât les hommes d'un âge mûr alors surtout qu'ils pouvaient rendre des services à l'Illuminisme.

Weisshaupt recommandait aux F.·. F.·. *Insinuants* les peintres, les graveurs, les orfèvres et jusqu'aux serruriers. Les libraires, les maîtres d'écoles et les maîtres de poste étaient pareillement signalés à leur zèle.

Il ne dédaignait pas non plus les négociants, quel que fut d'ailleurs le genre de commerce auquel ils se livraient. Les chanoines enfin paraissaient lui sourire, ce qui prouverait, dans une certaine mesure, que cette fraction du clergé allemand n'était pas cuirassée contre les erreurs du jour.

« Cherchez-moi, dit Weisshaupt à ses enrôleurs, des « jeunes gens adroits et déliés. Il nous faut des adeptes « insinuants, intrigants, féconds en ressources, hardis, « entreprenants. Il nous les faut énergiques, souples, « obéissants, dociles, sociables. Cherchez-moi encore de « ces hommes puissants, nobles, riches, savants. N'épar- « gnez rien pour m'avoir ces gens-là. Si les cieux ne vont « pas, faites marcher l'enfer (1). »

Weisshaupt entre dans les détails les plus minutieux au sujet des qualités que le F.·. *Insinuant* doit surtout rechercher, quand il s'agit du choix d'un adepte.

« Toutes choses égales, fait-il observer, attachez-vous « aux formes extérieures, aux hommes bien faits, beaux « garçons. Ces gens-là ont d'ordinaire les mœurs douces, « le cœur sensible. Quand on sait les former, ils sont « plus propres aux négociations. Un premier abord pré- « vient en leur faveur. Ils n'ont pas, sans doute, la pro-

(1) *Ecrits originaux. — Lettre III à Ajax.*

« fondeur des physionomies sombres; ils ne sont pas de « ceux qu'on peut charger d'une émeute ou du soin de « soulever le peuple; mais c'est pour cela aussi qu'il faut « savoir choisir son monde. J'aime surtout ces hommes « aux yeux pleins de leur âme, au front libre et ouvert, « au regard élevé. Les yeux, les yeux surtout, examinez-« les bien; ils sont le miroir de l'âme et du cœur. Ne « négligez pas même, dans vos observations, le maintien, « la démarche, la voix (1). »

Les médecins et les avocats peuvent nous être très utiles, à cause de leur facilité à manier la parole. Il faut enfin savoir tirer parti de ceux qui ont à se plaindre des injustices de la société à leur égard, car ils seront disposés à regarder l'Illuminisme comme leur asile naturel.

Après que leur choix était fixé, les F.·. F.·. enrôleurs groupaient les divers renseignements qu'ils avaient pu recueillir et les adressaient aux supérieurs de l'Ordre. Ceux-ci faisaient une enquête, de leur côté, et se prononçaient en dernier ressort sur l'admission ou le rejet des candidats proposés.

C'est ici que la prudence de Weisshaupt se faisait remarquer d'une façon toute particulière.

Le Code ne permettait pas à tous les frères d'insinuer les sujets qu'ils avaient proposés à l'Aréopage et dont celui-ci avait admis la candidature.

« On ne laissera, dit Barruel, ni le jeune adepte me-« surer ses forces avec celui qui aurait l'avantage des « années ou de l'expérience, ni le simple artisan prendre « sur lui d'amener un magistrat. Il faut que le supé-« rieur choisisse et désigne l'enrôleur le plus convenable « aux circonstances, aux mérites, à l'âge, à la dignité, « au talent du nouveau candidat (2). »

(1) *Ecrits origin. — Lettre XI à Marius et à Caton.*
(2) *Ecrits originaux* cités par Barruel.

Ce dernier mot ne doit pas être pris dans le sens qu'on lui attribue d'ordinaire. On pouvait être candidat sans avoir témoigné le désir d'entrer dans l'Illuminisme. Le Code donnait cette qualification à tous ceux que Weisshaupt jugeait à propos de faire insinuer.

Lorsque le candidat était un personnage instruit et qu'il avait dépassé trente ans, l'enrôleur devait se présenter à lui comme un homme versé dans la connaissance des Mystères de l'antiquité. On lui indiquait le moyen de le faire avec succès.

« Qu'il mette d'abord en avant, dit Weisshaupt, le « plaisir de savoir des choses qu'il n'est pas donné à tous « de connaître, de marcher entouré de lumières, là où le « vulgaire est dans les ténèbres ; qu'il est des doctrines « uniquement transmises par des traditions secrètes, « parce qu'elles sont au-dessus des esprits communs. « Il citera en preuves les Gymnosophistes pour les Indes, « les Prêtres d'Isis pour l'Egypte, ceux d'Eleusis et « l'Ecole de Pythagore pour la Grèce (1). »

Weisshaupt recommandait aux Frères *Insinuants* de puiser dans les auteurs anciens, tels que Cicéron, Sénèque, et autres, un certain nombre de textes choisis avec soin, afin de prouver à leurs interlocuteurs qu'il existe une doctrine secrète, dont le but est de rendre la vie plus agréable et la mort moins pénible. Ils devaient ensuite faire remarquer, mais sans trop d'insistance, que grâce aux querelles théologiques des religions révélées, l'homme ne sait rien sur la nature de l'âme et son immortalité.

Lorsque le Frère *Insinuant* s'apercevra, ajoutait Weisshaupt, que ce sujet intéresse le candidat, il lui demandera s'il ne serait pas bien aise d'être éclairé. Puis il laissera

(1) *Ecrits originaux.*

entendre qu'il a été initié à une doctrine secrète qui le satisfait complètement.

Une conversation de ce genre, adroitement conduite, ne pouvait manquer de piquer la curiosité du candidat. Le Frère *Insinuant* cherchait alors à connaître ses opinions politiques et religieuses, pour s'assurer qu'il ne refuserait pas, le moment venu, de marcher dans la voie qui lui serait tracée. Si le résultat de cette enquête n'était pas satisfaisant, les choses en restaient là. Si, au contraire, le nouvel adepte professait des idées quelque peu conformes aux tendances de l'Illuminisme, le Frère *Insinuant* le conduisait jusqu'à la porte des Mystères.

Quand il s'agissait d'enrôler des jeunes gens, les instructions de Weisshaupt étaient remarquables d'habileté.

« Que votre premier soin, dit-il à ses enrôleurs, soit de « gagner l'amour. la confiance, l'estime des sujets que « vous êtes chargés d'acquérir à l'Ordre. Comportez-vous « en tout de manière à faire soupçonner qu'il est dans « vous quelque chose de plus que vous n'en laissez voir; « que vous tenez à quelque société secrète et puissante; « excitez dans votre candidat, non pas tout à coup, mais « peu à peu, le désir d'être admis dans une société de ce « genre. Vous recourrez, pour inspirer ce désir, à cer- « tains raisonnements et à certains livres appropriés au « sujet. »

Ici Weisshaupt indiquait les ouvrages qui lui paraissaient les plus propres à aider le Frère *Insinuant* dans sa mission. Puis il ajoutait :

« On montre, par exemple, afin de prouver l'utilité des « sociétés secrètes, un enfant au berceau; on parle de ses « cris, de ses pleurs, de sa faiblesse; on fait observer

« combien cet enfant, qui, réduit à lui-même, est dans
« une impuissance absolue, peut acquérir de force avec
« le secours des autres. — On a soin de dire que toute
« la grandeur des princes dérive de l'accord de leurs
« sujets. On exalte les avantages de la société sur l'isole-
« ment; on en vient à l'art de connaître et de diriger les
« hommes (1). »

Après avoir fait l'éloge de la société en général, le Frère *Insinuant* s'attachait à discréditer les sociétés civiles. Ces dernières, au lieu de protéger l'individu, le délaissent ou le persécutent. Le pouvoir n'est plus une force que l'homme doit bénir, mais un ennemi acharné qu'il est tenu de combattre.

Si les citoyens d'un même pays s'unissaient entre eux et se prêtaient un mutuel appui, tous les abus disparaîtraient comme par enchantement.

C'est en recourant à ce moyen, dont on semble ne plus comprendre la puissance, que les castes sacerdotales de l'antiquité païenne étaient devenues prépondérantes. C'est par là aussi que les Jésuites ont exercé sur le monde une si redoutable influence.

Le Frère *Insinuant* laissait alors entendre à son élève qu'une organisation de ce genre existait déjà quelque part, et qu'il lui serait possible d'en faire partie.

Le candidat résistait difficilement aux pièges qui lui étaient tendus.

Il y avait d'ailleurs quelque danger à tromper l'attente du Frère *Insinuant*.

« Malheureux, et doublement malheureux, le jeune
« homme que les Illuminés ont en vain essayé d'entraîner
« dans leur secte ! S'il échappe à leurs pièges, qu'il ne se
« flatte pas au moins d'échapper à leur haine, et qu'il se

(1) *Ecrits originaux.*

« cache bien; ce n'est pas une vengeance commune que « celle des sociétés secrètes. C'est le feu souterrain de la « rage. Elle est irréconciliable, rarement cesse-t-elle de « poursuivre ses victimes, jusqu'à ce qu'elle ait eu le « plaisir de les voir immolées (1). »

A ceux qui trouveraient exagérées ces paroles d'Hoffmann, je ferai observer que le Code de la secte est formel sur ce point.

On y lit que lorsqu'un candidat qui pourrait être utile à l'Ordre refuse d'y entrer, il faut chercher à le perdre dans l'opinion publique.

Quand le Frère *Insinuant* avait réussi dans ses démarches, il parlait à peu près ainsi à son disciple :

« Le silence et le secret sont l'âme de l'Ordre. Vous « observerez l'un et l'autre, auprès de ceux mêmes que « vous pourriez soupçonner aujourd'hui être nos frères, et « auprès de ceux qui vous seront connus dans la suite; « vous regarderez comme un principe constant parmi « nous que la franchise n'est une vertu qu'auprès des « Supérieurs; la méfiance et la réserve sont la pierre « fondamentale de notre société. Vous ne direz à personne, « ni maintenant ni dans la suite, la moindre circonstance « de votre entrée dans l'Ordre, pas même de quel grade « vous pourrez être, ou en quel temps vous aurez été « admis. En un mot, vous ne parlerez jamais, devant les « Frères mêmes, des objets relatifs à l'Ordre, à moins « d'une vraie nécessité (2). »

Après cet avertissement, le Frère enrôleur exigera que le novice signe l'engagement que voici :

« Moi soussigné, promets en tout honneur et sans au-

(1) Hoffmann, *Avis important*, tome II, préface.
(2) *Ecrits originaux, statuts.*

« cune restriction, de ne jamais dévoiler par paroles, par « signes, par gestes, en aucune manière possible, à « quelque personne que ce soit, à mes parents, alliés ou « amis les plus intimes, rien de ce qui me sera confié par « mon introducteur, relativement à mon entrée dans une « Société secrète, soit que ma réception dans cette société « ait lieu ou n'ait pas lieu. Je m'engage à ce secret d'au- « tant plus volontiers, que mon introducteur m'assure « que dans la Société en question il ne se passe rien de « contraire à l'Etat, à la Religion et aux mœurs. Quant « aux écrits qui me seront remis, et aux lettres que je « recevrai sur le même sujet, je m'engage à les rendre « après en avoir fait pour moi seul les extraits néces- « saires (1). »

Ces divers écrits étaient communiqués au candidat et avec une extrême précaution. Lorsqu'un sociétaire tombait malade, ses amis allaient le visiter, non seulement pour lui témoigner leur amitié, mais aussi pour faire disparaître tous les papiers compromettants.

Par une précaution qui révèle chez Weisshaupt une organisateur extrêmement remarquable, il avait été statué que les diverses sections de l'Ordre porteraient des noms différents, de telle sorte qu'une Loge pourrait être l'objet de poursuites administratives ou judiciaires, sans que le reste de la Société se trouvât compromis.

Weisshaupt ne s'était pas borné à imaginer cinq ou six alphabets différents, afin de correspondre en toute sécurité avec ses adeptes. Il avait, de plus, composé un dictionnaire spécial incompréhensible pour les profanes.

Les noms de pays étaient changés, de manière à dérouter les plus fins limiers de la police. La Bavière portait le nom d'*Achaïe*. L'Autriche s'appelait l'*Egypte*. Au lieu de Souabe, de Franconie et de Tyrol, lisez : *Pannonie*, *Illy-*

(1) *Ecrits originaux.*

rie, *Péloponèse*. Munich se transforme en *Athènes;* Inspruck, en *Samos;* Bamberg, en *Antioche;* Vienne, en *Rome;* Wurtzbourg, en *Carthage;* Francfort, en *Thèbes;* Ingolstadt, en *Ephèse* pour le commun des initiés et en *Eleusis* pour les adeptes des hauts grades.

Weisshaupt adopta une ère nouvelle et changea les noms des mois. Il fut, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, le précurseur des Jacobins.

Il était défendu aux adeptes d'écrire le nom de leur Ordre, nom sacré qui ne devait pas tomber sous les yeux des profanes. Ils le désignaient sous la forme d'un cercle ayant un point à son centre.

Les statuts que l'on faisait passer sous les yeux du Novice étaient à peu près irréprochables. Le nouvel adepte croyait sincèrement, après avoir lu ces pages dictées par l'hypocrisie, que l'Illuminisme n'avait qu'un seul but, celui de travailler à la perfection morale de ses membres. Puis, au bout de quelques jours, le Frère *Insinuant* lui apprenait l'art de dissimuler, mais en lui démontrant que la dissimulation est inséparable de la sagesse.

Parmi les ouvrages que l'on mettait à sa disposition, et qu'on l'engageait à lire et à méditer, se trouvaient ceux d'*Epictète*. *Sénèque*, *Plutarque*, etc. On voulait ainsi lui faire admirer, aux lieu et place de la morale évangélique. la philosophie du paganisme, et le détacher peu à peu des croyances de sa jeunesse.

Le Frère *Insinuant* devait enfin lui persuader que la connaissance du cœur humain est une science de premier ordre. Une fois imbu de ce principe, le Novice observait les personnes de son entourage et consignait chaque jour, dans une sorte de journal, les remarques qu'il avait faites.

Cet exercice avait une double utilité. Le Novice s'instruisait, et l'Ordre recueillait une série d'informations que Weisshaupt et son Aréopage utilisaient avec soin dans l'intérêt de la secte.

Pendant que le Novice étudiait les hommes avec lesquels il était en relation, son instituteur l'analysait lui-même avec un soin méticuleux, notant le fort et le faible de son élève et transmettant ses observations aux supérieurs de l'Ordre.

Les Illuminés exigeaient surtout de leurs adeptes une obéissance aveugle, absolue.

« Notre société, lisons-nous dans le Code de la secte, « exige de ses membres le sacrifice de leur liberté, non « pas sur toute chose, mais sur *tout ce qui peut lui faciliter le moyen d'arriver à son but*. Or, la présomption, « quand il s'agit d'apprécier la moralité des actes qu'elle « prescrit, doit toujours être en faveur des ordres donnés « par les supérieurs. Ils sont plus clairvoyants sur cet « objet, ils le connaissent mieux et c'est pour cela qu'ils « sont constitués supérieurs. Ils ont reçu mission de « conduire leurs subordonnés à travers les ténèbres ; et « ici l'obéissance n'est pas seulement un devoir, elle est « encore un acte de reconnaissance de la part des subordonnés (1). »

Afin que la promesse d'obéir ne fût pas une vaine promesse de la part des initiés, Weisshaupt s'était arrangé de façon à connaître en détail tout ce qui avait trait, de près ou de loin, dans le passé et dans le présent, à leur vie privée et publique. Les supérieurs cherchaient à découvrir jusqu'aux secrets les plus intimes de leurs familles. Les adeptes appartenaient donc à l'Aréopage de Weisshaupt comme l'esclave appartient à son maître.

Quand le novice était admis aux dernières épreuves, on lui posait une série de questions dont mes lecteurs pourront apprécier la portée. Je me borne à reproduire les principales :

(1) *Réforme des statuts.* — *Le vérit. Ill.* — *Statuts génér.*

« 1° Etes-vous encore dans l'intention de vous faire « recevoir dans l'Ordre des Illuminés ?

« 2° Avez-vous bien mûrement pesé la gravité de votre « démarche, en prenant des engagements que vous ne « connaissez pas ?

« 3° Quels sont les motifs qui vous poussent à venir « parmi nous ?

« 4° Auriez-vous également ce désir si vous appreniez « que l'Ordre ne vous offre d'autre avantage que celui de « devenir plus parfait ?

« 5° Que feriez-vous si l'Illuminisme ne datait que « d'hier ?

« 6° Si vous veniez à découvrir dans l'Ordre quelque « chose de mauvais ou d'injuste à faire, quel parti « prendriez-vous ?

« 7° Voulez-vous et pouvez-vous regarder le bien de « notre Ordre comme le vôtre même ?

« 8° Il est bon que vous le sachiez, les membres qui « entrent dans la société, sans autre motif que l'espoir « d'acquérir de la puissance, de la grandeur, de la consi- « dération, ne sont pas ceux que nous aimons le plus. « Savez-vous tout cela ?

« 9° Vous sentez-vous capable d'aimer tous les mem- « bres de l'Ordre, sans en excepter les ennemis per- « sonnels que vous pourriez y rencontrer ?

« 10° S'il arrivait que vous dussiez faire du bien à ces « ennemis, qu'il fallût les recommander, les exalter, y « seriez-vous disposé ?

« 11° Au surplus, donnez-vous à notre Ordre ou « Société *le droit de vie ou de mort?* Sur quoi vous « appuyez-vous pour lui donner ou lui refuser ce droit ?

« 12° Etes-vous disposé à donner, *en toute occasion*, « aux membres de notre Ordre la préférence sur les « autres hommes ?

« 13° A quel genre de vengeance voudriez-vous recou- « rir, si vous étiez victime d'une injustice, grande ou

« petite, de la part soit d'un frère soit d'un étranger ?

« 14° Quelle serait votre conduite si jamais vous « regrettiez d'être entré dans notre Ordre?

« 15° Voulez-vous partager avec nous *heur* et *malheur ?*

« 16° Etes-vous déterminé à ne jamais vous servir de « votre naissance, de vos emplois, de votre puissance au « mépris ou au préjudice de vos frères ?

« 17° Etes-vous membre d'une autre Société, ou songez-« vous à le devenir ?

« 18° Est-ce par légèreté ou bien dans l'espoir de con-« naître la constitution de l'Ordre que vous faites les « promesses qui sont exigées de vous ?

« 19° Etes-vous décidé à suivre fidèlement nos lois ?

« 20° *Vous engagez-vous à une obéissance absolue, sans « réserve? Et savez-vous la force de cet engagement ?*

« 21° N'y a-t-il aucune crainte qui puisse vous détour-« ner d'entrer dans notre Ordre ?

« 22° Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, « travailler à la propagation de l'Ordre, l'assister de vos « conseils, de votre argent et de tous vos moyens ?

« 23° Soupçonniez-vous que vous auriez à répondre à « quelques-unes de ces questions ?

« 24° Quelle garantie nous donnez-vous de la sincérité « de vos promesses ? A quelle peine vous soumettez-vous « si vous y manquez (1) ? »

L'aspirant devait répondre par écrit à chacune de ces questions.

Lorsque le moment de l'admission était arrivé, on le conduisait, le soir, dans une chambre à peine éclairée. Le Frère *Insinuant* l'accompagnait seul. Deux hommes attendaient silencieux que ce dernier le leur présentât. l'un debout, l'attitude sévère, et l'autre prêt à écrire le procès-verbal de réception. L'Initiant faisait subir au

(1) *Ecrits originaux. — Protocole de la réception de deux novices.*

récipiendaire un nouvel examen. Puis ce dernier était conduit dans la salle des réflexions, où on le laissait pendant assez longtemps plongé dans une obscurité profonde.

Enfin l'Introducteur, qui n'était autre que le Frère *Insinuant*, le ramenait en présence des deux dignitaires de l'Ordre, et se portait garant des bonnes dispositions de son protégé.

L'Initiant disait alors au Novice :

« Votre désir est juste. Au nom de l'Ordre sérénissime « dont je tiens mes pouvoirs, et au nom de tous ses « membres, je vous promets protection, justice et « secours. »

Il prenait ensuite une épée, en présentait la pointe au cœur du récipiendaire et continuait ainsi :

« Si tu n'étais qu'un traître et un parjure, il est bon « que tu le saches, tous nos frères seront appelés à « s'armer contre toi. Ne compte pas échapper ou trouver « un lieu de sûreté. Quelque part que tu sois, la honte, « les remords de ton cœur et la rage de nos frères incon- « nus te poursuivront, te tourmenteront sans repos ni « trêve. »

L'Initiant replaçait son épée sur la table et poursuivait en ces termes :

« Mais si vous persistez dans le dessein d'être admis « dans notre Ordre, prêtez le serment qui vous est « demandé. »

Le Novice prononçait alors posément, gravement, la formule suivante :

« En présence du Dieu Tout-Puissant, et devant vous,
« plénipotentiaires du très haut et très excellent Ordre
« dans lequel je demande à être admis, je reconnais ici
« toute ma faiblesse naturelle et toute l'insuffisance de
« mes forces. Je confesse que, malgré tous les privilèges
« du rang, des honneurs, des titres, des richesses que je
« pourrais avoir dans la société civile, je ne suis qu'un
« homme comme les autres; que je puis perdre tout cela
« par le fait de mes semblables, comme je l'ai acquis,
« grâce à eux; que j'ai un besoin absolu de leur agré-
« ment, de leur estime, et que je dois faire tout ce qui
« dépendra de moi pour les mériter. Jamais je n'em-
« ploierai au désavantage du bien général ou la puissance
« ou la considération dont je puis jouir. Je résisterai, au
« contraire, de toutes mes forces aux ennemis du genre
« humain *et de la société civile.* »

Si on avait dit au nouvel initié, après la cérémonie de réception, que l'Illuminisme était une secte subversive de tout ordre social, il n'aurait pas manqué de protester. N'avait-il pas fait le serment solennel de défendre la *société civile* contre les attaques dont elle pourrait être l'objet?

Après avoir enchaîné sa liberté d'une manière plus ou moins vague, le récipiendaire entrait dans le détail des engagements qu'il venait de prendre, et finissait ainsi :

« Je renonce, dans ces promesses, à *toute restriction*
« *secrète*, et m'engage à les remplir toutes, suivant le
« sens naturel des mots, et suivant *celui que la Société*
« *y attache*, en me prescrivant ce serment. Ainsi Dieu
« me soit en aide (1)! »

Le Novice aurait pu se demander quel sens les supé-

(1) *Ecrits originaux.*

rieurs de l'Illuminisme donnaient aux mots qu'on lui mettait dans la bouche, en dehors de celui que leur attribue le génie de la langue allemande. Il était malheureusement trop tard pour se poser une question de ce genre. La cérémonie de l'initiation terminée, le nouvel adepte apposait sa signature au bas du serment qu'il venait de prononcer. Puis on le mettait en relation avec ceux d'entre les sociétaires qui avaient reçu le même grade que lui et reconnaissaient le même supérieur.

Après sa réception, le Novice prenait le titre de Minerval, ou frère de Minerve.

Ceux qui faisaient partie de cette classe devaient s'occuper d'études littéraires et scientifiques. Ils formaient une espèce d'académie où on lisait, en les commentant, la Bible, les œuvres de Confucius, de Marc-Aurèle, de Cicéron, etc. Ces ouvrages étaient placés sur le pied d'égalité. Le président professait la même estime pour les écrits de Platon que pour les Evangiles. Cette tactique avait pour but d'enlever tout prestige aux Livres inspirés, sans recourir à des attaques directes, que les nouveaux initiés auraient pu ne pas trouver de leur goût.

Le président de l'académie appartenait toujours aux rangs les plus élevés de l'Ordre. Il avait pour mission de préparer les Minervains à recevoir le troisième grade, qui était celui d'Illuminé mineur.

Pour donner une idée à peu près exacte de cette préparation, citons un des thèmes que l'on proposait aux commentaires des adeptes :

« Il est assurément dans ce monde, lisons-nous dans « les *Ecrits originaux* de la Secte, des délits généraux, « auxquels le sage et l'honnête homme voudraient mettre « un terme. Quand nous considérons que chaque homme, « dans ce monde si beau, pourrait être heureux, mais « que notre bonheur est souvent troublé par le malheur « des uns, *par la méchanceté* et par l'erreur des autres ;

« que les méchants ont la puissance sur les bons ; *que* « *l'opposition ou l'insurrection privée est ici inutile ;* que « la peine tombe presque toujours sur l'homme de bien ; « *alors s'élève naturellement le désir de voir se former* « *une association d'hommes* à l'âme forte et noble, ca« pables de résister aux méchants, d'aider les bons, de « se procurer à eux-mêmes le repos, le contentement, la « sûreté ; de produire tous ces effets par des moyens « fondés sur le plus haut degré des forces de la nature « humaine. Un pareil objet, *dans une société secrète,* ne « serait pas seulement le plus innocent, il serait le plus « digne de l'homme sage et bien pensant. »

On voit que l'amour de la *société civile* commence à se refroidir dans le cœur du Minervain, et tout fait supposer que l'Illuminé mineur ne tardera pas à oublier le serment du Novice.

Les instructions données par Weisshaupt aux présidents d'académie révèlent dans leur auteur une parfaite connaissance du cœur humain.

Ayez assidûment les yeux sur chacun des Frères confiés à vos soins. Observez-les surtout dans les circonstances où ils sont tentés d'être ce qu'ils ne doivent pas être. Etudiez-les aussi alors qu'ils croient n'être l'objet d'aucune surveillance et vous les verrez tels qu'ils sont réellement.

Méfiez-vous des hommes qui brillent par leurs discours. Il nous faut des actes et non des paroles. N'ayez qu'une confiance médiocre en ceux qui sont riches ou puissants. Leur conversion est toujours lente et rarement sincère.

Lisez avec vos élèves des livres faciles à comprendre et riches en images. Parlez-leur beaucoup, et que vos discours partent du cœur.

Excitez en eux l'amour du but. Peignez-leur vivement les misères du monde. Ne vous bornez pas à leur dire

ce que les hommes sont, dites-leur aussi ce qu'ils devraient être.

On peut tout faire de l'espèce humaine, quand on sait tirer parti de ses penchants.

Formez-les à l'esprit d'observation. Faites-leur des questions sur l'art de connaître les hommes, malgré leur dissimulation. N'hésitez pas à trouver leurs réponses meilleures que les vôtres, afin de les encourager, tout en ayant soin de rectifier adroitement ce qu'ils ont pu laisser échapper d'inexact.

N'exigez pas trop d'eux. Il faut être patient.

Si l'éducation a semé dans le cœur et l'esprit de vos élèves des principes qui ne valent rien pour nous, affaiblissez peu à peu ces convictions dangereuses, et remplacez-les par d'autres.

Voyez ce que les religions, les sectes, la politique font faire aux hommes. On peut leur inspirer de l'enthousiasme pour des folies.

« Ayez soin encore de saisir le moment où votre élève « est mécontent de ce monde, où rien ne va selon son « cœur; où le plus puissant même sent le besoin qu'il « a des autres pour arriver à un meilleur ordre de choses. « C'est alors qu'il faut presser ce cœur sensible. surveil- « ler sa sensibilité, et lui montrer combien les sociétés « secrètes sont nécessaires pour arriver à un meilleur « ordre de choses (1). »

Ne croyez pas trop aisément à la durée de ces bons mouvements. L'indignation peut être le résultat d'une crainte, d'un espoir passager, ou d'une passion à satisfaire. Il faut que vous arriviez à transformer ces impressions fugitives en un état habituel de l'âme.

Quand l'adepte avait été convenablement travaillé par

(1) *Ecrits originaux.*

son supérieur immédiat, on le présentait au grade d'Illuminé majeur.

Avant de recevoir cette nouvelle initiation, il devait répondre d'une manière satisfaisante aux questions que voici :

1° « Connaissez-vous quelque société qui repose sur « une initiation meilleure que la nôtre, et qui tende, par « des moyens plus sûrs et plus prompts, au but que « nous avons en vue ?

2° « Est-ce pour satisfaire votre curiosité, que vous « êtes entré chez nous, ou bien pour concourir, avec l'élite « des hommes, au bonheur général ?

3° « Ce que vous connaissez de nos lois vous a-t-il « satisfait ? Voulez-vous travailler d'après notre plan, « ou bien avez-vous quelque objection à nous opposer ?

4° « Comme il n'y aura plus de milieu pour vous, dé- « clarez en ce moment si vous voulez nous quitter ou « nous rester attaché pour toujours ?

5° « Etes-vous membre d'une autre société ?

6° « Cette société exige-t-elle des choses contraires à « nos intérêts, comme de lui découvrir nos secrets ou « bien de travailler uniquement pour elle ?

7° « Si l'on demandait cela de vous, quelle serait votre « conduite ? »

Ces questions n'étaient ni trop indiscrètes ni trop embarrassantes ; mais elles ne tardaient pas à se compliquer d'une façon aussi désagréable qu'inattendue. On avertissait, en effet, le candidat qu'il devait joindre à ses réponses une confession générale de sa vie. Et afin que la dissimulation ne pût altérer en rien la sincérité de ses aveux, on lui donnait communication des renseignements recueillis sur son compte. Il s'apercevait alors que rien n'avait échappé aux investigations de ses supérieurs.

L'adepte se résignait donc à faire tout que l'on exigeait de lui.

A partir de ce moment, il devenait l'esclave de la secte, pour laquelle il ne pouvait plus avoir de secret.

La partie du code de l'Illuminisme qui concerne les Frères Scrutateurs pourrait être intitulée : *Le Guide du parfait espion.*

« Je ne sais, dit Barruel, où Weisshaupt a pu prendre « tout cela ; mais qu'on imagine une série au moins de « quinze cents questions sur la vie, l'éducation, le corps, « l'âme, le cœur, la santé, les passions, les inclinations, « les connaissances, les relations, les opinions, le loge- « ment, les habits, les couleurs favorites des candidats; « sur ses parents, ses amis, ses ennemis, sa conduite, « ses discours, sa démarche, ses gestes, son langage, ses « préjugés, ses faiblesses; en un mot des questions sur « tout ce qui peut faire connaître la vie, le caractère « politique. moral, religieux, l'intérieur, l'extérieur d'un « homme, et tout ce qu'il a fait, dit ou pensé, et tout ce « qu'il ferait, dirait ou penserait dans une circonstance « quelconque : qu'on imagine encore sur chacun de ces « articles, vingt, trente, et quelquefois cent questions « diverses, toutes plus profondes les unes que les autres. « Tel est le catéchisme auquel l'Illuminé majeur doit « savoir répondre, et sur lequel il doit se diriger pour « tracer la vie et tout le caractère des Frères, ou bien « même des profanes qu'il importe à l'Ordre de connaî- « tre. Tel est le Code scrutateur sur lequel la vie du can- « didat doit avoir été tracée, avant qu'il ne soit admis au « grade d'Illuminé majeur. Ce code est appelé aussi dans « les Statuts de l'Ordre : *Nosce teipsum*, connais-toi toi- « même. Ce même mot sert à ce grade de mot du guet; « mais lorsqu'un Frère le prononce, l'autre répond : « *Nosce alios*, connais les autres; cette réponse exprime « beaucoup mieux l'objet d'un Code de ce genre (1). »

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

Weisshaupt exigeait des Frères Scrutateurs qu'ils suivissent le candidat au grade d'Illuminé majeur jusque dans son sommeil. Il fallait qu'ils pussent dire *s'il était dormeur, s'il rêvait et s'il parlait tout haut en rêvant; s'il était facile ou difficile à réveiller, et quelle impression faisait sur lui un réveil subit, forcé, inattendu.*

Le cérémonial de l'initiation était calqué en partie sur le rituel maçonnique alors en usage. Weisshaupt avait toutefois ajouté certains détails caractéristiques aux chinoiseries plus ou moins lugubres qui accompagnaient, dans les Loges de la Maçonnerie, la réception des adeptes.

Après avoir introduit le postulant dans une chambre obscure, on lui faisait renouveler le serment de ne jamais révéler quoi que ce fût de ce qu'il apprendrait relativement à l'Ordre. Puis, il remettait à son introducteur l'histoire cachetée de sa vie. Cette pièce était lue dans la Loge et comparée avec le portrait que les Frères avaient tracé du récipiendaire. Cela fait, l'Introducteur revenait auprès de l'adepte, le félicitait de la preuve de confiance qu'il venait de donner à l'Ordre, lui mettait sous les yeux le tableau que les Scrutateurs avaient fait de lui, de ses goûts, de ses passions, de tout ce qui le concernait en un mot, et ajoutait : « Lisez, et répondez « ensuite si vous continuez à vouloir être d'une société « qui, tel que vous êtes là, vous tend encore les bras. » Cela dit, l'Introducteur se retirait, laissant l'adepte à ses propres réflexions.

On le conduisait ensuite à la Loge, où l'Initiant lui adressait un discours et diverses questions, dans le but de lui faire comprendre que la société civile avait besoin de réformes radicales. Ne trouvez-vous pas, lui demandait-il, que, dans le monde, la vertu n'est pas récompensée, tandis que le vice triomphe? Ne vous semble-t-il pas que les méchants sont plus heureux, plus considérés, plus puissants que l'honnête homme ? Ne

seriez-vous pas d'avis de grouper les bons, de les unir *étroitement*, afin de les rendre plus forts que les méchants? Ne croyez-vous pas que votre devoir sera toujours de procurer à vos amis tous les avantages extérieurs dont vous pourrez disposer, le cas échéant?

Chaque mois, les sociétaires devaient donner avis aux supérieurs des emplois et dignités auxquels il était possible de faire arriver les membres de la secte. Le récipiendaire s'engageait à ne jamais s'écarter de cette règle de conduite.

Dans son discours, l'Initiant avait soin de faire observer au nouvel adepte que les princes et les prêtres opposaient aux projets de réforme que l'Ordre avait en vue une résistance intéressée. Faut-il, ajoutait l'orateur, triompher par la violence de leur mauvais vouloir? Non. Appliquons-nous à leur lier peu à peu les mains et à les gouverner sans qu'ils s'en doutent. Rassemblons autour des souverains une légion d'hommes infatigables, qui les dirigeront suivant le plan de l'Ordre, pour le bonheur de l'humanité. Nos Frères doivent se soutenir mutuellement, et s'emparer, quand ils le peuvent, de toutes les places qui donnent de la puissance.

Ce que Weisshaupt appelait le grade de Chevalier écossais de l'Illuminisme était emprunté à la Maçonnerie.

Le jour de la réception, l'Aspirant prononçait, en présence des Chevaliers réunis, un serment que je reproduis en entier :

« Je promets obéissance aux très excellents supérieurs
« de l'Ordre. — Autant qu'il dépendra de moi, je m'en-
« gage à ne favoriser l'admission d'aucun indigne aux
« grades saints; à *faire triompher l'ancienne Franc-*
« *Maçonnerie* de tous les faux systèmes qui s'y sont
« introduits; à assister, en vrai chevalier, l'innocence,
« la pauvreté et tout honnête homme malheureux;

« à n'être jamais flatteur des grands ou esclave des « princes; à combattre courageusement, mais prudem« ment, pour la vertu, la liberté et la sagesse; à résister « fortement, pour l'avantage de l'Ordre et du monde, à la « *superstition et au despotisme*. Jamais je ne préférerai « mon intérêt personnel au bien général. Je défendrai « mes Frères contre la calomnie. Je me consacrerai à « découvrir la vraie religion et *la doctrine de la Franc-« Maçonnerie et je ferai part à mes supérieurs de mes « découvertes*. Je leur ouvrirai mon cœur comme à mes « vrais amis. Tant que je serai dans l'Ordre, je regarde« rai le bonheur d'en être membre comme ma suprême « félicité. Au reste, je m'engage à tenir pour saints mes « devoirs domestiques, sociaux et civils. Ainsi Dieu me « soit en aide (1) ! »

L'Initiant, dans les avis qu'il donne au nouveau Chevalier, répète à diverses reprises que les prêtres et les princes sont les ennemis de l'humanité, et qu'il faut les combattre sans relâche. On voit que la fameuse formule : *le cléricalisme, voilà l'ennemi !* n'est pas précisément nouvelle.

Puis il lui fait connaître en détail les devoirs qui concernent les Chevaliers écossais.

« Les adeptes qui font partie de ce grade, lui dit-il, « doivent chercher des plans propres à augmenter « la caisse de l'Ordre; il est à souhaiter qu'ils trouvent « moyen de nous mettre en possession de revenus consi« dérables dans leurs provinces. Celui d'entre eux qui « aura rendu ce service à la Société ne doit pas hésiter « à croire qu'il sera fait de ces richesses un usage « convenable. Tous doivent travailler énergiquement à

(1) *Ecrits originaux*, sect. 7.

« consolider l'édifice dans leur district, jusqu'à ce que les « fonds de l'Ordre se trouvent suffisants (1). »

Les Chevaliers écossais avaient, en outre, pour mission de correspondre avec les directeurs des écoles minervales, et de désigner les Frères dont il fallait hâter ou retarder la promotion. Ils devaient enfin rappeler aux Illuminés majeurs l'engagement qu'ils avaient pris de signaler aux supérieurs de l'Ordre les emplois vacants qui étaient à donner.

L'adepte Knigge, que je ferai bientôt connaître à mes lecteurs, considérait ce dernier point comme très important :

« Supposons, disait-il, qu'un prince ayant pour ministre « un Illuminé, lui demande quel sujet sera propre à tel « ou tel emploi, ce ministre pourra sur-le-champ pré- « senter un portrait fidèle de divers personnages, parmi « lesquels il ne restera au prince qu'à choisir (2). »

Pour se rendre exactement compte du motif qui avait poussé Weisshaupt à introduire des grades maçonniques dans l'Illuminisme, il faut lire sa troisième instruction aux Chevaliers écossais.

« Dans chaque ville tant soit peu considérable de leur « district, dit-il, les Chapitres secrets établiront des Loges « maçonniques des trois grades ordinaires. Ils feront « recevoir dans ces Loges des hommes de bonnes mœurs, « jouissant de la considération publique et d'une fortune « aisée. Ces hommes-là doivent être recherchés et reçus « Francs-Maçons. »

Voilà qui est déjà suffisamment clair. Mais Weiss-

(1) *Ecrits originaux*, 1re *Instruct.*
(2) *Ecrits originaux.*

haupt, qui a coutume d'apporter dans les avis qu'il donne à ses adeptes la plus grande précision, ajoute immédiatement après :

« S'il se trouve déjà une Loge maçonnique ordinaire dans « ces villes, les Chevaliers de l'Illuminisme essaieront « d'en établir une plus légitime; ou du moins n'épargne « ront-ils rien pour obtenir la prépondérance dans celles « qu'ils trouveront établies, ou pour les réformer ou pour « les faire sauter. »

Weisshaupt entre ensuite dans les détails les plus minutieux sur la manière dont ses adeptes devront procéder à l'égard des candidats qu'ils recruteront dans la Maçonnerie.

« Nos Chevaliers écossais, poursuit-il, auront soin que « tout se fasse régulièrement dans les Loges subordon« nées. Leur principale attention sera la préparation des « candidats. C'est ici qu'il faut. entre deux yeux, montrer « à son homme qu'on le connaît bien. Embarrassez-le « par des questions captieuses, afin de voir s'il a de la « présence d'esprit. Est-il peu ferme dans ses principes, « montre-t-il son côté faible ? Faites-lui sentir combien il « lui manque encore de choses et le besoin qu'il a d'être « conduit par nous (1). »

Weisshaupt veut, en particulier, que le député maître des Loges soit toujours Illuminé, parce qu'il est chargé de la révision des comptes, et qu'il pourra employer les revenus de la Maçonnerie suivant le but de l'Illuminisme. La seule chose qu'il recommande à ses initiés, c'est de ne pas entamer le capital des caisses maçonniques, non pas que le crime soit pendable à ses yeux, mais parce que cet

(1) *Ecrits originaux.*

argent servira plus tard à aider les Illuminés dans leurs grandes entreprises.

Après le grade de Chevalier écossais, venaient les Petits Mystères, qui comprenaient le grade de Prêtre ou d'Epopte et celui de Régent ou Prince-Illuminé.

Il semblerait, d'après ce que j'ai dit à propos des grades précédents, que Weisshaupt pouvait sans crainte révéler au candidat tout ce qui constituait le fond même de sa doctrine.

Mais le sectaire ne le pensait pas ainsi.

Avant d'être admis, l'Aspirant devait prouver à ses supérieurs qu'il n'avait rien oublié de ce qu'on lui avait appris depuis son entrée dans l'Ordre.

Lorsque l'examen répondait à l'attente des supérieurs, le synode du sacerdoce illuminé était convoqué, et le jour de l'initiation fixé définitivement.

A l'heure convenue l'Introducteur se rendait chez son prosélyte et le faisait monter dans une voiture fermée. Il lui bandait ensuite les yeux, tandis que le cocher se mettait en marche et dirigeait ses chevaux de manière à dérouter le candidat, qui ne savait, une fois arrivé, dans quel lieu il se trouvait.

L'Introducteur le prenait par la main et le conduisait vers le temple.

Arrivé dans le vestibule, le récipiendaire est débarrassé de son bandeau, dépouillé de ses insignes maçonniques et armé d'une épée. Il ne devra pénétrer dans la salle des initiations que lorsqu'on l'appellera.

Bientôt une voix se fait entendre, et cette voix lui crie : « Entre, malheureux fugitif! Les Pères t'attendent. Entre « et ferme la porte derrière toi. » Le prosélyte obéit. La salle est tendue de rouge et brillamment illuminée. Au fond, en face de lui, s'élève un trône que surmonte un dais richement décoré. Devant le trône, il voit une table, et sur cette table, une couronne, un sceptre, une épée, des pièces d'or et d'argent et des bijoux précieux.

Au pied de la table est un coussin d'écarlate que recouvrent en partie une ceinture, une robe blanche et divers ornements sacerdotaux.

L'hiérophante s'adresse alors au prosélyte et lui parle en ces termes :

« Considère ce trône éclatant et les divers objets qui « l'accompagnent. Si ces couronnes et ces sceptres, si « tous ces monuments de la dégradation humaine ont « des attraits pour toi, parle, et il nous sera possible de « satisfaire tes vœux. Si c'est là qu'est ton cœur, si tu « veux t'élever pour opprimer tes frères, va de l'avant à « tes risques et périls. Cherches-tu la puissance, les faux « honneurs et les superfluités? Nous te procurerons ces « avantages; nous te mettrons aussi près du trône que tu « puisses le désirer, et là nous t'abandonnerons aux « suites de ta folie. Mais il est bon que tu le saches, notre « sanctuaire te sera fermé pour toujours. — Veux-tu, au « contraire, apprendre la sagesse? Veux-tu connaître l'art « de rendre les hommes meilleurs, libres et heureux? En « ce cas, sois pour nous le bienvenu. Tu vois, d'un côté, « briller les attributs de la royauté; tu découvres, de « l'autre, l'humble vêtement de l'innocence. Choisis et « prends ce que ton cœur préfère. »

Si, contre toute attente, le candidat se décide pour la couronne, l'hiérophante le repousse d'un geste impérieux et lui fait entendre ces paroles menaçantes :

« Monstre, retire-toi! Cesse de souiller ce lieu saint! « Fuis, tandis qu'il en est temps encore! »

Si, au contraire, il fixe son choix sur la robe blanche, l'hiérophante le félicite de sa voix la plus douce :

« Salut, dit-il, à l'âme grande et noble! C'est là ce que

« nous attendions de toi. Mais il ne t'est pas encore permis « de te revêtir de ces insignes. Il faut d'abord que tu « saches à quoi tu es destiné (1). »

L'Initiant adressait alors au récipiendaire un long discours où apparaissait assez nettement le venin de la secte. L'orateur rappelait, en les exagérant, les abus de tout genre dont souffre la société, et ajoutait que les gouvernements ne peuvent pas ou ne veulent pas les faire disparaître. Ce rôle est réservé aux sociétés secrètes. L'homme, dans le principe, était vertueux et libre. Il jouissait de tous les biens, et aurait continué à en jouir, s'il ne s'était pas écarté de la voie que lui traçait la nature. Au fur et à mesure que les familles se multiplièrent, la vie errante et libre cessa, et la *propriété naquit*. Le pouvoir se concentra dans les mains d'un seul, et la liberté ne fut plus qu'un rêve, l'égalité une chimère.

Mais si le despotisme naquit de la liberté, la liberté ne tardera pas à renaître du despotisme.

Le *Nationalisme* ou l'*Amour national* prit la place de l'amour général. Avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors il fut permis de mépriser les étrangers, de les tromper, de les offenser; et cette vertu s'appela *Patriotisme*. Le jour où vous supprimerez le *Patriotisme*, les hommes apprendront de nouveau à se connaître.

Les siècles ne sont qu'une longue succession de calamités, dont la responsabilité remonte au despotisme des souverains, secondés par la sottise des peuples.

Les oppresseurs se sont presque toujours servis de la science pour dominer leurs sujets et les charger de chaînes. Mais voici que les hommes de bien recourent à

(1) *Ecrits originaux, Instruction pour ce grade.*

leur tour aux lumières de l'intelligence pour reconquérir la liberté.

C'est aux écoles secrètes de la philosophie que le monde devra son émancipation. Grâce à leur action bienfaisante, les *Princes* et les *Nations* disparaîtront sans violence de dessus la terre. La *Raison* sera alors le seul livre de loi, le seul code des hommes.

C'est là un de nos Grands Mystères.

Laissez les hommes aux vues bornées raisonner et conclure à leur manière. Ils conclueront, mais la nature agira. Inexorable à toutes leurs prétentions intéressées, elle s'avance, et rien ne peut suspendre son cours majestueux. Bien des choses n'iront pas au gré de nos désirs; qu'importe, tout se rétablira de soi-même. Les inégalités s'aplaniront, le calme succédera à la tempête.

Celui qui veut rendre les hommes libres leur apprend à se passer des choses dont l'acquisition n'est pas en leur pouvoir. Il les éclaire, il leur donne de l'audace, des mœurs fortes. Si vous êtes impuissants à atteindre ce but, eh bien, commencez au moins par vous éclairer vous-mêmes. Aidez-vous, appuyez-vous mutuellement; augmentez votre nombre, soyez indépendants, et laissez au temps le soin de faire le reste. Etes-vous devenus nombreux? N'hésitez plus; efforcez-vous d'être puissants, brisez ceux qui vous résistent. Bientôt vous serez assez forts pour lier les mains aux autres, pour les subjuguer et étouffer la méchanceté dans son germe.

Rendez l'instruction et la lumière générales. Par là vous rendrez générale aussi la sûreté mutuelle. Or, la sûreté et l'instruction suffisent pour se passer de prince et de gouvernement.

La vraie morale n'est autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeurs, à secouer le joug de la tutelle.

Tu dois savoir que si nous permettons à chaque Novice de nous amener son ami, c'est pour former une légion

plus invincible et plus sainte que celle des Thébains, puisqu'ici les combats de l'ami, se serrant contre son ami, sont les combats qui restitueront au genre humain ses droits, sa liberté et son indépendance.

La morale qui doit opérer ce prodige n'est point celle qui rend l'homme insouciant pour les biens de ce monde, qui lui interdit les jouissances de la vie, qui prescrit l'intolérance, qui contrarie la raison, et qui tourmente l'espèce humaine par la crainte d'un enfer et de ses démons.

« Notre Société est née et devait naître de ces mêmes « gouvernements dont les vices ont rendu notre union « nécessaire; nous n'avons pour objet que ce meilleur « ordre de choses pour lequel nous travaillons sans « cesse. Tous les efforts des princes, en vue d'arrê- « ter nos progrès, demeureront sans résultat. L'étin- « celle peut encore couver sous la cendre; mais le jour « de l'incendie arrivera certainement; car la nature se « lasse de jouer toujours le même jeu. Plus le joug de « l'oppression s'appesantit. plus les hommes s'efforcent « eux-mêmes de le secouer, et plus la liberté qu'ils « cherchent doit s'étendre. La semence est jetée, qui « doit produire un nouveau monde. Ses racines s'éten- « dent. Elles se sont trop propagées et trop fortifiées, « pour que le temps des fruits n'arrive pas. »

Je n'ai donné, mes lecteurs l'ont compris, qu'une courte analyse du discours de l'hiérophante. Ils pourront voir, en lisant ce résumé avec attention, quel était le fond de l'Illuminisme au double point de vue de la politique et de la religion.

Quand, après avoir étudié les enseignements de cette secte abominable, on jette un coup d'œil attentif sur les événements dont la France est maintenant le théâtre, on se demande avec quelque raison si les sinistres malfaiteurs qui nous gouvernent ne sont pas allés puiser

une partie de leurs théories dans les œuvres de Weisshaupt.

« Lorsqu'un de nos Epoptes, dit le chef de l'Illumi-
« nisme, se distingue assez par son habileté, pour avoir
« part à la direction politique de l'Ordre, c'est-à-dire
« lorsqu'il joint à la prudence *la liberté de penser et*
« *d'agir;* lorsqu'il sait combiner les précautions et la
« hardiesse, la fermeté et la souplesse, la loyauté et la
« simplicité, l'adresse et la bonhomie, la singularité
« et l'ordre, la supériorité d'esprit et la dignité des
« manières; lorsqu'il sait parler ou se taire à propos,
« obéir ou commander; lorsqu'il a su se concilier l'amour,
« l'estime de ses concitoyens, et en même temps se faire
« craindre d'eux; lorsque son cœur est tout entier aux
« intérêts de notre société, et qu'il a sans cesse devant
« les yeux le bien commun de l'univers; alors, et alors
« seulement que le Supérieur de la province le propose à
« l'Inspecteur national comme digne d'être promu au
« grade de Régent (1). »

Weisshaupt rappelle à ses hauts adeptes qu'il ne faut pas initier légèrement à la dignité de Prince-Illuminé. Ceux-là seuls doivent y être admis qui sont libres de toute attache officielle et que l'organisation de la société civile rend mécontents.

Lorsque le candidat possède les diverses qualités exigées par le Code de la secte, l'Inspecteur national revoit avec un soin minutieux les notes qui le concernent, et si cet examen ne le satisfait pas entièrement, il pose diverses questions au récipiendaire, pour dissiper les doutes qui lui restent.

Si l'admission est prononcée, on avertit le nouvel adepte que, devant être dépositaire, à l'avenir, de papiers

(1) *Ecrits originaux.*

d'une grande importance, il est tenu, avant toute chose, de faire son testament, afin que ces pièces ne puissent, en aucun cas, tomber aux mains des étrangers.

Le jour de la réception arrivé, l'Aspirant est introduit dans une salle tendue de noir. L'ameublement de cette pièce se compose de deux gradins, sur lesquels un squelette est debout. Aux pieds de ce squelette on a placé une couronne et une épée. Le récipiendaire remet à l'Introducteur la déclaration écrite de ses dernières *volontés*, après quoi on le charge de chaînes. Dans un salon voisin, l'Initiant est assis sur un trône. Entre ce personnage et le parrain de l'Aspirant s'établit un dialogue que nous reproduisons à titre de curiosité. Le candidat peut tout entendre :

Le Provincial. — « Qui nous a amené cet esclave ? »

L'Introducteur. — « Il est venu de lui-même, et a frappé « à la porte. »

Le Prov. — « Que veut-il ? »

L'Introd. — « Il cherche la liberté, et demande à être « délivré de ses fers. »

Le Prov. — « Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à ceux qui « l'ont enchaîné ? »

L'Introd. — « Ceux-là refusent de briser ses liens. Ils « tirent un trop grand avantage de sa servitude. »

Le Prov. — « Qui est-ce donc qui l'a réduit à cet état « d'esclave ? »

L'Introd. — « La société, le gouvernement, les sciences, « la fausse religion. »

Le Prov. — « Et ce joug, il veut le secouer, pour être « un séditieux et un rebelle ? »

L'Introd. — « Non, il veut s'unir étroitement à nous, « partager nos combats contre la constitution des gou- « vernements, contre le dérèglement des mœurs et la « profanation de la Religion. Il veut par nous devenir « puissant, afin d'obtenir ce grand but. »

Le Prov. — « Et qui nous répondra qu'après avoir « acquis cette puissance, il n'en abusera pas aussi ; qu'il « ne se fera pas tyran et auteur de nouveaux malheurs ? »

L'Introd. — « Nous avons pour garants son cœur et sa « raison. L'Ordre l'a éclairé. Il a appris à vaincre ses « passions, à se connaître. Nos supérieurs l'ont éprouvé. »

Le Prov. — « C'est là dire beaucoup. Est-il aussi bien « au-dessus des préjugés ? Préfère-t-il aux intérêts « des sociétés restreintes le bonheur général de l'huma- « nité ? »

L'Introd. — « C'est là ce qu'il nous a promis. »

Le Prov. — « Combien d'autres l'ont promis et ne l'ont « pas tenu ! Est-il maître de lui-même ? Est-il homme à « résister aux tentations ? Les considérations person- « nelles sont-elles nulles pour lui ? Demandez-lui de quel « homme est ce squelette qu'il a devant lui ? Est-ce celui « d'un roi, d'un noble ou d'un mendiant ? »

L'Introd. — « Il n'en sait rien. La nature a détruit, « rendu méconnaissable tout ce qui annonçait la dépra- « vation de l'inégalité. Tout ce qu'il voit, c'est que ce « squelette est celui d'un homme tel que nous. Ce carac- « tère d'homme est tout ce qu'il estime. »

Le Prov. — « Si c'est là ce qu'il pense, qu'il soit libre, « à ses risques et périls. Mais il ne nous connaît pas. « Allez, demandez-lui pourquoi il recourt à notre pro- « tection (1). »

L'Introducteur se rend alors auprès du récipiendaire et lui raconte en peu de mots les origines de la Franc-Maçonnerie, qu'il fait remonter au déluge. La doctrine maçonnique avait perdu, dans la suite des âges, une partie de son éclat. Heureusement l'Illuminisme est venu lui restituer son ancienne splendeur. Les fondateurs de l'Ordre, par un sentiment de modestie digne de tout éloge, veulent rester inconnus.

(1) Rituel du grade.

Ces explications données, l'Introducteur conduit l'aspirant vers une autre salle. Arrivés à la porte, ils sont arrêtés par plusieurs adeptes, et un second dialogue, dans le goût de celui qui précède, s'établit entre eux.

Le Provincial ordonne alors de lui présenter le nouveau venu.

L'Initiant déclare au récipiendaire qu'on lui rend toute sa liberté, car on est persuadé qu'il en usera pour le bien de l'Ordre. Il lui remet en même temps le recueil des actes qui le concernent : serments, confession, promesses, etc.

Mais l'adepte sait à quoi s'en tenir sur cet acte de générosité.

Le discours de l'Initiant reproduit en partie les idées et les doctrines que j'ai signalées en parlant du grade d'Epopte.

Nous avons dit que les Grands Mystères se composaient de deux grades, le Mage et l'Homme-Roi. Ici le rituel de l'Illuminisme se tait. Les *Ecrits originaux* eux-mêmes ne nous donnent que des indications très vagues sur l'initiation des hauts adeptes et les doctrines qu'on leur enseignait.

Tout fait supposer que l'athéisme était le secret que l'Initiant révélait au Mage, si on en juge par ce que Weisshaup écrivait à Caton :

« Vous savez, lui disait-il, que l'unité de Dieu était
« une des choses que l'on faisait connaître aux initiés
« d'Eleusis ; eh bien, ne craignez pas de trouver quelque
« chose de semblable dans mes Mystères. »

S'il continuait à conserver le nom de Dieu dans l'initiation des Mages et de l'Homme-Roi, il avait soin d'en combattre l'idée.

Un adepte, que les Allemands ne connaissent que sous

le pseudonyme de Biederman, a écrit ce qui suit relativement au secret des hauts initiés :

« Pour ces deux grades de *Mage* et d'*Homme-Roi*, il
« n'est plus de réception, c'est-à-dire de cérémonie d'ini-
« tiation. On ne permet pas même aux Elus de transcrire
« ces grades ; on les leur communique par une simple
« lecture ; et c'est ce qui m'empêche de les joindre à ceux
« que j'ai fait imprimer.

« Le premier, qui est celui de *Mage*, appelé aussi le
« *Philosophe*, contient les principes fondamentaux du
« Spinosisme. Tout est ici matériel ; Dieu et le monde ne
« sont qu'une seule chose ; toutes les religions sont chi-
« mériques, et dues à l'invention d'hommes ambitieux. »

Après avoir enseigné à ses adeptes que tout est Dieu, et, par conséquent, nié l'existence de Dieu, en faisant un Dieu de la matière elle-même, Weisshaupt s'attachait à ruiner dans l'esprit de ceux qu'il admettait au grade d'Homme-Roi, le plus élevé de son Ordre, le principe d'autorité. Son système politique semble avoir été copié par les Anarchistes, les Nihilistes et autres sectaires qui cherchent, depuis quelques années, à détruire non seulement tout droit de propriété, mais encore toute hiérarchie sociale.

Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans le même Biederman :

« Le second grade (des Grands Mystères) appelé
« l'Homme-Roi, enseigne que chaque paysan, chaque
« bourgeois, chaque père de famille est souverain, comme
« l'étaient les hommes sous la vie patriarcale à laquelle
« on doit ramener le genre humain ; *et qu'il faut, par*
« *conséquent, détruire toute autorité, toute magistrature.*

« J'ai aussi lu ces deux grades, *moi, qui suis passé par*
« *tous ceux de l'Ordre.* »

Si on supposait, d'après ce témoignage de l'auteur en question, que Weisshaupt ne voulait porter aucune atteinte à la propriété et à l'autorité paternelle, on se tromperait étrangement.

Mes lecteurs se souviennent que l'hiérophante, s'adressant aux adeptes le jour de leur admission aux Petits Mystères, s'exprimait en ces termes :

« Heureux les hommes, s'ils avaient su se maintenir « dans le premier état où ils furent placés par la nature ! « Mais bientôt se développa dans leur cœur un germe « malheureux, et, dès lors, il n'y eut plus pour eux ni « repos ni félicité. A mesure que les familles se multi- « pliaient, les moyens nécessaires à leur entretien com- « mencèrent à manquer. La vie nomade cessa, la pro- « priété naquit ; les hommes se choisirent une demeure « fixe. »

Voilà pour la propriété. Voici maintenant pour l'autorité paternelle :

« Le pouvoir du père cesse avec la faiblesse de l'en- « fant. Le père offenserait ses enfants, s'il réclamait « quelque droit sur eux après cette époque. »

Comme on le voit, la souveraineté du patriarche, dans l'esprit de Weisshaupt et de ses initiés, se bornait à fort peu de chose. De nos jours, la Franc-Maçonnerie fait mieux, elle arrache l'enfant à sa famille dès l'âge de six ans. D'autre part, trouvant que les Illuminés se donnaient une peine inutile, en recourant à la doctrine de Spinosa, pour détruire dans l'esprit des adeptes l'idée d'une cause première, elle se borne à nier l'existence de Dieu sans songer à se mettre en quête d'arguments. Quant au droit de propriété, les Maçons qui nous gouvernent ne pourraient l'établir qu'en se donnant à eux-mêmes un éclatant démenti.

CHAPITRE XV

L'Illuminisme et la Franc-Maçonnerie.

SOMMAIRE. — Progrès rapides des Illuminés. — Xavier Zwack. Son portrait physique et moral. — Il devient l'*alter ego* de Weisshaupt. — L'abbé Hertel est chargé de la caisse de l'Ordre. — Principaux adeptes. — Weisshaupt cherche à s'emparer de l'enseignement. — Rapprochement singulier entre les agissements des Illuminés et ceux des républicains de nos jours. — Ruses auxquelles recourait le chef de l'Illuminisme pour cacher aux princes les tendances de l'Ordre. — Les Francs-Maçons de notre époque se font les copistes du sectaire allemand. — Weisshaupt reproche à ses adeptes l'énormité de leurs vices. — Nos législateurs actuels ne valent pas mieux. — Note de Caton Zwack sur l'état de l'Illuminisme dans quelques parties de l'Allemagne. — Le baron Knigge est initié. — Son activité prodigieuse. — Il met la dernière main aux Constitutions de l'Ordre. — Congrès maçonnique de Wilhelmsbad. — Silence des écrivains maçonniques sur les résultats de cette assemblée. — Agissements de Knigge pour gagner à l'Illuminisme les députés du Congrès. — Succès de ses manœuvres. — Aveux de M. de Virieux à propos du Congrès de Wilhelmsbad. — Les Loges une fois illuminées, l'Illuminisme s'étend partout. — Activité dévorante de Weisshaupt et de Knigge. — Ce dernier attire le baron Bode dans la secte et en fait un adepte aussi zélé que puissant. — Brouille vraie ou simulée de Knigge et de Weisshaupt. — L'Illuminisme est découvert et poursuivi par le gouvernement bavarois. — Les papiers de l'Ordre sont saisis et publiés. — Weisshaupt se retire à Ratisbonne et poursuit l'œuvre commencée. — Un de ses adeptes, l'abbé Lanz, est foudroyé à ses côtés. — Quelques anciens initiés déposent contre la secte. — Les *Ecrits originaux* sont adressés à tous les gouvernements de l'Europe. — Les princes ne s'en émeuvent pas.

L'Illuminisme fit en quelques années des progrès étonnants.

Ouvrages consultés. — Ce chapitre n'étant que la continuation du précédent, je n'ai pas eu à consulter d'autres ouvrages que ceux indiqué à la page 225. Mes lecteurs pourront s'y reporter, s'ils le jugent utile.

On ne soupçonnait pas encore l'existence de la secte, qu'elle comptait déjà par milliers le nombre de ses membres. Il n'y avait pas moins de cinq Loges à Munich. Landsberg, Freysingue, Burghausen, Straubin, Vienne et Ratisbonne étaient illuminées.

Le Tyrol, la Franconie, la Hollande, la Souabe et le Milanais appartenaient à la secte.

Weisshaupt savait communiquer aux Frères Insinuants une ardeur infatigable.

Xavier Zwack, connu sous le nom de Caton, fut celui de tous les adeptes qui lui rendit le plus de services, pendant les premières années de l'Ordre.

Il était à peine âgé de vingt ans, lorsqu'il fut initié par le Frère Ajax. Le portrait qu'en a fait ce dernier n'est pas absolument flatteur. Voici en effet ce que nous lisons dans ses tablettes. Le physique d'abord :

« La taille de Zwack est d'environ cinq pieds. Tout « son corps, maigri par la débauche, tourne au tempéra- « ment mélancolique. Ses yeux sont d'un gris sale, faibles « et languissants. Il a un teint pâle et blême. Santé chan- « celante et altérée par de fréquentes maladies, nez « allongé et crochu, cheveux brun clair, marche préci- « pitée. Le regard est habituellement penché vers la « terre. Il porte une verrue au-dessous du nez et de « chaque côté de la bouche. »

Je dois les prévenir d'ailleurs, que les *Ecrits originaux*, dont j'ai cité et dont je citerai encore de nombreux passages, constituent presque la seule source à laquelle on doive recourir, si on veut avoir sur l'Illuminisme des renseignements exacts. Il ne faut lire qu'avec circonspection les auteurs maçonniques lorsqu'ils parlent de Weisshaupt et de son Ordre. Les Loges ont adopté les principes antireligieux et antisociaux du professeur d'Ingolstadt, mais elles se refusent obstinément à en faire l'aveu. — J'espère leur prouver jusqu'à la dernière évidence que leurs dénégations ne sont appuyées d'aucune preuve et que la Maçonnerie se borne, de nos jours encore, à continuer l'Illuminisme.

Voici maintenant pour le moral. L'esquisse est irréprochable :

« Le cœur sensible; extraordinairement philanthro-
« pique; stoïque dans ses jours de mélancolie; ami du
« vrai, circonspect, réservé, extrêmement secret; parlant
« souvent de lui-même d'une manière avantageuse; en-
« vieux à l'aspect des perfections des autres; voluptueux;
« cherchant à se perfectionner; très peu fait pour la
« grande compagnie; colère et emporté, mais prompt à
« s'apaiser; disant volontiers ses opinions secrètes, quand
« on a la précaution de le louer en le contredisant; ami
« des nouveautés; fort éloigné des opinions communes
« pour tout ce qui regarde la religion et la conscience; pen-
« sant comme nous désirons que l'on pense dans notre
« Ordre (1). »

Ajax mettant sa patience à une trop longue épreuve, Caton s'adressa directement à Weisshaupt qui l'initia lui-même et en fit son *alter ego*.

Parmi les Aréopagites nous voyons encore un nommé Hertel. C'était un prêtre catholique. Le chef de l'Illuminisme l'avait en très haute estime, si l'on en juge par une lettre qu'il écrivait à Zwack, et dans laquelle il parlait ainsi de cet initié :

« Notre Marius est réservé au suprême degré. Dans la
« plupart des affaires, il marche en *tutioriste*. Sur les
« questions religieuses, ménageons sa faiblesse. Son
« estomac n'est pas encore capable de digérer des mor-
« ceaux un peu durs. Pour tout le reste fiez-vous à lui.
« Ne le chargez pas de travail, jusqu'à ce que l'usage lui
« donne de la facilité et qu'il prenne goût à la chose. S'il
« est une fois bien stylé, il pourra nous rendre de grands
« services (2). »

Weisshaupt fit de Marius le caissier de l'Ordre et ne

(1) *Ecrits originaux*. — (2) Ibid.

s'en repentit point. Administrateur intelligent et intègre, Hertel répara les écarts financiers de son prédécesseur Ajax, qui n'était rien moins que tutioriste en matière de probité.

Pour le récompenser de sa bonne conduite, les adeptes lui procurèrent, à Munich. un titre de chanoine.

Viennent ensuite le docteur Baader et le comte Savioli, qui trouvèrent moyen de recruter de nombreux adeptes, l'un parmi les étudiants, et l'autre, dans les rangs de la noblesse; le baron de Bassus, connu sous le nom d'Annibal. et le marquis de Constanza, que Weisshaupt appelait Diomède. Le baron de Schrœckenstein, l'abbé Micht, de Freysingue, le conseiller Hoheneicher, le secrétaire intime Geiser, le baron de Maggenhoff, le comte Papeinheim et plusieurs autres personnages tout aussi importants se firent initier à leur tour.

Les candidats que l'on recueillait dans les rangs de la noblesse ou qui jouaient un rôle considérable en politique étaient accueillis avec empressement. Mais le fondateur de l'Ordre ne négligeait pas pour cela les sujets d'un rang plus modeste. Il tenait surtout à enrôler les professeurs et les maîtres d'école, à cause de l'influence qu'ils exercent sur les jeunes gens. Il fut un moment où les professeurs de l'université d'Ingolstadt appartenaient presque tous à l'Illuminisme.

On sait que Weisshaupt voulait à tout prix s'emparer de l'enseignement.

« Notre force, dit-il, dans les instructions qu'il donne « aux Aréopagites, est en grande partie dans le nombre, « mais elle dépend aussi beaucoup du soin que nous « mettrons à former nos élèves. Les jeunes gens se plient, « se prêtent mieux à cet objet. Le Préfet Illuminé n'épar- « gnera donc rien pour prendre possession des écoles « de son district et de leurs maîtres. Il fera en sorte « qu'elles soient confiées à des membres de l'Ordre;

« car c'est ainsi qu'on vient à bout d'inspirer nos prin-
« cipes, de former les jeunes gens ; c'est ainsi qu'on pré-
« pare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on
« les accoutume à la discipline, qu'on acquiert leur estime ;
« que l'attachement de ces jeunes élèves nous est assuré
« et devient aussi durable que toutes les autres impres-
« sions de l'enfance. »

Il ajoute un peu plus loin :

« S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordi-
« naires, il est aussi très important de gagner les sémi-
« naires ecclésiastiques et leurs supérieurs. Avec ce
« monde-là, nous avons la principale partie du pays ;
« nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de
« toute innovation ; et, ce qui est par-dessus tout, avec les
« ecclésiastiques, le peuple et les gens de commerce se
« trouvent dans nos mains (1). »

Ne dirait-on pas, en lisant ces lignes, que nos gouvernants ont fait de ces conseils de Weisshaupt leur règle de conduite ? Eux aussi ne négligent rien pour s'emparer des écoles et inculquer à la jeunesse les principes athées de l'Illuminisme.

Mais voici où la prudence du conspirateur se révèle d'une façon merveilleuse. Il ne dédaignait pas d'avoir des princes parmi les initiés ; toutefois, il préférait leurs ministres, parce qu'avec ces derniers il y avait moins à se gêner. Les chefs d'Etat auraient bien pu ne pas trouver de leur goût certaines théories de la secte. Ce qu'il écrivait à ce propos aux membres de son Aréopage est caractéristique et mérite une attention toute particulière :

« Si vous montrez nos grades à l'Electeur, disait-

(1) *Ecrits originaux.*

« il, ayez soin de faire les changements suivants : Dans « celui d'*Illuminé mineur*, au lieu de ces mots de *moines* « *imbéciles*, mettez des *hommes* imbéciles. Dans celui « d'*Illuminé majeur*, effacez cette phrase : Les *princes et* « *les prêtres sont sur notre chemin.* Quant au grade de « *Prêtre*, n'en montrez autre chose que *l'instruction rela-* « *tive aux sciences;* et relisez-la bien, afin de n'y laisser « aucune allusion, aucun renvoi au reste du grade (1). »

Parlant des grades inférieurs, il disait, dans une lettre du 15 mars 1781, que son projet était de les remanier complètement, « afin qu'il ne s'y trouvât pas une seule « ligne tant soit peu suspecte pour l'Etat ou la Religion. « *Allons tout doucement, rien sans raison; amenons et* « *préparons les choses pas à pas.* » N'est-ce pas à ce passage de la correspondance de Weisshaupt que les fanatiques de l'Opportunisme ont emprunté leur fameux axiome : « *Marcher lentement pour arriver plus sûrement* (2)? »

On sait quel usage les Maçons de notre époque savent faire des *Petits papiers,* pour se débarrasser de ceux qui les gênent. C'est encore à Weisshaupt qu'ils sont redevables de ce genre d'infamie. Lisons plutôt :

« Lorsqu'un écrivain professe des principes qui sont « vrais, dit-il à ses Régents, mais qui n'entrent pas encore « dans notre plan d'éducation pour le monde, ou bien des « principes dont la publication est prématurée, il faut cher- « cher à gagner cet auteur. *Si nous ne pouvons pas le ga-* « *gner et en faire un adepte,* IL FAUT LE DÉCRIER (3). »

Les honnêtes gens se sont élevés, en France, contre le crochetage des couvents et l'expulsion des religieux.

(1) *Ecrits originaux.*
(2) Ibid
(3) Ibid.

La confiscation de certains immeubles, au profit de l'enseignement laïque, et le soin qu'a pris l'Etat de faire trancher par une juridiction spéciale ces questions de propriété, quoique les tribunaux civils fussent seuls compétents en la matière, ont indigné tous ceux qui conservent encore une notion exacte de l'équité naturelle et de la légalité.

Ces procédés ne sont point nouveaux. Weisshaupt en avait fait pour les Illuminés une règle invariable.

« Si un Régent, écrit-il, croyait pouvoir faire suppri-
« mer les maisons religieuses et appliquer leurs biens à
« notre objet, par exemple à *l'entretien de maîtres d'écoles*
« *convenables pour les campagnes*, qu'il sache que ces
« sortes de projets seraient spécialement bien venus des
« Supérieurs (1). »

La presse conservatrice traite parfois d'ineptes les politiciens qui nous gouvernent, sans se douter que leur *ineptie* n'est qu'un vulgaire plagiat.

Il y a bien d'autres similitudes entre la secte de Weisshaupt et les politiciens de la troisième République.

Le fondateur de l'Illuminisme ne se faisait pas remarquer par l'austérité de sa vie. Nous savons, c'est lui-même qui nous l'apprend, qu'il se rendit coupable de méfaits dont j'éviterai de raconter l'histoire, par respect pour mes lecteurs.

Eh bien, la conduite de ses grands initiés était telle qu'il s'en montra scandalisé.

« Il me vient de Thèbes (de Freysingue), lisons-nous
« dans une de ses lettres, des nouvelles fatales. Ils ont
« donné à toute la ville le scandale d'admettre dans nos
« Loges ce Propercœ, vil libertin perdu de dettes, détes-

(1) *Ecrits originaux.*

« table sujet... Dans cette même ville encore, le Frère D.
« n'est qu'un méchant homme. Notre Socrate, qui pouvait
« cependant nous rendre de si grands services, est cons-
« tamment dans l'ivresse. Notre Auguste s'est fait la
« plus mauvaise réputation. Frère Alcibiade soupire tout
« le long du jour et dessèche auprès de son hôtesse.
« Tibère a voulu faire violence à la sœur de notre Dio-
« mède et s'est laissé surprendre par le mari. Ciel ! quels
« hommes ai-je donc là pour Aréopagites ! Nous sacri-
« fions, nous autres, au bien de l'Ordre notre santé, notre
« fortune, notre réputation ; ces messieurs se livrent à
« leurs plaisirs, à toutes les commodités, se prostituent,
« donnent des scandales, et n'en veulent pas moins
« savoir tous nos secrets. Dès ce moment, je regarde
« Tibère comme effacé de notre liste. O Aréopagites,
« Aréopagites ! Combien j'aimerais n'en avoir point du
« tout, ou du moins en avoir trouvé de plus actifs et de
« plus soumis ! »

On pourrait calquer sur cette apostrophe de Weisshaupt un morceau des plus véhéments, et en faire à nos députés républicains une application saisissante de vérité et d'à-propos.

On trouverait dans les rangs de ces austères démocrates, appartenant presque tous aux Loges maçonniques, des *libertins* à profusion ; des Lovelaces ayant dépassé la soixantaine, et s'exposant encore à la vengeance des maris outragés ; des hommes qui n'ont pas même su respecter les liens sacrés de la famille et dont les innommables écarts demeurent consignés dans les feuilles judiciaires ; des financiers véreux, qui n'ont pu échapper à la vindicte des lois que grâce à l'intervention de solidarités méticuleuses à l'endroit de l'honneur corporatif ; des escrocs, oublieux des dépôts qui leur étaient

(1) *Ecrits originaux.*

confiés en vue de telle ou telle fondation ; des Grecs de la pire espèce qui font sauter la coupe et s'approprient un argent qui n'est pas à eux; des bohèmes sans sou ni maille, qui, profitant de nos désastres pour s'élever au pouvoir, n'ont pas rougi de piller la France, et affichent une fortune dont ils n'arriveront jamais à expliquer l'origine ; des fondateurs de tripots qui ont fait bravement faillite, abrités qu'ils étaient par leur titre de député; des faussaires qui, comptant sur l'impunité, ont joué du grattoir et tenté de [illegible] certaines compagnies. Je pourrais continuer longtemps de la sorte et passer en revue tous ces intrigants dépourvus d'intelligence dont les Loges ont fait autant de législateurs, malgré les tares de leur passé, et peut-être même à cause de ces tares, car elles savent qu'un honnête homme ne consentirait pas à jouer le rôle qu'elles imposent à leurs subordonnés.

Mais laissons de côté toutes ces réflexions, bien qu'elles se rattachent à notre récit, et revenons à l'Illuminisme.

La secte se montrait chaque jour plus envahissante, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par cette note de Zwack :

« Nous avons dans Athènes (Munich) : 1° une Loge « régulière composée d'Illuminés majeurs; 2° une assem- « blée d'Illuminés moins considérable, mais appropriée « à notre but; 3° une Grande-Loge maçonnique; 4° deux « églises ou académies du grade Minerval.

« A Thèbes (Freysingue) de même, une Loge Miner- « vale. aussi bien qu'à Mégare (Landsberg), à Burg- « hausen, à Straubing, à Ephèse (Ingolstadt); nous en « aurons bientôt une à Corinthe (Ratisbonne).

« Nous avons acheté (à Munich) une maison pour nous, « et nous avons si bien pris nos mesures, que non seule- « ment les bourgeois ne se récrient plus sur nos assem- « blées, mais qu'ils parlent de nous avec estime, lorsqu'ils

« nous voient aller publiquement à cette maison ou à la « Loge. C'est là un beau résultat, étant donné l'esprit « de cette ville.

« Nous avons dans cette maison un cabinet d'histoire « naturelle, des instruments de physique, une biblio- « thèque; et tout cela de temps à autre s'accroît des dons « des Frères.

« Le jardin est destiné à la botanique.

« L'Ordre procure aux Frères tous les journaux scien- « tifiques. Par différentes pièces imprimées nous avons « réveillé l'attention des princes et des bourgeois sur « certains abus. Nous nous opposons aux religieux de « toutes nos forces, et nous avons pu nous convaincre « du bon résultat de nos efforts.

« Nous avons disposé la Loge suivant notre système « et rompu avec Berlin.

« Après avoir réprimé les enrôlements des Rose-Croix, « nous avons réussi à les rendre suspects.

« Nous sommes au moment de former une alliance « plus étroite avec la Loge de..... et avec la Loge natio- « nale de Pologne. »

Citons encore une pièce de même provenance. Mes lecteurs la trouveront tout aussi instructive que celle qui précède.

« Par les critiques de nos Frères, dit Zwack, les « Jésuites ont été éloignés de toutes les places de pro- « fesseurs; nous en avons purgé l'université d'Ingolstadt.

« La duchesse douairière, pour l'institut des Cadets, « a tout disposé suivant le plan fait par notre Ordre. « Cette maison est sous notre inspection; tous les pro- « fesseurs sont membres de notre Société. Cinq de ces « membres ont été bien pourvus, et tous les élèves seront « à nous.

« Sur la recommandation des Frères, Pylade est devenu

« Conseiller fiscal ecclésiastique. En lui procurant cette « place, nous avons mis à la disposition de l'Ordre « l'argent de l'Eglise. Aussi avons-nous, par l'emploi de « cet argent, déjà réparé la mauvaise administration de « nos..... et de..... Nous les avons tirés des mains des « usuriers.

« Avec ce même argent nous soutenons toujours de « nouveaux Frères. »

Ouvrons une parenthèse : quand on étudie de près les agissements du gouvernement républicain dont la France est affligée, il est facile de voir que nos Francs-Maçons ont lu avec soin cette note du disciple de Weisshaupt, et ne négligent rien pour en faire leur règle de conduite. On dirait que nous retraçons ici notre histoire contemporaine.

« Nos Frères d'Eglise, poursuit Caton, ont tous été « pourvus, par nos soins, de bénéfices, de cures, ou de « places de précepteurs. Par nos soins encore, nos Frères « Arminius et Cortez sont devenus professeurs à l'uni- « versité d'Ingolstadt. Dans cette même université, nous « avons obtenu des bourses pour tous nos jeunes élèves.

« A la recommandation de notre Ordre, la Cour fait « voyager deux de nos élèves qui se trouvent maintenant « à Rome.

« Les écoles germaniques sont sous l'inspection de « l'Ordre, et n'ont pas d'autres préfets que nos Frères.

« Nous dirigeons aussi la Société de bienfaisance.

« L'Ordre a procuré à un grand nombre de Frères qui « sont dans les dicastères et les bureaux d'administra- « tion, des appointements et des surcroîts de paie.

« Nous avons pourvu nos Frères de quatre chaires « ecclésiastiques.

« Sous peu, nous serons maîtres de la fondation « Barthélémique destinée à l'éducation des jeunes ecclé-

« siastiques. Toutes nos mesures sont prises pour cela. « L'affaire ne saurait avoir une meilleure tournure. Par « ce moyen nous pourrons peupler la Bavière de prêtres « adroits et convenables.

« Nous avons les mêmes vues et le même espoir sur « une autre maison de prêtres.

« A force de mesures, d'efforts infatigables, et par les « menées de divers..... par..... nous sommes venus à « bout, non seulement de maintenir le Conseil ecclésias- « tique que les Jésuites voulaient faire sauter, mais de « faire attribuer à ce Conseil, aux Collèges et aux Uni- « versités, tous les biens dont les Jésuites avaient encore « l'administration en Bavière, tels que l'Institut de la « Mission, l'aumône d'or, la maison de retraite et la « caisse des convertis. Nos Illuminés majeurs ont tenu « pour cet objet six assemblées; plusieurs y ont passé « des nuits entières; et..... »

Les passages que nous avons remplacés par des points de suspension étaient sans doute compromettants pour des personnages haut placés, et c'est à cause de cela que la Cour de Bavière a jugé à propos de ne pas les livrer à l'impression.

Les choses en étaient là, lorsque Weisshaupt fit une précieuse recrue dans la personne du baron Knigge. Ce sectaire était hanovrien d'origine. Après avoir essayé de tout, sans réussir à rien, en dépit de ses brillantes facultés intellectuelles, il se jeta dans les sociétés secrètes. La Maçonnerie symbolique ne l'ayant pas satisfait, il se fit initier aux rites à hauts grades. Puis il se lia avec le Cagliostro de l'Allemagne, le célèbre Schrœder. En même temps qu'il s'occupait de Maçonnerie, Knigge se livrait avec ardeur à l'étude des doctrines philosophiques alors en vogue.

Sur ces entrefaites, le duc de Brunswick, Grand-Maître de la Stricte-Observance, eut l'idée de réunir à

Wilhelmsbad une assemblée générale de tous les Francs-Maçons.

Knigge se représenta cette foule d'adeptes composée d'hommes de tout état, de tout pays et de toute condition. Il se dit que si les Maçons étaient unis par l'esprit de corps, la plupart d'entre eux ignoraient quel était le but de leur société. Divisés d'opinions, arriveraient-ils jamais à s'entendre sur ce qu'il y avait à faire pour assurer le bonheur de l'humanité, et celui des Frères en particulier ? Il songea donc à proposer aux représentants de la Maçonnerie les mesures qui lui paraissaient les plus propres à « favoriser l'avan« cement des Frères et à les mettre chacun en acti« vité dans l'Etat, suivant la mesure de leur capacité, et « suivant qu'ils auraient profité de l'avantage qu'offrent « les sociétés secrètes, dans l'art de connaître les hommes « et de les gouverner sans violence et sans con« trainte (1). » Comme on le voit, Knigge et Weisshaupt étaient faits pour se comprendre, car les idées de l'un ne différaient guère des idées de l'autre.

« J'avais conçu, dit le baron hanovrien, tous mes plans « de réforme, et je les avais envoyés à Wilhelmsbad. Je « reçus des réponses honnêtes ; on promit de prendre « mon travail en considération dans l'assemblée qui allait « se tenir. Mais je crus voir bientôt combien les vues « bienfaisantes et désintéressées des illustres protecteurs « et chefs de l'Ordre maçonnique seraient mal secondées ; « combien l'esprit de secte et d'intérêt mettraient d'ar« tifices en jeu, pour faire dominer les systèmes téné« breux de certaines classes ; combien il serait impos« sible de réunir toutes ces têtes sous un même bonnet. « Cependant je communiquai mes projets à divers « Maçons. Je leur parlais souvent de mes craintes,

(1) *Ecrits originaux.*

« lorsqu'en juillet 1780, dans une Loge de Francfort-sur-
« le-Mein, je fis connaissance avec Diomède (marquis de
« Constanza), envoyé de Bavière par les Illuminés, pour
« établir leurs colonies dans les pays protestants. Je lui
« fis part de mes vœux pour une réforme générale de la
« Franc-Maçonnerie; j'ajoutai que, prévoyant toute l'inu-
« tilité de l'assemblée de Wilhelmsbad, j'étais résolu,
« avec un certain nombre de Francs-Maçons, mes fidèles
« amis, répandus en Allemagne, de travailler à l'établis-
« sement de mon système. Lorsqu'il m'eut entendu le
« développer : Pourquoi, me dit-il, vous donner la peine
« inutile de fonder une société nouvelle, quand déjà il en
« existe une qui a fait tout ce que vous voulez faire ; qui
« peut en toutes choses contenter votre ardeur pour les
« connaissances, et tous vos désirs d'être actif et utile ;
« qui enfin est en possession de toutes les sciences, de
« toute la puissance qu'il faut pour votre but ? »

Ces révélations comblèrent Knigge de joie et d'étonnement. Diomède profita de ses bonnes dispositions pour lui conférer les grades d'Aspirant, de Novice et de Minerval.

Le nouvel initié fit en peu de jours de nombreuses et importantes recrues.

Weisshaupt, écrivant aux Aréopagites, leur exprimait, en termes émus, son admiration pour le disciple de Diomède :

« Philon Knigge, leur disait-il, en fait plus à lui seul
« que vous n'espéreriez en faire tous ensemble. Philon
« est le maître chez lequel il faut aller prendre des
« leçons ; qu'on me donne six hommes de cette trempe,
« et avec eux je change la face de l'univers (1). »

Mais voilà qu'un sérieux ennui surgit tout à coup,

(1) *Derniers éclaircissements de* PHILON.

pour le chef de l'Illuminisme, de la cause même qui l'avait tout d'abord rendu si heureux. Les adeptes que Knigge avait gagnés à l'Ordre appartenaient presque tous aux rites à hauts grades. Des prosélytes de ce genre n'étaient pas d'humeur à s'arrêter aux bagatelles de la porte. Les Petits Mystères de Weisshaupt n'apprenaient rien à des gens que l'Ecossisme avait déjà façonnés. Knigge s'efforça donc de faire comprendre cela au fondateur de la nouvelle secte. Ce dernier atermoya pendant quelque temps, car il craignait que ses Grands Mystères ne satisfissent pas un disciple aussi exigeant que le fougueux baron. Forcé de s'exécuter, il manda Knigge à Ingolstadt, et lui confia ses manuscrits. Philon se mit à l'œuvre, modifia quelques grades, en faisant disparaître ce qui lui parut défectueux, accentua certains passages des discours de l'Initiant, et invita l'Aréopage à donner à son travail une approbation en forme. Tout s'arrangea pour le mieux.

Weisshaupt et ses Aréopagites se rendraient-ils au congrès de Wilhelmsbad ? Chargeraient-ils le baron Knigge de les y représenter ? Philon pensa que l'Aréopage devait garder l'incognito. De plus, il décida que lui-même se bornerait à surveiller de près l'assemblée maçonnique et ferait manœuvrer ses confidents. Knigge avait eu l'adresse d'introduire parmi les députés l'initié Minos, dont il connaissait le zèle, la rare intelligence et la considération que lui valait son titre d'assesseur à la Chambre impériale de Wetzlar.

Les écrivains de la Maçonnerie symbolique parlent avec un dédain quelque peu affecté du congrès de Wilhelmsbad. Ils ont pour cela les meilleures raisons du monde.

Voici ce que Ragon nous dit de cet événement :

« Le duc de Brunswick convoqua, vers la fin de 1782,
« un nouveau convent à Wilhelmsbad, pour rechercher
« le vrai but de la Maçonnerie. Son résultat fut que tous

« les Chevaliers reconnurent qu'ils n'étaient point de « vrais Chevaliers templiers. Ils convinrent qu'à l'avenir, « ils ne donneraient, dans leur dernier grade maçon « nique, qu'une instruction historique sur l'Ordre tem- « plier.

« A cet effet, ils composèrent aussi de nouveaux « cahiers. Tout n'en resta pas moins comme auparavant : « l'une des branches de la Stricte-Observance continua à « créer des Templiers ; une autre fit de l'alchimie, une « troisième attendit patiemment ce que feraient les supé- « rieurs (1). »

Voilà tout.

Rebold est encore plus discret.

L'auteur des *Acta Latomorum*, le F.·. Thory, se montre assez explicite sur les travaux du congrès, mais il ne dit pas un mot de l'action qu'y exercèrent les Illuminés de Weisshaupt.

« Dans ce convent, écrit-il, préparé par celui des Gaules « tenu à Lyon en 1778, et qui avait été assemblé sous le « prétexte d'une réforme générale de l'Ordre maçonnique, « dix questions furent proposées : les principales ten- « daient à savoir si l'on devait considérer l'Ordre maçon- « nique comme une société purement conventionnelle, ou « bien si l'on pouvait déduire son origine d'un Ordre plus « ancien, et quel était cet Ordre ? Si l'Ordre avait des « supérieurs généraux alors existants ? Quels étaient ces « supérieurs ? Comment on devait les définir ? S'ils « avaient la faculté de commander ou celle d'instruire, « etc. ? Aucune de ces questions ne fut agitée : on se borna « à déclarer que les Maçons n'étaient pas les successeurs « des Templiers ; on institua un Ordre de la Bienfaisance, « et le duc Ferdinand de Brunswick fut mis à la tête des

(1) Ragon, *Orthodoxie maçonnique*.

« Loges réformées. Une chose remarquable, c'est qu'à la « 28e séance, la Loge écossaise de Frédéric au Lion d'Or « adressa au Convent un Mémoire accompagné d'une « lettre du prince *Frédéric de Brunswick,* et dans lequel « elle offrait de communiquer de nouvelles connaissances, « d'indiquer les supérieurs majeurs inconnus, d'envoyer « sous peu le grand Rituel manuscrit conservé par les « Frères Clerici, etc., et que le Convent détermina que « l'assemblée avait renoncé à tous supérieurs inconnus « et cachés; qu'elle avait arrêté de nouveaux Rituels; « enfin, que les anciens étaient inutiles à la réforme.

« Il est certain que ce Convent n'eut d'autre objet que « celui d'écarter de la Franche-Maçonnerie le système « templier, et de mettre Ferdinand de Brunswick à la « tête des Loges réformées : aussi eut-on grand soin d'en « éloigner tous ceux qu'on connaissait pour manifester « une opinion contraire; on leur refusa l'entrée de l'as- « semblée, et particulièrement aux députés des Cha- « pitres et de la Mère-Loge de la Croissante aux Trois- « Clefs, de Ratisbonne, et au F.·. marquis de C. D. B. « (*Eques a capite Galeato*) comme représentant la Loge « des Amis-Réunis de Paris (1). »

Les autres historiens de la Franc-Maçonnerie gardent presque tous un silence absolu sur l'assemblée de Wilhelmsbad.

Est-ce à dire qu'elle fut sans importance? Assurément non. S'il eût été possible de la considérer comme un fait ordinaire, Thory et Rebold n'auraient pas manqué de nous faire un tableau saisissant de cette *magnifique réunion d'hommes appartenant à toutes les classe de la société,* et accourus à Wilhelmsbad pour délibérer sur les grands intérêts de l'Ordre maçonnique.

Ils ont tronqué l'histoire dans un but facile à deviner.

(1) Thory, *Acta Latomorum.*

Nous allons donc réparer cet oubli volontaire. Mes lecteurs sauront alors ce qu'il faut penser de la Franc-Maçonnerie, que l'on se plaît à nous représenter comme une société absolument inoffensive.

Knigge n'assistant pas aux délibérations, il chargea Minos de faire adopter son plan de campagne par ses amis de l'Ecossisme. De cette manière il put s'assurer un nombre de voix considérable.

« J'avoue, dit-il dans ses *Derniers éclaircissements*, que « je conservais un faible pour mes anciens Frères de la « Stricte-Observance. J'en avais déjà illuminé un si « grand nombre, que je me flattais de pouvoir réunir « leur système au nôtre. Mon intention n'était pas « de livrer au Congrès même tous nos papiers, et de « nous mettre à la merci des députés. Je n'y étais « pas autorisé par ceux qui m'envoyaient. Et nous, « d'ailleurs, qui n'avions pas en vue cette puissance que « donnent les grandeurs, le rang ou les richesses ; nous, « qui ne cherchions pas à régner dans l'éclat et aux yeux « du public ; nous, dont toute la Constitution était d'agir « dans le silence et en secret ; comment serions-nous « allés nous mettre sous la dépendance d'un Ordre qui « avait si peu d'unité dans ses systèmes ?

« J'offris cependant mes services ; je les offris de bou-« che et par écrit ; j'eus pour toute réponse d'envoyer « mes papiers ou de les présenter au Congrès ; que l'on « verrait ce qu'on pouvait en prendre, et ce qu'il faudrait « en laisser (1). »

C'est sans doute à cette démarche de Knigge que fait allusion Thory dans le passage cité plus haut.

Knigge déclare qu'à partir de ce moment il résolut d'attaquer un à un les députés et d'arriver ainsi à s'emparer de tout le corps, Loge par Loge.

(1) PHILON, *Derniers éclaircissements.*

Il manœuvra donc de manière à empêcher le Congrès de faire quoi que ce fût contre les intérêts de l'Illuminisme, et à obtenir un vote qui permît aux sectaires de pénétrer dans les Ateliers de tout rite, afin de les dominer ensuite.

Minos se conforma aux instructions qu'il avait reçues, et parvint à faire décréter :

« 1° La réunion de tous les systèmes maçonniques dans « les trois premiers grades, de telle sorte qu'un Franc-« Maçon qui serait apprenti, compagnon et maître, « pourrait faire partie de toutes les Loges, à quelque « rite qu'elles appartinssent ; 2° que dans la Franc-« Maçonnerie ordinaire, il ne serait fait mention ni de « hauts grades ni de chefs inconnus ; 3° que tout envoi « d'argent aux supérieurs maçonniques serait interdit ; « 4° que l'on travaillerait à la rédaction d'un nouveau « Code ; 5° que toutes les Loges auraient le choix de leurs « maîtres et de leurs directoires, c'est-à-dire de la principale Loge à laquelle la leur serait soumise (1). »

Thory constate le fait, mais il évite de dire que les Illuminés furent les instigateurs de ces différentes résolutions.

Or, pendant que son délégué dirigeait adroitement les délibérations du Congrès, Knigge se transformait en Frère *Insinuant*. On sait avec quelle habileté il jouait ce rôle délicat.

« Je cherchai à savoir, dit-il, la tournure que les « choses prenaient dans l'Assemblée. Je sus quels étaient « les divers systèmes que l'on s'efforçait de rendre dominants. J'établis avec les chefs du système Zinnendorff « un commerce de lettres que j'entretiens encore. Je

(1) *Rapport de* PHILON, dans les *Ecrits originaux.*

« scrutai adroitement les commissaires des autres classes.
« Plusieurs vinrent s'ouvrir à moi et me confièrent leurs
« secrets, parce qu'ils savaient que mes agissements
« avaient pour but l'intérêt de la Maçonnerie et non point
« un intérêt personnel. Enfin les députés apprirent, je ne
« sais trop comment, l'existence de notre Illuminisme.
« Ils se rendirent *presque tous chez moi* et me prièrent
« de les recevoir. Je jugeai à propos d'exiger d'eux les
« lettres reversales (de nos candidats) en leur imposant
« un silence absolu; mais je me *gardai bien de leur com-*
« *muniquer la moindre partie de nos écrits secrets.* Je ne
« leur parlai de nos Mystères qu'en termes généraux,
« pendant tout le temps que dura le Congrès.

« Je dois leur rendre justice; je les trouvai, pour la
« plupart du moins, remplis de la meilleure volonté;
« que si leur conduite n'était pas conséquente, c'est uni-
« quement faute d'avoir été à une bonne école (1). »

Etant donnés les principes dont Knigge était imbu, l'éloge que fait le mandataire de Weisshaupt de la bonne volonté de ses nouveaux adeptes est toute une révélation.

Il serait difficile, après cela, de soutenir que la Maçonnerie ne renfermait que des hommes irréprochables au point de vue religieux et politique. Notez bien qu'il ne s'agit pas de quelques députés seulement. *Presque tous se rendirent chez moi*, a soin de faire observer le trop célèbre baron.

Les écrivains du symbolisme nous disent que l'assemblée de Wilhelmsbad *créa* l'Ordre des *Chevaliers bienfaisants*. Mais ils n'ont garde d'ajouter que cette secte au nom philanthropique se composait exclusivement des disciples de Swedenborg et de Saint-Martin.

Barruel raconte un fait qui peut donner à lui seul une idée exacte de l'esprit qui régna dans ce fameux Congrès.

(1) *Rapport de* PHILON, dans les *Ecrits originaux.*

« Je ne sais, dit cet auteur, à laquelle de ces deux « sectes (d'Illuminés) avait été initié le comte de Virieux; « mais l'une et l'autre pouvaient également lui suggérer « la manière dont il exprimait tout ce résultat du Congrès « maçonnique. De retour à Paris, félicité sur les *admi-* « *rables secrets* qu'il était censé apporter de sa députa- « tion, pressé par les saillies de M. le comte de Gilliers, « qui, dans les Francs-Maçons, n'avait encore vu que des « hommes dont l'esprit et le bon sens ont droit de se « jouer : *Je ne vous dirai pas les secrets que j'apporte*, « répondit le comte de Virieux. *mais ce que je crois pou-* « *voir vous dire, c'est que tout ceci est plus sérieux que* « *vous ne pensez; c'est qu'il se trame une conspiration si* « *bien ourdie et si profonde, qu'il sera bien difficile à la* « *religion et aux gouvernements de ne pas succomber.* — « Heureusement pour lui, ajoutait M. le comte de Gilliers « en racontant ce fait, M. de Virieux avait un très grand « fonds de probité et de droiture. Ce qu'il avait appris « dans sa députation lui inspira tant d'horreur pour ces « Mystères, qu'il y renonça absolument et devint un « homme très religieux. C'est à cela que nous devons le « zèle qu'il montra dans la suite contre les Jacobins (1). »

On peut se faire une idée du succès qu'obtint la propagande de Knigge, par ce qu'il écrivait à Caton au sujet de ses nouveaux adeptes :

« Tous, disait-il, ont été enchantés de nos grades « d'Epopte et de Régent; tous se sont extasiés en face de « ces *chefs-d'œuvre;* car c'est ainsi qu'ils appelaient ces « grades. Deux seulement me firent de légères observa- « tions sur quelques expressions, que l'on peut aisément « changer suivant les circonstances locales et surtout « dans les pays catholiques (2). »

(1) BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*
(2) *Lettre de* PHILON *à* CATON, dans les *Ecrits originaux.*

Deux initiés seulement qui, sur un pareil nombre, crurent devoir conseiller quelques modifications absolument insignifiantes ! C'est vraiment peu, et je doute fort que les admirateurs de la Maçonnerie symbolique osent nous opposer ces deux justes, égarés dans la foule, comme un argument irréfutable en faveur de la secte. Aussi prennent-ils le parti de se taire.

L'introduction de l'Illuminisme dans la Franc-Maçonnerie ne rendit pas celle-ci beaucoup plus mauvaise qu'elle n'était sous le rapport doctrinal ; mais elle lui donna, avec l'unité qu'elle n'avait jamais eue, une puissance irrésistible.

A partir du Congrès de Wilhelmsbad, les progrès de l'Illuminisme devinrent chaque jour plus menaçants. Le centre de la secte passa de fait d'Ingolstadt à Francfort où Knigge s'établit. Non seulement la presque totalité de la Maçonnerie en Allemagne subit l'action de l'Illuminisme, mais on vit, de plus, s'établir un certain nombre de Loges exclusivement composées d'Illuminés. Il n'y eut bientôt plus une seule ville un peu considérable, en Souabe, en Franconie, en Westphalie, dans les Cercles du Haut et du Bas-Rhin, qui n'eût ses Epoptes et ses écoles minervales. La Prusse et l'Autriche ne tardèrent pas à être illuminées à leur tour. Le Tyrol l'était déjà. L'adepte qui avait implanté la secte dans ce dernier pays voulut initier le peuple italien. Des apôtres qui n'étaient ni moins actifs ni moins intelligents se chargèrent de la Belgique et de la Hollande. Le succès dépassa partout les espérances de Weisshaupt. La Livonie accueillit ses envoyés, la Pologne vint à lui.

Quand il s'agira de l'Angleterre, on prendra toute sorte de précautions. Les Frères enrôleurs seront triés sur le volet et munis de hautes recommandations.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un rapport émané d'Agis. Cet adepte remplissait les fonctions de Provincial, sous la direction d'Albéroni :

« Cette semaine, dit-il, nous allons recevoir un ecclé-
« siastique Luthérien qui, par ses tours d'adresse, a fait
« pour la Loge de ce lieu une collecte de neuf mille florins.
« Aussitôt la paix faite, il doit partir pour Londres,
« muni d'une foule de recommandations. Le P. F. D. B.
« (le prince Ferdinand de Brunswick), oncle du duc
« régnant, lui a promis de l'appuyer de tout son pouvoir.
« Nous voulons aussi l'employer dans ce pays-là pour
« notre Ordre. Il faut qu'il illuminise finalement les
« Anglais. — Une grande perruque hollandaise, un visage
« maigre et blême, de grands yeux largement ouverts,
« une imagination féconde, une connaissance des hommes,
« acquise en courant le monde pendant deux ans, sous le
« costume d'un mendiant : ne croyez-vous pas qu'avec
« cela notre homme va faire des merveilles ? Nous allons
« le styler cet hiver, comme les Hernutes, leurs
« apôtres (1). »

La plupart des princes étaient alors à la merci des sectaires.

Après avoir annoncé l'initiation du médecin ordinaire du comte de Kirchenberg, le Provincial de la circonscription ajoutait :

« Le comte n'est entouré que d'Illuminés. Secrétaire
« intime, Médecin, Pasteur, Conseillers, tout est à nous.
« Les favoris du prince sont nos adeptes les plus zélés,
« et nous avons pris nos précautions pour l'avenir. Que
« l'Ordre s'établisse aussi bien partout, et le monde est à
« nous (2). »

Le vœu formulé par cet adepte est à la veille de se réaliser, grâce à l'empressement avec lequel les Francs-Maçons se rallient à l'Illuminisme. Le baron de Bassus,

(1) *Ecrits originaux* (*Rapport d'*Agis).
(2) *Ecrits originaux* (correspondance).

envoyé dans le Tyrol pour y travailler à l'extension de l'Ordre, se félicite des bonnes dispositions qui animent les Loges de ce pays. C'est dans leur sein qu'il recrute ses principaux adeptes. Professeurs, Conseillers de Régence, Ministres de l'Empereur. Présidents. Vice-Présidents, Maîtres de Poste, membres de la haute et basse noblesse sollicitent la faveur d'être initiés.

Partout, en Europe, l'Illuminisme grandit à vue d'œil et enserre peuples et rois dans ses filets.

Weisshaupt était d'ailleurs fécond en ressources, quand il s'agissait de l'asservissement d'un peuple aux doctrines de la secte, comme on peut en juger par la lettre suivante :

« J'ai dans la tête, écrivait-il à Zwack, le 11 janvier 1783, « d'entreprendre la Confédération Polonaise, non pas pré- « cisément pour la mettre dans les affaires de notre Illu- « minisme, mais simplement comme Franc-Maçonnerie, « pour établir un système de Loges confédérées, et en « choisir ensuite les meilleurs sujets. Nous préviendrons « ainsi la Stricte-Observance et nous la détruirons. Ecri- « vez au plus tôt à Varsovie que vous connaissez à Munich « et dans plusieurs autres villes bien des Loges prêtes à se « confédérer avec eux aux conditions suivantes : 1° Qu'on « se contentera des trois premiers grades ; 2° que chaque « Loge aura la liberté de se donner tels grades supérieurs « qu'elle voudra, et autant qu'elle en voudra ; 3° que cha- « cune sera indépendante des autres, au moins autant « que celles d'Allemagne le sont des Loges de Pologne ; « 4° que toute leur union ne s'entretiendra que par cor- « respondance et la visite des Frères. Si nous obtenons « ce point-là, le problème sera résolu. Je me chargerai « de faire le reste (1). »

(1) *Ecrits originaux.*

En Allemagne, tout réussit à souhait.

Après le Congrès de Wilhelmsbad, la commission chargée de refondre le Code maçonnique pouvait entraver, d'une manière sérieuse, les progrès de l'Illuminisme. Knigge chercha donc à *insinuer* celui des commissaires qui jouissait de la plus grande influence. Ce personnage n'était autre que le baron Bode, appelé en Maçonnerie le CHEVALIER DU LIS DES VALLÉES (*Eques a Lilio convallium*). Son grade maçonnique était celui de Templier-Commandeur.

La lutte entre ces deux hommes fut longue et opiniâtre. Knigge finit par triompher. Il fit à son interlocuteur un tableau si saisissant du but que poursuivait l'Illuminisme et des moyens employés par les adeptes, que Bode ne dissimula plus son enthousiasme. Il exprima seulement la crainte que les Jésuites ne fussent à la tête de l'Ordre. Knigge s'empressa de le rassurer. Il fit mieux, il lui prouva que les Illuminés détestaient, comme lui, les disciples de saint Ignace.

« A cette condition, écrivait l'*alter ego* de Weisshaupt, « il nous promet : 1° De travailler pour nous, et de nous « procurer, dans le nouveau système ou Code de la Maçon« nerie, l'empire de ses Loges; 2° de faire mettre, autant « qu'il dépendra de lui, entre les mains de nos Illumi« nés, les Directoires ou inspections provinciales; « 3° d'engager les adeptes de la Stricte-Observance à « fraterniser avec nous; 4° dans la rédaction du nouveau « Code maçonnique, d'avoir toujours devant les yeux le « plan de notre Ordre, pour le choix des Maîtres ou « Vénérables, etc.; 5° de faire part à nos supérieurs de « ses connaissances sur l'origine de la Franc-Maçonnerie « et des Rose-Croix; de faire imprimer par nos presses « les déductions promises pour la Stricte-Observance (1);

(1) Cette dernière phrase n'est pas très claire. Barruel suppose qu'il

« de les distribuer à notre monde suivant nos arrange-
« *ments* (1). »

L'alliance de Knigge et d'Amélius-Bode consomma la ruine de la Franc-Maçonnerie au profit de l'Illuminisme. La Loge des Trois-Globes, de Berlin, résista quelque temps aux sollicitations des nouveaux adeptes. Elle essaya même d'anathématiser ceux qui contracteraient une alliance quelconque avec les sectaires dont Weisshaupt était le patriarche. Mais les foudres des Maçons Berlinois ne produisirent pas le moindre effet sur les Loges, et bientôt les Illuminés purent ajouter aux instructions qui accompagnaient un de leurs grades cette affirmation significative :

« De toutes les Loges légitimement constituées en « Allemagne, il n'en est QU'UNE SEULE *qui ne soit pas unie* « *à nos supérieurs;* encore cette Loge est-elle réduite à « cesser ses travaux. »

Sur ces entrefaites, Knigge accusait Weisshaupt de ne pas tenir suffisamment compte des services qu'il avait rendus à l'Ordre, et Weisshaupt reprochait à Knigge de méconnaître son autorité. La correspondance qu'ils échangèrent à ce propos est vraiment curieuse. Je regrette que les limites dans lesquelles je suis enfermé ne me permettent pas de la reproduire.

Knigge quitta ou fit semblant de quitter l'Ordre. Cette dernière hypothèse est de beaucoup la plus vraisemblable; car il est constaté que le fameux baron continua à rendre aux Illuminés tous les services en son pouvoir.

Depuis quelque temps, le gouvernement bavarois se

s'agit du compte des contributions à déduire pour la Stricte-Observance et à distribuer aux Illuminés.

(1) *Ecrits originaux* (correspondance).

préoccupait de l'Illuminisme, sans rien découvrir néanmoins qui lui permît de sévir contre ses membres. La plupart d'entre eux, sinon presque tous, étaient inconnus. Dès lors comment les frapper? D'un autre côté, il fallait, avant d'agir, avoir des données certaines sur la Constitution et les doctrines de l'Ordre, toutes choses qui faisaient absolument défaut au pouvoir. Ajoutons que les administrations et le Conseil du gouvernement lui-même étaient peuplés d'Illuminés, et l'on se fera une idée des obstacles contre lesquels le grand Electeur devait fatalement se butter.

Prévenu du danger qui le menaçait, Weisshaupt tenta de parer le coup en donnant à ses adeptes des instructions où brille une fois de plus sa prudence ordinaire.

Mais la fatalité voulut que l'on interceptât ses lettres. Dans le courant de février 1785, il fut déposé de sa chaire de droit, comme ayant méconnu les lois et décrets qui interdisaient les sociétés secrètes en Bavière.

Le gouvernement fit procéder à une enquête. Les charges qui pesèrent, dès lors, sur le fondateur de l'Illuminisme revêtirent un certain caractère de gravité; mais le venin de la secte ne parut qu'en partie, dans les dépositions que firent d'anciens adeptes, dont l'initiation n'avait pas été complète, et qui soupçonnaient plutôt qu'ils ne connaissaient les vrais secrets de l'Ordre.

Weisshaupt s'était retiré à Ratisbonne. Ce fut là qu'il établit le centre de ses opérations. Plus indépendant et plus libre qu'il ne l'était lorsqu'il professait le droit, il redoubla d'ardeur pour donner une élan nouveau à son Illuminisme.

« Au nombre de ses adeptes, raconte Barruel, était un
« prêtre apostat nommé Lanz. Weisshaupt le destinait à
« porter ses Mystères et ses complots en Silésie. Sa mis-
« sion était déjà fixée, et Weisshaupt lui donnait ses
« dernières instructions; tout à coup le tonnerre gronda

« sur la tête du Maître et de l'Apôtre; l'apostat tomba
« mort; la foudre l'écrasa à côté de Weisshaupt même (1).
« Dans leur premier effroi, continue Barruel, les Frères
« conjurés n'eurent pas le temps de recourir à leurs voies
« ordinaires pour soustraire aux yeux de la justice le
« portefeuille de l'adepte foudroyé. La lecture de ses
« papiers offrit de nouvelles preuves qui, envoyées à la
« Cour de Bavière, la déterminèrent enfin à donner plus
« de suite à celles qu'avaient déjà fournies les déposi-
« tions de MM. Cosandey et Renner (2). »

L'attention de l'autorité se porta naturellement sur les amis que Weisshaupt laissait à Ingolstadt. Ces recherches eurent pour conséquence la condamnation à l'exil de plusieurs initiés.

Un supplément d'enquête eut lieu quelque temps après. Trois témoins, le Conseiller Aulique Vischneider, l'abbé Cosandey et l'académicien Grünberger déposèrent entre les mains des Commissaires instructeurs une déclaration écrite, où se trouvaient les noms de plusieurs initiés appartenant à la classe des *Invisibles*. Les signataires terminaient en disant :

« Nous ne connaissons point les autres, qui vraisem-
« blablement sont des chefs plus élevés encore.

« Après notre retraite, les Illuminés nous calomnièrent
« partout de la manière la plus infâme. Leurs cabales
« nous faisaient débouter de toutes nos demandes; ils nous
« rendirent odieux et suspects à nos supérieurs; ils por-
« tèrent la calomnie au point de répandre sur un de nous
« le soupçon d'un assassinat. Après une année entière de
« ces persécutions, un Illuminé vint représenter au Con-
« seiller Aulique Vischneider, que l'expérience devait
« l'avoir assez convaincu qu'il était partout persécuté

(1) *Apologie des Illuminés*, dans Barruel, *Mémoires*.
(2) Ibid.

« par l'Ordre, et que sans recouvrer sa protection il ne « réussirait dans aucune de ses demandes; mais qu'il « pouvait encore revenir sur ses pas (1). »

Toutes ces révélations passèrent à peu près inaperçues. On eût dit que les Illuminés avaient partout en Allemagne des milliers de complices dont la consigne était de répondre aux poursuites dirigées contre la Société par la conspiration du silence.

Cependant, le 11 octobre 1786, des recherches ayant été faites chez Caton-Zwack et au château de Sanderdorf appartenant au baron de Bassus (*Annibal* pour les Illuminés), on découvrit les lettres, les discours, les règles, les statuts, toutes les pièces, en un mot, que l'on a publiées sous ce titre : *Ecrits originaux de l'Ordre et de la secte des Illuminés.*

Les coupables se défendirent dans la mesure du possible.

De son côté, le gouvernement bavarois adressa un exemplaire des documents qu'il avait recueillis et publiés aux souverains de l'Allemagne. Cette démarche ne produisit aucun résultat. On eût pu se demander avec quelque raison si ces princes n'étaient pas inféodés à l'Illuminisme en qualité d'adeptes. Les autres Etats de l'Europe se montrèrent tout aussi indifférents. Cela prouve une fois de plus que les principes de la Secte avaient pénétré jusque dans les Cours à la faveur de la Maçonnerie. Les familles royales comptaient parmi leurs membres des disciples de Veisshaupt, sans parler des ministres, des magistrats, des écrivains et même des prélats qui trouvaient tout naturel de se faire initier.

(1) *Apologie des Illuminés*, dans BARRUEL, *Mémoires*.

CHAPITRE XVI

L'Illuminisme en France.

SOMMAIRE. — Transformation de l'Illuminisme. — L'Union germanique — Organisation et but de cette société. — La troisième République en copie les procédés tyranniques. — Initiation de Mirabeau à l'Illuminisme. — Talleyrand fait partie de la secte. — Philippe-Egalité devient Chevalier Kadosch. — Etat de la Franc-Maçonnerie à cette époque. — Les Loges de Paris. — Les Amis-Réunis et la Sourdière. — Les Théosophes d'Erménonville. — Cagliostro. — Ses pérégrinations en Europe. — Son séjour en Russie et à Strasbourg. — Il organise des Loges à Lyon et à Bordeaux. — Il revient à Paris et s'y fixe pour un temps indéterminé. — Il fonde une Loge d'adoption, et crée une Franc-Maçonnerie à l'usage des femmes du monde. — Inauguration de la première Loge. — Détail scandaleux raconté par les historiens. — Compromis dans l'affaire du Collier, Cagliostro est mis hors de cause. — Il quitte Paris et se rend à Londres. — Ses prophéties. — Il voyage en Allemagne, en Suisse, en Italie, et s'arrête à Rome. — Saisi par la police pontificale, il est jugé et condamné à mort. — Le Pape commue sa peine. — Singuliers détails qu'il donne au tribunal de l'Inquisition sur les Illuminés. — La Loge des Neuf-Sœurs à Paris. Ses principaux membres. — La Franc-Maçonnerie est responsable des crimes de la Terreur. — Aveux de Rebold à l'endroit de cette question. — Pourquoi les Loges devinrent désertes quand la Révolution eut triomphé. — Déchéance du duc d'Orléans comme Grand-Maître et comme député.

Dans la pensée de Weisshaupt, la France ne devait être initiée que quand tous les autres peuples le seraient. Il se méfiait du caractère impatient de la nation. Disons

---

Ouvrages consultés : REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges; Précis historique des rites à hauts grades.* — RAGON, *Orthodoxie maçonnique.* — BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.* — LEFRANC, *Le Voile levé pour les curieux; Conjuration contre la religion catholique et les souverains.* — GYR, *La Franc-Maçonnerie en elle-même et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe.* — ONCLAIR, *La Franc-Maçonnerie dans ses origines, son développement physique et moral, sa nature et ses ten-*

toutefois qu'il fit une exception en faveur de l'Alsace. Les Loges de cette province furent illuminées immédiatement après le Congrès de Wilhelmsbad.

Lorsque les papiers relatifs à la Secte tombèrent entre les mains du gouvernement bavarois, l'avenir de l'Illuminisme sembla tout d'abord compromis, malgré l'insouciance avec laquelle les souverains accueillirent la révélation inattendue de cette conspiration. Mais il n'en fut rien.

Weisshaupt et ses affidés avaient prévu le cas et pris leurs mesures en conséquence.

« Excepté Weisshaupt, qui avait su échapper à ses « juges, dit Barruel, pas un des conjurés n'avait été « condamné à des peines plus fortes que l'exil ou une « prison passagère. Dans tout le reste de l'Allemagne, « depuis le Holstein jusqu'à Venise, depuis la Livonie « jusqu'à Strasbourg, pas la moindre recherche n'avait « été faite dans leurs Loges; la plupart des adeptes re« connus pour les plus coupables avaient trouvé bien plus « de protection que d'indignation, auprès de ceux mêmes

---

dances. — Bazot, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie.*— *La Franc-Maçonnerie soumise à la publicité à l'aide de documents authentiques.* — Galiffe, *La Chaîne Symbolique.* — Boubée, *Etude sur la Franc-Maçonnerie.*— *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, surnommé* Egalité ; — *Histoire du Grand-Orient de France.* — Thory, *Acta Latomorum.* — P. Zaccone, *Histoire des Sociétés secrètes.* — Louis Blanc, *Histoire de dix ans.* — Robison, *Preuves de Conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des Illuminés, des Francs-Maçons et des sociétés de lecture.* — Le Couteulx de Canteleu, *Les Sectes et Sociétés secrètes politiques et religieuses.* — Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie.* — Bonneville, *La Maçonnerie écossaise comparée avec les trois perfections et le secret des Templiers.*

Nota. — Je ne fais pas entrer dans cette liste les ouvrages spéciaux sur les Illuminés dont j'ai donné les titres en tête d'un autre chapitre, ni les histoires de la Révolution française que j'ai dû consulter pour compléter et contrôler les auteurs maçonniques.

« contre lesquels se dirigeaient tous leurs complots; « malgré les preuves les plus authentiques et les plus « évidentes de sa félonie, et fort peu de jours même après « toutes les preuves acquises contre lui, Zwack obte- « nait et produisait, de sa probité, de sa fidélité aux lois « de son prince, des certificats que l'on eût dit signés par « des complices bien plus que par les membres du Con- « seil Aulique; et le prince de Salm-Kirbourg l'appelait à « sa Cour, pour en être servi sans doute avec la même « fidélité. Les conjurés, Brutus-Savioli et Diomède-Cons- « tanza, pouvaient, partout ailleurs qu'en Bavière, for- « mer des adeptes à leur conspiration, aux dépens même « du prince qui l'avait découverte chez lui. Ce Tibère- « Merz, dont les *Ecrits originaux* attestaient l'infamie, la « portait triomphante avec ses complots, à la suite de « l'ambassadeur de l'Empire, jusqu'à Copenhague. « L'adepte Alfred-Seinsheim ne faisait qu'échanger la « faveur de son prince contre celle du duc de Deux- « Ponts, et déjà l'intrigue ménageait son retour à Mu- « nich. Spartacus lui-même jouissait tranquillement de « son asile et de ses pensions auprès des princes, ses « victimes plus encore que ses élèves. Jamais conspira- « tion n'avait été plus monstrueuse et si publiquement « dévoilée; jamais conjurés n'avaient trouvé tant de « moyens de la continuer à l'ombre de ceux mêmes qui « en étaient le grand objet. Ainsi tout annonçait que la « fuite de Weisshaupt ne serait, pour la Secte, que ce « qu'avait été pour l'Islamisme celle de Mahomet, l'Hé- « gire de nouveaux et plus grands succès (1). »

Quoique la précaution fût à peu près inutile, les Illuminés eurent soin de dire et de faire dire, après les poursuites dirigées contre eux, que l'Ordre n'existait plus. On sait que Weisshaupt laissait aux Loges qu'il affiliait à

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

l'Illuminisme une autonomie apparente, afin d'éviter les périls qui résultent presque toujours d'une solidarité quelconque entre les membres d'une même société. La manœuvre était habile. Nous constaterons bientôt qu'elle réussit on ne peut mieux.

En Allemagne comme en France on vit, au XVIIe siècle, une foule d'écrivains attaquer avec obstination les enseignements du Christianisme. Des ministres Luthériens eux-mêmes ne rougissaient pas de nier dans leurs livres les vérités qu'ils avaient mission de prêcher dans leurs églises.

Afin que ces diverses publications eussent un plein succès, on forma une association de propagande, dont le but n'était pas seulement d'exalter et de mettre en relief ce que les sectaires publiaient, mais aussi d'entraver l'apparition des bons livres ou d'en faire échouer la vente, quand les auteurs parvenaient à trouver un éditeur.

Le fameux Nicolaï, écrivain et libraire tout à la fois, devint le chef de cette confédération d'un nouveau genre.

Ce fut Leveller-Leuchsenring qui l'initia à l'Illuminisme. Un autre adepte, non moins précieux pour l'avenir de l'Ordre, était venu se joindre aux conspirateurs peu de temps auparavant. Je veux parler du docteur Bahrdt, que Minos-Dittfurth avait insinué et auquel on doit en partie la nouvelle organisation de la Secte.

Vingt-deux Illuminés, choisis parmi les plus capables, étaient placés à la tête de l'association et la dirigeaient. Les initiés, répandus dans les provinces, obéissaient aveuglément à l'impulsion qui leur était donnée.

Les écrivains, les libraires, les imprimeurs et les maîtres de poste avaient tout particulièrement droit à la bienveillance des affidés, lorsqu'ils ne manifestaient aucune répugnance pour les principes du nouvel Illuminisme.

Les sociétaires se divisaient en membres actifs et en

simples associés. Les premiers seuls étaient au courant de ce qui se tramait dans les conciliabules de la Secte.

Les Frères devaient établir, dans toutes les villes de quelque importance, des cercles littéraires, dont les bibliothèques, soigneusement composées, devenaient une attraction pour les jeunes gens studieux et un piège habilement tendu à leur inexpérience.

La Société avait, au surplus, un certain nombre de journaux. La direction et la rédaction en étaient confiées à des adeptes de talent.

Les libraires ne pouvaient manquer de protester contre une organisation de ce genre. Les conjurés avaient prévu le cas. Ils offrirent donc à ces modestes négociants de les aider à vendre leurs livres, s'ils consentaient à n'avoir dans leurs magasins que des ouvrages approuvés par l'Union-Germanique. Dans le cas contraire, la Société refusait de s'occuper d'eux, à moins que ce ne fût pour les décrier dans l'opinion publique.

Les auteurs étaient circonvenus à leur tour. On ne négligeait rien pour les amener à écrire dans le sens de la Secte. S'ils se laissaient persuader, toutes les gazettes, littéraires et autres, faisaient l'éloge de leurs œuvres et en assuraient le succès. Mais lorsque, fermes dans leurs principes, ils s'obstinaient à défendre les doctrines que les Illuminés combattaient d'ordinaire, leur situation devenait intolérable. Tantôt ils ne pouvaient trouver ni imprimeurs, ni éditeurs qui consentissent à se charger de leurs œuvres. Tantôt leurs livres paraissaient en retard ou étaient criblés de fautes. Le plus souvent la presse réussissait à en dégoûter le public par l'unanimité de ses critiques.

Le moyen le plus ordinairement employé pour discréditer un auteur qui ne faisait pas profession d'athéisme consistait à le traiter de Jésuite. On représentait les disciples de saint Ignace comme des conspirateurs aussi habiles que dangereux, qui se dissimulaient sous toutes

sortes de costumes. Le clergé luthérien était parfois accusé de Jésuitisme, et cette accusation, quelque insensée qu'elle fût, suffisait presque toujours pour discréditer celui qui en était l'objet.

Les Francs-Maçons de la troisième République se sont souvenus de Nicolaï et de Bahrdt, dans leur lutte contre l'Eglise, et à l'épithète de Jésuite ils ont substitué celle de clérical. Et le peuple français, aussi stupide que les Allemands du XVIIIe siècle, se persuade, à la voix de ses maîtres, que les cléricaux méditent les plus noirs desseins contre l'ordre de choses établi. Il ne comprend pas que les continuateurs de Weisshaupt ne récriminent contre les catholiques et ceux d'entre les républicains qui, comme Jules Simon, sont respectueux de la liberté, qu'afin d'asservir plus facilement le pays et de l'exploiter tout à leur aise.

Les Illuminés voulaient avoir le monopole de l'éducation. C'est dans ce but qu'ils cherchaient à s'emparer de la presse et de la librairie, espérant qu'ils réussiraient à devenir les régulateurs exclusifs de la pensée humaine.

N'est-ce pas ce que nous voyons de nos jours? Non contents de livrer la jeunesse à des instituteurs qui ne peuvent, sans se compromettre, rappeler à l'enfant que Dieu existe, nos hommes d'Etat s'arrogent le droit exclusif de désigner les ouvrages dont les bibliothèques communales doivent être composées.

Ce genre de despotisme n'avait encore pesé sur le monde qu'au temps des Illuminés et sous le règne de Julien l'Apostat. Il était réservé à notre époque de le voir se déchaîner une troisième fois et menacer les nations européennes de la plus humiliante des servitudes.

Les familles sont dépouillées de leurs droits en matière d'éducation, en vertu de ce principe que les enfants appartiennent à l'Etat. Nul désormais ne pensera autrement que les hommes du pouvoir. Il n'y aura d'autre science, d'autre littérature, d'autres tendances politiques,

sociales ou religieuses, que la science, la littérature et les tendances des aventuriers qui se sont emparés de la France, en semant autour d'eux le mensonge et la corruption.

Or, qui ne sait que les misérables qui ont fait et continuent à faire de notre pays la risée de l'Europe sont tous, sans exception, sortis des antres de la Maçonnerie ?

Je me trouvais, il y a quelques mois, dans une ville du midi. Un homme du peuple, avec lequel je parlais politique, me posa tout à coup cette question : Pourriez-vous me dire, Monsieur, à quelle école ont été formés les crétins malfaisants qui nous gouvernent? — A l'école des Loges maçonniques, lui répondis-je, et si la France veut sortir une fois pour toutes du gâchis où elle se débat, elle devra renvoyer à leurs Ateliers les sectaires qu'elle s'est donnés pour maîtres.

Lorsque l'Union-Germanique, qui n'était autre chose qu'une transformation de l'Illuminisme, fut parvenue à l'apogée de sa puissance au delà du Rhin, en Italie et dans le nord de l'Europe, les chefs de la Secte songèrent à initier le peuple français.

Une circonstance des plus favorables leur en offrit le moyen. Mirabeau, envoyé en Prusse par les ministres de Louis XVI, qui le chargèrent d'une mission secrète près la Cour de Berlin, entra en relation avec Nicolaï. Le rusé libraire ne tarda pas à voir de quelle précieuse ressource le nouveau venu serait pour la Secte. Il comprit, en outre, que son initiation n'exigerait pas de longs préliminaires. Ce fut Mauvillon, professeur au collège carolin, qui fut chargé de conférer à Mirabeau les grades de l'Illuminisme.

A son retour en France, le futur grand orateur n'eut rien de plus pressé que d'introduire les principes de Weisshaupt et de ses adhérents dans la Loge qu'il présidait. Talleyrand Périgord, le trop fameux évêque

d'Autun, fut le premier adepte de Mirabeau. Les Illuminés français n'étaient pas assez au courant des doctrines de l'Ordre et des précautions minutieuses que son fondateur avait coutume de prendre à l'égard des candidats, pour se passer du concours des lieutenants de Weisshaupt, dans l'œuvre de propagande qui avait pour objectif les Loges maçonniques. Amélius-Bode et le baron de Busche, dont le nom de guerre était Bayard, furent chargés de procéder aux premières initiations.

Les députés de l'Illuminisme étaient d'autant plus assurés du succès de leur mission, que le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie, Philippe d'Orléans, était moins éloigné de leurs doctrines.

Celui qui se donna plus tard le nom devenu tristement célèbre d'Egalité avait été initié, dès le début de sa Maîtrise, aux grades les plus élevés de l'Ecossisme. Or, nous avons vu que les Maçons de ce rite étaient en communion d'idées avec les coryphées de la Secte allemande. La seule chose qui leur manquât, la concentration du pouvoir, ils la trouvèrent dans la redoutable organisation dont Weisshaupt était l'auteur.

« Voici en peu de mots un précis de la doctrine, au « maintien et à la propagation de laquelle Louis-Phi- « lippe-Joseph jura de contribuer de tout son pouvoir, « lorsqu'il fut admis au grade de chevalier Kadosch. »

1° « Tous les hommes sont égaux; nul ne peut être le « supérieur d'un autre, ni lui commander.

2° « Les souverains doivent appartenir à la multitude; « les peuples donnent la souveraineté comme ils veulent, « et la reprennent quand ils veulent.

3° « Toute religion présentée comme l'ouvrage de Dieu « est une absurdité.

4° « Toute puissance se disant spirituelle est un abus « et un attentat.

« Pour être admis au grade de chevalier Kadosch, « Louis-Philippe-Joseph fut introduit par cinq Francs-« Maçons appelés *frères,* dans une salle obscure. Au fond « de cette salle était la représentation d'une grotte qui « renfermait des ossements éclairés par une lampe « sépulcrale. Dans un des coins de la salle, on avait « placé un mannequin couvert de tous les ornements de « la royauté, et au milieu de cette pièce on avait dressé « une échelle double.

« Lorsque Louis-Philippe-Joseph eut été introduit par « les cinq frères, on le fit étendre par terre, comme s'il « eût été mort; dans cette attitude, il eut ordre de réciter « tous les grades qu'il avait reçus, et de répéter tous les « serments qu'il avait faits. On lui fit ensuite une pein-« ture emphatique du grade qu'il allait recevoir, et on « exigea qu'il jurât de ne jamais le conférer à aucun « chevalier de Malte. Ces premières cérémonies finies, « on lui permit de se relever; on lui dit de monter « jusqu'au haut de l'échelle, et lorsqu'il fut au dernier « échelon, on voulut qu'il se laissât choir. Il obéit, et « alors on lui cria qu'il était parvenu au *nec plus ultrà* « de la Maçonnerie.

« Aussitôt après cette chute, continue l'auteur auquel « j'emprunte ces détails, on l'arma d'un poignard, et on « lui ordonna de l'enfoncer dans le mannequin couronné; « ce qu'il exécuta. Une liqueur couleur de sang jaillit de « la plaie sur le candidat, et inonda le pavé. Il eut de « plus l'ordre de couper la tête de cette figure, de la tenir « élevée dans la main droite, et de garder le poignard « teint de sang dans la main gauche; ce qu'il fit. Alors « on lui apprit que les ossements qu'il voyait dans la « grotte étaient ceux de Jacques de Molay, Grand-Maître « de l'Ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait « de répandre le sang, et dont il tenait la tête ensan-« glantée dans la main droite, était Philippe-le-Bel, roi « de France. On l'instruisit de plus que le signe du grade

« auquel il était promu consistait à porter la main droite « sur le cœur, à l'étendre ensuite horizontalement, et à « la laisser tomber sur le genou, pour marquer que le « cœur d'un chevalier Kadosch était disposé à la ven- « geance. On lui révéla aussi que l'attouchement entre les « chevaliers Kadosch se donnait en se prenant la main « comme pour se poignarder.

« Enfin toutes ces burlesques et tragiques scènes se « terminèrent par un interrogatoire qu'on fit subir au « nouveau chevalier, et dont voici les principaux articles :

D. — « Que prononcez-vous en venant de la grotte ?

R. — « NEKOM. (*Ce mot signifie : Je l'ai retranché du* « *nombre des vivants*).

D. — « Qu'avez-vous en mains ?

R. — « La tête du traître qui a assassiné notre père, « et un poignard.

D. — « Comment nommez-vous les ouvriers qui s'uni- « rent pour la construction du nouveau Temple ?

R. — « PAUL-KAL, PHARAS-KAL. (*Ces mots signifient :* « *Ceux qui mettent à mort les profanes.* »

L'auteur en question fait suivre ce récit des réflexions qu'on va lire :

« Je pense, dit-il, qu'on ne saurait blâmer ceux qui, au « travers de toutes ces noires folies, croiraient voir une « véritable conjuration contre les successeurs de Philippe- « le-Bel. En ne considérant ces sanguinaires sottises que « comme des divertissements, on ne pourrait s'empêcher « d'en avoir horreur, parce que des jeux où l'on manie des « poignards, où l'on se couvre de sang, où l'on coupe des « têtes, sont des jeux exécrables qui donnent des mœurs « atroces ; et il est à croire que si de telles plaisanteries « fussent venues à la connaissance des souverains, ils ne « les eussent nullement goûtées.

« Comme ce qui est su de plus d'une personne n'est

« jamais bien caché, une partie de ce que je viens de
« rapporter transpira dans le public vers les premiers
« jours de la Révolution, et, par ce penchant qu'on a
« à exagérer même le mal, on prétendit que le mannequin
« que Louis-Philippe-Joseph avait frappé d'un poignard
« représentait la personne de Louis XVI. Sans m'arrêter
« aux bruits populaires, et pour m'en tenir au sens que
« présentent naturellement les actions, il me paraît qu'on
« peut raisonnablement présumer que Louis-Philippe-
« Joseph fit, parmi les Francs-Maçons, apprentissage de
« cruauté; qu'en se faisant initier à leurs plus hauts
« Mystères, il eut l'idée de les bien convaincre qu'il leur
« était entièrement dévoué, et qu'enfin ce fut dans leur
« sein qu'il conçut l'espoir de s'étayer des menées et des
« ressources de cette nombreuse société, pour arriver au
« but que lui montraient sa vengeance et son ambition.
« Il semblait s'en écarter en se déclarant avec énergie
« l'ennemi des rois et l'ami de la liberté et de l'égalité.
« Mais la philanthropie est le masque de tous les usur-
« pateurs; quand c'est à l'aide de la multitude qu'ils
« prétendent s'élever, il faut bien qu'ils donnent dans son
« sens, il faut bien qu'ils lui présentent un appas; et plus
« ils sont grands, plus ils cherchent à paraître petits,
« afin de la bien convaincre de l'attachement qu'ils
« feignent de lui porter (1). »

Le Grand-Orient, à l'époque où la juridiction du duc d'Orléans fut reconnue par tous les rites, exerçait une puissance à peu près absolue sur les diverses Loges de France. Le prince ayant fait un voyage dans le Midi, peu de temps après son avènement à la Maîtrise, il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme par les Ateliers qu'il visita.

On comptait, en 1787, deux cent quatre-vingt-deux

(1) *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans.*

villes dans le royaume ayant une ou plusieurs Loges régulièrement établies. Paris en possédait plus de quatre-vingts. Il y en avait seize à Lyon, sept à Bordeaux, cinq à Nantes, six à Marseille, dix à Montpellier et autant à Toulouse.

Un grand nombre de Maçons étrangers étaient placés sous l'obédience du Grand-Orient de Paris, et en exécutaient les ordres avec la même ponctualité que les adeptes français. Citons, entre autres, les Loges de Chambéry, du Locle (Suisse), de Liège, de Spa, de Léopold, de Varsovie, de Saint-Pétersbourg, de Moscou, de Portsmouth, de Fort-Royal, et de toutes les colonies françaises.

En tête des Loges les plus importantes de la capitale figurait celle des Amis-Réunis. Savalette de Lange en était l'âme. On y trouvait mêlés et confondus des adeptes appartenant à tous les systèmes. L'aristocratie en avait fait un lieu de rendez-vous.

« Une musique mélodieuse, les concerts et les bals y « appelaient les Frères de haut parage, raconte Barruel. « Ils y accouraient en pompeux équipages. Les alentours « étaient munis de gardes, pour que la multitude des voi- « tures ne causât point de désordre. C'était en quelque « sorte sous les auspices du roi même que ces fêtes se « célébraient. La Loge était brillante, les Crésus de la « Maçonnerie fournissaient aux dépenses de l'orchestre, « des flambeaux, des rafraîchissements, et de tous les « plaisirs qu'ils croyaient être le seul objet de leur « réunion (1). »

Mais, pendant que les bornés de la Secte se livraient aux jouissances d'une vie facile, le Comité secret des Amis-Réunis délibérait, au-dessus de la salle de bal, sur les grandes questions qui devaient, quelques années plus

(1) Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

tard, soulever en France les passions les plus violentes et bouleverser de fond en comble l'ordre de choses établi.

C'est là qu'étaient les archives de la correspondance secrète, et que l'on rédigeait les circulaires destinées aux Ateliers de la province et de l'étranger.

La Loge de la Sourdière se composait d'Illuminés fanatiques et de charlatans. Les disciples de Swedenborg y coudoyaient les Martinistes, et les adeptes de Weisshaupt s'y mêlaient aux anciens Rose-Croix et aux sectateurs de Mesmer et de Cagliostro.

Saint-Germain avait établi une Loge de Théosophes au château d'Erménonville. Il paraît que sous le fallacieux prétexte de ramener l'homme à l'état de nature, *conformément à la théorie de Jean-Jacques Rousseau*, les initiés de ce rite se livraient aux excès les plus révoltants. Les femmes n'étaient pas exclues de leurs réunions. On affirme, et le fait paraît démontré, que celles que l'on admettait une fois aux Mystères de la Loge devenaient communes à tous les Frères. L'initiée que Saint-Germain jugeait à propos de choisir pour son usage personnel était la seule qui échappât à cette promiscuité renouvelée des Adamites.

Cagliostro fit partie, pendant quelque temps, de la Loge de la Sourdière. C'est là qu'il connut les projets de l'Illuminisme français, dont il fut, on le sait, un des agents les plus redoutables. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des prédictions qu'il fit pendant son séjour à Londres, sur les événements dont la France était menacée.

Balsamo passa plusieurs années en Belgique, où l'accueillirent avec sympathie les Maçons de la Stricte-Observance, les Templiers et les Illuminés. Ces derniers lui témoignèrent une vive sympathie et lui confièrent le soin de propager leur doctrine. Afin de mieux assurer le succès de sa mission, il compléta le Rituel de l'Ordre en ajoutant au cérémonial des initiations ce que les Mystères égyptiens offraient de plus séduisant.

Les connaissances qu'il possédait en médecine augmentèrent l'éclat de sa réputation déjà européenne. Il parcourut successivement l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, le Holstein, la Courlande et la Russie, opérant ce que l'on appelait alors des prodiges, présidant en secret les Loges Maçonniques et en créant de nouvelles.

Il obtint à Saint-Pétersbourg un succès merveilleux, grâce à l'accueil bienveillant de l'impératrice Catherine. Mais sa femme, Lorenza, étant devenue, paraît-il, la maîtresse de Potemkin, la souveraine mécontente signifia au célèbre aventurier d'avoir à quitter ses Etats dans quatre jours. Toutefois, elle lui fit un don de vingt mille roubles, pour le dédommager du coup qui le frappait.

Les deux expulsés se dirigèrent sur Strasbourg, où le bruit de leur nom les avait précédés. Là, Cagliostro raconta qu'il tenait du roi de Prusse, Frédéric II, un brevet de colonel, qu'il montrait complaisamment. Mais il n'en continua pas moins à exercer la médecine, visitant les hôpitaux et distribuant aux malheureux de nombreuses aumônes.

Il se concilia, de cette façon, la bienveillance du clergé, et en particulier du cardinal de Rohan, qui voyait en lui un chrétien d'une charité inépuisable et un alchimiste de grand talent. On sait que, dans une séance qui fit beaucoup de bruit en Europe, Cagliostro réussit à produire de l'or pour une somme considérable. Le cardinal en fut d'autant plus émerveillé qu'il était criblé de dettes.

A Strasbourg comme ailleurs, il se servit de son prestige pour établir de nouvelles Loges, et augmenter d'autant la funeste influence de l'Illuminisme.

En quittant l'Alsace, il se rendit à Lyon, et de Lyon à Bordeaux, où il organisa un certain nombre d'Ateliers.

Sa mission terminée en province, il retourna à Paris

et se fixa au Marais. Sa maison, entourée de jardins, convenait on ne peut mieux au rôle qu'il avait à jouer. Pendant qu'il feignait de se livrer, dans son laboratoire, à des opérations mystérieuses, Lorenza faisait l'admiration de la capitale par l'éclat de sa beauté.

Cagliostro vécut près d'une année dans la retraite. Ce fut pendant cette période de calme apparent qu'il se lia avec la comtesse de Lamotte, devenue depuis si tristement célèbre.

En 1782, il fonda une mère-Loge d'adoption de la haute Maçonnerie égyptienne, et une Loge spéciale pour l'élite de ses disciples.

On raconte que les Ateliers de Paris envoyèrent leurs députés à une séance solennelle qu'il organisa vers cette époque, et où il déploya toutes les ressources de sa merveilleuse éloquence. Les Frères visiteurs se retirèrent enchantés.

Peu de jours après, il réunit chez lui six convives, parmi lesquels se trouvait Philippe d'Orléans. A la fin du dîner, Cagliostro évoqua six morts qui apparurent, au grand étonnement des spectateurs. On ajoute que ces illustres défunts, après avoir médit de leur prochain avec l'impudence de gens qui ne craignent pas plus un coup d'épée que les arrêts de la justice, ne s'épargnèrent pas eux-mêmes, joignant le cynisme à leur manque absolu de charité. Les revenants dont Cagliostro avait ainsi dérangé le sommeil n'étaient autres que Voltaire, Diderot, d'Alembert, Montesquieu, de Choiseul et l'abbé de Voisenon.

Réalisant à Paris un projet que Zwack et les autres Aréopagites avaient conçu et puis abandonné, Cagliostro établit une Maçonnerie de femmes.

Voici quel était le plan général de cet Ordre.

« Il devait se composer de deux classes d'adeptes ayant
« chacune leur société et leur secret à part. La première

« se serait composée de femmes vertueuses, et la seconde « de femmes volages, légères et voluptueuses.

« Les unes et les autres, écrivait Zwack, ignoreront « qu'elles sont dirigées par des hommes. On fera croire « aux supérieures qu'il est au-dessus d'elles une mère-« Loge du même sexe, leur transmettant des ordres qui, « par le fait, seront donnés par des hommes.

« Les Frères chargés de les diriger leur feront parve-« nir leurs leçons sans se laisser connaître. Ils condui-« ront les premières par la lecture de bons livres, et les « autres en les formant à l'art de satisfaire secrètement « leurs passions.

« L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre « serait de procurer au véritable Ordre tout l'argent que « les Sœurs commenceraient par payer et tout celui « qu'elles promettraient de payer pour les secrets qu'on « aurait à leur apprendre. »

L'inauguration de la Loge se fit avec beaucoup de solennité. Parmi les initiées figuraient Charlotte de Polignac, la comtesse de Brienne, la comtesse Dessalles, Mmes de Brassac, de Choiseul, d'Espinchal, de Trévières, de la Blache, de Boursonne, de Montchenu, d'Auvet, d'Ailly, de la Fare, d'Evreux, de Monteil, d'Erlach, de Bréhant, de Bercy, de Baussan, de Loménie, de Genlis, d'Havrincourt, etc.

La séance finit par un dîner auquel furent invités, raconte la chronique, les amants de ces dames. On a même publié les poésies quelque peu graveleuses qui furent récitées à cette occasion et que les poètes de la nouvelle Loge avaient composées pour la circonstance; ce qui prouve une fois de plus que la Maçonnerie *a pour mission d'élever des temples à la vertu et de creuser des cachots pour les vices.*

Enfermé à la Bastille, à la suite de l'affaire du Collier, Cagliostro se défendit avec beaucoup de talent et fut mis

hors de cause. Comme le séjour de Paris ne lui offrait plus une garantie suffisante, il se retira à Londres, où il rédigea sa fameuse lettre au peuple français. Dans cette pièce, il annonçait la Révolution, la démolition de la Bastille, la chute de la Monarchie, la convocation des Etats Généraux, et l'avènement d'un prince qui abolirait les lettres de cachet.

On voit par là que les sociétés secrètes avaient un programme politique bien arrêté, programme qu'elles ont réalisé dans toutes ses parties, à l'exception de ce qui concernait l'arrivée au trône du duc d'Orléans. Cagliostro prédisait encore que *la vraie religion serait rétablie.* Nous avons eu d'abord la Constitution civile du clergé. et plus tard le culte de la Raison. Tout fait supposer que cette dernière forme de l'idée religieuse était celle qu'appelaient de leurs vœux les Loges maçonniques et que faisait entrevoir leur sinistre prophète.

A Londres, Cagliostro s'occupa, comme il l'avait fait à Paris, de l'organisation de nouveaux Ateliers. Mais il ne tarda pas à quitter l'Angleterre et à passer en Allemagne. Puis il se dirigea vers l'Italie. Chemin faisant, il fonda à Bâle la mère-Loge helvétique, visita les Frères de Turin, de Rovérédo, de Trente et de Vérone. Arrivé à Rome, il essaya d'y implanter les sociétés secrètes et finit par se compromettre. Arrêté au moment où il s'y attendait le moins, il fut enfermé au château Saint-Ange, jugé et condamné à mort. Mais le pape Pie VI commua sa peine en détention perpétuelle.

On s'est parfois demandé d'où provenaient les richesses de ce singulier personnage, car on ne lui connaissait aucune source de revenu.

Cagliostro appartenait à l'Illuminisme à titre de membre voyageur. Il trouvait donc dans les caisses de l'Ordre une partie des trésors qu'il se plaisait à étaler dans le cours de ses pérégrinations.

Voici le récit, curieux à plus d'un titre, qu'il fit à l'Inquisition de Rome, lors de son jugement.

« Je me rendis à Francfort-sur-le-Mein, où je trouvai « MM. N... et N..., qui sont chefs et archivistes de la « Maçonnerie de la Stricte-Observance, dite des *Illu-* « *minés*. Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec eux. « Je montai donc dans leur carrosse, sans avoir avec moi « ni ma femme, ni personne de ma maison, ainsi qu'ils « m'en avaient prié; et ils me menèrent à la campagne, « à environ trois milles de la ville. Nous entrâmes dans « une habitation isolée; et, après avoir pris le café, nous « nous transportâmes au jardin, où je vis une grotte ar- « tificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, « nous descendîmes, par quatorze ou quinze marches, au « fond d'un souterrain, et de là nous entrâmes dans une « chambre ronde au milieu de laquelle était une table. On « l'ouvrit et j'aperçus au-dessous une caisse en fer qu'on « ouvrit encore, et dans laquelle je remarquai une grande « quantité de papiers. Mes deux compagnons y prirent « un livre manuscrit, fait dans la forme d'un missel, au « commencement duquel on lisait : *Nous, Grand-Maître* « *des Templiers*, etc. Ces mots étaient suivis d'une « formule de serment conçue dans les termes les plus « horribles, que je ne puis me rappeler, mais qui conte- « naient l'engagement de *détruire tous les souverains*. « Cette formule était écrite avec du sang et avait onze « signatures, outre mon chiffre, qui était le premier, le « tout encore écrit avec du sang. J'ai oublié les noms de « la plupart des signataires, à l'exception toutefois des « nommés N... N..., etc. Ces signatures étaient celles des « *douze Grands-Maîtres des Illuminés*; mais je dois faire « observer que mon chiffre n'avait pas été fait par moi, « et que j'ignore comment il s'y trouvait. Ce qu'on me dit « sur la contenance de ce livre, qui était écrit en fran- « çais, et le peu que j'en lus, me confirma dans l'idée que

« cette Secte avait résolu *de porter ses premiers coups sur « la France; qu'après la chute de cette monarchie, elle « devait frapper l'Italie et* ROME EN PARTICULIER ; que « N..., dont j'ai déjà parlé, était un des principaux chefs ; « que les conjurés étaient alors au fort de l'intrigue, et « que la Société a une grande quantité d'argent dispersé « dans les banques de l'Europe. On me dit que cet « argent provenait des contributions que paient, chaque « année, dix-huit cent mille Maçons illuminés, qu'il sert « à l'entretien des chefs, à celui des émissaires accrédi- « tés près des Cours, et des missionnaires chargés de la « propagande, sans parler des adeptes qui font quelque « entreprise en faveur de la Société, ni des autres besoins « de la Secte. J'appris encore que les Loges, tant de « l'Amérique que de l'Afrique, s'élevaient au nombre de « vingt mille qui, toutes les années, à la Saint-Jean « d'hiver, sont tenues d'envoyer au trésor commun vingt- « cinq louis d'or. Enfin, ils m'offrirent des secours, disant « qu'ils étaient prêts à me donner jusqu'à leur sang. Je « reçus six cents louis. Nous retournâmes à Francfort, « d'où je partis le lendemain pour Strasbourg. »

Tout fait supposer que ce récit était l'expression de la vérité, car on n'y trouve rien qui fût de nature à toucher les inquisiteurs et à les rendre plus indulgents pour l'accusé.

Revenons maintenant aux Loges de Paris.

Celle dite des Neuf-Sœurs avait comme président honoraire le duc de la Rochefoucauld, un naïf qui comprit, mais trop tard, qu'il avait été joué. Le Vénérable effectif se nommait Pastorel, un adepte d'autant plus dangereux, qu'il joignait à des principes détestables une profonde hypocrisie.

Les membres les plus connus de cette Loge étaient: Condorcet, Brissot, Dolomieu, Bailly, Lacépède, Garat, Cérutti, Camille Desmoulins, Fourcroy, Danton, Millin,

Bonne, Châteauneuf, Lalande, Randon, Chénier, La Métherie, de la Salle, Gudin, Mercier, Chauffart, Noël, Pingré, Mulot, Dom Gerles, Rabaud-Saint-Etienne, Péthion, Fauchet, Bonneville et Syeyès.

Quelques-uns de ces initiés se détachèrent de la Loge, au début de la Révolution.

Un peu plus tard, quand la Maçonnerie aura levé le masque, nous verrons ces mêmes hommes se réunir au club des Jacobins, et pousser le peuple des faubourgs au pillage et à l'assassinat, en compagnie de Mirabeau, de Barnave, de Chapelier et d'une foule d'autres personnages tristement célèbres.

Tous, du premier jusqu'au dernier, ont successivement fait partie des Loges maçonniques et des clubs.

En province comme à Paris, les plus sinistres agents de la Révolution commencèrent par être Francs-Maçons. Il *n'en est pas un seul* qui, avant de se faire un jeu de la vie de ses semblables, ne soit allé former son cœur et son intelligence dans les Ateliers de l'Ordre, dans ces Ateliers où l'on parle sans cesse de bienfaisance et de vertu.

Ce fait historique, dont les écrivains de la Maçonnerie ne contesteront pas l'authenticité, est le chef d'accusation le plus formidable qui ait jamais pesé sur une société quelconque.

Depuis 1789, la secte maçonnique, sans distinction de système, porte au front une tache de sang que rien n'effacera.

Mes lecteurs ne m'accuseront pas, j'espère, d'exagérer le rôle joué à cette époque par les Frères de tous rites. Rebold lui-même, le symbolique et doux Rebold, qui parle si souvent de l'innocuité des Loges, est forcé d'avouer les crimes de son Ordre. C'est en vain qu'il essaie d'en dissimuler l'horreur, au moyen d'une phraséologie pleine d'euphémismes. L'embarras où il se trouve emprunte même un relief particulier aux apprêts inaccoutumés de son style.

« Si nous jetons, écrit-il, un coup d'œil rétrospectif « sur l'ensemble des travaux de la Franc-Maçonnerie « pendant les trente années qui ont précédé la Révolu- « tion, nous voyons s'opérer un changement remarquable « dans les idées de la bourgeoisie, et même dans celles « du bas clergé et des officiers de l'armée jusqu'à un « certain grade. Malgré la bigarrure des divers systèmes « maçonniques en pratique. malgré la fausse voie dans « laquelle marchaient plusieurs d'entre elles, *toutes les* « *Loges étaient unanimes dans la manifestation de leurs* « *principes; toutes prêchaient comme doctrine l'égalité* « *de tous, la liberté et la fraternité; leurs dogmes se* « *confondaient dans un égal mépris des institutions* « aristocratiques et absolutistes existant alors en Europe. « En proclamant tous les hommes égaux, en donnant « dans leur sein l'image de cette liberté qu'elles récla- « maient pour tous, en prêchant la fraternité universelle, « les Loges montraient en même temps que les dogmes « de la Franc-Maçonnerie *tendent* à la démocratie; en « *condamnant le fanatisme et la superstition dans lesquels* « *les prêtres entretenaient les peuples*, elles entendaient « soustraire ceux-ci à cette pernicieuse influence et « l'émanciper. Déjà la grande majorité de la nation solli- « citait des améliorations et protestait en secret contre « l'état des choses, contre la position intolérable qui lui « était faite par le gouvernement et la noblesse; elle « demandait la suppression des privilèges qui divisaient « la société. Le plus grand nombre des Francs-Maçons « appartenait à la classe bourgeoise; le barreau, le com- « merce, les artistes et les savants en formaient les prin- « cipaux éléments; on y comptait cependant aussi quel- « ques personnages de la haute noblesse et quelques « officiers supérieurs. Plus de huit cents Loges couvraient « alors le sol de la France; leurs membres portaient dans « leurs familles, dans les cercles, dans les réunions « intimes les *principes qu'ils entendaient prêcher sans*

« *relâche au sein des* Ateliers, et ainsi ces principes se
« répandirent peu à peu dans le peuple, chez qui une
« pareille semence ne pouvait manquer de fructifier.
« Qu'on se rappelle, en outre, les efforts tentés au
« XVIIIe siècle par les philosophes pour affranchir le
« peuple, pour détruire les erreurs, les préjugés qui
« égarent et divisent le genre humain ; qu'on songe qu'un
« grand nombre de ces savants ont fait partie des Loges,
« que les Voltaire, les Franklin, les Lalande, les Hel-
« vétius, les Lafayette et tant d'autres hommes non
« moins distingués ont prêté leur concours au *triomphe*
« *des vérités maçonniques*, et *l'on ne s'étonnera plus que*
« *c'est la propagation de ces principes qui a préparé la*
« *transformation profonde qui a régénéré la France et*
« *l'Europe avec elle* (1). »

Quoiqu'en termes élégants ces choses-là soient dites, il n'en reste pas moins démontré que je n'ai pas calomnié la secte maçonnique, en affirmant que les Loges se sont toujours occupées de politique, depuis la création du système écossais ; que l'Illuminisme s'est uni à elles, les a compénétrées et leur a inoculé le poison de ses doctrines ; et enfin que les crimes de la Révolution française figurent à leur actif depuis le premier jusqu'au dernier.

Cette vérité ne tardera pas à briller d'un nouvel éclat, lorsque nous passerons en revue les faits et gestes de la Maçonnerie pendant le XIXe siècle.

A partir du moment où les sectaires purent exercer un pouvoir absolu au nom de la liberté, proclamer l'égalité de tous devant la guillotine, se livrer aux douceurs de la fraternité à la façon de Marat, de Robespierre, de Fouquier-Tinville et de Carrier, les Loges devinrent à peu près désertes. Pourquoi les aurait-on fréquentées ? Le

(1) REBOLD, *Histoire des Trois Grandes Loges.*

but vers lequel tendaient depuis longtemps les chefs connus et inconnus de l'Ordre était désormais atteint. Louis XVI, prisonnier, allait monter sur l'échafaud; la noblesse, dépouillée de sa fortune et de ses privilèges, n'existait plus; le clergé catholique, persécuté comme au temps de Dioclétien, avait péri sous le couperet de la guillotine ou errait, mendiant son pain, chez les nations étrangères.

La France voyait enfin se réaliser l'idéal rêvé par les Loges, et chanté, de nos jours, par le doux et sympathique Rebold.

Que seraient donc allé faire dans les Ateliers les adeptes victorieux ?

Sur l'autel où naguère le prêtre catholique offrait le sacrifice de la messe et priait pour le peuple, à côté du socle doré où s'élevait l'image radieuse de la Vierge. les grands initiés, fidèles à la doctrine maçonnique, installèrent ce que l'on appela la déesse Raison. A la *superstition catholique*, la Franc-Maçonnerie substitua un fétiche, et pour que ce fétiche eût plus d'attrait qu'une statue muette et sans vie, les émancipateurs de l'intelligence humaine ne recoururent point au ciseau de l'artiste. Ils s'en allèrent frapper à la porte des sanctuaires laïques, mais nullement gratuits, qui firent autrefois la célébrité de Corinthe, et là, passant en revue les nymphes consacrées au dieu des plaisirs faciles, ils choisirent, pour être offertes à la vénération du peuple, celles qui joignaient aux plantureux attraits d'un torse irréprochable la maçonnique effronterie du vice.

Jamais la civilisation prêchée par les Loges ne brilla davantage.

Quelques Maçons plus zélés qu'intelligents se plaignirent, néanmoins, de l'inaction de Philippe-Egalité comme Grand-Maître de l'Ordre. Une feuille de Toulouse se fit même l'écho de ces récriminations. Le prince écrivit, en réponse aux attaques dont il était l'objet, une lettre au

Journal de Paris, lettre dans laquelle on lisait, entre autres choses :

« Dans un temps où assurément personne ne prévoyait « notre Révolution, je m'étais attaché à la Franc-Maçon- « nerie, qui offrait une sorte d'image de la liberté; j'ai « depuis quitté le fantôme pour la réalité.

« Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand- « Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait « auprès de moi les fonctions de secrétaire du Grand- « Maître, pour me faire parvenir une demande relative « aux travaux de cette Société, je répondis à celui-ci, en « date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont le Grand- « Orient est composé, et que, d'ailleurs, je pense qu'il ne « doit y avoir aucun mystère, aucune société secrète dans « une République, surtout au début de son établissement, « je ne veux plus me mêler en rien du Grand-Orient ni « des assemblées de Francs-Maçons. »

Le 17 mai 1793, le Grand-Orient se réunit en assemblée générale, et prononça la déchéance du duc d'Orléans comme Grand-Maître et comme député. Cela fait, le président saisit l'épée de l'Ordre, la brisa et en jeta les tronçons au milieu de la salle.

A partir de ce jour, toutes les Loges de France entrèrent en sommeil.

CHAPITRE XVII

La F.·. M.·. sous la République et l'Empire.

Sommaire. — Roëttiers de Montaleau reconstitue le Grand-Orient en 1795. — L'ancienne Grande-Loge reparaît à son tour. — Les deux pouvoirs maçonniques se réconcilient. — En 1802 l'Ecossisme et le Symbolisme recommencent leur lutte. — Traité de paix entre les deux partis. — Le Grand-Orient veut absorber le rite écossais qui refuse de se laisser faire. — Joseph Bonaparte est nommé Grand-Maître. — Il choisit comme adjoints Murat et Cambacérès. — Ce dernier devient le chef effectif ou honoraire de tous les rites. — Le système écossais se divise contre lui-même. — Attitude écœurante de la Franc-Maçonnerie en face de Napoléon et de Louis XVIII. — Le F.·. Ragon fonde la Loge des Trinosophes. — Les Philadelphes. — Apparition du rite de Misraïm. — Les Frères Bédarride. — Efforts qu'ils font pour assurer le succès de leur système. — Le Grand-Orient excommunie les Misraïmites et les dénonce, par surcroît, à la police royale. — Arrestation et condamnation de Marc Bédarride. — Réapparition de ce rite. — Marconis de Nègre et la Maçonnerie égyptienne de Memphis. — Le siège de cet Ordre est transporté à Londres. — Quelques réflexions sur le rôle politique joué en France par les Francs-Maçons depuis Napoléon Ier.

En 1795, Roëttiers de Montaleau réunit plusieurs officiers et présidents de Loges et tenta de reconstituer l'Ordre. Les débris du Grand-Orient lui en témoignèrent

---

Ouvrages consultés : Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.* — *Précis historique sur le rite de Misraïm.* — *Précis historique sur le rite égyptien de Memphis.* — Ragon, *Orthodoxie maçonnique.* — Marc Bédarride, *De l'ordre maçonnique de Misraïm.* — Marconis de Nègre, *Le Sanctuaire de Memphis.* — *Suprême-Conseil du rite écossais ancien et accepté.* — *Etat du Grand-Orient de France.* — Vernhes, *Rites de Misraïm et de Memphis.* — Bazot, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie.* — Clavel, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes.* — F.·. V. (Vidal). *Essai historique sur la Franche-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours.* — G**, *Lettres historiques et critiques sur la*

leur gratitude en lui conférant la Maîtrise. Il refusa ce titre, mais il accepta celui de Grand-Vénérable.

L'année suivante on ouvrit un certain nombre d'Ateliers.

Il y en eut trois à Paris, deux à Perpignan, sept à Rouen, quatre au Hâvre, un à Melun, et un à la Rochelle.

La Grande-Loge rappela, elle aussi, ses membres dispersés, et en confia la présidence à un homme de lettres nommé Cuvelier.

Les Maçons de Lille, désireux de reprendre leurs travaux, mais n'osant le faire de peur de se compromettre, consultèrent, en 1798, le ministre de la police, pour savoir s'ils pouvaient se réunir sans se mettre en opposition avec les lois. La réponse fut affirmative.

Le Grand-Orient manifesta des inquiétudes, en voyant la Grande-Loge, sa rivale, renaître de ses cendres. Roëttiers de Montaleau, voulant prévenir le retour des anciennes divisions, convoqua les chefs de ces deux pouvoirs maçonniques et réussit à leur faire conclure un traité de paix.

Le recueil de ces négociations a été imprimé, ainsi que les discours et les morceaux de poésie auxquels donna lieu ce *grand événement*, comme disent les historiens de la Secte.

Franc-Maçonnerie. — GALIFFE, *La Chaîne symbolique.* — *Histoire du Grand-Orient de France.* — *Extrait du livre d'architecture de la R. L. de St. Napoléon à Paris.* — *Fête de l'Ordre au G.-O. de France, présidée par le sérénissime Grand-Maître* (adjoint) *le 28 décembre.* — CAILLOT, *Précis historique de la fête donnée dans le sein de la Mère-L. écossaise de France, le 30 mars 1807.* — FUSTIER, *Hauts grades du rite français* (avec des notes rédigées par M.) — PYRON, *Abrégé historique de l'organisation en France, jusqu'à l'époque du 1er mars 1814, des 33 degrés du rite écossais ancien et accepté*, etc.

NOTA. — Pour ne pas trop allonger cette liste, je n'indique pas les divers comptes rendus des fêtes maçonnico-politiques célébrées par le Grand-Orient sous le premier empire, et autres brochures relatives à l'Ordre et que j'ai dû consulter.

En tête du volume est une circulaire que l'on dirait empruntée aux *Précieuses ridicules*. Mes lecteurs ne seront point fâchés d'en connaître les passages les plus saillants.

« Depuis plus de trente ans, dit le rédacteur de ce « *factum*, il existait, à l'Orient de Paris, deux Grands- « Orients qui, tous deux, créaient ensemble des Loges « sous des titres distinctifs et guidaient leurs travaux.

« Ces deux Grands-Orients prétendaient à la suprématie : les Maçons de l'un n'étaient point admis dans « l'autre. L'entrée des temples, au lieu d'être celle de la « concorde, devenait celle de la discorde.

« Les Frères invoquaient en vain les principes innés « de la Maçonnerie, *que tout Maçon est Maçon partout*...

« En vain plusieurs officiers de ces deux Grands- « Orients avaient-ils tenté, en 1773, de se réunir pour n'en « former qu'un seul, et voir enfin cesser ces discussions.

« La discorde secouait ses flambeaux sur nos têtes.

« Des génies bienfaisants de ces deux Grands-Orients « se sont enfin armés contre elle.

« Vous verrez sûrement avec la même sensation que « nous la réunion qui s'est opérée le vingt-deuxième jour « de ce mois, entre ces deux Grands-Orients : ils n'en « forment plus qu'un seul. Tout sentiment de priorité, « de suprématie, de distinction frivole a disparu. Notre « tenue de la St-Jean dernière a été un des plus beaux « jours de la Maçonnerie; plus de cinq cents Maçons « de l'une et de l'autre association se sont mutuellement « juré *union, fraternité, amitié, réunion, bonheur à jamais « durable*. Le baiser de paix s'est donné mutuellement « par tous les Frères avec une effusion de cœur qui en « garantit pour toujours la sincérité. »

Voici quels sont les principaux articles du traité d'union.

1° Suppression irrévocable de l'inamovibilité des Maîtres de Loges;

2° Prorogation, pendant neuf années seulement, de la présidence de ces dignitaires inamovibles;

3° Nomination par chaque Loge, à la majorité des suffrages, de tous ses officiers;

4° Réunion des archives des deux corps;

5° Obligation pour toutes les Loges de correspondre désormais avec le Grand-Orient, centre commun de l'Ordre;

6° Les Officiers, Vénérables et députés des deux grands corps jouiront des mêmes prérogatives;

7° Les Maçons possesseurs de certificats émanés des deux associations seront reçus dans toutes les Loges indistinctement.

On trouve dans ce protocole quelques dispositions encore, mais je crois inutile de les citer ici.

Rien de particulier à signaler jusqu'en 1802.

Ce fut à cette date que l'on vit renaître la vieille querelle un moment assoupie des partisans de l'Ecossisme et des Maçons du rite symbolique.

La froideur avec laquelle les adeptes de la Stricte-Observance accueillirent la réconciliation des deux sœurs ennemies irrita les dignitaires du Grand-Orient.

Ces despotes au petit pied voulaient absolument que quiconque avait le ventre ceint du tablier maçonnique se livrât aux élans de la joie la plus vive en les voyant se donner le baiser de paix.

Les Maçons à hauts grades ne se bornèrent pas à manifester leur indifférence pour la fète héroï-comique où l'on célébra en prose boursouflée et en vers de tout rythme la conclusion d'une paix si longtemps attendue.

Ils allèrent, dit-on, jusqu'à rire des acteurs et même de la pièce.

Le Grand-Orient jura de se venger.

Il déclara donc qu'il exclurait de sa correspondance

toute Loge et tout Chapitre qui fraterniserait avec des rites étrangers non reconnus par lui.

Les partisans de l'Ecossisme, peu disposés à se laisser intimider par cet exclusivisme, se réunirent en fraction dissidente et fondèrent une Grande-Loge écossaise qui se posa en rivale du Grand-Orient.

Le Frère Roëttiers de Montaleau et les dignitaires de l'Ordre symbolique revinrent alors à d'autres sentiments. A la suite de pourparlers avec ceux qu'ils avaient voulu frapper d'excommunication, ils décidèrent que le Grand-Orient reconnaîtrait et professerait désormais tous les rites dont les principes seraient en harmonie avec ceux de la Maçonnerie anglaise.

Après avoir accepté le patronat du système écossais, ils n'hésitèrent pas davantage à faire bon accueil au *Suprême-Conseil de France*, dont le comte de Grasse-Tilly était le fondateur.

Malgré sa condescendance, le Grand-Orient éprouva de nouveaux déboires.

Les supérieurs de l'Ecossisme, s'apercevant que la Maçonnerie symbolique avait le projet de les absorber, prièrent Roëttiers de Montaleau et son conseil de ne pas oublier que *réunion* et *fusion* sont deux choses différentes. Les Ecossais consentaient à dépendre du Grand-Orient pour les trois premiers grades, mais non pour ceux qui leur appartenaient d'une manière exclusive. La logique était pour eux, quoi qu'en dise le F.·. Bazot, qui leur adresse une apostrophe des plus véhémentes dans son *Précis historique de la Franc-Maçonnerie* :

« Eh quoi ! s'écrie-t-il, est-ce donc parce que vous
« frappez dans vos mains par trois temps égaux, que
« vous arborez la couleur rouge au lieu de la bleue :
« est-ce donc pour de pareilles futilités que vous vous
« croyez d'une autre origine que nous, que vous voulez
« vous constituer en famille séparée ? Nos outils ne sont-

« ils pas pareils, et ne vous réunissez-vous pas comme « nous autour de l'antique acacia ? Maîtres écossais, « pourquoi ces regards qui dissimulent mal le dédain « sous l'apparence de la fraternité ? Votre rite possède « des grades élevés, des titres somptueux, dites-vous. « Hélas ! que cette richesse est pauvre, et que nous « devrions bien plutôt déplorer la triste manie de ceux « qui ont inventé ces distinctions anti-fraternelles, et « surtout la faiblesse de ceux qui, les premiers parmi « leurs Frères, se sont laissé entraîner au ridicule de se « faire appeler PRINCE, SOUVERAIN-PRINCE, et surtout de « porter le nom infâme d'INQUISITEUR, d'avoir l'absurdité « de se décorer de poignards, de porter des couronnes, etc. « etc. ! Eh quoi ! des poignards ? mais cette arme, même « comme un simple symbole, est une anomalie mons-« trueuse avec nos principes; nous sommes frères et « philanthropes, notre morale vivifie et ne tue pas... Nos « armes ne sont qu'un emblème, je le sais ; c'est le *fana-« tisme,* c'est la superstition que nous combattons ; notre « bouclier, c'est la science et les lumières; notre glaive, « le flambeau de la vérité; mais à quoi bon ces vains « simulacres ? Rejetons toutes ces décorations mondaines « qui dénaturent nos cérémonies sans les ennoblir; « revenons à cette belle simplicité primitive qui fit l'âge « d'or de la Maçonnerie, qui suffit aux cœurs vertueux, « et a fait, pendant plusieurs siècles, le bonheur de nos « ancêtres : les dissensions disparaîtraient bientôt, et « nous n'aurions point à entretenir nos lecteurs des « combats acharnés qui désoleront plus tard le temple de « la fraternité (1). »

Cette philippique du F.·. Bazot pourrait être retournée d'une manière fort plaisante contre la Maçonnerie vulgaire.

(1) J. C. B., *Précis historique de la Franc-Maçonnerie.*

Quoi qu'il en soit, le rite écossais, se basant sur ce fait indéniable que les clauses du traité n'étaient pas exécutées par le Grand-Orient, sépara ses intérêts de ceux de la Maçonnerie symbolique.

En 1805, Joseph Bonaparte fut nommé Grand-Maître de l'Ordre. On lui adjoignit comme suppléants le futur roi de Naples, Joachim Murat, et le prince Cambacérès.

L'autorité effective était exercée par ce dernier. Ce vaniteux personnage, disent les partisans du Symbolisme, ne se borna pas à présider le Grand-Orient, il accepta les titres de Grand-Maître protecteur du rite écossais ancien et accepté, de Grand-Maître d'honneur du rite d'Hérodom, de Grand-Maître du rite primitif, de Grand-Maître des Chevaliers bienfaisants, de Grand-Maître du Directoire de Septimanie de Montpellier, et enfin de Vénérable d'honneur de tous les corps maçonniques dont le personnel se composait d'hommes titrés.

L'amour effréné de Cambacérès pour la ferblanterie maçonnique n'était pas de nature à ramener dans l'Ordre l'unité de pouvoir que le Grand-Orient réclamait à son profit.

Que faire ? Protester contre les fantaisies de cet ambitieux personnage ? C'eût été dangereux, car Napoléon, probablement, n'était pas étranger à la manœuvre de l'archi-chancelier.

Or, le vainqueur de Lodi et d'Arcole ne supportait pas la contradiction. Le Grand-Orient le comprit et fila doux.

Cependant le Suprême-Conseil de France, quelque écossais qu'il fût, ne tarda pas à trouver plus écossais que lui. Des Maçons récemment arrivés des Etats-Unis organisèrent à Paris une autorité rivale sous le titre de *Conseil d'Amérique*.

Le Suprême-Conseil frappa d'excommunication les partisans du trente-troisième degré américain. Les anathématisés regimbèrent sous la verge et firent mine de se défendre. Le Suprême-Conseil, affectant alors des

allures conciliantes, chargea une commission d'examiner les titres des nouveaux Maçons. Le comte Muraire fit un rapport dans lequel il conclut contre les novateurs, et la guerre continua, avec ce caractère de mansuétude philanthropique et désintéressée qui caractérisa toujours la Franc-Maçonnerie.

« Les événements politiques de cette année (1814), dit « le F.·. Thory, ralentissent les travaux du Grand-Orient « et des Loges ; dans plusieurs départements les autorités « locales font fermer les Ateliers ; les membres de ces « Ateliers se soumettent sans murmurer.

« Un des principes sages de la Maçonnerie, continue « le même auteur, est qu'elle doit rester étrangère à tout « mouvement politique et n'adopter aucune couleur (1). »

Mes lecteurs savent à quoi s'en tenir sur la sincérité de ces déclarations. Nous ne tarderons pas, d'ailleurs, à aborder ce sujet, et nous prouverons, j'espère, que si la politique cessait d'exister, la Franc-Maçonnerie disparaîtrait comme par enchantement, car elle n'aurait plus de raison d'être.

Après avoir encensé Napoléon avec une hypocrite obséquiosité, le Grand-Orient salua l'arrivée de Louis XVIII, en courtisan bien appris.

Dans sa séance du 2 août, il déclara la Grande-Maîtrise vacante et le F.·. Cambacérès déchu. Puis il se donna trois Grands-Conservateurs : Macdonald, le comte de Beurnonville et le comte de Valence.

Ces deux derniers furent installés le jour où on célébra la fête de St-Jean d'hiver.

Le Grand-Orient ne se borna pas à confier son administration à des hommes connus pour leur attachement à la monarchie légitime. Il fit mieux : oubliant que, la

(1) Thory, *Acta Latomorum.*

veille encore, ses grands officiers étaient les plats valets de Bonaparte, il fonda la *Loge des Soutiens de la couronne !!!*

Philosophes athées à la fin du dix-huitième siècle, Jacobins altérés de sang sous la Révolution, jouisseurs pourris jusqu'à la moelle pendant le Directoire, adorateurs de la force et libres-penseurs, tant que Napoléon fut sur le trône, ils acclamèrent sans sourciller le Fils aîné de l'Eglise !!!

Voilà pourtant les sycophantes qui ont la prétention de nous émanciper ! Rampants comme des eunuques en face du pouvoir, ils se relèvent fièrement quand leur maître n'est plus, et parlent avec effronterie de leur indépendance, comme si l'on ne savait pas qu'ils ont perdu toute virilité.

Ce fut en 1815 que le F.·. Ragon, dont j'ai plusieurs fois cité les ouvrages dans le cours de cette histoire, fonda la Loge des Trinosophes. Le mérite incontesté des orateurs qui s'y firent entendre attira beaucoup de curieux aux réunions de ce nouvel Atelier. Les profanes n'en furent pas toujours exclus, car il devint parfois difficile de s'assurer de la qualité des assistants. Les deux frères Dupin faisaient partie de cette Loge.

Reportons-nous de quelques années en arrière, et disons un mot d'une société secrète qui fut avant tout militaire. Fondée, paraît-il, à Besançon par quelques jeunes gens à la tête desquels se trouvait un officier supérieur nommé Oudet, elle avait pour but l'organisation en France d'une république fédérative.

Ses membres cherchèrent à organiser une conspiration militaire contre Napoléon. Sous le Consulat, plusieurs régiments avaient été gagnés, et si le succès ne vint pas couronner les efforts des adeptes, c'est parce que la gloire de Bonaparte rendait leur propagande à peu près impossible.

Les sourdes menées des Philadelphes sont peu connues.

On sait seulement que Moreau fut pendant quelque temps à leur tête, et que les tentatives infructueuses du général Mallet se rattachent à l'histoire de cette société.

En 1816, un système maçonnique absolument nouveau s'implanta à Paris, au grand étonnement des autres rites, qui ne s'attendaient pas à pareille innovation.

Les frères Bédarride, originaires de Cavaillon, passent, aux yeux de beaucoup de gens, pour en être les inventeurs; mais ils n'en ont été que les propagateurs zélés et malheureux.

Le rite égyptien de Misraïm est un composé, dit Rebold, de légendes et d'agrégations monstrueuses.

« C'est un pillage de l'Ecossisme, du Martinisme et de « l'Hermétisme. Depuis le 67e degré, il ne roule que sur « des sujets bibliques; c'est de l'israélisme tout pur, et « l'on pourrait avec plus de raison l'appeler rite *judaïque* « que rite égyptien. On retrouve également dans cette « œuvre des grades, ainsi que la division en quatre « séries, empruntés au rite appelé égyptien créé par « Joseph Balsamo dit Cagliostro, lequel avait été pro- « fessé par la mère-Loge *La Sagesse triomphante* fondée « par lui à Lyon en 1782. Ce rite égyptien n'a eu qu'une « existence éphémère, et il est assez probable que quel- « ques rituels de Cagliostro ont servi à compléter l'œuvre « déplorable du rite de Misraïm, qui eut pour auteur le « F.·. Lechangeur, de Milan (1). »

Des officiers français en garnison dans cette ville et qui avaient été initiés, pendant leur séjour à Paris, au 33e grade de l'Ecossisme, eurent la pensée d'établir dans la cité italienne un Suprême-Conseil de leur rite, à l'instar de celui où ils avaient été reçus. Ceci se passait en 1805. Un président de Loge, nommé Lechangeur,

(1) Rebold, *Précis historique du rite égyptien dit de Misraïm.*

exprima le désir d'en faire partie. Sa demande fut agréée, mais on refusa de lui conférer les derniers grades.

Froissé dans son orgueil, il déclara aux membres du Suprême-Conseil qu'il trouverait le moyen de s'élever au-dessus d'eux.

Il tint parole, en donnant le jour *au monstrueux échafaudage du soi-disant rite oriental,* comme l'appelle Rebold.

L'Ecossisme avait 33 degrés. Lechangeur en donna 90 à son système. Il va sans dire qu'il se les conféra tous à lui-même. Cela me paraît fort naturel. Le F.·. Rebold, que la vue de ces 90 degrés horripile, trouve qu'en agissant ainsi, Lechangeur a suivi l'exemple de ceux qu'il nomme avec dédain des *fabricants de rites*. L'historien des *Trois Grandes-Loges* oublie que l'inventeur du Symbolisme à dû en faire tout autant.

Michel Bédarride était négociant et habitait Naples. Son frère Marc faisait partie de l'armée comme officier d'état-major. Tous deux appartenaient à la Franc-Maçonnerie et possédaient le grade de Maître.

Le 3 décembre 1810, un Napolitain, auquel le F.·. Lechangeur avait délivré des patentes constitutives, initia Michel Bédarride jusqu'au 73e degré. L'année suivante, Lechangeur accorda lui-même aux deux frères le pouvoir d'initier des adeptes jusqu'au 77e degré inclusivement. Mais il ne voulut pas aller plus loin.

Cependant les nouveaux Misraïmites tenaient à arriver jusqu'au 90e grade. Lechangeur se montra inflexible. Michel s'adressa alors à un juif de Venise, nommé Polacq, qui s'était, lui aussi, proclamé Gr.·. Conservateur, ou Grand-Maître indépendant. Polacq fut moins scrupuleux que Lechangeur, et accorda aux deux frères la faveur qu'ils sollicitaient.

Le fondateur du rite étant venu à mourir, son successeur, Théodore Gerber, régularisa la situation de Michel

et de Marc Bédarride, en leur délivrant une nouvelle patente.

Arrivés à Paris en 1813, ils y trouvèrent quatre zélés partisans du système Lechangeur, en possession comme eux de titres irréprochables. Cette rencontre leur fut d'autant plus désagréable, qu'ils voulaient exploiter la nouvelle Maçonnerie, et qu'ils ne pouvaient le faire qu'avec la complicité de leurs compétiteurs.

Tout finit par s'arranger. Grâce à la protection du comte Muraire, Michel et Marc Bédarride réunirent autour d'eux un certain nombre de Maçons écossais, avec le concours desquels ils constituèrent la Suprême-Puissance de l'Ordre.

« Pour faire accepter un rite avec une échelle de grades « si nombreux, dit encore Rebold, et dont les chefs se « donnaient des titres si pompeux, certes, aucune ville « au monde ne convenait mieux que Paris, ce centre de « toutes les folies et de toutes les extravagances, comme « il l'est de toutes les grandes choses (1). »

Des personnages considérables ne tardèrent pas à se faire initier. Nous voyons figurer sur la liste des adeptes des hommes de lettres, des généraux, des membres de la noblesse, des consuls et jusqu'à des ambassadeurs. M. F. de Lesseps était du nombre.

En dépit de ces brillants débuts, les frères Bédarride ne furent pas à l'abri des ennuis. On alla jusqu'à leur contester le pouvoir qu'ils s'attribuaient de constituer des Loges. L'orage néanmoins se calma peu à peu.

Mais bientôt on apprit que le Grand-Maître de la Maçonnerie néerlandaise mettait en question leur honorabilité, dans une circulaire adressée à toutes les Loges de son obédience, et frappait d'interdit le rite de

(1) Rebold, *Précis historique du rite égyptien dit de Misraïm.*

Misraïm. Malgré cet anathème et l'excommunication du Grand-Orient, Michel et Marc Bédarride réussirent à établir six Loges à Paris, ce qui semble prouver que les foudres maçonniques ne portent pas malheur.

Plusieurs villes de province répondirent aussi à leur appel et ouvrirent des Ateliers.

Le Grand-Orient, irrité de voir que ce malencontreux rival faisait mine de grandir, lança contre les Misraïmites une seconde bulle plus violente que la première. Les rédacteurs de cette pièce allaient jusqu'à solliciter contre les nouveaux venus le secours du bras séculier, disant que, par leurs formes mystérieuses, ces prétendus Maçons *compromettaient l'Etat, la sûreté, l'honneur des citoyens paisibles, troublaient le repos des magistrats et éveillaient l'attention de l'autorité.*

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme »... des Maçons?

Que l'on nous dise encore, après cela, que les initiés au rite symbolique ne sont pas des modèles accomplis de douceur et de tolérance ! Cette circulaire, simultanément adressée aux Loges et aux dépositaires de l'autorité, eut pour conséquence une descente de police chez Marc Bédarride, qui fut poursuivi et condamné pour violation des articles 291 et 292 du Code pénal sur les réunions de plus de vingt personnes.

Tombées en sommeil, à la suite de cet événement, les Loges Misraïmites ne se rouvrirent qu'en 1832.

Les questions d'argent surgirent alors. La probité des deux Frères fut gravement soupçonnée par les adeptes eux-mêmes. Les débats de cette affaire n'eurent une conclusion qu'en 1856, à la mort du G.·. Conservateur, le F.·. Michel.

Un rite calqué sur celui des Bédarride, le rite de Memphis, apparut en 1838. Le F.·. Marconis de Nègre en est l'auteur.

Dans un livre qu'il a publié sous ce titre : *Le sanctuaire*

de Memphis, Marconis a fait en peu de mots l'historique de son Ordre.

« Le rite de Memphis ou oriental, dit-il, fut apporté en « Europe par Ormus, prêtre Séraphique d'Alexandrie, « sage d'Egypte, converti par saint Marc, l'an 46 de J.-C., « et qui purifia la doctrine des Egyptiens selon les prin- « cipes du Christianisme.

« Les disciples d'Ormus restèrent jusqu'en 1118 seuls « dépositaires de l'ancienne sagesse égyptienne, purifiée « par le christianisme, et de la science salomonique. « Cette science, ils la communiquèrent aux Templiers; « ils étaient alors connus sous le nom de Chevaliers de « Palestine ou Frères Rose-Croix de l'Orient. Ce sont eux « que le rite de Memphis reconnaît pour fondateurs « immédiats. »

On est tenté de penser, en lisant ces lignes, qu'un vent de folie secouait le cerveau de celui qui les a écrites.

« Le rite de Memphis, dit encore Marconis, est l'uni- « que dépositaire de la haute Maçonnerie, le vrai rite « primitif, le rite par excellence; celui qui nous est par- « venu sans aucune altération, et par conséquent le seul « qui puisse justifier son origine et son exercice constant « dans ses droits, par des constitutions dont il est impos- « sible de révoquer en doute l'authenticité. Le rite de « Memphis ou oriental est le véritable arbre maçonnique, « et tous les systèmes, quels qu'ils soient, ne sont que des « branches détachées de cette institution respectable par « sa haute antiquité, laquelle a pris naissance en Egypte. « Le dépôt réel des principes de la Maçonnerie, écrit en « chaldéen, se conserve dans l'arche vénérée du rite de « Memphis, et en partie dans la Gr.-Loge d'Ecosse à « Edimbourg et dans le couvent des Maronites sur le « mont Liban. »

Le F.·. Marconis ne croyait pas un mot de toute cette histoire à l'usage des naïfs. Il n'a songé à créer ce nouvel Ordre qu'après avoir été expulsé deux fois des Loges de Misraïm, à Paris d'abord, sous le nom de Jacques-Etienne Marconis, le 27 juin 1833, et à Lyon ensuite, sous celui de Nègre, le 27 mai 1838.

En présence de la situation désagréable qui lui était faite, Marconis de Nègre pensa qu'il se mettrait désormais à l'abri de pareilles mésaventures, en fondant lui-même une Maçonnerie, dont il serait le *Grand Hiérophante Sublime Maître de la Lumière.*

Le F.·. Marconis trouva des adeptes, lui aussi, et établit un certain nombre de Loges que la police fit fermer en 1851. Le centre de l'Ordre fut alors transporté à Londres. Sur la liste de ses adhérents figuraient Louis Blanc et quelques autres personnages plus ou moins en vue de la colonie française.

En 1862, après diverses péripéties d'un médiocre intérêt, le rite de Memphis s'affilia au Grand-Orient de France.

Jusqu'à présent nous avons parcouru les phases diverses qu'a traversées la Secte maçonnique. Il m'a semblé que je serais agréable à mes lecteurs en leur montrant les transformations successives de l'Ordre, depuis le jour où les Maçons théoriques se séparèrent des ouvriers constructeurs. Désormais, nous négligerons les menus détails, pour nous occuper exclusivement de l'action politique et sociale de la Maçonnerie, comme nous l'avons fait en parlant des Illuminés d'Allemagne.

Depuis le jour où Napoléon Ier nettoya les écuries non d'Augias, mais de la France, en jetant aux égouts la pourriture du Directoire, les sociétés secrètes ont joué un rôle trop considérable dans nos révolutions, pour que nous nous attardions à raconter les querelles du Grand-Orient avec les divers rites qui ont voulu se soustraire à sa juridiction. D'ailleurs ces luttes intestines qui pouvaient exercer autrefois une sérieuse influence sur la

Maçonnerie, passent maintenant à peu près inaperçues. La Société ne court un péril sérieux que lorsque, arrivés au pouvoir, comme en 1789 et en 1877, les adeptes s'avisent d'expérimenter sur le corps social leurs théories de philosophes en goguette.

Grâce à la vivacité de son imagination et à cet amour de la nouveauté qui lui a été si souvent funeste, le peuple français se laisse parfois entraîner par les idéologues et les fripons dans le pays des rêves ; mais il bondit et se révolte lorsque, sentant la pointe du scalpel, il comprend que ses bourreaux veulent se livrer à un travail de vivisection dont les résultats ne sauraient être douteux pour les praticiens eux-mêmes.

Les Maçons de tout rite sont alors frappés de discrédit.

La réaction triomphante menace de sévir contre eux, à la satisfaction de l'opinion publique. Mais les sectaires arborent le drapeau du parti victorieux, sacrifiant ceux des leurs que les Loges avaient poussés au pouvoir, et protestant de leur dévouement à la cause du triomphateur. Ils échappent ainsi au péril qui les menaçait, à force d'hypocrisie et de dissimulation, en attendant qu'ils puissent de nouveau conspirer sourdement et préparer la chute de l'idole qu'ils viennent d'encenser.

Cette vérité ressortira saisissante, irréfutable de ce qui me reste à dire dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XVIII

Patriotisme et Franc-Maçonnerie.

SOMMAIRE. — Les Francs-Maçons courtisans de l'Empire et de la Restauration. — Le F∴ Rebold plaide en leur faveur les circonstances atténuantes. — Opinion de Louis Blanc sur le rôle de la Maçonnerie sous la première Révolution. — Les Francs-Maçons allemands et le duc de Brunswick. — Manifeste de ces derniers. — Les Loges d'Outre-Rhin tombent en sommeil sans renoncer pour cela à leur rôle politique. — Une parenthèse. — Opinion des écrivains maçonniques à l'endroit du patriotisme. — Les Francs-Maçons allemands trahissent leur pays au profit des armées de la Révolution. — Preuves et témoignages à l'appui de cette vérité. — Les écrivains de la Secte travaillent partout à populariser les idées révolutionnaires. — La Convention soudoie les traîtres avec générosité. — Adeptes étrangers qui ont frayé la voie aux armées françaises. — Victoire de Custine. — Retraite du roi de Prusse et du duc de Brunswick après le siège et la prise de Verdun. — Rôle de la Maçonnerie en cette circonstance. — Conquête de la Hollande avec le concours des adeptes de ce pays. — Mort de l'empereur d'Autriche et du roi de Suède. — Quelle part y ont prise les Francs-Maçons. — Conduite de Napoléon à l'égard de la Secte. — Il est adulé et trahi par le Grand-Orient. — Odieuse conduite des Maçons appartenant à l'armée française pendant les dernières campagnes de l'empereur. — Les Adelphes et les Philadelphes. — Les généraux Oudet, Mallet et Moreau. — Procédés anti-patriotiques des Loges françaises dans leurs rapports avec les étrangers. — Le Grand-Orient et le Suprême-Conseil jettent le masque et fraternisent avec nos ennemis. — Les Francs-Maçons accablent Louis XVIII de flatteries. — Après Waterloo, Paris et la France ne se défendirent pas, bien que la défense fût possible et même facile, par le fait des Francs-Maçons. — La Franc-Maçonnerie est une école de trahison.

Le F∴ Rebold, qui a dans le cœur des trésors d'indulgence pour la Maçonnerie symbolique, ne peut s'empê-

---

Ouvrages consultés : *Histoire des Sociétés secrètes dans l'armée et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte.* — BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.* — GYR, *La Franc-Maçonnerie en elle-*

cher, tant les choses lui paraissent graves, de blâmer l'attitude du Grand-Orient en face de Napoléon.

Les adeptes sont voués corps et âme au culte de l'Empire, comme ils étaient voués naguère à celui de la déesse *Raison*. Il n'est plus question parmi eux de liberté, d'égalité et de fraternité. On se borne à brûler de l'encens aux pieds *de l'homme extraordinaire qui répandait tant de gloire sur la France*.

« Son génie, écrit l'auteur, ses succès militaires étaient « l'unique sujet des discours des orateurs du Gr.-Orient. « Mais si l'on réfléchit que ces hauts dignitaires occu- « paient des postes élevés dans l'armée ou dans la « magistrature, on comprendra que cette autorité maçon « nique se trouvait tellement liée au gouvernement, que « son personnel l'entraînait à des manifestations politi- « ques, contraires aux principes de l'institution. »

---

même, et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe. — ONCLAIR, *La Franc-Maçonnerie dans ses origines, son développement physique et moral, sa nature et ses tendances.* — THORY, *Histoire de la fondation du Grand-Orient de France.* — WIT, *Fragments extraits de l'histoire de ma vie et de mon époque.* — ECKERT, *Magasin.* — KLOSS, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France.* — CUSTINE, *Mémoires.* — RAGON, *Cours philosophique et interprétatif.* — REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges.* — LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans; Histoire de la Révolution française.* — *Histoire du Grand-Orient de France.* — GOFFIN, *Histoire populaire de la Franc-Maçonnerie.* — LUCHET, *Essai sur la secte des Illuminés.* — *Extrait du Livre d'or du Souverain-Chapitre métropolitain, sous le rite le plus ancien, connu et pratiqué en France (Procès-verbal d'installation du S. Gr.-M. adjoint au Grand-Orient de France).* — *Fête de l'Ordre de Saint-Jean d'Eté, célébrée au G.-Orient de France, le 25 juin.* — *Fête de l'Ordre de Saint-Jean d'Hiver, célébrée au G.-O. de France, le 28 décembre.* — *G.-O. de France, Saint-Jean d'Hiver, 27e jour du 10e mois 5808, etc.* — *G.-O. de France, Saint-Jean d'Eté, 25e jour du 4e mois 5810.* — *G.-O. de France, Saint-Jean d'Eté, 24e jour du 4e mois 5811.* — *G.-O. de France, Saint-Jean d'Hiver, le 30e jour du 10e mois 5811.* — *Circulaire du G.-O. de France, du vingt-cinquième jour du sixième mois 5814, contenant l'envoi des noms des nouveaux Grands Dignitaires et Officiers d'honneur.* — *G.-O. Saint-Jean d'Eté 5814; fête de l'Ordre, le 25e jour du 4e mois de la V.-L. 5814.*

Après ce petit plaidoyer où il invoque, en faveur de ses clients, les circonstances atténuantes, l'historien des *Trois Grandes-Loges* continue en ces termes :

« Le 27 décembre 1805, le Grand-Orient célébra le « solstice d'hiver, et fêta en même temps les victoires de « Napoléon. Cette réunion fut une des plus belles et des « plus importantes qui aient encore eu lieu au Grand-« Orient ; toutefois, comme nous l'avons fait observer « plus haut, elle laissa tout à désirer sous le rapport des « principes maçonniques. La voûte du temple, qui n'eût « dû retentir que des louanges du Grand Architecte de « l'Univers, de doctrines philosophiques et de philan-« thropie, n'entendit plus que l'éloge de l'Empereur, et « dans des termes tellement exagérés que celui-ci les « aurait blâmés sans aucun doute, s'ils fussent parvenus « à ses oreilles (1). »

Plus loin, l'auteur aborde une seconde fois le même sujet :

« Ce fut encore le F.·. Cambacérès, archichancelier de « l'Empire, dit-il, qui présida la fête du solstice d'hiver « de 1806. Ces fêtes, nous le répétons, avaient perdu leur « caractère symbolique et philosophique ; on n'y enten-« dait plus que des amplifications vides et sans portée, « les louanges du héros du jour. Cette dégénération des « travaux maçonniques a d'autant plus lieu d'étonner, « que ces discours, qui ne tendaient à rien moins qu'à « altérer les principes mêmes de l'institution, à fausser « ses anciennes devises, étaient prononcés par les ora-« teurs du Gr.-Orient devant les hommes les plus distin-« gués de l'armée, du barreau et de la magistrature, *qui* « *tous avaient pris une part plus ou moins active à la*

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges*.

« *Révolution*, et lutté pour le triomphe *des principes* « *maçonniques, et qui eussent dû*, par conséquent, avoir à « cœur d'arrêter de si funestes tendances (1). »

Rebold comprend que le peuple français ait regardé Napoléon comme un héros et un libérateur. Il avoue que lui-même a professé envers le grand homme des sentiments de ce genre, à une époque où il y avait quelque danger à le faire ; mais il ne conçoit pas que des Maçons sérieux aient pu sans rougir *enchaîner la Franc-Maçonnerie au char triomphal d'un guerrier qui a rempli l'Europe du bruit de ses victoires.*

Ce qui nous étonne en tout ceci ce sont les étonnements du F.·. Rebold.

Quelques années après l'époque où les Maçons français se faisaient remarquer par leur enthousiaste dévouement à la cause de l'Empire, le vainqueur de l'Europe voyait tout à coup sa puissance s'écrouler.

Quelle sera l'attitude du Gr.-Orient en présence du coup de foudre qui vient de frapper son idole ?

Rebold va nous le dire :

« La Franc-Maçonnerie travaillant uniquement dans le « domaine des idées et défendant, avec raison, toute « discussion sur les actes des gouvernements sous les- « quels se trouvent les Maçons, ses représentants de- « vraient, pour être conséquents, s'abstenir de toute « manifestation politique, car alors ils sont obligés d'en- « censer tous les pouvoirs qui se succèdent, ce qui dimi- « nue de beaucoup la valeur des démonstrations. Le « tableau des membres du Gr.-Orient en 1805 (que nous « avons donné à cette époque) prouve combien le sénat « maçonnique était dévoué au gouvernement impérial ; « cependant, le 1er juillet 1814, il s'empresse de déclarer

(1) REBOLD, *Histoires de Trois Grandes Loges.*

« déchu de la grande-maîtrise de l'Ordre le prince qu'il « avait encensé tout récemment encore! Le 11 mai, il « avait voté 1000 francs pour le rétablissement de la « statue de Henri IV; le 24 juin, à la fête de l'Ordre, « *tous les orateurs célébrèrent la joie qu'éprouvait le* « *peuple maçonnique, en voyant,* ENFIN ! *son roi légitime* « *entouré de son auguste famille!* A la même époque des « Loges de Caen, de Falaise, de Pont-l'Évêque, etc., se « réunissaient pour célébrer le retour de Louis XVIII et de « la famille royale; les travaux sont terminés par un « *serment unanime de défendre les lis et de mourir pour* « *le maintien de la famille des Bourbons!* A Marseille, « les Loges, précédées de leurs dignitaires décorés, ainsi « que les Frères, de leurs ornements maçonniques, pro- « mènent dans la ville le buste du roi, dont ils font « l'inauguration dans leurs temples. Ce fait est, en outre, « remarquable, en ce qu'il est le premier exemple, le « seul même, d'une procession publique de Francs- « Maçons en France (1). »

A en croire Rebold, ce fut par le fait d'une aberration momentanée et difficilement explicable que, sous l'Empire et en 1814, la Maçonnerie s'occupa de politique. Est-il vrai qu'en dehors de cette courte période l'Ordre ait constamment fait preuve de sagesse et ne soit jamais sorti du domaine des idées philosophiques ? L'auteur s'efforce de le faire entendre, mais il n'ose l'affirmer. Il sait que des écrivains appartenant à la Secte et jouissant d'une autorité universellement reconnue, lui donneraient un démenti catégorique, s'il s'avisait de pousser jusque-là les hardiesses de sa plaidoirie en faveur de ses clients.

Le F.·. Louis Blanc nous parle du rôle politique de la Révolution, avec une netteté qui défie toute affirmation

(1) REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

contraire. Il n'y a dans ses paroles ni doute, ni restriction, ni atténuation d'aucune sorte.

« A la veille de la Révolution française, dit-il, la « Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un dévelop- « pement immense. Cependant, dans l'Europe entière, elle « secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sour- « dement la France, et présentait partout l'image d'une « société *fondée sur des principes contraires à ceux de la « société civile.....*

« Le cadre de l'institution s'élargissant, la *démocratie « courut y prendre place* ; et, à côté de beaucoup de Frè- « res dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer « l'orgueil, à occuper les loisirs, ou à mettre en action la « bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pen- « sées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait.

« ..... Bientôt se produisirent des innovations d'un « caractère redoutable. Comme les trois grades de la « Maçonnerie ordinaire comprenaient un grand nombre « d'hommes opposés par état et par principes à tout « projet de subversion sociale, les novateurs multipliè- « rent les degrés de l'échelle mystique à gravir ; ins- « tituèrent les hauts grades d'*Elu*, de *Chevalier du Soleil*, « de la *Stricte-Observance*, de *Kadosch*, ou homme régé- « néré, sanctuaires ténébreux, dont les portes ne s'ou- « vraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, « calculées de manière à constater les progrès de son « éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de « sa foi, à essayer la trempe de son cœur.

« ..... Il plut à des Souverains, au grand Frédéric, de « prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi « non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneuse- « ment dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçon- « nerie ce qu'on pouvait montrer sans péril* ; et ils « n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient « dans les grades inférieurs, où le fond des doctrines ne

« perçait que confusément à travers l'allégorie.... Mais, « en ces matières, la comédie touche au drame; et il « arriva, par une juste et remarquable dispensation de « la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs « du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à « servir aveuglément de leur influence les entreprises « latentes dirigées contre eux-mêmes.

« Cependant, parmi les princes dont nous parlons, il y « en eut un envers qui la discrétion ne fut point nécessaire. « C'était le duc de Chartres, le futur ami de Danton, ce « Philippe-Égalité, si célèbre dans les fastes de la Révo- « lution, à laquelle il devint suspect et qui le tua (1). »

Les membres du Grand-Orient qui encensèrent tour à tour Napoléon et Louis XVIII, après avoir collaboré, de l'aveu de Rebold, aux événements de 89 et de 93, s'étaient fait les pourvoyeurs de la guillotine comme Francs-Maçons et non comme simples citoyens. Louis Blanc le reconnait avec une bonne foi que n'ont pas toujours les auteurs maçonniques.

La Révolution venait à peine d'éclater en France, qu'une agitation des plus significatives se manifesta de l'autre côté du Rhin. Cette surexcitation des esprits, partout où les sociétés secrètes avaient pu s'organiser librement, fut pour les Souverains comme un trait de lumière. Ils s'aperçurent, mais trop tard, qu'ils auraient dû ne pas accueillier avec indifférence le cri d'alarme poussé naguère par le gouvernement bavarois.

Désireux de réparer leur faute, ils s'adressèrent au duc de Brunswick, Grand-Maître des rites à hauts grades, le priant de mettre un frein aux passions subversives de la Secte.

Ils ne comprirent pas que ce personnage était à la merci des siens.

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*

Le duc lui-même ignorait, la veille encore, qu'un pouvoir occulte gouvernait la Maçonnerie en dehors de lui.

Pour la première fois, il se demanda si le sceptre que les députés du Congrès de Wilhelmsbad lui avaient placé dans les mains n'était pas un sceptre dérisoire, emprunté par les adeptes au régisseur d'un théâtre quelconque.

Il ne laissa pas néanmoins que d'adresser à ceux dont il avait cru être le chef un manifeste devenu célèbre.

Parlant des Illuminés, auxquels il attribue sottement la corruption de la doctrine maçonnique, comme si Weisshaupt ne s'était pas borné à discipliner les diverses fractions de l'Ordre, le duc de Brunswick s'écrie :

« Le prétendu secret de ces fanatiques pour le bien-« être de l'homme dégénéra bientôt en une véritable « conjuration contre le bonheur de l'humanité ; il fut un « moyen habile qui servit efficacement la cause de leur « égoïsme. Une grande secte surgit, qui, tout en prenant « pour enseigne le bien et le bonheur de l'homme, tra-« vailla dans les ténèbres de la conjuration à faire du « bonheur de l'humanité une pâture pour elle-même.

« Cette secte, tout le monde la connaît ; ses Frères ne « sont pas moins connus que son nom. C'est elle qui a « sapé les fondements de l'Ordre jusqu'à ce qu'il fût « complètement renversé ; c'est par elle que toute l'hu-« manité a été empoisonnée et égarée pour plusieurs « générations. La fermentation qui règne parmi les « peuples est son ouvrage. Elle a fondé les projets de son « insatiable ambition sur l'orgueil politique des nations. « Ses fondateurs s'entendaient à introduire cet orgueil « dans la tête des peuples. Ils commencèrent par verser « l'odieux sur la religion.

« Raillerie et dédain, telles furent les armes de cette « secte, d'abord contre la religion elle-même, ensuite « contre ses ministres. Si elle s'était contentée de conte-

« nir son mépris dans son sein, elle n'aurait été digne que « de pitié ; mais elle ne cessait d'exercer ses compagnons « au maniement le plus habile de ces armes. On prêcha, « du haut des toits, les maximes de la licence la plus ef- « frénée, et cette licence, on l'appela liberté. On inventa « des droits de l'homme qu'il est impossible de découvrir « dans le livre même de la nature, et l'on invita les peu- « ples à arracher à leurs princes la reconnaissance de « ces droits supposés. Le plan que l'on avait formé de « briser tous les liens sociaux et de détruire tout ordre, « se révéla dans tous les discours et dans tous les actes. « On inonda le monde d'une multitude de publications; « on recruta des compagnons de tout rang et de toute puis- « sance, on trompa les hommes les plus perspicaces, *en « alléguant faussement d'autres intentions.* On répandit « dans le cœur de la jeunesse la semence de la convoitise, « et on l'excita par l'amorce des passions les plus insa- « tiables. Fierté indomptable, soif du pouvoir : tels furent « les uniques mobiles de la Secte. Ses maîtres n'avaient « rien moins en perspective que les trônes de la terre, et « le gouvernement des peuples devait être dirigé par « leurs clubs nocturnes.

« Voilà ce qui s'est fait et se fait encore. Mais on re- « marque que les princes et les peuples *ignorent comment « et par quels moyens cela s'accomplit.* C'est pourquoi « nous leur disons avec toute liberté : *L'abus de notre « Ordre, la méprise sur notre secret ont produit tous les « troubles politiques et moraux dont la terre est aujour- « d'hui remplie.* Vous qui avez été initiés, il faut que vous « vous joigniez à nous pour élever la voix et apprendre « aux peuples et aux princes que les sectaires, les apos- « tats de notre Ordre ont seuls été et seront les auteurs « des révolutions présentes et futures (1). »

(1) *Manifeste du duc de Brunswick aux Francs-Maçons de son obédience.*

Les Loges qui reconnaissaient l'obédience du duc de Brunswick furent fermées, mais l'action des adeptes n'en continua pas moins à être ce qu'elle avait été jusqu'alors. Mes lecteurs pourront s'en convaincre, en lisant avec attention les détails qui vont suivre.

Avant d'exposer les faits que je me propose d'apporter à l'appui de cette affirmation, je prends la liberté d'ouvrir une parenthèse.

Les écrivains de la Maçonnerie nous parlent sans cesse de leur patriotisme.

La masse du public ne songe pas à mettre en doute la sincérité de leur langage. Mais l'historien a le devoir de se montrer plus exigeant, quelque répugnance qu'il éprouve à diriger contre une société composée de plusieurs millions d'hommes, l'accusation de félonie.

Cette accusation prend un caractère saisissant de vraisemblance, lorsqu'on sait que l'élite des Maçons regarde le dévouement à la patrie comme un vieux préjugé dont il importe de se défaire.

« La société civile, dit Lessing, ne saurait unir les « hommes en corps sans les répartir, ni les répartir sans « occasionner de profondes scissions entre eux... De là le « droit de réagir contre de semblables séparations. Pour « cet effet, *il serait grandement à désirer qu'il y eût,* « *dans chaque Etat*, des hommes DÉPOUILLÉS DES PRÉJU- « GÉS DE NATIONALITÉ, qui sachent bien à *quelle limite le* « *patriotisme cesse d'être une vertu*.... des hommes que « la grandeur civique n'aveugle pas. » « Je me figure les « Francs-Maçons, ajoute-t-il quelques lignes après, « comme des gens *qui ont pris sur eux la charge de tra-* « *vailler contre les maux inévitables de l'Etat* (1). »

Ce langage est d'une clarté éblouissante. Réagir contre

(1) *Ernst, und Falk, Gespräche für Freimaurer.* Gesp. II. 1778.

la séparation des sociétés entre elles c'est vouloir étouffer l'idée de *patrie*. Et comme s'il avait craint de ne pas avoir exprimé sa pensée d'une manière assez précise, l'auteur ajoute qu'il faudrait que, dans *chaque Etat*, il y eût des hommes disposés à fouler aux pieds ce qu'il nomme les PRÉJUGÉS DE NATIONALITÉ. Lessing n'ignorait pas qu'un adepte imbu de pareils sentiments à l'égard de son pays ne consentira jamais à se faire tuer pour repousser une invasion.

Fichte, dont la phraséologie est d'ordinaire fort nébuleuse, parle avec beaucoup de netteté à l'endroit de cette question :

« Il serait aussi ridicule, fait-il observer, que les Ma-
« çons se réunissent en secret pour faire de beaux sou-
« liers, que de supposer qu'ils s'étudient à réformer
« l'Etat en tout ou en partie. Le Maçon qui parlerait au-
« trement serait, non seulement déprécié, comme un
« homme dépourvu de toute connaissance maçonnique,
« mais il mettrait en doute la santé de son cerveau. »

Quel est donc, suivant l'auteur, le but que poursuivent les initiés?

Le voici :

« Supprimer l'organisation appliquée aux sociétés et
« les inconvénients qui en résultent, *transformer la*
« *forme particulière de l'Etat en la forme commune et*
« *universelle de tous les hommes envisagés en tant*
« *qu'hommes* (1). »

Ce but est noble, continue Fichte, puisqu'il a pour objet les intérêts de l'humanité. Il est, de plus, raisonnable, et, en le poursuivant, nous accomplissons un devoir

(1) ONCLAIR, *La Franc-Maçonnerie dans ses origines, etc.* Livre I. — Chap. .

sacré. Quand je dis que nous devons nous séparer de la société civile, je n'entends pas qu'il faille vivre dans la solitude. Cela signifie qu'il faut *nous efforcer de réunir tous les hommes dans un état social d'où l'idée de frontières sera exclue.*

Ramsay, le patriarche de l'Ecossisme, professait des principes absolument semblables à ceux des Maçons allemands ; voici ce que nous lisons dans un discours qu'il prononça comme grand orateur, à une réception d'adeptes :

« La diversité des langues qu'ils parlent, des vête-
« ments dont ils se couvrent, des pays qu'ils occupent,
« des dignités dont ils sont investis ne crée pas entre les
« hommes de distinction essentielle. *Le monde entier*
« *n'est qu'une grande république de laquelle chaque na-*
« *tion est une famille, et chaque individu un fils. C'est*
« *pour faire revivre et pour propager ces maximes an-*
« *ciennes prises dans la nature de l'homme que notre*
« *société est établie.* »

Fischer, pérorant en 1849 à la Loge d'Apollon, s'écriait, de son côté :

« Notre principe fondamental, *la fusion de tous les peu-*
« *ples dans la même fraternité,* est à peine comprise dans
« sa plus simple acception (1). »

Rebold partage le même avis. A l'exemple des Frères d'Allemagne, il professe un mépris absolu pour cette billevesée que les profanes ont baptisée du nom de *patriotisme :*

« La Franc-Maçonnerie de nos jours proclame la

(1) V. Gyr, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.*

« *fraternité universelle*, comme le but qu'elle s'est proposé « d'atteindre; *ses efforts tendent constamment à étouffer* « *parmi les hommes les préjugés de caste, les distinctions* « *de couleur, d'origine, d'opinion*, de NATIONALITÉ; à « anéantir le fanatisme et la superstition, à extirper les « haines nationales, et, avec elles, le fléau de la guerre; « en un mot à parvenir, par le moyen d'un progrès libre « et pacifique, à l'établissement du droit éternel et uni- « versel. Elle veut, qu'en vertu de ce droit, chaque indi- « vidu puisse librement et complètement développer « toutes ses facultés, et concourir, avec toute la plénitude « de ses forces, à la félicité de tous. L'emploi de ce moyen « est destiné à former, de tout le genre humain, une « seule et même famille de frères unis par le triple lien « de l'amour, de la science et du travail (1). »

Je pourrais continuer encore ce genre de citations et prouver que la Franc-Maçonnerie est une secte essentiellement cosmopolite, ennemie irréconciliable des *nationalités*. A ses yeux, l'amour du pays natal est une aberration et parfois un crime. On retrouve cette idée à chaque page dans les livres maçonniques. Elle est sassée et ressassée dans la plupart des discours que prononcent les orateurs aux réceptions d'adeptes et aux fêtes solsticiales. Il n'y a pas jusqu'aux rituels qui en sont imprégnés.

Il n'est donc pas étonnant que l'amour de la patrie s'affaiblisse peu à peu dans le cœur du Maçon, et finisse par s'y éteindre tout à fait.

Les événements dont l'Europe fut le théâtre pendant la Révolution et sous le premier Empire viennent à l'appui de mon assertion.

Après avoir constaté que nos généraux à cette époque ont fait preuve de talents militaires incontestables,

(1) REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges*.

et que quelques-uns se sont révélés comme des hommes de génie, Barruel ajoute :

« Nous avons vu des chefs sans expérience et sans mé-« rite déconcerter la sagesse et les mesures des héros les « plus consommés dans la science militaire; nous avons « vu des hordes carmagnoles et des guerriers d'un jour « célébrer leur entrée triomphante dans des provinces où « toute la valeur, toute la discipline des légions d'Au-« triche, de Hongrie et de Prusse, depuis tant d'années « instruites à manier les armes, élevées dans les camps « par de grands capitaines, devenaient inutiles. Malgré « l'art des Vauban et des Cohorn, les citadelles se sont « ouvertes à l'aspect seul de ces nouveaux vainqueurs; « et lorsqu'ils se sont vu réduits à recourir aux armes, « une victoire seule, ou même une défaite, leur a valu, « dans un jour, des contrées qui auraient coûté vingt « combats et de longues campagnes aux Malborough et « aux Turenne. Par un nouveau prodige, les héros Jaco-« bins sont accueillis comme des frères par les peuples « vaincus; leurs légions se multiplient là où celles de « tout autre ennemi auraient été anéanties. Ils imposent « le plus dur de tous les jougs; les concussions, les dé-« vastations, les sacrilèges, le bouleversement des lois « divines et humaines ont signalé partout leur marche; « et ils sont reçus aux acclamations et aux transports « d'une multitude que l'on dirait aller au-devant de son « libérateur. Ce sont là des merveilles dont l'histoire « chercherait en vain l'explication dans les armées vi-« sibles de la Révolution. Pour en développer le mystère, « disons-le hardiment, la Secte et ses complots, ses « légions d'émissaires secrets devancèrent partout ses « armées et ses foudres ; elle avait fait marcher l'opinion « avant que d'envoyer ses Pichegru et même ses Bona-« parte. Ses moyens étaient prêts, les traîtres étaient « dans les forteresses pour en ouvrir les portes; ils étaient

« jusque dans les armées de l'ennemi, dans les conseils « des princes, pour en faire avorter tous les plans (1). »

L'accusation est formelle. Voyons si elle est fondée.

Dès les premiers jours de la Révolution, le comité du Grand-Orient de Paris, que les émissaires de Weisshaupt avaient gagné à l'Illuminisme, ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres précédents, adressa un manifeste à toutes les Loges maçonniques et à tous les Directoires, avec prière d'en donner communication aux Frères dispersés en Europe.

Cette pièce était signée : PHILIPPE D'ORLÉANS. Hoffmann affirme, preuves en main, qu'elle fut tout spécialement répandue en Allemagne, et que Joseph II en reçut un exemplaire.

Le Comité dirigeant *sommait toutes les Loges*, en vertu du pouvoir dont les adeptes l'avaient investi, *de se confédérer, d'unir leurs efforts pour le maintien de la Révolution, de lui faire partout des partisans, des amis, des protecteurs, d'en propager la flamme, d'en susciter l'esprit, d'en exciter le zèle et l'ardeur dans tous les pays, et par tous les moyens en leur pouvoir.*

Un appel de ce genre aurait été repoussé avec indignation, si les membres de la Maçonnerie n'avaient pas été préparés d'avance à envisager cet ordre d'idées comme le but vers lequel devaient tendre tous leurs efforts.

Il s'agissait, pour eux, non du triomphe d'un peuple sur les autres, mais de l'écrasement de la vieille société au profit d'un monde nouveau. L'Europe chrétienne et monarchique allait faire place à l'Europe maçonnique et athée. En présence des résultats que promettait cette lutte de géants, les Maçons ne pouvaient pas hésiter. Ils se croyaient tenus de fouler aux pieds *leurs préjugés*

(1) BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

nationaux. Ils le firent avec le stoïcisme de gens qui n'ont plus de préjugés.

En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Prusse, en Italie, les écrivains de l'Ordre publièrent des ouvrages, des brochures et des articles de journal où ils exaltaient les doctrines de la Révolution. Ces auteurs n'ambitionnaient d'autre récompense, pour les services que leur plume rendait à la cause de la Maçonnerie en armes, que le titre de *citoyen français*. Parmi ceux qui en furent honorés se trouvent Payne, Campe et Cramer. Des Illuminés d'Outre-Rhin, tels que Darsch et Blau, vinrent se fixer à Paris pour y rédiger des feuilles périodiques destinées à entretenir l'enthousiasme révolutionnaire dans les rangs de la Maçonnerie allemande.

Pendant que ces adeptes écrivent, il en est d'autres qui remplissent les fonctions de propagandistes. Le trésor public est mis à leur disposition, si bien que, d'après les *Mémoires* de Dumouriez, trente millions sont absorbés en un an, pour acheter les Maçons dont la conscience était à vendre.

Strasbourg devint le centre où se réunissaient les agents français et allemands du Jacobinisme. Stamm, Hermann et Diétrich avaient une correspondance suivie avec le ministre calviniste Eudemann, le syndic Péterson, le chanoine Schweickard, Khœler, Janson, Hüllen, Wincklemann et Bœhmer. De leur côté, ces divers personnages que Weisshaupt comptait parmi ses adeptes les plus ardents et les plus connus, ainsi qu'on peut le voir en se reportant à la note où nous avons donné la liste des principaux Illuminés, étaient journellement en relation avec la Loge de Mayence. Au nombre des initiés de ce club figurait le colonel de génie Eickenmayer, chargé par son gouvernement de la défense de la ville. Il avait pour compagnons d'Atelier et complices de sa trahison Benzel, Kolborn, Blau, Metternich, Vedekind, Forster, Hauser, Haupt, etc.

Ces détails nous sont donnés par Hoffmann, dont on n'a pas, que je sache, contesté la véracité.

Le travail préliminaire des adeptes consista surtout à faire l'éloge de la Révolution française. C'est ainsi qu'ils parvinrent à émousser le patriotisme de leurs compatriotes.

Lorsque Custine, le plus incapable et le moins courageux des officiers de la République, reçut ordre d'entrer en campagne, Stamm devint son homme de confiance. Peu de jours après, une députation de Maçons allemands se rendait près du général et le conjurait de franchir le Rhin, ajoutant que les populations l'accueilleraient avec sympathie. Les sectaires lui disaient en outre de ne pas s'inquiéter des difficultés apparentes de l'entreprise, attendu qu'eux et leurs amis les feraient disparaître comme par enchantement. Ils lui apprenaient enfin qu'ils étaient les organes d'une société nombreuse dont le dévouement à la cause de l'armée républicaine ne faisait aucun doute.

Le Franc-Maçon Bœhmer était à la tête de ces délégués des Loges germaniques.

Le fait dont je parle est indéniable. Custine lui-même le raconte dans ses *Mémoires*, quoiqu'il eût intérêt à le passer sous silence.

« Aidés de tous, les Frères députés Stamm et Bœhmer « dirigent les mouvements de l'armée ; ils lui font prendre « Worms ; ils veulent l'entraîner à Mayence ; Custine « est effrayé de l'entreprise ; ils insistent ; ils le pressent ; « il se résout enfin ; son armée est devant ce boulevard « de l'Allemagne. A l'aspect de ses remparts tout l'effroi « de Custine renaît ; les Frères le rassurent, dictent la « sommation qu'il doit faire au général Gimnich ; la « réponse qu'il en reçoit le fait penser à la retraite avant « même d'avoir commencé l'attaque. La nuit suivante, « une lettre des Frères de Mayence change ses inquié-

« tudes en nouvelles espérances. Elle est adressée au « Frère Illuminé Bœhmer, et lui apprend que l'ami pos- « sédant la confiance du commandant est décidé à tout « employer pour lui persuader qu'il est impossible de « défendre la place ; que les Frères ont travaillé la bour « geoisie ; qu'il suffit d'ajouter à la première sommation « de nouvelles menaces. Fidèle à l'impulsion, Custine « prend le ton d'un vainqueur qui prépare un assaut « général, qui va livrer Mayence au pillage et à toute la « fureur du soldat. L'adepte ami, c'est-à-dire ce même « Eickenmayer, qui possède la confiance du comman- « dant, et le baron de Stein, envoyé de Prusse, unissent « leurs suffrages pour démontrer dans le Conseil la pré- « tendue impossibilité de résister à un ennemi qui n'a pas « même le moyen d'attaquer; qui est bien résolu à s'enfuir « pour peu qu'on lui résiste. Les autres Frères répandent « l'alarme parmi les bourgeois. Le brave capitaine Au- « dujar et ses onze cents Autrichiens ont beau s'indi- « gner de la capitulation, elle est déjà signée. Custine, « avec une armée de dix-huit mille hommes seulement, *et* « *sans canon de siège*, Custine tremblant déjà lui-même « qu'une prompte fuite ne suffise pas à couvrir sa retraite, « est maître, dans trois jours et sans coup férir, de ces « remparts dont l'aspect seul le remplissait d'effroi. Ainsi « se prennent les villes où la Secte domine (1). »

La dernière partie de ce récit, que nous empruntons à Barruel, n'est pas une œuvre de pamphlétaire. L'auteur en a pris tous les détails dans l'*Histoire de la Révolution*, par Fantin-Désodoards, CITOYEN FRANÇAIS, et dans les *Mémoires* de Custine.

Francfort tomba à son tour au pouvoir des vainqueurs.

Cependant, par un coup de la fortune adverse, l'armée

(1) BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

républicaine est repoussée et obligée de repasser la frontière.

Mayence et les autres villes sont mises de nouveau en état de défense. Rien ne fait prévoir la possibilité d'une seconde invasion. Mais les généraux de la Convention laissent derrière eux des amis dévoués.

Pendant que l'Europe confiante s'en rapportait à la valeur de ses soldats et à la solidité de ses forteresses, les Maçons recommençaient leur œuvre de termites. Le succès venait une fois de plus couronner les efforts des adeptes. Les armées de la République rentraient victorieuses dans les places qu'elles avaient évacuées quelque temps auparavant. Cette fois le gouvernement français reconnaissant accordait aux traîtres la récompense qui leur était due. Metternich devenait commissaire directorial de Fribourg ; Hoffmann était nommé receveur général du Rhin, aux appointements de cinquante mille livres ; et Rebmann endossait la robe de premier juge cisrhénin.

Dans la correspondance de M. V.....z de Paris à M. de S.....z à Vienne, on lit l'anecdote suivante :

« C'était au moment de la première alliance contre la « France révolutionnaire. Le roi de Prusse avait franchi « nos frontières, et se trouvait, je crois, à Verdun ou à « Thionville. Un soir un de ses amis *lui fit le signe ma-« çonnique* et l'attira dans une voûte souterraine où il le « laissa seul. A la lumière des lampes qui éclairaient ce « lieu, le roi vit venir à lui son aïeul Frédéric le Grand. « C'étaient sa voix, son costume, sa contenance, les traits « de son visage. Le fantôme fit sentir à son neveu la « faute qu'il avait commise en s'alliant avec l'Autriche et « lui enjoignit de se retirer sur-le-champ. Vous savez « que le roi agit en conséquence, au grand mécontente-« ment de ses coalliés auxquels il n'osa pas communiquer « la cause de sa résolution. Quelques années plus tard

« notre fameux comédien Fleury, qui s'était acquis une « si brillante réputation sur le théâtre français dans la « pièce intitulée *Les deux pages*, avoua que, cédant aux « instances de Dumouriez, il avait joué le rôle de Fré- « déric II dans cette mystification. On sait, en effet, qu'il « imitait le roi défunt jusqu'à donner le change aux plus « défiants. » (V. Gyr.)

L'authenticité de cet événement est loin d'être démontrée. Il peut se faire que la retraite inexplicable du duc de Brunswick ait seule donné lieu à cette légende. Ajoutons toutefois qu'étant donné le caractère du roi de Prusse, les choses ont bien pu se passer ainsi. Guillaume appartenait à la secte des anciens Rose-Croix, et l'on sait qu'il avait en eux une confiance illimitée. Ces dangereux sectaires lui faisaient croire les choses les plus invraisemblables. Ils étaient, dit-on, parvenus à capter son estime en flattant sa passion pour les femmes.

Sa courtisane préférée était une nommée Riez, qu'il fit comtesse de Lichtenau. On a prétendu avec raison qu'elle contribua pour une large part à la paix que le roi conclut avec la République, malgré la haine qu'il professait pour les Jacobins. Enfin, il ne faut pas oublier que les Rose-Croix et les Illuminés, d'abord ennemis irréconciliables, arrivèrent à s'entendre et à ne former qu'une seule et meme secte. Or, tandis que Guillaume et Brunswick guerroyaient en France, les émissaires de la Maçonnerie française négociaient, à Berlin, avec l'Illuminé Bischofs-Werder et autres initiés dont les conseils étaient d'un grand poids sur l'esprit du souverain.

« Le Brabant et les Flandres furent également livrés à « Dumouriez. Vandernoot, sous le nom de Gobelscroix, « était à la tête des Loges maçonniques des deux pro- « vinces. Les plans projetés étaient par lui envoyés aux « Frères de Paris qui les communiquaient à Dumouriez.

« Aveuglées et excitées par les Loges, les deux provinces « se soulevèrent et furent conquises sans que les répu- « blicains eussent à brûler une amorce.

« La conquête de la Hollande ne coûta pas plus cher à « Pichegru. Dans la seule ville d'Amsterdam se trou- « vaient quarante Loges : les maisons Rescier, Coudère, « Rochereau et le juif Sportas fournissaient des fonds à « la conjuration. Le complot fut découvert et le général « Eustache fut incarcéré avec trente membres, ses com- « plices. Amsterdam, Nimègue, Utrech et Berg-op-Zoom « furent livrées par des traitres plus adroits et plus « heureux.

« Dans bon nombre de petites principautés, quelques « Maçons, assez audacieux pour se croire les seuls repré- « sentants de leurs concitoyens, écrivaient à la Conven- « tion pour demander l'annexion à la France ; et les « troupes françaises venaient prendre possession du nou- « veau territoire au nom de la République une et indi- « visible ; malheur aux princes ou électeurs qui osaient « protester contre cette odieuse violation du droit des « nations !

« L'Allemagne donna alors un spectacle étrange, inex- « plicable. Ses troupes aguerries qui, naguère encore, « avaient donné la preuve de leur bravoure, semblent « tout à coup frappées d'impuissance ; ses généraux « paraissent aveuglés. Dans toutes les rencontres avec « les troupes républicaines et, plus tard, avec les troupes « impériales, elles se montrent indignes de leur antique « renommée. Les garnisons dans les forteresses mettent « bas les armes sans coup férir. *Les renseignements reçus « par les chefs sont faux ; les décisions arrêtées dans les « conseils de guerre sont aussitôt communiquées à l'en- « nemi ; les ordres ou ne sont pas donnés ou sont mal « exécutés ; les renforts n'arrivent pas à temps opportun ; « les munitions font défaut ; la fidélité des officiers est sus- « pectée ; le découragement est répandu dans l'armée par*

« *des bruits sinistres.* Comment expliquer ces faits étran-
« ges? Eckert, dans son ouvrage *Magazin für Verur-
« theilung des Freimaurer-Ordens,* prétend qu'ils ne sont
« dus qu'à la trahison des officiers allemands, sur
« l'ordre des chefs suprêmes de la Maçonnerie (1). »

Vers l'époque dont nous parlons deux événements tragiques vinrent prouver une fois de plus que la Franc-Maçonnerie n'hésite jamais à subordonner le patriotisme au triomphe de ses doctrines.

L'empereur Léopold, successeur de Joseph II, voulut se rendre compte de la puissance des Maçons et de la nature de leurs projets. Le professeur Hoffmann lui donna tous les détails dont il avait besoin, dans l'intérêt de sa couronne et de ses sujets. Il lui révéla que le plan des conjurés était de révolutionner l'Allemagne, que le programme adopté circulait dans les Loges, et que les propagandistes travaillaient déjà à soulever les populations de la frontière franco-germanique. Il lui cita, en particulier, ce passage d'une lettre que Mauvillon écrivait à l'Illuminé Cuhn et que la police avait interceptée : Les
« affaires de la Révolution vont toujours mieux en France;
« j'espère que dans peu d'années cette flamme gagnera
« les autres pays, et que l'embrasement deviendra géné-
« ral : alors notre Ordre pourra accomplir de grandes
« choses. » Léopold dut faire alors un retour sur lui-même, et regretter amèrement d'avoir servi, en Toscane, les intérêts de la Secte avec une coupable étourderie (2).

Quoi qu'il en soit, une coalition plus redoutable que la première était à la veille de se former contre la République. Gustave III, roi de Suède, devait recevoir le commandement des armées alliées.

Le roi de Prusse venait de rappeler Kloest son ambassadeur à Vienne, et l'avait remplacé par le comte de

(1) Gyr, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.*
(2) Hoffmann, *Avis important.*

Haugwitz. Les Frères de Strasbourg s'empressaient d'annoncer à leurs supérieurs cette triste nouvelle et ajoutaient, en forme de *post-scriptum*, les réflexions que voici :

« Les politiques augurent de là que l'union établie « entre ces deux Cours sera consolidée. Il est certain du « moins qu'il est bon de le faire croire aux Français ; « mais dans les pays despotiques, dans les pays où le « sort de plusieurs millions d'hommes *dépend d'un mor-* « *ceau de pâte, ou de la rupture d'une petite veine*, on ne « peut plus compter sur rien. Quand même on suppose- « rait que la Cour de Prusse agit de bonne foi avec celle « d'Autriche, ce qui est bien difficile à croire ; ou celle « d'Autriche avec celle de Berlin, ce qui est bien plus « incroyable encore, *il ne faudrait qu'une* INDIGESTION, « *une* GOUTTE DE SANG EXTRAVASÉ pour rompre cette bril- « lante union. »

Le 1er mars suivant, c'est-à-dire trois jours après la date de cette lettre, Léopold mourait empoisonné.

Quelques historiens prétendent qu'il succomba à la dysenterie. Cela n'exclut pas, que je sache, un empoisonnement. Tel fut d'ailleurs l'avis des médecins, qui procédèrent avec un soin minutieux à l'autopsie du cadavre.

Le successeur de Léopold n'eut rien de plus pressé, à la suite des constatations qui furent faites, que de renvoyer en Italie les cuisiniers de son père. Il ne supposait donc pas que la maladie du souverain défunt pût être confondue avec une vulgaire inflammation d'entrailles.

La fin prématurée de l'empereur fut suivie, quelques jours après, de l'assassinat du roi de Suède. Le meurtrier de ce prince faisait partie des Loges. Il se nommait Anckarstroëm et avait à peine trente-deux ans.

Dès qu'il eut reçu les premiers soins, Gustave III fit appeler auprès de lui les ministres étrangers et les entretint à diverses reprises. « *Je voudrais bien savoir,* « leur dit-il entre autres choses, *ce que Brissot et son* « *assemblée penseront de ma mort.* »

Le club des Jacobins répondait sans retard à la question du prince, en plaçant la statue d'Anckarstroëm dans la salle de ses réunions.

Ainsi se réalisait à la lettre la prophétie des adeptes de Strasbourg. Léopold ne put pas digérer le *bouillon de Naples* que lui administrèrent ses cuisiniers, et le porte-enseigne des gardes bleues trouva moyen d'*extravaser* le sang de Gustave III à l'aide d'un pistolet.

Et que l'on ne dise pas que la Maçonnerie fut étrangère à l'assassinat du roi de Suède; car, dans cette hypothèse, nous nous trouverions en présence d'une problème insoluble. Il est constaté, en effet, que les initiés connurent à l'avance et annoncèrent a qui voulut l'entendre la fin tragique de Gustave.

D'autre part, Anckarstroëm subit seul la peine de son crime, quoiqu'il eût des complices avérés. Ces derniers, tels que le comte de Horn, Lilienhern et Ribbing, furent simplement expulsés du territoire.

Le duc de Sudermanie, frère du roi, et Grand-Maître des Loges écossaises, se montra d'une bienveillance coupable à l'égard des conjurés, et l'on put se demander avec raison, s'il n'était pas d'avance au courant de la conjuration.

Voilà ce qu'ont été, à cette époque néfaste, les Francs-Maçons du Nord et de l'Allemagne.

Non contents de tuer leurs souverains, ils livrèrent leur pays aux armées étrangères. Quoi de plus naturel! Les initiés ne doivent-ils pas étouffer en eux tout *esprit de nationalité et de famille?* Ne leur a-t-on pas répété qu'il *faut savoir renier le* SENTIMENT *de* PATRIE ? Ne cherche-t-on pas à leur faire comprendre *qu'il est des*

circonstances où le PATRIOTISME CESSE D'ÊTRE UNE VERTU? Ne met-on pas sous leurs yeux des livres où l'on enseigne que *les efforts de la* MAÇONNERIE *tendent constamment à* déraciner du cœur humain *les préjugés de caste, les distinctions de couleur, d'origine, d'opinion, de* NATIONALITÉ ?

Et vous voudriez que des hommes imbus de pareilles théories ne devinssent pas des traîtres, toutes les fois que leurs passions ou l'intérêt les y poussent?

Il faudrait, pour cela, que les Francs-Maçons fussent en contradiction perpétuelle avec eux-mêmes. Or, il est démontré qu'ils ont coutume d'être logiques.

Ce que les adeptes étrangers ne rougirent pas de faire sous la Révolution, le Grand-Orient de Paris et les Ateliers de son obédience le firent, à leur tour, sous le premier Empire.

Napoléon laissa subsister la Franc-Maçonnerie, dans l'espoir de s'en faire une force. Il ne voulut pas, néanmoins, qu'elle pût se mouvoir en toute liberté. Lorsqu'on discutait au conseil, les articles 291 et 294 du Code pénal, interdisant les réunions de plus de vingt personnes, le Fr.·. Muraire demanda que l'on fît une exception en faveur des Francs-Maçons. Napoléon répondit avec vivacité : « Non, non; protégée, la Franc-Maçonnerie n'est pas à « craindre; autorisée, elle peut devenir trop forte et « même dangereuse. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle « dépend de moi : je ne veux pas dépendre d'elle. » L'Empereur était dans le vrai; mais il eût peut-être agi avec plus de sagesse si, usant de sa puissance, il avait empêché les tronçons du monstrueux reptile de se réunir à nouveau.

Les chefs de la Secte n'hésitèrent pas à s'incliner devant le colosse. Ils firent mieux, ils se montrèrent je ne dis pas soumis, mais obséquieux et rampants. Les eunuques du sérail auraient pu leur donner des leçons de dignité.

Napoléon s'y laissa prendre. Il crut au dévouement des

sectaires et à la sincérité de leur admiration pour ses victoires.

Le préfet de police, plus soupçonneux, surveilla de près le Grand-Orient et les diverses Loges de son obédience, pensant avec raison que l'impérialisme des initiés était trop excessif pour être sincère.

Un jour, il acquit la certitude que la Maçonnerie française trahissait l'Empereur au profit de l'Allemagne, comme les Maçons allemands avaient trahi leur pays au profit de la France quelques années auparavant.

Il voulut donc appliquer aux Loges la loi sur les réunions. Le Grand-Orient protesta de son dévouement patriotique à la cause du souverain, mais ces protestations ne touchèrent pas le préfet.

Les Maçons recoururent alors à Cambacérès, qui usa de toute son influence auprès de Napoléon pour soustraire la Secte aux sévérités de Savari.

L'Empereur commit, en cette circonstance, une nouvelle faute. Les aveux des auteurs maçonniques viennent à l'appui de mon assertion. En ne sévissant pas contre les adeptes, il leur facilita le moyen de correspondre avec les Loges étrangères. Eckert affirme, sans hésiter, que les Maçons français et allemands se coalisèrent pour préparer la chute de Napoléon.

On a observé que depuis la création du royaume de Westphalie, la fortune du grand capitaine n'était plus la même.

« Mal renseigné sur la force et la situation de l'ennemi,
« mal secondé par ses généraux, souvent pris à l'impro-
« viste, ne ralliant que bien difficilement les débris de son
« armée, privé du concours de nombreux régiments au
« moment décisif, Napoléon semble avoir perdu son
« génie militaire. Cette assertion est tellement vraie, que,
« dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Thiers
« croit devoir traiter *ex professo* la question de savoir

« s'il y avait dans l'immortel héros affaiblissement de
« ses facultés intellectuelles (1). »

Napoléon ne cessa pas d'être un grand stratégiste, mais le dévouement de ses officiers lui faisait défaut.

On a prétendu que le réveil de l'Allemagne avait amené la chute du conquérant. Cela est vrai, dans une certaine mesure; seulement, on oublie de dire que ce réveil était l'œuvre de la Maçonnerie.

On oublie surtout de faire observer que lors de nos campagnes au delà du Rhin, les Francs-Maçons de l'armée française étaient accueillis dans les Loges allemandes. Ces relations coupables ne purent qu'émousser le patriotisme des officiers. Celui qui fraternise avec les ennemis de son pays est bien près d'oublier ses devoirs.

On sait que les Adelphes et les Philadelphes s'introduisirent, à cette époque, dans les rangs de l'armée et ne négligèrent rien pour organiser contre l'Empereur une formidable conspiration.

Nous avons dit un mot de cette société secrète. La plupart des écrivains en parlent comme d'une secte étrangère à la Franc-Maçonnerie. Rien n'est plus faux. Un des hommes les mieux placés pour connaître la vérité sur ce point, puisqu'il était Franc-Maçon, Carbonaro, et grand dignitaire de l'une et l'autre secte, Wit Dœring, a écrit ce qui suit :

« A proprement parler, dit-il, la Carbonarie est issue
« de la Maçonnerie. Dès que Napoléon arriva au pouvoir,
« il anéantit la Maçonnerie qu'il croyait dangereuse, en
« faisant de cette association une succursale de la police.
« *Alors se réunirent les Maçons qui étaient le plus atta-*
« *chés à la République et formèrent dans les Loges mêmes*

(1) Gyr, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.*

« *une association très étroite. Besançon fut le siège princi-*
« *pal de ces Maçons, de ces Carbonari et de ces Frères*
« *Philadelphes* (1). »

Le général de brigade Oudet fut le premier chef des Philadelphes. Mais il ne tarda pas à comprendre que pour assurer le succès de la conspiration militaire qu'il méditait de concert avec ses amis, il fallait placer à la tête de la société un homme de grande réputation. Ce fut alors qu'il se déchargea sur Moreau de la direction de l'Ordre. Celui-ci ayant eu la mauvaise fortune de se compromettre, Oudet reprit le pouvoir avec le titre de pro-censeur. Disgracié à son tour, Oudet céda le gouvernement des Philadelphes à Mallet dont l'étourderie faillit être funeste aux projets de la Secte. Le F.·. Lemare, un des confidents du général, a écrit sur la première conspiration de son ami une brochure pleine de réserve, mais où l'on trouve cependant un aveu qui est toute une révélation.

« On saura, dit-il, que sans le secours d'encres sympa-
« thiques ni d'écritures chiffrées, Mallet assistait à toutes
« les opérations de l'armée, connaissait toutes les anec-
« dotes de quelque importance, et recevait des nouvelles
« de Moscou même. »

La tentative avortée de Mallet éveilla l'attention du Grand-Orient qui vit dans les Philadelphes de précieux auxiliaires et les traita comme tels.

A l'époque où le *Tugendbund* s'organisa en Allemagne, la plupart des officiers français étaient Maçons-Philadelphes et entretenaient des relations avec les Loges étrangères.

Napoléon se sentait entouré d'ennemis. Les soldats

(1) Wit Dœring, *Fragments extraits de l'histoire de ma vie et de mon époque.*

eux-mêmes comprenaient que *leur Empereur* ne pouvait plus compter sur ses lieutenants et prononçaient, au moindre échec, le mot de trahison.

C'est pendant la campagne de France que le génie militaire de Napoléon a brillé de tout son éclat. Les hommes de guerre sont unanimes sur ce point. On a constaté, au surplus, que la victoire accourait à la voix de l'Empereur, toutes les fois qu'il paraissait sur un champ de bataille, même avec des forces insuffisantes, tandis que ses généraux subissaient défaites sur défaites.

Quelques historiens semblent s'en étonner.

C'est qu'ils ignorent les accointances criminelles de ceux de nos officiers qui appartenaient aux Loges avec les adeptes de l'armée allemande.

Eckert nous raconte qu'après la bataille de Leipzig, ces Francs-Maçons en épaulettes se réunissaient dans les îles du Rhin avec les initiés de la Prusse victorieuse (1).

Lorsque les alliés entrèrent en France — c'est avec une douloureuse indignation que je constate ce fait — on vit presque partout les Ateliers maçonniques accueillir avec sympathie les initiés d'outre-Rhin.

Citons, en particulier, la Loge de Chaumont, parmi celles qui méconnurent impudemment les inspirations du plus vulgaire patriotisme. C'est Kloss qui nous donne ce détail dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France.* (Tom. II, p. 2.)

Qu'importaient aux initiés de la Haute-Marne et d'ailleurs les désastres de la patrie ! Nos vainqueurs étaient pour eux des frères, puisqu'ils avaient reçu la même initiation, et ils les traitaient en conséquence.

Lors de la seconde invasion, la capitale se rendit comme se rendaient autrefois les places fortes de l'Allemagne. Paris, cependant, pouvait être défendu. La situation était même telle, qu'il y avait possibilité pour

(1) ECKERT, *Magazin.*

Napoléon de reprendre l'offensive et de battre les Alliés.

Il suffit, pour s'en convaincre, de passer en revue les forces qui nous restaient après Waterloo.

Nous reviendrons tout à l'heure à cette grave question. Disons, en attendant, quelle fut la conduite des Francs-Maçons en 1814.

Cinq jours après l'entrée de l'armée d'occupation à Paris, le Conseil-Suprême enjoignit à toutes les Loges de son obédience de supprimer jusqu'aux dénominations qui pouvaient rappeler de près ou de loin le régime déchu. Le Grand-Orient, de son côté, voulut faire preuve de galanterie envers les ennemis de la France, en invitant à un banquet devenu tristement célèbre, les officiers allemands qui appartenaient à l'Ordre, afin de célébrer avec eux la chute de Napoléon, ou, ce qui revient au même, les victoires de l'étranger sur les héroïques soldats de notre armée.

Je mets au défi les écrivains maçonniques de me citer un seul fait plus odieux que celui-là dans les annales de la France.

Après avoir adulé, choyé nos vainqueurs, bu au succès de leurs armes et à l'humiliation de nos soldats, les hauts dignitaires de la Maçonnerie crurent devoir célébrer leur fête solsticiale avec une solennité exceptionnelle. *Toutes les Loges*, nous dit un historien, *se mirent en liesse et prodiguèrent à Louis XVIII les plus basses adulations.*

Le nouveau souverain n'ignorait pas le bon vouloir des Francs-Maçons à son égard.

« Aussi s'empressa-t-il de décorer Roëttiers, le sauveur « de la Franc-Maçonnerie, à l'époque de la Terreur, an- « cien représentant particulier du Grand-Maître et alors « représentant particulier des trois Grands-Conserva- « teurs. Les Frères Choiseul-Stainville, Léger de Bresse « et sept autres Maçons reçurent la même distinction, *en* « *récompense des services qu'ils avaient rendus à la cause*

« *du roi dans la journée à jamais mémorable du* 30 *mars.*
« On chargea les Grands-Conservateurs de se rendre en
« députation auprès de Sa Majesté pour lui exprimer
« l'assurance du respect et de l'amour des Loges. *Dites à*
« *ce prince aussi désiré que chéri,* telles étaient leurs ins-
« tructions, *dites-lui que les Maçons ont été les premiers*
« *à célébrer dans leurs réunions l'heureux jour où il a été*
« *rendu à nos vœux* (1). »

Dans les rangs de cette valetaille malfaisante dont Louis XVIII avait à subir les adulations, on aurait pu compter des milliers d'hommes qui s'étaient couverts de sang pendant les mauvais jours de la Terreur.

Il y avait jusqu'à des régicides contre lesquels l'assassinat juridique de Louis XVI criait vengeance.

Au retour de l'île d'Elbe, la Maçonnerie, redoutant la vengeance de Napoléon, fit semblant de se mettre en sommeil. Mais, à la seconde invasion, elle reparut tout à coup, donnant une fois de plus le spectacle de la trahison la plus éhontée.

Si les alliés entrèrent de nouveau dans les murs de la capitale, ce fut, comme avant les Cent-Jours, grâce à la connivence des Adeptes.

La victoire de l'ennemi n'était pas ce qu'un vain peuple pense. Les Anglo-Prussiens avaient perdu en deux jours près de 70.000 hommes, tandis que nos pertes à nous n'arrivaient pas à 30.000. Il nous restait 70.000 soldats que le maréchal Soult venait de rallier entre Paris et Laon. 30.000 hommes de troupes fraîches devaient les rejoindre, sans compter les 25.000 soldats d'élite du général Rapp. Nous avions 500 pièces de campagne. Paris était défendu par 36.000 gardes nationaux, la plupart anciens soldats, 30.000 tirailleurs, 6.000 canonniers et 600 bouches à feu. Les retranchements qui protégeaient la rive droite de la

(1) GYR, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.*

Seine valaient mieux que de solides remparts. En quelques jours, ceux de la rive gauche allaient être achevés. L'armée chargée de couvrir Paris possédait un train d'artillerie de 350 pièces de divers calibres et des munitions en quantité suffisante.

L'armée des alliés, affaiblie de plus de 80.000 hommes, depuis le commencement de la campagne, ne pouvait rien entreprendre de sérieux avant d'avoir reçu des secours. Nos places fortes de l'Est et du Sud-Est avaient été mises en état de défense et pouvaient arrêter dans leur marche les troupes Austro-Russes. L'intention de Bonaparte était de reprendre l'offensive, d'écraser l'armée Anglo-Prussienne et de se porter ensuite au-devant des autres coalisés.

Mais l'Empereur avait compté sans les chefs de la Franc-Maçonnerie.

La nouvelle de notre défaite était à peine connue, que Fouché, Lafayette, Pontécoulant, Sébastiani et Benjamin Constant, tous grands dignitaires de l'Ordre, entrèrent en négociation avec les généraux ennemis et mirent Napoléon dans la nécessité d'abdiquer.

Décidément, les hommes du Quatre-Septembre, Francs-Maçons, eux aussi, se sont contentés de plagier leurs prédécesseurs, en faisant une révolution sous les yeux de l'ennemi.

A défaut des preuves que je viens de donner, il suffirait de lire ce que les écrivains de la Secte ont écrit en faveur de Moreau, pour justifier l'accusation qui pèse sur les Maçons de tout rite.

Non content de conspirer contre l'Empereur, l'ancien Maçon-Philadelphe n'hésita pas à offrir ses services à l'empereur de Russie. Tué à Dresde, au moment où il s'avançait pour observer les mouvements de l'armée française, les écrivains inféodés à l'Ordre en ont fait une espèce de martyr. Quoi de plus naturel ? Comme tous les Francs-Maçons, Moreau savait *à quelle limite le patrio-*

tisme cesse d'être une vertu. Il avait étouffé en lui les *préjugés d'origine, d'opinion et de* NATIONALITÉ, comme l'ont fait plus tard les initiés de 1870.

Je puis donc affirmer que, depuis 1792, MAÇONNERIE et TRAHISON sont deux mots synonymes.

Le Maréchal Soult en était si bien convaincu, lui ancien Maçon, qu'étant devenu Ministre de la Guerre, il crut devoir interdire à tous les militaires de s'affilier aux Loges.

Pressé par le duc Decazes, Grand-Maître du rite écossais, et par les délégués du Grand-Orient de retirer sa circulaire, le maréchal répondit par un refus catégorique quoi qu'en dise Rebold, dans son *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

Ajoutons que le général Billot vient de prendre une mesure à peu près semblable, ce qui prouve qu'aux yeux de ce républicain la Franc-Maçonnerie n'est pas une école de *patriotisme.*

CHAPITRE XIX

Le Tugendbund et le Carbonarisme.

SOMMAIRE. — Après Waterloo, la Maçonnerie française demande un étranger pour roi. — Ne pouvant obtenir le prince d'Orange, elle acclame Louis XVIII et l'entoure d'adeptes. — Talleyrand et Fouché. — Les électeurs déjouent les calculs de la Secte. — Le duc Decazes. — Rôle odieux qu'il joue auprès du roi. — Double but que se proposait le *Tugendbund* ou Maçonnerie allemande. — M. de Bismarck réalise une partie de son programme; la M.·. fera le reste. — Lettre du cardinal Consalvi à M. de Metternich en 1818 sur les dangérs que les *sociétés secrètes font courir à la société*. — Le Carbonarisme. — Ses origines. — Le Carbonarisme dans le royaume de Naples avant l'occupation française et sous le règne de Murat. — Ce dernier persécute les adeptes et s'en fait des ennemis. — Retour de Ferdinand dans ses Etats. — Il interdit toutes les réunions de Maçons et de Carbonari. — Le Carbonarisme en France. — A quelle époque s'y est-il introduit ? — Opinion de Louis Blanc et de Vaulabelle. — Erreurs de ces deux écrivains. — Modifications que subit la secte en s'établissant en France. — Ses progrès à Paris et en province. — Premières tentatives d'insurrection. — Le Carbonarisme et la Maçonnerie ne font qu'une seule et même chose. — Opinion des Maçons allemands à propos de cette question. — Charbonnerie italienne. — Son organisation. — Police intérieure des Ventes. — Programme de la Secte. — Victor Emmanuel l'exécute partiellement dans la Péninsule. — Emprunts que les républicains français font au Carbonarisme italien. — Les sectaires en Espagne. — Transformation que le Carbonarisme a subies depuis la Restauration.

Nous venons de voir que la Franc-Maçonnerie se fit remarquer en 1815 par le zèle ardent de son royalisme. Les démonstrations dont Louis XVIII fut l'objet de la

---

Ouvrages consultés : ECKERT, *La Franc-Maçonnerie.* — CONSALVI, *Mémoires.* — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes.* — *L'Orient, revue universelle de la Franc-Maçonnerie* (1845). — JANSSEN, *Zeit und Lebensbilder.* — D'HORRER, *Les sociétés secrètes en Suisse* (V. le *Correspondant* du 25 mars 1845). — VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations.* — LOUIS BLANC,

part des adeptes n'étaient pas aussi sincères que mes lecteurs pourraient le supposer. La Secte ne se rallia à la monarchie légitime qu'après avoir tenté de lui barrer le chemin.

On sait, en effet, qu'après la bataille de Waterloo, les chefs de la Maçonnerie se rendirent au camp des alliés, pour demander aux vainqueurs un roi qui n'appartînt pas à la famille des Bourbons. Par deux fois, ils exprimèrent le désir d'avoir le prince d'Orange comme souverain, affirmant aux monarques étrangers que la France n'hésiterait pas à reconnaître la nouvelle dynastie, si elle était patronnée par les cent trente mille baïonnettes de l'armée d'occupation.

Ce fut le fameux Teste qui se chargea de faire cette démarche au nom du Grand-Orient.

Rappelé en France, au lendemain de 1830, après un exil assez long en Belgique, il devint successivement pair de France, président de la Cour de Cassation, ministre de l'instruction publique, et enfin des travaux publics. Accusé et convaincu de concussion, il se vit condamné par la Cour des pairs à la prison et à l'amende.

Les alliés ne voulurent pas de cette combinaison. Sur ces entrefaites, Louis XVIII promit de donner la Charte. Les Maçons comprirent sans trop de peine qu'un gouver-

---

Histoire de dix ans. — JEAN WIT, *Mémoires secrets, pour servir à l'histoire de ma vie.* — *Mémoires des sociétés secrètes.* — FROST, *Secret societies.* — BLUMENHAGEN, *Confession politique.* — THORY, *Histoire de la fondation du Grand-Orient en France.* — KLOSS, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France.* — P. ZACCONE, *Histoire des sociétés secrètes.* — GYR, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.* — DE HENSE, *Frédéric-Guillaume et son époque.* — DE HALLER, *La Franc-Maçonnerie et son influence sur la Suisse.* — RAGON, *Rituel de la Maçonnerie forestière.* — SAINT-EDME, *Constitution et organisation des Carbonari.* — *Mystères des sociétés secrètes.*

NOTA. — Je ne cite ni les revues maçonniques dont j'ai dû consulter les collections, ni les histoires *profanes* auxquelles il m'a fallu recourir pour contrôler les événements politiques qui se rattachent aux annales de la Maçonnerie.

nement constitutionnel n'avait rien de redoutable pour eux, et protestèrent de leur dévouement à la cause du nouveau souverain.

Grâce à l'habileté de cette manœuvre, Talleyrand et Fouché purent arriver au ministère, en dépit de leur passé, et assurer à la Secte la protection du pouvoir. Le Grand-Orient espérait que la Chambre à élire se composerait en majorité de députés favorables aux Loges. Il n'en fut rien. Le corps électoral, instruit par les derniers événements, choisit ses mandataires parmi les hommes dont le passé était irréprochable.

Afin de parer le coup qui leur était porté, les Francs-Maçons eurent soin de se ménager des intelligences dans les régions officielles. Ils poussèrent donc au pouvoir un adepte sur le dévouement duquel ils pouvaient compter. Nous voulons parler du duc Decazes. Par la souplesse de son caractère et son hypocrisie, ce personnage parvint à gagner la confiance de Louis XVIII et à faire dissoudre l'Assemblée.

Les sociétés secrètes purent, dès lors, recommencer leur travail souterrain et battre en brèche le pouvoir des Bourbons.

J'ai dit, dans le chapitre précédent, que le *Tugendbund*, fondé depuis peu en Allemagne, avait pour but de ruiner la puissance de Napoléon, de concert avec la Franc-Maçonnerie française.

Je dois ajouter, pour être complet, que cette société se proposait, en outre, de *faire disparaître les petits Etats de la Confédération Germanique au profit de la Prusse.*

« La Maçonnerie allemande avait d'abord accordé
« toutes ses sympathies à Napoléon, dit un écrivain que
« j'ai cité plusieurs fois déjà, dans l'espoir qu'une monar-
« chie européenne une fois créée, il serait facile d'y
« substituer insensiblement, ou par la violence, une
« république démocratique. Trompée dans son attente,

« elle fut contrainte de borner ses vœux à l'érection d'une « Allemagne une, en faisant disparaître les nationalités « distinctes, et d'attendre ou de provoquer des événe- « ments qui permettraient d'inaugurer le régime répu- « blicain dans la commune patrie allemande (1). »

Fichte s'exprime dans le même sens.

Eckert écrit de son côté :

« La lutte commune de tous les peuples allemands « contre l'Empereur des Français avait animé les « armées et les peuples de l'Allemagne du même senti- « ment de la nationalité. A l'exception des provinces « secondaires de l'Autriche et des anciennes provinces « de la Prusse, on désirait ardemment le rétablissement « de l'antique alliance des peuples allemands, mais on « ne voulait trouver cette alliance que dans le concert « des souverains entre eux.

« Ce sentiment national qui germait dans les cœurs, « ces efforts vers l'union des différents Etats de l'Alle- « magne, la Maçonnerie s'efforça de s'en emparer pour « les diriger vers le renversement de tous les trônes et « de toutes les nationalités elles-mêmes. L'unité de toutes « les nations n'étant pas compatible avec l'indépendance « des monarchies individuelles, ils espéraient qu'après « avoir obtenu l'union entre les différentes contrées de « l'Allemagne, on en viendrait à réclamer l'unité ou la « fusion complète. L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE devint « donc le thème exclusif de la presse ; du *Tugendbund* « sortit, sous la haute direction maçonnique, *l'Association* « *allemande*, qui l'absorba bientôt tout entier. Le but de « cette association, d'après *le rapport authentique sur les* « *associations secrètes de l'Allemagne*, par Mannsdorf, « un des membres des Hautes-Loges, était de DÉ-

(1) GYR, *La Franc-Maçonnerie en elle-même.*

« TRONER TOUS LES PRINCES ALLEMANDS, A « L'EXCEPTION DU ROI DE PRUSSE; DE DÉ- « CERNER A CELUI-CI LA COURONNE IMPÉRIALE « DE L'ALLEMAGNE, et de donner à l'Etat une Cons- « titution DÉMOCRATIQUE. Si l'on en croit Mannsdorf, « APRÈS AVOIR REFOULÉ LA FRANCE DANS « SES ANCIENNES LIMITES, on voulait doter l'Alle- « magne d'une république sociale. L'orateur, qui avait « proposé de détrôner les princes allemands au profit « du roi de Prusse, modifia sa proposition et se contenta « de demander une simple *médiatisation*. Mais ces « divergences aboutissaient de fait au même résultat « pratique, soit parce qu'elles ne sont toutes qu'un ache- « minement vers une république allemande, ou qu'elles « ne sont qu'un antécédent, dont celle-ci serait l'inévi- « table conséquence, soit parce que leur explication « pratique se trouve dans les instructions des grades, « tels que la Maçonnerie a coutume de les donner (1). »

La Secte a réalisé son programme avec un succès aussi complet qu'inattendu. L'unité allemande est un fait accompli. Le roi de Prusse, après avoir dépouillé les petits souverains de la Confédération germanique, a réussi, trop bien réussi, hélas ! à *refouler la France dans ses anciennes limites* et à placer sur son front la couronne impériale.

Après la campagne de 1870-1871, le vainqueur, ne voulant pas doter ses Etats d'une Constitution démocratique, suivant le vœu de la Maçonnerie, a cru pouvoir dédommager la Secte en persécutant les catholiques. On sait, en effet, que la démocratie des Loges ne serait pas ce qu'elle doit être, si l'Eglise continuait de jouir de la liberté.

Reste à faire que ce commencement de démocratie se

(1) Eckert, *La Franc-Maçonnerie*.

transforme en Constitution républicaine. L'Empereur s'arrêtera devant cette nouvelle concession. Mais les sectaires ne renonceront pas pour cela à leurs projets, et un jour viendra où des bas-fonds des Loges prussiennes sortiront les émeutiers que la Maçonnerie allemande enrôle depuis longtemps, en vue de la lutte suprême.

En 1818, trois ans après les manifestations royalistes du Grand-Orient, le danger était devenu tel pour les puissances européennes, que le cardinal Consalvi écrivait au prince de Metternich les réflexions suivantes :

« Les choses ne vont bien nulle part. et je trouve, cher « prince, que nous nous trouvons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici j'entretiens chaque « jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs « que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine re- « constitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par « la plus belle de toutes les indifférences. On s'imagine « que le Saint-Siège est trop prompt à prendre peur; l'on « s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est « une erreur manifeste que je serais bien heureux de ne « pas voir partager par V. A. Vous avez trop d'expérience « pour ne pas vouloir mettre en pratique le conseil qu'il « vaut mieux prévenir que réprimer ; or, le moment est « venu de prévenir : il faut en profiter, à moins de se « résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'aug- « menter le mal. Les éléments qui composent les sociétés « secrètes. ceux surtout qui servent à former le noyau « du Carbonarisme, sont encore dispersés. mal fondus, ou « *in ovo;* mais nous vivons dans un temps si facile aux « conspirateurs et si rebelle au sentiment du devoir, que « la circonstance la plus vulgaire peut très aisément faire « une redoutable agrégation de ces conciliabules épars...

« Un jour les plus vieilles monarchies, abandonnées « de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quel- « ques intrigants de bas étage auxquels personne ne dai-

« gne accorder un regard d'attention préventive. Vous
« semblez penser que dans ces craintes manifestées par
« moi, — mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père, —
« il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent
« naître qu'à Rome. Je jure à V. A. qu'en lui écrivant et
« qu'en m'adressant aux hautes puissances, je me dé-
« pouille complètement de tout intérêt personnel, et que
« c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la
« question. Ne pas s'y arrêter maintenant parce qu'elle
« n'est pas encore entrée, pour ainsi dire, dans le domaine
« public, c'est se condamner à de tardifs regrets. »

Les avertissements réitérés du Saint-Siège furent sans résultats. Les gouvernements de l'Europe se montrèrent tous aussi indifférents qu'à l'époque où la Cour de Bavière publia les *Ecrits originaux* de l'Illuminisme. Le *Tugendbund* et les autres sociétés dont l'Allemagne pullulait alors continuèrent à se mouvoir librement, tandis que le Carbonarisme ou Charbonnerie italienne s'organisait d'une façon redoutable.

Les Carbonari ont la prétention de remonter à la plus haute antiquité. Quelques-uns d'entre eux soutiennent que leur Ordre a pris naissance sur les bords du Nil, comme la Maçonnerie elle-même, qu'il s'est perpétué sous divers noms jusqu'au règne de François Ier, que ce prince la patronna et réussit à lui donner une impulsion nouvelle.

Plusieurs historiens maçonniques prétendent que le Carbonarisme doit son origine à la corporation des charbonniers disséminés autrefois dans les Vosges, les Alpes, le Jura et les Apennins.

Je laisse à d'autres le soin de résoudre ce problème.

« Peut-être faut-il attribuer la similitude des appella-
« tions à l'existence d'un ancien *devoir* de compagnons-
« charbonniers ; mais, ce qui est décisif, c'est le caractère

« essentiellement moderne du Carbonarisme, dit l'auteur « des *Mystères des Sociétés secrètes*. Les allures mysti- « ques et religieuses que lui imprimèrent ses fondateurs « italiens ne parviennent même pas à donner le change. « Organisée pour l'action, dans un but politique, en vue « de revendications patriotiques ou libérales, la Char- « bonnerie dérive, immédiatement ou non, de l'Illumi- « nisme : certainement, elle est postérieure à la Révolu- « tion, et contemporaine du *Tugendbund*, dont elle a « plus d'un trait (1). »

Saint-Edme ne partage pas ce sentiment. Il croit que les Carbonari jouèrent un rôle politique en Italie, de 1707 à 1734, époque où la Secte tomba dans l'oubli, pour ne reparaître qu'à la fin du XVIIIe siècle.

A la suite de l'entrée des Français à Rome, en 1798, la Cour de Naples fut pendant quelque temps frappée de stupeur. Mais le départ de Bonaparte pour l'Egypte, les intrigues de l'Angleterre et les efforts de l'Allemagne ne tardèrent pas à ramener le calme dans les esprits.

La reine, qui gouvernait le roi et la nation, de concert avec Acton, son trop fameux ministre, ne sut pas ménager les susceptibilités du peuple napolitain. Le résultat de cette politique, aussi maladroite que dangereuse, fut un engouement pour les idées révolutionnaires. Ces tendances inquiétèrent la souveraine. Acton en profita pour se débarrasser de ses rivaux et consolider son pouvoir. On établit une junte dont la mission fut de juger les individus soupçonnés de tendances républicaines. Ce tribunal, plus violent qu'équitable, répandit la terreur dans les rangs du peuple.

En présence d'un pareil état de choses, quelques hommes, ennemis du pouvoir absolu, eurent l'idée de reconstituer le Carbonarisme.

(1) *Mystères des Sociétés secrètes.*

« Les régénérateurs de cette secte, dit Saint-Edme,
« usèrent d'un subterfuge qui réussit toujours en pareil
« cas. Il ne fut question que du bien public, et ils sollici-
« tèrent l'appui du gouvernement, en lui faisant entendre
« qu'ils seconderaient ses vues et ramèneraient peut-être
« aux souverains l'opinion publique égarée par quelques
« abus de pouvoir (1). »

Le stratagème eut un plein succès.

Le Carbonarisme réunit bientôt de nombreux adeptes. Cependant, lorsqu'en 1799 les Français s'établirent à Naples, les initiés ne virent pas d'un très bon œil les Francs-Maçons rivaliser avec eux de zèle et d'influence. Il est bon de faire observer que les premiers grades de la Charbonnerie étaient empreints d'un caractère profondément religieux, tandis que ceux de l'Ordre maçonnique s'appuyaient sur un déisme voisin de l'impiété. La foule des Carbonari éprouvait donc une répulsion toute naturelle pour des sectaires qui affectaient de repousser toute révélation.

Afin d'arriver à la fusion des deux Ordres, les hauts adeptes de la Maçonnerie et du Carbonarisme se firent initier ostensiblement, les Francs-Maçons à la Charbonnerie, et les Carbonari à la Maçonnerie.

Grâce à cet expédient, Charbonniers et Maçons vécurent dès lors en bonne intelligence.

Lorsque Murat prit la succession de Joseph Bonaparte au royaume de Naples, le Carbonarisme eut à subir une sanglante persécution. Le nouveau souverain, soupçonnant peut-être la fidélité des Carbonari, publia contre eux plusieurs décrets extrêmement sévères. Pour arriver aux fonctions publiques, il fallut désormais être Maçon.

Les Carbonari qui voulaient obtenir des places ou conserver celles qu'ils occupaient se firent donc recevoir

(1) Saint-Edme, *Constitution et organisation des Carbonari.*

dans la Maçonnerie. Ceux, au contraire, qui n'avaient rien à demander au pouvoir continuèrent à se réunir secrètement.

Des bandes de brigands désolèrent à cette époque les régions montagneuses de la Calabre. Le général Menès fut chargé de les soumettre. Les populations intéressées s'en montrèrent tout d'abord reconnaissantes, mais elles finirent par constater que le gouvernement se préoccupait avant tout des Carbonari, qu'il traquait sans pitié, pendant que les malfaiteurs pillaient impunément le pays. On accusa Menès de toutes sortes de cruautés. « Il allait parfois, disait-on, dîner chez des « particuliers qu'il soupçonnait d'appartenir à la société « proscrite, et les faisait fusiller ensuite. On m'a rap- « porté, ajoute Saint-Edme, qu'il avait fait attacher à des « arbres, des Carbonari dépouillés de leurs vêtements, « qu'il les avait fait enduire de miel et abandonner aux « mouches (1). » La conduite de Menès n'ayant pas même été l'objet d'un blâme, les Napolitains en conclurent que Murat était le premier coupable.

Lorsque l'Empire vaincu fit appel au dévouement de ses alliés naturels, Murat se montra hésitant. Comprenant le danger qui le menaçait lui-même, il essaya de se rapprocher des Carbonari, afin de s'assurer tout au moins leur neutralité. On put croire un moment à la réconciliation du souverain avec ses sujets. Mais on ne tarda pas à être détrompé, et, en 1815, les Carbonari contribuèrent pour une large part à lui aliéner le reste de la nation.

Rappelé sur le trône de ses aïeux, Ferdinand interdit les sociétés secrètes, sous les peines les plus sévères. Il fut, dès lors, en butte à la haine des adeptes.

« Les Carbonari, écrit le général Colletta, formèrent

(1) Saint-Edme, *Constitution et organisation des Carbonari.*

« d'abord le noyau des mécontents; insensiblement tous « ceux qui pensaient autrement que les ministres se fai- « saient sectateurs; et l'on peut se faire une juste idée « des mécontentements, par le grand nombre de per- « sonnes inscrites sur les registres de la Carbonara : « il y en avait 642.000 dans le mois de mars der- « nier (1820).

« Nous étions sur un volcan : et cependant le minis- « tère dormait. Réveillé quelquefois par des soulève- « ments partiels, ou par les discours des *Amis de la* « *patrie*, il employait ces intervalles à commettre de « nouveaux actes arbitraires, qui aigrissaient les esprits « et faisaient grossir la liste des Carbonari.

« Ainsi le mécontentement s'emparait de toutes les « classes. L'armée, qui avait des motifs particuliers pour « être plus mécontente encore que les Carbonari, désirait « aussi vivement que les sectateurs une réforme salu- « taire. Dans son organisation, une économie mal « entendue avait rendu misérables les officiers et les « soldats, tandis que la masse de ces économies était « prodiguée aveuglément à des hommes habitués à ne « point rougir de ces injustices.

« Il ne fallait donc qu'une étincelle pour embraser tout « un royaume. Cette étincelle partit de Nola le 2 juillet. »

Peut-être serait-il bon d'ajouter que les Anglais se firent, en cette circonstance, les complices du Carbonarisme, tout en protestant de leurs bonnes dispositions envers le roi de Naples.

Louis Blanc a publié les détails qu'on va lire sur l'apparition de la Charbonnerie en France. Son récit contient quelques inexactitudes, que je signalerai, après l'avoir reproduit dans ses parties essentielles :

« Le 1er mai 1821, dit-il, trois jeunes gens, MM. Bazard, « Flottard et Buchez, se trouvaient réunis devant une

« table ronde, rue Copeau. Ce fut des méditations de ces « trois hommes inconnus, et dans ce quartier, l'un des « plus pauvres de la capitale, que naquit cette Charbon- « nerie qui, quelques mois après, embrasait la France.

« Les troubles de juin 1820 avaient eu pour aboutisse- « ment la conspiration militaire du 19 août, conspiration « étouffée la veille même du combat. Le coup frappé sur « les conspirateurs avait retenti dans la Loge des *Amis* « *de la vérité*, dont les principaux membres se disper- « sèrent. MM. Joubert et Dugied partirent pour l'Italie. « Naples était en pleine révolution. Les deux jeunes « Français offrirent leurs services, et ne durent qu'à la « protection de cinq membres du gouvernement napo- « litain l'honneur de jouer leur tête dans cette entre- « prise. On sait de quelle sorte avorta cette révolution, « et avec quelle triste rapidité l'armée autrichienne « démentit les brillantes prédictions du général Foy. « Dugied revint à Paris, portant sous son habit le ruban « tricolore, insigne du grade qu'il avait reçu dans la « Charbonnerie italienne. M. Flottard apprit de son ami « les détails de cette initiation à des pratiques jus- « qu'alors ignorées en France. Il en parla au conseil « maçonnique des *Amis de la vérité*, et les sept membres « dont le conseil se composait résolurent de fonder la « Charbonnerie française, après s'être juré l'un à l'autre « de garder inviolablement ce redoutable secret. MM. Lim- « pérani et Dugied furent chargés de traduire les règle- « ments que ce dernier avait rapportés de son voyage. « Ils étaient merveilleusement appropriés au caractère « italien, mais peu propres à devenir en France un code « à l'usage des conspirateurs. La pensée qu'ils expri- « maient était essentiellemeut religieuse, mystique « même. Les Carbonari n'y étaient considérés que « COMME LA PARTIE MILITANTE DE LA FRANC-MAÇON- « NERIE, que comme une armée dévouée au Christ, le « *patriote par excellence*. On dut songer à des modifica-

« tions; et MM. Buchez, Bazard et Flottard furent choisis « pour préparer les bases d'une organisation plus « savante.

« La pensée dominante de l'association n'avait rien de « précis, de déterminé : les *considérants*, tels que « MM. Buchez, Bazard et Flottard les rédigèrent, se « réduisaient à ceci : Attendu que force n'est pas droit, « et que les Bourbons ont été renversés par l'étranger, « les Charbonniers s'associent pour rendre à la nation « française le libre exercice du droit qu'elle a de choisir « le gouvernement qui lui convient. C'était décréter la « souveraineté nationale sans la définir. Mais plus la « formule était vague, mieux elle répondait à la diversité « de la haine et des ressentiments. On allait donc cons- « pirer sur une échelle immense, avec une immense « ardeur, et cela sans idée d'avenir, sans études préa- « lables, au gré de toutes les passions capricieuses (1). »

Que Flottard, Bazard et Buchez se soient réunis, en 1821, autour d'une table ronde, qu'ils aient eu la pensée de fonder une Charbonnerie quelconque, cela n'est point douteux. Mais l'auteur a tort d'en conclure que nous devons à ces trois jeunes gens l'introduction des Carbonari dans notre pays. Wit nous affirme le contraire, et son autorité est d'un tout autre poids que celle de Louis Blanc.

« Aussitôt après l'occupation de Naples par les Autri- « chiens, écrit cet auteur, l'*Alta-Vendita* (Haute-Vente) « ou le Directoire suprême de la société des Carbonari, « se sépara. Cette dissolution ne fut pas due à la crainte « d'être découvert, car il n'y avait aucun danger de l'être, « mais au désir de mettre des bornes à l'influence des

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*

« succursales, et à la nécessité de faire des modifications « que la masse d'affiliés des trois premiers grades ren- « dait indispensables.

« Dans l'été de 1821, les onze chefs s'assemblèrent à « Capoue. Ils résolurent d'envoyer à l'étranger deux « initiés chargés de s'entendre avec les chefs du *Grand-* « *Firmament* (synonyme de Grand-Orient) et de voir « s'il ne convenait pas de déplacer le siège du Directoire « des Carbonari. Ils penchaient à croire qu'il serait bon « de le transporter à Paris. Cette capitale est celle qui a « le plus de communications avec le reste de l'Europe. « ELLE ÉTAIT HABITÉE PAR LES MEMBRES LES PLUS IN- « FLUENTS DE LA SOCIÉTÉ, *et possédait les moyens de* « *finances les plus abondants.* Je puis entrer dans quel- « ques détails sur le *Firmament* ou le Directoire des « Sociétés secrètes en France... Le plus ancien décret « authentique du *Grand-Firmament* que je connaisse « est adressé aux adeptes comme supplément aux statuts « des *Sublimi Maestri perfetti.* Le *Grand-Firmament* « décrète ce qui suit..... 2° L'association des *Adelphes* et « des *Philadelphes* est incorporée à l'Ordre ; 3° chaque « *Adelphe* ou *Philadelphe* recevra, aussitôt admis, s'il « n'était pas déjà Franc-Maçon, les trois grades symbo- « liques. Donné sous l'équateur, le 22me du 7me mois 5812 « (1812). »

Il résulte clairement de cette citation 1° que les *membres les plus influents* du Carbonarisme étaient à Paris en 1821 ; 2° qu'ils disposaient de ressources financières plus considérables que leurs Frères d'Italie ; 3° enfin que les *Adelphes* et les *Philadelphes,* dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, appartenaient à l'Ordre des Carbonari. D'autre part, je crois avoir démontré que les *Philadelphes* et les membres du *Tugendbund* étaient unis par des liens très étroits, et ne formaient, en quelque sorte, qu'une seule et même société, dont le but principal était

de renverser la puissance de Napoléon, au profit des institutions républicaines.

Wit continue en ces termes :

« Le trait distinctif du *Grand-Firmament* était une « tendance continue à se rendre maître des autres socié- « tés, en ménageant les apparences, et de les faire servir, « sans en avoir l'air, à l'exécution de ses plans.

« Tout était préparé pour fondre ensemble l'*Alta-Ven-* « *dita* (Haute-Vente) et le *Grand-Firmament*. Les deux « députés chargés de cette opération étaient le duc sici- « lien de Garatula et le napolitain Carlo Chiricone Kler- « ckon, fils du duc Framarino, préfet du palais du roi. « Ce dernier avait dans ses attributions *l'Allemagne, la* « *Suisse et la France*. Arrivé à Genève, où j'étais passé « de France, il m'apporta des lettres d'un de mes amis « intimes, qui avait été agent à Naples des mécontents « polonais. Klerckon me communiqua l'objet de sa mis- « sion ; il me pressa instamment d'accepter la place « d'inspecteur général des Carbonari de Suisse et d'Alle- « magne et m'en délivra le brevet qu'il avait apporté de « Naples (1). »

L'autorité souveraine, dans le Carbonarisme, porte le nom de *Haute-Vente*. Viennent ensuite les *Ventes centrales*, autour desquelles se groupent les *Ventes particulières*. Afin que la police ne pût saisir l'ensemble de l'organisation, il fut statué en France que les Ventes particulières ne pourraient se mettre en rapport avec la Haute-Vente que par les députés des Ventes centrales.

Un charbonnier ou carbonaro qui appartenait à une Vente ne pouvait s'introduire dans une autre sans encourir la peine de mort.

En dehors de l'organisation que je viens d'indiquer,

(1) WIT, *Mémoires secrets*.

il y avait encore, pour l'armée, la *Légion*, la *Cohorte*, les *Centuries*, les *Manipules*.

L'adepte était obligé d'avoir un fusil et cinquante cartouches. Il devait, en outre, obéir aveuglément aux ordres qu'il recevrait de ses chefs inconnus.

La Société fit à Paris de rapides progrès. Des hommes considérables, à la tête desquels se trouvaient Lafayette, les députés Kœchlin et de Corcelles, l'avocat Mérilhou et de Schonen, conseiller à la cour royale, entrèrent dans la Haute-Vente.

Les adeptes songèrent alors à organiser la province. Cette mission fut confiée aux plus jeunes d'entre eux. Flottard alla dans l'ouest, Dugied en Bourgogne, Rouen aîné en Bretagne, Joubert en Alsace.

Pour les Ventes centrales et particulières des départements, la Haute-Vente prit le nom de *Vente Suprême*.

Ce fut comme une traînée de poudre. En quelques mois la plupart des villes un peu importantes comptèrent un nombre considérable d'initiés disposés à prendre les armes et à descendre dans la rue.

« Dans les derniers jours de 1821, dit M. Louis Blanc, « tout était prêt pour un soulèvement à la Rochelle, à « Poitiers, à Niort, à Colmar, à Neuf-Brisach, à Nantes, « à Belfort, à Bordeaux, à Toulouse. Des Ventes avaient « été créées dans un grand nombre de régiments, et les « changements mêmes de garnison étaient pour la Char- « bonnerie un rapide moyen de propagande (1). »

Il ne faut donc pas s'étonner qu'à diverses époques le gouvernement ait voulu empêcher les militaires de s'enrôler dans les sociétés secrètes.

« Le président de la Vente militaire, forcé de quitter

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*.

« une ville, dit l'auteur que je viens de citer, recevait la « moitié d'une pièce de métal, dont l'autre moitié était « envoyée dans la ville où se rendait le régiment, à un « membre de la Haute-Vente ou de la Vente centrale. Grâce « à ce mode de communication et de reconnaissance, « insaisissable pour la police, les soldats admis dans la « Charbonnerie en devenaient les commis-voyageurs, et « emportaient, pour ainsi dire, la conspiration dans leurs « gibernes (1). »

Le moment de l'action était venu. Les membres de la Haute-Vente nommèrent un comité que l'on chargea des préparatifs de la lutte. Les adeptes auxquels cette mission fut confiée déployèrent une activité dévorante.

Trente-six jeunes gens prirent un jour le chemin de Belfort pour donner le signal de l'insurrection. On décida que le colonel Pailhès et le général Lafayette iraient les rejoindre, afin d'assurer le succès de ce premier mouvement.

Les conjurés attendaient avec impatience le moment d'agir; mais les chefs ne donnaient aucun signe de vie. Ils passaient leur temps à rédiger une Constitution calquée sur celle de l'an III. Le nouveau gouvernement devait se composer de cinq directeurs : Lafayette, de Corcelles père, Kœchlin, d'Argenson et Dupont (de l'Eure).

En lisant ce détail, on se rappelle involontairement le chasseur du fabuliste, qui vendit la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ajoutons que quelques instants avant de s'éloigner de la capitale, Lafayette, circonvenu par ses amis, déclara qu'il ne partirait qu'après avoir reçu de nouvelles informations. On envoya donc le peintre Ari-Scheffer à Belfort, avec mission de voir où en étaient les choses. Ce dernier s'acquitta de sa mission en homme intelligent, et revint à Paris en toute hâte. Lafayette, instruit de ce

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*

qui se passait, finit par se mettre en route en compagnie de son fils.

« L'insurrection, dit Pierre Zaccone, était fixée pour le « 30 décembre à minuit. Un poste de douaniers s'était « mis au service de la conspiration. Plusieurs officiers de « la garnison étaient prêts : le sergent-major Pacquetet « retint pendant deux heures les soldats dans les cham- « bres de la caserne, sac au dos, et disposés à marcher. « Les dispositions étaient assez heureusement prises; « mais il arriva ce qui arrive presque toujours dans de « pareilles circonstances, c'est qu'il est bien dificile de « réunir un certain nombre d'hommes, sans que parmi « ces hommes il ne se glisse un lâche ! Le lâche fut un « sous-officier qui, effrayé des suites que pourrait avoir « une pareille entreprise, si elle venait à manquer, pour « tous ceux qui y auraient pris part, ne vit d'autre « ressource que de tout dévoiler au commandant de place, « et de sauver ainsi ses jours aux dépens de ceux de ses « Frères.

« Le commandant de place une fois prévenu, il devenait « impossible que l'entreprise n'échouât pas. La troupe « est, en effet, immédiatement mise sous les armes, et les « conjurés surpris n'eurent que le temps de se rendre en « toute hâte sur la place publique. Le lieutenant du roi « qui arrive reçoit en pleine poitrine un coup de pistolet; « mais la balle s'aplatit sur sa croix, et il en est quitte « pour la peur. Déjà toute tentative était jugée inutile, « par les conjurés aussi bien que par leurs ennemis; la « conspiration avorta donc même avant d'avoir rien fait « qui prouvât son existence.

« Un fait assez singulier se passa à l'heure même où la « conspiration échouait..... Au moment où le coup de « pistolet était tiré sur la place de Béfort, une chaise de « poste arrivait dans le faubourg : c'était Joubert et un « officier de la portion de régiment en garnison à Neuf-

« brisach, envoyé comme commissaire par ses camarades « pour assister au mouvement de Béfort, et venir immé- « diatement après provoquer celui de Neufbrisach. Ils « furent assez heureux l'un et l'autre pour pouvoir « rebrousser chemin sans accident. Cet officier qui « accompagnait Joubert était Carrel, alors lieutenant au « 29e de ligne. Le commandant du bataillon de Neuf- « brisach, sachant que Carrel s'était absenté sans per- « mission, et voulant le prendre en contravention aux « règles de la discipline, ordonna une revue de bataillon, « à laquelle il savait bien que Carrel ne pouvait pas « assister; mais le double trajet avait été parcouru si « lestement, que cet officier, qui était parti en grand « uniforme, rentrait justement en ville au moment où « l'on prenait les armes, et, au grand désappointement « du commandant, il alla prendre son rang dans le « bataillon. »

Après cet échec, le point capital pour les conjurés était d'empêcher que Lafayette n'arrivât à Belfort.

Bazard monte à cheval et prend la direction de Paris. Il arrive à un village où le fils Corcelles attendait le général. Lafayette n'a pas encore paru, mais bientôt une chaise de poste se montre à l'horizon. Bazard court à sa rencontre et informe le voyageur de ce qui s'est passé.

La voiture rebrousse chemin, et le général, pour détourner les soupçons, se rend chez son collègue, M. Martin, de Gray, député de la Haute-Saône.

Presque en même temps que ceci se passait à Belfort, le général Berton échouait à Thouars, après avoir remporté un premier succès, dont il ne sut pas tirer profit.

La plupart des conjurés purent échapper aux mains de la justice. Les autres furent jugés à Colmar et condamnés à une peine dérisoire. C'était un échec pour le gouvernement.

La conspiration des trois sergents de la Rochelle remonte à cette époque.

De toutes parts, on n'entendait parler que de complots et d'émeutes. Le pouvoir connaissait l'existence de la Charbonnerie, mais tout se bornait là. Vainement il essaya d'en découvrir les chefs.

La société se dissimulait d'ailleurs sous divers noms. Elle s'appelait tantôt la Jeune-Europe, tantôt la Jeune-France; mais, au fond, Charbonnerie, Jeune-France et Jeune-Europe n'étaient autre chose que la Franc-Maçonnerie habilement déguisée.

Acerellos, un écrivain maçonnique de grande réputation, n'hésite pas à en faire l'aveu :

« Les Maçons et les Carbonari, unis par les liens d'une « étroite amitié, dit-il, ne formaient, pour ainsi dire, « qu'un seul corps. »

Puis il ajoute :

« Lorsqu'un Maçon veut être reçu au nombre des « Bons Cousins (Carbonari), il est dispensé des épreuves « ordinaires; s'il a reçu un grade supérieur aux trois « grades symboliques, il devient d'emblée maître Carbo- « naro et son nom est inscrit au livre d'or. Dans ses « diplômes et certificats ses grades maçonniques sont « mentionnés (1). »

On ne saurait être ni plus clair ni plus précis.

Blumenhagen constate le même fait et le déplore en un langage éloquent :

« Les Carbonari, s'écrie-t-il, portaient ostensiblement « le poignard dégaîné, pour s'en servir contre les préten-

(1) ACERELLOS, cité par GYR. V. ce dernier : *La Maçonnerie en elle-même.*

« dus ennemis de la lumière: au nombre de 20.000 dans « un seul royaume, ils fournirent 12.000 hommes armés « pour exécuter leur projet. Les plaies sanglantes de la « Suède ne sont pas encore cicatrisées ; des villes entières « devenues désertes, les cadavres des citoyens égorgés « déposent contre eux; tous les princes et tous les « peuples fixent un regard inquiet sur eux et sur les pays « où ils osent se montrer. *Leur nom seul doit rappeler au « Maçon instruit la dégénération et les sectes de notre « société.* Ils ont conservé le charbon (carbone, d'où le « nom Carbonarie) et l'ont laissé couver dans l'obscurité; « puis, lorsqu'ils ont cru le moment opportun, ils en ont « fait jaillir la flamme. *Le lion blessé, mené par une « corde, les deux colonnes renversées, unies à la croix de « Saint-André, tous ces symboles des grades écossais « avaient une signification identique;* ils n'étaient que des « hiéroglyphes maçonniques entre lesquels il n'est pas « difficile de reconnaître un lien de parenté et une grande « similitude d'expression. Le bâtard n'est-il pas un en- « fant ? L'enfant dénaturé n'éveille-t-il pas aussi la dou- « leur paternelle ? Oui, plaignons des frères égarés ; le « cœur plein de tristesse et d'angoisse, suivons de l'œil « ces enfants d'une *même mère* immaculée, s'égarant sur « la trace des bandits, et se perdant dans la sauvagerie « de la passion ou dans l'isolement d'un égoïsme « effréné (1). »

Ces lamentations de Blumenhagen prouvent fort clairement, en dépit des circonlocutions dont l'auteur se sert, que Carbonarisme et Franc-Maçonnerie ne sont qu'une seule et même chose sous des étiquettes différentes.

Cela n'empêchera pas les adeptes de répéter sur tous les tons que la politique leur est étrangère, et qu'ils n'ont d'autre but que la bienfaisance. Mais nous connaissons,

(1) BLUMENHAGEN, *Confession politique.*

depuis longtemps, les rengaines philanthropiques des orateurs de l'Ordre et nous savons, de plus, quelle confiance elles méritent.

Nous verrons, d'ailleurs, que la Franc-Maçonnerie contemporaine s'approprie le programme du Carbonarisme, et en poursuit l'exécution avec une persévérance que rien ne décourage.

Toutefois, avant d'aborder cette question, nous donnerons quelques détails sur l'organisation que les chefs de la Secte avaient adoptée pour l'Italie.

En France, en Suisse et en Allemagne, les Carbonari travaillaient avec une passion égale à la destruction de l'Eglise et à la ruine des monarchies.

En *Italie*, les hauts adeptes avaient le même programme, mais ils le cachaient soigneusement aux initiés des deux premiers grades.

Chaque Vente était présidée par un Grand-Maître dont les fonctions ne différaient pas de celles qu'exercent les Vénérables dans la Maçonnerie. Les *Assistants* devaient veiller au maintien de la discipline, et prévenir le Grand-Maître, par un coup de hachette, chaque fois qu'un *Bon Cousin* demandait la parole. Le *Maître des Cérémonies* était chargé de recevoir les visiteurs, après leur avoir fait subir les épreuves exigées par les Constitutions. Il guidait les récipiendaires pendant leur réception et veillait à ce que le cérémonial fût scrupuleusement observé. L'*Orateur* avait pour mission de faire les discours exigés par les circonstances et prévus par le règlement, de sanctionner les délibérations et de conclure, de faire connaître aux Bons Cousins les résultats obtenus par la Vente, et de donner les explications réservées au Grand-Maître, quand ce dernier ne jugeait pas à propos de les donner lui-même. Le *Secrétaire* devait enregistrer les délibérations, terminer les procès-verbaux par cette formule : *A la gloire de notre Bon Cousin, Grand-Maître de l'Univers*, y inscrire le jour, le mois et l'an; réunir la

Vente, rédiger la planche et y noter tout ce qui se disait et faisait pendant les tenues. Le *Trésorier* encaissait les fonds provenant des réceptions et des rétributions mensuelles, réglait les dépenses, et présentait chaque mois à la Vente l'état de sa caisse. Le *Gardien* couvrait la Vente dans la chambre d'honneur et dans le bois, siégeait derrière les *Assistants*, les prévenait des coups frappés à la porte, pour entrer, et recevait, après qu'on lui en avait donné l'ordre, ceux qui arrivaient en retard. L'*Aumônier* recevait les amendes et en conservait le montant jusqu'à ce qu'on lui indiquât l'usage qu'il devait en faire.

Lorsque la Vente était ouverte, tous les Bons Cousins observaient un silence profond. Celui d'entre eux qui voulait obtenir la parole étendait le bras vers l'Assistant de sa ligne et se levait. Puis il restait dans cette position, tant que le Grand-Maître ne lui avait pas permis de parler. Celui qui manquait à cette règle versait un sou au sac des pauvres.

Il était défendu aux Bons Cousins de s'entretenir de politique. Cette interdiction, cela va sans dire, ne s'étendait pas aux adeptes du dernier grade.

Celui qui manquait aux Ventes d'obligation payait cinq sous au sac des pauvres.

Lorsqu'un Bon Cousin arrivait après l'ouverture de la Vente, il demeurait à l'ordre, entre les deux Assistants, jusqu'à ce que le Grand-Maître lui eût permis de prendre sa place. S'il manquait à cette formalité, il devait verser trois sous d'amende au sac des pauvres.

Si un Bon Cousin refusait d'obéir à l'Assistant, il avait trois sous d'amende à payer, et le double de cette somme en cas de récidive.

Le Secrétaire ne pouvait être l'objet d'aucune accusation pendant la tenue de la Vente. On devait adresser un rapport au Grand-Maître, après la séance, si on croyait avoir un motif de plainte contre ce dignitaire. Celui qui ne se conformait pas à cette règle était condamné à une

amende dont le Grand-Maître seul déterminait le chiffre.

Un Bon Cousin qui ne remplissait pas exactement les devoirs de sa charge payait au sac des pauvres, la première fois, cinq sous d'amende, la seconde fois, dix sous; et s'il y avait une deuxième récidive, on le dépouillait de son emploi.

On ne pouvait recevoir un profane que s'il avait été présenté en séance et accepté, après une sérieuse information.

Les ivrognes, les blasphémateurs, les bavards, les médisants étaient exclus de la Société. On refusait également de recevoir ceux qui avaient été condamnés à une peine infamante ou qui se faisaient remarquer par des défauts gravement répréhensibles.

Les profanes qui étaient acceptés, payaient, avant d'être inscrits, pour la médaille de réception, dix-huit carlins (7 fr. 92 cent.), et quinze sous de médaille chaque mois.

Pour son passage au grade de Maître, le récipiendaire versait douze carlins (5 fr. 28 cent.).

Tous les deux mois, et lors de la fête de saint Thibaldo, il y avait banquet d'obligation.

Un Bon Cousin qui ne se conformait pas aux prescriptions du Grand-Maître ou des Assistants devait payer deux sous d'amende ou boire un verre de mauvaise *braise*.

Toutes les années, le jour de Saint-Thibaldo, on nommait, au scrutin, les officiers de la Vente. Les dignitaires sortants étaient rééligibles.

Les apprentis pouvaient solliciter le grade de Maître après trois séances.

Un Bon Cousin qui déguisait quelque chose d'important à la Vente, et en était convaincu, payait vingt sous d'amende que l'on versait à la caisse des pauvres. S'il retombait dans la même faute, l'amende était doublée. et si le fait se reproduisait une troisième fois, on brûlait son nom en séance publique.

Il y avait une Vente d'obligation chaque mois. Ce jour-là, on ne pouvait donner qu'un seul grade et à une seule personne.

Le Grand-Maître faisait comparaître les Bons Cousins qui négligeaient leurs devoirs et les invitait à travailler régulièrement.

A la fin de chaque Vente, on procédait à l'appel nominal des sociétaires. Ceux qui étaient absents payaient cinq sous d'amende au sac des pauvres.

La parole sacrée de l'Ordre était : *Fede*, *speranza*, *carità* (Foi, espérance, charité). La foi était représentée par la couleur rouge, l'espérance par la couleur bleu céleste, et la charité par la couleur noire.

Les grades étaient ceux d'*Apprenti*, de *Maître* et de *Grand-Elu*.

Les deux premiers n'offraient pas beaucoup d'intérêt. C'est dans le troisième seulement qu'était contenu le venin de la Secte.

Le grade de Grand-Elu, disaient les instructions destinées aux supérieurs, ne sera jamais conféré qu'avec les plus grandes précautions, secrètement, et aux Carbonari bien connus par leur sagesse, un zèle inaltérable, un courage sans bornes, un amour, un dévouement à toute épreuve pour les succès de l'Ordre. Finalement les candidats qui seront présentés dans une grotte de réception ne seront jamais admis s'ils ne se montrent prêts à combattre les gouvernements tyranniques, dont le pouvoir abhorré s'étend sur l'antique et belle Ausonie.

Le candidat sera rejeté s'il y a trois boules noires dans l'urne. Il devra être âgé d'au moins trente-trois ans et trois mois, comme le Christ à l'époque de sa mort (1).

(1) Les détails qui suivent sont empruntés à Saint-Edme, l'un des auteurs qui ont écrit avec le plus d'exactitude sur le sujet qui nous occupe.

*
* *

La *Vendita*, ou Vente, se tient dans une grotte obscure. La salle est triangulaire, tronquée de toutes les pointes. Le Grand-Maître Grand-Elu qui préside la réunion est placé sur son trône, à l'orient, figuré par l'angle tronqué supérieur. En face de lui, au milieu de la ligne droite qui termine la salle, et qui se nomme l'Occident, est la porte intérieure de la grotte, qui n'est jamais ouverte qu'aux vrais Grands-Elus. Deux gardiens, nommés *Flammes*, sont placés aux deux flancs de la porte, avec deux sabres faits comme des flammes de feu. Les dispositions de l'intérieur de la *Vendita* sont les mêmes que dans les *Vendite* d'apprentis. Tous les membres, sans aucune exception, font face au centre de la *Vendita*, et ont l'œil sur le Grand-Elu pour se conformer à tous ses mouvements.

Trois lumières, en forme de soleil, de lune et d'étoile, sont suspendues aux trois angles, pour éclairer la *Vendita*. Le tronc et les bancs sont couverts de drap rouge avec de nombreuses flammes jaunes.

Le Grand-Elu, en robe et costume de l'Ordre, ainsi que tous les autres Grands-Maîtres assistants, sont debout devant leurs places respectives, et à l'ordre du Grand-Elu.

Alors commence le dialogue suivant :

Le Grand-Elu : — Bon Cousin premier Eclaireur, quelle heure est-il ?

Le premier Eclaireur : — Respectable Grand-Elu, le tocsin sonne de toutes parts, et retentit jusque dans les profondeurs de notre grotte : je pense que c'est le signal du réveil général des hommes libres, et qu'il est minuit.

Le Grand-Elu : — Bon Cousin second Eclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir nos travaux secrets ?

Le second Eclaireur : — A minuit, respectable Grand-

Elu, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les Bons Cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, marchent contre la tyrannie, et sont prêtes à frapper les grands coups.

Le Grand-Elu : — Bons Cousins, Flammes et Gardiens de notre asile, êtes-vous sûrs qu'il ne s'est glissé parmi nous aucun profane, et que tous les Carbonari réunis dans cette *Vendita* sont bien Grands-Maîtres Grands-Elus ?

Une des Flammes : — Oui, vénérable Grand-Elu. Les introducteurs ont fait leur devoir ; il n'existe ici ni profane ni Carbonaro subalterne.

Le Grand-Elu : — Tous les Directeurs des grades carboniques, destinés au mouvement général qui va s'opérer, sont-ils à leur poste, bien éclairés, bien armés, mes Bons Cousins Lune et Soleil ?

Les deux Eclaireurs : — Oui, très vénérable Grand-Elu ; tous sont partis après avoir réitéré le serment sacré de périr ou de vaincre.

Le Grand-Elu : — Puisque tout est si bien disposé, mes Bons Cousins, je vous invite à m'aider dans l'ouverture de nos travaux nocturnes, en célébrant, ainsi que tous nos Bons Cousins Grands-Elus, le septuple avantage que je commence à l'instant. A moi, mes Bons Cousins !

1° Au Créateur de l'univers ;

2° Au Christ son envoyé sur la terre, pour y rétablir la *philosophie*, la *liberté*, l'*égalité ;*

3° A ses apôtres et prédicateurs ;

4° A saint Thibaldo, fondateur des Carbonari ;

5° A François Ier, notre protecteur, et l'exterminateur de nos anciens tyrans ;

6° A la chute éternelle de tous les despotismes ;

7° A l'établissement d'une liberté sage et sans fin, sur la ruine éternelle des ennemis des peuples.

— Les sept avantages étant célébrés par les acclamations d'usage, le Grand-Elu frappe de son maillet sur le tronc

les coups réglementaires, et fait signe aux Bons Cousins de s'asseoir. Ils obéissent, placent leurs mains à l'ordre, c'est-à-dire en croix sur leurs genoux, sauf le Grand-Elu et les Eclaireurs, qui ne peuvent abandonner la hachette et s'appuient sur les troncs.

Le Grand-Elu : —Les travaux sont ouverts, mes Bons Cousins, et la brillante Etoile qui nous sert d'Orateur est invitée à nous faire une courte explication de ce qui doit nous occuper cette nuit, aussitôt après la lecture, par le secrétaire, du procès-verbal de notre dernière séance. Lisez le procès-verbal, Bon Cousin Secrétaire.

— Le procès-verbal est lu à haute voix. Chaque assistant est le maître de faire ses observations, après avoir obtenu la permission de parler suivant la méthode accoutumée. Puis le Grand-Elu met aux voix l'adoption et la proclame.

Le Grand-Elu : — Vous avez la parole, Bon Cousin notre Orateur, Etoile de nos rassemblements nocturnes.

L'Etoile. — Dans l'origine des siècles, que l'on appelle l'âge d'or, nos réunions étaient inutiles, mes Bons Cousins. Tous les hommes, obéissant aux simples lois de la nature, étaient bons, vertueux et serviables ; toutes leurs vertus n'avaient pour but que de primer dans l'exercice de la bienfaisance. La terre, sans maîtres particuliers, fournissait abondamment le nécessaire à tous ceux qui la cultivaient. Les besoins étaient modérés ; des fruits, des racines, de l'eau pure suffisaient à la subsistance des hommes et de leurs compagnes. D'abord ils se couvrirent de feuillages, puis, lorsqu'ils se furent avisés, en se corrompant, de faire la guerre aux innocentes créatures sur lesquelles ils s'arrogèrent depuis le droit de vie et de mort, la peau des animaux servit à les vêtir. Ce premier oubli de l'humanité détruisit bientôt la fraternité générale et la paix primitive. Les haines, les jalousies, l'ambition s'emparèrent du cœur des hommes. Les plus habiles se saisirent du pouvoir, accordé d'abord par la médiocrité sans lumières, dans l'espoir d'être plus conve-

nablement dirigé. La majorité s'étant choisi des chefs, elle leur consentit des concessions d'autorité, leur donna des apanages, des gardes, le droit de faire exécuter des lois faites par et pour les peuples ; mais, élus librement, les détenteurs d'une puissance temporaire essayèrent bientôt de la conserver et de l'augmenter. A cet effet, ils se servirent des hommes armés et placés sous leurs ordres, pour charger de chaînes le peuple leur bienfaiteur. Ils osèrent publier que leur autorité venait du ciel et serait désormais héréditaire et toute-puissante. La force, qui ne devait servir qu'à la défense générale du territoire des diverses peuplades, fut employée contre les citoyens désarmés. Leurs chefs ingrats les contraignirent à payer d'énormes contributions pour soutenir leur faste, leurs guerres injustes, et solder des persécuteurs. Ils concentrèrent le droit de faire des lois dans quelques mains dévouées et mercenaires ; et lorsque les peuples voulurent s'assembler et détruire la tyrannie, une poignée de bandits audacieux se disant sacrés, impeccables, couverts d'une inviolabilité usurpée, traitèrent de rebelles les véritables souverains de l'Etat, qui ne peuvent être que la multitude ou la totalité des individus composant la nation. Le pauvre fut méprisé, traité de brigand, compté pour rien. Les favoris du monarque régnèrent ou tyrannisèrent en son nom, et le plus affreux despotisme remplaça, sur presque tous les points du globe terrestre, la liberté primitive et l'égalité que le ciel avait voulu établir pour tous les hommes, et qui n'existe plus maintenant qu'à la mort des individus.

Dans bien des circonstances, des bons citoyens de tous les pays tentèrent de ramener l'âge d'or par l'anéantissement de la tyrannie. On vit, en Grèce, à Rome, la liberté triompher quelque temps, parce qu'il y fut permis de répandre chez les peuples les principes de la lumière. Trop souvent les prestiges de la gloire entourèrent d'une confiance aveugle, imprudente et dangereuse, d'illustres

guerriers, qui d'abord sauvèrent leur patrie et finirent par l'opprimer. Alors les satellites qui les avaient élevés plongèrent la multitude dans l'ignorance, pour se diviser toute la puissance et toute la fortune. Les grandes et les petites républiques disparurent; un sceptre de fer pesa sur les nations, et des brigands couronnés triomphèrent seuls et se jouèrent du destin des peuples.

Telle est, mes Bons Cousins, l'affreuse destinée de la riche et belle Ansonie, mère des beaux-arts, patrie des héros les plus illustres, libre autrefois, maîtresse des trois quarts du monde ! Elle obéit maintenant à trente soi-disant souverains, qui, rétrécis dans ce qu'ils appellent leurs domaines, n'en tyrannisent qu'avec plus d'impudence les peuples infortunés soumis à leur autorité dure, mais chancelante.

C'est pour en débarrasser le sol italien que nos aïeux, les premiers Bons Cousins, ont établi la respectable Carbonara. Exilées du monde, n'osant se montrer au grand jour, la liberté, l'égalité se réfugièrent dans les forêts, se cachèrent dans les *Vendite*, dans les grottes les plus reculées, et là, reprenant la robe virile dont nous sommes revêtus, aiguisèrent leurs hachettes et leurs poignards, et jurèrent de renverser en un seul jour tous les oppresseurs de ces belles contrées. Nous l'avons tous fait, sur le signe éclatant de la rédemption du Sauveur du monde, le serment sacré de rétablir sa sainte philosophie. Le moment est arrivé, mes Bons Cousins, le tocsin de l'insurrection générale a sonné, les peuples armés sont en marche ; au lever de l'astre du jour, les tyrans auront vécu, la liberté sera triomphante. Employons le peu d'heures qui vont s'écouler, pour arriver aux moments d'une courte et terrible vengeance, à relire et proclamer les nouvelles lois qui vont régir la belle Ausonie, la réunir en un seul peuple dans ses limites naturelles, et la rendre libre, heureuse, florissante, et l'exemple du reste de l'univers.

— En lisant ce discours de l'Etoile, on peut constater sans peine que les doctrines des Carbonari ressemblaient de tous points à celles des Illuminés d'Allemagne. Pour s'en convaincre, il suffit de revoir les instructions que Weisshaupt adressait aux adeptes de ses Grands Mystères. Ce sont, de part et d'autre, les mêmes idées et souvent les mêmes expressions.

Les sectaires italiens et les sectaires allemands avaient entre eux un autre point de contact. Dans la Péninsule, les Carbonari rêvaient la disparition violente des petits Etats qui se partageaient le pays au profit d'une République unitaire. En Allemagne, les Illuminés, devenus plus tard les membres les plus zélés du *Tugendbund*, voulaient réunir tous les peuples de la Confédération Germanique sous le sceptre du roi de Prusse, qui disparaîtrait à son tour, pour faire place à la démocratie.

En France, la Charbonnerie, de complicité avec la secte maçonnique, s'efforçait, à la même époque, de provoquer des insurrections sur tous les points du territoire, afin de briser le sceptre des Bourbons et assurer le retour d'une République dont les conspirateurs seraient les chefs.

La harangue terminée, le Grand-Elu engageait les Bons Cousins à renouveler avec ensemble le septuple applaudissement par lequel ils avaient ouvert les travaux de la *Vendita.*

Il priait ensuite le Secrétaire de lire les instructions que l'on avait remises aux directeurs du mouvement qui se préparait pour l'affranchissement de l'Ausonie.

Le Secrétaire : — J'obéis, très vénérable Grand-Maître Grand-Elu :

Chaque directeur se transportera vers onze heures précises de la soirée du..... dans le lieu de rassemblement désigné aux Maîtres Carbonari réunis en *Vendita* de leur grade. Il leur déclarera verbalement le but des rassemblements généraux qui se préparent, et indiquera les places publiques et autres lieux où chacun d'entre eux

devra former un corps de ses apprentis et autres partisans, même profanes reconnus dignes, par leurs opinions libérales, de concourir à la gloire de cette journée. Il choisira les hommes dévoués qui seront volontairement déterminés à frapper les premiers coups, les hérauts qui proclameront immédiatement la chute et la fin des oppresseurs du peuple, ennemis mortels de l'Ordre *carbonico*, et remettra aux principaux chefs de l'expédition les listes des satellites du pouvoir renversé qu'il sera bon d'arrêter, d'emprisonner, ou de combattre et mettre à *mort* en cas de résistance. Il chargera ces mêmes chefs de faire afficher la proclamation qui constitue un nouveau gouvernement provisoire, chargé de rétablir la liberté ausonienne, et de rassembler la chambre unique élue par tous les citoyens parvenus à l'âge de vingt ans révolus, et qui devra se réunir à M...., dans un mois au plus tard, à dater du jour du soulèvement général de la patrie. Ce gouvernement provisoire, choisi par les Grands-Maîtres Grands-Elus réunis et reconnus par l'Italie entière pour les plus zélés partisans d'une liberté sage et forte, incorruptible à toutes les séductions, devra s'installer au palais encore occupé par les tyrans aussitôt qu'ils en seront chassés, et qu'on les aura livrés à la vengeance du peuple. Déjà sa garde peu nombreuse et composée de citoyens libres et fidèles à nos principes d'égalité, se sera mise en possession des portes du palais et des hôtels ministériels, ainsi que de toutes les caisses publiques. La proclamation, contenant un aperçu de ces diverses dispositions, déclarera traîtres à la patrie ceux qui s'opposeront au nouvel ordre de choses, et ne prêteront pas serment d'obéissance au gouvernement populaire des vingt et un membres que nous avons provisoirement désignés, et qui siègent dans cette grotte ténébreuse, d'où vont jaillir les premiers rayons de la lumière, que la tyrannie força si longtemps de s'y cacher.

Si le mouvement s'effectue sans trop de résistance, on évitera de combattre autant que possible, et les individus coupables ou suspects seront mis en lieu de sûreté jusqu'après la réunion de la chambre et l'organisation du gouvernement définitif. Les chefs désignés par les directeurs rendront un compte exact de toutes les opérations politiques et guerrières qu'ils auront exécutées, d'abord à ceux qui leur auront fourni leurs instructions, ensuite au gouvernement provisoire, établi sur les ruines de la tyrannie.

Les directeurs du mouvement veilleront à tout, se répandront parmi les masses du peuple, encourageront les faibles, engageront les indécis à se réunir aux braves, et promettront les récompenses les plus éclatantes de la reconnaissance nationale à tous les patriotes Carbonari, Francs-Maçons ou profanes, qui se seront signalés par leurs actes de bravoure et de patriotisme dans cette guerre courte et légitime, pour l'affranchissement des peuples de l'Ausonie.

— Le Grand-Elu, s'adressant aux Bons-Cousins, après cette lecture, leur fait remarquer la sagesse de ces instructions. Il ajoute qu'une fois arrivés au pouvoir, ils devront l'exercer d'une manière irréprochable, afin que lorsqu'ils rentreront dans la vie privée pour ne plus en sortir, le peuple n'ait pas à flétrir la conduite qu'ils auront tenue.

Les deux Eclaireurs proposent ensuite de renouveler les serments que les adeptes ont déjà prêtés dans les réunions précédentes. L'Orateur appuie cette motion, qui est mise aux voix et votée par l'assemblée.

Sur un signe des Eclaireurs, les Bons Cousins descendent au milieu de la *Vendita* et se disposent en triangle tronqué, de manière à ce que Lune et Soleil, et entre eux, les Experts Introducteurs, Flammes et Servants, forment la ligne triangulaire occidentale. Le Grand-Elu, autour duquel se groupent les dignitaires, se place à la pointe

tronquée du triangle oriental derrière le tronc couvert des bases *carboniques*.

Le Grand-Elu: — La forme mystérieuse, sacrée, est parfaite, mes Bons Cousins. Invoquez intérieurement la toute-puissance divine, pour qu'elle vous donne la force de tenir le serment terrible que vous allez proférer, et tombez au pied du tronc qui supporte le signe de la rédemption générale et du retour des lumières philosophiques.

A moi. mes Bons Cousins! Le genou à terre. — A l'ordre des serments. — A l'ordre.

— *Ce dernier mot achevé, tout le monde s'agenouille* sur le côté droit, la main gauche appuyée sur le cœur, la droite élevée à la hauteur de la tête et tendue vers le tronc.

Le Grand-Elu prononce alors d'une voix forte et solennelle la formule suivante :

Moi, citoyen libre de l'Ausonie, placé sous le gouvernement et les lois populaires que je me dévoue à établir, dût-il m'en coûter tout mon sang, je jure, en présence du Grand-Maître de l'univers et du Grand-Elu Bon Cousin, d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyrannie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la respectable Carbonarie. Je promets de propager l'amour de l'égalité dans toutes les âmes sur lesquelles il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, s'il n'est pas possible de rétablir le régime de la liberté sans combattre, de le faire jusqu'à la mort.

Je consens, si j'ai le malheur de devenir parjure à mes serments, à être immolé par mes Bons Cousins les Grands-Elus de la manière la plus douloureuse. Je me dévoue à être mis en croix au sein d'une *Vendita*, d'une grotte ou d'une chambre d'honneur, nu, couronné d'épines, et de la même manière que le fut notre Bon Cousin le Christ, notre

rédempteur et notre modèle. Je consens, de plus, à ce que mon ventre et mes entrailles soient arrachés et brûlés, que mes membres soient coupés et dispersés, et mon corps privé de sépulture.

— Le Grand-Elu ajoute ensuite :

Telles sont nos obligations à tous, mes Bons Cousins; jurez-vous de vous y conformer ?

— Tous les assistants à la fois :

Nous le jurons !

Le Grand-Elu : — Dieu vous entende, mes Bons Cousins ! Son tonnerre gronde, vos serments sont agréés. Le peuple est prêt à combattre. Il triomphera. Malheur à vous si vous deveniez perfides !

Reprenez vos places, mes Bons Cousins.

— Le Grand-Elu poursuit en ces termes :

Il va vous être donné lecture, mes Bons Cousins, du pacte social constitutionnel que votre comité de législation a préparé dans sa sagesse, pour être soumis à la sanction de la nation ausonienne, libre et réunie.

— Je vais reproduire une partie de ce document. Mes lecteurs voudront bien noter au passage les différents articles que je citerai et les mettre en regard des événements qui se sont accomplis, depuis 1859, dans la péninsule italique.

ARTICLE 1er. — « L'Ausonie se compose de toute la « péninsule, limitée au couchant par la Méditerranée, au « Sud par la même mer, au Nord-Ouest par les crêtes « des plus hautes Alpes, depuis la Méditerranée jus- « qu'aux montagnes les plus élevées du Tyrol, qui la « sépareront, au Septentrion, de la Bavière et de l'Au- « triche. Tous les anciens Etats Vénitiens seront compris « dans l'Ausonie jusqu'aux bouches du Cattaro. Ses « limites avec la Turquie seront fermées par les monts « de Croatie, Trente et Sienne comprises. Toutes les îles « de l'Adriatique et de la Méditerranée, situées à moins

« de cent milles des côtes de la nouvelle république, feront « partie de son territoire, et les troupes à sa solde les « occuperont. »

En 1859, Napoléon III avait pris l'engagement d'exécuter ce programme : « *L'Italie sera libre des Alpes à l'Adriatique* », disait-il dans une proclamation demeurée célèbre. S'il ne tint pas ses engagements, c'est parce que les menaces de la Prusse et de la Russie le forcèrent de conclure la paix.

Article ii. — « Tous les gouvernements existants dans « l'étendue du territoire qui vient d'être désigné, cesse- « ront leurs fonctions immédiatement après la publica- « tion du présent pacte social et se soumettront à celui « de la république ausonienne.

« Leurs archives, armes, caisses et propriétés mobi- « lières et immobilières de toute nature seront remises « intactes entre les mains des agents de la république.

« Tout opposant à cette volonté inébranlable du peuple « souverain de l'Ausonie sera déporté pour la vie dans « l'une des îles qui seront désignées pour l'internement « des ennemis de l'Etat. »

On se souvient que notre campagne contre l'Autriche eut pour conséquence l'expulsion des petits souverains de l'Italie. Leurs Etats furent annexés au Piémont avec lequel ils n'étaient pas en guerre, et leurs propriétés particulières confisquées au profit de la maison de Savoie. Leurs sujets acclamèrent l'usurpateur, préférant au bien-être dont ils jouissaient sous le sceptre d'un pouvoir débonnaire les charges accablantes d'un grand Etat. Peu de temps après, Garibaldi, à la tête de ses bandes, envahissait la Sicile et s'emparait du royaume de Naples, aidé par les troupes du roi de Sardaigne. Le célèbre aventurier était partout acclamé, non par le peuple qui

aimait son souverain, mais par les adeptes du Carbonarisme devenu la *Société de l'Italie réunie*. Mettez à la place du mot *République* le nom de Victor Emmanuel, et le rêve du Carbonarisme deviendra jusque dans ses moindres détails une triste réalité.

Les doctrines des Carbonari se divisent en deux parties : celles qui concernent l'Italie seulement, et celles qui, étant d'une application plus générale, peuvent passer dans les Constitutions des sectaires français, allemands ou espagnols, et agrémenter leur programme politique.

Voici, en particulier, quelques articles dont la Maçonnerie française, aujourd'hui au pouvoir, a adopté les principales dispositions :

Article xi. — « Tous les emplois seront électifs et « temporaires.

Article xiii. — « Les emplois militaires seront seuls « exceptés de cette règle générale.

Article xiv. — « Toutes les élections émaneront du « peuple directement ou indirectement. »

Nous en sommes là aujourd'hui. Il est question d'en finir avec l'inamovibilité de la magistrature. L'idée n'est pas nouvelle. Le Carbonarisme italien l'avait trouvée, longtemps avant que l'on songeât à la troisième République :

Article xvi. — « Les assemblées cantonales nommeront les juges de paix de cantons.

Article xvii. — « Les assemblées de district (d'arron- « dissement en France) nommeront les juges des tribu- « naux de première instance établis dans le chef-lieu de « chaque district.

Article xviii. — « Les assemblées de département « nommeront les tribunaux d'appel

ARTICLE XIX. — « Les assemblées provinciales nomme-
« ront les membres des cours souveraines de cassation,
« qui décideront définitivement sur toutes les procédures
« autres que celles qui concerneront la sûreté de l'Etat, et
« qui arriveront jusqu'à la haute cour nationale, dont il
« sera parlé plus bas. »

Les divers projets de loi sur la réorganisation de la magistrature, que députés et ministres ont élaborés ces temps derniers, semblent avoir été calqués sur ces dispositions du *pacte social de l'Ausonie.*

Il est encore question, dans le dernier article que je viens de citer, de l'élection des évêques et des curés. Nos législateurs Francs-Maçons n'ont pas encore osé aborder cette question délicate, gênés qu'ils sont par le Concordat. Mais ils s'efforcent de tourner la difficulté en supprimant, quand ils le jugent à propos, et au mépris de la loi, le traitement des curés et des évêques eux-mêmes.

ARTICLE XXIII. — « Tous les employés de l'Etat seront
« salariés suivant les ressources de la République, qui
« arrêtera, chaque année, le budget de ses dépenses. »

Les républicains français font de cet article une application vraiment abusive.

Le service obligatoire que la France a adopté n'est pas d'invention prussienne. Le Carbonarisme avait conçu un plan d'organisation militaire exactement semblable au nôtre. Nos Maçons du Parlement lui ont emprunté jusqu'aux bataillons scolaires, ainsi qu'on peut le voir en lisant l'article suivant :

ARTICLE XXV. — « Tous les citoyens valides, de l'âge
« de seize à soixante-quatre ans, feront partie de la
« garde nationale. Tous les citoyens se devront au ser-
« vice militaire de l'armée régulière, depuis l'âge de dix-

« huit ans jusqu'à vingt-cinq, mariés ou non, et quelque « état qu'ils puissent professer. »

Sauf le service de sept ans, notre loi militaire est la reproduction développée de cet article du *Pacte social* de l'Ausonie.

L'article XXX complète la ressemblance des deux législations. Voici quelle en est la disposition principale :

« L'armée permanente (ce que nous appelons, nous, « l'armée territoriale) occupera les ports et les forte- « resses, et ne pourra jamais être employée que pour la « défense générale. »

Nos législateurs se sont bornés à copier à peu près textuellement ces quelques lignes du Code à eux connu de la Charbonnerie italienne.

On sait que nos députés Francs-Maçons songent depuis longtemps à établir en France ce que l'on nomme l'impôt progressif. Ils ont plusieurs fois déjà abordé la question d'une manière incidente.

C'est encore un emprunt que ces législateurs d'un nouveau genre font au Carbonarisme.

ARTICLE XXXVIII. — « L'impôt sera progressif et con- « forme à l'aisance des citoyens, propriétaires ou négo- « ciants. La taxe en sera faite par jurés ou prudhommes « de chaque commune. Le plus pauvre ne paiera qu'un « septième de son revenu, le plus riche en paiera les « six septièmes. On observera la règle progressive pour « les classes intermédiaires. »

En vertu de l'article L, les hôpitaux, asiles, collèges, lycées, écoles secondaires et primaires devaient faire partie du domaine de l'Etat. La République ausonienne

voulait donc monopoliser, non seulement l'enseignement primaire et secondaire, mais la charité elle-même.

N'est-ce pas là le but que poursuivent les Carbonari du gouvernement français? Ils ne se bornent pas à nous imposer leurs écoles sans Dieu, ils poussent l'outrecuidance jusqu'à vouloir s'approprier le produit des quêtes qui se font dans les églises, sous le singulier prétexte que les bureaux de bienfaisance ont exclusivement le droit de distribuer des secours aux pauvres.

Revenons maintenant à l'Italie.

Le *Pacte social* statuait d'une manière explicite que les Etats pontificaux seraient annexés au territoire de la République.

C'est ce qui a eu lieu en 1870.

L'article qui a trait à cette question mérite une attention toute particulière. La plupart de mes lecteurs ne le liront pas sans étonnement.

ARTICLE XXXV. — « Le comité élira un patriarche pour « l'Ausonie, et son traitement sera décuple de celui des « archevêques. Le Pape actuel sera prié d'accepter cette « dignité, et recevra, *comme dédommagement de ses re-* « *venus temporels, réunis au domaine de la République,* « *une* INDEMNITÉ PERSONELLE, *payée annuellement tout* « *le temps de sa vie, en sus du traitement de patriarche,* « mais *qui ne pourra être continuée à ses successeurs.* »

Dès son arrivée à Rome, le gouvernement piémontais, se conformant aux dispositions du Pacte social, a offert à Pie IX un traitement que le Pontife a refusé. Autre détail qui a son importance : tant que Pie IX a vécu, les Italiens ont respecté la loi dite *des garanties*, mais à sa mort ils ont considéré cette loi comme non avenue, si bien que les tribunaux romains prétendent exercer leur juridiction sur le Vatican. Léon XIII ne peut pas jouir des mêmes privilèges que son prédécesseur. Ainsi le veut

le *Pacte social de la République ausonienne*, dont le roi d'Italie a été provisoirement constitué le gardien par le Carbonarisme.

Je dis *provisoirement*, parce que les adeptes n'ont pas renoncé à leurs rêves démocratiques, et un jour viendra, plutôt peut-être qu'on ne le pense, où ils éprouveront le besoin de congédier leur roi.

Après que l'Orateur a lu tous les articles du *Pacte social constitutionnel de l'Ausonie*, le Grand-Elu fait demander aux Bons Cousins, par les deux Eclaireurs, si personne n'a d'objections à faire contre quelques-uns des articles dont on vient de donner connaissance aux membres de la *Vendita*.

Quand la tenue est suivie d'une réception, le *Grand-Elu* prend de nouveau la parole et s'exprime en ces termes :

« Mes Bons Cousins les Experts, rendez-vous auprès « du récipiendaire, chargez-le de liens, mettez-le dans « l'état de nudité qui convient pour qu'il reçoive ses stig- « mates, bandez-lui les yeux et conduisez-le dans cette « enceinte pour y compléter son initiation et prêter le « serment sacré que nous avons renouvelé nous- « mêmes. »

Pendant que les experts procèdent aux préparatifs dont les a chargés le Grand-Elu, dans l'intérieur de la *Vendita* deux adeptes sont désignés pour jouer le rôle des larrons qui furent crucifiés sur le Calvaire. Le récipiendaire s'avance, les épaules chargées d'une croix, et précédé de ses deux compagnons de supplice. L'un et l'autre portent le gibet sur lequel ils vont être attachés. Le cortège s'arrête au milieu de la grotte. Derrière les patients sont trois experts qui les tiennent enchaînés.

Le récipiendaire a les yeux bandés.

Le Grand-Elu : — « Très respectables Eclaireurs, di-
« gnitaires et Bons Cousins Grands-Elus, on vient de
« conduire devant vous les deux misérables qui ont
« voulu trahir notre Ordre. Notre premier devoir est
« d'infliger à ces scélérats la punition qu'ils ont méritée.
« Leur sentence de mort va s'exécuter en votre présence.
« Que le premier d'entre eux me soit amené près du
« trône et de ses nobles bases. »

Un servant conduit le larron de droite devant le Grand-Elu, qui s'écrie :

« Vil transfuge ! violateur infâme du serment solennel
« que tu prêtas jadis entre mes mains, dans cette enceinte
« retirée, inconnue aux profanes ! tu vas subir la juste
« sentence qui te condamne à perdre la vie ! Mis d'abord
« en croix, tes entrailles seront ensuite arrachées et ré-
« duites en cendres, ainsi que ton cœur perfide. Ton
« corps, coupé par morceaux, sera dispersé et privé à
« jamais de sépulture. Ton nom sera désormais exécré
« par tous les Bons Cousins. Au nom du Grand-Archi-
« tecte, je te dégrade et te déclare indigne d'avoir fait
« partie de notre Société. »

En disant ces mots, le Grand-Elu frappe le front du patient avec le revers de sa hachette et poursuit :

« Exécuteurs de la justice des Grands-Maîtres Grands-
« Elus de l'Ordre des Carbonari, emparez-vous de ce
« monstre, et clouez-le à la croix sur laquelle il doit
« expirer. »

Le larron pousse un profond soupir et avoue qu'il a mérité son supplice.

On l'étend alors sur la croix et on l'y fixe solidement avec des bandes d'étoffe, afin de ne pas le blesser. Cepen-

dant comme il faut que le crucifiement ait aux yeux du nouvel adepte, qui ne voit pas ce qui se passe autour de lui, tous les caractères de la réalité, on frappe des coups de marteau, comme si l'on enfonçait des clous. Le larron fait entendre des gémissements plaintifs qui complètent l'illusion.

Son compagnon d'infortune arrive à son tour devant le Grand-Elu, mais au lieu de manifester du repentir il s'écrie :

Je subirai mon supplice en vous maudissant. J'éprouverai même une jouissance, au milieu de mes douleurs, en pensant que les étrangers auxquels j'ai désigné votre affreux repaire extermineront jusqu'au dernier carbonaro. J'ai dit : qu'on me conduise à la mort.

Les deux croix sont élevées, tandis que les deux larrons poussent des cris de rage.

Le Grand-Elu s'adresse alors au nouvel adepte :

« Digne Bon Cousin, lui dit-il, vos travaux constants « et votre zèle pour l'Ordre ont décidé cette sage *Vendita* « à vous admettre au nombre de ses membres les plus « éclairés. Vous avez subi vos épreuves avec un grand « courage ; et si vous persistez dans le dessein de devenir « Grand-Elu, malgré le châtiment que nous venons d'in- « fliger à deux traîtres en votre présence, je vais rece- « voir votre serment au pied du trône. Vous serez « ensuite lié sur la croix, et empreint des stigmates qui « servent à nous faire reconnaître des Bons Cousins « Grands-Maîtres Grands-Elus de toutes les *Vendite ;* « après quoi vos yeux seront débarrassés de leur ban- « deau. Vous répéterez, du haut de la croix, le serment « que vous allez faire à l'heure même. On vous remettra « ensuite en liberté et on vous revêtira du costume de « votre grade. »

L'adepte répond :

« Oui, très vénérable Grand-Elu. »

— « Puisqu'il en est ainsi, reprend le Grand-Maître, « venez près du trône et mettez-vous à genoux pour « entendre la formule du serment. Et vous, Experts et « Servants, apprêtez la croix du centre pour y placer le « récipiendaire et l'élever entre les deux larrons, à « l'exemple de notre Bon Cousin le Christ nazaréen, roi « de Judée, Grand-Architecte de l'univers. »

Tout s'exécute conformément aux ordres du Grand Elu.

Lorsque la croix est élevée au centre de la *Vendita*, on ôte son bandeau à l'adepte, qui aperçoit les hachettes et les poignards des assistants dirigés contre sa tête et contre son cœur ; et on l'avertit que si jamais il trahissait la Société, il mourrait de la mort la plus cruelle. En même temps on l'observe avec attention, pour voir s'il fait preuve de courage. Puis on lui imprime sur diverses parties du corps les stigmates dont nous avons parlé.

Les Philadelphes portaient au bras et sur la poitrine les mêmes tatouages que les Carbonari, ce qui prouve une fois de plus que ces deux sociétés n'en faisaient qu'une.

Cette opération terminée, le Grand-Elu adresse un discours au récipiendaire, et l'avertit que l'heure ne tardera pas à sonner où l'Ausonie deviendra libre.

A ce moment, il est interrompu par le mauvais larron qui s'écrie :

« Bientôt vous périrez tous ! »

A peine a-t-il achevé ces paroles, qu'on entend en dehors de la grotte un bruit de combattants. Puis, la porte s'ouvre avec un fracas horrible, et les gardiens annoncent que les ennemis sont là. Les Bons Cousins se précipitent alors au-devant des assaillants. Le récipien-

daire est effrayé par les coups de feu et le cliquetis des épées qui s'entre-choquent derrière lui. Tout à coup le Grand-Elu, suivi d'une troupe de Bons Cousins, recule jusqu'au pied de la croix, et, se tournant vers le récipiendaire, il lui dit : « Espérez, nous ne fuyons un moment « qu'afin de mieux vaincre. » Au même instant le plancher s'effondre, et les Carbonari disparaissent comme dans un abîme, tandis que des soldats étrangers arrivent couverts de sang, au bord de l'ouverture béante, qui se referme presque aussitôt. Les vainqueurs semblent tout étonnés non seulement de la disparition de ceux qu'ils poursuivaient, mais aussi de voir trois hommes suspendus à des croix.

« Camarades, dit alors l'officier qui commande les « agresseurs, ces gens-là ne paraissent pas encore « morts. Innocents ou coupables, il faut les achever, ne « serait-ce que pour abréger leurs souffrances. Aux « armes ! »

La troupe se divise en trois pelotons. L'officier reprend :

« Garde à vous ! Armes ! joue ! »

A peine a-t-il achevé ces mots, que le bruit des armes à feu retentit de l'autre côté de la salle. Les balles sifflent, et les soldats tombent sur le plancher.

Les Bons Cousins rentrent par toutes les issues en criant :

« Victoire ! Mort à la tyrannie ! Vive la République « d'Ausonie ! Vive la liberté ! Vive l'égalité ! Vive le « gouvernement provisoire élu par les Carbonari ! »

Les morts et les deux larrons sont enlevés de la salle.

Seul le récipiendaire reste sur sa croix. Les portes se referment, l'adepte est débarrassé de ses liens et amené devant le Grand-Elu, qui lui dit :

« Digne Bon Cousin, les terribles événements qui « viennent de se passer sous vos yeux ont dû vous ap- « prendre que la trahison est ici sévèrement et toujours « punie, et que lorsque les satellites des tyrans osent « nous attaquer, la victoire se déclare. Noubliez jamais « ces faits mémorables, et soyez admis désormais à nos « plus secrets mystères. Approchez-vous, mon Bon « Cousin. »

L'adepte s'avance au pied du trône. Le Grand-Elu prend la croix, la lui pose sur la tête, frappe avec sa hachette les sept coups *carboniques* et dit :

« Respectables Eclaireurs, dignitaires, et vous tous, « mes Bons Cousins. debout et à l'ordre ! Aidez-moi, je « vous prie, par vos vœux et vos acclamations ordinaires « à faire un nouveau Grand-Maître Elu. »

Après que son ordre est exécuté, il prononce la formule de réception, qui est ainsi conçue :

« Au nom du Grand-Architecte de l'univers, je vous « reçois Grand-Maître Grand-Elu de l'Ordre mystérieux « carbonico, vous, mon Bon Cousin, en récompense des « services que vous avez rendus dans vos premiers « grades, du zèle extraordinaire que vous avez montré, et « de la promesse solennelle que vous venez de nous faire « de vous dévouer entièrement au maintien des libertés « de l'Ausonie. »

Ici ont lieu les acclamations d'usage.

Puis, le Grand-Elu ajoute :

« Bons Cousins Experts, menez le récipiendaire dans le « vestiaire, et veuillez le revêtir du costume de l'Ordre, « sauf la ceinture et les armes qu'il viendra recevoir de « mes mains. »

Les Experts obéissent aux ordres du président. Puis le récipiendaire se rend auprès du trône et reçoit l'accolade du Grand-Elu, qui lui attache sa ceinture, l'arme de la hachette et du poignard, et lui désigne la place qu'il doit occuper.

Arrive ensuite un messager qui annonce aux Bons Cousins la défaite des tyrans et l'extermination de leurs armées, ajoutant qu'il vient chercher les vingt et un membres du gouvernement provisoire pour les installer dans le palais national. Nouvelles acclamations. Les Bons Cousins prennent le costume démocratique de l'Ausonie, et le Grand-Elu leur apprend que puisque la liberté triomphe, les travaux de la Charbonnerie ne doivent plus être enveloppés de mystères.

« Ne nous séparons pas, néanmoins, poursuit le prési- « dent, sans terminer notre séance, ainsi que nous l'avons « toujours fait : formons la chaîne et donnons-nous le « baiser de Bon Cousin. Nous sortirons ensuite, précédés « de nos licteurs et suivis du peuple. Il nous attend, « enivré de joie, à l'extérieur de cette grotte sacrée, pour « nous accompagner au chef-lieu du gouvernement cen- « tral. Rendons-nous dignes de son choix, en remplissant « avec honneur les devoirs importants que sa confiance « nous impose. »

Le Grand-Elu poursuit en ces termes :

« Respectable premier Eclaireur, quelle heure est-il ? »

Le premier Eclaireur : — « Midi, très vénérable Grand- « Maître Grand-Elu. »

Le Grand-Elu : — « A quelle heure avons-nous coutume « de fermer nos travaux, respectable deuxième Eclai- « reur ? »

Le deuxième Eclaireur : — « A midi, très vénérable « Grand-Elu, lorsque la trompette du triomphe fait « entendre ses sons éclatants au peuple libre de la « république ausonienne. »

(Les trompettes sonnent au dehors un air martial.)

Le Grand-Elu : — « Puisqu'il est midi, que la trompette « sonne, et que l'Ausonie est enfin libre, mes Bons Cou- « sins, je ferme la *Vendita* de Grand-Maître Grand-Elu « carbonaro par les applaudissements d'usage. A moi, mes « Bons Cousins ! »

Les adeptes forment la chaine, se donnent le baiser de Bon Cousin, et sortent sur trois rangs. Les licteurs marchent en tête, les membres du gouvernement provisoire viennent ensuite, suivis des autres membres de la Vente. La marche est fermée par le dernier des Flammes, en habit de simple citoyen.

La plupart des détails qu'on vient de lire sont empruntés à Saint-Edme.

J'ai dû supprimer certaines minuties que le Grand-Elu négligeait lui-même, la plupart du temps.

L'Espagne eut ses Carbonari, tout comme l'Italie, la France, la Suisse et l'Allemagne. Ils étaient connus sous le nom de *Communeros* et formaient une branche de la Franc-Maçonnerie proprement dite. Leur fondation remonte à l'année 1820.

Le serment qu'ils prêtaient, en entrant dans l'Ordre, peut donner une idée de leur exaltation politique. Le voici textuellement :

« Je jure de mettre à mort quiconque me sera désigné

« comme traître par la Société ; et si je manque d'accom-
« plir cette promesse, que ma tête tombe sous la hache,
« que mes restes soient consumés par le feu et mes
« cendres jetées au vent. »

On assure que peu de temps après leur organisation, les *Communeros* comptaient plus de 40.000 adeptes.

Encore une société qui était inoffensive, et que le gouvernement espagnol aurait eu grand tort d'inquiéter.

Le Carbonarisme italien a subi diverses métamorphoses depuis le temps dont nous parlons. La *Gazette d'Augsbourg* publia, en 1852, des détails intéressants sur cette question. Le *Constitutionnel* les traduisit pour ses lecteurs et les fit paraître dans son numéro du 18 juin de cette même année.

Je les emprunte à ce dernier journal, afin de bien démontrer que les Carbonari de cette époque étaient les continuateurs de ceux de 1820.

« Les mouvements politiques qui ont eu lieu dans
« l'Italie, depuis trente ans, ont été l'œuvre du *Carbona-*
« *risme* et de la *Jeune-Italie*. Ces deux sectes se sont
« fondues dans une association qui porte le nom *d'Italie*
« *réunie*. C'est à cette association qu'il *paraît réservé,*
« *tôt ou tard, de tenter une levée de boucliers*. Cette asso-
« ciation secrète, qui s'identifie avec le Carbonarisme de
« la *Jeune-Italie,* a pour but le renversement des trônes
« et de toute influence étrangère. Elle veut établir *l'unité*
« *italienne*, rendre l'Italie forte et indépendante et la
« purger de tout élément hétérogène. Elle est divisée en
« *Cercles*. Chaque *Cercle* compte quarante membres au
« plus et a un président, quatre conseillers, un questeur
« et un maître. Tous les autres membres se nomment
« *associés*. Il y a cinq degrés de *Cercles :* le grand Con-
« seil, le *Cercle* général, le *Cercle* provincial, le *Cercle* de
« district et le *Cercle* de commune.

« Tous les membres de l'association se divisent en « trois ordres, savoir : 1° Les adeptes unis ou simples « unitariens ; — 2° les présidents et les conseillers des « divers *Cercles ;* — 3° les grands unitariens ou membres « du grand *Cercle* et présidents du *Cercle* général. Les « grands unitariens connaissent seuls le but de la Société « et sont informés des moyens d'action violents qu'il « s'agit d'employer. La Société a trois mots d'ordre se- « crets : les associés en savent un, les unitaires deux et « les grands unitariens trois. Le grand Conseil, comme « pouvoir suprême et absolu, se compose de sept grands « unitariens. Chaque membre doit obéissance passive et « aveugle à ses ordres. Il y a huit *Cercles* généraux : à « Rome, à Turin, à Milan, à Venise, à Florence, à « Naples, à Palerme et à Cagliari. Un grand unitarien a « la présidence.

« En ce qui concerne les *Cercles* provinciaux et de dis- « tricts, ils peuvent conserver les divisions territoriales « actuelles. Les cotisations sont recueillies après chaque « séance de *Cercle* par le questeur. Le denier de l'ouvrier « a le même prix que la pièce d'or du riche. Une partie « des recettes est employée, par chaque *Cercle*, pour ses « dépenses; le reste est envoyé au grand *Cercle*, lequel « décide des grandes affaires qui exigent les grands « moyens. Les unitaires ont le droit de recevoir des « adeptes.

« Chaque associé peut présenter des candidats. On « cherche surtout à faire de la propagande parmi les « militaires; et les distinctions les plus grandes leur sont « offertes. On prend aussi des ouvriers et des personnes « des classes inférieures. S'ils possèdent les connais- « sances nécessaires, ils doivent obtenir la préférence « pour le rang d'unitarien. Ils peuvent eux-mêmes orga- « niser un *Cercle* où ils sont les présidents. Il faut que « chaque candidat subisse un examen sévère. Après « l'avoir passé et prêté serment, il reçoit le mot d'ordre,

« les insignes et la médaille. La désobéissance et la violation du secret *sont punis de mort.* Chaque membre a le droit d'exiger protection et secours. Si un adepte pauvre meurt, l'association se charge de ses enfants, surtout s'il meurt pour la sainte cause de la liberté. Tous les trois mois, on remet au grand Conseil des listes exactes de tous les membres de la Société. Ces listes, qui sont secrètes, doivent contenir des renseignements sur l'état, les relations de famille, la fortune, la capacité, l'âge, l'influence et les rapports sociaux de chaque adepte. Chaque grand unitarien est muni d'instructions secrètes pour pouvoir résoudre tous les doutes et aplanir toutes les difficultés. »

Ces renseignements sont d'une exactitude et d'une clarté qui me dispensent de tout commentaire. Mes lecteurs y trouveront l'explication des événements dont l'Italie a été le théâtre sous le règne de Victor Emmanuel.

CHAPITRE XX

La F.·. M.·. sous Louis-Philippe.

Sommaire. — Pourquoi les Loges furent désertées sous la Restauration. — Opinion de Rebold. — Elle n'est pas conforme à la vérité. — La Révolution de 1830 fut l'œuvre des Francs-Maçons déguisés en Carbonari. — Contradictions de l'historien des *Trois Grandes-Loges*. — Louis-Philippe refuse pour son fils aîné le titre de Grand-Maître. — Les Loges sont de nouveau abandonnées par les adeptes. — Comment Rebold explique ce phénomène. — Ce que l'on doit penser de ses explications. — Francs-Maçons monarchistes et Francs-Maçons républicains. — Ces derniers n'acceptent pas la nouvelle monarchie et fondent une foule de sociétés secrètes. — L'*Ordre et le Progrès*. — L'*Union*. — *La Société des condamnés politiques* et les *Réclamants*. — *La Société gauloise, les Amis de la Patrie*, etc. — *Les Amis du Peuple* et les *Amis de la Vérité*. — Manifestation des *Amis du Peuple*. — Principaux adeptes de cette Société. — Première tentative d'insurrection. — Poursuites dirigées contre les chefs de l'émeute et acquittement. — Complot des Tours Notre-Dame. — Les *Droits de l'homme* et ses diverses sections. — Insurrection et procès d'avril 1834. — Les *Droits de l'homme* en province. — Les *Mutuellistes*. — Effusion de sang dans les rues de Lyon. — Les Loges maçonniques de cette ville prennent part à la lutte. — Procès des principaux chefs des *Droits de l'homme*.

Après avoir encensé et trahi Napoléon, acclamé la Restauration et miné sourdement le trône de Charles X,

---

Ouvrages consultés : Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges*. — Gyr, *La Franc-Maçonnerie en elle-même*. — Lucien de la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain*. — Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. — Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*. — Le Play, *La Réforme en Europe et le Salut en France*. — Guizot, *Mémoires ; histoire parlementaire de France*. — Horrer, *Les Sociétés secrètes en Suisse*. — Zeller, *Histoire universelle*.

Nota. — Les diverses histoires que l'on a écrites du règne de Louis-Philippe doivent être consultées, si l'on veut connaître en détail les événements que je me suis contenté de rappeler en passant. Les journaux de l'époque, dont on peut trouver la collection dans la plu-

le Grand-Orient se devait à lui-même d'user des mêmes procédés envers Louis-Philippe.

Rebold en fait l'aveu avec une franchise dont il convient de lui tenir compte.

Voici comment il explique les palinodies criminelles de l'Ordre :

« La Franc-Maçonnerie, dit-il, s'était livrée entière-
« ment à l'Empire, elle devait naturellement être sus-
« pecte aux hommes de la Restauration, surtout après
« la seconde chute de l'Empire. Malgré les beaux dis-
« cours des orateurs du Grand-Orient en faveur des
« Bourbons, tenus à la fête solsticiale du 24 juin 1814,
« discours qui sont et resteront un triste monument de
« cette déplorable époque, ils n'ont pu la préserver des
« persécutions dont elle a été l'objet. Ces actes politiques,
« et partant si contradictoires, du Grand-Orient, que
« nous avons signalés, contribuèrent pour beaucoup à
« ces déplorables résultats ; aussi plus de 450 Loges se
« mirent-elles en sommeil après les Cent-Jours. Dans
« celles qui voulurent tenir tête à l'orage et se maintenir,
« l'opinion royaliste domina. »

Rebold évite de dire quel fut le motif qui poussa ces 450 Loges à cesser leurs réunions. Les persécutions dont il nous parle sont un ingénieux produit de son imagination. La preuve que rien n'empêchait les Maçons de continuer ce qu'ils appellent leurs *travaux*, c'est que les Ate-

---

part des bibliothèques publiques, ont raconté par le menu les faits et gestes des sociétés secrètes, de 1830 à 1848. La *Réforme*, le *National* parmi les organes favorables aux sectaires, peuvent être consultés avec fruit.

On trouvera des renseignements précis dans la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, pour Paris, et dans la *Gazette du Lyonnais* pour le Rhône et la Saône.

liers qui ne jugèrent pas à propos de se dissoudre ne furent nullement inquiétés par le pouvoir.

Nous suppléerons au silence de Rebold, en disant que les Loges maçonniques se dépeuplèrent au profit des Ventes. Ajoutons que cette désertion en masse des adeptes coïncida avec le succès prodigieux qu'obtinrent, à Paris et dans les départements, les anciens Philadelphes, connus, à partir de ce moment, sous le nom de Carbonari.

Si la Maçonnerie dormit ou sommeilla, il n'en fut pas de même du Carbonarisme, ainsi que mes lecteurs ont pu s'en convaincre.

La Révolution de 1830 dépouilla une seconde fois du trône les représentants de notre vieille monarchie. Inutile de rappeler que les Frères, déguisés en Carbonari, formèrent l'état-major de l'armée insurrectionnelle, si bien que la principale occupation du Grand-Orient, en 1832, fut de verser sur les victimes des *Trois glorieuses* des larmes de regret et d'attendrissement.

Ce fait n'a pas échappé à l'attention de Rebold, ce qui le met dans l'obligation d'écrire un nouveau plaidoyer pour justifier la conduite des Frères. Le début de ce morceau d'éloquence est un modèle achevé de tartufferie.

« Les Constitutions maçonniques de tous les pays, fait-
« il observer, interdisent aux Frères de s'occuper, *dans*
« *le sein des Loges*, de questions politiques, c'est-à-dire
« que les Maçons ne doivent point discuter les actes poli-
« tiques ou administratifs du gouvernement sous lequel
« ils vivent, interdiction qu'on ne saurait blâmer, puis-
« qu'elle a pour but de mettre les Loges à même d'éviter
« tout conflit avec les pouvoirs profanes qui les tolèrent
« ou les autorisent, ou tout sujet de zizanie entre les
« Frères eux-mêmes, à qui la tolérance maçonnique fait
« une loi de respecter les opinions de chacun en fait de

« religion et de politique, et l'on sait jusqu'à quel point « les discussions de ce genre peuvent irriter les esprits. »

Voilà le principe. Voyons maintenant de quelle manière l'historien des *Trois Grandes-Loges* a soin de l'interpréter :

« Mais, ajoute-t-il, lorsqu'il s'agit de la liberté, de la « vie intellectuelle de tout un peuple, dont les droits sont « foulés aux pieds par le pouvoir, alors le devoir du « Maçon est tout tracé : sa conscience de citoyen et la « mise en pratique des principes de la Maçonnerie doi- « vent l'emporter sur les restrictions réglementaires. « Aussi est-ce avec satisfaction que nous citons le pas- « sage suivant d'un discours prononcé à la Loge *Union* « *et Confiance* de Lyon, par son orateur, le F.·. Kauff- « mann, quelques jours avant les ordonnances de juillet. « Les opinions qui y sont exprimées, jointes à tant d'au- « tres émises non moins courageusement dans diverses « Loges, sont un éclatant témoignage de l'esprit qui, à « cette mémorable époque, a fait sortir de leur apathie « non seulement la Franc-Maçonnerie lyonnaise, mais « encore les autres Maçons français, qui se montraient « en général infiniment plus avancés sous ce rapport « que le Gr.-Orient lui-même. »

Ce passage de Rebold peut se traduire ainsi : Les Maçons ne s'occupent pas de politique. Les Constitutions leur défendent de critiquer les actes du gouvernement, lorsque le gouvernement ne contrarie en rien leur manière de voir. Mais si le pouvoir s'avise de leur déplaire, les adeptes doivent faire semblant de se mettre en sommeil, et organiser, sous des noms différents, des sociétés secrètes aussi variées qu'anti-gouvernementales qui battront en brèche les hommes dont elles veulent se débarrasser. Le procédé est simple et offre à la Maçon-

nerie une sécurité parfaite. Dans le cas où il y aura toute chance de réussir, les Loges elles-mêmes pourront s'en mêler, afin de se ménager la protection de celui ou de ceux qui arriveront au pouvoir.

A vaincre sans *profit*, on triomphe sans gloire

Voici maintenant un extrait du discours qui ravit d'enthousiasme l'excellent F.·. Rebold :

« Ils (les hommes de la Restauration) traitent un peuple « éclairé comme on traiterait des brutes ; ils refusent « des lois devenues indispensables ; ils demeurent sta- « tionnaires, quand tout marche autour d'eux ; ils seront « brisés dans le choc, semblables à ces rouages de ma- « chines à feu, qui, détachés par la chute de quelques « tenons, se trouvent seuls opposés au mouvement géné- « ral et sont brisés par les engrenages qu'emporte un « irrésistible moteur. C'est en vain que ces hommes, « rêvant un pouvoir brisé et un empire théocratique « tombé de vétusté ; c'est en vain, dis-je, que ces « hommes, intéressés à l'ignorance des peuples, vou- « draient empêcher les lumières de se répandre ; ils ont « entrepris une tâche au-dessus de leurs forces. La rai- « son les repousse ; le bonheur du monde appelle leur « défaite. L'instruction, et avec elle l'esprit de liberté ne « peuvent plus rétrograder ; ils ne peuvent même plus « s'arrêter ; il faut qu'ils marchent, qu'ils grandissent : « c'est un char lancé du haut d'une montagne rapide et « qui descendra jusqu'au pied ; c'est un fleuve qui a « monté sur ses rivages et qui roulera ses eaux jusqu'à « la mer, en passant par-dessus toutes les digues qu'on « lui oppose. »

On peut voir, en lisant avec quelque attention cet amphigourique morceau d'éloquence, que le besoin de se

livrer à la politique dans l'intérieur des Loges ne se faisait pas absolument sentir en 1830.

« Après les journées de juillet, poursuit Rebold, le « Grand-Orient se réunit pour la première fois avec le « Suprême-Conseil pour offrir une fète au F.·. général « Lafayette. Elle eut lieu le 16 octobre à l'Hôtel-de-Ville, « sous le présidence du F.·. duc de Choiseul (1), pair de « France, et du F.·. comte Alexandre Delaborde, membre « de la Chambre des députés ; les F.·. F.·. Dupin jeune et « Berville, avocats, occupaient le banc de l'orateur. Tout « se passa avec calme et dignité. *Comme de raison, on fit « des vœux pour la prospérité du roi des barricades et de « sa famille.* A cette occasion, les chefs du Grand-Orient « songèrent à donner un Grand-Maître à la Maçonnerie « et fixèrent leur choix sur le duc d'Orléans ; des négo- « ciations furent entamées à ce sujet ; mais elles n'eurent « pas le résultat qu'on en espérait. »

Louis-Philippe, qui connaissait les Francs-Maçons, puisqu'il était Franc-Maçon lui-même, savait à quoi s'en tenir sur les flagorneries de la Secte. Il accepta leurs vœux pour sa prospérité et celle de sa famille, mais il refusa nettement de faire de son fils aîné un Grand-Maître de l'Ordre.

La Maçonnerie lui en garda rancune.

Plus de soixante Loges se mirent en sommeil. Voici l'explication que l'ingénieux historien Rebold nous donne de ce fait :

« Les tentatives infructueuses, dont nous avons fait plus « haut mention, dans le but d'engager le duc d'Orléans à « accepter la Grande-Maîtrise, prouvèrent suffisamment « que le nouveau gouvernement n'était pas favorable à la

(1) Le duc de Choiseul dont il est ici question se rendit tristement célèbre vers la fin du règne de Louis-Philippe.

« Franc-Maçonnerie, bien qu'elle l'eût acclamé partout « avec satisfaction. »

Cette affirmation de l'auteur concernant l'hostilité de Louis-Philippe pour une Société dont il était membre a quelque chose d'étrange. Mais ce qui suit est beaucoup plus paradoxal encore.

« On n'ignorait pas non plus, poursuit l'écrivain maçonnique, que le clergé était hostile à l'institution, *et il y « avait lieu de supposer qu'il avait pu pousser le gouver- « nement* à ne pas se prononcer en sa faveur. »

Le clergé exerçant, en 1830, une influence assez considérable sur le nouveau roi et ses ministres, pour les amener à persécuter les Francs-Maçons est une chose tellement invraisemblable, que Rebold aurait bien fait de l'appuyer de quelques preuves. La conclusion que l'auteur tire de cette coalition anti-maçonnique des évêques et du gouvernement de juillet est merveilleuse de logique. Je priverais mes lecteurs d'un moment de douce gaîté si je ne la leur mettais pas sous les yeux.

« Aussi, fait observer le docte écrivain, avait-on vu un « grand nombre d'hommes qui, après les événements de « juillet, s'étaient ralliés aux Loges qu'ils avaient quittées « précédemment, les quitter de nouveau, entraînant avec « eux beaucoup d'autres frères, qui motivèrent leur déser- « tion sur ce que l'institution n'avait plus de raison d'être, « que son rôle était désormais terminé, *puisque la Révo- « lution de juillet avait fait triompher les* principes pro- « pagés par la Franc-Maçonnerie ; de sorte que le Grand- « Orient qui, à la fin de 1830, se trouvait à la tête de plus « de trois cents Loges, n'en comptait plus à cette époque « (1831) que deux cent vingt-huit sous son obédience (1). »

(1) REBOLD, *Histoire des Trois Grandes-Loges*.

Les explications de Rebold n'expliquent absolument rien, et si les Francs-Maçons se déclarent satisfaits, après avoir lu ces billevesées, c'est qu'ils ne sont pas difficiles en matière de critique.

Faisons une fois encore ce que l'historien maçonnique évite de faire, et assignons à cette désertion des Loges une cause moins fantaisiste que celle qu'il a trouvée.

On sait que l'avènement de Louis-Philippe au trône de France fut le résultat d'un escamotage. Si la plupart des adeptes s'en montrèrent heureux, parce qu'ils voyaient dans le nouveau souverain un adversaire du clergé, il y en eut également beaucoup dont le mécontentement se traduisit par des manifestations qui n'avaient rien d'équivoque. Il faut compter au nombre de ces derniers tous les Maçons politiciens qui avaient combattu la monarchie en vue de la République, et dont le but n'avait jamais été de remplacer la branche aînée par la branche cadette. Trompés dans leur attente, irrités contre ceux de leurs chefs qui, trahissant la démocratie, avaient porté Louis-Philippe sur le pavois, ils quittèrent les Ateliers, non parce que le pouvoir était clérical, puisque la *Révolution de juillet avait fait triompher les principes de la Maçonnerie,* mais parce qu'ils éprouvaient le besoin de battre en brèche la dynastie d'Orléans. Ils se souvinrent de leur ancienne émigration dans les rangs du Carbonarisme, sous Louis XVIII et sous Charles X, ils se dirent que le mieux était de recommencer contre les d'Orléans la lutte qu'ils avaient soutenue avec quelque succès contre la Restauration.

Le nouveau pouvoir était à peine installé, que l'on vit surgir de nombreuses sociétés secrètes, toutes plus ou moins calquées sur le Carbonarisme.

« L'étudiant Sambuc, dit M. de la Hodde, forme une « association qui s'appelle : *Société de l'Ordre et du* « *Progrès ;* intitulé fort plaisant, car chaque membre est

« tenu d'avoir un fusil et des cartouches, choses qui « n'ont pas grand rapport avec l'ordre; et la société, toute « composée d'étudiants, entendait diriger l'Etat d'après « les idées du quartier Latin, ce qui ne serait pas posi- « tivement du progrès (1). »

A cette société en succéda une seconde, à la tête de laquelle étaient Marc Dufraisse, le même qui a fait quelque bruit en 1870, et Eugène l'Héritier. Les adeptes demandaient l'abolition de l'Université. Ils voulaient, de plus, que l'enseignement fût libre, gratuit, laïque et obligatoire. Comme on le voit, Jules Ferry, Paul Bert et consorts ne sont pas précisément les inventeurs des théories qu'ils professent.

Presque en même temps apparaissait l'*Union* dont l'existence fut éphémère. Ceux qui en faisaient partie proclamaient la souveraineté du peuple et s'obligeaient par serment à combattre à coups de fusils ceux qui refuseraient de partager leur manière de voir.

Ce genre de libéralisme est encore de mode.

Vint ensuite la *Société des condamnés politiques*. Elle se composait en partie de déclassés plus intéressés qu'intéressants. Ils exigeaient, entre autres choses, que des récompenses fussent accordées à ceux qui avaient troublé l'ordre sous la Restauration. *Les Victimes du Deux-Décembre* ont parodié de nos jours, et, disons-le, avec un rare bonheur, les membres de cette association. On signale Fieschi parmi ceux qui obtinrent, à cette époque, une pension du gouvernement.

Les *Réclamants* se joignirent à la *Société des Condamnés politiques*. Ils auraient pu s'appeler, avec plus de raison, les héros de Juillet, car ils prétendaient avoir combattu pour la nouvelle dynastie, et réclamaient à ce titre une récompense nationale en espèces sonnantes.

(1) LUCIEN DE LA HODDE, *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain*.

La *Société Gauloise*, les *Amis de la Patrie* et les *Francs régénérés* formaient autant de Sectes politiques, disposées à faire le coup de feu contre les suppôts du despotisme.

Garnier-Pagès ressuscita, de son côté, l'ancienne société connue sous le nom de *Aide-toi;* mais il ne réussit pas à lui donner beaucoup d'extension.

« L'association sérieuse et prépondérante de cette « époque, dit Lucien de la Hodde, c'est la société des « *Amis du Peuple*. Son influence ne tarde pas à atteindre « et à absorber tout le parti républicain; c'est elle qui « l'organise, l'échauffe, le dirige jusqu'aux journées de « juin, où elle disparaît dans une tempête sanglante.

« Avant de prendre la tête du parti, elle est précédée « par une de ces associations prétendues maçonniques, « dont les formes ne dissimulaient aucunement le but « révolutionnaire; nous voulons parler de la Loge des « *Amis de la Vérité*, qui, le 21 septembre, donna à Paris « le spectacle d'une manifestation théâtrale passablement « insolite. Il s'agissait d'un anniversaire funèbre, le « supplice des quatre sergents de La Rochelle. Toutes les « sociétés devaient y figurer; mais les *Amis de la Vérité* « y firent surtout de l'effet par leur mise en scène. Ils « s'étaient donné rendez-vous au lieu de leurs séances, « rue de Grenelle-Saint-Honoré; là, ils arrêtèrent leur « programme, revêtirent leurs insignes, puis ils se ren- « dirent processionellement place de Grève, où les quatre « conspirateurs avaient été exécutés. M. Cahaigne, le « vénérable, couvert des marques de sa dignité, menait « le cortège avec cette solennité particulière que ses amis « lui connaissent. Sur le passage, les postes, obéissant « au pitoyable esprit de désorganisation du moment, « sortaient des corps-de-garde, et, au son du tambour, « portaient les armes aux tabliers et aux beaux cordons « rouges des Maçons.

« Arrivés sur la place, les *Amis de la Vérité* se

« rangèrent en cercle au milieu d'une grande foule de
« peuple. Il y avait là la plupart des patriotes de l'époque
« et un contingent considérable du grand corps des
« badauds de Paris. Pareil spectacle était assez rare
« pour que les curieux s'en fissent une fête. Des orateurs,
« anciens Carbonari, prirent la parole pour célébrer
« l'héroïsme des quatre sous-officiers, et maudire l'acte
« d'un gouvernement qui n'avait fait qu'user du droit le
« plus légitime de défense. Il appartenait sans doute à
« ces messieurs, parmi lesquels nous retrouvons
« M. Buchez, de plaindre le sort de leurs anciens com-
« pagnons ; seulement, ce qu'ils avaient à faire dans ce
« triste cas, ce n'était pas de glorifier un crime justement
« puni, mais bien de demander pardon à ces quatre
« victimes célèbres, dont leurs conseils avaient préparé
« la perte (1). »

Le gouvernement laissa faire. Comme il ne s'agissait pas de manifester contre lui, la manifestation lui parut inoffensive. C'était une erreur.

Les *Amis de la Vérité* ne tardèrent pas à se fondre avec les *Amis du Peuple.* Dans les rangs de cette dernière société figuraient des hommes qui jouissaient d'une certaine considération et des jeunes gens qui soupiraient après un nouvel ordre de choses dont ils espéraient bénéficier.

Citons parmi les adeptes qui ont acquis quelque célébrité, à la faveur de nos troubles politiques, MM. Godefroy Cavaignac, Raspail, Marrast, Flocon, Blanqui, Trélat, Antony Thouret, Charles Teste, Cahaigne, Bonnias, Bergeron, Guignard, Imbert, les deux Vignerte, Félix Avril, Fortoul, Delescluze.

Tous ces jeunes gens parlent, écrivent, s'agitent, se font poursuivre et condamner par les tribunaux, et finis-

(1) Lucien de la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain.*

sent par exercer autour d'eux un prestige qui va grandissant, à mesure que se multiplient les mesures répressives dont ils sont l'objet.

Ils ne se contentent pas de faire de l'agitation en France. Leur propagande s'étend jusqu'au delà de nos frontières.

Lorsqu'ils se considèrent comme suffisamment forts, leur ambition ne se borne plus à remuer le peuple au moyen des journaux qu'ils rédigent et des brochures qu'ils répandent. Ils provoquent des émeutes. Ils songent même à assassiner le roi et à s'emparer de l'artillerie de la garde nationale, avec la connivence des artilleurs qui sont affiliés à la Société.

La révolte effraya un instant Paris.

A la suite de ces troubles, dix-neuf accusés parurent en cour d'assises. Les plus connus étaient Godefroy Cavaignac, les deux Garnier, Sambuc, Audry de Puyraveau, fils, Trélat, etc.

Les accusés ne nièrent point les faits. Quelques-uns même se glorifièrent de leur participation à l'émeute. Nonobstant cela, le jury se montra bon prince et acquitta les prévenus. Le lendemain, 16 avril 1831, les désordres recommencèrent de plus belle, mais ils furent promptement réprimés.

Presque tout le mois de mars se passa en manifestations tapageuses.

Le 14 juillet suivant, Paris est en proie à de nouvelles émotions. Cette fois, les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, disent les uns, les agents de police déguisés, disent les autres, tombèrent sur les émeutiers à coups de gourdins.

En septembre, la chute de la Pologne mit une fois de plus les *Amis du Peuple* en mouvement. Le roi fut injurié dans son palais, et Casimir Périer n'échappa à la mort qu'en faisant preuve d'audace.

Le 4 janvier 1832, les conspirateurs tentent un singulier

coup de main. Le mouvement doit commencer par l'incendie des tours Notre-Dame. L'éveil est donné par un des gardiens de l'édifice, et les coupables sont pris et incarcérés. Pendant que les hommes d'action de la Société se compromettaient par cette prise d'armes, les chefs avaient, de leur côté, maille à partir avec la justice, à l'occasion des écrits séditieux qu'ils publiaient. Les accusés étaient Raspail, Blanqui, Gervais de Caen, Antony Thouret, Hébert, Trélat, Bonnias, Rillieux, Plagnol. Tous se défendirent comme on se défendait alors, c'est-à-dire en attaquant le pouvoir avec une violence inouïe, et furent condamnés à des peines dérisoires.

Si, d'une part, les *Amis du Peuple* faisaient le désespoir de la police, de l'autre, les affiliés de la Chambre lançaient du haut de la tribune des paroles passionnées qui avaient dans le pays un grand retentissement.

Parmi ces orateurs nous citerons Cabet, Audry de Puyraveau, de Ludre, Lafayette, Lamarque, Laboissière et Dupont (de l'Eure).

Les 5 et 6 juin 1832, Paris faillit tomber aux mains des *Amis du Peuple*. Ce ne fut qu'après deux jours de lutte, que les troupes et la garde nationale vinrent à bout de l'insurrection. Cabet et Garnier-Pagès aîné furent poursuivis à l'occasion de cette affaire.

A la suite de cet échec, la société des *Amis du Peuple* subit une transformation que je crois devoir signaler.

« Vers la fin de 1832, dit de la Hodde, les hommes les
« plus capables du parti, pour ne plus être traînés à la
« remorque des conspirateurs secondaires, décidèrent de
« se mettre à la tête des *Droits de l'homme*, et d'y ratta-
« cher tous les révolutionnaires. Ils élaborèrent un plan
« d'organisation qui fut adopté sur les bases suivantes :
« Un comité composé de onze membres, appelés direc-
« teurs; sous les ordres des directeurs, douze commis-
« saires, un par chaque arrondissement ; puis quarante-

« huit commissaires de quartier, subordonnés aux com-
« missaires d'arrondissement. Les commissaires de
« quartier étaient chargés de former des sections com-
« posées d'un chef, d'un sous-chef, de trois quinturions
« et de vingt membres au plus. Ce chiffre de vingt mem-
« bres était fixé pour éluder la loi; dans le même but,
« chaque section devait porter un nom différent. A la
« rigueur, on pouvait admettre que c'était autant de
« sociétés différentes, se tenant par leur nombre dans les
« prescriptions du code.

« Un certain nombre de sections furent immédiatement
« organisées ; elles nommèrent leurs chefs, puis ceux-ci
« furent invités à élire les directeurs. Le scrutin donna
« la majorité aux personnages suivants, qui furent pro-
« clamés membres du comité : MM. Audry de Puyra-
« veau, Voyer-d'Argenson, députés; Kersausie, G. Cavai-
« gnac, Guinard, N. Lebon, Berryer-Fontaine, J.-J. Vi-
« gnerte, Desjardin, Titot et Beaumont (1). »

La Société, sous la direction de ces chefs, dont la haute intelligence égalait le zèle et l'activité, prit une extension rapide. La préfecture de police ne tarda pas à en découvrir l'organisation. Mais les tribunaux se déclarèrent impuissants, les conspirateurs ayant eu soin de respecter la lettre de la loi.

Chaque section prenait un nom différent. Parmi les désignations adoptées se trouvaient les suivantes : Les *Montagnards*, *Louvel*, *Marat*, les *Truands*, *Babœuf*, *Robespierre*, le *Bonnet phrygien*, *Couthon*, *Lebas*, *Saint-Just*, le *Niveau*, le *Ça ira*, etc.

Cependant les bas-fonds de la société continuaient à s'agiter, et parfois à entraîner les chefs plus loin qu'ils ne l'auraient voulu. En 1833, le 14 juillet, une émeute formidable faillit éclater. Mais la police, prévenue, cerna

(1) Lucien de la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain.*

les sections et mit ainsi obstacle à cette nouvelle levée de boucliers.

Parmi les individus compromis en cette circonstance et traduits devant les tribunaux, nous remarquons MM. Raspail, Noël Parfait, Latrade, Langlois, Chavot et Kaylus. Leurs avocats, Michel (de Bourges), Dupont et Pinard se montrèrent d'une véhémence telle que le tribunal les suspendit de leurs fonctions, Dupont pour une année, Pinard et Michel (de Bourges) pour six mois.

Mes lecteurs se souviennent du rôle qu'Armand Carrel joua à Belfort comme Carbonari, sous la Restauration. Nous le retrouvons, à l'époque où les *Droits de l'homme* tenaient Paris en émoi, à la tête du *National*, l'un des organes de la Société.

La province n'était pas moins bien organisée que Paris, l'agitation de la capitale eut, à diverses reprises, un sérieux contre-coup à Lyon, à Grenoble et ailleurs.

Cependant la société des *Droits de l'homme* parut insuffisante aux conspirateurs, qui créèrent un certain nombre de sociétés annexes, dont les principales étaient la *Commission de Propagande* et la *Société pour la défense de la presse*.

La *Commission de Propagande* avait pour but de jeter la division parmi les patrons et les ouvriers. Grâce à ses efforts, on vit, à la fin de 1833, tous les corps de métier de la capitale déserter les Ateliers et se mettre en grève. Les procédés employés par nos Collectivistes ne sont donc pas absolument nouveaux.

Le 13 avril 1834, les rues de Paris furent une fois de plus inondées de sang. Mise au courant des projets des *Droits de l'homme*, la police avait pris ses mesures, grâce à l'énergie de M. Thiers, alors ministre de l'intérieur.

Malheureusement pour les conspirateurs, la plupart de leurs chefs étaient sous les verrous. Il leur restait cependant le capitaine Kersausie, Blanqui, Barbès,

Sobrier et quelques autres meneurs dont l'exaltation n'était pas toujours modérée par la prudence. — Disons, toutefois, que les hommes vraiment intelligents du parti répugnaient à toute tentative d'insurrection.

Le capitaine Kersausie parcourait les sections et donnait des ordres, lorsqu'arrivé près de la porte Saint-Denis, il fut saisi par la police et conduit à la mairie du 7e arrondissement.

A cette nouvelle, les émeutiers crient aux armes et se répandent dans les quartiers Saint-Méry, Saint-Denis et du Temple. Des barricades sont construites sur la rive gauche et enlevées par la troupe et la garde nationale. Celles des rues Saint-Méry, Chapon, Geoffroy-Langevin, Transnonain et du Poirier sont détruites à leur tour.

Le lendemain le combat recommence et se termine par la défaite des insurgés.

Quelque temps auparavant Godefroy Cavaignac s'était rendu à Lyon pour y organiser une succursale des *Droits de l'homme.* A la tête du comité directeur, chargé de mener l'œuvre à bonne fin, nous voyons figurer Jules Favre. Le célèbre avocat, s'étant aperçu qu'il s'agissait d'autre chose que de prononcer des discours, se retira prudemment, laissant à de plus osés que lui le soin de tirer les conséquences d'un principe qu'il eût volontiers soutenu, s'il avait suffi de le faire en un langage éloquent et harmonieux.

Les adhérents arrivèrent en foule.

On songea alors à enrôler dans la société nouvelle les *Mutuellistes*, recrutés exclusivement parmi les ouvriers tisseurs de la Croix-Rousse.

Cette association dont le nom même indiquait les tendances ne se proposait pas un but politique. L'autorité civile l'avait d'abord encouragée. Les patrons et les membres du clergé en étaient, comme souscripteurs honoraires, et contribuaient de tout cœur à en assurer la prospérité.

Les *Droits de l'homme*, comprenant le parti qu'ils pourraient tirer de ces braves travailleurs, s'ils parvenaient à les convertir à leurs idées, ne négligèrent rien pour triompher de leurs scrupules.

Ils y arrivèrent sans trop de difficultés. Leur premier soin, après s'être introduits dans la place, fut de fomenter une grève. La situation devint grave un instant, puis le calme reparut. Mais, à la nouvelle que les Chambres étaient en train de préparer une loi contre les associations, les *Mutuellistes* qui appartenaient aux *Droits de l'homme* déclarèrent qu'ils n'obéiraient pas à la loi. Le gouvernement, résolu à agir avec énergie, fait emprisonner les six principaux instigateurs de la grève. Leurs compagnons exaspérés se disposent alors à prendre les armes. Les chefs des *Droits de l'homme* les calment de leur mieux et les engagent à attendre qu'une action générale soit décidée. Une réunion des sociétés secrètes et des corporations ouvrières a lieu. Les *Mutuellistes*, les *Droits de l'homme*, les *Indépendants*, la *Société du Progrès*, l'*Association pour la liberté de la presse*, les *Unionistes*, les *Francs-Maçons*, etc., etc., étaient représentés par les membres de leurs comités respectifs à ces assises d'un nouveau genre.

Il fut convenu que l'insurrection aurait lieu le 9 avril.

Ce jour-là, en effet, les soldats de l'émeute allèrent bravement au feu et se battirent avec un courage que les troupes elles-mêmes furent contraintes d'admirer. Mais on constata une fois de plus que les chefs du mouvement, à l'exception de deux ou trois, s'étaient vaillamment tenus à l'abri du danger.

La propagande des *Droits de l'homme* était alors des plus actives dans les principales villes de France. Saint-Etienne, Clermont, Grenoble, Vienne, Marseille, Châlons, Lunéville, Epinal, Dijon, Metz, Nancy, etc., avaient des comités et des sections, et recevaient le mot d'ordre de Paris.

Les chefs principaux de ces diverses sociétés de province étaient, à Saint-Etienne, les Caussidière; à Perpignan, les Arago; à Dijon, James de Montry; à Grenoble, Saint-Romme, le père du député actuel. A Lunéville et à Nancy, les *Droits de l'homme* avaient des adeptes dans les quatre régiments de cuirassiers qui tenaient garnison dans les départements de la Meurthe et des Vosges. Au nombre des militaires qui faisaient partie de la Secte, nous remarquons le maréchal des logis Clément Thomas, le même qui mourut fusillé par les hommes de la Commune en 1871.

Dans toutes les villes que je viens de citer, les désordres furent plus ou moins graves.

Le gouvernement ne voulut faire qu'un seul procès pour tous les accusés, à quelque partie de la France qu'ils appartinssent. La Cour des pairs eut mission de statuer sur leur sort. Parmi les avocats bénévoles que les prévenus chargèrent de leur défense, nous voyons figurer MM. Barbès, Blanqui, Flocon, Marc Dufraisse, Raspail, Carrel, Fortoul, Ledru, Ledru-Rollin, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Carnot, Auguste Comte, Garnier-Pagès, Lamennais, Marie, Jules Favre, Michel (de Bourges), etc. Cette armée de défenseurs, dont la plupart n'appartenaient pas au barreau, était placée sous la direction d'un comité, composé de Godefroy Gavaignac, de Marrast et de Caussidière.

Je ne signalerai pas toutes les sociétés secrètes qui virent le jour pendant le règne de Louis-Philippe. Ce serait beaucoup trop long et je m'exposerais à de nombreuses redites. Je citerai cependant encore la *Société des familles*, fondée par Blanqui et Barbès, et dont le mode de réception rappelait, dans quelques-uns de ses détails, la secte des Illuminés ; celle des *Saisons*, qui se composa des débris de la précédente et essaya à son tour, mais sans succès, de lutter les armes à la main; des *Montagnards*, dont le rôle fut un peu effacé; des *Nou-*

velles Saisons, des *Egalitaires*, de la *Société dissidente*.

Les *Saisons* et la *Société dissidente* furent celles qui décidèrent, en grande partie, du sort de la Monarchie de Juillet.

Mes lecteurs savent maintenant ce qu'étaient devenus les Francs-Maçons que le F∴ Rebold nous représente comme désertant les Loges, en 1830, ou parce que le clergé exerçait sur Louis-Philippe une influence malheureuse, ou parce que l'avènement du nouveau roi répondait aux vœux et aux tendances politiques de l'Ordre. Lorsque nous passons en revue les chefs des diverses sociétés secrètes qui troublèrent, pendant dix-huit ans, la tranquillité publique, à Paris et dans les départements, il est facile de constater que tous étaient sortis des Ateliers maçonniques. Ce qu'il fallait démontrer pour l'édification de ceux qui croient à l'innocuité de la Secte.

CHAPITRE XXI

La F.·. M.·. et la Révolution de 1848.

SOMMAIRE. — En quoi Louis-Philippe plaisait et déplaisait aux Loges — Anecdote racontée par Louis Blanc à l'occasion du sac de l'archevêché en 1831. — Conspiration de Didier et bienveillance dont sa famille fut l'objet de la part de Louis-Philippe. — La veuve du côté gauche de Louvel et la dynastie de juillet. — Apostrophe de Trélat aux Maçons apostats de la chambre des pairs, lors du procès d'Avril. — Les idées républicaines recommencent à prendre le dessus au Grand-Orient et dans les Ateliers de province. — Congrès maçonniques de la Rochelle, de Rochefort, de Saintes, de Toulouse, de Strasbourg, etc. — Le Grand-Orient sévit contre les congressistes. — Pourquoi? — La République de 1848. — Manifestation du Grand-Orient. — *Création d'une Grande-Loge nationale. — Quel était son but.* — Elle se rend à l'Hôtel-de-Ville et adhère à la République. — Son peu de succès et sa suppression. — La Maçonnerie recommence à faire de la politique. — Le prince-président signale le fait au Grand-Orient qui ferme les Loges incriminées. — La *Solidarité républicaine.* — La *Marianne.* — Les Francs-Maçons français, désireux de faire leur cour à Louis-Napoléon, nomment Grand-Maître le prince Murat. — La Révolution de 1848 a été l'œuvre de la Maçonnerie européenne.

Rebold feint l'ignorance lorsqu'il cherche à expliquer, en s'appuyant sur des raisons qui n'ont rien de sérieux, la retraite d'un grand nombre de Maçons après l'avènement de Louis-Philippe. Il sait que les adeptes étaient scindés en deux fractions parfaitement distinctes, les monarchistes et les républicains. Les premiers restèrent

---

Ouvrages consultés. — En dehors des ouvrages maçonniques cités dans le cours de ce chapitre, j'ai dû me borner à parcourir les journaux du temps, et les diverses histoires que l'on a écrites du règne de Louis-Philippe. Les écrivains de la Maçonnerie que j'ai relatés ne parlent des événements qu'avec les plus grandes réserves pour ne pas encourir les censures dont le Grand-Orient a coutume de frapper les indiscrets. On trouve cependant quelques indications précieuses dans les *Revues* maçonniques. Mais il faut avoir soin de lire entre les lignes.

dans les Loges, les seconds en sortirent. Les sociétés secrètes dont nous venons de parler furent l'œuvre de la Maçonnerie aux tendances démocratiques.

Louis-Philippe ne déplaisait aux éléments schismatiques de l'Ordre que comme souverain. Abstraction faite de la politique, il était en communion d'idées avec les *Amis du peuple*, les *Montagnards* et les *Egalitaires* eux-mêmes. Le Roi-Citoyen supportait l'Eglise, mais il ne l'aimait pas. Il avait cela de commun avec les agitateurs qui n'ont cessé de faire appel aux passions démagogiques pendant les dix-huit années de son règne.

« Lorsque la Révolution de juillet éclata, dit le « F.·. Clavel, les membres de la Loge des *Amis de la* « *Vérité* furent les premiers à prendre les armes. On les « voyait au plus fort du danger, animant, par leurs pa- « roles et par leurs exemples, les combattants à redou- « bler d'efforts pour obtenir la victoire. Beaucoup péri- « rent dans la lutte. Le 31 juillet, lorsqu'il s'agissait, « dans les Chambres, *de placer sur le trône la famille* « *d'Orléans, la Loge fit placarder sur les murs de Paris* « *une proclamation, dans laquelle elle* PROTESTAIT *contre* « *toute tentative qui aurait pour but de fonder une dy-* « *nastie nouvelle sans l'avis et le consentement de la* « *nation* (1). »

Aussi, Louis-Philippe ne négligea-t-il rien pour s'attacher les sommités de la Maçonnerie au concours desquelles il devait sa couronne.

Talleyrand fut nommé ambassadeur à Londres. Le duc Decazes, dont la courtisannerie sous la Restauration fut un sujet de scandale, devint grand référendaire de la Chambre des pairs. Lafayette, Cousin, Dupont (de l'Eure), Guizot, Adolphe Thiers, et autres Maçons et

(1) Clavel, *Histoire pittoresque des sociétés secrètes.*

Carbonari arrivèrent aux plus hautes dignités dès le début du nouvel ordre de choses.

Le *National*, dont les renseignements ne sauraient être suspects, constatait avec franchise ce fait caractéristique dans son numéro du 5 juin 1839 :

« Lorsque, disait-il, le Carbonarisme s'établit en « France, suivant les formes que des hommes, *à cette* « *heure pairs de France et fonctionnaires publics,* allèrent « chercher en Italie et en Allemagne, il eut pour but le « renversement de tout pouvoir irresponsable et hérédi- « taire. On ne peut y être affilié sans prêter serment de « haine aux Bourbons et à la royauté. En quelques lieux « même ce serment était prononcé sur un crucifix et sur « un poignard. *Il y a des députés et des pairs qui s'en* « *souviennent.* »

Ils s'en souvenaient certainement. Mais, partant de ce principe qu'il est avec le ciel des accommodements, et avec sa conscience aussi, ils montrèrent pour Louis-Philippe une sympathie qu'ils avaient refusée à Louis XVIII et à Charles X, parce que Charles X et Louis XVIII n'avaient jamais songé à les combler de faveurs, n'étant ni l'un ni l'autre affiliés aux Loges.

Les tendances antireligieuses du nouveau souverain leur faisaient espérer que, sous son règne, les Francs-Maçons atteindraient une partie de leur but. Voici, à ce propos, ce que Louis Blanc nous raconte en parlant du sac de l'archevêché en 1831 :

« Trop faible pour lutter contre les démolisseurs, « M. Arago envoya le frère de M. de Montalivet deman- « der du renfort au commandant général de la garde « nationale. L'envoyé ne reparut pas; il écrivit que les « secours allaient arriver; ils furent vainement attendus. « La surprise de M. Arago était extrême. Il s'expliquait

« malaisément que le pouvoir se fit complice de l'émeute.
« Des ouvriers étaient occupés à abattre la croix de la
« cathédrale, il voulut les en empêcher; ils répondirent
« qu'ils ne faisaient qu'obéir à *l'autorité*, et montrèrent
« un ordre signé du maire de l'arrondissement. Témoin
« de cette lugubre comédie, M. Arago frémissait de son
« impuissance, et comme savant et comme citoyen. Con-
« vaincu enfin qu'il y avait parti pris de la part du pou-
« voir de favoriser l'émeute, il allait donner ordre à son
« bataillon d'avancer, décidé à tout plutôt qu'à une rési-
« gnation grossière, lorsqu'on vint l'avertir que quelques
« personnages *marquants*, mêlés aux gardes nationaux,
« les engageaient à laisser faire. *On lui cita particulière-*
« *ment M. Thiers, sous-secrétaire d'Etat au ministère des*
« *finances*. Il l'aperçut, en effet, se promenant devant ces
« ruines *avec un visage satisfait et le sourire sur les*
« *lèvres*. »

« Vers trois heures, une légion de la garde nationale
« parut, mais pour parader seulement autour de l'édifice;
« et comme M. Arago invitait le commandant, M. Talabot,
« à entrer dans l'archevêché, pour que du moins l'émeute
« fût chassée du théâtre de ces dévastations : *J'ai ordre*,
« répondit M. Talabot, de *paraître ici et de m'en re-*
« *tourner* (1). »

En mai 1816, Didier, ancien conseiller à la Cour de cassation, organisa dans l'Isère une insurrection que l'on réprima sans trop de peine. L'affaire ayant échoué, Didier n'eut rien de plus pressé que de passer la frontière. Arrêté dans sa fuite, il fut livré par le gouvernement piémontais, condamné à mort et exécuté le 10 juin.

A partir de ce moment, sa famille reçut des secours d'une main inconnue.

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*

« La Révolution de 1830, dit Ducoin, est venue en par-
« tie lever le voile qui pesait sur ce mystère. La cons-
« tante faveur dont M. Didier fils n'a cessé de jouir et
« qu'il mérite à tous égards d'ailleurs, les fonctions impor-
« tantes qu'on lui a confiées successivement jusqu'à
« l'heure de sa mort, témoignent d'une manière éclatante
« quelle cause son père avait servie (1). »

Il n'y a pas jusqu'à la femme avec laquelle Louvel vivait publiquement qui ne devînt l'objet des faveurs royales en 1830.

Notons qu'il s'agissait, cette fois, d'une veuve de la main gauche, et qu'il était par là même difficile de justifier la bienveillance du souverain envers elle.

Je pourrais citer encore plus d'un fait de ce genre, et prouver : 1° que Louis-Philippe ne fut pas étranger aux agissements politiques de la Franc-Maçonnerie à cette époque ; 2° que, nonobstant son peu de bienveillance pour l'Eglise, il ne parvint jamais à se concilier l'affection des adeptes républicains ; 3° que ceux-ci regardèrent toujours les Maçons ralliés au pouvoir comme des parjures.

Trélat, un des accusés d'Avril, se défendant lui-même à la Chambre des pairs, s'écriait :

« Il y a ici tel juge qui a consacré *dix ans de sa vie* à
« développer les sentiments républicains dans l'âme des
« jeunes gens. Je l'ai vu, moi, brandir un couteau en
« faisant l'éloge de Brutus. Ne sent-il donc pas qu'il a
« une part de responsabilité dans nos actes ? Qui lui dit
« que nous serions tous ici sans son éloquence républi-
« caine? J'ai là, devant moi, d'anciens complices de
« Charbonnerie ; je tiens à la main le serment de l'un
« d'eux, serment à la République, et ils vont me con-
« damner pour être resté fidèle au mien. »

(1) Ducoin, *Conspiration de Didier*.

Cette apostrophe de Trélat est toute une révélation.

La Maçonnerie républicaine parvint, à force de persévérance, à faire pénétrer ses idées dans les anciennes Loges. Plus d'un adepte se fit initier avec l'arrière-pensée de démocratiser les Maçons imbus d'idées monarchiques. Bientôt le personnel des Ateliers et du Grand-Orient lui-même cessa d'être homogène. Il en résulta un malaise et des tiraillements que constatent la plupart des auteurs maçonniques.

Le F.·. Rebold, parle, à diverses reprises, de la coterie de Maçons rétrogrades qui s'opposaient à toute espèce de progrès.

Cette résistance finit par décourager les ardents de la Secte.

« Chacun, dit Rebold, voyait les intelligences s'en dé-
« tacher de plus en plus, la vie se retirer des centres
« pour aller animer les extrémités ; les Ateliers, n'ayant
« plus foi au Grand-Orient, s'isoler, s'organiser, suivant
« leurs vues individuelles, et tendre à s'affranchir d'un
« pouvoir inhabile, qui n'était même plus capable de les
« protéger, lorsqu'ils étaient dénoncés injustement à la
« police par des hommes faisant métier de délateurs. »

Rebold ajoute, quelques lignes après :

« Néanmoins nous rendons ici justice à cette minorité
« courageuse, qui ne cesse de lutter pour rendre à la
« Franc-Maçonnerie la considération et l'importance
« qu'une administration incapable lui a fait perdre ;
« entre autres membres de cette minorité, qu'il nous soit
« permis de nommer les Frères Bertrand, Bugnot, Jobert,
« Charassin, Ronchat, Barjaud, Lourmand, etc. (1). »

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

Tandis que le Grand-Orient s'agitait dans le vide, obéissant un jour à l'impulsion des progressistes, et revenant le lendemain sur ses pas, sous l'influence de la *coterie rétrograde*, les Loges de province étaient comme agitées par un souffle mystérieux.

« A cette époque, dit Rebold, on constate un mouve-
« ment prononcé dans les travaux des Loges de province,
« tant de celles du Grand-Orient que de celles du Su-
« prème-Conseil (rite écossais). On s'y occupe sérieuse-
« ment des questions d'intérêts maçonniques et sociaux;
« on y traite celles du *paupérisme* et de l'histoire de
« notre institution ; enfin un grand nombre d'Ateliers
« déclarent *vouloir s'occuper de tout ce qui touche à l'hu-*
« *manité, à la régénération, au bien-être des masses,*
« toutes questions du domaine de la Franc-Maçonnerie,
« et ne vouloir plus *se renfermer dans le cercle étroit*
« *qu'on leur avait assigné jusqu'alors.* Ces Loges se con-
« certèrent et décidèrent de réunir en un faisceau les
« efforts épars des Ateliers isolés pour travailler en
« commun à la réalisation du but de l'institution. Il
« résulta de ce mouvement que dans les années 1845,
« 1846 et 1847, des Loges de plusieurs Orients et notam-
« ment ceux de la Rochelle, de Rochefort, de Strasbourg,
« de Saintes, de Toulouse, de Lyon, de Montpellier, de
« Montauban, de Perpignan, et appartenant à l'obédience
« du Grand-Orient, déclarèrent que les bases de l'insti
« tution, reposant sur les principes de la morale la plus
« pure, elles ne *pouvaient rester étrangères aux idées*
« *progressives et généreuses qui se manifestaient de toutes*
« *parts,* et qu'elles avaient formé le projet de se réunir
« par Orient, et de débattre aussi les grandes questions
« d'où dépend le bonheur de l'humanité. »

Pour qui connaît la phraséologie maçonnique, le langage de Rebold signifie simplement que l'élément démo-

cratique s'était développé dans les Loges de province, en 1847, et refusait nettement de subir la pression des voltairiens imbus de monarchisme du Grand-Orient de Paris. Toujours habile à travestir la vérité, Rebold continue en ces termes :

« Le Grand-Orient, mal instruit sans doute sur les « véritables motifs de ces réunions qui prenaient la qua- « lification de Congrès, au lieu d'encourager, de soutenir « d'aussi nobles intentions, conçut de l'ombrage ; et ne « voyant dans le mouvement qui se manifestait dans les « Loges des départements, particulièrement dans celles « de son ressort, rien autre chose que l'intention de se « soustraire à sa direction et de créer des pouvoirs nou- « veaux, il commença par dissoudre le conseil central « formé à Lyon par les vénérables des douze Loges de « cet Orient, conseil qui avait déjà produit de grands « résultats et qui avait fondé une société de patronage « pour les enfants pauvres ; puis il interdit la Loge « Monthyon, Orient de Saintes, qui avait tenu un con- « grès ; il réprimanda les Loges de Toulouse pour avoir « aussi convoqué une assemblée qui avait eu lieu dans « leur Orient, et il défendit aux Loges de Bordeaux de « se réunir l'année suivante. »

Si les Ateliers ainsi malmenés par les chefs de la Maçonnerie avaient affiché dans leurs congrès une vive sympathie pour la dynastie régnante, ils n'auraient pas eu à subir les admonestations et les censures qui vinrent les frapper. La majorité *rétrograde*, la *coterie* d'encroûtés qui dominait au Grand-Orient *n'était pas mal instruite sur les véritables motifs de ces réunions*, au contraire, et si elle fit preuve d'intolérance, c'est parce qu'elle vit que l'élément démocratique menaçait de la déborder.

A la suite de l'acte de vigueur auquel le Grand-Orient crut devoir se résigner, en vue d'un intérêt politique, la

plupart des adeptes contre lesquels la *coterie rétrograde* avait sévi se *retirèrent ou devinrent inactifs*, nous dit le même écrivain. L'inaction des progressistes ne fut point ce que l'on pourrait supposer, en lisant l'historien des *Trois Grandes-Loges*. Lui-même en est si bien convaincu, qu'il s'abstient avec soin de faire certains rapprochements qu'un historien sérieux ne saurait négliger.

« Pas d'effet sans cause, dit un écrivain que j'ai cité « plusieurs fois déjà ; pas d'effet dont les caractères prin- « cipaux ne doivent se retrouver dans la cause qui l'a « produit. La Révolution de 1848 est un grand fait histo- « rique qui doit avoir une cause quelconque ; car, moins « que toute autre chose, les révolutions ne s'improvisent. « Pour opérer une révolution, il faut s'y préparer de « longue main, en échauffant les têtes et les cœurs par la « perspective d'un but qui sourie aux masses ; en pré- « voyant les obstacles qui pourraient entraver l'exécu- « tion du projet, en multipliant les moyens qui assurent « le triomphe, en adoptant des chefs populaires dont le « nom commande l'obéissance. Pour opérer une révolu- « tion, il faut que les différents centres de population « soient mis en rapport et se concertent pour agir sépa- « rément dans le même sens, le même jour et à la même « heure, ou conviennent d'un lieu de réunion où toutes « les forces seront concentrées par un coup de main dé- « cisif. Si la Révolution est européenne, il faut que la « cause le soit également ; plus vaste est le théâtre où « elle se développe, plus répandue et plus universelle « doit être la cause, mieux organisé doit être le mouve- « ment. Si l'une ou l'autre de ces conditions fait défaut, « la Révolution n'est pas possible ; elle aboutirait certai- « nement à une ridicule échauffourée (1). »

(1) GYR, *La Franc Maçonnerie en elle-même.*

Ces considérations générales sont d'une justesse que personne ne contestera. L'auteur en tire cette conclusion que la Révolution de 1848 fut l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, parce que seule la Franc-Maçonnerie réunit en elle les conditions d'unité, de durée, d'universalité et d'entente nécessaires pour produire en Europe une semblable commotion.

Il fait observer avec raison que les prétextes mis en avant pour expliquer la levée de boucliers qui eut pour conséquence la chute de Louis-Philippe ne sont pas sérieux. Le cri de la réforme, dit-il, n'était qu'un mot d'ordre et non l'expression d'un vœu du pays.

Quarante-huit heures avant que n'éclatât la Révolution, la France ne songeait pas à la République. Mais les Loges y avaient pensé pour elle.

Le 18 août 1846, un congrès maçonnique européen s'ouvrait à Strasbourg. Ceux de Rochefort et de la Rochelle l'avaient précédé, comme la réunion des commissions parlementaires précède, à la Chambre, la discussion des lois en séance publique.

Les députés des Loges françaises, suisses et allemandes s'y rendirent en grand nombre. Parmi les délégués les plus connus se trouvaient MM. Crémieux, Cavaignac, Ledru-Rollin, L. Blanc, Caussidière, Proudhon, Marrast, Marie, Vaulabelle, Félix Pyat. Quelques écrivains citent Lamartine comme faisant partie de la délégation française, mais je crois pouvoir affirmer qu'ils se trompent. L'auteur des *Méditations* ne faisait pas partie de ce convent. L'Allemagne était représentée par Fickler, Herwegh, Hecker, Ruge, de Gagern, Blum, Bassermann, Jacoby, Feuerbach, Simon, Welker, Heckscher, etc. Rebold prétend que les congressistes s'occupèrent des *libertés sociales* et des *améliorations que la Maçonnerie pouvait tenter en faveur des ouvriers*. « *D'autres questions* « *graves*, ajoute l'auteur maçonnique, *y furent également* « *traitées.* » Quelles étaient ces questions dont Rebold

constate la gravité ? On peut trouver la réponse à cette interrogation en étudiant de près l'agitation dont l'Europe fut le théâtre dix-huit mois après.

Je ne retracerai pas le tableau des événements qui précédèrent les journées de février. Je me bornerai à rappeler certains faits qui se rattachent directement à l'histoire de la Maçonnerie.

Le Gouvernement Provisoire était à peine installé, que la Secte s'empressait de donner à la République un témoignage de dévouement.

A la suite d'une réunion extraordinaire qui eut lieu le 4 mars 1848, le Grand-Orient fit connaître aux Loges de son obédience la satisfaction que lui causait l'avènement de la démocratie. De plus, il leur annonçait : 1° que, fidèle à ses antécédents, il avait ouvert une souscription en faveur des victimes de la guerre civile, souscription à laquelle il les priait de concourir dans la mesure de leurs ressources ; 2° qu'il avait décidé d'exprimer au Gouvernement Provisoire toute sa sympathie, pour les principes qu'il professait, principes qui ne *différaient en rien*, ajoutait-il, de ceux de la Maçonnerie.

La démonstration politique dont il est question dans cette circulaire eut lieu le 6 mars. Inutile de dire que Rebold la blâme comme contraire aux Constitutions maçonniques. Cela devait être, l'auteur ayant écrit son *Histoire des Trois Grandes-Loges* en 1864, c'est-à-dire sous le gouvernement qui remplaça les vainqueurs de 1848.

Une députation du Grand-Orient se rendit donc auprès du Gouvernement Provisoire, et déposa entre les mains des F.·. F.·. Crémieux et Garnier Pagès un acte d'adhésion à la République au nom de tous les Maçons de France. Le F.·. Pagnerre, libraire-éditeur et secrétaire général, était présent à cette réception. Députés et membres du pouvoir exécutif portaient leurs insignes maçonniques.

La députation avait à sa tête le F.·. Bertrand, deuxième Grand-Maître de l'Ordre, et le chef avéré de la fraction progressiste du Grand-Orient.

Le F.·. Bertrand prit la parole en ces termes :

« A LA GLOIRE DU GRAND-ARCHITECTE DE L'UNIVERS. »

« *Le Grand-Orient de France au Gouvernement Provisoire :*

« Citoyens,

« Le Grand-Orient de France, au nom de tous les Ateliers maçonniques de sa correspondance, apporte son adhésion au Gouvernement Provisoire. Quoique placée par ses statuts mêmes en dehors des discussions et des luttes politiques, la Maçonnerie française n'a pu contenir l'élan universel de ses sympathies pour le grand mouvement national et social qui vient de s'opérer.

« Les Francs-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière ces mots : *Liberté, Egalité, Fraternité:* en les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que la patrie tout entière a reçu par vous la consécration maçonnique. Ils admirent le courage avec lequel vous avez accepté la grande et difficile mission de fonder sur des bases solides la liberté et le bonheur du peuple ; ils apprécient le dévouement avec lequel vous savez l'accomplir, en maintenant l'ordre qui en est la condition et la garantie. Quarante mille Francs-Maçons, répartis dans près de cinq cents Ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever heureusement l'œuvre de régénération si glorieusement commencée.

« Que le Grand-Architecte de l'univers vous soit en aide ! »

Je reproduis la réponse du F.·. Crémieux. Mes lecteurs y trouveront des aveux qu'il est bon de recueillir :

« Citoyens et Frères du Grand-Orient, le Gouverne-
« ment Provisoire accueille avec empressement et plaisir
« votre utile et complète adhésion. Le Grand-Architecte
« de l'univers a donné le soleil au monde pour l'éclairer,
« la liberté pour le soutenir. Le Grand-Architecte de
« l'univers veut que tous les hommes soient libres ; il
« nous a donné la terre en partage pour la fertiliser, et
« c'est la liberté qui fertilise (vive approbation, applau-
« dissements).

« La Maçonnerie n'a pas, il est vrai, pour objet la poli-
« tique ; *mais la haute politique, la politique d'humanité,*
« A TOUJOURS TROUVÉ ACCÈS AU SEIN DES LOGES MAÇON-
« NIQUES (oui ! oui) ! *Là, dans tous les temps, dans toutes*
« *les circonstances, sous l'oppression de la pensée comme*
« *sous la tyrannie du pouvoir, la Maçonnerie a répété*
« *sans cesse ces mots sublimes :* LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATER-
« NITÉ.

« *La République est dans la Maçonnerie,* et c'est pour
« cela que dans tous les temps, heureux ou malheureux,
« la Maçonnerie a trouvé des adhérents sur toute la sur-
« face du globe. Il n'est pas un Atelier qui ne puisse se
« rendre cet utile témoignage qu'il a constamment aimé
« la liberté, qu'il a constamment pratiqué la fraternité.
« Oui, sur toute la surface qu'éclaire le soleil, la Franc-
« Maçonnerie tend une main fraternelle à la Franc-Ma-
« çonnerie, c'est un signal connu de tous les peuples
« (applaudissements).

« Eh bien, la République fera ce que fait la Maçon-
« nerie : elle deviendra le gage éclatant de l'union des
« peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés
« de notre triangle, et le Grand-Architecte de l'univers,
« du haut du ciel, sourira à cette noble pensée de la Ré-
« publique qui, se répandant de toutes parts, réunira

« dans un même sentiment tous les citoyens de la « terre.

« Citoyens et Frères de la Franc-Maçonnerie, vive la « République ! »

On applaudit avec enthousiasme, et la députation se retire aux cris de Vive la République ! vive le Gouvernement Provisoire !

Le Grand-Orient se souvint alors des Ateliers qu'il avait frappés de censures, parce qu'ils s'étaient réunis en congrès sans son assentiment, et proclama en leur faveur une amnistie générale.

Il devait en être ainsi, car les excommuniés de Toulouse, de Strasbourg et d'ailleurs avaient largement contribué à nous donner cette forme de gouvernement que les Maçons regardaient comme un *fac-simile* parfaitement réussi de leur société.

Tout, en apparence, semblait devoir sourire au Grand-Orient ; mais il n'en était rien ; car un nouveau schisme allait diviser l'Ordre.

Quelques personnes s'imaginent, sur la foi des adeptes, que la Maçonnerie est une république dans le sens le plus élevé du mot, et que la fameuse devise : *Liberté, Egalité, Fraternité* y reçoit chaque jour une touchante application. C'est là une erreur que je crois utile de signaler.

Le F.·. Rebold reproche avec raison au pouvoir suprême de l'Ordre ses tendances quelque peu despotiques :

« Avant 1848, dit-il, le Grand-Orient gouvernait ses « Loges d'après une Constitution qui, bien que basée sur « un système représentatif, n'en était pas moins *très aris-* « *tocratique*. Le Suprême-Conseil, sous ce rapport plus « éloigné encore des principes égalitaires de la véritable « Franc-Maçonnerie, était et est encore la personnifica- « tion du pouvoir oligarchique. Ses dignitaires, nommés

« à vie, sont irrévocables ; il dirige et administre selon
« sa volonté (1). »

Les Maçons de cœur, fait observer le même écrivain, avaient tenté, sans résultat, de réunir le Grand-Orient et le Suprême-Conseil. Leurs efforts s'étaient brisés *contre l'intolérance* des deux rivaux.

Le Grand-Orient se fit surtout remarquer par son exclusivisme.

Lorsque survint la Révolution de février, des Maçons, en assez grand nombre, voulurent mettre fin à cet état de choses, et ne trouvèrent rien de mieux que de fonder une Grande-Loge nationale de France.

« Leur objet principal, dit encore Rebold, fut d'abord
« d'abolir les vieux abus qui étaient devenus des usages
« consacrés, les dignités à vie, les hauts grades, en un
« mot de ramener la Franc-Maçonnerie, cette noble et
« grande institution, à ses vrais et sublimes principes, à
« sa simplicité primitive. Mus par une conviction pro
« fonde et forts de l'assentiment d'un grand nombre de
« Frères, ils provoquèrent une réunion où l'on nomma
« une commission provisoire chargée des travaux prépa-
« ratoires pour la convocation d'un congrès maçonnique,
« auquel devait être soumis le projet de fonder une
« Grande-Loge nationale de France (2). »

Cette commission était ainsi formée :

Barbier, avocat, président; Vanderheym; général Jorry; du Planty, maire de Saint-Ouen, docteur en médecine; L.-Th. Juge, juge de paix; Minoret, avocat; Lefrançois, avocat; Desrivières, docteur-médecin; Dutilleul, secrétaire.

Le premier acte des schismatiques fut de se rendre à

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*
(2) Id., *ibid.*

l'Hôtel-de-Ville et d'adhérer solennellement au gouvernement républicain.

C'était le 10 mars.

Arrivés dans l'une des salles de l'édifice municipal, sept d'entre les Frères se revêtirent du tablier maçonnique. Puis, le président. Jules Barbier, prononça l'allocution suivante :

« Citoyens membres du Gouvernement Provisoire,

« Une réunion de Francs-Maçons, qui appartiennent « indistinctement à tous les rites, vient se présenter « devant vous avec le tablier pour insigne, c'est-à-dire « avec le symbole de l'égalité et du travail.

« Nous sommes tous, en effet, des ouvriers travaillant « avec une ardeur égale à la construction d'un édifice « social où chacun ait sa place et la part de bonheur qui « lui est due.

« Habitués à voir des Frères dans tous les hommes, « pénétrés de la sublimité de cette parole divine : Aimez-« vous les uns les autres ! nous saluons des acclama-« tions les plus vives *le gouvernement républicain*, « qui a inscrit sur la bannière de France cette triple « devise *qui fut toujours celle de la Maçonnerie :* LIBERTÉ, « ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Oui, citoyens, notre modeste bannière est celle de « l'union, de la sympathie entre tous les Français comme « entre tous les peuples. C'est à ce titre que nous venons « l'offrir au Gouvernement Provisoire. »

Lamartine répondit. Son discours fut ce qu'il devait être. Je n'en citerai que quelques fragments.

« Je n'ai pas l'honneur, dit-il, de savoir la langue que « vous parlez ; je ne suis pas Franc-Maçon, je n'ai « jamais eu dans ma vie l'occasion d'être affilié à aucune « Loge. Je vous parlerai donc pour ainsi dire une langue

« étrangère en vous remerciant. Cependant j'en sais « assez de l'histoire de la Franc-Maçonnerie pour être « convaincu que *c'est du fond de vos Loges que sont « émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour « et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini « par faire la sublime explosion dont nous avons été « témoins en* 1790, *et dont le peuple de Paris vient de « donner il y a peu de jours la seconde, et, j'espère, la « dernière représentation* (1). »

On voit que Lamartine n'hésitait pas à rendre la Maçonnerie responsable des faits et gestes de la Révolution.

Le 19 mai suivant, la Gr.-Loge nationale de France procéda à la nomination de ses principaux officiers. Voici quel fut le résultat du scrutin :

Le F.·. marquis Du Planty, vénérable; le F.·. Jules Barbier, premier surveillant ; le F.·. général Jorry, deuxième surveillant; le F.·. Rebold, grand expert; le F.·. Desrivières, orateur; le F.·. Humbert, secrétaire général; le F.·. Vanderheym, administrateur-trésorier.

La Gr.-Loge nationale ne négligea rien pour atteindre le but qu'elle se proposait. Ceux qui la dirigeaient étaient des hommes intelligents et d'une parfaite honorabilité. Le F.·. Du Planty, en particulier, jouissait d'une estime universelle (2). Les dissidents n'avaient qu'un tort, celui de vouloir faire prédominer exclusivement dans la Maçonnerie les idées de mutualité et de bienfaisance qu'exprimait leur fameuse devise.

Les vrais Maçons ne les comprirent pas. Ils reçurent bien un certain nombre d'adhésions; mais ces adhésions

(1) Rebold, *Histoire des Trois Grandes-Loges.*

(2) M. du Planty, avec lequel j'ai eu jusqu'à sa mort les relations les plus amicales, était d'une intelligence remarquable et d'une bienveillance qui ne se démentit jamais.

étaient celles d'adeptes naïfs aux yeux desquels la politique est un fruit défendu auquel les initiés ne doivent point toucher.

Cette classe de Maçons manque presque toujours d'activité.

Les politiciens et les sectaires devaient l'emporter sur les rêveurs inoffensifs de la Gr.-Loge nationale. Voyant qu'elle ne mourait pas aussi vite qu'ils l'auraient voulu, car elle vivait encore à la fin de 1851, ils s'arrangèrent de façon à la faire interdire par le gouvernement. Le Grand-Orient recourait une fois de plus au bras séculier, dans l'intérêt de ses rancunes, et sa démarche obtenait un plein succès.

Le 10 janvier 1851, la Gr.-Loge nationale se réunissait une dernière fois, et se soumettait aux injonctions de la police, après avoir protesté de son innocence par l'organe du F.·. Du Planty.

Le plus étonnant, en tout ceci, c'est que la plupart de ceux qui dirigeaient la Gr.-Loge nationale sortaient de l'Ecossisme et en possédaient les hauts grades. Ce n'est pas cependant parmi les membres de ce rite que la naïveté fait le plus de victimes.

Les années 1848 et 1849 se passèrent sans aucun incident sérieux; mais en 1850, le gouvernement s'aperçut que certains Ateliers s'occupaient de politique dans un sens peu favorable au Prince président. Le Grand-Orient fut prévenu que des mesures sévères allaient être prises contre les délinquants. Afin de conjurer le coup qui menaçait l'Ordre, il ordonna la fermeture des Loges incriminées. Il promit, de plus, au gouvernement, d'exercer sur les Ateliers de son obédience, soit à Paris, soit en province, une surveillance sévère.

En 1851, les plaintes du pouvoir devinrent plus vives et plus fréquentes encore.

Ne pouvant conspirer dans les Loges, les Maçons d'un républicanisme avoué songèrent à la création de sociétés

secrètes, ayant pour objectif le renversement de Louis Napoléon.

La *Marianne* remonte à cette époque.

Elle avait été précédée par la *Solidarité républicaine* dont l'organisation est beaucoup plus connue.

La *Solidarité* fut établie en novembre 1848. Son but était de grouper les divers éléments de l'opinion démocratique. Les chefs appartenaient tous à la Maçonnerie; mais ni le Grand-Orient ni le Suprême-Conseil ne s'en préoccupèrent.

« Elle avait à Paris son comité central composé de « 70 membres, et, dans tous les départements, arrondis- « sements et cantons, des succursales correspondant « entre elles et avec le conseil général. Ses moyens d'ac- « tion consistaient dans la tenue des réunions publiques, « dans la création de journaux, dans une connaissance « approfondie de toutes les ressources politiques du « pays. Les noms de ses fondateurs, leurs tendances et « leurs actes passés permettaient même de supposer que « l'association n'était rien autre chose qu'une phalange « gouvernementale administrative toute prête à entrer « en fonctions et à exercer une dictature aux réseaux les « plus serrés, en cas d'insurrection heureuse. A sa tête, « en effet, figuraient Ledru-Rollin et la plupart de ses « anciens commissaires généraux dans les départements : « Martin Bernard, Joly (de Toulouse), Delescluze, Dé- « siré Pilette, Aubert Rocha, Germain Sarrut, Buvignier, « Baune, Gambon, Mathieu, Crevat, Lemaître, Ribey- « rolles (de la *Réforme*), etc.

« Prohibée par une circulaire de Léon Foucher, en « date du 10 janvier 1849, la *Solidarité républicaine* avait « succombé le 13 juin dans la rue, et le 20 octobre, « devant la Cour de Paris (1). »

(1) *Mystères des Sociétés secrètes.*

La *Marianne* se composa des débris épars de la *Solidarité.* L'organisation en était différente, mais elle ne laissait pas que d'être redoutable. Aucun pouvoir central ne la dirigeait. Elle se divisait en sections. Chaque section embrassait un certain nombre de départements, et obéissait à l'impulsion de divers comités qui correspondaient entre eux.

Les adeptes proprement dits n'étaient pas aussi nombreux qu'on a pu le supposer au moment du coup d'Etat. Plusieurs de ceux qui prirent les armes à cette époque allaient de l'avant, entraînés par les passions les plus contradictoires, et sans avoir été initiés aux secrets des meneurs.

Dans chaque localité un peu importante, il suffisait de quelques agitateurs intelligents et actifs pour soulever les passions populaires contre le président.

Ceux qui n'avaient rien étaient alléchés par la perspective du pillage qu'on avait soin de faire miroiter à leurs yeux.

La plupart des chefs de la *Marianne* ont pu se soustraire à la justice. J'en ai connu plusieurs qui n'ont même pas été soupçonnés d'en avoir fait partie.

Les réunions d'adeptes avaient lieu la nuit, en pleine campagne et loin de toute habitation. Le récipiendaire était conduit au lieu du rendez-vous par celui qui l'avait *insinué.* Avant de le mettre en présence des Initiants, on lui bandait les yeux de peur que, malgré l'obscurité, il ne reconnût ses interlocuteurs. On lui faisait prêter serment, le poignard sur la gorge : 1° De garder le secret le plus inviolable sur tout ce qui avait trait à la Société; 2° de combattre jusqu'à la mort, s'il le fallait, pour empêcher le retour de la monarchie ou de l'empire; 3° d'avoir chez lui des armes et des munitions, afin d'être toujours prêt à entrer en campagne; 4° d'obéir aveuglément aux ordres qu'il recevrait de ses chefs, par l'intermédiaire de son introducteur. On lui notifiait ensuite, qu'en cas de tra-

hison, les frères n'hésiteraient pas à lui infliger la peine de mort.

Lorsque Louis-Napoléon fit son coup d'Etat, vingt-cinq départements à peine étaient organisés. Le soulèvement, dans la pensée des conspirateurs, ne devait avoir lieu qu'au printemps suivant, alors que la Société aurait achevé son organisation. Mis au courant de leur plan de campagne par les policiers qui faisaient partie de la *Marianne*, le Prince trouva moyen de prévenir et de battre les bandes armées qui terrorisèrent pendant quelques jours le midi et le centre de la France, et dont la troisième République vient de récompenser les survivants, sous le nom tout au moins singulier de *Victimes du Deux-Décembre*.

Les chefs de la Société appartenaient presque tous à la Maçonnerie. Je puis d'autant mieux l'affirmer, que j'en ai connu un bon nombre et des plus influents, quoique je fusse fort jeune à cette époque. Plusieurs vivent encore. Mais ils sont revenus à d'autres sentiments, et souvent, depuis, nous nous sommes entretenus, dans nos causeries intimes, des lamentables événements de 1851 et des projets que nourrissaient les fondateurs de la *Marianne*.

Ils avouent que les hommes d'action qu'ils avaient recrutés pour faire le coup de feu ne formaient pas précisément l'élite de la société. Plus d'une fois ils se sont demandé comment ils auraient pu se débarasser de leurs soldats, si la victoire avait daigné leur sourire, et je crois pouvoir dire à mes lecteurs que la réponse à cette question n'est pas de nature à faire regretter la défaite des insurgés.

La *Marianne* manquait d'unité, par le fait même de son organisation. Il y avait cependant assez de cohésion entre les diverses parties dont elle se composait, pour que, le moment venu, son action devînt redoutable. Si les bandes parurent désagrégées, au Deux-Décembre, c'est parce que l'un des principaux chefs consentit, moyennant

finances, à donner aux sections placées sous son commandement les ordres les plus contradictoires.

Il disparut au milieu de la bagarre, emportant à l'étranger le prix de sa trahison.

Les dix-neuf vingtièmes de ceux qui émargent au budget, pour les hauts... méfaits dont ils se rendirent coupables, à cette époque, ne sont que des comparses peu estimables et fort peu estimés de ceux qui furent leurs chefs de file (1).

Revenons maintenant à la Maçonnerie proprement dite.

En 1851, le Grand-Orient, désireux de se concilier la faveur du Prince-président, eut soin d'interdire toutes les réunions maçonniques.

Malgré cette mesure de prudence, certains bruits défavorables ne tardèrent pas à se répandre contre les adeptes.

« Le F.·. Hubert, chef du secrétariat, dit Rebold, avait « appris que le gouvernement se proposait de frapper « l'institution (dont alors, répétons-le, on paraissait « ignorer les véritables principes), et qu'un décret de « suspension était ou allait être signé par le chef du « pouvoir ; il fallait donc lui donner une garantie morale, « et ce ne pouvait être qu'en plaçant à la tête de la Franc-« Maçonnerie un personnage qui eût toute la confiance « du gouvernement ; ce fut ce même F.·. qui émit cette « opinion au sein du Grand-Orient, lequel chargea le « F.·. Périer, secrétaire général, de faire auprès du « prince Lucien Murat, qui avait été reçu Maçon à « Vienne pendant son exil, une démarche officieuse pour « connaître ses intentions dans le cas où il serait nommé « à la dignité de Grand-Maître de l'Ordre.

(1) Les faits que je raconte ici me sont personnellement connus. Je pourrais citer des noms et invoquer certains témoignages. Mes lecteurs comprendront sans peine qu'un sentiment de haute convenance m'empêche de le faire.

« A la suite de cette démarche et à la tenue du Gr.-« Orient du 9 janvier 1852, le F.·. Bugnot qui la présidait déclara que le prince Lucien Murat paraissait le « Maçon le plus digne d'être élevé à la dignité de Gr.-« Maître. Aucune délibération n'eut lieu sur cette proposition, attendu, fut-il dit, qu'elle ne permettait pas le « débat, qu'il ne serait ni digne, ni convenable de discuter un nom que l'on portait à la Grande-Maîtrise ; on « ajouta même que la moindre scission qui se ferait jour « pourrait suffire pour empêcher toute acceptation ; ces « considérations, jointes à la position critique du Grand-Orient, prévalurent. Après avoir résolu à l'unanimité « qu'il y avait urgence à nommer un chef de l'Ordre, le « F.·. Bugnot mit sous le maillet la nomination du prince « Murat ; le F.·. H. Wentz, orateur, ayant donné ses « conclusions dans ce sens, le Gr.-Orient les adopta à « l'unanimité et le président fit proclamer trois fois sur « les colonnes, après l'avoir proclamé de même à l'Orient, « que le Sénat maçonnique à l'unanimité élevait à la « haute dignité de Grand-Maître le prince Lucien Murat. « Le lendemain, une députation composée des officiers « du Grand-Orient se rendit chez le prince pour lui faire « part de ce vote. Le 12, il faisait connaître son acceptation par la lettre suivante, adressée au F.·. Berville, « 1er Gr.-Maître adjoint :

« T.·. C.·. F.·.

« J'ai fait part au Président de la décision prise par le « Gr.-Orient de France. Il a accueilli cette nouvelle d'une « manière très gracieuse et a témoigné beaucoup de « bienveillance et de sympathie pour l'institution maçonnique. Je m'empresse donc de vous informer que j'accepte avec reconnaissance les fonctions de Gr.-Maître « que le Sénat m'a fait l'honneur de me conférer. »

Signé, L. MURAT.

Le prince n'était qu'un simple Maçon. Le Gr.-College des rites dut conférer au nouveau Grand-Maître les hauts grades qu'il ne possédait pas encore. Le F.·. Janin, président dudit collège, fit un discours au récipiendaire, et la farce fut jouée.

La Franc-Maçonnerie qui, en 1848, avait renversé le trône de Louis-Philippe et fomenté la Révolution dans le reste de l'Europe, après avoir acclamé et soutenu la dynastie de juillet, ne tardera pas à devenir impérialiste.

Rappelons, à ce propos, quelques dates fort instructives, qui nous aideront à comprendre les événements dont l'Europe fut le théâtre sous le règne de Napoléon III.

Le 24 février 1848, Paris était en révolution.

Le 15 mars suivant, Vienne se soulevait, et M. de Metternich, le protecteur de Louis-Philippe, était obligé de quitter le pouvoir.

Le 18, on construisait des barricades à Berlin et le sang coulait à flots.

Le même jour, Milan était exposée à une agitation des plus inquiétantes.

Le surlendemain la révolution éclatait à Parme, et, le 10 avril, Charles II prenait l'exil.

Le 22 mars, la république était proclamée à Venise.

Ces divers événements étaient l'œuvre d'un seul et même agent, la Franc-Maçonnerie. La simultanéité du mouvement, l'identité du but poursuivi par les insurgés et l'universalité de l'action seront considérées par tous les hommes réfléchis, comme une preuve irrécusable de la culpabilité de l'Ordre maçonnique.

CHAPITRE XXII

La F.·. M.·. sous Napoléon III et la R. F.

SOMMAIRE. — Flatteries dégoûtantes que la Franc-Maçonnerie adresse à Louis-Napoléon. — Agitation des Loges et en particulier du Grand-Orient pendant la Maîtrise du prince Murat. — Jérôme-Napoléon est nommé Grand-Maître et donne sa démission. — Murat fait mine de vouloir se maintenir à la Grande-Maîtrise, malgré l'opposition des Frères et contrairement aux Constitutions maçonniques. — L'Empereur intervient et nomme le maréchal Magnan Grand-Maître. — Ce dernier a la prétention de soumettre le rite écossais à sa juridiction. — Le Suprême-Conseil résiste. — Réponse catégorique de M. Mignet au Maréchal. — Les choses en restent là. — L'expédition de Rome et le Carbonarisme. — Louis-Napoléon laisse percer ses opinions d'ancien Carbonaro dans sa lettre à Edgard Ney. — Attitude des généraux Oudinot et Rostolan. — Magnan et de Lesseps. — Le Congrès de Paris et le Carbonarisme. — Napoléon se fait l'exécuteur testamentaire d'Orsini. — Curieuse révélation du *Journal de Florence*. — Campagne d'Italie. — L'unité de l'Italie se fait, grâce au concours que l'Empereur prête aux sociétés secrètes. — Politique intérieure de Napoléon. — L'enseignement gratuit, laïque et obligatoire. — Le prince Jérôme-Napoléon, Rouland, Duruy, le F.·. Macé et la Ligue de l'enseignement. — Ferry, Paul Bert et Cie, continuateurs des laïcisateurs de l'Empire, exécutent les décrets du Grand-Orient de Belgique. — L'Internationale. — Les Nihilistes. — Les Anarchistes. — Union de ces diverses sociétés entre elles. — Leur lien de parenté avec la Maçonnerie. — Les Fénians. — Conclusion.

Le 20 décembre 1851, Louis-Napoléon était nommé président de la République pour une période de dix ans.

Ouvrages consultés. — En dehors des auteurs maçonniques cités dans le cours de ce chapitre, j'ai dû compulser les journaux de l'époque, et, en particulier, les feuilles socialistes qui ont paru depuis quinze ans. Les volumes que l'on a publiés pour, sur et contre l'Internationale; les comptes rendus des procès intentés aux membres de cette société, m'ont été également fort utiles. Enfin, j'ai cru devoir me procurer et passer en revue ce que l'on a écrit à propos de la Commune, sans négliger le *Journal officiel* de l'insurrection, et le rapport de la commission d'enquête sur les tristes événements dont Paris fut alors le théâtre.

Les manifestants qui, en 1848, protestaient devant les membres du Gouvernement Provisoire des sentiments démocratiques de la Maçonnerie, songèrent à se donner pour Grand-Maître un familier de l'aspirant à la couronne impériale.

Ce fut le premier coup d'encensoir de ces thuriféraires patentés, en l'honneur de celui qui venait d'étrangler à moitié leur idole de la veille.

Mes lecteurs ne seront pas fâchés de connaître le second.

Le 15 octobre de la même année, le Conseil du Grand-Maître se réunit et décida qu'une adresse serait envoyée au Prince-président. Voici la reproduction textuelle de ce document, qui peut être considéré comme le *nec plus ultra* de la flatterie.

Les émasculés que le despotisme oriental prépose à la garde des harems rougiraient du style rampant et des formules courtisanesques de ces fiers émancipateurs des peuples opprimés.

Quatre ans ne se sont pas encore écoulés depuis la proclamation de la République, et les démocrates du Grand-Orient ne songent plus à commenter avec leur impudence ordinaire la fameuse devise de l'Ordre : *Liberté, Egalité, Fraternité !* Revêtus de leurs insignes qui redeviennent, pour la circonstance, une livrée de service, ils éprouvent le besoin de se prosterner devant le soleil levant.

Voici cette pièce curieuse :

« Prince-Président,

« La Maçonnerie est une œuvre toute philanthropique;
« elle a pour mission de créer et de propager toute insti-
« tution qui tend à faire le bien; elle enseigne les vertus
« paisibles de la famille, *l'amour de la foi en Dieu;*
« *elle interdit à ses adeptes toutes discussions politiques.*
« Mais cette proscription qui est rigoureusement observée

« par nous peut-elle fermer nos cœurs à la reconnais-
« sance, ce sentiment si naturel et si généreux ?

« Jamais, Prince, nous n'avons oublié tout ce que nous
« devons à l'Empereur votre oncle, qui nous accorda
« toujours sa puissante protection et voulut bien nous
« admettre à lui présenter nos hommages.

« Lors des jours néfastes de 1814 et de 1815, *on ne*
« *nous vit point manifester d'adhésion au nouveau pou-*
« *voir*. Tant que vécut le roi Joseph, notre Grand-Maître
« d'heureuse mémoire, nous lui conservâmes notre foi.
« Après sa mort, nous avons attendu.

« A peine, par votre énergie et votre héroïque courage,
« Prince, aviez-vous sauvé la France, que nous nous
« empressions d'acclamer Gr.·.Maître de l'Ordre l'illustre
« prince Lucien Murat, si digne de suivre vos destinées.

« La vraie lumière maçonnique vous anime, Gr. Prince.
« Qui pourra jamais oublier les sublimes paroles que
« vous avez prononcées à Bordeaux ? Pour nous, elles
« nous inspireront toujours, et nous serons fiers d'être,
« sous un pareil chef, les soldats de l'humanité !

« La France vous doit son salut ; *ne vous arrêtez pas*
« *au milieu d'une si belle carrière ; assurez le bonheur de*
« *tous en plaçant la* COURONNE IMPÉRIALE *sur votre noble*
« *front ;* acceptez nos hommages, et permettez-nous de
« vous faire entendre le CRI DE NOS CŒURS :

« VIVE L'EMPEREUR ! »

Jamais personne ne flatta avec plus de platitude que le Grand-Orient; jamais personne ne mentit avec autant d'impudence.

Se figure-t-on ces athées cyniques parlant avec la componction de Tartuffe des vertus de la famille et *de la foi en Dieu !* N'est-ce pas stupéfiant de les entendre affirmer que jamais les Franc-Maçons ne s'occupent de poli-

tique ! et qu'en 1814 et 1815, ils ne firent aucun acte d'ahdésion au nouveau pouvoir, alors que les documents officiels leur donnent un sanglant démenti !

Rebold scandalisé ne peut s'empêcher de dire avec un sentiment de tristesse que tout le monde comprendra : « Nous nous abstenons de qualifier ce langage. »

La Maîtrise du prince Murat fut quelque peu agitée. Quoique habitués à se courber sous le joug despotique du Grand-Orient, les Maçons finirent par trouver que leur Grand-Maître méconnaissait par trop la limite qu'un pouvoir, quel qu'il soit, est tenu de respecter. Les relations furent d'abord tendues, puis elles finirent par devenir intolérables.

Aussi, lorsqu'en 1861 on dut songer à réélire ou à remplacer le Grand-Maître, une fraction importante de la Maçonnerie écrivit au prince Napoléon pour lui déclarer que son intention était de lui confier la direction de l'Ordre. Le candidat improvisé refusa tout d'abord, puis finit par accepter. Mais comme la lutte devenait de plus en plus vive entre les deux partis, le Prince crut devoir se retirer. Lucien Murat, au contraire, voulait se maintenir au pouvoir envers et contre tous.

Les membres de son Conseil, qu'il avait dépossédés de leurs pouvoirs au profit d'une commission, protestèrent énergiquement contre son despotisme.

Cette comédie se termina par un décret de l'Empereur nommant à la Maîtrise le maréchal Magnan.

Sur ces entrefaites, parut une circulaire du ministre de l'intérieur relative à la Maçonnerie et aux Conférences de Saint-Vincent de Paul. Cette pièce, tout empreinte de bienveillance pour les Loges, ce qui n'étonna personne, M. de Persigny étant Franc-Maçon, avait pour but de décapiter la Société de Saint-Vincent de Paul, et de recommander la secte maçonnique à la bienveillance des préfets. Les employés du gouvernement qui faisaient partie des conférences furent invités d'une manière offi-

cieuse à se séparer d'une œuvre qui n'avait d'autre objet que la charité, s'ils ne voulaient pas se compromettre.

Il fut, dès lors, facile de voir que l'Empire modifiait sensiblement sa ligne de conduite. Les catholiques et le clergé lui étaient suspects, et il les traitait en conséquence, tandis que les ennemis de l'Eglise recevaient à chaque instant des témoignages non équivoques de sa sympathie.

Les évêques protestèrent avec indignation contre une assimilation qui leur sembla sacrilège. Celui de Nîmes, Mgr Plantier, se fit remarquer entre tous par la vivacité de sa polémique.

Arrivé au pouvoir par un décret de l'Empereur, le maréchal Magnan s'intitula sans plus de façon : *Grand-Maître de l'Ordre maçonnique*, et signifia aux rites dissidents d'avoir à reconnaître son autorité. Le Suprême-Conseil ne l'entendit pas ainsi, et, le 25 mai 1862, le F.·. Mignet répondit au maréchal sur un ton qui ne souffrait pas de réplique :

Vous me sommez pour la troisième fois, lui disait-il, « de reconnaître votre autorité maçonnique, et cette der- « nière sommation est accompagnée d'un décret qui pré- « tend dissoudre le Suprême-Conseil du rite écossais « ancien et accepté. Je vous déclare que je ne me rendrai « pas à votre appel, et que je regarde votre arrêté comme « non avenu.

« Le décret impérial qui vous a nommé Grand-Maître « du Grand-Orient de France, c'est-à-dire d'un rite ma- « çonnique qui existe seulement depuis 1772, ne vous a « point soumis l'ancienne Maçonnerie, qui date de 1723. « Vous n'êtes pas en un mot, comme vous le prétendez, « le Grand-Maître de l'Ordre maçonnique en France, et « vous n'avez aucun pouvoir à exercer à l'égard du « Suprême-Conseil que j'ai l'honneur de présider : l'in- « dépendance des Loges de mon obédience a été ouverte-

« ment tolérée, même depuis le décret dont vous vous
« étayez sans en avoir le droit.

« L'Empereur seul a le pouvoir de disposer de nous.
« Si Sa Majesté croit devoir nous dissoudre, je me sou-
« mettrai sans protestation ; mais, comme aucune loi ne
« nous oblige d'être Maçons malgré nous, je me permettrai
« de me soustraire, pour mon compte, à votre domination. »

L'Empereur pria le maréchal de ne pas insister et les choses en restèrent là.

Laissons de côté les affaires intérieures du Grand-Orient, et arrivons-en à une question dont l'importance n'échappera à personne. Mes lecteurs savent quel était le but du Carbonarisme italien. Plusieurs fois déjà, à l'époque où Louis-Napoléon arriva à la présidence, les sectaires avaient tenté d'unifier l'Italie. On sait que le Prince président, tout jeune encore, s'était compromis dans une échauffourée des Carbonari en 1831.

Devenu chef du pouvoir exécutif de la République française, après maintes aventures, Napoléon avait conservé les idées de sa jeunesse, qui étaient celles du Carbonarisme.

Lorsqu'en 1848 la Révolution chassa Pie IX de ses Etats, M. Ferdinand de Lesseps, un Maçon de la plus belle eau, fut envoyé à Rome pour traiter au nom de la France avec le triumvirat qui exerçait le pouvoir sur les bords du Tibre. On a toujours ignoré quelles étaient les instructions secrètes qu'il avait reçues. On peut seulement affirmer que les intérêts du Saint-Siège furent sacrifiés à la Révolution par ce singulier diplomate.

Louis-Napoléon voulut tout d'abord s'ingérer dans les affaires de Rome, de concert avec le Piémont. Si la combinaison avait réussi, la maison de Savoie se serait installée au Quirinal dès 1849. Heureusement, MM. de Falloux et Buffet déterminèrent le gouvernement français à faire seul l'expédition romaine.

Le général Oudinot en fut chargé et la conduisit avec une rare intelligence. Son collègue, le Franc-Maçon Magnan, reçut à sa place le bâton de maréchal, sous le singulier prétexte qu'il avait été nommé *in petto* commandant en chef de l'armée expéditionnaire, et que s'il n'avait pas pris la direction des troupes, c'était parce que *sa nomination avait un caractère conditionnel.*

On s'est demandé ce que signifiait ce pathos de M. Odilon Barrot. Je crois être dans le vrai en disant que si la combinaison Franco-Piémontaise avait réussi, on aurait prié le général Magnan d'opérer, de concert avec notre allié de circonstance, l'escamotage des Etats pontificaux, au profit de la maison de Savoie. L'unité de l'Italie ne pouvait pas être l'œuvre d'un homme de guerre tel qu'Oudinot, dont la conscience et la loyauté se fussent révoltées en présence d'un pareil acte de banditisme cosmopolite.

La lettre que le Prince écrivit à Edgard Ney, le 18 août 1849, prouve de la manière la plus évidente que le Président n'avait pas rompu avec le Carbonarisme.

« La République française, disait-il, n'a pas envoyé « une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, « mais au contraire pour la régler en la préservant contre « ses propres excès, et pour lui donner une base solide en « remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier « s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes « utiles....

« Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir tem- « porel du Pape : *Amnistie générale, sécularisation de* « *l'administration, code Napoléon et gouvernement li-* « *béral.* »

Le général Rostolan, nommé gouverneur de Rome, s'opposa énergiquement à la publication de cette lettre dans les journaux. Aussi peut-on affirmer que si l'expé-

dition de 1849 eut les résultats que nous savons, ce ne fut pas la faute du Président.

Louis-Napoléon arriva au pouvoir non seulement à cause de la popularité de son nom parmi les habitants des campagnes, mais encore grâce au patronage tout-puissant de la Maçonnerie.

On a dit, peut-être avec raison, que la campagne de Crimée se rattache aux projets des sociétés secrètes sur l'Italie. Ce qui semble le prouver, c'est qu'au Congrès de Paris où fut rédigé le traité de paix avec la Russie, les parties contractantes trouvèrent le moyen de faire intervenir la question romaine, à la sollicitation de M. de Cavour et avec l'assentiment de l'Empereur.

Le 8 avril 1856, le comte Walewski souleva cette malheureuse question, au nom du gouvernement français, et cela malgré les observations des ambassadeurs de Prusse et d'Autriche.

A partir de ce moment, tous les hommes politiques doués de quelque clairvoyance comprirent quelles seraient les suites de cette immixtion inqualifiable du Congrès dans des affaires qui ne le regardaient en aucune façon. Aussi, le 11 avril 1856, M. de Bunsen, ministre de Prusse à Londres, écrivait à M. Cobden :

« Que Dieu soit béni du retour de la paix ! Mais par-
« tout on ne la regarde que comme la fin de la première
« guerre punique, c'est-à-dire cosaque. *Le théâtre de la*
« *seconde sera l'Italie*. Je suis sûr que NAPOLÉON S'Y EST
« DÉCIDÉ DÉJA. »

Oui, Napoléon était décidé à chasser les Autrichiens du nord de l'Italie et à faire disparaître les petits Etats du centre et du midi au profit du Piémont. Mais il hésitait, et sa conduite équivoque soulevait contre lui la haine de ses anciens amis. On n'a pas oublié les attentats auxquels il fut en butte, pendant les premières années de son

règne. Celui d'Orsini est demeuré célèbre, à cause des circonstances mystérieuses qui l'accompagnèrent.

Ce fut le 14 janvier 1858 qu'éclatèrent les bombes du conspirateur italien.

M. Keller a dit avec raison, dans son discours du 13 mars 1861, que la guerre d'Italie était l'exécution du testament d'Orsini.

Voici ce que le *Journal de Florence* a publié en 1874, à propos de cet événement. Les détails qu'on va lire confirment l'assertion du courageux député de Belfort.

« Le soir de l'attentat, dit la feuille en question, l'Em-
« pereur montra, en présence du péril, un sang-froid
« admirable. Comme lors de la conspiration de l'Hippo-
« drome et de l'Opéra-Comique en 1852, de Pianori
« en 1855, il méprisa d'abord l'implacable persécution de
« la secte italienne dont il était membre, mais qu'il avait
« résolu de renier, pour se vouer à la prospérité de la
« France et à l'établissement solide de sa dynastie. »

Le *Journal de Florence* se trompe, quand il suppose que Napoléon III avait complètement abjuré les doctrines du Carbonarisme. Sa lettre à Edgard Ney, lors de l'expédition de Rome, et son attitude au Congrès de Paris sont une preuve du contraire. Seulement, il n'allait point assez vite au gré de ses anciens amis, qui étaient, en outre, irrités de la bienveillance qu'il manifesta pour l'Eglise au début de son règne. Il fit preuve de courage le 14 janvier, cela n'est point douteux. Ses adversaires les plus acharnés n'ont jamais songé, que je sache, à mettre en question son impassibilité bien connue en face du danger.

« Mais bientôt vint la réflexion, continue la feuille flo-
« rentine, et, avec la réflexion, cette frayeur rétrospec-
« tive qui s'empare des âmes les mieux trempées et fait

« leur supplice. Le prince impérial n'était qu'un petit « enfant. Que deviendrait l'Empire et que deviendrait « le prince héritier, si la Secte, qui avait juré la mort « de Napoléon, parvenait à réaliser son exécrable des- « sein?

« L'Empereur, en proie à des perplexités terribles, se « souvint d'un conseil que lui avait donné sa mère, la « reine Hortense.

« Si vous vous trouvez jamais dans un grand péril, si « vous avez jamais besoin d'un conseil extrême, adres- « sez-vous en toute confiance à l'avocat X... Il vous tirera « du danger et vous conduira sûrement.

« Cet avocat, que je ne veux point nommer ici, était « un exilé romain que Napoléon lui-même avait connu « dans les Romagnes pendant le mouvement insurrec- « tionnel de l'Italie contre le Saint-Siège. Il vivait près « de Paris dans un état qui n'était ni la fortune, ni la « médiocrité, cet état de mystérieuse aisance que la « Maçonnerie assure à ses capitaines.

« Napoléon chargea M... d'aller le trouver et de l'invi- « ter à venir aux Tuileries.

« Il y consentit, et rendez-vous fut pris pour le lende- « main matin.

« Quand il entra dans le cabinet de l'Empereur, celui-ci « se leva, lui prit les mains et s'écria :

« — On veut donc me tuer? Qu'ai-je fait?

« — Vous avez oublié que vous êtes Italien et que des « serments vous lient au service de la grandeur et de « l'indépendance de notre pays.

« Napoléon objecta que son amour de l'Italie était « resté inaltérablement dans son cœur, mais que, Em- « pereur des Français, il se devait aussi et avant tout « à la grandeur de la France. Et l'avocat répondit que « l'on n'empêchait nullement l'Empereur de s'occuper « des affaires de la France, mais qu'il pouvait et devait « travailler aux affaires de l'Italie et unir la cause des

« deux pays, en leur donnant une égale liberté et un « même avenir. Faute de quoi, on était parfaitement « décidé à employer tous les moyens pour supprimer « tous les obstacles pour délivrer la Péninsule du joug « de l'Autriche et pour fonder l'unité italienne.

« — Que faut-il que je fasse? Que veut-on de moi? « demandait Napoléon.

« L'avocat promit de consulter ses amis, et de donner « dans peu de jours une décision,

« Cette décision ne se fit pas longtemps attendre.

« La Secte demandait à Napoléon trois choses :

« 1° La grâce de Pierre Orsini ;

« 2° La proclamation de l'indépendance de l'Italie ;

« 3° La participation de la France à une guerre de « l'Italie contre l'Autriche.

« On donnait à Napoléon un délai de quinze mois pour « préparer les événements, et il pouvait, durant ces « quinze mois, jouir d'une sécurité absolue. Les attentats « ne se renouvelleraient pas, et les patriotes italiens « attendraient l'effet des promesses impériales.

« Ici, poursuit le journal de Florence, le Mémoire accu- « mule les documents connus qui marquèrent le revire- « ment si brusque de la politique impériale et relièrent « cette politique à la lettre à Edgard Ney.

« Le fait est que l'Empereur multiplia ses efforts pour « réaliser la première demande de la Secte. Il fit implorer « la grâce d'Orsini par l'impératrice, consulter ses mi- « nistres, le corps diplomatique étranger, et ne trouva « de résistance que dans un seul personnage, mais ce « personnage, le plus porté à la clémence par état, ne « crut pas que l'Empereur fût maître d'enchaîner le bras « de la patrie.

« Le cardinal Morlot lui dit :

« Sire, Votre Majesté peut beaucoup en France, sans « doute, mais elle ne peut pas cela. Par une miséricorde « admirable de la Providence, votre vie a été épargnée

« dans cet affreux attentat ; mais autour de vous le sang « français a coulé et ce sang veut une expiation. Sans « cela toute idée de patrie serait perdue, et *justitia re-* « *gnorum fundamentum.*

« Napoléon avait compris. Il ne lui restait qu'une chose « à faire; et il la fit. Il alla trouver Orsini.

« Quel fut l'entretien des deux adeptes de la Vente de « Césène? On ne le saura peut-être jamais. Ce que l'on « sait pourtant, c'est que dans cet entretien Napoléon « confirma les engagements pris en Italie dans sa jeunesse, « renouvelés à l'avocat X..., et qu'il jura, dans les bras « de celui qu'il ne pouvait sauver, de se faire son exécu- « teur testamentaire.

« L'expression n'est que juste. Napoléon a été l'exécu- « teur testamentaire d'Orsini. Il fut convenu que celui-ci « écrirait une lettre que l'Empereur rendrait publique, « et dans laquelle le programme de l'unité italienne serait « exposé.

« On vit alors un des plus grands scandales de notre « temps : la lecture devant des juges de cette lettre-tes- « tament et sa publication dans le *Moniteur*.

« Le Mémoire donne la lettre où ne figure pas le pas- « sage relatif au Pape, passage qui a été pourtant connu « depuis 1870.

« *Martyr* de l'idée italienne, Orsini monta sur l'écha- « faud, avec la certitude que l'Italie serait une, que le « Pape serait découronné, et il cria en présence de la « mort :

« VIVE L'ITALIE ! VIVE LA FRANCE ! »

Ces événements avaient lieu en France au commencement de 1858. Au printemps de 1859, l'armée française entrait en Italie et remportait sur les Autrichiens une série de victoires qui amenèrent la paix de Villafranca. La Lombardie passait au Piémont. Les petits souverains

de Parme, de Toscane, de Modène quittaient leurs Etats, chassés par la Révolution ; et Victor Emmanuel s'emparait non seulement des duchés, mais encore d'une partie des Etats de l'Eglise. Napoléon ne se bornait pas à favoriser et à sanctionner toutes ces usurpations, sous l'influence des sociétés secrètes. Il renouvelait au Pape, afin de porter un coup décisif à sa puissance temporelle, l'invitation qu'il lui avait faite à diverses reprises de *séculariser* son administration.

Pendant ce temps-là, on publiait à Paris contre le Saint-Siège des brochures retentissantes, où l'hypocrisie le disputait à la mauvaise foi.

On sait que Lamoricière organisa une armée de volontaires pour la défense de la papauté, et que les Piémontais, sans provocation ni déclaration de guerre, entrèrent dans les Marches et l'Ombrie, surprirent l'armée du Pape et l'écrasèrent à Castelfidardo.

Or voici ce que raconte à ce sujet M. de Becdelièvre, ancien colonel de Zouaves pontificaux. Ayant eu à Ricanati, après la capitulation de Lorette, un entretien avec le général Cugia, il dit à ce dernier :

« Ne craignez-vous pas que la France vous arrête? « N'avez-vous pas lu la dépêche du duc de Grammont, « disant au consul d'Ancône que l'Empereur s'opposera « par la force à vos envahissements ? — Oh ! non, répon- « dit Cugia en riant, *nous en savons plus long que votre* « *duc*. Vendredi dernier, notre général en chef, Cialdini, « déjeunait à Chambéry, où, après avoir demandé des « conseils sur ce qu'il avait à faire, il lui fut répondu : « ENTREZ, ET FAITES VITE ! — Vous le voyez, nous allons « vite (1). »

Lorsque les Garibaldiens envahirent, en 1867, les Etats

(1) BECDELIÈVRE, *Souvenirs de l'armée pontificale.*

de l'Eglise, il avait été convenu que la France laisserait faire, *si les choses étaient menées rondement.*

C'est ce qui explique les lenteurs calculées de l'expédition française. On sait que nos troupes restèrent pendant huit jours dans le port de Toulon, sans que l'on pût découvrir la cause de ce retard. On chercha même à les rappeler, et ce ne fut que sous la pression de l'opinion catholique en France que le gouvernement se décida à les faire partir pour Civitta-Vecchia. Les Garibaldiens, composés en majeure partie de soldats appartenant à l'armée piémontaise, furent battus à Mentana. Victor Emmanuel et ses ministres, irrités de leur échec, envoyèrent La Marmora à Paris, pour se plaindre de ce qui était arrivé. Voici quelle fut la réponse de l'Empereur : « *Je vous avais donné huit jours; pourquoi n'en avez-vous pas su profiter?* »

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Les sociétés secrètes et la société* (1) affirme tenir ce propos d'une *source absolument sûre*, et nous savons que son témoignage a une valeur incontestable à tous égards.

A l'intérieur, la politique de Napoléon III ne valait guère mieux.

S'il n'attaqua pas la liberté d'enseignement d'une manière directe, il permit qu'on la battît en brèche par toute sorte de procédés. Le prince Napoléon faisait cette profession de foi devant le Sénat, le 22 février 1862 :

« Pour moi, l'empire, c'est l'instruction populaire
« répandue sans limite, *sans être donnée par les congré-*
« *gations religieuses;*... c'est la destruction du bigotisme
« du moyen âge qu'on voudrait nous imposer, etc., etc. »

Le lendemain l'Empereur félicitait son cousin des *sentiments si noblement patriotiques qu'il avait exprimés avec*

(1) N. Deschamps.

tant d'éloquence. Cette lettre parut dans tous les journaux de l'époque. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, ne tardait pas à faire de ces théories du prince-orateur sa règle de conduite. On sait qu'il poursuivit contre l'enseignement congréganiste une guerre sourde et persévérante.

A la suite d'un Mémoire confidentiel que M. Rouland adressa à l'Empereur en 1861, la Maçonnerie et ses adhérents du monde profane essayèrent d'implanter en France l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire, mais ils ne purent y parvenir, grâce à l'opposition qu'ils rencontrèrent dans les Chambres.

Ils prirent alors une voie oblique, espérant arriver à leur but sinon plus vite du moins plus sûrement.

Afin de préparer l'opinion publique à cette révolution d'un nouveau genre, le F.·. Macé fonda la Ligue de l'enseignement. Cette société prit une extension rapide à la faveur du patronage officiel que le gouvernement impérial s'empressa de lui accorder.

La Maçonnerie, de son côté, la recommanda chaudement à ses adeptes.

« Nous sommes heureux de constater, disait le *Monde* « *Maçonnique* du mois d'avril 1867, que la Ligue de l'en- « seignement du F.·. Jean Macé et la statue du F.·. Vol- « taire rencontrent dans toutes nos Loges les plus vives « sympathies. »

« *Les principes que nous professons,* ajoutait le même « journal dans son numéro du mois de mai suivant, *sont* « *en parfait accord avec ceux qui ont inspiré le projet* « *du F.·. Macé.* »

La République a fait éclore les idées que l'Empire avait couvées avec tant de soin. Les F.·. F.·. Ferry et Paul Bert se sont établis les continuateurs du prince Napoléon et de MM. Rouland et Duruy, qui n'étaient eux-mêmes

que les instruments des Loges maçonniques. Voici en peu de mots la preuve de mon assertion :

« L'intervention active de la Maçonnerie dans notre « enseignement officiel, disait le *Journal de Bruxelles*, du « 28 novembre 1864, est un fait qu'on ne songe plus à « contester ; il est même permis d'affirmer que la pression « exercée par les meneurs des Loges, au département de « l'intérieur et sur les conseils communaux d'un grand « nombre de localités, tend à placer dans leurs mains la « véritable direction de cet enseignement à tous les « degrés. Pour peu que le ministère actuel reste encore « au pouvoir, on verra l'esprit maçonnique envahir com « plètement les écoles entretenues avec les deniers de « tous les contribuables. Il importe que les pères de « famille soient bien pénétrés de cette vérité. »

Puis le journal ajoutait :

« Nous avons aujourd'hui de curieux détails à fournir « sur le travail dont l'enseignement est l'objet dans les « Loges Belges. On verra à quelles tristes et monstrueuses « aberrations l'esprit sectaire en est arrivé parmi nous, « dans son désir insensé de tuer l'esprit du catholicisme « au sein de nos jeunes générations.

« Le Grand-Orient de Belgique a mis, en ces termes, « à l'ordre du jour de toutes les Loges de son obédience « la question de l'enseignement obligatoire :

1° « Dire ce qu'on entend par enseignement obliga- « toire ;

2° « Fixer le programme de cet enseignement ;

3° « Déterminer les moyens coercitifs pour assurer « l'exécution de la mesure ;

4° « Formuler un projet de loi. »

Toutes les Loges se mirent à l'œuvre et envoyèrent au

Grand-Orient un compte-rendu de leurs délibérations. Les diverses propositions formulées par les nombreux Ateliers de Belgique furent étudiées avec soin et condensées en quelques lignes.

De ce travail de refonte sortit le projet de loi que voici :

« 1° Obligation pour le père ou pour la mère veuve de « conduire de force ses enfants à l'école ; — 2° Suppres- « sion de toute instruction religieuse ; — 3° Inscription « du nom des parents en défaut sur un tableau exposé « publiquement devant la maison commune ; — 4° Con- « damnation des parents à une amende de 100 fr. au « *maximum;* — en cas d'insolvabilité, à des travaux « forcés de un à trente jours au profit de la commune, ou « à un emprisonnement de un à cinq jours ; — 5° Enlè- « vement de l'enfant à la direction paternelle. »

Comme on le voit les Républicains de la Chambre et du Sénat n'ont pas eu à faire de grands efforts d'intelligence pour accoucher de leur fameuse loi sur l'enseignement primaire. Il leur a suffi de copier une dizaine de lignes dans les archives du Grand-Orient de Belgique.

« C'est du nord maintenant que nous vient la lumière »,

dirait le F.·. Arouet, si le drôle vivait encore.

Il n'y a rien, dans la conduite du pouvoir actuel, qui soit de nature à surprendre ceux qui connaissent la Franc-Maçonnerie et en ont étudié les agissements.

On se souvient encore des crimes de la Commune et de l'horreur qu'ils inspirèrent à tous les honnêtes gens. Aussi beaucoup de personnes, et des plus intelligentes, n'ont pas hésité à blâmer l'amnistie. Elles ne comprenaient pas qu'une Chambre même républicaine pût songer à jeter le voile de l'oubli sur les assassinats et les actes de brigandage dont les insurgés de mars 1871 se rendirent coupables.

La solution de ce problème est facile à trouver. Il suffit de savoir que les amnistiés et ceux qui les amnistièrent appartiennent également aux Loges maçonniques.

Le 26 mars 1871, une assemblée de Maçons se réunit au théâtre du Châtelet et prit la résolution suivante :

« Ayant épuisé tous les moyens de conciliation avec le « gouvernement de Versailles, la Franc-Maçonnerie est « résolue à planter ses bannières sur les remparts de « Paris ; et si une seule balle les touchait, les FF.·. MM.·. « *marcheraient d'un même élan contre l'ennemi commun.* »

L'assemblée se rendit ensuite à l'Hôtel-de-Ville pour offrir ses hommages aux chefs de l'insurrection. A son arrivée sur la place, la manifestation se composait d'environ dix mille adeptes. Le F.·. Thirifocque, qui remplissait les fonctions d'orateur, dit aux citoyens délégués que la *Commune était la plus grande* « révolution qu'il eût été « donné au monde de contempler ; qu'elle était le nouveau « temple de Salomon, que les FF.·. MM.·. avaient le devoir « de défendre. » Impossible de parler plus clairement.

Les complices de la Commune allèrent donc quelques jours après, couverts de leurs insignes et bannières déployées, se montrer sur les remparts, espérant que l'armée assiégeante mettrait bas les armes à leur apparition. Il n'en fut rien. M. Thiers ne voulut prendre aucun engagement, quoique ancien Carbonaro.

Ils se retirèrent mécontents, irrités même, et le 5 mai, ils adressèrent un manifeste à leurs Frères de France et d'ailleurs, pour leur faire part de leur démarche et de son insuccès.

« Frères en Maçonnerie et Frères Compagnons, disaient- « ils, nous n'avons plus à prendre d'autres résolutions « que celle de combattre et de couvrir de notre égide « sacrée la cause du droit.

« Armons-nous pour la défense ! — Sauvons Paris ! —
« Sauvons la France.— Sauvons l'humanité.

« Paris, à la tête du progrès humain, dans une crise
« suprême, fait son appel à la Maçonnerie universelle,
« aux compagnons de toutes les corporations; il crie : *A*
« *moi les enfants de la Veuve !* »

« Cet appel sera entendu par tous les Francs-Maçons
« et Compagnons; tous s'uniront pour l'action commune,
« en protestant contre la guerre civile, que fomentent les
« souteneurs de la monarchie...

« Vive la République ! — Vive les communes de
« France fédérées avec celles de Paris. »

Cette profession de foi est significative.

Voyons la proclamation que le Grand-Orient adressait aux FF.·. le 22 mai, alors que les troupes étaient déjà dans Paris :

« Francs-Maçons de tous les rites et de tous les grades,
« la Commune, défenseur de vos principes sacrés, vous
« appelle autour d'elle ! — Vous l'avez entendue, et nos
« bannières vénérées sont déchirées par les balles, brisées
« par les obus ennemis. Vous avez répondu héroïque-
« ment. — Continuez avec l'aide de tous nos Frères et de
« tous les Compagnons. — L'instruction que nous avons
« reçue dans nos respectables Ateliers dicte à chacun de
« nous le devoir sacré que nous avons à remplir. — Heu-
« reux ceux qui tomberont glorieux dans cette lutte sainte ! »

On se demande comment il a pu se faire qu'après avoir pris une part aussi active à l'insurrection communaliste, la Franc-Maçonnerie n'ait pas été supprimée.

La raison en est fort simple. Les républicains les plus influents de l'assemblée de Versailles étaient Francs-Maçons. De plus, M. Thiers et une partie de son ministère appartenaient aux Loges.

De la Maçonnerie à l'Internationale il n'y a qu'un pas. De même que la Franc-Maçonnerie peut être considérée comme l'Internationale de la bourgeoisie, de même aussi l'Internationale doit être regardée à juste titre comme la Franc-Maçonnerie de la classe ouvrière.

L'Internationale remonte à l'année 1862. Elle reçut sa première organisation à Londres, lors de l'exposition universelle qui eut lieu dans cette ville. Le but des sociétaires était de travailler à l'émancipation des ouvriers. Un règlement provisoire fut élaboré et soumis à l'approbation de l'assemblée, en attendant que la commission chargée de rédiger un règlement définitif eût terminé son travail. Les chefs de l'Internationale, parmi lesquels figuraient au début Karl Marx et Michel Bakounine, professaient l'athéisme et demandaient :

1° L'abolition du mariage en tant qu'institution politique, religieuse, juridique et civile; — 2° L'égalité politique, économique et sociale des diverses classes de la société et des individus des deux sexes, ce qui suppose, par voie de conséquence, une instruction égale pour tous les enfants, à quelque famille qu'ils appartiennent; — 3° La proclamation et l'organisation de la République aux lieu et place des monarchies actuellement existantes; — 4° La solidarité entre tous les travailleurs, quel que soit le pays qu'ils habitent, et sans égards pour ce que l'on nomme le patriotisme.

L'Internationale prit une part active et passionnée à l'insurrection communaliste, ce qui lui valut d'être supprimée. L'Assemblée nationale ne songea même pas à inquiéter la Maçonnerie, quoiqu'elle eût rivalisé de zèle avec sa sœur cadette. Toujours deux poids et deux mesures !

L'Internationale n'existe plus, mais les Anarchistes l'ont remplacée.

Les Anarchistes ne sont qu'une fraction du Nihilisme, si bien qu'ils reconnaissent comme chefs le prince

Krapotkine et quelques autres Russes exilés de leur pays pour affiliation à cette secte.

Anarchie et Nihilisme sont deux mots synonymes dont la définition constitue tout le programme des adeptes. Nihilistes et Anarchistes veulent détruire toute organisation sociale, sans trop savoir par quoi ils la remplaceront.

Le Nihilisme a pris naissance dans les écoles allemandes.

Il semble superflu de prouver que le Nihilisme et nos sociétés secrètes sont unis par des liens étroits. Les adeptes eux-mêmes en font l'aveu sans trop de difficulté.

Félix Pyat écrivait à Garibaldi, le 1er mars 1880, à propos de la demande d'extradition d'Hartmann :

« Mon vieil ami, le dernier attentat contre le despote de « toutes les Russies confirme votre phrase légendaire :

« *L'Internationale est le soleil de l'avenir.*

« Depuis le premier roi jusqu'au dernier président de « république bourgeoise, tous doivent disparaître de « gré ou de force. — Unissez votre voix à celle des socia- « listes français pour protester contre l'extradition pro- « jetée de notre vaillant ami Hartmann. — Le sol français « doit être inviolable pour les proscrits qui, comme nous, « veulent l'*action armée* pour établir la République uni- « verselle, démocratique et sociale. — Je vous serre la « main ; saluez votre charmante femme.

« Votre sincère ami,

« FÉLIX PYAT. »

Le fantoche de Capréra répondit à son correspondant :

« Vous êtes le héros populaire des barricades pari- « siennes. Merci pour votre affectueuse lettre... »

« Hartmann est un vaillant jeune homme à qui tous « les honnêtes gens doivent estime et reconnaissance. Le

« ministre Freycinet et le président Grévy ne souilleront « point leur nom de républicains honnêtes par l'extra- « dition d'un proscrit politique; cela serait digne des « hyènes de Versailles.

« L'assassinat politique est le secret pour conduire à « bon port la Révolution. Les souverains appellent assas- « sins les amis du peuple. Les vrais républicains : Agé- « silas, Milano, Piétri, Orsini, Pianori, Monti, Tognetti, « ont été, dans leur temps, des assassins, aujourd'hui ce « sont des martyrs, objets de la vénération du peuple.

« Hœdel, Nobiling, Moncasi, Passanante, Solovieff, « Otéro et Hartmann *sont les précurseurs du gouverne-* « *ment de l'avenir, la République sociale.*

« L'assassin est le prêtre exécré qui assassina d'abord le « progrès à l'aide du bûcher, et assassine maintenant les « consciences avec le mensonge.

« C'est le prêtre qu'on doit déporter en Sibérie et non « les compagnons d'Hartmann.....

« GARIBALDI. »

Une société secrète, une seule, diffère de celles dont j'ai parlé jusqu'ici, par son caractère exclusivement politique et national: je veux parler du *Fénianisme*. Le mot *Fénians* dérive du nom de Fénius, roi de Phénicie, qui vint, dit-on, à une époque fort reculée, s'établir en Irlande avec une partie de ses sujets.

Les Fénians se proposent de soustraire le peuple irlandais à l'oppression de l'Angleterre.

La création de cette société remonte à 1867. Immédiatement après la guerre de sécession, les Américains originaires de l'île sœur résolurent de travailler sans relâche à l'émancipation de leur ancienne patrie, et formèrent dans ce but une association qui prit le nom de *Fraternité féniane*.

Ils recueillirent aux États-Unis de nombreuses souscriptions. En 1867 eurent lieu les premières tentatives d'insurrection. Mais les paysans irlandais n'étaient pas

assez bien armés pour résister longtemps à des forces régulières. Ils furent donc battus. Leur défaite ne les a point découragés, et ils paraissent vouloir continuer la lutte. L'Angleterre ne cédera pas, et comme les Irlandais sont résignés à tout, sauf à la soumission, il est probable que leur malheureux pays sera plus d'une fois encore le théâtre de répressions sanglantes et de vengeances implacables.

*
* *

Me voici arrivé au bout de ma tâche.

Qu'il me soit permis, en finissant, de rappeler à mes lecteurs que la civilisation chrétienne est en présence, sur tous les points de la vieille Europe, de la barbarie franc-maçonnique.

Dans quelques pays, et notamment en France, en Belgique et en Allemagne, les sociétés secrètes sont au pouvoir. Elles se servent de la force dont les gouvernements disposent, pour assurer le triomphe de l'athéisme sur l'enseignement religieux.

En Prusse un homme d'Etat, que mes lecteurs ont déjà nommé, s'est constitué leur mandataire et a voulu essayer de la persécution contre les catholiques. Ses efforts n'ont abouti qu'à éveiller la foi de ses victimes. La résistance du clergé allemand a été admirable, et M. de Bismarck s'est aperçu que les consciences capitulent moins facilement que les armées.

Il avait dit un jour : *Nous n'irons pas à Canossa !* Or, à l'heure qu'il est, tout semble présager une réconciliation définitive de l'Empire d'Allemagne avec le Saint-Siège. Le chancelier de fer a compris qu'aucune puissance humaine n'est de force à triompher du pouvoir mystérieux qu'exerce dans le monde le successeur désarmé de saint Pierre.

La Russie, trop longtemps hostile à la Papauté, a pensé que l'athéisme et l'anarchie ne peuvent être combattus

efficacement par la force matérielle, et elle se rapproche de Rome.

L'Angleterre, à son tour, impose silence à ses vieilles préventions et demande à renouer avec le Vicaire de Jésus-Christ des relations diplomatiques depuis longtemps interrompues.

Seule la France s'obstine à marcher dans une voie que les autres abandonnent, parce qu'au lieu d'être gouvernée par des hommes d'Etat, elle est menée par des sectaires aussi violents que médiocres.

Les fondés de pouvoir que le Grand-Orient a trouvé moyen d'élever aux plus hautes charges de la République, réussiront-ils là où la Russie, la Prusse et l'Angleterre ont échoué ?

Ils l'espèrent peut-être, mais ils ne tarderont pas à voir s'évanouir toutes leurs illusions.

On raconte que Julien l'Apostat, ayant adressé cette question railleuse à un chrétien :

« Savez-vous ce que fait en ce moment le Charpentier de Nazareth ?

Celui-ci répondit sans s'émouvoir :

« *Il fabrique un cercueil!* »

A quelques jours de là, une flèche mystérieuse perçait la poitrine du persécuteur, qui tombait expirant sur le champ de bataille.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le Fils de Dieu, honni et bafoué par la Maçonnerie, vient de recommencer sa funèbre besogne et la poursuit activement.

CHAPITRE XXIII

CONSIDÉRATIONS RÉTROSPECTIVES

L'Eglise, la France et la Franc-Maçonnerie européenne.

SOMMAIRE. — I. Chefs politiques de la Maçonnerie sous Louis-Philippe et le 2e Empire. — Napoléon III. — Sa naissance, ses antécédents maçonniques, son intelligence comme homme d'Etat. — Traité secret conclu dans la prison de Ham entre Louis-Napoléon et le duc de Brunswick. — II. Conservateurs et radicaux. — Le parti d'action veut en finir avec l'Eglise. — Tactique des Maçons diplomates contre la Papauté. — Leur *Memorandum*. — Louis-Philippe, Palmerston et Grégoire XVI. — La Prusse et l'Autriche désavouent leurs représentants. — III. Mazzini. — La Jeune Italie, la Jeune Europe, la Jeune Allemagne, la Jeune Suisse. — L'assassinat érigé en principe. — But de la secte mazzinienne. — Statuts de la Jeune Italie. — Le trône de Louis-Philippe est menacé. — Le maréchal Soult et la Maçonnerie. — IV. Pie IX pape. — Sa popularité. — Les sectaires en profitent pour fomenter des désordres. — Conseils de Mazzini à ses adeptes. — Rossi devient ministre de Pie IX. — Il est assassiné. — V. La République en France. — Le suffrage universel trompe l'attente de la secte. — Les chefs de la Maçonnerie déçus décident que l'Empire sera rétabli au profit de Louis-Napoléon Bonaparte. — Le Prince est élu président. — Son attitude équivoque. — Les conservateurs se rallient à lui. — Le coup d'Etat. — Complicité des Loges. — Confidence de Misley au P. N. Deschamps. — Manœuvres coupables de Palmerston pour hâter la reconnaissance de l'Empire par les puissances européennes. — Sa disgrâce. — Misley prédit son retour aux affaires. — VI. Le premier plan des conjurés échoue. — La guerre de Crimée. — Ce que se proposaient les alliés. — Le Congrès de 1856. — La diplomatie européenne découvre ses batteries. — Attaques dirigées contre le Saint-Siège par les grandes puissances. — M. de Cavour et les ambassadeurs de France et d'Angleterre. — Réformes proposées au Pape à l'instigation du ministre piémontais. — Napoléon veut tout d'abord traîner les choses en longueur. — Pourquoi? — VII. Mécontentement du parti d'action qui décrète la mort de Napoléon III. — Les bombes d'Orsini. — Entrevue du Carbonaro avec l'Empereur. — Ce dernier renouvelle ses serments. — La guerre d'Italie. — Trahison des Hongrois. — Préliminaires du traité de Villafranca. — Nouvelles manœuvres de Napoléon contre le Pape. — Traité de Zurich. — Les diplomates font une fois de plus le jeu des conjurés. — Rôle du prince Napoléon auprès de l'Empereur. — VIII. Pourquoi l'unité de l'Italie s'est faite par soubresauts. — Con-

duite de Napoléon III à l'égard de l'Autriche en 1866. — Le prince Napoléon divulgue les plans de l'Empereur dans son discours d'Ajaccio. — Guerre austro-prussienne. — Napoléon III ne voulait pas d'un arrangement pacifique. — Sa correspondance avec le Prince régent de Prusse. — Le comte de Scherr-Thosz. — Ses révélations. — Relations de Mazzini avec M. de Bismarck. — La guerre de 1870. — Les héritiers politiques de Napoléon III.

I

Pour bien comprendre les événements actuels et le rôle que joue la Franc-Maçonnerie depuis 1870, il faut jeter un coup d'œil en arrière et étudier les agissements plus ou moins occultes des hommes politiques qui ont précédé en Europe ceux qui sont maintenant au pouvoir.

Louis-Philippe, Napoléon III, Palmerston, Victor-Emmanuel et Cavour sont les cinq personnages autour desquels ont évolué, pendant de longues années, les meneurs des Loges maçonniques.

On a dit bien des fois que l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne sont l'œuvre de Napoléon III.

La seule chose que l'on puisse affirmer, c'est que si Napoléon n'était pas arrivé à l'Empire, la carte de l'Europe serait aujourd'hui ce qu'elle était après les traités de 1815.

L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne faisaient partie du programme maçonnique avant que le Prince n'eût recueilli la succession de son oncle.

Poussé à l'Empire par les sociétés secrètes, il a mis l'épée de la France au service des Loges et leur a facilité le moyen de réaliser un rêve qu'il eût dû repousser dans l'intérêt de notre pays.

Pendant une partie de son règne, Napoléon III a été à la merci de lord Palmerston qui obéissait lui-même à la Maçonnerie dont il était le chef.

Beaucoup de gens, voyant les fautes commises par l'Empereur, allaient jusqu'à lui dénier toute intelligence politique. Ils citaient, à l'appui de leur opinion, ce mot

sanglant d'un diplomate anglais : « *C'est une incapacité « méconnue* », et ce jugement quelque peu cruel du prince Napoléon : « Que la France dissimule qu'elle a pris un « oison pour un aigle, cela se conçoit ; on convient diffi- « cilement qu'on ait pu se tromper à ce point ; mais que « l'Europe donne dans cette grossière hérésie de croire « cet homme intelligent, cela tient du prodige. »

L'Empereur ne manquait ni d'habileté ni de finesse. Il manquait de sens moral.

On raconte qu'une dame anglaise ayant demandé à lord Cowley si Napoléon parlait bien, le diplomate répondit : « Il parle peu, mais il ment toujours. »

La duplicité dont il fit preuve, pendant tout le temps de son règne, ne l'a pas empêché d'être l'instrument docile des Loges et de collaborer à l'œuvre de Cavour d'abord et à celle de Bismarck ensuite, au détriment du pays qui lui avait confié ses destinées.

On traite généralement de calomniateurs ceux qui prétendent que Napoléon III n'était pas le fils de l'ancien roi de Hollande.

Il n'y avait rien dans sa figure, il faut le reconnaître, qui rappelât de près ou de loin le type connu des Bonapartes.

Mais on ne saurait en conclure que sa naissance fut illégitime.

Les détracteurs du Prince le comprennent fort bien. Aussi apportent-ils un argument plus sérieux à l'appui de leur dire.

Ils rappellent qu'après l'insurrection des Romagnes, en 1831, le roi Louis Bonaparte, le père putatif du futur empereur, écrivit au pape Grégoire XVI la lettre que voici :

« Saint-Père, mon âme est accablée de tristesse, et j'ai « frémi d'indignation quand j'ai appris la tentative cri- « minelle de mon fils (frère aîné de Louis-Napoléon)

« contre votre Sainteté... Le malheureux est mort, que « Dieu lui fasse miséricorde ! Quant à l'autre (Louis-« Napoléon), qui usurpe mon nom, vous le savez, Saint-« Père, celui-là, grâce à Dieu, ne m'est rien. J'ai le « malheur d'avoir pour femme une Messaline... »

Cette lettre a été publiée comme authentique par le baron de Hübner dans l'ouvrage intitulé : « *Le Dernier des Napoléons.* »

Enfin les partisans de cette opinion font observer que Napoléon III avait une ressemblance frappante avec le duc de Morny, son frère adultérin, et qu'il était, comme lui, fils du comte de Flahaut et de la reine Hortense.

Quoi qu'il en soit, voici ce que nous lisons dans un article biographique dû à la plume de Philippe Lebas, le précepteur de Louis-Napoléon. Ce Philippe Lebas était le fils du conventionnel que ses crimes ont rendu célèbre autant sinon plus que les liens d'amitié qui l'unirent à Robespierre.

« Louis-Bonaparte, dit cet écrivain, ayant abdiqué la « couronne de Hollande, le jeune Louis-Napoléon passa « sa première enfance à Paris (où il était né, loin du roi « de Hollande dont sa mère était alors séparée de fait). « La proscription qui en 1816 frappa sa famille le fit sor-« tir de France au moment où un jugement de séparation « de corps et de biens prononcé entre ses parents le laissa « *confié aux soins de sa mère*, tandis que *son frère allait « rejoindre son père*. (C'est celui dont le roi Louis déplo-« rait la mort dans sa lettre au Pape.) Confié à l'âge de « douze ans aux soins du fils du conventionnel Lebas, « Louis-Napoléon reçut une éducation *libérale*, et les « principes de son gouverneur le préservèrent du mal-« heur d'être élevé en prince. Lorsqu'en février 1831, « Modène, Parme et la Romagne commencèrent le mou-« vement insurrectionnel, les deux frères rejoignirent

« les insurgés qui marchèrent sur Rome. Mais le gou-
« vernement provisoire, craignant de déplaire au gouver-
« nement français en tolérant la présence de deux Bona-
« partes dans les rangs de l'armée libérale, rappela les
« princes à Bologne. Ils obéirent pour ne pas compro-
« mettre l'autorité révolutionnaire et se retirèrent à
« Forli. Là, l'aîné, Napoléon Bonaparte, tomba subite-
« ment malade et mourut au bout de deux jours de con-
« vulsions, dans les bras de son frère. »

Encore un détail qui a son importance.

Quelques écrivains ont soutenu que Napoléon III n'avait jamais fait partie de la secte franc-maçonnique, et sont entrés, à ce sujet, dans une foule de détails plus ou moins ingénieux.

On sait que, dans son interrogatoire, Orsini s'est expliqué à ce sujet de la façon la plus catégorique.

Il a déclaré que Louis-Napoléon avait été reçu carbonaro à Césène, que le Prince avait pris alors et renouvelé plus tard l'engagement formel de travailler à l'unité de l'Italie, engagement qu'il méconnaissait depuis son arrivée au pouvoir. Il ajouta que les sociétés secrètes lui avaient donné mission de frapper le coupable.

En 1867, on a publié à Londres un ouvrage intitulé : *Lettres et correspondances de Th. Slingby-Duncombe.* On y trouve des détails extrêmement curieux sur les relations politiques de Louis-Napoléon avec le duc de Brunswick, à l'époque où le futur empereur était encore prisonnier à Ham.

En 1845, Duncombe envoya auprès de Napoléon son secrétaire particulier, afin d'amener une entente entre les deux prétendants.

D'un côté, le duc de Brunswick s'engageait à faire servir son énorme fortune au rétablissement de l'Empire, et de l'autre, Louis-Napoléon promettait qu'une fois arrivé, il remettrait le duc aux diamants en possession de ses

Etats et travaillerait de tout son pouvoir *à l'unification de l'Allemagne.*

On rédigea un contrat en bonne et due forme, dans lequel les devoirs mutuels des deux parties étaient nettement stipulés.

Cette pièce est consignée dans le livre que je viens de mentionner, et je ne sache pas que Napoléon III et le duc de Brunswick en aient contesté l'authenticité.

Palmerston était, sur ce point, en communion d'idées avec les deux contractants.

Le 12 mai 1849, le *Globe,* un des organes les plus avérés des sociétés secrètes à cette époque, publiait un programme politique élaboré par le ministre anglais.

En voici les points les plus saillants :

1° Destruction de l'équilibre européen tel que l'ont établi les traités de 1815 ;

2° Création d'un royaume d'Italie sous la domination de la Maison de Savoie ;

3° Unification de l'Allemagne au profit de la Prusse ;

4° Suppression du pouvoir temporel des Papes.

II

Le rôle dissolvant de Palmerston remonte à l'époque où la révolution renversa le trône de Charles X.

Mes lecteurs se souviennent probablement de tout ce que tentèrent les membres de la secte pour se débarrasser de Louis-Philippe. S'ils ne réussirent pas tout d'abord, c'est parce que la Maçonnerie se divisa en deux fractions rivales, dès le début du règne.

Les Maçons appartenant à la bourgeoisie ne voulaient pas entendre parler de la chute du nouveau souverain, parce qu'étant au pouvoir ils tenaient à y rester. Les intransigeants, au contraire, cherchaient à supprimer la monarchie, parce que, n'étant rien, ils aspiraient à devenir quelque chose.

Ce perpétuel antagonisme des maigres et des gras permit à Louis-Philippe de régner jusqu'en 1848, époque où les deux éléments de la Maçonnerie s'unirent de nouveau.

Les conservateurs de la secte — il est bon de le faire observer — n'ont jamais cessé de lutter contre l'Eglise de concert avec le parti d'action. Ils se sont même efforcés de diriger le mouvement, afin d'en assurer le succès.

Les opportunistes, comme on le voit, n'ont pas inventé l'aphorisme qui leur sert de devise : *Marcher lentement pour arriver plus sûrement.* La diplomatie européenne, dirigée par lord Palmerston, en faisait déjà sa règle de conduite. Le but constant de la secte maçonnique était, alors comme aujourd'hui, l'anéantissement du catholicisme. Mais, alors comme aujourd'hui, les Loges comptaient un nombre considérable d'esprits turbulents qui voyaient d'un mauvais œil la tactique savante de leurs chefs.

Pour éviter le péril qui les menaçait, ceux-ci dirigèrent ostensiblement leurs attaques contre le Saint-Siège.

La révolution cosmopolite ayant annoncé qu'elle voulait en finir avec l'Eglise, les hommes d'Etat dont nous parlons saisirent ce moment pour demander au Souverain-Pontife les *réformes* que réclamait le carbonarisme.

« L'Autriche qui cherche à maintenir à tout prix la paix dans la péninsule italienne, dit l'auteur de *l'Eglise romaine en face de la Révolution* (1), est d'avis que le Pape peut très bien, vu l'imminence du péril, se prêter à des concessions inoffensives. La France en propose un simulacre, afin, s'il est possible, de fermer la bouche aux orateurs et aux journaux qui stipulent au nom des sociétés secrètes. »

(1) T. III, pp. 199 et suiv.

La méthode est toujours la même.

« On plaçait l'Eglise inopinément, continue l'auteur que je viens de citer, en face de certains mécontents, dont on élevait l'irritation jusqu'au sublime du patriotisme. Bon gré mal gré, on contraignait les grandes puissances à se porter caution pour les rebelles. En exagérant d'un côté les plaintes faites au Pape sur son gouvernement, en répandant de l'autre parmi les masses tantôt que le Saint-Siège avait concédé, tantôt qu'il s'était obstiné à refuser, on semait la désaffection, on entretenait l'esprit de trouble. et on arrivait peu à peu à une situation insoluble. Seymour avait ordre de placer un jalon anglais en vue de soulèvements ultérieurs. Il devait offrir aux carbonari un prétexte toujours plausible d'émeute, et à l'Angleterre un motif toujours quémandé d'intervention immorale, offerte aux citoyens par ses exigences contre le Prince.

« Ce double but fut atteint, et les sociétés secrètes se trompèrent si peu sur l'importance de la mission anglaise que, dans l'abandon de leurs lettres intimes, elles se félicitent du succès, même avant l'entreprise. »

Les diplomates européens rédigèrent un *Memorandum* où l'impudence le dispute à la fourberie.

Ils demandaient :

1° Que le gouvernement pontifical fût assis sur les bases solides des améliorations et d'une garantie intérieure qui le *mît à l'abri des changements* inhérents à la nature de tout gouvernement électif.

2° Que ces améliorations fussent appliquées non seulement aux provinces qui avaient manifesté leur mécontentement, mais aussi à celles qui n'avaient point réclamé et, en particulier, à la capitale ;

3° Que les laïques fussent admis aux fonctions administratives et judiciaires ;

4° Que l'on rétablît le système des municipalités élues par la population, et que le Pape accordât, par voie de conséquence, les franchises municipales qui servent de base indispensable à toute amélioration administrative ;

5° Qu'il fût créé une junte ou assemblée nationale dont les membres seraient nommés par les conseils locaux.

Ce *factum* fut l'œuvre de Bünsen, commissaire du roi de Prusse et l'un des membres les plus influents de la Maçonnerie. Ses collègues de la conférence opinèrent du bonnet.

Cette pièce est sans contredit le document le plus perfide et le plus audacieux qu'eût rédigé la diplomatie depuis 1789. Le gouvernement de Juillet mit le comble à cette sinistre plaisanterie. Il offrit sa garantie au Pape, à la condition que les *réformes* réclamées dans le *Memorandum* seraient promulguées comme lois.

Grégoire XVI fit à ces offres de Louis-Philippe l'accueil qu'elles méritaient.

« La barque de Pierre, dit-il, a subi de plus rudes épreuves que celle-là. Nous braverons certainement la tempête. Que le roi Philippe d'Orléans garde pour lui-même la tranquillité qu'il voudrait nous vendre au prix de l'honneur : *Son trône croulera*, mais celui-ci, non ! »

Peu de temps après, les carbonari levaient une fois de plus l'étendard de la révolte.

Palmerston en profita, en sa qualité de grand maître de tous les Orients, pour demander au Pontife des *institutions représentatives complètes, la liberté illimitée de la presse et la garde nationale !*

Le cardinal Bernetti fit au ministre anglais une réponse à laquelle probablement ne s'attendait pas ce triste personnage :

« Le Saint-Siège, lui dit-il, prend en très grave considération les demandes du cabinet anglais; mais il regarde les institutions représentatives et la liberté illimitée de la presse moins comme un danger pour l'Eglise que comme une impossibilité pour toute espèce de gouvernement sérieux. La révolution a seule intérêt à faire prévaloir de pareilles utopies *qu'elle se hâte de supprimer aussitôt qu'elle triomphe.*

« Quant à la garde nationale, Sa Sainteté n'est pas complètement édifiée sur les avantages et les inconvénients qu'offre cette institution civico-militaire. Le bien et le mal se balancent; et lorsque le gouvernement anglais en aura fait lui-même l'expérience à Londres pendant quinze ou vingt ans, le Saint-Père alors pourra adopter une mesure que la Grande-Bretagne propose toujours aux autres et ne semble jamais vouloir accepter pour elle-même. »

Le roi de Prusse, comprenant, après mûre réflexion, ce qu'il y avait de dangereux pour ses propres Etats dans la manœuvre diplomatique dirigée contre le Saint-Siège, désavoua M. de Bünsen, et l'Autriche signifia à son envoyé de repousser ce que le *Memorandum* renfermait de trop impérieux. Seules l'Angleterre et la France continuèrent à se servir de cette pièce comme d'une machine de guerre contre la Papauté.

III

L'action toute-puissante de Mazzini sur le carbonarisme italien remonte à cette époque.

Pendant que le célèbre conspirateur fondait la Société connue sous le nom de Jeune Italie, d'autres sectaires organisaient, à son instigation, la Jeune Allemagne, la Jeune Suisse et la Jeune Europe.

Les conjurés se rendirent tristement célèbres par de nombreux assassinats politiques.

Mazzini était l'inspirateur de ces mystérieuses exécutions, dont les auteurs échappèrent à peu près toujours aux investigations de la justice.

Un carbonaro missionnaire, le juif Piccolo-Tigre (1), écrivait de Livourne à un membre de la secte connu sous le pseudonyme de Nubius, le 5 janvier 1846 :

« Dans mes voyages, j'ai vu beaucoup de choses et très peu d'hommes. Nous aurons une foule de dévouements subalternes, et pas une tête, pas une épée pour commander. Le talent est plus grand que le zèle. Ce brave Mazzini, que j'ai rencontré à diverses reprises, a toujours dans la cervelle et à la bouche son rêve humanitaire. Mais à part ses petits défauts et *sa manière de faire assassiner*, il y a du bon chez lui. Il frappe par son mysticisme l'attention des masses qui ne comprennent rien à ses grands airs de prophète et à ses discours d'illuminé cosmopolite. »

L'influence de cet *illuminé* devint telle que les grands Etats de l'Europe durent compter avec lu..

Son autorité, d'ailleurs, était reconnue sans conteste non seulement par la Jeune Italie, mais encore par les autres associations ténébreuses que je viens de citer.

Voici quel était le but et le plan de la secte mazzinienne, d'après Mazzini lui-même :

« La régénération doit se faire, dans les grands pays comme la France, par le peuple ; dans les autres, notamment en Italie, par les princes.

« Le Pape entrera dans la voie des réformes par la *nécessité;* le roi de Piémont par l'*idée de la couronne d'Italie;*

(1) Piccolo-Tigre est un nom de guerre.

le grand-duc de Toscane par inclination, par faiblesse, par imitation ; le roi de Naples *par contrainte.*

« Les peuples qui auront obtenu des constitutions, qui auront acquis par là le droit d'être exigeants, pourront *parler à haute voix et commander l'insurrection*. Ceux qui seront encore sous le joug de leurs princes devront exprimer leurs besoins en chantant, pour ne pas trop effrayer et ne pas trop déplaire.

« Profitez de la moindre concession pour réunir et remuer les masses, en *simulant la reconnaissance ;* les fêtes, les hymnes et les attroupements donneront l'élan aux idées, et, rendant le peuple plus exigeant, l'éclaireront sur sa force. »

L'organisation de la Jeune Italie était digne du but que se proposait son fondateur. Que mes lecteurs en jugent.

« Art. 1er. — La Société est instituée pour la destruction indispensable de tous les gouvernements de la péninsule et pour former un seul Etat de toute l'Italie, sous le régime républicain.

« Art. 2. — Ayant reconnu les horribles maux du pouvoir absolu et ceux plus grands encore des monarchies constitutionnelles, nous devons travailler à fonder une république une et indivisible. »

Nous conseillons une lecture attentive des articles suivants à ceux qui ont la naïveté de croire que les sociétés secrètes sont un épouvantail dont se servent les catholiques pour effrayer les populations, et les ramener aux idées religieuses :

« Art. 30. — Ceux qui n'obéiront pas aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères *seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.*

« ART. 31. — Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

« ART. 32. — Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera censé parjure, et, comme tel, *tué sur-le-champ.*

« ART. 33. — Si le coupable s'échappe, il sera *poursuivi sans relâche, en tout lieu, et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ.*

« ART. 34. — Chaque tribunal secret sera compétent, non seulement pour *juger les adeptes coupables,* mais pour *faire mettre à mort* toute personne qu'il aura frappée d'anathème. »

Comme on a pu le voir par la lettre de Piccolo-Tigre à Nubius, les statuts de la Jeune Italie ne restèrent pas à l'état de lettre morte. Mazzini était un homme pratique et *ses rêves humanitaires* ressemblèrent plus d'une fois à des coups de poignard.

« Pour tuer sûrement le vieux monde, disait encore Piccolo-Tigre dans la correspondance que je viens de citer, nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique et chrétien, et vous, avec l'audace du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le *Goliath pontifical.* C'est très bien, mais quand frappez-vous ? J'ai hâte de voir les sociétés secrètes aux prises avec ces cardinaux de l'Esprit-Saint, pauvres natures étiolées qu'il ne faut jamais sortir du cercle dans lequel l'impuissance ou l'hypocrisie les renferma. »

Le doute n'est plus possible, après ce qu'on vient de lire; en minant le terrain sous le trône pontifical, les Etats monarchiques préparaient leur propre ruine. Les sociétés secrètes le savaient bien. Aussi poussaient-elles sans

cesse les puissances européennes à discréditer dans l'esprit des populations le pouvoir temporel des Papes.

En France, les divers ministères que Louis-Philippe appela au pouvoir ne se bornèrent point là. Ils cherchèrent à tuer l'esprit religieux dans les masses, en déchaînant la mauvaise presse et en entravant le plus possible l'enseignement religieux.

Le châtiment était proche.

On peut dire qu'à partir de 1845 la monarchie de Juillet n'eut plus qu'une existence précaire.

Pour tout homme un peu clairvoyant, la prophétie de Grégoire XVI ne devait pas tarder à se réaliser.

Le maréchal Soult, frappé du péril que courait la nouvelle dynastie, défendit aux militaires de s'affilier aux Loges. Les chefs de la Maçonnerie, le duc Decaze en tête, firent des démarches auprès du ministre de la guerre, pour obtenir qu'il revînt sur sa décision. Mais rien ne put le fléchir.

L'irritation des adeptes fut extrême. Voyant qu'ils ne pouvaient plus se servir de Louis-Philippe comme d'un instrument docile, ils résolurent de s'en défaire.

Une grande réunion maçonnique eut lieu à Strasbourg dans le courant de 1847.

Le 24 février de l'année suivante, le trône du roi-citoyen s'écroulait, à la grande surprise de ceux qui n'étaient pas initiés.

IV

Le 1er juin 1846, Grégoire XVI était mort. Le 16 du même mois, le Conclave lui donnait pour successeur le cardinal Mastaï, archevêque d'Imola, qui prit le nom de Pie IX.

Le nouveau Pape joignait à une vertu éminente et à une science peu commune d'inépuisables trésors de bonté.

Des manifestations enthousiastes accueillirent son exaltation, non seulement en Italie, mais dans le monde entier.

Dès son arrivée au pouvoir, Pie IX publia un décret d'amnistie en faveur des condamnés politiques. Etaient seuls exceptés de ce grand acte de générosité souveraine les prêtres, les officiers et les employés des diverses administrations.

A partir de ce moment, la popularité du nouveau Pape ne connut plus de bornes.

Malheureusement, les sociétés secrètes veillaient. Elles mirent tout en œuvre pour utiliser à leur profit les sages réformes introduites par Pie IX dans l'organisation intérieure de ses Etats.

Grâce aux manœuvres souterraines de la secte, les membres de l'aristocratie elle-même trouvèrent que le Pape n'était pas assez libéral, et les grandes dames s'en allaient répétant que le chef de l'Eglise devrait se contenter du spirituel et laisser à leurs maris le soin de gouverner le temporel.

Mazzini dirigeait le mouvement.

« L'Italie, écrivait-il à ses adeptes, est encore ce qu'était la France avant la Révolution; il lui faut donc ses Mirabeau, ses Lafayette et tant d'autres. Un grand seigneur peut être retenu par des intérêts matériels, mais on peut le prendre par la vanité : laissez lui le premier rôle tant qu'il voudra marcher avec vous. Il en est peu qui veuillent aller jusqu'au bout. L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnu. *Ne laissons jamais voir que le premier pas à faire.*

« Un roi donne une loi plus libérale, applaudissez en demandant celle qui doit suivre; le ministre ne montre que des intentions progressistes, donnez-le pour modèle; un grand seigneur affecte de bouder ses privilèges, mettez-vous sous sa direction : s'il veut s'arrêter, vous êtes à

temps de le laisser, il restera isolé et sans force contre vous, et vous aurez mille moyens de rendre impopulaires ceux qui seront opposés à vos projets. »

Pendant que ces choses se passaient en Italie, la France essayait de se constituer en République. L'expérience faite par elle en 93 ne l'avait pas suffisamment dégrisée.

L'impôt des 45 centimes et les journées de Juin signalèrent l'avènement de l'anarchie républicaine, succédant à la monarchie révolutionnaire de 1830.

Le triomphe de la secte dans notre pays fut un encouragement pour le carbonarisme italien. Des désordres d'une incontestable gravité s'étaient produits à Rome. Après avoir crié : *Vive Pie IX!* le peuple en était venu, poussé par les sectaires, à crier : *A bas le Pape!*

Le chef de l'Eglise ne se faisait aucune illusion sur l'état des esprits dans la Ville éternelle. Afin d'arrêter la marche de la révolution, il prorogea la Chambre et chargea Rossi de former un nouveau ministère.

L'énergie du ministre était connue des meneurs de la charbonnerie, qui résolurent d'en finir avec lui. Il fut jugé et condamné à mort.

Dans une lettre qui a été rendue publique, Mazzini avait déclaré que cette mort était indispensable. On tira au sort les affidés qui devaient exécuter la sentence. Celui qui avait pour mission de frapper le ministre s'exerça sur un cadavre dans un hôpital de Rome.

Le 15 novembre 1848, Rossi se rendit à la chancellerie pour l'ouverture de la Chambre. A peine s'était-il engagé dans l'escalier du palais, qu'il se sentit frappé par derrière. Comme l'avait prévu l'assassin, Rossi se retourna afin de voir qui l'avait heurté. Ce fut à ce moment précis que le délégué de la secte lui plongea son poignard dans la gorge.

Le bandit put se retirer sans être inquiété. Il se contenta de dire, en rejoignant ses complices : *C'est fait!* Ni

les carabiniers ni la garde civique ne firent un mouvement pour arrêter les coupables. La Chambre elle-même demeura impassible.

Le poignard, rouge de sang et entouré de fleurs, fut promené en triomphe dans les rues de Rome.

V

La France, mieux inspirée que les Romains, résista à l'impulsion des Loges. Le suffrage universel se retourna contre ceux qui l'avaient inventé et choisit ses mandataires dans les rangs du catholicisme.

Voyant que la République était sans avenir, la Maçonnerie recourut à un autre expédient.

Elle accepta la forme monarchique, à la condition, toutefois, que le souverain serait choisi par elle. Cette combinaison, s'il faut en croire Eckert et Misley, dont l'opinion est d'un grand poids, fut l'œuvre de Palmerston. Mazzini résista d'abord, puis finit par céder.

Le Carbonarisme italien et la Maçonnerie française portèrent leurs vues sur Louis-Napoléon Bonaparte.

Le nom des Napoléons était populaire en France et devait faciliter à celui qui en avait hérité le moyen d'arriver au pouvoir. Quant aux tendances politico-religieuses du Prince, les Loges les connaissaient. Ses antécédents étaient une garantie aux yeux des sectaires. Initié par Orsini, le père de celui qui attenta à ses jours en 1858, il avait fait le serment *de détruire le principat romain, de mettre fin à l'Eglise catholique* et de travailler à l'unification de l'Italie.

On sait qu'en 1831 il écrivait à Grégoire XVI pour le prier de renoncer au pouvoir temporel.

A partir du jour où Louis-Napoléon posa sa candidature à la présidence de la République, la Maçonnerie française se divisa de nouveau en deux camps, comme après l'avènement de Louis-Philippe.

Les hommes d'action, prévoyant ce qui devait arriver un peu plus tard, votèrent contre le prétendant. Les conservateurs de la secte, au contraire, prirent fait et cause pour lui.

A la Chambre des députés, le Prince avait constamment agi avec une prudence extrême, flattant tour à tour catholiques et républicains.

L'expédition de Rome, entreprise malgré lui, fut menée à bonne fin en dépit de ses agissements.

Sa lettre à Edgard Ney est demeurée célèbre.

On y lisait, entre autres énormités, la phrase que voici :

« Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon, et gouvernement libéral.* »

C'était le *Memorandum* rédigé par M. de Bünsen et approuvé par la diplomatie européenne, moins la phraséologie entortillée de ce fameux document.

Il n'y avait plus de doute, Louis-Napoléon se faisait, comme autrefois Louis-Philippe, le porte-voix et l'agent de cette Maçonnerie égoïste et cupide qui voulait avant tout conserver sa fortune et exercer le pouvoir, persécuter l'Eglise et témoigner de son respect pour le *principe religieux.*

Dès lors, il était facile de voir qu'il y aurait scission et lutte acharnée entre les maigres et les gras.

Cependant, les chefs du parti catholique continuaient à se tenir sur la réserve.

Napoléon chercha le moyen de se les attacher.

Il écrivit dans ce but la lettre qu'on va lire au nonce du Pape à Paris :

« Monseigneur, je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino.

« Depuis longtemps je n'ai aucune relation avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Eglise était intimement lié à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute estime. *Louis-Napoléon Bonaparte.* »

« Je suis oiseau, voyez mes ailes ;
« Je suis souris, vivent les rats ! »

MM. de Montalembert, de Falloux, Bugeaud, le comte Molé, Berryer, etc., se laissèrent prendre à ces belles protestations et se rallièrent au nourrisson des sectes italiennes.

Le coup d'Etat vint couronner cette comédie sinistre.

Les chefs de la Maçonnerie restèrent tranquilles. Quelques-uns d'entre eux, en province, ne poussèrent à la résistance que pour trahir, le moment venu.

Les honnêtes gens du parti, les imbéciles et les coquins de bas étage furent les seuls à prendre les armes.

Les autres disparurent, après avoir reçu la récompense à laquelle ils avaient droit comme agents provocateurs.

Je pourrais en citer trois, notamment, qui furent nommés commissaires de police dans des villes importantes, après avoir poussé à la révolte les malheureux qui les avaient pris au sérieux, parce qu'ils étaient placés à la tête de leurs loges.

Le P. N. Deschamps se lia avec Misley vers 1850. Misley était membre du comité directeur et l'un des personnages les plus influents de la Maçonnerie.

Cela dit, je donne la parole à l'auteur des *Sociétés secrètes et la Société :*

« L'année suivante, peu après le coup d'Etat, il (Misley) m'écrivait encore de Montpellier, tant c'était l'esprit

général des Sociétés secrètes et l'exécution d'un complot arrêté depuis longtemps dans leurs conciliabules et les hauts conseils de Palmerston pour la destruction de la Papauté :

« Je crois que l'initiative du *branle-bas* sera donnée « par Louis-Napoléon. Je vous dirai franchement que je « suis enchanté de toutes ces tempêtes..... Si la religion « n'était pas menacée dans le Pape, *si je ne savais pas « que tous les efforts, en Italie, tendent contre lui, je « pousserais à une révolution de toutes mes forces* (1). »

Les confidences de Misley concordent on ne peut mieux avec ces paroles que Michel de Bourges prononçait sur son lit de mort, à Montpellier :

« J'ai mis la révolution aux mains d'un prince, per- « suadé qu'il serait contraint de la servir et de marcher « dans ses voies (2). »

Le P. N. Deschamps poursuit en ces termes :

« Ce fut vers ce temps que se tint à Paris un grand convent des Sociétés secrètes européennes et que furent arrêtées la dictature, sous le nom d'empire, dans la personne de Louis-Napoléon, et la révolution italienne. Misley en s'y rendant me montra son billet de convocation : *il était contre-signé Mocquart,* et on y lisait : *Pour arrêter les affaires d'Italie.*

« Mazzini, alors sous le coup d'une condamnation à mort prononcée contre lui en France, ne voulut s'y rendre que sur un sauf-conduit signé de Louis-Napoléon lui-même. Trois membres seulement du grand convent per-

(1) *Les Sociétés secrètes et la Société*, par N. Deschamps, pp. 321 et suiv., t. II. — Cet ouvrage mérite à tous égards d'être consulté.
(2) Benjamin Rampal, *Introduction au cours d'économie politique.* Cité par Deschamps.

sistèrent avec lui à demander l'établissement d'une république démocratique. Mais la grande majorité pensa qu'une dictature ferait mieux les affaires de la révolution, et l'empire fut décrété, sur les promesses formelles de Louis-Napoléon de mettre au service de la Maçonnerie toutes les forces de la France. Tous les hommes de la révolution s'employèrent à faire réussir le coup d'Etat. Narvaez, qui obéissait en tout à Palmerston, prêta même 500.000 francs à Louis-Napoléon peu de jours avant le 2 décembre (1). »

L'élément aristocratique de la Maçonnerie se séparait une fois de plus de l'élément populaire, après l'avoir fait servir à ses projets ténébreux.

C'est ainsi, d'ailleurs, que les choses se passent depuis 1789, sans que le commun des adeptes s'avise de soupçonner les meneurs de la secte.

Les maçons qui, en 1851, furent mitraillés dans les rues de Paris, traqués dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais, etc., et envoyés à Lambessa par les commissions mixtes, ne soupçonnèrent même pas que s'ils étaient frappés, c'était par ordre de leurs chefs.

Ces derniers n'organisèrent un commencement de résistance à la dictature qu'ils préparaient, qu'afin de justifier aux yeux de la France l'usurpation de Louis-Napoléon. Peu leur importait le massacre de quelques milliers de francs-maçons appartenant au menu peuple des Loges, pourvu que l'homme dont ils avaient fait leur mandataire fût considéré par le pays comme le sauveur providentiel de l'ordre social.

« Peu après, continue l'auteur que je viens de citer, Misley m'écrivait de Londres, où il était allé, *parce que c'était là que devait se décider l'avenir de son pays*, l'Ita-

(1) V. *Revue de France* du 1er avril 1880, *Donoso Cortès et le comte Razinsky*.

lie, auprès de l'Orient des Orients, Palmerston, la lettre suivante, datée du 1er juillet 1853 :

« Quant aux affaires publiques, je ne crois pas à une « guerre imminente ; mais je crois que des événements ne « tarderont pas à troubler l'Europe. Je crois à une révo- « lution en Espagne si la reine Christine ne s'exile pas « volontairement. Cette révolution donnera le signal à « celle de Naples. On craint la guerre pour les révolu- « tionnaires, et moi je crois que, s'il y a guerre, il n'y aura « pas de révolution. Mes idées sont fondées sur des con- « victions profondes et la connaissance de certaines cir- « constances. J'ai aussi la conviction que *Napoléon don-* « *nera* le signal du branle-bas plus tard et quand on ne « le croira pas. »

Le même écrivain ajoute :

« Ces prédictions se réalisèrent de point en point. La reine Christine s'exila volontairement, et la révolution n'eut pas lieu (1). Mais bientôt M. Gladstone ouvrit le feu contre les Bourbons de Naples, et un peu plus tard, le 1er janvier 1859, Napoléon devait donner le *signal du branle-bas* par sa fameuse apostrophe à M. de Hübner (2). »

Ici, le P. N. Deschamps rappelle un fait ignoré de beaucoup de gens. En 1852, Palmerston n'eut rien de plus pressé que de faire reconnaître le nouvel empire par l'Angleterre, afin d'entraîner l'assentiment des autres puissances, dont l'attitude expectante commençait à préoccuper la secte.

Le plus curieux en tout ceci est que le ministre anglais

(1) Sur la chute de la reine Christine en Espagne, voir la note du Grand-Orient d'Espagne publiée dans le *Monde maçonnique* d'août 1875, et Amand Neut, *La Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 323.

(2) *Les Sociétés secrètes et la Société*, t. II, pp. 322 et suiv.

altéra, pour mieux atteindre son but, les lettres de la reine. John Russel en fit l'aveu en plein Parlement, afin de justifier le renvoi du coupable.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans *le Cabinet anglais, l'Italie et le Congrès,* par lord Normamby :

« John Russell affirma que le secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères (Palmerston) avait écrit plusieurs dépêches aux ambassadeurs sans y avoir été autorisé par le cabinet, et sans en avoir donné connaissance à la reine. *Il avait altéré des dépêches revêtues de la signature royale ;* et enfin ce même secrétaire d'Etat s'était mis aux lieu et place de la couronne, négligeant ainsi et foulant aux pieds les droits de la reine, *afin de faire prévaloir son avis personnel sur l'état des choses à Paris* (1). »

Le P. N. Deschamps dit encore :

« Je vis alors, peu après le renvoi de Palmerston, Misley, qui allait à Londres. Sur ce que je lui dis de ce renvoi et de l'impossibilité du rappel de Palmerston après d'aussi ignobles abus de confiance : — *Oh ! me dit-il, on ne peut pas se passer de lui, et son rappel ne tardera pas.* — Il se fit, en effet, et même dans un ministère présidé par John Russel ! Maçon comme lui, il l'avait dénoncé au Parlement dans l'intérêt du moment et pour se sauver lui-même, et pour assurer le succès de la grande conspiration maçonnique (2). »

VI

Le plan des conjurés, à la tête desquels marchaient Napoléon III et Palmerston, plan qui consistait à unifier

(1) Traduction d'Andley, Paris, Daniel, 1860, p. 12.
(2) N. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la Société,* ibid.

l'Allemagne au profit de la Prusse, et l'Italie sous le sceptre de la maison de Savoie, sans parler de la création d'un royaume polonais-magyar, au détriment de la Russie et de l'Autriche, échoua par le fait de ces deux dernières puissances.

On résolut alors de tourner la difficulté. Voici comment on s'y prit.

La France et l'Angleterre prétextèrent une lutte d'influence entre le rite latin et le rite grec à Jérusalem, pour chercher noise à la Russie et la séparer de l'Autriche. De là la campagne de Crimée, à laquelle prit part le Piémont, non parce que cet état minuscule y avait un intérêt quelconque, mais parce que, dans la pensée des conspirateurs, le Piémont devait jouer plus tard un rôle prépondérant.

La guerre entreprise par la France et l'Angleterre n'eut pas tout d'abord la Crimée pour objectif. La première pensée des alliés fut de se porter sur le Danube, afin de provoquer une insurrection en Pologne et en Hongrie.

Le prince Napoléon poussait à ce plan de campagne.

« Lorsque M. de Bruck, a écrit le César déclassé, dans une brochure qui parut en 1855, vit passer dans le Bosphore les troupes anglo-françaises se rendant en Bulgarie, sa résolution fut bien vite prise. Il précipita le dénouement des négociations entamées entre lui et Reschid-Pacha, et le traité entre l'Autriche et la Turquie fut signé le 20 juin. »

Le Prince ajoute un peu plus loin :

« Ce que l'Autriche voulait éviter à tout prix, c'était l'apparition d'un drapeau français sur les frontières hongroises; c'était l'agitation qui en pouvait résulter dans des provinces toujours prêtes à se soulever. Son adhésion

était à cette condition, nous l'avons dit; elle devait être inacceptable.

« Et cependant elle fut acceptée. »

Elle semblait inacceptable au fils du roi Jérôme qui tenait à précipiter le dénouement, afin de pouvoir pêcher en eau trouble.

Mais il n'en était pas de même pour Napoléon III et Palmerston.

Ces deux personnages cherchaient, avant tout, à séparer l'Autriche de la Russie, se réservant de poursuivre l'exécution du programme maçonnique, à mesure que les circonstances le permettraient.

La campagne dura plus de deux ans.

Le gouvernement fit deux emprunts, l'un de 500 et l'autre de 750 millions. Je ne parle pas de notre matériel de guerre épuisé aux trois quarts, de nos pertes en hommes et en chevaux, et des charges que cette aventure maçonnique fit peser sur les contribuables.

Un congrès s'ouvrit à Paris au commencement de 1856. Le but avoué de cette réunion diplomatique était la rédaction du traité de paix.

Mais, dans la pensée de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, ou, pour être plus exact, de ceux qui les représentaient, il s'agissait de tout autre chose.

La question italienne était leur seule préoccupation.

Il y eut, au début, quelques tiraillements. M. de Cavour écrivait, en effet, en février 1855, au comte Louis Cibrario, que Napoléon III voulait ajourner à plus tard tout débat concernant l'Italie, parce qu'il attendait la naissance d'un enfant, et qu'il tenait à ce que le Pape en fût parrain, afin d'amadouer les catholiques français.

M. de Corcelles a raconté que, le 27 mars de l'année suivante, M. de Cavour, qui était à la tête de la Maçonnerie piémontaise, fit aux ministres de France et d'Angleterre, de concert avec M. de Villamarina, une commu-

nication verbale pour réclamer l'intervention du Congrès dans les affaires du Saint-Siège.

Voici quelle était la conclusion de l'homme d'Etat piémontais :

« Impuissance du Souverain-Pontife pour gouverner son peuple ; danger permanent de désordres dans le centre de l'Italie ; extension de la domination autrichienne bien au delà de ce que les traités de 1815 lui ont accordé. »

La thèse de M. de Cavour ne différait pas sensiblement de celle de Louis-Napoléon dans sa lettre à Edgard Ney. Qu'on en juge plutôt :

« On conçoit, disait encore le ministre de Victor-Emmanuel, que la cour de Rome puisse se prêter, en apparence, à l'acceptation des réformes civiles et même politiques, sauf à les rendre illusoires dans la pratique ; *mais elle comprend trop bien que la* SÉCULARISATION et le CODE NAPOLÉON *introduit à Rome*, là même où l'édifice de la puissance temporelle repose, la saperaient dans sa base et la feraient crouler en lui enlevant ses appuis principaux : *ses privilèges et le Droit canon.* »

M. de Cavour demandait que, tout au moins, on séparât administrativement les Légations de Rome.

On peut résumer ainsi le projet de réforme dont le Piémont se proposait de saisir le Congrès : « Erection des Etats pontificaux en principauté sous la haute domination du Pape, une domination toute platonique. Le nouvel Etat serait régi par ses propres lois, aurait ses tribunaux, ses finances, son armée, un conseil d'Etat, des ministres, et un vicaire pontifical *laïque*, remplissant les fonctions de maire du Palais. L'armée se recruterait au moyen de la conscription. L'exécution de ces mesures devait être confiée au GOUVERNEMENT FRANÇAIS et à un

haut commissaire nommé par les puissances. Enfin, comme l'Autriche n'avait pas la confiance des réformateurs, on avait décidé que nos soldats remplaceraient ses troupes dans les Légations.

Plus tard, Clarendon, parlant à la Chambre des Lords, avouait que le représentant du cabinet des Tuileries et lui avaient pensé que la meilleure réponse à faire à la note en question était de se conformer à ce qu'elle demandait (1).

La France voulut avoir le triste honneur de donner au Congrès le signal de l'attaque.

Le comte Manteuffel et l'ambassadeur d'Autriche protestèrent, mais leur protestation resta sans écho.

Lord Clarendon posa en principe qu'il est des circonstances où les gouvernements ont le *droit* et le *devoir* de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres Etats. Il ajouta que ce cas extrême se présentait pour le gouvernement pontifical.

M. de Cavour soutint la même thèse avec sa mauvaise foi habituelle.

A partir de ce moment, le Piémont, la France et l'Angleterre n'eurent plus en vue qu'un seul objectif, l'unité de l'Italie.

M. de Cavour déclarait, dans une de ses lettres à Ratazzi, que l'Empereur *désirait la guerre du fond de son cœur*. Il ajoutait, toutefois, qu'ayant eu un entretien avec Napoléon III, ce dernier lui avait conseillé d'aller à Londres, de s'entendre avec Palmerston et de revenir le trouver.

Dans le courant de juin, Cavour rappelait à la Chambre des députés que les abus dont l'Italie était la victime avaient été dénoncés au Congrès par les représentants des premières puissances de l'Europe. Puis, il ajoutait : « Un verdict rendu par la France et l'Angleterre ne peut pas demeurer stérile. »

(1) V. le *Correspondant* du 25 juillet 1856, pp. 655 et suiv.

Nous lisons dans un ouvrage que nous avons déjà cité, le *Dernier des Napoléons*, par le baron de Hübner, que sir James Hudson, ministre d'Angleterre à Turin, était le protecteur des bandits politiques dont se servait le ministre piémontais pour arriver à ses fins.

VII

Quoi qu'il en soit, les choses marchaient trop lentement au gré du parti d'action qui n'admettait pas les tergiversations diplomatiques de Napoléon III. Cette fraction de la Maçonnerie italienne en vint à croire que l'Empereur ne se souvenait plus de ses serments. Mazzini, d'ailleurs, voyait avec déplaisir que l'unification de l'Italie allait se faire au profit de Victor-Emmanuel et non de la République, objet de tous ses rêves.

Les bombes d'Orsini éclatèrent comme un coup de foudre et rappelèrent au carbonaro couronné les engagements de sa jeunesse.

La mort de Napoléon fut décidée dans le courant de l'été de 1857. On devait, en outre, supprimer le roi de Naples et deux ou trois souverains de l'Italie centrale. En attendant, la secte se faisait la main sur des personnages de moindre importance. Les assassinats politiques devinrent fréquents, à cette époque, surtout dans les Romagnes.

Napoléon III ne fut pas blessé. Mais il se tint pour averti.

On sait qu'il alla trouver Orsini dans sa prison, qu'il renouvela les serments qu'on l'accusait de violer, qu'il promit au conspirateur de donner à sa lettre-testament toute la publicité désirable, et qu'Orsini monta sur l'échafaud avec la certitude absolue que l'Italie serait une.

Au printemps de 1859, l'Empereur donna le signal du

branle-bas que Misley annonçait en 1853 à l'auteur des *Sociétés secrètes et la Société.*

La valeur française fut, pendant la campagne d'Italie, ce qu'elle a toujours été, mais la trahison des Hongrois ne rendit pas moins de services au Piémont que nos canons rayés.

Le correspondant des *Débats,* cité par N. Deschamps, écrivait ce qui suit à son journal :

« Je vis défiler les prisonniers faits à Magenta; les Italiens, qui marchaient en tête, chantaient leur victoire; les Hongrois, qui venaient ensuite, disaient hautement qu'on ne les avait pas fait prisonniers, mais qu'ils avaient mis bas les armes et refusé de se battre, parce qu'ils regardaient comme hongroise la cause de l'Italie; aussi s'empressèrent-ils bientôt de former des légions hongroises qui, sous le commandement de Türr, devaient faire une des forces de l'armée garibaldienne; les Croates seuls étaient tristes et vraiment prisonniers de guerre. »

Grâce à une manœuvre diplomatique de l'Empereur et de Palmerston, manœuvre où se révélait une fois de plus la duplicité de ces deux hommes, François-Joseph consentit à conclure la paix.

Le sixième article du traité rédigé à Villafranca était ainsi conçu :

« Les deux souverains demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses Etats les réformes nécessaires, et de séparer administrativement les Légations du reste des Etats de l'Eglise. »

La lettre à Edgard Ney apparaissait de nouveau sous une forme moins explicite.

Dans le premier article des préliminaires, il était dit

que l'Italie formerait une confédération sous la *présidence honoraire* du Pape.

De tous les souverains expulsés d'Italie, les ducs de Toscane et de Modène devaient seuls rentrer dans leurs Etats, si leurs sujets ne refusaient pas de les recevoir.

Machiavel était un modèle de candeur à côté du carbonaro qui régnait sur la France.

Après avoir fait du Pape le *président honoraire* d'une confédération chimérique, le fils présumé de l'ancien roi de Hollande voulait mettre le comble à la dérision, en en faisant un souverain *non moins honoraire,* sous la tutelle d'un vicaire pontifical laïque exclusivement chargé du temporel.

Ces préliminaires de paix furent confirmés dans leur ensemble par le traité de Zurich.

Une fois encore, on déclara que le gouvernement du Pape avait besoin de réformes.

Les représentants des grandes puissances ne firent que répéter ce que Napoléon avait écrit à Pie IX, quelques jours après son entrevue avec l'empereur d'Autriche à Villafranca.

Le 31 décembre 1859, l'élu des Sociétés secrètes faisait savoir au Souverain-Pontife que les Romagnes étaient définitivement annexées au Piémont.

Napoléon procédait, on le voit, avec une lenteur calculée, afin de ne compromettre ni les affaires de la Maçonnerie ni ses propres affaires.

Il était toutefois obligé de marcher. Le fils du roi Jérôme avait été placé près de lui par la secte italienne afin de surveiller tous ses agissements.

Le César déclassé remplissait ses fonctions d'Argus avec un soin quelque peu gênant pour son pseudo-cousin, qui chercha plus d'une fois à s'en débarrasser sans pouvoir y parvenir.

La conduite abjecte du personnage fournissait à l'Empereur le moyen de le discréditer dans l'opinion publique.

Malheureusement les mœurs du Souverain n'étaient pas à l'abri de tout reproche.

D'un autre côté, le prince Napoléon avait entre les mains le désaveu de paternité du roi Louis. Qu'adviendrait-il du trône impérial si, poussé dans ses derniers retranchements, il s'avisait de prouver aux Français qu'ils étaient gouvernés par un faux Bonaparte, dans la personne du fils adultérin de la reine Hortense et d'un père inconnu ?

Cette préoccupation fut le cauchemar de Napoléon III pendant tout le temps de son règne.

VIII

L'unité de l'Italie s'est faite par soubresauts. C'est qu'il y avait parmi les conspirateurs des divergences de vues nettement accusées.

Mazzini n'avait pas renoncé à son plan de république italienne. Sa soumission à la volonté toute-puissante de ses complices était plus apparente que réelle. Palmerston et Cavour voulaient comme lui l'unité de l'Italie, mais sous le sceptre de la maison de Savoie. — Napoléon, qui redoutait l'irritation des catholiques, traînait les choses en longueur, et apportait dans toute sa conduite l'hypocrite ambiguïté d'un homme qui a peur de se compromettre.

« Mais, dominé par Palmerston, dit avec beaucoup de sens et de vérité le P. N. Deschamps, surveillé de près par le prince Napoléon, au besoin stimulé par Mazzini, il ne dévia jamais de la route qui conduisait à ce but. Toutes les fois que quelque difficulté survenait entre les comparses de ce drame, on voyait arriver à Paris le comte Arèse, grand seigneur italien, ancien ami de Napoléon,

homme de confiance de Mazzini et de Cavour, et la marche de la révolution reprenait alors son cours (1). »

Je ne parlerai ici ni des brochures que l'Empereur fit publier contre la Papauté, ni de l'invasion des Etats pontificaux par les troupes de Cialdini. Ces événements appartiennent à l'histoire et le récit que je pourrais en faire n'ajouterait rien à la force de ma thèse.

La prise de Rome en 1870 n'a été que l'épilogue de cette conspiration du carbonarisme aristocratique.

Ce que Napoléon III avait fait pour l'Italie en 1859, il le fit en partie contre l'Autriche en 1866.

Nous avons dit que l'écrasement de cet empire au profit de la Prusse entrait dans les vues des conjurés.

Jérôme Bonaparte exposa le programme de la révolution avec une clarté éblouissante dans son fameux discours d'Ajaccio :

« L'heure est venue, disait-il, où le drapeau de la révolution, celui de l'Empire, doit être largement déployé. Quel est le programme de cette révolution ? C'est d'abord la lutte engagée contre le Catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; *c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats ;* c'est la démocratie triomphante ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigé par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

« Voilà le drapeau et le programme.

« *Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche.*

« L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence

(1) N. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la Société*, t. II, p. 357.

catholique dans le monde ; elle représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires. Elle veut faire triompher à Vienne, à Pesth, à Francfort, les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie.

« C'est le repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859 ; elle doit être achevée aujourd'hui.

« La France impériale *doit donc rester l'ennemie de l'Autriche* ; elle *doit être l'*AMIE *et le* SOUTIEN *de la* PRUSSE, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et ses armes ; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la Révolution dans le monde, en *attendant* que la *France* le *devienne*, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. *Nous devons être les alliés de la* PRUSSE *et de l'*ITALIE, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois. »

Ce discours fut prononcé en mai 1865.

L'année suivante, la guerre éclatait entre la Prusse et l'Autriche.

On sait quel en fut le résultat.

Le prince Napoléon avait donc prophétisé, et prophétisé à coup sûr, car il était au courant des projets ténébreux des sociétés secrètes.

L'Empereur le blâma, mais pour la forme seulement.

Ce qui le prouve, c'est que, quelques mois après, Napoléon III avait à Biarritz avec M. de Bismarck une entrevue restée célèbre, entrevue où fut décidée la guerre austro-prussienne.

Vers la même époque, Victor-Emmanuel, ayant envoyé secrètement le comte Malagouzzi à Vienne, pour demander à l'Autriche de lui céder la Vénétie, moyennant une indemnité, les ministres de l'empereur François-Joseph

hésitèrent d'abord, puis finirent par consentir. On offrit la Vénétie à Napoléon III, pour qu'il la cédât à son tour au gouvernement piémontais.

Napoléon refusa.

Cet arrangement pacifique n'entrait pas dans ses combinaisons.

Ne fallait-il pas écraser l'Autriche, suivant le vœu qu'en avait exprimé l'orateur d'Ajaccio?

L'Empereur préféra négocier une alliance entre la Prusse et l'Italie et fomenter une guerre qui ne pouvait manquer d'être funeste à ce malheureux pays.

Cela entrait si bien dans son système, qui était celui de Palmerston et des Sociétés secrètes, comme nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, qu'en décembre 1858 il écrivit une lettre confidentielle au prince régent de Prusse, actuellement empereur d'Allemagne, pour lui exposer ses vues à ce sujet.

Ce fut le marquis Pépoli qui se chargea de la missive.

« Il y a, disait-il à son correspondant, deux grandes puissances en Allemagne : la Prusse et l'Autriche. La Prusse représente l'avenir, l'Autriche, le passé. La France, depuis dix ans, a toujours montré une préférence marquée pour la Prusse; cela lui profitera-t-il? C'est à l'avenir à décider. »

Il prêtait gratuitement à notre pays ses préférences personnelles. Nous savons maintenant ce que nous ont valu, en 1870, les sympathies de ce politicien d'aventure pour la Prusse protestante.

« Examinons, continuait il, de quel côté sont les intérêts bien entendus de la Prusse. Ce pays, comme tout ce qui grandit, ne peut rester stationnaire, et, cependant, s'il s'allie intimement avec l'Autriche, il est obligé de rester stationnaire et même de rétrograder.

« Ce qui peut lui arriver de plus heureux, c'est de contre-balancer en Allemagne l'influence autrichienne. Mais est-ce là la seule gloire qui convienne à un nouveau règne et avec les instincts élevés et chevaleresques de la Prusse? »

Comme on peut le voir par cette pièce, qu'une revue anglaise (1) a publiée en décembre 1880, Napoléon III ne pensait pas autrement que son cousin à l'endroit de cette question. Le blâme que l'Empereur infligea à ce dernier, après son discours d'Ajaccio, n'était donc qu'une hypocrisie ajoutée à tant d'autres.

Un agent de M. de Bismarck, le comte de Scherr-Thosz, a fait paraître, en 1881, dans une revue allemande, un article intitulé : *Souvenirs.*

Ce personnage raconte que l'Empereur avait consenti, sans exiger de compensation, à ce que la Prusse écrasât l'Autriche et procédât sans plus de retard à l'unification de l'Allemagne.

M. de Bismarck qui, cependant, connaissait le programme de la Maçonnerie, s'étonna de la facilité avec laquelle Napoléon III faisait litière des intérêts de la France. « Il nous croit faibles, disait-il à M. Scherr-Thosz, ou bien il s'exagère la force des Autrichiens. »

L'agent confidentiel du terrible chancelier raconte un autre fait plus incroyable encore.

L'Autriche, vaincue à Sadowa, cède la Vénétie à la France qui doit la rétrocéder à l'Italie. Tout le monde se réjouit de voir la fin des hostilités.

Eh bien, il y eut deux hommes en Europe qui s'efforcèrent d'entraver la conclusion de la paix.

Ici je crois devoir citer l'auteur des *Souvenirs,* pour que l'on ne m'accuse pas de faire œuvre de pamphlétaire.

« Le prince Jérôme, quand je le vis, écrit M. de Scherr-

(1) La *Minerva.*

Thosz, *venait de chez l'Empereur ;* il était très excité. — Vous avez bien fait de venir, me cria-t-il; *vous nous rendrez service.* — Il me pria d'aller directement au quartier-général prussien, pour avertir M. de Bismarck *de ne pas accorder une paix prématurée, ni un armistice...*

« Pendant plus d'une heure, le Prince s'efforça de me convaincre qu'il *parlait moins en son nom que d'après les désirs intimes et secrets de l'Empereur,* qui serait obligé, en sa qualité de médiateur, de conseiller officiellement la paix.

« Je devais rappeler à M. de Bismarck que le prince Napoléon avait déjà deux fois, en Italie, joué ce rôle politique confidentiel. »

On peut donc affirmer que si la Prusse, en 1870, a réduit la France à la dernière extrémité, c'est à Napoléon III et au fils du roi Jérôme que nous le devons.

Il est bon de faire observer que la presse antireligieuse, la même qui défend aujourd'hui les hommes au pouvoir, n'a cessé d'approuver la politique impériale soit en Italie soit au delà du Rhin.

Seuls les journaux catholiques blâmèrent sans hésiter les tendances maçonniques et antifrançaises du gouvernement.

L'Empereur s'aperçut à la fin du danger qui le menaçait et résolut de tenter une guerre contre la Prusse. Ses projets furent éventés par les chefs de la secte qui, n'ayant plus rien à espérer de lui, s'entendirent avec M. de Bismarck pour briser l'instrument dont ils s'étaient servis jusqu'alors.

Les relations secrètes de Mazzini avec le Chancelier datent de cette époque.

Dans les lettres qu'il écrivait, en 1867, à M. Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence, l'agitateur italien affirmait que le carbonarisme était prêt à seconder la Prusse dans sa lutte contre le bonapartisme.

« Je vous assure, lisons-nous dans une lettre de Mazzini du 28 novembre 1867 au diplomate prussien, je vous assure encore une fois que la *guerre contre la Prusse est une chose décidée pour* Napoléon III. En France il n'y a pas une caserne où la question ne soit déjà à l'ordre du jour. Je vous assure que X. (le roi probablement) s'est personnellement engagé à y faire participer l'Italie : ce sont des choses qui ne peuvent pas être prouvées, mais je les tiens de gens à qui je puis me fier, autant qu'à celui qui m'a révélé autrefois la convention de Plombières.

« Il est probable que l'intervention à Rome, comme je l'ai déjà indiqué dans ma première note, est de la part de Napoléon regardée comme un gage de la réalisation des promesses royales contre la Prusse, afin de neutraliser la résistance des Italiens par la promesse d'une concession quelconque relativement à Rome et au moment voulu. Je dis une concession quelconque ; car la question de Rome en soi, *c'est-à-dire la* DESTRUCTION *du pouvoir temporel, est une affaire réglée entre eux deux.* »

Mazzini ajoutait quelques lignes plus bas :

« Je considère le bonapartisme comme un danger permanent pour l'Europe. Je ne crois pas devoir m'expliquer plus longuement là-dessus. Celui qui ne le voit pas est frappé de cécité politique. Contre ce danger, il n'y a, à mon avis, qu'un moyen : c'est une entente sincère et cordiale entre l'Allemagne et l'Italie. »

Le gouvernement prussien accepta le concours de Mazzini, et ce dernier parvint à détacher l'Italie de la France.

Le correspondant de M. Brassier de Saint-Simon était bien informé, lorsqu'il disait que l'Empereur avait abandonné Rome à Victor-Emmanuel. On n'a pas oublié,

en effet, que le 26 juillet 1870, alors que nous n'avions encore subi aucun échec, Napoléon rappela la brigade qui occupait les Etats pontificaux.

Le 20 août, le fils de Jérôme partait pour Florence avec ordre d'autoriser l'Italie à faire ce qui lui plairait. Le Prince l'a déclaré en propres termes dans un article que la *Revue des Deux-Mondes* publia en mars 1878.

Dignes héritiers de la politique napoléonienne, les républicains de 1870 se réjouirent de la prise de Rome. L'un d'eux, le vieux Sénard, que le gouvernement du 4 septembre avait envoyé auprès de Victor-Emmanuel comme ministre plénipotentiaire, félicita publiquement les envahisseurs.

Son admiration pour les hommes d'Etat qui n'avaient pas rougi de bombarder la Ville Eternelle, sans autre motif que leur rapacité et la haine de l'Eglise, était telle, qu'il leur offrit, au nom de ceux qu'il représentait, la rétrocession de Nice et de la Savoie.

Crispi écrivait de Florence, le 19 novembre 1870, à un de ses amis :

« M. Sénard m'a dit que la République ne pouvait vouloir retenir par la force le comté de Nice. Il m'a vivement prié de vouloir bien employer mon influence à *ajourner la question au retour de la paix.* »

Lorsqu'on sait que la guerre était résolue, depuis plusieurs années déjà, et qu'on se rappelle le désarroi dans lequel se trouvait notre armée ; lorsqu'on pense qu'au moment de la mobilisation, nos généraux n'avaient même pas un plan de campagne, on est tenté de croire que le prince Napoléon était dans le vrai, le jour où il disait que la France croyait avoir un *aigle* et n'avait qu'un *oison*.

Cet homme n'a été quelque chose qu'entre les mains des sociétés secrètes. A peine eurent-elles cessé de s'en

servir, qu'il ne fut plus qu'une *incapacité méconnue,* suivant le mot cruel que nous avons cité.

La lutte de la Maçonnerie contre l'Eglise se poursuit plus ardente que jamais.

Nous croyons que le catholicisme triomphera de cette épreuve, mais nous ignorons au prix de quels sacrifices.

Beaucoup de gens se persuadent que les intérêts spirituels sont les seuls qui soient en jeu. L'avenir leur prouvera le contraire.

Un moment viendra où la lumière se fera dans leur esprit.

Non contents alors de chasser du pouvoir la camarilla dont nous subissons le joug humiliant, ils repousseront du pied les audacieux qui veulent reconstituer l'Empire, avec le concours de celui qui fut le mauvais génie de Napoléon III.

Certains catholiques sont restés les admirateurs du régime impérial. Ceux-là repoussent le César déclassé mais nous parlent de son fils avec enthousiasme.

Je ne conteste point les vertus du jeune prince.

Je me rappelle seulement que Napoléon III se confessait et communiait, s'il faut en croire les journaux de l'époque, au moment même où il travaillait, comme agent des sociétés secrètes, à dépouiller le Souverain-Pontife.

Puisse la France profiter des leçons du passé !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PREMIÈRE PARTIE

Origines fantaisistes de la Franc-Maçonnerie

Pag

DEUXIÈME PARTIE

Origines vraies de la Franc-Maçonnerie

TROISIÈME PARTIE

Période historique

Bar-le-Duc — Typ. L. Philipona et Cie — 1457